


THE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES


THE·LIBRARY·OF·THE·UNIVERSITY·OF·CALIFORNIA·LOS·ANGELES

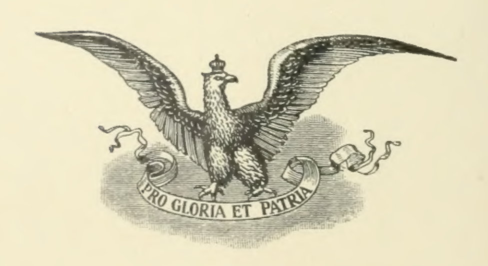
POLITISCHE CORRESPONDENZ FRIEDRICH'S DES GROSSEN

Neue Reihe:

Vom Bayrischen Erbfolgekriege bis zum Tode Friedrich's des Großen

Herausgegeben von der

Preußischen Akademie der Wissenschaften



1 9 3 7

GERHARD STALLING VERLAG, OLDENBURG I. O. / BERLIN

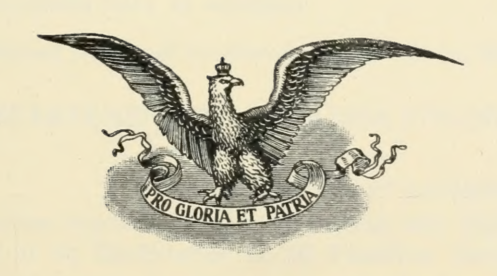
POLITISCHE CORRESPONDENZ FRIEDRICH'S DES GROSSEN

Fünfundvierzigster Band

November 1780 bis Juni 1781

Bearbeitet von

Professor Dr. Gustav Berthold Volz



1 9 3 7

GERHARD STALLING VERLAG, OLDENBURG I. O. / BERLIN

Oldenburg i. O. / Berlin. Gedruckt und gebunden 1937
von der Gerhard Stalling A.-G., Oldenburg i. O.
Printed in Germany

28 286. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE SUÈDE À STOCKHOLM.

[Potsdam] 1er novembre 1780.

Ma très chère Sœur. La goutte qui m'a tenu garrotté pendant trois semaines, m'a empêché de répondre plus tôt aux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire.[1] Je vois avec chagrin, ma chère sœur, que vous n'avez pas encore lieu d'être satisfaite de votre situation. Je vous confesse l'heureuse ignorance où je suis du *puntiglio* des droits de charges et de ces symboles de la vanité tant estimés aux cours; ainsi, ma chère sœur, je n'y comprends rien. Mais s'il est permis de vous parler avec franchise, il me semble qu'entre proches parents il ne faut pas prendre toutes les choses à la rigueur et attacher trop d'importance à de petits objets.[2] Votre vie en deviendra plus tranquille, et vos jours en seront plus sereins.

La santé de mon frère est toujours faible et mal assurée.[3] Voilà une année qu'il n'a pas quitté Rheinsberg, et je ne sais pas même s'il viendra cet hiver à Berlin. Nous avons vu ici la jeune princesse de Württemberg.[4] La danse est son élément. Elle ne vit que de masur[qu]es et d'anglaises, d'entrechats et de coupés battus. Cela ne dure qu'un temps; mais c'est peut-être le plus heureux de la vie, parcequ'il est exempt de réflexions et de soins du lendemain. C'est en vous assurant encore de mon tendre et fidèle attachement que je vous prie de me croire avec la plus haute considération, ma très chère Sœur, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Stockholm. Eigenhändig.[5]

28 287. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Potsdam, 1er novembre 1780.

Le Roi n'a aucune réponse immédiate à faire aux dépêches des barons de Keller et de Hochstetter du 20 d'octobre dernier. S. M.

---

[1] Die Schreiben der Königin-Witwe liegen nicht vor.

[2] Für das Zerwürfnis in der Königlichen Familie vergl. Bd. 41, 638; 42, 579; 43, 508; 44, 606.

[3] Auf Wunsch der Königin Ulrike sollte Prinz Heinrich die Vermittlung in dem Familienstreit übernehmen. König Friedrich machte seine Zustimmung von der Gesundheit des Prinzen abhängig. Vergl. Bd. 44, 373, 374 und 433.

[4] Prinzessin Augusta, Gemahlin des Prinzen Friedrich.

[5] Alle Schriftstücke, deren Aufbewahrungsort nicht besonders genannt ist, sind dem Preußischen Geh. Staatsarchiv zu Berlin-Dahlem entnommen.

Se rapporte plutôt à ce que Son Département des affaires étrangères trouvera bon de répondre à ces deux ministres, persuadée comme Elle est qu'il ne négligera pas de saper autant que possible les fondements du nouveau foyer d'intrigues que la cour de Vienne, selon la dépêche du dernier, vient d'établir encore dans les chapitres de Bamberg et de Würzburg,[1] pour englober encore ces deux évêchés dans les domaines ecclésiastiques de son archiduc Maximilien.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 288. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 1er novembre 1780.

Je crois, ainsi que votre dépêche du 25 d'octobre le fait présumer, que ce n'est que la disette d'argent qui retarde la bâtisse des forteresses.[2]

Il faut voir maintenant quel autre objet occupera l'Empereur. Mais pour ses coquetteries avec le duc Frédéric-Eugène de Württemberg, je sens que vous n'êtes pas bien au fait de ce qui y donne lieu. Ni l'avancement de Rieger, ni rien qui touche immédiatement la personne du Duc,[3] mais tout autre chose en est le premier motif.

Au reste, l'on m'écrit de l'Empire que c'est principalement les évêchés de Bamberg et de Würzburg que l'Empereur voudrait procurer encore à son frère l'archiduc Maximilien.[4] Je doute cependant que pareil projet soit aisé à exécuter; il révolterait toute l'Europe et ne saurait manquer de rencontrer des obstacles difficiles à surmonter.

Enfin, le voyage projeté de l'Empereur en Flandre[5] lui amènera apparemment le présent ordinaire des états de cette province qui ne sera sûrement pas de peu de valeur.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Hochstetter berichtete, „Praunheim bei Frankfurt am Main" 20. Oktober: „Einem in hiesiger Gegend allgemeinen Gerücht nach soll man in Wien alles mögliche anwenden, [dem] Erzherzog [Maximilian] auch die Coadjutor[er]ie von Würzburg und Bamberg zu verschaffen. Wann diese Absicht, wie es das Anscheinen hat, gegründet ist, so werden des dasigen Fürsten-Bischofs Fürstl. Gnaden [Franz Ludwig] solche nach ihrem für den Wienerischen Hof tragenden großen Attachement durchtreiben zu helfen nicht entstehen." Für die Anschläge des Wiener Hofes vergl. Bd. 44, 590. 591 und 609.

[2] Für die in Böhmen geplanten Festungsbauten vergl. Bd. 43, 490; 44, 583. 584.

[3] Riedesel brachte die Beförderung Riegers (vergl. Bd. 44, 516 und 609) in Verbindung mit einem angeblichen Plan der Vermählung Herzog Karl Eugens mit einer österreichischen Erzherzogin (vergl. Bd. 44, 608).

[4] Vergl. Nr. 28 287.

[5] Riedesel berichtete: „Il s'occupe déjà de son voyage en Flandre, qui doit avoir lieu au mois de mars prochain." Vergl. Bd. 44, 583.

28 289. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 2 novembre 1780.

Si vous voulez que je sois content de vos dépêches, il faut les mieux étoffer que celle du 23 d'octobre dernier. Les particularités qu'elle contient au sujet des différents changements dans l'intérieur de la cour où vous êtes,[1] ont, à la vérité, de l'intérêt pour celle-ci, mais les puissances étrangères n'y sauraient prendre la même part. C'est sur des affaires plus réelles qu'elles fixent leur attention, et voilà le vrai canevas qui me rendra vos dépêches agréables.

Au reste, la cour de Vienne intrigue dans tous les chapitres d'Allemagne, cela est avéré. Si elle réussit, sa finesse lui fera dire que, les chapitres ayant élu son Archiduc, elle n'avait pu les en empêcher, et c'est ainsi qu'elle croira combiner ses ruses avec ses protestations de ne plus ériger aucun bénéfice.[2] Federic.

Nach dem Konzept.

28 290. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 2 novembre 1780.

Convert[3] erhält eine Geldentschädigung für seine Wartezeit in Berlin und die Erlaubnis zur Rückkehr nach Neuchâtel.

Mais comme je ne renonce pas au rappel du sieur de Gaffron[4] et que je compte de le lui adresser, dès que je pourrai en supporter les frais avec moins de peine, vous ne négligerez pas de faire de nouvelles recherches pour me procurer un autre sujet propre à le remplacer, afin de l'avoir à la main, au cas que je jugeasse à propos d'exécuter tôt ou tard mon plan en question.

Au reste, la dernière dépêche du sieur de Thulemeier du 27 d'octobre demande une nouvelle lettre de ma part dans l'affaire des coadjutoreries. C'est au prince-évêque de Liège qu'elle doit être adressée,[5] et comme je veux bien l'accorder, vous n'aurez rien de

---

[1] Goltz berichtete über Umtriebe, die auf den Sturz des Kriegsministers Prinz Montbarey zielten.

[2] Für die Bemühungen des Wiener Hofes, dem Erzherzog Maximilian weitere Stellen als Koadjutor zu verschaffen, und für die Erklärung des Verzichtes vergl. Bd. 44, 575. 590. 591 und 594.

[3] Vergl. Bd. 43, 510; 44, 73.

[4] Am 2. November schreibt der König an Gaffron: „C'est bien une dépêche de fort bas aloi que la vôtre du 2 d'octobre dernier; tout autant aurait-il valu de n'en point faire."

[5] Thulemeier berichtete, daß van der Borch um ein Schreiben an den Fürstbischof Franz Karl bitte, „pour le déterminer à se refuser aux propositions qui pourraient lui être faites dans la suite par la cour impériale, moins dans l'idée d'en tirer parti vis-à-vis de ce prélat bien-intentionné, que pour se servir de la connaissance, Sire, de vos sentiments pour appuyer ses négociations vis-à-vis du chapitre Liégeois." Für den Kampf um die Koadjutorwahl in Lüttich vergl. Bd. 44, 580.

plus pressé que de la faire expédier à ma signature, de la faire partir à son adresse et d'informer le sieur de Thulemeier de son contenu.[1]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 291. AU COLONEL BARON DE STEIN À NASSAU.

Potsdam, 3 novembre[2] 1780.

Le mémoire à la suite de votre dépêche du 17 d'octobre fournit un supplément bien curieux et intéressant au recueil des intrigues autrichiennes.[3] J'y ai même trouvé des anecdotes dont jusques ici je n'avais point de connaissance. Leur étendue me fait présumer que vous ne manquerez pas d'en découvrir encore d'autres traces, et comme il importe à toute puissance, intéressée à en prévenir les pernicieux effets, d'en être instruite à temps, vous me rendrez un service bien essentiel de les suivre dans tous leurs différents foyers pour m'en faire des tableaux aussi exacts.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 292. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 4 novembre 1780.

Il n'y a pas longtemps que vos dépêches mêmes donnaient lieu de présumer quelque déchet du crédit du prince de Potemkin; main-

---

[1] Das demgemäß in Form eines Handschreibens aufgesetzte Schreiben ist datiert vom 3. und der Ministerialerlaß an Thulemeier vom 4. November.

[2] Am 3. November schreibt der König an Hertzberg: „Je vous invite à venir passer quelques jours auprès de moi." Es handelte sich um die Übersetzung seiner Schrift: „De la litterature allemande" (gedruckt in den „Oeuvres", Bd. 7, S. 89 ff.) ins Deutsche und ihre Drucklegung. Die sich daran anknüpfende Korrespondenz des Königs mit Hertzberg über diese Schrift vom 8. bis 20. November ist ebenfalls gedruckt in den „Oeuvres", Bd. 24, S. 343—349.

[3] In der Denkschrift berichtete Stein, der die Umtriebe des Wiener Hofes im Reiche aufdecken sollte (vergl. Bd. 44, 512), über das Scheitern des österreichischen Plans, den Kurfürsten Maximilian Friedrich zur Abdankung zu bestimmen, sowie über die Entlassung des Kanzlers de La Roche in Trier, die auf Verlangen des Wiener Hofes erfolgte (vergl. Bd. 44, 492, Anm. 1). „Par le coup qu'elle vient de frapper ici, la cour de Vienne se voit la maîtresse de toutes les petites cours de l'Allemagne le long du Rhin, et pour étendre son pouvoir depuis Strasbourg jusqu'à Liège, il ne lui manque plus que l'évêché de Spire auquel elle fait solliciter la coadjutorerie pour l'électeur de Mayence, son client." Der Versuch sei bisher gescheitert. Daran schließt sich ein Stimmungsbild über die Zustände in Speyer und eine Charakteristik Erzherzog Maximilians, der einem Plan des Wiener Hofes zufolge, falls der Kaiser nicht wieder heiratet, Großherzog von Toskana und dessen Nachfolger in den Bistümern der zweite Sohn Großherzog Leopolds, Erzherzog Ferdinand, werden soll. Mit Begleiterlaß vom 3. November sendet der König Steins Denkschrift an Finckenstein. „Comme il a puisé dans de très bonnes sources, pour l'enrichir de différentes anecdotes importantes, il mérite effectivement attention."

tenant il paraît par celle du 20 que la chance a tourné, et qu'il se soutiendra.[1] Reste donc à voir quel ascendant le nouveau favori prendra et s'il se conservera ou ne fera que balancer le crédit dudit Prince.

D'ailleurs le calme actuel des évènements ne me fournit rien à ajouter à mes ordres précédents; je vous y ai fait observer clairement que la retraite des troupes russiennes de Pologne[2] tournera au préjudice même de la Russie, et les nouveaux gouvernements établis[3] ne sauraient guère avoir des succès. Le défaut des personnes propres à y être employées, ainsi que vous l'observez très bien, joint au manque d'académies pour s'y former, fera toujours un obstacle naturel au but que S. M. I. a eu en vue à leur établissement.

Au reste, je me flatte que l'indisposition de l'Impératrice ne sera qu'un rhumatisme, dont elle pourra, à la vérité, souffrir des douleurs assez vives, mais sans qu'il y ait toutefois à craindre pour sa vie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 293. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 5 novembre 1780.

Il ne suffit pas, selon votre rapport d'hier, de suivre les menées sourdes de la cour de Vienne. Elle y met ordinairement tant d'activité qu'il faut encore faire tout ce qui est humainement possible pour les prévenir ou du moins pour en arrêter les premiers progrès. L'association dont vous parlez, sera sans doute dans l'avenir une digue assez forte contre leur succès.[4] Mais d'ici à l'époque de sa conclusion, l'intervalle me paraît bien long, et il est de la dernière importance d'en opposer dès à présent qui soient capables d'arrêter surtout le torrent de sa concupiscence dans les chapitres de l'Empire. Pour Liège[5] et Paderborn,[6] je ne suis plus tant en peine, et j'ose

---

[1] Goertz berichtete: „L'indisposition de S. M. l'Impératrice, qui ne lui permet pas encore de reparaître au public, aide probablement à prolonger de nouveau l'existence du favori en sous-ordre, Lanskoi, dont le déplacement pour un autre inconnu n'attendait, il y a 15 jours, que le départ de Msgr. le Prince de Prusse, neveu de V. M. Ce ne sera toutefois qu'un délai." Vergl. Bd. 44, 592, 593 und 604.

[2] Vergl. Bd. 44, 588 und 602.

[3] Die Statthalterschaftsverfassung von 1775 (vergl. Bd. 44, 593).

[4] Finckenstein erklärte, die Mitteilung der österreichischen Pläne und Anschläge (vergl. S. 4, Anm. 3) nach Frankreich und Rußland sei geeignet, „à faire sentir surtout à la dernière la nécessité d'exécuter sans délai le plan projeté de l'association (vergl. Nr. 28 307), qui me paraît toujours la mesure la plus propre à faire échouer les vastes projets de la maison d'Autriche".

[5] Vergl. Nr. 28 290.

[6] Für die Anschläge des Wiener Hofes vergl. Bd. 44, 587 und 590 f.

me flatter que ces deux évêchés sont maintenant à l'abri de ses griffes. Je voudrais bien qu'il en fût de même des autres. Mais je crains que, faute d'y avoir des liaisons, il n'y ait plus de difficultés à surmonter. Je reviens donc toujours au plan que je vous ai tracé dans un de mes ordres précédents, et le concert projeté avec Hanovre[1] me paraît toujours le remède le plus propre contre les intrigues autrichiennes dans ces chapitres. Ce sera toujours un bon préliminaire, et l'association susmentionnée couronnera cette œuvre salutaire.

Finckenstein soll Kellers Bericht vom 24. Oktober beantworten.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 294. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 28. Oktober: L'Empereur, „ayant besoin de sommes très fortes pour remplir son projet de construction de forteresses et ne voyant aucun autre moyen de celui des emprunts, pour les acquérir, veut hausser les impôts en Flandre à l'instar des autres provinces héréditaires et y faire des arrangements, auxquels l'Impératrice-Reine et par elle l'Archiduchesse[2] et le prince Kaunitz s'opposent. L'Empereur a donc déclaré qu'il irait déjà au mois de février en Flandre, pour examiner ce pays et l'arranger selon sa volonté, avant que la nouvelle gouvernante y arrive."

Potsdam, 5 novembre 1780.

Je doute fort que l'Empereur trouve, selon votre dépêche du 28 d'octobre dernier, dans l'administration des Pays-Bas de grandes ressources pour la bâtisse de ses forteresses en Bohême. Les emprunts y seront impossibles, et s'il y veut hausser les impôts, il révoltera tous ses états contre une mesure aussi odieuse. Tout ce que je sais, c'est ce don gratuit dont je vous ai parlé déjà[3] et qu'à l'ordinaire les états offrent à leur souverain, lorsqu'il vient dans le pays. Il pourrait bien monter à 800,000 écus, mais il n'y a nulle apparence que les états étendront plus loin leurs largesses.

Au reste, vous pouvez compter que je n'ignore nullement tous les desseins et projets que l'Empereur roule dans sa tête; j'en connais tous les tenants et aboutissants, et mon accès de goutte ne m'a point empêché d'avoir l'œil au guet et de dresser mes contre-batteries. Mais ma marche est tranquille et sans bruit, et mon principe est de ne pas proclamer pompeusement mes actions, mais de les cacher au public, pour en assurer d'autant mieux le succès.

---

[1] Vergl. Bd. 44, 572.

[2] Die für die Statthalterschaft ausersehene Herzogin Maria Christine (vergl. Bd. 44, 327).

[3] Vergl. S. 2.

Riedesel wird unterrichtet, daß der Prinz von Preußen am 4. November zurückgekehrt ist.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 295. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 6 novembre 1780.

Je sens très bien qu'il n'est guère possible de déterminer d'avance qui sera un jour le successeur du comte de Maurepas;[2] un voile épais couvre encore cet avenir, et personne n'est jusques ici à même de le percer. Il ne reste donc que des conjectures à former dont l'esprit et l'inclination de S. M. Très-Chrétienne sont le meilleur guide, et je suis assez porté à présumer avec vous, selon votre dépêche du 27 d'octobre dernier, qu'à l'imitation de Louis XIV elle voudra se charger elle-même du gouvernail de son royaume.

Quant aux intrigues autrichiennes, il n'est que trop avéré que tous les chapitres catholiques dans l'Empire en sont infectés, et que la cour de Vienne n'en a pas moins établi des foyers dans les différentes cours de l'Europe. Un de ses premiers desseins est sans doute de se lier avec la Russie et l'Angleterre.[3] Mais comme elle ne veut point de la dernière, avant d'avoir captivé l'autre, l'Empereur a cru que, pour préliminaire, il gagnerait sûrement la jeune cour par la proposition d'un mariage d'un de ses neveux de Toscane avec la sœur cadette de la Grande-Duchesse.[4] Je sais au moins positivement qu'il a fait tout son possible, tant par cet appât que par d'autres, de se rendre la jeune cour favorable et de l'attirer dans ses intérêts. Quoique jusques ici toutes les intrigues de ce côté-là n'aient fait que blanchir, je n'ai cependant eu rien de plus pressé que de dissuader également mon neveu le duc [Frédéric-] Eugène de Württemberg d'une pareille union, et j'en attends le succès; mais je désirerais bien que la France voulût aussi, de son côté, y intervenir sous main, pour faire manquer ce projet de mariage. Nos efforts réunis me feraient espérer un succès d'autant plus assuré que je sais que la cour de Copenhague est très disposée à faire épouser cette Princesse à son Prince royal.[5]

En attendant je compte que le sieur Corberon, à son retour à Ver-

[1] Für die Reise des Thronfolgers Friedrich Wilhelm nach Petersburg vergl. Bd. 44, 602—604.

[2] Vergl. Bd. 44, 507.

[3] Vergl. Bd. 44, 595.

[4] Für den Plan der Vermählung des Erzherzogs Franz von Toskana mit der Prinzessin Elisabeth von Württemberg und die Absicht Josephs II., das Großfürstenpaar zu gewinnen, vergl. Bd. 44, 597 und 604.

[5] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 285.

sailles, viendra à l'appui de mes insinuations sur les intrigues autrichiennes. Comme il a été à même d'en apprendre les tenants et les aboutissants, il ne manquera pas de mettre celles avec l'Angleterre dans tout leur jour, ainsi que la prédilection que l'Autriche manifeste en toute occasion pour la dernière.[1] Vous ne ferez pas mal de glisser au ministère de Versailles à cette occasion que la cour de Vienne ne désirait de s'emparer de la médiation entre les maisons de Bourbon et l'Angleterre[2] que pour favoriser les finances britanniques et lui épargner des dépenses, et que, par reconnaissance, elle se flattait d'obtenir dans la suite quelques subsides considérables de sa part.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 296. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 6 novembre 1780.

Ma très chère Nièce. Le premier usage que je fais de ma reconvalescence, est de vous remercier, ma chère enfant, de la part que vous prenez aux infirmités de votre vieil oncle.[3] Me voici sorti pour cette fois du purgatoire et en état de vous pouvoir écrire tant bien que mal.

Je vois, ma chère enfant, que votre République, de province à province, débat et épluche les matières de ses délibérations,[4] et qu'il est bien difficile que les sentiments soient les mêmes, vu la diversité d'intérêt entre ces provinces. Il est toutefois probable qu'elles ne mettront pas tout à fait à côté le bien général de la République, représenté par ce faisceau de flèches qu'enserre une griffe du lion. C'est ce bien commun qui doit l'emporter sur le particulier, étant véritablement le seul auquel de vrais citoyens doivent aspirer. Daignez embrasser de ma part notre cher prince d'Orange auquel j'ai voué le plus sincère attachement, et pour vous, ma chère enfant, vous savez, combien je vous aime, je vous estime, et je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Votre frère est revenu de Pétersbourg en bonne santé;[5] tout s'est fort bien passé dans ce pays-là, et j'ai été bien aise de le revoir.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. Bd. 44, 573.
[2] Vergl. Bd, 43, 482; 44, 572.
[3] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.
[4] Über den Beitritt Hollands zum Bund der „bewaffneten Neutralität" mit Rußland (vergl. Bd. 44, 578).
[5] Vergl. S. 7.

28 297. AU GÉNÉRAL-MAJOR PRINCE FRÉDÉRIC DE WÜRTTEMBERG À LÜBEN.

Prinz Friedrich übersendet, Lüben 3. November, die Antwort seines Vaters, Prinz Friedrich Eugen.[1]

Prinz Friedrich Eugen schreibt, Etupes 28. Oktober, an seinen Sohn, Prinz Friedrich: „Si les sentiments de bonté que le Roi vous a chargé de nous témoigner, et les propositions gracieuses que S. M. daigne nous faire faire relativement à ma fille Élisabeth, ont de quoi nous flatter et nous pénètrent de la plus vive gratitude, il est bien sûr aussi que notre attachement pour S. M. est invariable, et que les mêmes sentiments qui m'ont porté à la servir pendant vingt ans[2] avec tout le zèle dont j'étais capable, ne mourront qu'avec moi, quoique depuis longtemps elle ait paru les méconnaître et m'oublier, et que, par conséquent, je ne nourrirai jamais des intentions qui puissent lui être contraires.

Quant au projet de mariage avec le fils du grand-duc de Toscane, le Roi saura déjà à l'heure qu'il est, par Msgr. le prince Ferdinand qu'il ne nous a été fait aucune proposition à ce sujet, et que la lettre de l'Empereur dont votre mère a joint une copie, est de pure politesse, ainsi que la réponse que j'y [ai] faite.[3] Vous pouvez aussi assurer S. M. avec la même vérité que dès lors la cour de Vienne n'a, non plus que précédemment, fait aucune démarche vis-à-vis de nous qui dénote cette intention, et que jusques là je crois pouvoir douter de l'existence dudit projet. Il n'est pas moins vrai ni moins sûr, et vous pouvez garantir de notre part à S. M. le Roi qu'assurément nous n'accepterons aucune proposition relative à cet objet qui puisse être désagréable au Grand-Duc et à la Grande-Duchesse, et que nous ne ferons aucune démarche que de concert avec eux, et que par conséquent, si les vues et les intérêts de la Russie et de la Prusse sont les mêmes dans cette affaire, S. M. ne doit pas appréhender que nous prenions des engagements qui lui soient préjudiciables. Mais, d'un autre côté, S. M. est trop juste, et elle connaît assez l'importance des obligations qu'ont des bons parents, chargés d'une famille nombreuse avec peu de ressources, pour exiger que nous renoncions d'avance et aveuglément à tous les avantages qui pourraient nous être offerts, dont j'ignore la nature et l'étendue, qui peut-être n'existeront jamais, mais que je ne puis refuser ni sacrifier d'avance, sans renoncer à ma liberté et sans faire à ma maison et à ma famille un tort peut-être irréparable, à moins d'en être pleinement dédommagé.

C'est à peu près ce que votre chère mère a déjà écrit à S. A. R. Msgr. le prince Ferdinand,[4] et les circonstances n'ayant pas changé depuis, il ne peut non plus y avoir de variation dans notre façon de penser."

Potsdam, 6 novembre 1780.

Je vous remercie infiniment de la promptitude que vous avez apportée à me faire parvenir la lettre ci-jointe de retour du Duc votre père en date du 28 d'octobre dernier. Elle n'aurait jamais pu m'être rendue plus à propos, puisque ce que j'ai appris depuis, me

[1] Vergl. für das Schreiben des Prinzen Friedrich an seine Eltern Bd. 44, Nr. 28264.
[2] 1749—1769. Für den Austritt des Prinzen aus dem preußischen Heeresdienst vergl. Bd. 28, 515.
[3] Vergl. Bd. 44, S. 532, Anm. 3, und S. 604, 608 f.
[4] Vergl. Bd. 44, S. 532, Anm. 3.

fournit la meilleure clef à ce qu'il y a d'énigmatique dans le silence que l'Empereur observe vis-à-vis de votre maison paternelle sur le projet qu'il a formé de demander la princesse Élisabeth, votre sœur cadette, en mariage pour son neveu aîné de Toscane. Dépositaire comme est V. A. S. de tout le secret de cette affaire, je ne veux pas Lui dissimuler qu'un très bon canal vient de me confier que l'Empereur, pour mieux cacher son jeu, a dessein de passer par Stuttgart à son prochain voyage en Flandre, qui est arrêté pour la fin de février ou les premiers jours de mars 1781, afin de s'y aboucher avec le Duc votre père.[1] Cette anecdote me fait naturellement présumer que celui-ci, avant d'entrer dans nos vues, veut premièrement entendre les propositions de l'Empereur, pour se décider en conséquence.

Mais si la conduite de l'Empereur est énigmatique à cet égard, je ne saurais dissimuler à V. A. S. que les griefs que le Duc Son père prétend avoir à ma charge et dont sa lettre porte l'empreinte, ne sont pas moins de l'hébreu pour moi. En effet, je ne me rappelle pas d'y avoir donné le moindre sujet. Ce n'est pas seulement de son propre gré et à mon regret que S. A. S. a quitté mon service, mais encore me suis-je employé bien vivement en sa faveur, tant dans l'affaire de succession dans les États de Württemberg que dans toutes les autres occasions où j'ai cru être à même d'avancer les intérêts de sa sérénissime famille.[2] C'est une justice que je me dois à moi-même.

Der König bittet den Prinzen um Mitteilung der durch die Sendung des Kuriers nach Mömpelgard entstandenen Kosten behufs ihrer Wiedererstattung.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart.

28 298. AU LIEUTENANT-GÉNÉRAL PRINCE FRÉDÉRIC-EUGÈNE DE WÜRTTEMBERG À MONTBÉLIARD.

Potsdam, 6 novembre 1780.

Vous n'avez nul besoin de recommander à mon amitié mon général-major le Prince votre fils avec sa chère épouse.[3] Outre les liens du

---

[1] Bericht Riedesels, Wien 21. Oktober.

[2] Auf Wunsch des Prinzen Friedrich Eugen hatte der König 1767 die Garantie für die Renunziationsakte des Prinzen Ludwig Eugen von 1763, durch welche dieser für seine Kinder aus der Ehe mit der Gräfin Beichlingen auf die Erbfolge verzichtete (vergl. Bd. 23, 559; 26, 11), und 1771 die Garantie für seine mit den Ständen geschlossene Konvention über die protestantische Erziehung seiner Kinder und für den 1770 zwischen Herzog Karl Eugen und den Ständen geschlossenen Erbvergleich übernommen (vergl. Bd. 31, 101).

[3] Prinz Friedrich Eugen zeigte, Mömpelgard 26. Oktober, dem König die Vermählung seines ältesten Sohnes an und empfahl das junge Paar und sein ganzes Haus seinem Schutz.

sang qui m'unissent à ce cher couple, il suffit qu'ils appartiennent à la maison de V. A. S. Cette qualité seule leur donne des titres bien puissants sur ma tendresse, et Elle peut être très assurée que je ne manquerai jamais de la leur faire éprouver, ainsi qu'à toute la famille de V. A. S., dans toutes les occasions qui se présenteront. Ils m'ont fait le plaisir de passer chez moi, à leur retour de Brunswick, et j'ai tout lieu de présumer que V. A. S. donnera sûrement Son suffrage à Sa bru, la première fois qu'elle aura l'honneur de Lui faire visite. Pour moi, je n'ai fait qu'applaudir à cette union, d'autant plus que je suis persuadé qu'elle fera le bonheur des jeunes mariés et contribuera à la satisfaction de V. A. S. et de ma chère nièce, Son épouse, qui fait et fera constamment un des premiers objets des vœux d'un oncle qui se dit avec l'attachement le plus tendre et le plus inviolable etc.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart.

28 299. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 6 novembre 1780.

En attendant votre dépêche de l'ordinaire d'aujourd'hui, je veux toujours vous entretenir du projet de mariage entre la princesse Élisabeth de Württemberg et un prince de Toscane.

Goertz wird von dem Inhalt des Schreibens des Prinzen Friedrich Eugen von Württemberg an seinen Sohn, Prinz Friedrich, vom 28. Oktober unterrichtet (vergl. S. 9).

Cet extrait de la lettre du duc [Frédéric-] Eugène vous fera sentir, ainsi qu'au comte Panin, auquel vous en ferez confidemment part, qu'il ne faut pas différer à prévenir le coup qui nous menace de la part de l'Empereur, et à substituer à son projet de mariage celui de faire épouser cette Princesse au prince royal de Danemark.[1] Il serait même fort à propos d'entamer cette négociation dès à présent à Copenhague. Pour la Reine douairière, le comte Panin peut compter qu'elle ne se refusera point à sa proposition,[2] mais il me semble que ce ministre ferait à tous égards bien de la faire immédiatement au roi de Danemark.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Bd. 44, 569 f. und 604.
[2] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 285.

28 300. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 5. November: „Le prince Frédéric-Eugène de Württemberg vient de m'écrire une lettre que je crois devoir mettre . . . sous les yeux de V. M., parcequ'elle se rapporte à une commission dont V. M. a chargé le fils aîné de ce Prince. V. M. lui ayant fait conseiller par cette voie d'avoir pour le prince Louis[-Eugène], son frère, de la complaisance et des ménagements dans les affaires qui se traitent avec lui, le prince Frédéric-Eugène assure qu'il n'y manquera pas en tout ce qui sera compatible avec les pactes de sa maison et les intérêts de sa famille. Il désire seulement que V. M. soit informée que, le prince Louis[-Eugène] faisant des demandes qui y sont contraires, et notamment à la convention arrêtée en 1763 lors de son mariage avec la comtesse de Beichlingen,[1] lui, prince Frédéric-Eugène, n'avait pu sans préjudice y acquiescer. Il s'agit principalement de la qualification de *descendance sérénissime* que le prince Louis veut arroger à ses enfants, titre que le prince Frédéric-Eugène ne croit pouvoir reconnaître, sans nuire aux intérêts des siens propres et à la sûreté de leur succession future au duché. C'est-là en substance ce que ce Prince me charge dans sa lettre d'exposer très humblement à V. M." Finckenstein bittet um Weisungen für die Antwort.

Potsdam, 6 novembre 1780.

C'est pour favoriser ses propres intérêts que j'ai donné au duc [Frédéric-]Eugène de Württemberg le conseil dont il fait mention dans sa lettre ci-jointe de retour à votre adresse en date du 20 d'octobre dernier. Je n'ai voulu que prévenir les torts qu'une més-intelligence entre les deux frères pourrait amener peut-être au Duc mon neveu relativement à la succession de sa famille, et jamais mon idée n'a été de lui demander une complaisance qui fût contraire à ma propre garantie.

Il serait seulement à souhaiter que ce même Duc fût tout aussi attentif à me complaire dans le refus que je lui ai conseillé de donner au mariage projeté de sa fille cadette avec l'aîné prince de Toscane. Mais la copie ci-jointe de sa réponse du 28 d'octobre à mon général-major, son fils,[2] indique assez qu'il est encore indécis et vacillant sur le parti à prendre, et que, sous prétexte d'ignorer entièrement le projet en question, il veut gagner du temps et attendre que l'Empereur lui en fasse la proposition formelle, pour se décider en conséquence; ce qui peut-être pourrait traîner jusques à la fin de février ou au commencement de mars prochain, où l'Empereur compte de s'aboucher avec lui à Stuttgart, à l'occasion de son voyage en Flandre. Quoi qu'il en soit, j'espère qu'après que le comte de Gœrtz, ainsi que je viens de le lui enjoindre,[3] aura fait confidemment part de la substance de cette lettre au comte de Panin, ce ministre sentira la

---

[1] Vergl. S. 10, Anm. 2.
[2] Vergl. S. 9.
[3] Vergl. Nr. 28 299.

nécessité de faire incessamment la proposition formelle au roi de Danemark pour le mariage de son Prince royal avec ladite Princesse, et comme cette union ne saurait que flatter également le Duc, nous y gagnerons toujours autant que d'y attirer son attention et de diminuer d'abord l'impression que la proposition de l'Empereur pourrait faire sur lui.

Der Schluß betrifft Familien-Angelegenheiten eines schlesischen Adligen.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 301. A L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE À SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 6 novembre 1780.

Madame ma Sœur. La crainte d'importuner V. M. I. et de La distraire de Ses importantes occupations, m'a fait balancer si je prendrais la plume ou non pour Lui écrire; mais l'enthousiasme de la reconnaissance l'a emporté sur toute autre considération. Je me suis dit: „Ne marquerai-je pas à cette grande Princesse toute la sensibilité que mon cœur ressent de l'accueil favorable qu'elle a daigné faire à mon neveu?[1] Puis-je lui laisser ignorer la joie et la vive émotion que j'ai ressenti[es] en apprenant de la bouche de mon neveu ce qu'elle a la bonté de me confirmer par sa lettre,[2] la continuation de ses bontés et de l'amitié qu'elle daigne me témoigner?" Non, Madame, il n'y avait pas moyen de garder le silence, à moins d'avoir un cœur de rocher; il faut que la reconnaissance éclate et se fraie un chemin pour percer; un vase trop rempli de liqueur déborde, et ce de quoi l'imagination est trop pleine, échappe. Que V. M. I. me pardonne donc mon importunité dont Elle-même est la cause, et qu'Elle ait quelque indulgence pour un vieillard qui, ne pouvant L'admirer de près, ne veut pourtant pas Lui laisser ignorer la vive impression que le nom et les actions immortelles de la grande Catherine font sur lui. Mais permettez, Madame, de vous dire en

---

[1] Für den Besuch des Thronfolgers Friedrich Wilhelm in Petersburg vergl. Bd. 44, 602—604.

[2] Katharina II. schrieb, Petersburg 1. Oktober (a. St.): „Si, pendant le séjour du Prince de Prusse à ma cour, j'ai pu le convaincre de la sincérité de mes intentions, de ma haute vénération pour les éminentes vertus de V. M., de ma parfaite estime et considération pour Sa personne, mes vœux seront remplis. Au reste, cette ville naissante et toutes choses encore dans l'enfance chez nous ne saurai[en]t guère fournir d'objets intéressants ni frapper la vue ou l'ouïe de ceux qui, dès le berceau, sont accoutumés à voir et entendre les faits et les dits d'un grand homme, d'un héros, d'un roi philosophe, guerrier et législateur que je regretterai toujours de n'avoir pu voir ni ouïr que dans un âge où le respect tient lieu d'entendement." Die Zarin hatte den König zuletzt im Januar 1744 auf ihrer Brautreise nach Petersburg in Berlin gesehen (vergl. Bd. 3, 402).

même temps que, s'il fut très difficile de gouverner l'empire romain du temps d'Auguste et des premiers empereurs, à cause de sa grande étendue, il l'est bien davantage de gouverner le vaste empire de Toutes les Russies, qui contient en milles carrées presque le double que ce que les empereurs romains ont jamais possédé. V. M. I. crée d'une main et gouverne de l'autre. Il semble presque que le génie humain ne pouvait suffire à une aussi vaste besogne. Ma petite sphère limitée dans d'étroites bornes peut se comparer à une terre qu'un gentilhomme a sous ses yeux et dont avec trois pas il a parcouru toute l'étendue, et comme en mécanique bien des machines peuvent se faire en petit qui ne réussissent pas en grand, à cause que la résistance diminue la force du mouvement, il en est de même de toutes ces petites choses qui ne méritent pas l'attention du public: on voit en passant une miniature, mais l'œil des connaisseurs ne fixe ses regards que sur les grands tableaux des plus célèbres maîtres. Que V. M. I. permette au moins que ma faible voix se mêle aux acclamations publiques qui Lui sont dues à si justes titres, et qu'Elle soit persuadée que je n'ai pas le cœur de Lui écrire sur ce sujet tout ce que je pense et dont je puis m'expliquer plus librement avec les autres, sans blesser Sa modestie. Je suis avec tous les sentiments du plus sincère attachement et de la plus haute considération, Madame ma Sœur, de V. M. I. le fidèle frère et allié

Federic.

Nach Abschrift der Kabinettskanzlei; die Ausfertigung war eigenhändig.

28 302. AU GRAND-DUC DE RUSSIE À SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 6 novembre 1780.

Monsieur mon Frère. Je manquerai plutôt de termes pour exprimer ma sensibilité que de reconnaissance pour marquer à V. A. I. à quel point j'ai été touché de la réception qu'Elle a daigné faire à mon neveu, et des choses obligeantes et pleines d'amitié qu'Elle a eu la bonté de m'écrire.[1] Il est bien rare de trouver des particuliers, à plus forte raison des princes, capables d'aimer, ce que les anciens ont appelé la plus belle passion du sage. V. A. I. m'a donné tant de marques de Son amitié, en tant d'occasions, que c'est à moi à chercher les moyens de Lui en témoigner la plus vive reconnaissance; au moins rien ne sera capable d'effacer de mon cœur la profonde

[1] Großfürst Paul schrieb, Petersburg 1./12. Oktober: Le Prince de Prusse „a bien voulu se charger, Sire, d'être l'interprète de mes sentiments pour V. M., et j'ose m'en rapporter à lui et à son témoignage sur leur vérité et sincérité comme à celui d'un ami."

impression que Son séjour dans ces contrées[1] y a laissée. Je me rappelle avec un secret contentement le plaisir que j'ai eu de L'entendre et de lire, pour ainsi dire, dans Son âme les sentiments magnanimes, nobles, grands et vertueux que la nature bienfaisante y a gravés. Il ne me reste qu'à faire des voeux pour la conservation d'un prince dont la vie [nous] doit être aussi chère et précieuse qu'aux sujets de cette vaste monarchie qui lui a donné naissance. Ces vœux sont aussi fervents que sincères, personne n'étant avec un plus tendre attachement ni avec une plus haute considération que, Monsieur mon Frère, de V. A. I. le fidèle frère, oncle et ami

Federic.

Nach Abschrift der Kabinettskanzlei; die Ausfertigung war eigenhändig.

28 303. À LA GRANDE-DUCHESSE DE RUSSIE À SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 6 novembre 1780.

Madame ma Sœur. Mon neveu m'a comblé de joie en me rendant la lettre de V. A. I.[2] et m'assurant en même temps que Son vieil oncle n'était pas tout à fait effacé de Sa mémoire. J'osais m'en flatter, ma chère nièce, d'autant plus que je connais votre excellent caractère. Mais je suis encore obligé de vous faire le plus sincère remercîment et vous témoigner ma vive reconnaissance d'une lettre que vous avez eu la bonté d'écrire.[3] Je n'oublierai jamais cette marque d'affection que vous avez daigné me donner, et si quelque chose était capable d'augmenter ma tendresse et mon attachement pour votre personne, c'est ce procédé généreux et cette assistance que vous me prêtez. V. A. I. peut être sûre que j'ai un cœur sensible, et que de pareilles démarches se gravent plus profondément que le fer n'agit sur l'airain.

Le Prince votre frère a passé ici avec sa jeune épouse.[4] Ils ont eu des bals auxquels la jeune Princesse a pris assez de goût. C'est un plaisir de la jeunesse qui ne se perd que trop vite et qui est aussi innocent qu'agréable.

Mon neveu ne nous parle que de Pétersbourg, des bontés de l'Impératrice, de ses éminentes qualités, de l'accueil distingué de VV.

---

[1] Im Sommer 1776 (vergl. Bd. 38, 546, 547).
[2] D. d. Petersburg 1./12. Oktober. [Charlottenburg. Hausarchiv.]
[3] Für das Schreiben der Großfürstin Maria Feodorowna an ihre Eltern in der Frage der Vermählung ihrer Schwester Elisabeth mit dem Erzherzog Franz von Toskana vergl. Bd. 44, 542 und 604.
[4] Vergl. S. 11.

AA. II.; enfin, quoique de corps je suis dans ce pays-ci, mon esprit se transporte dans ces conversations au bord de la Néva; je crois y être et admirer moi-même toutes les merveilles que d'autres me content de Pétersbourg. Je suis avec le plus tendre attachement et la plus haute considération, Madame ma Sœur, de V. A. I. le fidèle frère, oncle et ami

Federic.

Nach Abschrift der Kabinettskanzlei; die Ausfertigung war eigenhändig.

28 304. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.[1]

Potsdam, 7 novembre 1780.

Devant supposer qu'à la réception de la présente vous serez rendu infailliblement à l'endroit de votre mission et vous y trouverez en possession de la gestion des affaires, je préfère par cette raison de vous communiquer préférablement qu'au sieur Axt les observations qu'une dépêche en date du 28 du mois passé d'octobre que je viens de recevoir enfin de la part de ce dernier, me fournit de faire en réponse sur les objets qu'elle renferme.

La retraite projetée des troupes russes de la Pologne dont il y est question, ne m'est nullement inconnue. Malgré toutes mes représentations pour faire changer d'avis là-dessus, il a été impossible d'en faire revenir la cour de Pétersbourg.[2]

Je n'ignore pas non plus la résolution de cette même cour, dont il fait mention, de rappeler le comte de Stackelberg de Varsovie pour y envoyer un neveu du prince Potemkin. Mais quelque fâcheux et désagréables, comme vous le sentirez, que me soient de pareils évènements, je doute malgré tous mes efforts, ainsi que vous le donnerez à connaître au comte de Stackelberg, pouvoir y apporter le moindre remède, vu que ce sont les idées propres de l'impératrice de Russie, qui ne lui ont été suggérées de personne et auxquelles, par conséquent, elle tient ferme et d'une manière absolue.

Comme il est certain en attendant que les Autrichiens ne manqueront pas de profiter de ces circonstances et d'en tirer tout le parti possible, je vous enjoins de tâcher, de votre côté, suivant la proposition faite par votre prédécesseur le sieur Axt, et à quelle fin je vous renvoie au contenu de sadite dépêche, qui doit se trouver aux archives de la mission, à former là où vous êtes, sous la direction de l'ambassadeur de Russie, comte de Stackelberg, un parti en ma

---

[1] Buchholtz war zum Nachfolger von Axt ernannt (vergl. Bd. 44, 518).
[2] Vergl. S. 5.

faveur, aussi considérable que possible, et qui puisse contre-balancer celui que la cour de Vienne pourra y avoir.[1]

Der Schluß betrifft die Zustellung von Durchfuhrpässen an König Stanislaus.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 305. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 7 novembre 1780.

Der König übersendet seine Antworten an Katharina II. und das Großfürstenpaar (Nr. 28 301—28 303).

Mais je viens d'apprendre de bonne part des nouvelles de Pologne qui sont un peu alarmantes, et qui ne me font appréhender que trop que l'Empereur s'est servi du prince Potemkin pour disposer sa souveraine à retirer ses troupes de ce royaume,[2] afin de laisser au parti autrichien, qui s'y renforce de jour en jour, les coudées plus franches de favoriser ses vues ambitieuses et de gagner par leurs intrigues cet ascendant que la Russie y a soutenu jusques ici au vrai avantage de la tranquillité de cette république. En effet, je crains plus que jamais qu'à mesure que la Russie ne pourra plus appuyer son système en Pologne par la présence de ses troupes, les menées sourdes de l'Empereur ne tarderont pas d'y ramener de nouveaux troubles, qui ne sauraient qu'éclater à la fin dans une guerre ouverte, puisque, au cas que, pour les apaiser, la Russie y ferait rentrer des troupes, l'Empereur, au cri de son parti, s'y croira également autorisé, et de cette façon le feu de la dissension sera bientôt attisé au point qu'il ne saurait plus être étouffé, et qu'un nouvel embrasement en sera immanquablement la suite. Les plus clairvoyants Polonais même sont agités de ces appréhensions et craignent qu'après la sortie des troupes russes leur patrie ne se ressente de nouveau de toutes les horreurs de ces divisions intestines qui l'ont déchirée ci-devant, et qui ne sauraient que tourner au préjudice de la Russie et de ses alliés et favoriser les vues ambitieuses d'agrandissement de l'Empereur, tant sur la Pologne que partout ailleurs, et qu'alors, à moins d'une guerre ouverte, il serait impossible d'y faire rentrer les troupes

[1] Axt schloß seinen Bericht mit der Betrachtung, „que, la cour de Russie persistant dans son plan d'abandonner les rênes de son pouvoir et de son influence primitive en Pologne et n'ayant par conséquent plus tant de ménagements à garder relativement à la jalousie de ladite cour, V. M., pour gagner à Son tour de l'influence en Pologne, jugeât à propos de Se former un parti à Elle; cette entreprise serait aisée à effectuer, sans avoir besoin d'y employer des sommes." Weitere Einzelheiten folgen.

[2] Bericht von Axt, Warschau 28. Oktober.

russes, ainsi que très difficile et douteux de regagner cette influence primitive sur le gouvernement de Pologne, qui avait coûté tant de sang et d'argent à la Russie.

Vous aurez soin de faire confidemment part au comte Panin de toutes ces nouvelles et de lui faire observer, à cette occasion, combien il importait à la Russie de conserver ses troupes en Pologne et d'avoir à Varsovie un ministre fin, délié et clairvoyant, non seulement pour soutenir le Roi, mais encore pour y faire éventer et éluder à temps toutes les intrigues autrichiennes.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 306. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 1. November: „L'Empereur ne cesse de courir et paraît de jour en jour se dégoûter plus de ce qui exige de l'application suivie. A peine est-il de retour de Bohême, qu'il court le cerf le matin, et le soir on le voit au spectacle et dans toutes les maisons particulières qui reçoivent compagnie, et il arrange déjà tout, pour partir au mois de février pour les Pays-Bas,[1] d'où probablement il ira en Hollande, et comme il passera Stuttgart en commençant ce voyage, on pourra peut-être observer sur les lieux mêmes ce que le Duc voudra décider sur le mariage qu'on lui propose ici avec l'archiduchesse Élisabeth,[2] mais surtout ce que l'Empereur médite dans sa tête et brasse eu égard aux Princesses, sœurs de la grande-duchesse de Russie,[3] lesquelles probablement ne manqueront pas de se trouver avec leurs parents à Stuttgart."

Potsdam, 8 novembre 1780.

Votre dépêche du 1er prouve bien que l'activité de l'Empereur ne connaît point de bornes, et que dans tout temps elle est la même. C'est assez l'apanage de l'âge de vigueur où il se trouve, qui fait que l'on veut toujours être occupé, et qu'au défaut d'affaires on cherche d'autres objets pour s'amuser.

Ce que dans le moment présent je suis le plus curieux de savoir, c'est le vrai local des forteresses qu'il veut bâtir. Jusques ici je n'en ai eu que des informations très imparfaites, et j'ai cru que vous seriez plus à même que personne à me nommer les différentes villes ou endroits qu'il a choisis pour cette bâtisse. En général, s'il y a eu un temps où c'est de vous que j'attends des nouvelles intéressantes et où je ne suis pas à même de vous en donner, c'est dans cette époque, si riche à Vienne en projets nouveaux et si stérile chez nous.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. S. 6.

[2] Vergl. Bd. 44, 608.

[3] Friederike Elisabeth Amalie Auguste und Elisabeth.

28 307. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 24. Oktober, über eine Unterredung mit Panin: „Il supplie V. M. d'être persuadée qu'il regarde une association avec les États de l'Empire pour le maintien de leurs Constitutions[1] comme très nécessaire, pour mettre une digue aux vues ambitieuses de la cour de Vienne; qu'il la croyait propre pour maintenir le repos de l'Europe, utile au système établi entre la Russie et la Prusse et avantageuse même à son propre empire; que V. M. n'ignorait pas qu'il y avait toujours visé; que dans ce moment il en sentait la nécessité et, que par là Elle daignerait être persuadée qu'il s'en occuperait incessamment avec suite pour la faire réussir; mais qu'à l'heure qu'il est, il osait La supplier de lui donner encore du répit; que V. M. savait qu'il lui avait fallu imaginer cette association maritime,[2] pour éviter à l'Europe une guerre générale; que, dans le moment présent, cette affaire absorbait entièrement toute son attention; que toutes les cordes étaient tendues, pour la faire réussir et pour rendre inutiles les efforts de l'intrigue et de la cabale. Il ajouta que je voyais de mes yeux tous les manèges qu'on faisait jouer. Il glissa que l âge plus avancé de sa souveraine et le pouvoir et l'arrogance du favoritisme augmenté [dans] cet instant[3] qu'il regarde comme une crise et comme décisif, ne lui permettai[en]t pas de s'occuper d'aucun autre objet; mais que, dès qu'il aurait vaincu les difficultés de cette affaire, alors il vouerait toute son attention à cette association dans l'Empire; que la mission du baron d'Asseburg[4] serait le premier pas qu'il ferait, et qu'il se concerterait avec V. M. pour faire réussir un projet aussi utile. Il est vrai, Sire, que dans le moment présent, et je le sais non seulement par tous ceux qui ont sa confiance, combien il est occupé à rendre inutiles les intrigues de la cour de Londres, appuyées par le crédit du prince Potemkin, mais je [le] vois encore par mes propres yeux, combien les efforts redoublés du sieur Harris doivent exciter son attention . . .

L'Empereur a écrit, il y a dix jours, une lettre au comte de Cobenzl, en partie chiffrée, mais de laquelle les passages suivants se sont trouvés en clair. Il lui dit d'abord qu'il saurait que la guerre épiscopale venait de se terminer heureusement[5] contre la volonté de son bon ami, le roi de Prusse; que V. M. en enrageait, et qu'Elle en prendrait la jaunisse, mais pour le bonheur de ceux qui s'intéressaient à Elle, Elle ne savait la faire prendre aux autres et répandre le fiel sur eux, sans en garder quelque chose pour Elle; que le Prince de Prusse serait à l'heure qu'il est, ici; qu'il aurait soin de l'observer, pour voir s'il s'agissait d'une négociation; qu'il ne le soupçonnait pas; qu'il croyait que ce n'était pas le moment de faire une alliance entre la Russie et l'Autriche, mais qu'il fallait entretenir la première dans des dispositions favorables, pour que, lors d'un évènement, elle ne fît rien contre eux. Ce Prince a ajouté dans un post-scriptum de faire ses compliments à tous ceux qui se souvenaient de

---

[1] Für den Vorschlag des Königs, mit Rußland und den evangelischen deutschen Fürsten einen Bund zum Schutze Deutschlands gegen Österreich zu bilden, vergl. Bd. 44, 492. 493. 496. 531. 591 und 602.

[2] Vergl. Bd. 44, 593. 594.

[3] Vorlage: augmenté l'exigent que cet instant.

[4] Für die geplante Sendung von Asseburg als russischer Gesandter im rheinischen Kreis vergl. Bd. 43, 330; 44, 591 und 602.

[5] Mit der Wahl Erzherzog Maximilians zum Koadjutor in Cöln und Münster (vergl. Bd. 44, 566—569 und 581. 582).

lui,[1] qu'il comptait parmi ses amis le prince Potemkin et le sieur de Betzky; que, pour le comte de Rumänzow, il ne chargeait le comte de Cobenzl de rien pour lui, parcequ'il était absent, mais qu'il devait dire à son fils qu'il pensait toujours à lui, et qu'il espérait qu'il en ferait autant. Je puis garantir à V. M. la vérité de tout ceci."

Goertz bittet um einen neuen Chiffre, „bien complet et d'un système différent de l'ancien; car on copie toutes les dépêches."

Potsdam, 8 novembre 1780.

C'est bien la lettre la plus singulière qu'on puisse imaginer, que celle de l'Empereur au comte de Cobenzl, dont votre dépêche du 24 d'octobre dernier m'apprend quelques détails; le passage surtout qui me regarde, part sûrement de l'abondance du cœur de ce Prince. C'est bien dévoiler sans détour et sans figure ses sentiments et ses dispositions. Je ne suis cependant nullement fâché que cette lettre soit tombée sous les yeux du ministère de Pétersbourg; elle pourra convaincre le comte Panin de toute la vérité de ce que j'ai avancé sur le voyage de ce Prince en Russie et ses vues pernicieuses.[2]

Un autre article qui m'a frappé, c'est la crise du favoritisme. Jamais je n'aurais cru qu'une pareille bagatelle pût influer, à ce point, sur les affaires ni exiger un si long espace de temps pour être décidée, et je me flatte aussi que cette incertitude ne durera plus que quelques jours, et que les affaires rentreront alors dans leur train ordinaire.

Ce que vous ajoutez du prince Potemkin, me rend plus circonspect avec lui. Ce dont vous pouvez être très persuadé, c'est que ce n'est pas d'aujourd'hui que je me défie de ce favori; mais cette qualité même m'impose la loi de le ménager au possible. En effet, il serait contre le bon sens d'indisposer une personne de son importance contre mes intérêts. Comme il a toute la confiance de sa souveraine, je voudrais plutôt savoir quelque moyen de le captiver; mais celle-ci le comblant de richesses et lui accordant tout ce que son cœur désire, les présents ne feront aucune impression sur son esprit. S'il y a encore quelque ressource de se mettre bien avec lui, ce serait de pouvoir flatter et favoriser son ambition, et si vous savez quelque occasion à le faire, vous ne manquerez pas de me l'indiquer.

Die Übersendung eines neuen Chiffre wird zugesagt.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 308. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 7. November, auf den Erlaß des Königs vom 6.[3]: „J'ai eu soin de répondre au prince Frédéric-Eugène de Württemberg

[1] Für den Besuch Kaiser Josephs in Rußland vergl. Bd. 44, 585 und 595—597.
[2] Vergl. Bd. 44, 597 f. und 601 f.
[3] Vergl. Nr. 28 300.

conformément aux sentiments qu'Elle m'a fait connaître sur les motifs qui L'avaient engagée à lui conseiller les ménagements nécessaires pour le duc Louis[-Eugène], sans avoir jamais eu l'idée d'exiger une complaisance de sa part qui pût préjudicier à ses intérêts et qui fût contraire à la garantie de V. M.[1]

Il serait sans doute à désirer que ce Prince répondît aux marques d'amitié et de bonté que V. M. lui donne, et qu'il témoignât plus de déférence pour Ses avis dans l'affaire importante du mariage de la Princesse, sa fille, avec un prince autrichien, mais je suis obligé de convenir que sa lettre que V. M. a eu la bonté de me communiquer, prouve assez clairement que cette alliance avec la famille impériale paraît flatter sa vanité et son ambition, et qu'il veut se ménager la liberté d'y donner les mains à moins d'une alliance qui puisse le dédommager des avantages qu'il espère peut-être de se procurer par cette union. Celle du prince royal de Danemark que V. M. lui a déjà fait entrevoir,[2] devrait bien lui paraître telle, et je me flatte que les lettres de la Grande-Duchesse le ramèneront à des sentiments plus conformes à ses véritables intérêts et préviendront les mauvais effets qu'on aurait à craindre sans cela de son entrevue avec l'Empereur,[3] surtout si le comte Panin se presse d'entamer la négociation du mariage projeté avec la cour de Danemark."

Potsdam, 8 novembre 1780.

Quoique mes ordres précédents vous auront fait voir assez que je n'ai pas lieu d'être édifié de la lettre du duc [Frédéric-]Eugène de Württemberg à son fils et que mon jugement sur son contenu est parfaitement analogue au vôtre, il me semble cependant que j'ai rempli ma tâche, et que je n'ai négligé aucune voie, pour ramener ce Prince du projet de mariage de l'Empereur et lui faire préférer le nôtre. De tout temps cependant je lui ai trouvé un grand fonds de vanité, toujours accompagnée de beaucoup de légèreté, et avec de telles dispositions, l'on ne saurait guère se promettre de grands succès. C'est une de ces passions qui résiste le plus à la voix de la raison, et pour la combattre, il faut sans doute lui présenter d'autres objets analogues pour se satisfaire. Un mariage de sa Princesse avec le prince royal de Danemark pourrait en effet opérer cette heureuse révolution, et la lettre de sa fille la Grande-Duchesse[4] le lui ayant mis en perspective, il faut voir si son ambition ne se sentira pas doublement flattée par la proposition en elle-même et par le canal par lequel elle lui parvient. Si cette lettre reste sans succès, je ne vois pas à quel Saint s'adresser, pour le faire changer d'idées et de sentiments. Il n'est plus si bien avec ma nièce, son épouse, qui autrefois avait quelque ascendant sur lui. On dit qu'à l'exemple de ses frères il entretient maintenant une maîtresse qui le gouverne à son gré, et ce gouvernement est despotique.

---

[1] Vergl. S. 10, Anm. 2.
[2] Vergl. Bd. 44, 604.
[3] Vergl. S. 12.
[4] Vergl. S. 15, Anm. 3.

Finckenstein wird beauftragt, einen neuen Chiffre für Goertz, seinen Wünschen entsprechend, anfertigen zu lassen (vergl. S. 20).

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 309. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 9 novembre 1780.

Mes dernières nouvelles de Russie fournissent un nouveau trait de la présomption de l'Empereur dans ses intrigues, qui peut servir de supplément à ce que, selon votre dépêche du 30 octobre dernier, vous en avez dit au comte de Maurepas.[1]

Goltz wird nach dem Bericht von Goertz, Petersburg 24. Oktober, von dem Inhalt des Schreibens des Kaisers an Cobenzl (vergl. S. 19 f.) unterrichtet.

Cette lettre dont vous confierez l'extrait aux comtes de Maurepas et de Vergennes, n'a pas peu contribué à dévoiler à la Russie l'âme fausse et double de l'Empereur, ainsi que les projets de son ambition sans bornes. D'ailleurs, ce Prince, se voyant arrêté dans leur exécution par le vide qu'il trouve dans toutes ses caisses, anticipera son voyage en Flandre et s'est proposé de partir déjà au mois de février pour ses États héréditaires dans le Brabant, afin d'y établir de nouveaux impôts, capables de favoriser tous ses vastes projets.[2]

Au reste, je regarde les campagnes navales comme passées pour cette année-ci; mais on m'assure que l'Angleterre a formé le dessein de se procurer les fonds nécessaires pour l'année qui vient, au moyen de quelques milliers de coupons pour la valeur de plusieurs millions de livres sterling, qu'elle veut mettre en circulation, et si ce projet a lieu, ce sera, à mon avis, le préliminaire d'une banqueroute générale.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 310. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 9 novembre 1780.

Que voulez-vous que je dise sur votre dépêche du 2 de ce mois?[3] Il paraît trop clairement par son contenu et par tout ce que vous avez marqué ci-devant, que la république de Hollande est sans nerf et fermeté; qu'on y manque, par conséquent, de hardiesse pour parler décidément et d'une manière à terminer tout de suite l'affaire de son

[1] Über die Entfernung der dem Wiener Hofe mißliebigen Minister in Cöln und Mannheim, Fürstenberg und Jacobi (vergl. Bd. 44, 476. 492 und 499).

[2] Vergl. Nr. 28 294.

[3] Thulemeier berichtete über Haltung und Entschließungen einzelner Stände und Provinzen zu der Frage des Beitritts zum Bunde der „bewaffneten Neutralität" (vergl. Nr. 28 296).

accession à l'association maritime des puissances neutres proposée par la Russie. C'est-là mon sentiment.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 311. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 10 novembre 1780.

Quand on fait tout ce qu'on peut, pour prévenir les pernicieux projets de ses ennemis, le reste dépend de l'arbitre suprême des évènements.[1] C'est la tâche que j'ai remplie relativement au mariage que l'Empereur, cet ennemi implacable de ma maison, médite de bâcler entre ma petite-nièce et un de ses neveux de Toscane. Mon frère le prince Ferdinand, ma nièce la Grande-Duchesse, ainsi que mon général-major, son frère, tous les trois m'ont prêté leurs plumes, pour faire avorter un projet aussi contraire à mes intérêts,[2] et je n'ai même pas négligé de mettre la France au fait de cette nouvelle trame autrichienne,[3] pour la rompre, pendant qu'on en est encore le maître. Quelque diligence que j'aie apportée à faire jouer tous ces différents ressorts, je ne suis pas sans crainte que le Duc ne se soit laissé embéguiner par les cajoleries de l'Empereur, mais comme je ne connais point d'autre digue à opposer, il faut attendre avec tranquillité le succès de mes soins et de mes peines.

Chaque souverain a ses amorces, pour attirer les autres dans son parti. La dernière dépêche du baron Le Chambrier du 21 d'octobre en présente un nouvel exemple dans les égards distingués que l'Angleterre éprouve de la part de la cour de Turin.[4] L'espérance d'obtenir quelques subsides, en est apparemment le motif, et il n'est pas à douter que cette perspective n'ait ébloui la Sardaigne au point de se donner entièrement à l'Angleterre, au vrai préjudice de ses propres intérêts.

Der König fordert Auskunft über einen Baron von Hagen, der nach dem „Rapport von denen ein- und auspassirten Fremden", Berlin 9. November, „in eigener Verrichtung von Wien" eingetroffen ist.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Finckenstein schrieb, Berlin 9. November: „Il faut espérer que les lettres de la grande-duchesse de Russie ne seront pas sans effet, et qu'on pourra prévenir les intrigues autrichiennes au moyen de l'alliance avec la cour de Danemark." Vergl. Nr. 28 308.

[2] Vergl. Nr. 28 297 und Bd. 44, 604.

[3] Vergl. Nr. 28 295.

[4] Chambrier berichtete: „La puissance pour qui le roi de Sardaigne paraît avoir des égards distingués, est l'Angleterre." Einige Beispiele dafür folgen.

28 312. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 11 novembre 1780.

Vous vous faites illusion selon votre dépêche du 1er. Il ne s'agit plus tant du mariage du duc régnant de Württemberg;[1] son attachement inviolable à sa maîtresse a fait sentir à l'Empereur que ce serait peine perdue de vouloir lui donner une épouse. C'est plutôt le duc [Frédéric-]Eugène son frère que ce Prince tente d'embéguiner pour promettre un de ses neveux de Toscane à sa fille cadette. Toutes les nouvelles qui me sont parvenues de ce projet, contiennent tant de particularités qu'on ne saurait douter de son existence,[2] et qui exigent toute l'attention possible pour l'éluder. C'est dans la vue de le faire réussir, que l'Empereur anticipera son voyage en Flandre et s'y rendra déjà au mois de février par Stuttgart, où il compte de rencontrer le duc [Frédéric-]Eugène, pour s'aboucher avec lui sur le même sujet;[3] de sorte que, le cas existant, vous aurez soin d'avoir l'œil au guet pour observer tout ce qui se passera, et m'en rendre compte.

D'ailleurs, on m'a voulu assurer ici que ce Duc, à l'exemple de son frère, entretient également des maîtresses, ce qui a donné lieu à des brouilleries avec ma nièce son épouse,[4] et vous ne manquerez pas d'approfondir si ce bruit est bien fondé, pour me rapporter tout ce que vous en pourrez pénétrer.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 313. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 27. Oktober: „Je ne puis, Sire, dissimuler qu'une souveraine, enivrée de sa propre gloire par trop de succès, de jour en jour plus assujettie à l'ascendant du favori, celui-ci étant toujours opposé au ministre, et le ministre même, quoique sage et prévoyant, manquant, tant par l'âge que fatigué par des contradictions, d'énergie nécessaire, fait appréhender que ce n'est pas le moment où l'on puisse se flatter d'une coopération bien sérieuse de la part de la Russie, et c'est-là ce que je craignais que l'Empereur n'ait que trop pénétré. Dans ces circonstances, selon mon faible jugement, il ne s'agit présentement que de conserver le système; mais ce n'est que dans l'avenir qu'on pourra se promettre un concours efficace et des avantages réels.

---

[1] Madeweiß berichtete: „Je viens . . . d'apprendre de bonne part que le Duc n'a pas changé de conduite pendant mon absence envers la comtesse de Hohenheim." Vergl. Bd. 44, 608 f.

[2] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 242.

[3] Vergl. S. 6 und 12.

[4] Vergl. S. 21.

Pour cet effet il importera essentiellement que l'Empereur ne réussisse encore dans son projet dangereux de marier le prince de Toscane avec la sœur de la grande-duchesse de Russie. Le comte Panin a appris avec plaisir que V. M. a déjà fait l'ouverture en Danemark, pour faire épouser cette Princesse au Prince royal.[1] Il regarde ce mariage comme très convenable et même comme très avantageux aux intérêts de la Russie, qui en a d'être toujours bien unie avec le Danemark. En lui disant que V. M. désirerait que la Grande-Duchesse s'employât auprès de ses parents, pour les éloigner de l'idée du mariage pour sa sœur avec un Prince autrichien, il m'a répété encore qu'elle l'avait déjà fait,[2] que, par la tendre amitié qu'elle portait au Prince de Prusse, ce Prince par ses instances avait d'abord obtenu cette démarche.[3] Mais ce ministre y a ajouté une confidence . . . Il me dit que sûrement la Grande-Duchesse était dévouée à V. M., mais qu'aimant tendrement ses frères, il ne me cachait pas qu'elle était affligée de savoir que les deux cadets[4] qui se trouvaient à votre service, avaient eu le malheur de vous déplaire, qu'il savait qu'elle s'en était ouverte envers le neveu de V. M., et qu'elle serait consolée, si elle savait que V. M. leur rendait Son ancienne bienveillance . . .

Je reçois dans ce moment les ordres de V. M. du 14,[5] par lesquels je vois que je ne me suis point trompé en regardant le projet de marier la sœur de la Grande-Duchesse avec le prince de Toscane comme extrêmement pernicieux, et j'ose avouer avoir frémi en l'apprenant. Connaissant également l'activité prodigieuse de la cour de Vienne et la lenteur de celle-ci, je me suis servi sur-le-champ de ma liaison avec le chargé d'affaires de Danemark[6] que j'ai engagé, sans lui dire le secret, d'écrire au sieur de Guldberg, qui a la confiance de la Reine et du prince Frédéric et qui est contre le parti anglais, pour proposer ce mariage du Prince royal comme un nouveau moyen de s'attacher la Russie; mais en cas que la cour de Danemark voulût aussi lambiner tant que la faction anglaise y mette des obstacles, le danger serait éminent, et comme je ne connais point de bornes à mon zèle pour les intérêts de V. M., j'ose hasarder de Lui dire que, pour parer le coup, je n'entreverrais alors pour unique moyen qu'Elle daignât Se décider à demander la Princesse à ses parents, pour la faire élever à Sa cour, en la destinant au Prince, Son petit-neveu. Pardonnez, Sire, mais ce projet m'a trop fait frémir et m'a paru trop tendre au bouleversement de tout le système."

Potsdam, 11 novembre 1780.

Je ne sais que trop que les affaires s'expédient lentement à la cour où vous êtes; c'est un de ses péchés originels, et c'est, pourquoi ce que vous en observez dans votre dépêche du 27 d'octobre, ne me surprend nullement. Mais malgré cela je ne saurais m'empêcher de les lui représenter telles qu'elles sont, pour voir si, à force de les lui montrer dans leur vrai jour, elles n'excitent pas son attention et l'engagent à mettre plus d' activité dans ses opérations. Cela me paraît surtout nécessaire au sujet du projet de mariage à Montbéliard,

[1] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 244.
[2] Vergl. Bd. 44, 542.
[3] Vergl. Bd. 44, 501.
[4] Die Prinzen Ludwig und Eugen.
[5] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 251.
[6] Schumacher.

depuis que la Russie a mis en liberté et transplanté en Danemark la famille du duc Antoine-Ulric. Je me réfère, à cet égard, à ce que je vous en ai dit dans mes ordres précédents,[1] qui vous seront entrés depuis. Peut-être, après avoir exécuté ces ordres, le comte Panin sentira plus la nécessité indispensable d'éluder le plus tôt possible le projet de l'Empereur et d'y substituer celui de faire épouser la princesse de Württemberg au prince royal de Danemark. Quant à votre idée de la réserver pour mon petit-neveu, elle est sujette à différents inconvénients, et la disproportion de leur âge[2] n'en est pas le moindre.

Pour ce qui est, au contraire, de la confidence que le comte Panin vous a faite de la peine de la Grande-Duchesse de voir ses deux frères cadets à mon service dans une espèce de disgrâce, vous n'avez qu'à l'assurer que, si j'avais eu quelque sujet d'être mécontent d'eux, tout était raccommodé; qu'il n'en était plus question du tout, et que je leur avais rendu toute ma bienveillance.

Les intrigues intérieures de la cour où vous êtes, au contraire, sont hors de ma sphère. Je n'y entends rien. Il ne convient même point que des étrangers s'en mêlent, et il suffit d'en être instruit, pour juger de l'influence qu'elles pourraient avoir sur les affaires.

Mais pour les affaires d'Allemagne, il serait fort à souhaiter que la Russie y intervienne sans délai et tout de bon, pour renforcer la digue que les bien-intentionnés désirent tant d'opposer au torrent impétueux du despotisme autrichien.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 314. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein übersendet, Berlin 11. November, einen von Zinzendorff ihm mitgeteilten „Extrait des dernières nouvelles de l'Empire", „qui contient de nouveaux traits des vues d'agrandissement de la maison d'Autriche et du despotisme qu'elle s'arroge dans les affaires de l'Empire.[3] La restitution de Donauwörth que le cercle de Souabe demande par un effet des insinuations secrètes de la cour de Vienne, a déjà été marquée de Ratisbonne, et l'Électeur palatin ayant également réclamé dans cette affaire l'assistance de V. M. à la Diète de l'Empire,[4] nous avons enjoint au baron de Schwartzenau de s'opposer à cette restitution comme contraire à l'indivisibilité de la Bavière, stipulée par la paix de Teschen, et nous croyons rencontrer l'intention de V. M. en en donnant communication aux cours de France et de Russie, garantes de cette paix."[5]

---

[1] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 284.
[2] Die Prinzessin Elisabeth war 1767, Prinz Friedrich Wilhelm erst 1770 geboren.
[3] Vergl. für den „Extrait" Nr. 28 315.
[4] Posch hatte am 3. November die preußische Vermittlung beantragt.
[5] Demgemäß Ministerialerlasse an Goltz und Goertz vom 14. November.

Potsdam, 12 novembre 1780.

Der König dankt für die Auskunft über Hagen[1] und für die Übersendung der von Zinzendorff mitgeteilten Nachrichten.

J'approuve parfaitement que vous les avez fait passer en Russie et en France. Ce n'est non seulement un nouvel exemple frappant des vues d'agrandissement et du despotisme de la cour de Vienne, mais encore une infraction de la paix de Teschen, et ces deux puissances en étant garantes, j'espère qu'elles sauront bien faire respecter leur garantie.

Mais quant à la première partie de ces nouvelles qui regarde M. le coadjuteur de Cologne et de Münster,[2] elle ne confirme que trop mon premier pronostic sur le préjudice qui résultera de son élévation pour mes États de Westphalie. En effet, ce Prince en fera un jour un très mauvais voisin, empressé à me faire mille chicanes et à mettre des entraves tant à la levée des recrues qu'à mon commerce.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 315. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 12 novembre 1780.

Votre dépêche du 4 vient de m'être rendue. Je remarque par son contenu que l'Empereur continue à être inquiet et remuant, et qu'il aime à se promener d'une province dans l'autre, sans s'arrêter nulle part longtemps. Mais ce qui me surprend, c'est qu'on parle si peu de ses opérations en Bohême, et qu'on n'entend pas ce qu'il y a proprement fait.

La cour de Vienne n'est cependant pour cela pas moins active, pour ne parler que de ses nouvelles machinations dans l'Empire. Voici ce que je viens d'apprendre de bonne part. Des avis de source portent que[3] la cour de Vienne exige d'un ton fort sérieux de l'évêque de Passau[4] la cession d'Obernberg. On mande pour sûr que, l'évêque s'en étant excusé sous prétexte que le chapitre n'y consen-

---

[1] Nach Finckensteins Bericht vom 11. November war Hagen ein mecklenburgischer Landedelmann, der sich auf der Rückreise aus Wien befand, wo er in persönlichen Angelegenheiten gewesen war. Vergl. S. 23.

[2] Es handelt sich um den Empfang von Deputierten aus Neuß und Soest. „Il leur demanda en quel état était le commerce de leur ville. »Très languissant«, répondirent-ils. »Il faut songer à le relever«, répliqua l'Archiduc; »c'est de quoi je m'occuperai. Faites votre devoir, et je ferai le mien.«"

[3] Das folgende bis zum Schluß nach einem „Extrait des dernières nouvelles de l'Empire", den Zinzendorff dem Grafen Finckenstein mitgeteilt und den dieser seinem Bericht vom 11. November beigeschlossen hatte (vergl. S. 26).

[4] Fürstbischof Leopold Ernst.

tait pas, on lui a répliqué que la cour impériale n'était pas d'humeur de s'arrêter à cela, qu'elle ferait occuper Obernberg par quelques régiments; que le chapitre n'avait qu'à y songer que pour cela il n'y aurait point de guerre dans l'Empire, et que, l'évêque possédant des terres considérables dans les États d'Autriche, il s'exposait à bien des désagréments, s'il refusait de se prêter à la cession désirée. On prétend, d'un autre côté, que la cour de Vienne favorise la demande du cercle de Souabe pour la restitution de Donauwörth dans l'état de ville libre de l'Empire, moins pour l'amour de la ville, qui ne le désire pas, que pour pouvoir en cas de guerre s'en emparer comme d'un poste très propre à commander le Danube.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 316. AU PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Potsdam, 12 novembre 1780.

Je ne puis qu'applaudir infiniment à la manière dont il a plu à V. A. S. de S'acquitter de mes commissions,[1] et je Lui en conserve un souvenir très reconnaissant. Comme Elle a voulu voir aujourd'hui la cour de Horsens,[2] je La prie de me dire, comment Elle l'a trouvée. C'est par un pur effet de ma curiosité que je Lui en demande des nouvelles, et elle est trop naturelle pour ne pas me flatter qu'Elle voudra bien la satisfaire.

Au reste, les tendres vœux de V. A. S. sont déjà en partie remplis. Dieu merci! Je suis quitte de ma goutte, et ma santé me permet d'espérer que je pourrai encore bien des années donner à connaître à V. A. S. ce tendre et inaltérable attachement avec lequel je suis etc.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 317. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 13 novembre 1780.

Ma très chère Nièce. Je viens de faire divorce avec la goutte, ma chère enfant, et par là me voilà libre de vous écrire comme par le passé.

---

[1] Prinz Ferdinand schrieb, „au château de Christiansburg" 4. November: „Je suis charmé au possible que V. M. est contente des démarches que j'ai faites en conséquence des propositions dont Elle a daigné me charger." Es handelt sich um den Vorschlag der Vermählung der Prinzessin Elisabeth von Württemberg mit dem dänischen Kronprinzen Friedrich (vergl. Bd. 44, Nr. 28 244 und 28 267).

[2] Die in Horsens untergebrachten Kinder des Herzogs Anton Ulrich (vergl. Bd. 44, 377).

Je vous vois toujours occupés des délibérations de vos provinces,[1] et je prévois que le résultat de ces débats se réduira à ne prendre aucun parti ou celui qui sera le plus faible. Voilà ce qui arrive dans la plupart des Républiques, à moins que Hannibal ne soit à leurs portes; chaque membre craint de s'aventurer trop en avant; vient, de plus, l'intérêt personnel du député ou de sa ville, et en recueillant toutes les voix, il en résulte qu'on laisse les choses à peu près dans l'état où elles se trouvent. On croit moins risquer, et l'on croit gagner en ne faisant rien.

Vous trouveriez les mêmes vices en Suisse, à Gênes et à Venise. Le genre du gouvernement républicain est tel que, si, d'un côté, il a de grands avantages pour la liberté, d'une autre part il est sujet à toute sorte d'inconvénients, surtout lorsqu'il faut prendre des partis vigoureux. Lorsqu'une République se forme, l'enthousiasme de la liberté lui donne de l'énergie; quand elle est établie et consolidée, elle devient timide et croit entrevoir des dangers qui n'existent que dans l'imagination. J'ai lu avec beaucoup d'attention l'histoire de ces différentes Républiques, et il m'a semblé que leur marche est à peu près la même, à moins qu'il n'y ait des conspirations internes ou que des ligues étrangères ne les menacent de leur destruction.

Vous croirez, ma chère enfant, qu'un pédant professeur de Leyde vous a écrit cette lettre, et vous n'aurez pas tort. Les vieillards aiment à bavarder et à se parer d'anciennes maximes. Passez-moi ces faiblesses! Assurez, je vous prie, le prince d'Orange de ma parfaite estime et soyez persuadée de la tendresse, de l'amitié et de l'estime avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 318. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Potsdam, 13 novembre 1780.

Quoique le Roi abandonne comme à l'ordinaire à Son Département des affaires étrangères la réponse aux dernières dépêches de La Haye et de Londres, S. M. lui recommande cependant de n'y pas oublier d'insister sur la nécessité d'engager la Hollande à faire toutes les tentatives possibles auprès du prince-évêque de Liège, pour obtenir dès à présent la désignation de son successeur d'une manière

---

[1] Über die Frage des Beitritts von Holland zum Bunde der bewaffneten Neutralität (vergl. Nr. 28 296). Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.

conforme à nos vues,[1] et de demander également au comte de Maltzan un rapport fidèle et détaillé sur le défaut d'argent qu'on prétend se manifester en Angleterre, ainsi que sur la mesure des coupons qu'on a proposée pour y remédier.[2]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 319. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz berichtet, Paris 3. November: „Le ministère doit espérer deux époques, qui graduellement augmenteront sa liberté d'agir selon les vrais intérêts de la France. La première après sa paix avec l'Angleterre, où elle n'aura par conséquent plus à redouter, du moins comme le mal d'un effet bien présent, les intrigues de cet ennemi avec l'Autriche. Sa seconde et principale époque sera la mort de l'Impératrice-Reine; car pendant qu'aujourd'hui le ministère est bridé par le respect du Roi pour sa belle-mère, alors le peu de goût de ce monarque pour l'Empereur et l'opinion de son extrême ambition fera aller le roi de France au-devant de tout ce que son ministère prévenu lui dira sur d'autres principes à trouver les seuls véritablement convenables à la France. En attendant, la conduite de la cour de Vienne depuis le règne de Louis XVI est bien propre à amener ce changement de système à Versailles. L'affaire de Bavière et aujourd'hui celle des bénéfices ecclésiastiques[3] laisseront[4] l'une et l'autre à S. M. Très-Chrétienne de vives impressions d'envahissement de la cour impériale, pendant que l'Empereur ne se cache pas dans ses sentiments favorables à l'Angleterre. Le ministère ne négligera pas de faire apercevoir de mieux en mieux à son maître le contraste frappant de cette conduite de l'Empereur d'avec celle de V. M. D'après tout cela il semble permis de conclure que, si dans ce moment il est presque impossible d'attendre un changement de système, on peut et doit le prévoir comme non bien éloigné. Je sens bien que la conservation du ministère actuel y est encore nécessaire ou bien que le suivant fût dans les mêmes principes."

Potsdam, 13 novembre 1780.

Votre dépêche du 3 donne, à la vérité, bonne espérance pour l'avenir, mais cette belle perspective ne laisse pas d'être encore incertaine, tant qu'on ne sait pas qui pourrait être le successeur du comte de Maurepas. Si c'est un partisan de la cour de Vienne, elle disparaît même entièrement, et tout notre bel édifice s'écroulera. J'ai donc lieu de présumer que, si l'on pouvait faire bien sentir au ministère actuel que la meilleure voie à une paix durable serait cette alliance si souvent proposée entre moi, la Russie et les maisons de Bourbon,[5] il ne saurait plus se refuser à l'évidence des avantages qui

---

[1] Demgemäß Ministerialerlaß an Thulemeier vom 14. November. Nach seinem Bericht vom 7. (Postskript) wollte sich der Großpensionär mit der allgemeinen Zusage des Fürstbischofs Franz Karl begnügen. Vergl. Nr. 28290 und Bd. 44, 580.
[2] Vergl. S. 22. Demgemäß Ministerialerlaß vom 14. November.
[3] Vergl. für das Streben Österreichs nach Aufrichtung seiner geistlichen Herrschaft in Deutschland Bd. 44, 590 f.
[4] Vorlage: qui laisseront.
[5] Vergl. Bd. 43, 484. 502. 503; 44, 574. 601.

en résulteront pour la France, et à prendre d'autres idées, et ce serait toujours autant de gagné sur cet avenir.

Quant aux intrigues intérieures des différents ministres de la cour où vous êtes,[1] elles peuvent être de conséquence pour son administration intérieure. Aussi longtemps cependant qu'elles n'affectent pas le département des affaires étrangères, elles me sont, comme à d'autres puissances étrangères, fort indifférentes.

En attendant, le chevalier de Corberon est arrivé à Berlin. Je compte qu'il passera par ici pour se rendre à son nouveau poste.[2] Comme c'est un garçon fort entendu, qui n'a pas laissé de rendre à sa cour de très bons services en Russie, il mérite bien qu'elle lui en fasse éprouver les effets, et si vous avez occasion de le recommander aux soins du ministère, vous ferez bien d'en profiter.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 320. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 14 novembre 1780.

C'est justement le mariage de la princesse Élisabeth Wilhelmine Louise de Württemberg dont, suivant votre rapport du 4 de ce mois, l'on parle là où vous êtes, quoique sans en savoir rien de positif encore, qui fait, comme je vous l'ai déjà marqué par ma précédente,[3] l'objet principal de mon attention et sur lequel vous avez, par conséquent, à tourner toute la vôtre. L'Empereur, à ce que l'on prétend, dirigera tout exprès, lorsqu'au mois prochain de février il ira aux

---

[1] Wegen der Besetzung des Marineministeriums durch Castries (vergl. Bd. 44, 535).

[2] Corberon, bisher französischer Legationssekretär in Petersburg, ging als Gesandter nach Zweibrücken. Auf Finckensteins Bericht vom 13., daß Corberon um Audienz bitte, antwortet ihm der König am 14. November: „Corberon a déjà été appointé ici. Il y est arrivé ce matin, et je compte de lui parler encore aujourd'hui." Über seinen Empfang in Sanssouci berichtet Corberon an Vergennes, Berlin 20. November: „C'est là, M. le comte, que j'ai eu le bonheur de voir ce grand monarque et d'admirer de près un homme plus étonnant par lui-même que par le rang où l'a placé le sort. Tout ce qui annonce la grandeur et la simplicité, je l'ai vu réuni dans la personne de Frédéric, et la franchise pleine de grâces qui accompagne ses paroles, m'a rappelé le souvenir de Henri IV. Sans entrer, M. le comte, sur l'entretien que j'ai eu avec le Roi, dans les détails que je réserve pour mon arrivée, je veux m'acquitter envers vous d'un devoir en remplissant la commission que j'ai reçue du Roi. S. M. m'a chargé de vous faire ses compliments, et elle m'a répété deux fois le même ordre que j'exécute avec empressement." [Paris. Archiv des Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten.]

[3] Vergl. Nr. 28 312.

Pays-Bas, sa route par Stuttgart, dans le dessein de s'y aboucher avec le duc [Frédéric-]Eugène, pour lui faire goûter ce mariage avec le prince aîné de Toscane.[1] Et comme je crains que ce souverain ne réussisse à faire pencher le Duc pour un tel projet, nullement compatible avec mes intérêts, vous ferez bien de représenter à ce dernier de votre côté, ainsi que je vous y autorise, combien un mariage entre cette Princesse et le prince royal de Danemark était préférable, à tous les égards, pour ladite Princesse,[2] puisqu'il l'élevait infailliblement sur le trône de ce royaume, au lieu qu'en épousant le prince de Toscane, les avantages qu'elle pouvait se promettre d'en retirer, étaient très incertains, attendu que des secondes noces de la part de l'Empereur, très possibles, les renversai[en]t entièrement et réduisai[en]t cette Princesse à être l'épouse d'un simple prince apanagé. C'est, à mon avis, l'argument le plus propre dont on puisse se servir pour fructifier sur l'esprit du Duc, père de la Princesse, et dont pour cet effet il vous conviendra de faire usage du mieux possible envers lui.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 321. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 14 novembre 1780.

Les mauvais chemins ont apparemment de nouveau retardé la poste de Russie, puisque je suis aujourd'hui sans lettre de votre part. Je n'ai même rien de nouveau à vous communiquer qui mérite votre attention. Il ne me reste qu'à réveiller la vôtre sur le voyage de l'Empereur à Stuttgart, dont je vous ai fait part par mes ordres du 31 d'octobre dernier.[3] Il vient d'être fixé au mois de février prochain,[4] et par cela même vous sentirez vous-même que le comte Panin n'a point de moment à perdre, pour faire agréer au Danemark notre projet de mariage entre le Prince royal et ma troisième nièce à Montbéliard.[5] Les moments sont précieux, si nous voulons prévenir l'Empereur, et je n'ai rien à ajouter à mon ordre susdit pour faire sentir, combien il nous importe, tant à moi qu'à la Russie, de faire échouer le plan autrichien le plus promptement possible. Si jamais nos intérêts réciproques ont exigé de l'empressement pour faire manquer une intrigue autrichienne, c'est bien celle-ci, et le moindre

[1] Vergl. S. 10.
[2] Vergl. S. 11—13 und 21.
[3] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 284.
[4] Vergl. S. 18.
[5] Vergl. Nr. 28 313.

délai rendra le mal qui en résultera, absolument sans remède. Tous mes avis me confirment dans cette appréhension, et votre zèle m'est un garant assuré que vous ferez tous vos efforts pour rendre le comte Panin plus actif dans cette occasion extraordinaire.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 322. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz antwortet, Petersburg 31. Oktober, auf den Erlaß vom 14.[1]: „L'espérance de faire approuver par la jeune cour et par le ministre les démarches que je ferais, pour captiver le favori, est un point sur lequel je ne saurais plus me faire illusion après tout ce que j'ai vu, et après tous les efforts que j'ai faits. Leur haine et leur jalousie ne connaissent point de bornes, et la conduite de cet homme extraordinaire ne les nourrit que trop. Ce sentiment même se partage avec toutes les premières personnes de l'État, et on dirait presque que ceux qui le hantent, doivent renoncer à l'estime et à la considération. A la vérité, un ministre étranger, dont la première loi est le bien de l'État qu'il sert, peut et doit ménager les hommes en place, tels qu'ils sont, sans examiner leur valeur morale. Convaincu de cette vérité, aucune peine ne pourrait me rebuter, pour ménager autant que possible les deux partis, de la manière que je me suis efforcé de le faire, depuis que je suis ici. Mais je ne saurais cacher plus longtemps à V. M. que l'espérance me manque de maintenir cet équilibre, et que, selon mon jugement, je risquerais, en continuant à courtiser avec assiduité le prince Potemkin, de reperdre entièrement la confiance si nécessaire de LL. AA. II. et du comte Panin, sans pouvoir pourtant me flatter de me concilier sincèrement le favori . . . Ces considérations ne me font plus voir d'autre moyen que celui de continuer à montrer au favori des égards distingués et à me tenir avec lui au reste sur le pied, comme si je le croyais attaché aux intérêts de V. M., et sans lui faire remarquer que je lui suppose du changement dans ses sentiments, pour ne lui donner aucun sujet de plainte . . .

La santé et l'humeur de l'Impératrice ne sont également pas telles encore qu'ils devraient être, et elle ne paraît presque pas du tout au public. Cependant je viens d'apprendre que depuis hier elle a renvoyé les papiers relatifs à la neutralité armée au comte Panin, en approuvant entièrement son plan.[2] C'est de nouveau, Sire, dans un moment des plus critiques, une victoire remportée par le comte Panin, et je l'ai vu, il y a huit jours, très embarrassé. On ajoute à cela, sans pouvoir encore en pénétrer la véritable cause, que S. M. I. était dans ce moment plus dépitée contre les Anglais qu'on ne l'avait encore vue de tout ce temps. Je tâcherai d'éclaircir ce qui peut avoir produit cet effet."

Potsdam, 15 novembre 1780.

Vu les différentes anecdotes de votre dépêche du 31 d'octobre, votre carrière me paraît effectivement assez épineuse, et vous avez

---

[1] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 251.

[2] Nach Goertz' Bericht vom 24. Oktober hatte die Zarin diese Papiere dem Fürsten Potemkin zugestellt. Für den Plan der bewaffneten Neutralität vergl. Bd. 44, 593. 594.

besoin de tout votre génie pour vous guider de manière qu'aucun parti ne trouve à mordre à votre conduite. Mais rassurez-vous; je ne prétends nullement que vous contractiez des liaisons étroites et intimes avec le prince Potemkin. Je sens par tout ce que vous me dites, qu'elles ne sauraient que vous perdre à la jeune cour et et auprès du comte Panin. Tout ce que je vous demande, c'est de le ménager, afin que, se voyant entièrement négligé, il ne prenne quelque dent contre mes intérêts et ne cherche à les traverser. Il ne faut pas pour cela lui prodiguer votre encens, ni aller lui faire la cour tous les jours; trop d'assiduités, comme vous l'observez vous-même, ne seraient pas à leur place. Le plan de conduite que vous vous êtes formé, me paraît des plus sensés, et il suffit que vous lui continuiez les égards qui lui sont dus, et que, sous différents prétextes, vous l'alliez voir de temps à autre sans affectation ni empressement. Ce qui me paraît rendre les ménagements pour lui d'autant plus nécessaires, c'est que le comte Panin, ce premier pilier de notre système actuel, est mortel, et que je me rappelle avoir lu dans quelques-unes de vos dépêches que ce Prince pourrait bien un jour être nommé son successeur;[1] de sorte que la bonne politique veut qu'on ne s'arrête point au présent, mais qu'on calcule ses démarches également sur l'avenir, tout incertain qu'il est. D'un autre côté, votre dépêche me ferait presque présumer que l'influence de ce Prince dans les affaires politiques n'est guère considérable. Vous y marquez que, dans le moment présent, l'Impératrice est plus dépitée que jamais contre les Anglais, tandis que ce Prince avec son parti, par reconnaissance pour leurs guinées, ne laisse [pas] de les épauler.

Si mes soupçons sont fondés, il se pourrait bien que les dernières scènes dans le Palais[2] fussent les préliminaires d'une nouvelle révolution dans le favoritisme, et que peut-être le prince d'Orlow reprît la place qu'il a occupée ci-devant dans la faveur de sa souveraine. Toutefois c'est un article qu'il appartient au temps seul à nous éclaircir et qu'on ne saurait dévoiler encore, malgré tous les soins qu'on voudrait prendre pour percer le voile qui le cache à nos yeux.

Au reste, mes ordres d'hier ne me laissent rien à ajouter sur le mariage de Montbéliard.[3]

Goertz soll Potemkin um Auskunft bitten, ob der König auch fernerhin seine Remonte in Rußland kaufen darf.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Bd. 43, 424.
[2] Vergl. Bd. 44, 592. 593.
[3] Vergl. Nr. 28 321.

28 323. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 15 novembre 1780.

Il appert clairement par votre dépêche du 8 que l'Empereur cherche à ramasser à tout prix de l'argent pour remplir ses vastes projets. L'économie du maréchal Lacy par la réforme de 4 régiments de cavalerie[1] ne laisse pas de faire une épargne considérable qu'on peut bien évaluer à plusieurs cent mille écus. Mais pour la perspective de ce Prince en Flandre, les privilèges des états contre les nouveaux impôts pourraient bien l'obscurcir entièrement, à moins qu'il ne veuille les rompre par force et agir en despote.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 324. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz berichtet, Paris 6. November, anknüpfend an den Plan des Kaisers der Vermählung der württembergischen Prinzessin mit einem Prinzen von Toskana[2]: „Depuis longtemps et surtout depuis son voyage en Russie on n'ignore pas à Versailles son désir d'être utile aux Anglais près de la cour de Pétersbourg. De là on ne peut pas se dissimuler le danger pour la France dans tout ce qui lierait les cours de Russie et d'Autriche. De là par conséquent à Versailles un désir de plus en plus animé de former des liens avec V. M. et la Russie, lorsque le danger de l'explosion de l'ambition de l'Empereur sera plus pressant. Ce désir dans les comtes de Maurepas et de Vergennes n'en est pas moins voilé avec soin dans ce moment; tous les deux par caractère, mais surtout le premier aimant mieux à vivre [au] jour la journée, ils se plaisent à estimer cette époque redoutable plus éloignée qu'elle ne l'est peut-être, et lorsque, dans certains moments, ils voudraient agir conséquemment au raisonnement susdit, arrive une lettre de l'Impératrice-Reine ou à la Reine ou au Roi, remplie du désir de raffermir de mieux en mieux la bonne intelligence, et quelquefois des reproches obligeants et tendres sur ces soupçons de France par rapport au désir d'agrandissement de la cour de Vienne. Alors l'impression de ces lettres sur le Roi, qui respecte la personne de l'Impératrice-Reine, arrête de nouveau le ministère pour tout un temps. L'adresse à cet égard de cette souveraine ne se dément en aucune occasion et lui refusera probablement pendant son règne l'apathie plus ou moins grande de la France. Mais si les ministres ne parviennent pas à engager S. M. Très-Chrétienne à séparer son respect pour madame sa belle-mère de l'attention sur les intrigues du cabinet de Vienne, il ne leur est pas difficile, d'un autre côté, de faire voir à leur maître l'Empereur tel qu'il est."

Potsdam, 16 novembre 1780.

Vous jugez très bien, dans votre dépêche du 6, du système actuel de la France. Tout ce que vous m'y dites des lettres de l'Impératrice-

[1] Riedesel berichtete: „Le maréchal doit méditer une épargne par la réforme ou incorporation de 4 régiments de cavalerie, ainsi que par les congédiés dans l'infanterie." Der Kaiser reise jedenfalls im Februar nach den Niederlanden, „où il espère toujours encore d'acquérir de l'argent en haussant les impôts de ce pays sur le pied des provinces héréditaires" (vergl. S. 6).

[2] Vergl. S. 7 und Bd. 44, 529.

Reine, est très vraisemblable, et S. M. Très-Chrétienne y étant si sensible et respectant, comme ce Prince fait, sa belle-mère, il est très possible qu'elle ait pris un si grand ascendant sur lui qu'il cède à toutes ses impulsions, et qu'elle parvient à l'endormir entièrement. De là le peu de succès de toutes vos représentations au ministère de Versailles, qui, quoiqu'il en sente très bien lui-même l'importance, est cependant gêné dans ses opérations et ne peut pas les faire valoir autant qu'il désirerait. Cet aspect est cependant bien triste, et sacrifier les vrais intérêts de toute une nation à de pareilles petites considérations de famille, indique bien la faiblesse d'un gouvernement. Quoi qu'il en soit, cette condescendance déplacée favorise bien les vues ambitieuses et pernicieuses de l'Empereur, et vous pouvez être très persuadé qu'il ne varie point dans son dessein, mais que plutôt il travaille toujours avec une chaleur extraordinaire à préparer les voies à se lier avec la Russie et l'Angleterre par une triple alliance formelle. La conclusion de tout ceci est très aisée à faire. Si la France n'est pas sur ses gardes contre ces menées sourdes, elle s'en repentira sûrement un jour et malheureusement trop tard pour y remédier.

Au reste, j'ai vu le chevalier Corberon à son retour de Pétersbourg en France; je lui ai même parlé,[1] et je me suis convaincu que c'est une approbation bien méritée qu'il a trouvée en Russie par sa conduite sage et prudente; de sorte que je ne saurais que vous répéter ce que je vous ai dit dans un de mes ordres précédents à son sujet,[2] et que vous aurez soin de le recommander au comte de Vergennes à son arrivée à Versailles.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 325. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 16 novembre 1780.

Der Empfang der Berichte von Axt vom 21. Oktober und 7. und von Buchholtz vom 8. November wird bestätigt.

Je m'en tiens au vôtre et particulièrement à ce qui fait le sujet de votre conversation avec le comte de Stackelberg.[3] Pour répondre

---

[1] Vergl. S. 31, Anm. 2.

[2] Vergl. S. 31.

[3] Buchholtz berichtete, Stackelberg habe ihm mitgeteilt, daß der Befehl zur Räumung Polens eingetroffen sei und nur einige Truppen in der Ukraine zurückbleiben würden, und zwar, wie dieser vermute, auf Veranlassung Potemkins, „par des vues ambitieuses et pour favoriser la maison d'Autriche, qui paraissait vouloir à toute force jouer un rôle en Pologne". Ferner hatte Stackelberg von Umtrieben Potemkins gesprochen, „à le dépouiller de son caractère d'ambassadeur" (vergl. S. 16).

à la confiance que cet ambassadeur vous a témoignée, je vous autorise de lui communiquer que j'avais appris par mon neveu le Prince de Prusse, à son retour de Pétersbourg, les résolutions qu'on prétendait être prises en Russie, tant pour retirer les troupes de la Pologne que pour lui donner un successeur à lui, comte de Stackelberg; que, quoique je ne me dissimulais point les torts qui résulteraient pour la Russie de pareilles démarches, j'étais néanmoins hors d'état d'y apporter le moindre changement; impossibilité que d'ailleurs lui, ambassadeur, mécon[naî]trait d'autant moins en observant que tous les ordres, venus jusqu'à présent de Russie à l'égard de la retraite des troupes, étaient donnés sans la participation et à l'insu même du département des affaires étrangères. Que tout ceci était une suite des intrigues autrichiennes. Que, cette puissance butant à se former un parti en Pologne, il lui était expédient de commencer par éloigner de ce royaume les troupes russiennes, de même qu'un ministre aussi clairvoyant que lui, comte de Stackelberg, pour pouvoir ensuite y agir avec d'autant plus de liberté suivant sa convenance. Vous assurerez positivement cet ambassadeur qu'en autant que j'aurais été à même de m'employer pour faire changer de résolution là-dessus, je m'y serais livré certainement tant pour mes intérêts propres que pour ceux de la Russie qui y concouraient réciproquement, mais que cela n'avait absolument pas dépendu de moi ni de mes efforts.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 326. AU PRINCE FERDINAND DE PRUSSE À FRIEDRICHSFELDE.

Prinz Ferdinand antwortet, Friedrichsfelde 15. November, auf ein (nicht vorliegendes) Schreiben des Königs vom 14.[1]: „Les réflexions que [votre lettre] renferme au sujet du prince et de la princesse de Württemberg, ne sont malheureusement que trop fondées. Il semble qu'ils veulent réunir deux avantages ensemble, avant de s'engager de disposer de leur troisième fille, savoir celui de lui procurer un établissement honorable et qui soit propre d'augmenter

---

[1] Am 12. hatte der Prinz dem König die Antwort der Prinzessin Dorothea von Württemberg, d. d. Etupes 6. November, abschriftlich mitgeteilt, der zufolge der Wiener Hof noch keine Eröffnung über die Vermählung ihrer Tochter Elisabeth gemacht hatte. Ebenso lehnte sie ab, sich durch irgend welche Zusage zu binden (vergl. Bd. 44, Nr. 28 278). Daraufhin hatte der Prinz dem König anheimgestellt, dem Kaiser zuvorzukommen, „en faisant des offres au prince et à la princesse de Württemberg qui, outre la réussite du mariage en Danemark, fussent assez considérables pour les faire renoncer aux avantages quelconques que la cour de Vienne pourrait vouloir leur faire conjointement avec ceux de leurs enfants qui se trouvent encore à la maison." [Charlottenburg, Hausarchiv.]

considérablement leur numéraire. Si on pouvait, mon cher frère, sans qu'il vous en coûte, leur en procurer le moyen, je crois que ce serait le seul, moyennant lequel, en les faisant renoncer aux propositions de la cour de Vienne, on leur ferait agréer le mariage avantageux que vous voulez vous charger de procurer à leur enfant avec le prince royal de Danemark; car dans le cas que la Grande-Duchesse ne peut procurer à ses parents des avantages particuliers, je crains fort que, malgré sa bonne volonté, elle ne parviendra pas à détourner ses parents du mariage projeté de [leur] fille avec le fils du grand-duc de Toscane."

Potsdam, 16 novembre 1780.

Il paraît par votre lettre d'hier que vous connaissez parfaitement bien le sensible par lequel on pourrait toucher le Duc votre beau-frère et ma nièce, son épouse, et les faire renoncer à toutes les tentatives de l'Empereur, cet ennemi mortel de notre maison. Mais il n'échappera également pas à votre pénétration, mon très cher frère, que ce moyen surpasse mes facultés, et qu'il me faudrait des richesses de Crésus pour en faire usage. Trois princes de leurs enfants sont déjà pourvus et pensionnés dans mon armée, et ce serait assurément me demander trop que d'exiger également des libéralités pour les princesses leurs filles. Les plus riches fonds s'épuisent, et les miens ne permettent point de donner partout des pensions, et encore moins à des princesses d'une aussi ancienne maison. Mais si le Duc et la Duchesse veulent bien réfléchir de sang froid sur le mariage que j'ai en vue pour leur troisième fille, il me semble qu'ils ne sauraient jamais méconnaître le vif et tendre intérêt que je continue à prendre à l'établissement de leur famille. Vous, mon très cher frère, vous conviendrez sans doute avec moi qu'un mariage avec le prince royal de Danemark et la perspective d'être un jour reine, est bien un grand établissement pour notre nièce et, à tout bien prendre, un avantage plus assuré que tous ceux que l'Empereur lui met en perspective. Je me flatte aussi que, revenus de leur premier éblouissement, le Duc et la Duchesse en sentiront la préférence et ne différeront plus d'entrer dans mes vues.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Brandenburg.-Preuß. Hausarchiv zu Charlottenburg.

28 327. AU GÉNÉRAL-MAJOR PRINCE FRÉDÉRIC DE WÜRTTEMBERG À LÜBEN.

Prinz Friedrich übersendet, Lüben 14. November, die Antwort seiner Schwester, der Großfürstin Maria Feodorowna, auf sein Schreiben,[1] „qui certainement persuadera de nouveau V. M. de son attachement et de la vivacité de ses sentiments pour Elle. Quoique ma sœur n'y paraisse pas du tout instruite de la façon dont cette affaire a été menée jusqu'ici, je ne doute cependant nullement que son courrier ne fera impression à Montbéliard." Der Prinz bittet um Weisungen für seine Antwort an die Großfürstin.

---

[1] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 264.

Die Großfürstin Maria Feodorowna schreibt an den Prinzen, Petersburg 23. Oktober/3. November „à 9 h[eures] du m[atin]“[1]: „Je vous engage mon honneur que ni le Grand-Duc ni moi ni le comte Panin, nous ne savons rien d'aucune négociation de mariage entre ma sœur et le fils du grand-duc de Toscane ni rien non plus de toutes les belles promesses de l'Empereur à mes parents. La seule chose que je sais à ce sujet, c'est que l'Empereur pendant son séjour chez nous m'a beaucoup questionnée sur ma sœur et nous a dit qu'il était fâché que la différence d'âge fût si grande entre ma sœur et son neveu. Nous avons trouvé en confrontant les âges qu'elle ne l'était que de quelques mois que ma sœur avait de plus.[2] Après ceci il m'a dit qu'il ne pouvait prévoir les évènements de si loin, que peut-être cela pourrait s'arranger, mais que l'évènement était si loin encore qu'on ne pouvait rien dire de sûr. En un mot, nous vous assurons sur notre honneur qu'il n'a rien dit de plus.“ Sie hat dem Kaiser erklärt, daß die Entscheidung nicht von ihr abhinge,[3] und hat diese Unterredung ihren Eltern mitgeteilt, die, falls der Kaiser Schritte getan hätte, sie unbedingt benachrichtigt haben würden. Der Kaiser habe lediglich „une lettre de politesse“ an ihren Vater gerichtet.[4] „Je suis très persuadée que les propos de l'Empereur à nous n'étaient que de politesse, et qu'il ne sait pas encore lui-même à quoi s'en tenir sur ce mariage, s'il doit demander ma sœur ou non.“

Die Großfürstin beauftragt endlich den Prinzen, den König ihrer Anhänglichkeit zu versichern. „J'ai le bonheur d'être de son sang; comment donc n'aurais-je pas son intérêt à cœur? J'écris aujourd'hui à Montbéliard par courrier.“ In diesem Schreiben unterrichte sie ihre Eltern von dem Wunsch des Königs, daß die Heirat der Prinzessin Elisabeth mit dem Erzherzog von Toskana nicht zustande komme.

[Potsdam] 16 novembre 1780.

Mon cher Neveu. Je vous renvoie ci-joint la lettre de la Grande-Duchesse, et pour vous éclaircir sur toutes les intrigues viennoises, je suis obligé d'entrer dans quelques détails que vous pourrez communiquer à madame votre sœur, si vous le jugez à propos.

Voici donc sur quoi roule le projet que l'Empereur a formé. Il veut à toute force détacher la Russie de la Prusse, pour nous isoler, et faire ensuite une triple alliance entre l'Autriche, la Russie et l'Angleterre. Par cette alliance il compte de pouvoir nous humilier d'une part et, d'une autre, d'étendre ses possessions et son influence en Pologne et, en troisième lieu, de forcer les Turcs à lui abandonner la Bosnie et Belgrade. Pour gagner la Russie, il croit que le meilleur moyen serait celui de marier le fils du duc de Toscane avec votre sœur cadette, parcequ'au moyen de cette union il se flatte que la jeune cour de Russie sera moins opposée à ses projets d'agrandissement.

---

[1] Der folgende Auszug nach der an Finckenstein übersandten Abschrift (vergl. Nr. 28 328).

[2] Prinzessin Elisabeth war geboren am 21. April 1767, Erzherzog Franz am 12. Februar 1768.

[3] Vergl. Bd. 44, 501.

[4] Vergl. Bd. 44, 532, Anm. 3.

Examinons à présent si cette proposition est sûre, si elle est avantageuse au Grand-Duc, si elle est utile à votre père. Quant à la sûreté, je vois que l'Empereur est jeune; je sais qu'il n'a pas renoncé au mariage, mais qu'il le diffère par rapport à sa mère, ayant vu par expérience l'embarras qui résulte de deux Impératrices qui habitent sous le même toit. Or donc, si le mariage de votre sœur avait lieu avec le fils du grand-duc de Toscane, il pourrait donc arriver facilement qu'elle deviendrait grande-duchesse de Florence, et rien de plus. Or, il est certain que, si votre sœur se marie au prince royal de Danemark, elle devient sûrement reine de Danemark; donc ce parti est le plus sûr et le plus avantageux pour votre sœur.

D'autre part examinons ce qui convient le mieux aux intérêts du Grand-Duc. J'apprends que l'impératrice de Russie a renvoyé en Danemark la famille du prince Antoine-Ulric,[1] et je conviens que, tant que vivra la reine Julie, le Grand-Duc n'aura rien à craindre de la part du Danemark et de ces Princes; mais, si la reine Julie venait à mourir, qui répondra de cette famille? N'est-il pas clair qu'une puissance malintentionnée pour la Russie pourrait se servir de l'aîné de ces Princes[2] pour exciter une rébellion en Russie et le mettre à la tête des mécontents? Voilà ce que le Grand-Duc peut empêcher entièrement en établissant votre sœur en Danemark; dès lors le dépôt de cette famille est confié en des mains sûres, et le Grand-Duc et sa famille peuvent être sans appréhensions.

Voilà, mon cher neveu, les choses que j'ai à vous dire, et les réflexions que me dicte une longue expérience des affaires. Je crois qu'elles méritent quelques considérations, tant de la part de la Grande-Duchesse que de M. votre père. Ou il ne fallait point envoyer cette famille d'Antoine-Ulric en Danemark, ou maintenant, comme cela est fait, il ne faut point la perdre de vue.

Voici ma dette[3] que je vous prie de recevoir, en vous assurant de toute l'amitié avec laquelle je suis, mon cher Neveu, votre fidèle oncle

Federic.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart. Eigenhändig.

28 328. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 16 novembre 1780.

Mon neveu et général-major prince de Württemberg vient de m'adresser l'original de la réponse de la Grande-Duchesse sa sœur à sa lettre qu'à ma réquisition il lui a écrite au sujet du mariage de

---

[1] Vergl. S. 28.
[2] Prinz Peter.
[3] Die Erstattung der Kosten für den Kurier (vergl. S. 10).

Montbéliard,[1] et je suis bien aise de vous en confier ci-joint une copie pour votre information.

Il paraît par son contenu que S. A. I. persiste à douter jusqu'ici que l'Empereur ait déjà fait sa proposition à ses père et mère. Mais supposé même qu'elle serait encore à faire, la connaissance que j'ai du caractère du duc [Frédéric-]Eugène de Württemberg, me rend fort défiant et me fait craindre non sans raison que, si l'on ne le prémunit pas à temps contre les amorces brillantes de l'Empereur, il se laissera prendre à toutes les grandeurs et richesses que celui-ci lui mettra en perspective. C'est donc aussi la tâche qui reste à remplir le plus tôt possible, et comme je sais que c'est la Grande-Duchesse qui a le plus d'ascendant sur l'esprit du Duc son père, c'est aussi par son intervention que j'espère de rompre ce nouveau projet insidieux de l'ennemi héréditaire de ma maison royale. Vous en jugerez mieux par ma réponse de ma propre main à mondit neveu[2] dont vous trouverez également copie à la suite de la présente.

Nach der Ausfertigung. Federic.

28 329. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 18 novembre 1780.

Tout ce que je puis dire en réponse à votre dépêche du 8,[3] qui vient de m'entrer, se borne à vous réitérer le contenu de mes ordres précédents, savoir que votre principale attention doit se tourner du côté du prince Frédéric-Eugène de Württemberg pour éclairer ses démarches, et que le meilleur argument pour détourner ce Prince d'entendre aux propositions d'un mariage de sa fille cadette avec l'aîné des princes de Toscane, est de lui faire entrevoir qu'à l'âge où se trouve l'Empereur, il est très possible, même probable qu'il se remariera; qu'un pareil évènement fera disparaître tout d'un coup la perspective flatteuse qui se présente du premier abord de telles liaisons; que l'établissement de Toscane, par ces considérations, n'équivalait nullement celui que cette Princesse pouvait trouver en Danemark, et qu'il y avait, par conséquent, une différence infinie entre l'un et l'autre. Ce sont des motifs dont vous vous servirez et qu'au moyen de votre savoir-faire vous tâcherez de faire fructifier du mieux possible auprès de ce Prince.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Nr. 28 327 und Bd. 44, Nr. 28 264.

[2] Vergl. Nr. 28 327.

[3] Madeweiß berichtete: „On ignore ici tout-à-fait la négociation qui doit être entamée entre l'Empereur et le duc [Frédéric-]Eugène de Württemberg par rapport à la princesse Élisabeth."

28 330. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 17. November, daß der Baron Rosencrone ihn aufgesucht habe, „pour me faire part d'un ordre de sa cour en vertu duquel il lui est enjoint de se rendre incessamment à Copenhague, où le Roi avait jugé à propos de le placer d'une manière avantageuse.

Ce ministre m'a paru extrêmement surpris de ce changement, auquel il ne s'attendait nullement, et m'a fait lire la dépêche qu'il a reçue, qui est signée non par le ministère, mais par le prince Frédéric, et où il est dit que, V. M. en étant déjà informée, il devait faire la plus grande diligence pour se rendre aux ordres de la cour." Rosencrone bitte um Audienz.

In einem zweiten Bericht gleichen Datums antwortet Finckenstein auf den Erlaß des Königs vom 16.[1]: „Je me flatte . . . que les arguments dont V. M. S'est servie de nouveau dans la réponse qu'Elle vient de faire au prince Frédéric,[2] et qui épuisent tout ce qui peut être dit, pour faire sentir le peu de sûreté et le danger de cette union, entretiendront la Grande-Duchesse dans les dispositions favorables où elle se trouve, et l'engageront à détourner le Duc son père de cette alliance."

Potsdam, 18 novembre 1780.

Quoique, jusqu'à ce moment, le vrai motif du rappel précipité du baron de Rosencrone de ma cour me soit encore inconnu, je veux cependant bien déférer à sa demande et le voir avant son départ.

Die Audienz wird auf den 20. November anberaumt.

Quant au projet de mariage de l'Empereur à Montbéliard, la dernière dépêche du sieur Madeweiss ne laisse de fournir une nouvelle preuve de son existence,[3] et vous avez raison de dire dans votre rapport d'hier que j'ai épuisé tout ce qui peut être dit, pour le rompre et pour y substituer le nôtre. A présent il faut attendre l'impression que feront sur le Duc toutes nos représentations, et s'il y est sourd, il ne nous restera que des armes dorées, pour l'y rendre plus sensible.

Ein Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten wird übersandt.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 331. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 18 novembre 1780.

Il y a actuellement surtout deux articles qui m'intéressent particulièrement; l'un, c'est le projet de mariage à Montbéliard, l'autre la position actuelle du prince Potemkin.

---

[1] Vergl. Nr. 28 328.
[2] Vergl. Nr. 28 327.
[3] Vergl. Nr. 28 329.

Quant au premier, il me semble que vous ferez bien d'ajouter à l'ouverture que, selon votre dépêche du 3, vous proposerez au comte Panin,[1] une autre, qui me paraît également à sa place. Pour prévenir que le duc [Frédéric-]Eugène ne se prête au projet de l'Empereur, il serait très nécessaire qu'il fût encore instruit de la part de la Russie du sort qu'on voudrait préparer à sa fille en Danemark, et cet avertissement pourrait être accompagné des réflexions que je vous ai fournies dans mes ordres précédents sur la préférence qu'il mérite à celui que l'Empereur lui met en perspective et qu'un mariage même de ce Prince pourrait infiniment altérer.[2]

Pour le prince Potemkin, au contraire, je suis impatient d'apprendre quel est le degré actuel de son crédit et de son influence auprès de sa souveraine et s'il est brouillé ou non avec elle. Selon une de vos précédentes dépêches, il paraissait que l'engrossement de sa nièce y porterait quelque atteinte,[3] et c'est ce qui me fait désirer de savoir ce qui en est.

Au reste, la gloutonnerie ecclésiastique de l'Empereur va toujours en augmentant, et mes derniers avis portent que, pourvu qu'il puisse rassembler toutes les mitres de l'Allemagne dans sa maison, il lui est indifférent que ce soit son frère[4] ou son neveu qui les emporte.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 332. AU SECRÉTAIRE DE LÉGATION CHEVALIER DE CORBERON.

Potsdam, 18 novembre 1780.

C'est avec bien du plaisir que j'ai fait votre connaissance.[5] Elle a pleinement justifié le portrait avantageux qu'on m'avait fait de vos talents et de votre mérite, et elle vous a concilié toute mon estime. Les fidèles et bons services que vous avez rendus à votre cour, ne m'ont pas échappé, et je leur ai rendu la justice qui leur est due. Pour vous en donner une marque non équivoque et publique, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de charger mon ministre à votre cour, le baron de Goltz, de ne point dissimuler au ministère de Versailles

---

[1] Da die Königin-Witwe Juliane Marie einen Kammerherrn gesandt hatte, um die Zarin von der Ankunft der braunschweigischen Familie (vergl. S. 28) zu unterrichten, wollte Goertz den Anlaß benutzen, „pour obtenir du comte Panin qu'il s'en serve, pour faire faire l'ouverture à la Reine, au prince Frédéric et au sieur de Guldberg du mariage de la sœur de la Grande-Duchesse avec le prince royal de Danemark".

[2] Vergl. S. 41.

[3] Vergl. Bd. 44, 519.

[4] Erzherzog Maximilian (vergl. Bd. 44, 590. 591).

[5] Vergl. S. 31, Anm. 2.

le cas que je fais d'un ministre aussi éclairé et combien vos services me paraissent dignes de récompense.[1] C'est en vous accompagnant par mes vœux que je prie Dieu etc.

Federic.

Nach einer Abschrift im Archiv des Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten in Paris.

28 333. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 19 novembre 1780.

Autant que je connais les ressources autrichiennes, je doute avec vous, selon votre dépêche du 11, que celles de l'intérieur soient capables de remplir le vide qui se trouve actuellement dans ses caisses. Une augmentation d'impôts me paraît également impossible, tout comme à vous; mais le rang que tient cette maison en Europe, lui fera trouver sans peine ces ressources dans l'étranger, et tant à Gênes qu'ailleurs elle pourra obtenir tant d'argent à crédit qu'elle voudra.[2]

Tout aussi persuadé suis-je qu'à l'heure qu'il est, elle fait plus de bruit que de besogne dans l'Empire, et ses projets pour l'avenir ne seront point d'une exécution aussi facile et prompte qu'il pourrait peut-être paraître au premier abord. Jusques ici au moins je crois n'avoir aucun sujet de m'en inquiéter et beaucoup à les regarder avec une espèce d'indifférence.

Der Empfang des Berichtes Gaffrons vom 17. Oktober wird bestätigt.[3]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 334. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 19 novembre 1780.

J'approuve, à la vérité, que vous m'ayez rendu compte du détail que votre dépêche du 11 de ce mois renferme, et j'en conjecture que la tranquillité se trouve tellement affermie à présent en Pologne qu'il n'y a plus lieu d'appréhender que le repos y soit troublé.[4]

---

[1] Vergl. S. 31 und 36.

[2] Riedesel berichtete: „Si l'Empereur persiste de vouloir continuer à tout prix la bâtisse de ses forteresses, il faudra qu'il consente à lever de nouveaux emprunts à Gênes." Auf seinen Bericht vom 15. wiederholt der König am 22. November: „Si la cour où vous êtes, s'y prend comme il faut, les fonds pour exécuter ses plans ne lui manqueront point."

[3] Am 19. November wiederholt der König den Befehl an Gaffron: „Vous ne négligerez point d'avoir l'oeil toujours ouvert sur les menées et démarches de l'Autriche, afin de m'en rendre des comptes aussi exacts que détaillés."

[4] Am 6. November war der Reichstag in Warschau nach fünfwöchentlicher Dauer geschlossen worden.

Mais pour votre direction ultérieure je suis bien aise de vous dire à cette occasion que je vous dispense de m'écrire régulièrement suivant la coutume ordinaire deux fois par semaine, et que vous n'aurez besoin de m'adresser des rapports immédiats que lorsque des particularités intéressantes l'exigeront ou que vous aurez quelques confidences de la part du comte de Stackelberg à me communiquer. L'objet principal dont vous vous occuperez en attendant et que je vous recommande fort, est celui de m'acquérir parmi les grands de Pologne, comme je vous en ai déjà prévenu,[1] un parti qui, au cas que les Autrichiens intentent d'en former un en leur faveur, soit en état de contre-balancer ce dernier, et de vous servir pour cet effet des conseils et lumières du comte de Stackelberg, comme des plus propres à vous y faire réussir.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 335. À LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

Die Königin-Witwe Juliane Marie antwortet, 11. November (ohne Ort), auf das Schreiben des Königs vom 31. Oktober über die Vermählung des dänischen Kronprinzen Friedrich mit der württembergischen Prinzessin Elisabeth[2]: „V. M. a donné à l'affaire du mariage en question un motif des plus puissants et qui ne pourra que faire à Pétersbourg une grande sensation.[3] La délicatesse de ma situation, relative à l'héritier du trône, veut que je ne m'en mêle pas directement, et que je laisse peser dans le Conseil du Roi les raisons bien persuasives qui se présenteront d'elles-mêmes en faveur du projet. Ce que je désire, c'est qu'on s'y prenne bien à Pétersbourg et qu'on adopte la façon que j'ai proposée à V. M. et qui est calculée sur notre manière d'être ici.[4] Alors j'ai raison de m'assurer d'un succès tranquille et analogue à mes vœux, qui n'ont pour objet que le bien du Danemark et l'affermissement de nos liens avec la Prusse et la Russie. Voilà qui est notre vrai système, duquel nous ne nous écarterons jamais . . .

Le Roi, mon fils, s'est cru obligé de faire un changement dans son ministère en ôtant le département des affaires étrangères des mains du comte de Bernstorff, et je crois que le choix tombera sur le baron de Rosencrone, qui est à présent ministre accrédité à la cour de V. M., pour le remplacer.[5] J'ai cru devoir L'en informer, afin qu'Elle ne soit étonnée, s'il serait obligé de quitter incessamment son poste, pour se rendre aux ordres du Roi, son maître."

---

[1] Vergl. Nr. 28 304.
[2] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 285.
[3] Der König hatte auf die Gefahr hingewiesen, die durch die Übersiedlung der Kinder des Herzogs Anton Ulrich nach Dänemark später für Großfürst Paul entstehen könnte.
[4] Juliane Marie hatte verlangt, daß die Zarin Katharina die Initiative ergriffe, und dafür genaue Weisungen gegeben (vergl. Bd. 44, 545).
[5] Vergl. Nr. 28 330.

[Potsdam] 19 novembre 1780.

Madame ma Sœur. Mon incomparable Reine S'intéresse avec trop de bonté à la santé d'un vieillard infirme, incapable de Lui en témoigner toute sa reconnaissance. J'ai payé, cette année, mon dividende à la goutte, ce qui me fait espérer qu'elle attendra jusqu'à l'échéance du terme, l'année prochaine, et que rien jusqu'à ce temps ne m'empêchera d'écrire à mon auguste et chère amie.

Je me suis conformé en tout, Madame, à vos volontés et aux sages mesures que vous avez daigné me prescrire, et j'ai lieu d'espérer que la cour de Pétersbourg suivra la marche la plus naturelle dans la négociation qu'elle se propose d'entamer.

Nous perdrons ici avec regret le baron de Rosencrone; mais, comme il peut rendre de plus grands services à son maître et à sa patrie dans le poste qu'on lui destine, je crois devoir préférer les avantages permanents du Danemark à ma satisfaction personnelle, et je fais mille vœux pour qu'il réussisse dans son nouvel emploi, à la plus grande satisfaction du gouvernement, du Roi et de l'État.

J'ai l'honneur d'informer en même temps mon incomparable Reine que mon neveu de Prusse [est] de retour de la Russie.[1] Il ne saurait assez se louer de l'accueil et des bontés de l'Impératrice, et il est très content d'un voyage où il a pu admirer de près tant d'efforts d'industrie et de génie par lesquels l'Impératrice a su élever sa nation au haut période de gloire où elle brille maintenant. Mon âge m'interdit ces sortes de courses. J'admire l'Impératrice de loin.

Je bénis et je chéris également de loin une certaine grande reine de Danemark, et je me réjouis avec une satisfaction intérieure, en me rappelant le bonheur dont j'ai joui dans ma jeunesse, de la voir, de l'entendre et même d'avoir eu quelques fois le bonheur de danser avec Elle à Salzdahlum[2] et Antoinettenruh. A présent, mes beaux jours sont passés, la Fortune m'a tourné le dos; mais je lis et relis encore avec un contentement infini les lettres que mon incomparable Reine daigne m'écrire, et je questionne avec empressement ceux qui ont eu le bonheur de se mettre à Ses pieds. Voilà, Madame, une situation pareille à celle des bons Chrétiens; ils adorent Dieu dans ce monde, et ils ne jouiront que dans l'autre de la vision béatifique qui les récompensera de leur persévérance. C'est en faisant mille vœux pour mon incomparable Reine que je La prie de me croire avec le plus tendre attachement et la plus haute considération, Madame ma Sœur, de V. M. le fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. S. 7.

[2] Herzogliches Lustschloß bei Wolfenbüttel.

28 336. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 20 novembre 1780.

La révolution dans le ministère de Danemark que vous ne faites que présumer dans votre rapport d'hier,[1] existe déjà. Le baron de Bernstorff est renvoyé, et son poste est destiné au baron de Rosencrone.[2] C'est bien le juste salaire de la duplicité du premier, et il ne lui arrive que ce qu'il a bien mérité.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 337. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Potsdam, 20 novembre 1780.

Le Roi persistant dans l'idée d'envoyer le comte Lusi à la cour de Londres,[3] S. M. ordonne à Son Département des affaires étrangères de faire expédier ses instructions et ses lettres de créance, ainsi que celles de rappel pour le comte de Maltzan.[4]

Das Departement soll die letzten Berichte von Maltzan und Thulemeier beantworten.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 338. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz berichtet, Paris 10. November: „Pour ce qui est de l'explication donnée par le Danemark à son traité avec l'Angleterre,[5] il garde encore le silence vis-à-vis de la France, qui en sera de plus en plus piquée, au lieu que, s'il s'était donné la peine dès le premier moment de justifier cette démarche à Versailles, il aurait pu en partie du moins remédier au très mauvais effet qu'elle fait ici. Ce qui en effet doit surtout extrêmement désobliger à Versailles, ce sont les protestations les plus amicales du ministère danois au ministre français à Copenhague dans l'instant même de cette susdite démarche à Londres. Aussi le comte de Vergennes ne me dissimula-t-il point que le ministère actuel de Copenhague l'emportait sur tous les autres en dissimulation, et le comte de Vergennes m'ajouta, un autre jour, qu'il pré-

---

[1] Finckenstein schrieb: „A en juger par la fermentation qui règne à la cour de Copenhague et dont le sieur de Bismarck fait mention dans son dernier rapport, je suis tenté de croire qu'il est question d'une révolution dans le ministère."

[2] Vergl. Nr. 28 335.

[3] Vergl. Bd. 43, 483; 44, 573.

[4] Die demgemäß im Ministerium aufgesetzte „Instruction" für Lusi und die Abberufungsschreiben Maltzans sind vom 24. November datiert.

[5] Bernstorff hatte am 11. Juli, im Anschluß an den Handelsvertrag von 1670, einen neuen Vertrag mit England geschlossen, der den Begriff Kontrebande erläuterte (vergl. Bd. 44, 534, 535).

voyait que l'impératrice de Russie, sans doute indignée de cette conduite du comte de Bernstorff, pourrait bien employer son influence à Copenhague à le faire ressentir à ce ministre, qui osait ainsi se jouer d'un engagement contracté l'instant avant avec S. M."[1] Anschließend berichtet Goltz über ein Gespräch betreffend die Haltung Dänemarks mit dem schwedischen Gesandten Graf Creutz.

Potsdam, 20 novembre 1780.

Que vous vous êtes entretenu avec les ministres de France sur les affaires de Danemark de la manière que votre dépêche du 10 le porte, je ne saurais que l'approuver; mais que vous ayez touché la même corde dans une conversation avec l'ambassadeur de Suède, je le trouve fort déplacé, et un ministre qui, comme vous, a blanchi sous le harnais politique, aurait dû être plus circonspect et ne pas faire une sottise qui n'est guère à pardonner à un ministre qui fait son noviciat. En attendant, vous pouvez informer les ministres de Versailles que le gouvernement danois, s'étant aperçu que le baron Bernstorff ne charriait nullement droit, a pris tout d'un coup la résolution de le renvoyer;[2] de sorte que toute apparence y est que les affaires prendront tout une autre tournure sous le gouvernail de son successeur.

Au reste, à l'arrivée près du comte Guichen à Cadix, toute votre dépêche susdite ne renferme absolument rien qui mérite attention; il y a bien du verbiage et rien de plus.

Enfin, le comte Monténégro de Sotomajor est un franc imposteur, et des gens de cette trempe ne sauraient s'attendre à quelque réponse de ma part.[3]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 339. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 20 novembre 1780.

Ma chère Nièce. Je vois, ma chère enfant, que votre République est toujours agitée par des vents extérieurs et intérieurs. Cet Américain que les Anglais ont pris, vous met dans des nouveaux embarras à l'égard du traité que votre greffier a signé avec le sieur Laurens.[4]

---

[1] Am 9. Juli war Dänemark dem Bunde der „bewaffneten Neutralität" beigetreten (vergl. Bd. 44, 570).

[2] Vergl. S. 45.

[3] Sotomayor sandte, „Pontevedra, province de Galicie en Espagne" 2. Oktober, dem König ein Mittel gegen die Gicht und bat zugleich um seine Fürsprache für die Verleihung einer militärischen Stellung.

[4] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor. Es handelt sich um den Kommissar der Vereinigten Staaten Laurens, der von den Engländern mit

Mais je me flatte que votre flotte, qui se trouve maintenant appareillée, donnera lieu à quelques réflexions aux ministres anglais, à moins que le roi d'Angleterre n'ait entièrement perdu l'esprit. Il ne s'attirera pas 30 vaisseaux de ligne contre lui, tandis que les flottes espagnoles et françaises lui donnent assez d'occupation;[1] je suppose donc qu'il y aura de la part de l'Angleterre plus de bruit que de besogne.

D'autre part, vous ne devez vous attendre qu'à des partis faibles de votre assemblée des États-Généraux, non pas — et bien loin de là — que j'approuve des partis violents, mais je crois qu'en temporisant la République, sans s'engager dans une guerre, peut répondre aux prétentions anglaises avec dignité; car je connais trop votre République pour vouloir lui donner des conseils violents qui ne lui conviennent à aucun égard. Ayez la bonté, ma chère enfant, d'embrasser de ma part notre cher prince d'Orange, et soyez persuadée de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 340. AU PRINCE FERDINAND DE PRUSSE À FRIEDRICHSFELDE.

Potsdam, 20 novembre 1780.

Comme j'ai employé tout mon savoir-faire et que je n'ai négligé aucune voie pour montrer au duc [Frédéric-]Eugène de Württemberg le faux brillant du projet de mariage entre sa fille cadette et un prince de Toscane, il ne me reste qu'à voir l'impression que feront sur son esprit toutes ces représentations que je lui ai faites, et que l'intérêt seul au vrai bonheur de sa maison m'a dictées. Je me flatte surtout que les observations importantes que je lui ai fait passer par la plume de mon général-major son fils,[2] produiront un changement dans sa façon de penser, et je le désire d'autant plus que, comme vous le sentez vous-même, mon très cher frère, je ne suis pas à même de prodiguer mes fonds au hasard, pour obtenir de ce Duc une préférence que les propres intérêts de sa maison devraient

seinen Papieren abgefangen wurde, als er nach Holland reiste, um den Handelsvertrag mit Holland abzuschließen, dessen Entwurf der Amsterdamer Kaufmann Neuville im Auftrag des Pensionärs von Amsterdam van Berckel 1778 in Aachen mit William Lee gezeichnet hatte.

[1] Für den Krieg Englands mit Frankreich und Spanien vergl. Bd. 40, 485. 486; 41, 607. 639; 42, 550. 579; 43, 481. 482; 44, 571. 572.

[2] Vergl. Nr. 28 327.

l'engager à accorder.[1] En attendant, l'Empereur lui laisse tout le temps de délibérer sur le parti qui lui convient le mieux. Jusques ici il ne paraît pas que la négociation soit déjà entamée. On dit que ce Prince la réserve pour son voyage en Flandre de février prochain. Il compte de diriger sa route par Stuttgart, où le duc [Frédéric-] Eugène doit se trouver dans le même temps, et ce sera alors qu'on prétend qu'il demandera en personne sa fille en mariage pour son neveu de Toscane.[2] Mais j'espère encore de prévenir cette négociation pernicieuse par ceux qui sentent avec moi tout ce qu'il y a d'insidieux dans ce nouveau projet autrichien, et qui me prêtent leurs soins pour le rompre.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Brandenburg.-Preuß. Hausarchiv zu Charlottenburg.

28 341. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 7. November: „Un courrier du prince Frédéric de Württemberg avec des lettres à la Grande-Duchesse étant venu à l'appui des ordres du 21,[3] où V. M. m'ordonne de représenter toute la nécessité qu'il y a de ne pas perdre un moment pour s'opposer aux projets dangereux de la cour de Vienne, tant pour faire manquer le mariage du prince de Toscane avec la sœur de la Grande-Duchesse, que pour se décider à nommer enfin le baron d'Asseburg à son nouveau poste dans l'Empire,[4] j'ai fait la lecture de ces ordres mêmes au comte Panin . . ., mais c'est-là avec douleur que je vois que rien n'ébranle la tranquillité et puisse diminuer la lenteur ordinaire qu'on met dans les affaires les plus importantes. Quant au projet de mariage, après avoir tout épuisé auprès du comte Panin, qui est le seul à qui je puisse parler à ce sujet, après avoir pris à l'appui ce que le prince Frédéric de Württemberg a écrit, de la manière la plus pressante, ce ministre m'a répondu: «Sûrement, madame la Grande-Duchesse fera tout; elle a déjà écrit à ses parents, et elle répondra à son frère [dans] une lettre qu'il enverra au Roi,[5] dont S. M. sera contente, et je mettrai tous mes soins à faire échouer un mariage qui Lui déplaît si fort, et qui serait contraire à notre système; mais je suis sûr qu'on n'a point encore fait de démarche envers les parents de la Grande-Duchesse, puisqu'ils lui en auraient sûrement fait part, et on aura tout le temps de le prévenir.«

Danach hat Goertz darauf gedrängt, durch den heimkehrenden Kammerherrn der Königin-Witwe Juliane Marie und Guldberg die Eröffnungen über

---

[1] Prinz Ferdinand schrieb, Friedrichsfelde 19. November: „Je comprends facilement, mon cher frère, que, vu les dépenses qu'exigent les besoins de l'État, auxquels vous êtes obligé de faire face, il vous est impossible de procurer au prince et à la princesse de Württemberg les avantages qu'ils désirent d'avoir." [Charlottenburg, Hausarchiv.] Vergl. Nr. 28 326.

[2] Vergl. S. 10.

[3] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 262. 28 264 und 28 276.

[4] Vergl. S. 19.

[5] Vergl. S. 39.

den Heiratsplan mit dem dänischen Kronprinzen zu machen.[1] „Il m'a répondu avec embarras: »Nous verrons; cela se fera. Il est seulement à considérer qu'on n'a encore à cette cour aucune idée sur le mariage, et qu'il faudrait la faire naître.« Je lui ai répondu que V. M. avait déjà fait l'insinuation,[2] et qu'il s'agissait seulement de l'appuyer. Ce gentilhomme danois part ce soir, et je suis presque sûr que mes instances ont été sans succès . . .

Quant à l'article de la mission du baron d'Asseburg, malgré tout ce que V. M. en a dit, il ne s'est seulement pas arrêté à cet objet . . .

Un expédient que j'ose Lui proposer, le réveillerait peut-être, si V. M. me témoignait Son mécontentement dans une dépêche que je lui lirais, de ce que dans aucune affaire Elle ne me voyait avoir du succès et réussir au gré de Ses désirs, ce qu'à la fin Elle ne pourrait regarder que comme un effet de ma négligence ou d'un manque d'habileté de me rendre agréable au comte Panin et à la cour où je me trouve, et que cela La mettrait dans le cas de m'ôter Sa confiance. En lui témoignant alors mon inquiétude, peut-être que cela le touchera . . .

La cour de Vienne, malgré le propre sentiment de l'Impératrice, va pousser par le sieur de Thugut l'affaire de Julius[3] d'une manière qui ne pourra que lui déplaire et lui ouvrir les yeux. Le sieur de Thugut a déclaré à l'ambassadeur qu'il avait ordre de demander à la Diète que la sentence fût entièrement révoquée, Julius réhabilité, et que tout son bien lui fût rendu, et qu'il y ajouterait la déclaration qu'en cas qu'on n'y condescendît point de la part du Roi et de la République, la cour de Vienne ferait confisquer la possession de ceux qui avaient assisté au jugement de ce procès et dont les biens se trouvaient en Galicie. Cette démarche, à ce que je sais, révolte déjà le comte Panin et tous ceux qui en sont instruits, et fera sûrement un très bon effet, si avec l'inertie qui est ici, on peut l'espérer."

Potsdam, 21 novembre 1780.

Voici l'ordre que vous me demandez dans votre dépêche du 7.[4] Je souhaite d'autant plus ardemment qu'il produise l'effet que vous en attendez, que je viens d'apprendre de bonne part qu'à Montbéliard les courriers ne cessent de partir et d'arriver, et qu'on assure même que le mariage entre la princesse Élisabeth-Guillelmine-Louise de Württemberg et le fils aîné du grand-duc de Toscane est sur le point d'être conclu, et que les obstacles qui pourraient s'y opposer, seraient bientôt levés.[5] C'est une nouvelle preuve de l'activité autrichienne et de la nécessité absolue de lui opposer un parfait réciproque, sans lequel tous nos soins seront à pure perte. Mon neveu et général-major m'a communiqué ce que sa sœur la Grande-Duchesse lui a fait

---

[1] Vergl. S. 43.

[2] Zunächst durch Prinz Ferdinand von Braunschweig, dann unmittelbar durch ein Schreiben an die Königin-Witwe Juliane Marie (vergl. Bd. 44, Nr. 28 244 und 28 285).

[3] Für den Streit des Wiener Hofes mit Polen um die Verurteilung des Barons Julius wegen Anwerbung österreichischer Deserteure und für die russische Stellungnahme für Polen vergl. Bd. 43, 497; 44, 588 und 594.

[4] Vergl. Nr. 28 342.

[5] Postskript des Berichtes von Madeweiß, Stuttgart 11. November.

connaître sur ce mariage; j'y ai répondu,[1] et je m'attends qu'il enverra à S. A. I. copie de ma réponse. J'y ai surtout appuyé sur les réflexions que je vous ai déjà faites.[2] La famille de l'infortuné duc de Brunswick, transplantée en Danemark, en a été une des principales. Je ne lui ai point dissimulé que, tant que la reine douairière de Danemark vivrait, la jeune cour n'avait absolument rien à appréhender de cette liaison avec l'Autriche, mais que, si un jour cette Princesse venait à manquer et que l'Angleterre se liât par une alliance avec le Danemark, il me semblait très possible que la première profitât de la présence de la famille susmentionnée, pour susciter une révolution en Russie et y mettre à la tête un de ses Princes; ce qui, quand même tout resterait sans le moindre succès, pourrait pourtant donner lieu à de terribles troubles dans cet empire. Cette affaire me tient donc le plus à cœur, tandis que, pour l'établissement du baron d'Asseburg dans les cours de l'Empire, un mois plus tôt ou plus tard ne portera guère du préjudice à notre système.

Au reste, mes lettres de Varsovie portent précisément le contraire de ce que vous me marquez de l'affaire de Julius. Elles disent en autant de termes que la cour de Vienne ne veut plus toucher cette corde, la regardant plutôt comme une grande bagatelle, qui ne valait pas la peine d'être relevée, et pourrait lui attirer des brouilleries avec la Russie.[3]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 342. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.[4]

Potsdam, 21 novembre 1780.

Je ne saurais plus vous dissimuler ma surprise du peu de succès des affaires que je vous confie à la cour de Pétersbourg. Pour vous en alléguer un seul exemple, je vous rappelle les ordres pressants que depuis longtemps vous avez reçus, d'engager ma bonne alliée à venir à mon appui contre le projet de l'Empereur de faire épouser à son neveu de Toscane ma petite-nièce de Württemberg. Comme toutes les considérations que je vous ai fournies, intéressent également la Russie et que l'expérience m'a convaincu sans interruption, combien le comte Panin est attentif aux intérêts de sa cour et bien-

---

[1] Vergl. Nr. 28 327.

[2] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 284.

[3] Buchholtz berichtete, Warschau 11. November: „La cour de Vienne abandonne son protégé et paraît ne pas vouloir choquer la Russie en le soutenant, comme elle avait commencé."

[4] Für den obigen ostentativen Erlaß vergl. Nr. 28 341.

intentionné pour ceux de ma maison, je ne saurais regarder vos lanterneries dans une affaire aussi importante que comme une pure négligence de votre part ou un manque d'habileté de vous rendre agréable au comte Panin. Votre dernière dépêche du 7 ne laisse pas de justifier ce soupçon, et je pourrais bien, quoique à regret, me trouver dans le cas de vous ôter ma confiance. En attendant je veux bien encore différer à ressentir votre mollesse, dans l'espérance que vous y renoncerez une bonne fois et me donnerez sujet d'être plus content de votre conduite.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 343. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 21 novembre 1780.

Les suites que vous entrevoyez des brouilleries existantes entre les deux frères cadets du duc régnant de Württemberg, sont très naturelles, et vous avez raison de conclure, selon votre rapport du 11 de ce mois, qu'il conviendrait, à tous égards, au prince [Frédéric-] Eugène de se réconcilier avec son frère, avant que l'épouse de ce dernier vienne à mourir.[1] S'il néglige de le faire et que mal en arrive, il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même, ayant agi en tout ceci sans la moindre réflexion et suivi simplement l'impulsion de ses caprices.

Mais je passe là-dessus pour en venir à l'objet qui m'intéresse principalement, savoir l'affaire du mariage de la Princesse sa fille en Toscane, et je vous réitère à cet égard qu'en réalisant l'exécution de ce projet, il s'assujettira nécessairement à l'appréhension de voir, au cas que l'Empereur se remarie après la mort de l'Impératrice-Reine sa mère, comme il y a toute probabilité, de voir, dis-je, cette Princesse déchue de toutes ses belles espérances et réduite à se contenter du simple titre de Grande-Duchesse. C'est une considération si importante qu'il me paraît que vous ne ferez pas mal de la mettre sous les yeux des ministres du Duc régnant, si vous avez occasion de leur parler, pour obtenir par là que ces mêmes représentations parviennent audit Prince indirectement par leur canal et fassent ainsi peut-être plus d'impression sur lui.

---

[1] Auf die Weigerung des Prinzen Friedrich Eugen, der Gemahlin des Prinzen Ludwig Eugen, Gräfin Beichlingen, und seinen Töchtern den fürstlichen Titel zuzugestehen (vergl. S. 12), hatte Ludwig Eugen mit Vergeltungsmaßnahmen gedroht, sobald er den Thron besteigen würde. Dazu bemerkte Madeweiß: „Comme le prince [Frédéric-Eugène] espère d'être à son tour duc régnant, il devrait naturellement faire tout au monde pour plaire à son frère Louis en lui montrant de la condescendance dans tout ce qu'il demande de lui et qui ne lui fait pas du tort."

Quant au bruit de la grossesse de l'épouse du prince Louis, dont vous faites mention, il me paraît si peu vraisemblable que je ne saurais, malgré tout ce qui vous en est revenu pour l'accréditer, y ajouter créance.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 344. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 20. November, daß Elliot ihm erklärt habe, „que, le temps approchant où sa cour avait eu coutume de demander le libre passage par les États de V. M. pour les recrues des troupes allemandes qui se trouvaient en Amérique, il me priait de lui dire tout naturellement si je croyais que V. M. fût disposée à donner cette marque d'amitié à S. M. Britannique, puisque, dans le cas contraire, il avait lieu de juger que le Roi son maître aimerait mieux ne pas faire cette réquisition, pour ne pas s'exposer à un refus." Auf seine Äußerung, daß seines Wissens die gleichen Schwierigkeiten wie bisher beständen,[1] hat Elliot erwidert, „qu'il ne pouvait pas me cacher que non seulement la nation anglaise, mais encore les ennemis de la Grande-Bretagne tiraient de ces sortes de refus des inductions peu favorables à l'amitié de V. M. pour S. M. Britannique, à quoi j'ai répondu qu'on avait tort de tirer des conséquences pareilles d'un cas particulier comme celui-ci dans un temps où les deux cours vivaient en bonne intelligence."

Potsdam, 21 novembre 1780.

Dans le fond, les enrôlements britanniques en Allemagne pour son service en Amérique sont contre les lois et Constitutions de l'Empire et font effectivement un tort considérable à sa population. Ce serait donc un motif bien puissant de refuser le libre passage de ces recrues par mes États, et ce ne serait que d'autant mieux, si l'on pouvait empêcher entièrement l'Angleterre de dégarnir ainsi l'Allemagne de ses sujets. Cependant, comme il n'est pas à présumer que tous les Princes de l'Empire soient animés du même esprit patriotique, et que le chef de l'Empire, selon son enthousiasme pour cette cour, favorisera plutôt cette infraction de ses lois, de sorte que mon opposition resterait sans effet, et que tant d'autres membres de ce même Empire ouvriraient leurs États au passage de ces recrues, vous n'avez qu'à faire sentir au chevalier Elliot, lorsqu'il reviendra à la charge, que, tant que sa cour ne faisait pas cette réquisition formelle et par écrit, aucune réponse pourrait avoir lieu, et qu'il fallait voir auparavant la première, pour s'expliquer sur son contenu.

Ein Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten wird übersandt.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. Bd. 39, 490; 40, 485; 44, 6.

28 345. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 22 novembre 1780.

Der König bestätigt den Empfang des Berichts von Buchholtz vom 15. November und weist ihm 500 Taler für Reisekosten und Einrichtung an.

Pour ce qui concerne les affaires, il est certain que la cour de Vienne a embrassé le parti de ne plus insister sur celle du nommé Julius, mais de la laisser, sinon tomber entièrement, du moins reposer jusqu'à des circonstances plus favorables pour elle.[1] La conduite intrigante de cette cour m'engage donc à vous recommander de ne négliger, dans aucune occasion, à relever de votre mieux toutes ses démarches et entreprises, d'aigrir de plus en plus la Russie contre elle, de prévenir, autant qu'il dépendra de vous, toutes les factions et menées sourdes dont elle pourrait vouloir se servir là où vous êtes, d'entretenir l'attention des ministres de Russie sur ses projets et de leur représenter, sans vous relâcher, les conséquences pernicieuses des desseins de cette cour impériale, afin de nourrir par là et d'augmenter même, s'il est possible, en eux la défiance qu'ils ont actuellement en elle.

D'ailleurs vous pouvez donner pour nouvelle au comte de Stackelberg que j'avais lieu de présumer que sa cour était revenue de l'idée de le rappeler, qu'il y avait toute apparence qu'il continuerait à rester dans son poste; que, selon mes avis,[2] il n'y avait eu que le neveu du prince de Potemkin de nommé pour avoir le commandement des troupes qui resteraient en Pologne, mais que jusqu'à présent elle ne lui avait désigné personne pour successeur, ce qui me faisait un plaisir infini.

Buchholtz soll Axt beistehen „contre les chicanes qu'il appréhende d'éprouver de la part des parents de sa femme."[3]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 346. AU GÉNÉRAL-MAJOR PRINCE FRÉDÉRIC DE WÜRTTEMBERG À LÜBEN.

Prinz Friedrich schreibt, Lüben 19. November: „Je viens de dépêcher une estafette, pour mettre sous les yeux de la Grande-Duchesse, ma sœur, les réflexions et les renseignements que V. M. a daigné me communiquer au sujet des vues politiques de l'Empereur.[4] Ces réflexions sont en même temps si profondes et si lumineuses que certainement la jeune cour de Russie ne pour-

[1] Buchholtz berichtete über vergebliche Schritte, die Thugut insgeheim bei Stackelberg und mehreren Reichstagsboten für die Begnadigung des Barons Julius unternommen hatte (vergl. S. 51).
[2] Bericht von Goertz, Petersburg 7. November.
[3] Vergl. Bd. 44, 518.
[4] Vergl. Nr. 28 327.

rait résister à leur évidence, quand même elle serait aussi portée pour le mariage en question qu'elle est peu disposée à y prêter la main. La lettre de ma sœur[1] met ce dernier point hors de tout doute. Mais comme j'ignore absolument où en est l'Empereur vis-à-vis de mes parents, je me trouve à cet égard uniquement réduit à des conjectures et à des appréhensions. V. M. sait, combien la distance des lieux rend lente la marche des affaires politiques et combien l'utilité directe, prochaine et palpable l'emporte communément sur l'intérêt que l'on montre dans un avenir plus éloigné. Je crains donc que dans une conversation d'une demie heure l'Empereur ne fasse plus de chemin par ses offres présentes que les cours de Berlin, de Pétersbourg et de Copenhague n'en feraient dans plusieurs mois, pour se concerter sur les mesures propres à anéantir le projet autrichien, et comme l'ennemi est si fort à portée de prendre la place par surprise, je crains qu'il ne le fasse, avant que le bon parti ait eu le temps de prendre ses mesures pour l'empêcher. Mes inquiétudes à ce sujet ne portent peut-être que sur des visions chimériques, mais le principe qui les fait naître, est le zèle passionné avec lequel je suis attaché à la bonne cause."

Potsdam, 22 novembre 1780.

Votre réflexion est très judicieuse et fondée. Des avantages apparents, mais dont la perspective paraît plus prochaine, font souvent plus d'impression que des avantages réels qu'on ne saurait obtenir qu'avec le temps. Je sens avec V. A. S. que c'est précisément le cas de M. Son père relativement au mariage de la Princesse sa fille avec un prince de Toscane, et je crains avec Elle que l'Empereur n'éblouisse le Duc par le brillant de toutes ses offres et promesses qu'il lui prodiguera dans la conversation qu'il médite d'avoir avec lui à son prochain passage par Stuttgart.[2] La perspective de voir, un jour, deux de ses filles mariées à deux empereurs, ne sera sûrement pas oubliée, et je ne saurais disconvenir qu'au premier abord elle est extrêmement flatteuse. Mais quand on l'examine de près, on ne saurait se dissimuler qu'il n'est rien moins que décidé que ce prince de Toscane parvienne effectivement au trône impérial. L'âge de l'Empereur, la possibilité qu'il se remarie, la jeunesse du prétendu promis et tant d'autres accidents imprévus peuvent en reculer le terme au point que le Duc, selon les bornes ordinaires de la vie humaine, ne verra pas le jour de son accomplissement. Toute brillante donc que cette perspective est, elle me paraît cependant comme une toile d'araignée que le moindre souffle peut rompre et faire disparaître. On prétend même que le grand-duc et la grande-duchesse de Toscane ne sont nullement portés pour ce mariage. Mais il n'est pas moins à présumer que, si l'Empereur y insiste, ils seront bien obligés de céder et d'y donner leur consentement. Toutefois la meilleure voie de l'emporter dans cette occasion sur l'Empereur, est

---

[1] Vergl. S. 39.
[2] Vergl. S. 10.

de ne pas perdre un moment pour subs[t]ituer à son projet de mariage celui de faire épouser cette même Princesse au prince royal de Danemark.

Ce projet est même déjà en bon train, puisqu'il est approuvé tant par moi que par la Russie,[1] et puisqu'il est en même temps des plus conformes aux vrais intérêts de la maison de Württemberg et de la jeune cour de Pétersbourg. Nos soins communs ne manqueront pas non plus de le faire goûter au Danemark, et tout ce qu'il reste à faire, c'est de mettre seulement tant d'activité dans cette négociation que ces promesses de mariage puissent être proposées avant l'entrevue de l'Empereur avec le Duc.

En attendant, j'ai rempli ma tâche en bon et fidèle parent du Duc. Je n'ai point dissimulé les suites fâcheuses qui pourront résulter de l'union avec un prince de Toscane, tout comme les avantages réels et assurés de celle avec le prince royal de Danemark,[2] et une couronne bien assurée vaut bien mieux qu'une couronne éloignée et incertaine dont tant d'évènements peuvent frustrer.

Ce sont là les bornes de mes facultés. Elles ne s'étendent pas plus loin, et c'est au Duc à écouter la voix d'un parent qui ne cesse de s'intéresser au vrai bonheur de sa famille.

Der König erstattet dem Prinzen die Unkosten für den Kurier nach Petersburg.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart.

28 347. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Thulemeier berichtet, Haag 17. November: „Les partisans de l'Angleterre ne cessent d'annoncer une rupture prochaine avec la République, et on voit même dans les gazettes de ce pays que la cour de Londres est d'avis que l'accession des États-Généraux doit être envisagée sous le même point de vue qu'une déclaration de guerre ouverte. D'un autre côté, on prétend à Amsterdam se préparer à tout évènement dans le cas même où une partie des possessions hollandaises aux Indes Orientales serait subjuguée par les forces supérieures de la Grande-Bretagne." In einem Postskript fügt Thulemeier hinzu, die Entscheidung der Generalstaaten über den Beitritt zum Bund der bewaffneten Neutralität stehe am 20., die über die von Rußland geforderte Erklärung an die kriegführenden Mächte[3] in 10 bis 12 Tagen zu erwarten.

Potsdam, 23 novembre 1780.

Il paraît par les dernières dépêches du sieur de Thulemeier que la République montrera à la fin les grosses dents à l'Angleterre. C'est le meilleur moyen de faire descendre la dernière de ses hauts chevaux

---

[1] Vergl. S. 50.
[2] Vergl. Nr. 28 343.
[3] Vergl. Bd. 44, 337. 343, 347.

et la rendre plus modeste, et le Département des affaires étrangères du Roi ne manquera apparemment pas de glisser cette réflexion dans la réponse à faire à ce ministre.[1]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 348. À LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

Die Königin-Witwe Juliane Marie schreibt, 14. November (ohne Ort): „V. M. Se rappellera, comment je me suis expliquée dans ma dernière lettre que j'ai eu l'honneur de Lui adresser, sur le sujet de notre système et en quoi il consiste, et que nous envisageons qu'il doit être pour l'intérêt du Danemark.[2] A présent il arrive qu'on nous veut donner dans ce moment pour Anglais, parceque nous avons fait avec la cour de Londres un arrangement touchant l'explication d'un article équivoque de notre traité[3] ... Cet arrangement n'est aucunement contraire ni à la déclaration que nous avons faite aux puissances belligérantes, ni à la convention avec la Russie.[4] Dans celle-là nous, aussi bien que la Russie, professons le maintien du commerce au sens des traités. Nous partageons celui des autres confédérés autant qu'il est fondé dans leurs traités respectifs, et ceux-ci nous rendront la même protection. Il me semble que rien n'est plus clair et mieux dans la bonne foi."

[Potsdam] 23 novembre 1780.

Madame ma Sœur. La bonté que V. M. me témoigne de me confier les motifs qui ont porté le ministère du Danemark à signer un accommodement avec l'Angleterre, ces bontés, dis-je, me sont d'autant plus sensibles qu'elles servent de nouvelles marques de l'amitié de mon incomparable Reine, et je dois Lui dire avec la même confiance que cette transaction avec l'Angleterre avait paru à Pétersbourg un engagement qui annulait presque entièrement le code maritime et l'association des puissances que l'impératrice de Russie projetait, pour assurer le commerce des puissances du Nord, et si mon incomparable Reine veut bien me permettre de Lui parler sans déguisement, je regarde le renvoi du comte de Bernstorff[5] comme le moyen le plus efficace de conserver la bonne union entre le Danemark et la Russie, union qui difficilement aurait pu se soutenir, si ce comte était resté dans le ministère de Copenhague. Il ne me convient pas d'entrer dans une plus grande explication; toutefois suis-je persuadé que V. M. conçoit tout ce que je pourrais ajouter à ceci.

Voilà les Hollandais qui paraissent également décidés à prendre des résolutions vigoureuses;[6] ce qui ne contribuera pas peu à donner

---

[1] Demgemäß Ministerialerlaß vom 24. November.
[2] Vergl. Nr. 28 335.
[3] Vergl. S. 47.
[4] Vergl. Bd. 44, 570.
[5] Vergl. S. 45.
[6] Vergl. Nr. 28 347.

aux Anglais plus de dispositions pour la paix qu'ils n'en ont eu jusqu'à présent. Encore une campagne, et chacun, de son côté, se trouvera assez modéré pour signer la paix, et c'est ce qu'il y a de plus désirable pour le bien général de l'Europe. Recevez, Madame, avec votre bonté ordinaire les assurances du tendre et inviolable attachement et de la haute considération avec laquelle je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

28 349. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 23 novembre 1780.

L'idée du ministère de Versailles au sujet de la mission espagnole dont il est fait mention dans votre dépêche du 13,[1] me répugne nullement; je suis, au contraire, tout disposé à m'y prêter, et du moment que l'Espagne nommera un ministre à ma cour, j'en ferai tout autant à la sienne.[2]

La république de Hollande paraît en attendant prendre plus de fermeté contre les usurpations britanniques sur mer,[3] et si elle persiste dans ses dispositions à cet égard, l'embarras de l'Angleterre ne saurait aller qu'en augmentant.

L'Empereur a fixé son départ pour la Flandre au mois de mars prochain. On prétend que le principal motif de cette course est de prendre quelques nouveaux arrangements relativement aux impôts, et que, selon les conjonctures, il pourrait bien faire un tour en Angleterre.

Quant au Danemark, vous n'avez qu'à confier au ministère français la révolution qui vient d'arriver dans celui de Copenhague. Le comte Bernstorff y est culbuté;[4] de sorte que toutes les entraves que ce ministre a voulu mettre à l'exécution du système actuel de sa cour, cesseront entièrement.

D'ailleurs, je n'ai rien de nouveau à ajouter; la stérilité des nouvelles politiques ne me permet aujourd'hui qu'à prier Dieu etc.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Goltz berichtete: „Le comte de Maurepas m'[a] confié, en parlant des opérations maritimes et de l'Espagne, que cette cour paraissait désirer un envoi de ministres avec celle de Berlin." Vergennes, zu dem Goltz daraufhin davon sprach, erklärte: „que cette affaire était bonne, et que tout à l'heure il la mettrait en mouvement."

[2] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 282 und 28 283.

[3] Vergl. Nr. 28 347.

[4] Vergl. S. 45.

28 350. AU PRINCE FERDINAND DE PRUSSE À FRIEDRICHSFELDE.

Potsdam, 24 novembre 1780.

Le point essentiel au sujet du projet de mariage de l'Empereur pour notre nièce à Montbéliard est sans doute de rendre le duc [Frédéric-]Eugène et son épouse attentifs aux conséquences fâcheuses qui pourraient résulter un jour d'une telle union.[1] J'ai tâché de les rendre aussi sensibles qu'il m'a été possible, mais je ne vous dissimulerai point, mon cher frère, que jusques ici mon espérance du succès de mes soins est très médiocre et vacillante. Pour donner toutefois plus de force à mes arguments, je leur ai fait mettre sous les yeux la grande différence qui se trouve entre cet établissement et celui que je destine à leur fille.[2] Elle ne vous sera sûrement pas échappée, mon très cher frère, et il est bien clair que le mariage avec le prince royal de Danemark assure bien plutôt à la Princesse une couronne que celui avec le prince de Toscane, dont les espérances de succéder un jour à son oncle sont encore bien éloignées et exposées à tant de variations et de traverses qu'on ne saurait guère y compter. Le mariage seul de l'Empereur, qui, à son âge, est plus à présumer qu'à regarder comme incroyable, ferait évanouir toute cette belle perspective et réduirait la Princesse au simple état de grande-duchesse de Toscane, tandis que, selon mon plan, elle ne saurait manquer d'être un jour reine de Danemark.

Quoi qu'il en soit, c'est au Duc et à la Duchesse de fixer le sort de leur fille. Je leur ai fait exposer, d'un côté, tous les avantages attachés à mon plan et, de l'autre, tous les risques de celui de l'Empereur. Plus loin mes facultés ne s'étendent point, et je souhaite qu'ils écoutent la voix de cette tendresse vive et sincère qui m'a dicté mes conseils.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Brandenburg.-Preuß. Hausarchiv zu Charlottenburg.

28 351. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 10. November, über eine Unterredung mit Panin: „En appuyant de nouveau sur la nécessité de ne pas se laisser prévenir par une cour dont la politique était aussi active que l'est celle de la cour de Vienne, pour le mariage de la sœur de la Grande-Duchesse, et en lui répétant

---

[1] Prinz Ferdinand schrieb, Friedrichsfelde 23. November: „Personne sent plus vivement que moi le désavantage qui en résulterait, si, malgré vos peines et vos soins, ce mariage [avec le prince de Toscane] venait à s'arranger." [Charlottenburg, Hausarchiv.] Vergl. Nr. 28 340.

[2] Vergl. Nr. 28 343.

ma prière d'écrire en Danemark,[1] il me dit: »Je vous avouerai que j'ai de la répugnance de confier à la plume un sujet aussi important, et cette cour sera lente à se décider, et pour cela et comme il est essentiel de prévenir l'Autriche, le plus sûr moyen serait entre les mains du Roi.« Il s'arrêta alors un moment, et puis il poursuivit: »Je ne vois pas pourquoi deux années de moins qu'a le fils du Prince de Prusse que cette Princesse,[2] pourraient être un obstacle, et je ne vous dissimulerai pas que la Grande-Duchesse désirerait préférablement pour sa sœur cette alliance. Elle s'en est même expliquée envers son frère dans sa lettre que celui-là fera parvenir au Roi.« Il me fit aussi entendre qu'il désirerait que je rendisse compte à V. M. de ce qu'il venait de me confier . . . Il finit en disant: »Ce serait toujours, si le Roi voudrait y donner les mains, le plus sûr moyen de prévenir les desseins de l'Empereur« . . .

En revenant sur la nomination du baron d'Asseburg,[3] il m'a dit que dans ce moment il ne pouvait encore rien faire, mais qu'il me priait d'assurer toujours V. M. que sûrement elle aurait lieu, et qu'il voyait avec un très grand plaisir par Ses ordres à moi que V. M. allait aussi nommer un ministre dans cette partie de l'Empire. Il a beaucoup applaudi à cette résolution, et j'ose croire que, si Elle daigne faire sa nomination, cela hâtera celle du baron d'Asseburg."

Potsdam, 25 novembre 1780.

C'est un beau projet de mariage dont, selon votre dépêche du 10, le comte Panin vous a fait l'ouverture confidente. Après tout ce qui s'est fait jusques ici pour traverser celui de l'Empereur à Montbéliard, je n'avais certainement nul lieu de m'y attendre, et je ne vous dissimulerai point qu'il me paraît hérissé de mille difficultés presque impossibles d'écarter.

D'abord l'idée seule de forcer mon neveu à un tel mariage politique de son fils, me répugne infiniment. Jamais de pareilles unions sont heureuses, et j'aime cent fois mieux lui laisser, en son temps, les mains entièrement libres de lui choisir une promise pour laquelle il se sent de l'inclination. D'ailleurs, mon petit-neveu n'a eu que dix ans le 3 d'août, et la princesse de Württemberg a eu treize le 20 d'avril.[4] Dans huit ans il serait à peu près dans l'âge de se marier, et la Princesse aurait alors vingt-un ans. Or, selon l'usage, l'on choisit toujours une promise plus jeune que le promis, et à cela vient que ce projet ne saurait jamais être aussi avantageux à la Russie et en particulier à la jeune cour que celui que j'ai proposé avec le prince royal de Danemark. Celui-ci n'a qu'un an de moins que la Princesse, et par son mariage la Russie se met à l'abri de toute inquiétude de la part de la famille infortunée du duc Antoine-Ulric.[5] C'est une réflexion qui devrait bien faire impression sur la Russie, et je m'étonne qu'elle n'en sente pas toute l'importance pour ses intérêts. Rien de pareil

---

[1] Vergl. S. 43 und 50 f.
[2] Vergl. S. 25.
[3] Vergl. S. 50 f.
[4] Vielmehr am 21. April.
[5] Vergl. S. 40 und 52.

y a-t-il à gagner par le nouveau projet de mariage de mon petit-neveu; bien au contraire, si, contre mon penchant, je voudrais m'y prêter et forcer mon neveu d'y donner les mains, qui est-ce qui pourrait garantir qu'un pareil mariage forcé ne devînt un jour la source malheureuse de quelque brouillerie entre les deux cours? Bref, à tous ces égards, mon projet l'emporte souverainement, et de quelque côté que je regarde le nouveau projet, il me répugne entièrement; je ne saurais donc m'empêcher de le répéter: je ne presserai jamais le mariage de mon petit-neveu; je le laisserai atteindre sa vingtième année, où la raison commence à exercer son empire; il sera alors le maître de son choix. Mais je ne trouverai jamais convenable qu'étant encore enfant, on lui fasse contracter de pareilles liaisons.

Quant à l'établissement du baron d'Asseburg dans l'Empire, il ne saurait jamais s'accrocher à la nomination de quelque ministre de ma part; il en existe déjà assez dans différents cercles de l'Allemagne, et je ne vois nul besoin d'en augmenter le nombre.

Au reste, et comme il paraît par toutes les démarches de l'Empereur qu'il ne vise qu'à gagner à tout prix la jeune cour de Russie, et que vous m'avez informé, il y a quelque temps, que celle-ci est déjà fort irritée contre le prince Potemkin et qu'elle le hait souverainement, vous ne feriez pas mal, pour attiser cette haine, de faire insinuer sous main à LL. AA. II., combien l'Empereur coquette ce Prince et a su s'emparer de lui, pour gouverner la Russie selon sa fantaisie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 352. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN À DRESDE.

Potsdam, 25 novembre 1780.

Comme il m'importe infiniment d'être au fait de ce qui se passe en Bohême, et de savoir à quoi l'on s'y occupe, je suis bien aise d'avoir trouvé au moins quelques particularités relatives à cet égard dans votre dépêche du 20 de ce mois.[1] Mes lettres de Vienne prétendent, à la vérité, que l'argent comptant y doit être très rare, mais j'ai peine à me le persuader. Si cela était, ne discontinuerait-on pas, comme cela est naturel, tous les ouvrages entrepris qui, selon vos nouvelles, ne sont cependant rien moins qu'abandonnés? Il faut donc que mes avis sur le manque d'argent soient peu justes, et c'est un objet qu'il

---

[1] Alvensleben berichtete über den Fortgang der Festungsarbeiten in Deutsch-Kopist und Pleß (vergl. Bd. 44, 584).

vous sera aisé d'éclaircir; car, s'il existe, il ne pourra rester caché longtemps, mais doit se manifester également dans peu en Bohême. Prêtez-y donc attention.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 353. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 25 novembre 1780.

L'attention de la Russie de m'avoir fait présenter par le prince Dolgoruki un exemplaire de sa „Convention maritime" avec les rois de Danemark et de Suède,[1] m'a été bien agréable. J'y suis extrêmement sensible, et vous aurez soin d'en faire le compliment le plus poli à ce ministre.

En revanche je vous fais tenir ci-joint une lettre du sieur de Maltitz sur Bockholt dans ma comté de la Mark, qui mérite attention. Elle indique de nouveaux desseins pernicieux autrichiens contre mes intérêts dont le ministre de Belderbusch à Cologne est le principal suppôt.[2] Je vous laisse le soin de les traverser, autant qu'il sera possible, et j'approuverai tout ce que vous ferez pour cet effet. En attendant, pour me conserver ce canal, j'ai sommé l'auteur de cette lettre d'avoir l'œil au guet, pour épier toutes les démarches de cette âme damnée de la cour de Vienne et m'en rendre des comptes ultérieurs exacts et fidèles.[3]

Au reste, la maladie de mon ministre d'État et de cabinet de Hertzberg, votre collègue,[4] me fait une peine infinie, et il aurait tous mes regrets, si effectivement il devait y succomber. Quoique les apparences semblent menacer les jours de ce patriote, j'aime à me persuader qu'il pourra en revenir encore, et ce qui favorise mes espérances, c'est qu'à l'ordinaire les Poméraniens sont d'une pâte plus solide que les autres et par cela même plus capables de résister aux chocs qui ébranlent les constitutions ordinaires. Je forme au moins des vœux bien sincères et ardents pour son prompt et parfait rétablissement, et j'en apprendrai la nouvelle avec un vrai plaisir.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. Bd. 44, 570. 593 f. und 606.
[2] Für Belderbusch vergl. Bd. 43, 480; 44, 567.
[3] Das Schreiben von Maltitz und die Antwort des Königs liegen nicht vor.
[4] Finckenstein berichtete: „Hertzberg a été atteint dans la matinée d'hier d'une assez forte hémorragie."

28 354. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 26 novembre 1780.

Vu ma parfaite neutralité dans la guerre maritime et américaine actuelle, je ne saurais guère de bonne grâce me refuser à la réquisition britannique pour le libre passage de ses recrues par mes États,[1] et quand même je le voudrais en Prince patriotique de l'Empire, mon refus ne servirait à rien, et la cour de Londres trouverait bien d'autres voies pour les faire passer. J'aime donc mieux le lui accorder et vous laisse le soin de l'annoncer au chevalier d'Elliot, comme une nouvelle marque de mon amitié pour son maître, et de faire expédier les ordres nécessaires à cet effet. D'ailleurs le nombre de ces recrues ne sera pas fort considérable, et je pense qu'il ne surpassera guère les 100 têtes pour le contingent de Zerbst, et les 200 pour celui de Cassel.

Mais c'est avec un plaisir bien sensible que j'apprends par votre second rapport d'hier le changement favorable qui se manifeste dans la maladie de mon ministre d'État de Hertzberg, votre collègue.[2] Il me fait espérer qu'à moins de quelques nouveaux symptômes fâcheux, l'art conservateur de nos jours renouera le fil délicat des siens, en accroîtra la force et en augmentera la durée à ma satisfaction et pour le bien de mon service. Je le souhaite.[3]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 355. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 18. November: „L'envoyé d'Angleterre a expédié hier un courrier pour Londres, de sorte qu'il est très apparent que l'Empereur se soit annoncé en secret de vouloir faire une course en Angleterre. Ceci n'empêchera pas que ce monarque ne soit de retour à la fin de juin, vu la rapidité avec laquelle il voyage.

En attendant il a trouvé trois millions de plus de dépenses dans l'état de

[1] Finckenstein berichtete, Berlin 25. November, daß er gemäß der Weisung (vergl. Nr. 28 344) Elliot die Antwort des Königs in Aussicht gestellt habe, sobald ein formelles Gesuch vorliege. „Sur quoi il m'a adressé la lettre ci-jointe [d. d. Berlin 24. November], par laquelle il demande ce libre passage par ordre de sa cour, en marquant que le nombre des hommes et les routes qu'ils devaient suivre, seraient à peu près les mêmes que l'année dernière."
[2] Vergl. S. 63.
[3] Am 27. November sendet der König an das Ministerium die Antwort des Fürstbischofs von Lüttich vom 16.: Je suis „charmé des dispositions favorables qu'elle exprime". Der Fürstbischof schreibt, mit der Bitte um Geheimhaltung: „Je supplie [V. M.] d'être persuadée que je me conformerai très exactement et très ponctuellement à Ses intentions sur l'objet dont il s'agit, et que rien ne pourra me faire départir en aucune manière de la promesse que j'en fais à V. M." Vergl. Nr. 28 290.

l'armée que par le passé, et les chefs des régiments ont ordre de prouver les causes de cette augmentation des dépenses, qui dérange encore plus les plans des forteresses, et qui par conséquent fâche beaucoup S. M. I.

Le baron de Lehrbach va retourner à son poste à Ratisbonne. Il a dit qu'il avait ordre d'y déclarer que sa cour trouvait au-dessous d'elle d'avoir les postes en Empire,[1] et de désavouer hautement tout bruit concernant la recherche quelconque d'autres coadjutor[er]ies pour l'Archiduc[2] . . .

Kaunitz flatte le baron de Breteuil, depuis que le comte de Maurepas est mourant, et cherche à tirer parti des changements à prévoir dans le ministère de Versailles, pour employer sa faiblesse au profit de sa cour."

Potsdam, 26 novembre 1780.

Trois millions de plus sur l'état seul de l'armée que l'Empereur, selon votre dépêche du 18, a trouvés, à la revision des comptes, est effectivement extraordinaire et presque inconcevable; je ne saurais même imaginer ce qui pourrait y avoir donné lieu, à moins que cet excédent ne provienne peut-être d'un trop grand nombre de cantonnistes qu'on a incorporés dans les régiments. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas un moyen de ramasser des fonds pour la bâtisse des forteresses en Bohême, qui ne saurait se faire à moins de 6 à 8 millions. En attendant, tous mes avis conviennent cependant qu'on y emploie toujours un certain nombre d'ouvriers, ce qui ne saurait se faire, si l'on manquait entièrement d'argent.

Mais ce défaut d'argent peut bien aussi arrêter les mesures ultérieures pour procurer plus de bénéfices à l'archiduc Maximilien. Comme il faut dorer les mains des chanoines pour obtenir leurs suffrages, il se pourrait bien qu'on abandonnât, pour le présent, cette négociation, pour la reprendre, lorsqu'on aura plus de fonds en main, en faveur de la famille de Toscane,[3] et que dans cet intervalle on tâchât de s'assurer des voix, afin de pouvoir ensuite prôner cette élection comme entièrement libre et spontanée. C'est au moins ainsi que je m'explique la déclaration que prétend le baron Lehrbach avoir ordre de faire à la Diète de Ratisbonne.

Au reste, il me paraît fort problématique que l'envoyé d'Angleterre ait expédié un courrier, pour annoncer en secret l'arrivée de l'Empereur à la cour britannique; j'aime mieux supposer que ses dépêches sont relatives à la médiation, et que celle-ci a fait même le sujet de l'entretien du prince Kaunitz avec le baron Breteuil. Ce qu'il y a au moins de certain, c'est que le comte Maurepas est dans la convalescence, et que, quand même il viendrait un jour à manquer, il n'y a nulle apparence que le baron Breteuil soit nommé à sa place.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Bd. 44, 418. 523. 525.
[2] Vergl. Bd. 44, 590. 591.
[3] Vergl. Bd. 44, 591.

28 356. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 26 novembre 1780.

J'ai reçu votre dépêche du 18 de ce mois. Mon idée est parfaitement conforme à celle du comte de Stackelberg, qu'il ne convient nullement de sacrifier un liard de ma part pour obtenir un parti en Pologne. Les réflexions de cet ambassadeur là-dessus sont très justes,[1] et tout argent employé à cet effet serait dépensé à pure perte et jeté, pour ainsi [dire], à la rivière. Sa proposition de laisser jouir les Polonais de ma domination d'une entière liberté de séjourner dans mes États ou en Pologne, n'est guère de mon goût. Ils ont eu six ans pour se déterminer à fixer leur demeure, et une plus longue connivence de ma part à cet égard entretiendrait non seulement la confusion qui en résulte nécessairement, mais empêcherait d'établir l'ordre que j'ai prescrit et que j'aime à voir régner dans mes arrangements.

Die Begnadigung eines Polen, namens Lesczinsky, der wegen Urkundenfälschung zu Festungshaft verurteilt ist, wird trotz Stackelbergs Fürsprache abgelehnt. Der Schluß betrifft Schutzmaßnahmen an der Grenze gegen die im Fürstentum Moldau herrschende Pest, deren Fortschritte Buchholtz beobachten soll.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 357. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Thulemeier berichtet, Haag 21. November (Postskript II): „Je viens d'apprendre dans ce moment que les États-Généraux ont pris hier la résolution d'accéder à l'association maritime[2] . . . On enjoindra aux plénipotentiaires qui résident de la part de la République à Pétersbourg,[3] d'en donner connaissance à l'impératrice de Russie et d'instruire cette Princesse que la déclaration à faire aux puissances belligérantes[4] aurait lieu dans l'intervalle de six semaines."

Potsdam, 27 novembre 1780.

Suivant votre dépêche du 21 de ce mois, il y a tout lieu de s'attendre à voir la République agir avec assez de fermeté, pour ne pas se prêter servilement aux volontés arbitraires de la Grande-Bretagne.

---

[1] Stackelberg verwarf das Mittel der Bestechung, „parceque ce serait un mer à boire que de contenter la cupidité d'argent des seigneurs polonais, pour la plupart dérangés" (vergl. Nr. 28 304). Er empfahl dagegen ein größeres Entgegenkommen des Königs gegen die Polen und die Gewährung freien Aufenthalts für die sowohl in Polen als in Preußen ansässigen Polen, deren Entscheidung der König durch die von der polnischen Regierung beanstandete Kabinettsordre an die westpreußische Regierung vom 14. Juni gefordert hatte.

[2] Vergl. Nr. 28 347.

[3] Wassenaar Starrenburg und Heeckeren van Brandeburg.

[4] Vergl. S. 57.

Il y a d'autant plus d'apparence à cela, puisque, selon le contenu de votre seconde apostille, les États-Généraux ont arrêté d'accéder à l'association maritime proposée par la Russie. Mais il serait bien à souhaiter que, dans ces circonstances, sa marine se trouvât en état de seconder pareille résolution, et que pour cet effet ses vaisseaux fussent prêts à pouvoir mettre en mer, puisque, sans cela, il lui sera impossible de soutenir, comme il faut, son commerce. C'est une réflexion que je suis bien aise de ne pas vous cacher. Federic.

Nach dem Konzept.

28 358. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 27 novembre 1780.

Ma très chère Nièce. J'ai été tout étonné en apprenant de quel ton les États-Généraux ont répondu à M. Yorke: il y a de la fermeté dans leur réponse,[1] et pourvu que la flotte soit bien équipée, je doute que les Anglais veuillent prendre la chose au tragique. Mes lettres de Londres disent que l'on est plus piqué contre la ville d'Amsterdam que contre la République,[2] mais cette ville est si puissante qu'elle seule pourrait se défendre contre les Anglais. Vu l'état des choses et les guerres onéreuses où ces insulaires se sont engagés, s'ils étaient sages, ils devraient se faire des amis et non pas révolter des puissances neutres contre leur despotisme insupportable à toute nation souveraine et même à ces Américains qui se sont révoltés contre eux. Voilà, ma chère enfant, comme votre vieux radoteur d'oncle envisage la conduite de S. M. Britannique. Je vous embrasse de tout mon cœur, en vous priant de me croire avec toute la tendresse possible, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 359. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 27 novembre 1780.

Vous faites très bien, selon votre dépêche du 17, de revenir souvent avec le ministère de Versailles au même texte sur la cupidité

---

[1] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor. Nach Thulemeiers Bericht vom 11. November hatte Yorke in einer am 10. übergebenen Denkschrift Genugtuung für England und die Bestrafung Berckels (vergl. S. 48 f.) gefordert. Nach seinem Bericht vom 14. wollte der Erbstatthalter vor den Staaten von Holland als Berckels „avocat" auftreten, dagegen die Verhandlung mit Amsterdam formell desavouieren.

[2] Maltzan meldete, London 14. November, das Gerücht, „que l'on se bornera à faire ressentir à la ville d'Amsterdam seule l'effet de la vengeance."

autrichienne.[1] Presque tous les jours de poste je reçois de nouveaux commentaires sur son étendue, et mes avis la portent, il s'en faut peu, à une évidence si parfaite qu'il n'y a aucun des riches chapitres dans l'Empire où cette cour ne fait jouer ses ressorts pour y faire entrer quelqu'un de ses descendants. Je ne prétends cependant point qu'elle veuille rassembler toutes ces mitres sur la tête de son archiduc Maximilien; ses soins charitables portent plus loin, et le troisième fils de Toscane[2] y doit participer également. Ce n'est pas toujours à découvert que ses ressorts agissent; bien au contraire, le baron Lehrbach a ordre de déclarer, à son retour à la Diète, qu'elle est fort éloignée d'accumuler des bénéfices ecclésiastiques dans sa maison.[3] Mais cette feinte n'est que pour endormir les puissances sur ses vastes desseins, et elle ne prépare pas moins sous main les voies de se les procurer et de dire ensuite, lorsque quelque évêché de sa convenance viendra à vaquer, que son candidat y a été appelé et élu avec une parfaite spontanéité.

Au reste, il paraît de plus en plus que les affaires entre l'Angleterre et la Hollande s'aigrissent de jour en jour, et que la prétendue souveraine sur mer veut soutenir, à toute outrance, ses usurpations, au risque de s'attirer de nouveaux ennemis.[4] Cependant j'ai de la peine à me persuader qu'elle connaisse[5] si peu ses vrais intérêts que de rompre encore avec la république de Hollande et de mettre ainsi toutes les puissances maritimes dans la nécessité de s'opposer, les armes à la main, à son despotisme. Le temps nous apprendra ce qu'il en sera, et il faut attendre quelle tournure cette brouillerie prendra à la fin.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 360. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 28 novembre 1780.

Maintenant que par votre audience solennelle obtenue du Duc, dont vous rendez compte par votre dépêche du 15 de ce mois, vous pouvez agir avec plus de confiance et de liberté là où vous êtes, que ci-devant, votre principale étude pour le bien de mon service sera de soutenir de votre mieux la bonne intelligence avec les ministres du Duc, dont je sais que vous jouissez, pour leur faire goûter d'autant

---

[1] Goltz berichtete über eine neue Unterredung mit Maurepas über die Absichten Österreichs auf die Bistümer Lüttich, Bamberg, Würzburg und Speyer.

[2] Erzherzog Karl.

[3] Vergl. S. 65.

[4] Vergl. Nr. 28 357 und 28 358.

[5] In der Vorlage verschrieben: méconnaisse.

plus facilement les insinuations et représentations que vous aurez soin de faire valoir sans relâche vis-à-vis d'eux sur l'intérêt peu convenable pour les états de Württemberg que les enfants du prince [Frédéric-]Eugène s'allient avec ceux de Toscane,[1] par la raison que des liaisons intimes entre ces maisons rendraient le projet que l'Autriche avait déjà eu autrefois en vue d'échanger la Toscane contre le Württemberg,[2] d'autant plus appréhensible et toujours très nuisible auxdits états qu'il leur serait, par conséquent, plus expédient à eux, ministres, d'agir de concert avec vous, pour détourner le prince [Frédéric-]Eugène à entendre jamais à des propositions de pareil mariage. Cet objet est si important à cause du préjudice qui en peut résulter pour l'Allemagne entière, qu'il doit faire à présent celui de votre plus grande attention, puisqu'il est temps de le prévenir encore, et que, pour cet effet, je ne saurais assez vous le recommander. Ne négligez donc pas de mettre sous main tout en usage, tant à Stuttgart qu'à Montbéliard, pour faire revenir le prince [Frédéric-]Eugène des idées favorables qu'il pourrait avoir conçues d'un tel mariage.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 361. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 28 novembre 1780.

C'est avec bien de la peine que j'ai appris votre indisposition par votre dépêche du 14, et je serai bien aise de la voir sans suites et que votre parfait rétablissement ne se fasse pas attendre longtemps. Elle vient d'autant plus mal à propos dans le moment présent, où il s'agit de traverser le projet de l'Empereur de faire épouser à son neveu de Toscane la sœur cadette de la Grande-Duchesse. Selon mes avis ultérieurs, il reste décidé que ce Prince en fera la proposition à son prochain voyage en Flandre au mois de février, où il compte de s'aboucher à Stuttgart avec le père de la prétendue promise. Je me réfère, à cet égard, à tout ce que je vous ai dit à ce sujet dans mes ordres précédents,[3] mais je crains plus que jamais que je n'avancerai guère avec la Russie vers l'époque susmentionnée, qui cependant me paraît décisive, si tant y a qu'elle veuille venir à mon appui, pour substituer à ce mariage celui avec le prince royal de Danemark.

Au reste, des bruits vagues prétendent que l'Impératrice fait venir le comte Alexis Orlow, pour l'opposer au prince Potemkin. Bien

---

[1] Vergl. Nr. 28 343.
[2] Vergl. Bd. 37, 616.
[3] Vergl. S. 32 und 56 f.

loin d'ajouter foi à ces bruits, il se pourrait plutôt que c'est ce comte même, qui se trouve actuellement en Saxe, qui les divulgue pour se donner un certain relief.

Bien plus avéré est-il que l'Angleterre se vante d'avoir, par les services signalés du chevalier Harris, dans ses manches toute la cour de Russie et nommément le prince Potemkin. Elle n'en fait pas même la petite bouche, mais s'en glorifie ouvertement; de sorte qu'une lettre supposée de l'Empire, qui en portât la nouvelle à la connaissance du prince Potemkin, pourrait peut-être l'irriter contre elle et lui inspirer des dispositions tout opposées à celles qu'il a manifestées jusques ici pour elle. C'est une idée que vous saurez mieux apprécier à sa juste valeur.

Durch Kurier erfolgt die Übersendung des Erlasses und des neuen Chiffre (vergl. S. 20).

Federic.

Nach dem Konzept.

28 362. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 28 novembre 1780.

Je ne fais guère attention au compliment du chevalier Elliot sur le passage libre que j'ai accordé par mes États aux recrues de l'armée de sa cour en Amérique.[1] Mon refus n'aurait pourtant servi cette fois-ci à rien, et d'autres Princes moins scrupuleux de l'Empire les auraient fait passer par leurs États.

Mais pour vos nouvelles de la santé de mon ministre d'État de Hertzberg, votre collègue,[2] elles m'ont fait un plaisir bien sensible. Son médecin m'a rapporté également que son état est tel qu'à moins d'une récidive et pourvu qu'il se tienne bien tranquille et éloigné de toute occupation quelconque, ces prémices de convalescence feront journellement des progrès et le mèneront à un rétablissement parfait. Je souhaite que ce pronostic favorable se remplisse,[3] et qu'aussi votre santé reste intacte et aussi inaltérable que je le désire.

Ein Kurier wird den neuen Chiffre an Goertz überbringen.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. Nr. 28 354. Finckenstein berichtete, Berlin 27. November: „Ce ministre m'a renouvelé à cette occasion la sensibilité avec laquelle cette marque d'amitié de V. M. serait reçue par S. M. Britannique."

[2] Finckenstein berichtete, daß der Zustand sich gebessert habe (vergl. S. 63 und 64).

[3] Am 30. November schreibt der König an Finckenstein: „Vos nouvelles d'hier au sujet du rétablissement de mon ministre d'État de Hertzberg sont entièrement analogues à celles que son médecin vient de m'en donner. Je suis charmé de le savoir hors de danger, et j'espère que sa convalescence fera des progrès conformes à mes vœux."

28 363. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 29 novembre 1780.

J'applaudis tant à la manière de vous y prendre pour me former, en conséquence de mes ordres antérieurs, un parti parmi les Polonais,[1] qu'aux particularités relatives à la conduite du comte de Stackelberg,[2] dont vous me rendez compte par votre dépêche du 22 de ce mois. Tout ce que vous mandez touchant ces objets, me fait beaucoup de plaisir.

Buchholtz soll mehrere Posttage überschlagen, falls keine interessanten Nachrichten vorliegen, und ferner über den Fortschritt der Pest im Fürstentum Moldau genau berichten.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 364. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 22. November: „L'Empereur persiste dans son idée de partir au mois de février et de passer par Stuttgart, pour se rendre à Bruxelles, mais il ne se bornera pas à une si petite course. Il ira, à ce qu'on prétend, pour peu de jours faire une visite à S. M. la reine de France sa sœur, pour lui faire part de son projet de voir l'Angleterre, pour tranquilliser la cour de Versailles sur ses appréhensions que le voyage pourrait causer, et pour promettre même ses bons offices eu égard à la paix. De retour de cette course à Bruxelles, il passera par Ostende en Angleterre, reviendra en Hollande, traversera les provinces du Nord, pour venir à Hamburg et retourner par Hanovre, Brunswick et Cassel à Vienne.

En attendant, la gloire de la médiation pour la paix maritime occupe beaucoup cette cour, et on parle avec une inquiétude jalouse de ce que V. M. est accédée à la neutralité armée des autres puissances. Deux courriers ont été expédiés la semaine passée pour Pétersbourg. L'un, à ce qu'on m'a voulu assurer, par rapport à cet objet et pour rechercher une part à ladite médiation. L'autre, pour porter une lettre de l'Empereur à S. M. l'impératrice de Russie sur le mariage projeté entre la princesse de Württemberg et le prince de Toscane, par laquelle ce monarque s'assurerait de l'approbation de cette souveraine, avant que de poursuivre ledit projet."

Potsdam, 29 novembre 1780.

Votre dépêche du 22 présente un tableau bien riche des projets de l'Empereur. Il fait voir assez clairement que son voyage en Flandre a un double objet. Ce n'est pas seulement pour examiner lui-même si et de quelle manière l'on pourrait rendre ces provinces plus productives pour les finances autrichiennes, mais et surtout

---

[1] Buchholtz hatte mit Stackelberg Rücksprache genommen und ihm erklärt, „que V. M., en Se formant peu à peu un parti dans ce pays-ci, n'avait aucun autre but que de mettre des entraves aux vues de la cour impériale et de travailler toujours de concert avec celle de Russie." Vergl. Nr. 28 304.

[2] Nach Buchholtz' Bericht bemühte sich Stackelberg um die Verlegung der in der Ukraine belassenen russischen Truppen (vergl. S. 36) nach Warschau.

pour aller, sous le prétexte du voisinage, jusques en France et Angleterre et se niveler le chemin à la médiation entre les puissances belligérantes, qui fait toujours l'objet de son ambition. Pour la satisfaire d'autant plus sûrement, il voudra engager la Russie de faire cause commune avec lui, et vous avez bien raison de présumer que l'un de ses courriers expédiés à Pétersbourg y est relatif. Jusques ici cependant il n'y a nulle apparence que l'Empereur verra ses voeux accomplis à cet égard, et autant que je puis juger des évènements, il me paraît plutôt que cette guerre ne finira que par une affaire bien décisive qui procure à l'une ou l'autre des parties belligérantes une supériorité bien assurée. Tel est au moins mon pronostic.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 365. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 30 novembre 1780.

Je viens de recevoir votre dépêche du 20[1] et peu auparavant des anecdotes[2] qui se rapportent à son contenu. Dans le voyage en Flandre que l'Empereur médite toujours d'entreprendre au mois de février prochain, pour y faire de nouveaux arrangements de finances, avant que sa sœur et son beau-frère[3] y établissent leur résidence, ce Prince prendra sa route par Stuttgart, pour s'y aboucher avec le duc [Frédéric-]Eugène de Württemberg au sujet de son projet de mariage entre son neveu et la princesse Élisabeth-Guillelmine. Après cette besogne, il se rendra à Bruxelles, pour s'occuper des mesures susmentionnées, et de là il fera une nouvelle course en France, sous prétexte de revoir la Reine sa sœur, mais dans le fond pour tenter sa fortune relativement à une médiation entre la France et l'Angleterre, qui fait toujours l'objet favori de son ambition. Dans la même vue, il se rendra ensuite par Ostende à Londres, pour y préparer également les voies, et comme il a une extrême passion pour voir des pays étrangers, il dirigera son retour par la Hollande, le pays de Münster, Hamburg, Brunswick, Cassel jusques à Vienne.

Quoique j'aie lieu de présumer que le baron Breteuil n'aura pas négligé de rendre également compte de cet itinéraire, qui, pour le dire en passant, avec toutes ses particularités me revient de très

---

[1] Goltz berichtete, daß er gemäß dem Erlaß vom 6. November (vergl. Nr. 28 295) das französische Ministerium von dem Plan Kaiser Josephs, die württembergische Prinzessin Elisabeth mit einem Prinzen von Toskana zu vermählen, unterrichten werde.

[2] Vergl. dafür Nr. 28 364.

[3] Herzog Albert von Sachsen-Teschen und seine Gemahlin Maria Christine.

bonne part, je n'ai pas voulu différer de vous en informer, pour pouvoir, en tout cas, en faire part aux comtes de Maurepas et de Vergennes.

D'ailleurs ceux-ci n'ignoreront apparemment pas que la république de Hollande accédera enfin, par la signature de ses ministres, à l'association maritime.[1] On me mande, en même temps, que[2] le ministère britannique a chargé le chevalier Harris à Pétersbourg de porter de vives plaintes et reproches à la Russie contre cette République au sujet du traité avec les colonies américaines, dont on a trouvé la copie parmi les papiers du sieur Laurens.[3] Ce ministre a même ordre de faire tout son possible pour aigrir l'impératrice de Russie contre la République et donner à cette démarche les plus noires couleurs. Malgré tout cela, je doute qu'il réussisse, et S. M. I. saura trop bien apprécier ses représentations. Mais, en attendant, tout paraît annoncer une rupture entre l'Angleterre et la Hollande, et que la première, plus fière que jamais par ses derniers succès, veut tenter sa fortune à toute outrance, en s'attirant successivement plus d'ennemis sur les bras.

Au reste, vous ferez très bien de recommander le chevalier Corberon aux soins du ministère de Versailles.[4] Ayant rendu des services signalés à sa cour par la sagesse de sa conduite, il s'est concilié tous les suffrages et les a si bien mérités qu'on ne saurait en dire trop. Parent, comme vous le dites, du comte Vergennes, ce ministre se sentira flatté de cette approbation générale, qui ne saurait que lui être infiniment agréable.

Enfin, j'attends vos nouvelles maritimes ultérieures.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 366. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein überreicht, Berlin 30. November, ein an ihn, den Minister, gerichtetes Schreiben des Prinzen Friedrich Eugen von Württemberg, d. d. „Étupes près de Montbéliard" 13. November, der nach einer Mitteilung seines Bruders, Prinz Ludwig Eugen, die Schwangerschaft der Gemahlin desselben anzeigt und nochmals auf dessen Forderung betreffend die eventuelle Nachfolge auf dem Württemberger Thron[5] zurückkommt, mit der Bitte, den König davon zu unterrichten. Prinz Friedrich Eugen fährt fort: „J'ose me flatter que [Sa Majesté] daigne s'intéresser assez au sort de ma

[1] Vergl. Nr. 28 357.
[2] Bericht Maltzans, London 17. November.
[3] Vergl. S. 48, Anm. 4.
[4] Vergl. S. 31.
[5] Vergl. Nr. 28 300 und 28 308.

famille . . ., et que le maintien d'une convention munie de sa haute garantie[1] lui paraîtra assez important, pour que, quelles que soient les suites d'un évènement si inattendu, je n'en aie rien à craindre, tant que je ne renoncerai pas moi-même aux avantages de l'acte de 1763."

Potsdam, 1er décembre 1780.

Dans un temps où le duc [Frédéric-]Eugène de Württemberg écoute des propositions de mariage opposées aux intérêts de ma maison, sa réquisition, ci-jointe de retour, me paraît bien singulière. D'un côté, il réclame mon appui contre le dessein de son frère Louis[-Eugène] d'enfreindre l'acte de 1763 que j'ai garanti avec les rois d'Angleterre et de Danemark, et de l'autre, il incline à donner sa fille cadette à un prince de Toscane, descendant d'une maison que tout bon Prussien regarde comme de raison pour l'ennemie héréditaire et implacable de la mienne. Quel contraste de sentiments et de dispositions! Cependant je suis encore prêt à soutenir les intérêts de sa famille contre les atteintes de son frère. Encore me sont-ils chers, et je suis tout disposé à les appuyer, comme par le passé, dans toutes les occasions où je pourrai les avancer.

Mais comme il est bien naturel qu'il me rende un parfait réciproque, ce ne sera qu'à condition qu'il s'entende avec moi sur le mariage de sa fille, et qu'il renonce entièrement à l'union avec le prince de Toscane. S'il consulte bien ses intérêts, il ne sera pas longtemps, sans se convaincre que la dernière y est entièrement opposée. Il n'ignore pas que le premier projet de la cour de Vienne a été d'échanger le Württemberg contre la Toscane,[2] et qu'elle forme différentes prétentions sur le duché, pour favoriser cet échange. Il sait encore que, pour le frustrer de la succession, elle a fait jouer tous les ressorts possibles, pour faire passer le Duc régnant, son frère, à de secondes noces légitimes,[3] de sorte que ces deux traits seuls suffisent, pour le rendre extrêmement défiant contre toutes les cajoleries et propositions emmiellées autrichiennes, armes ordinaires de la cour de Vienne, pour embéguiner les princes de l'Empire et les mettre entièrement dans sa dépendance jusqu'au point qu'ils ne sont plus à même de secouer le joug qu'elle leur a imposé.

Encore est-il le maître de prévenir pareil esclavage en fermant ses oreilles à toutes les paroles doucereuses de cette cour et surtout à son projet insidieux de mariage, et ce n'est, je le répète, qu'à condition qu'il prenne ce sage parti, et qu'il se prête à mes vues pour marier sa fille cadette, que je suis tout disposé à l'assister, pour

---

[1] Die durch den König 1767 garantierte Renunziationsakte des Prinzen Ludwig Eugen von 1763 (vergl. S. 10, Anm. 2).
[2] Vergl. S. 69.
[3] Für den Plan der Vermählung Herzog Karl Eugens mit der Erzherzogin Elisabeth vergl. Bd. 44, 608.

éloigner toutes ses appréhensions et en particulier celles de la prétendue grossesse de sa belle-sœur. Cette dernière me paraît effectivement, malgré tout ce qu'on dit encore, fort problématique. Il est difficile à présumer qu'une femme de 53 ans puisse encore concevoir et mettre des enfants au monde, de sorte qu'il faudra voir ce qui en sera de l'épouse du duc Louis[-Eugène], pour aviser aux moyens de mettre les intérêts du duc [Frédéric-]Eugène et de sa famille à l'abri de toute atteinte.

Tel sera le canevas de votre réponse au dernier. C'est à vous à le broder de toutes les couleurs qui vous paraîtront convenables pour faire réussir notre projet de mariage et rompre entièrement celui de l'Empereur.[1]

Ein (nicht beiliegender) Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten wird übersandt.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28367. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 2 décembre 1780.

Un courrier, dépêché le 28 de novembre dernier par le baron de Riedesel, m'a porté ce matin la nouvelle de la mort de l'Impératrice-Reine.[2] Voilà donc un nouvel ordre des choses, et ce ministre a raison de demander à cette époque de nouveaux chiffres.

Finckenstein soll den neuen Chiffre dem König senden, damit der am Abend des 3. Dezember nach Wien abgehende Kurier ihn mitnehmen kann.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28368. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

[Potsdam, 2 décembre 1780.][3]

Voilà l'Impératrice-Reine morte![4] Cette mort sera l'époque de grands changements à la cour de Vienne. Ce que j'en présume dans ce moment, ce n'est pas que la guerre se fera d'aujourd'hui à demain.

---

[1] Die demgemäß aufgesetzte Antwort Finckensteins an Prinz Friedrich Eugen ist vom 2. Dezember datiert.

[2] Vergl. Nr. 28370. Die Nachricht war verfrüht.

[3] Der Erlaß trägt den Eingangsvermerk von Finckensteins Hand: praesentatum 2. Dezember.

[4] Vergl. Nr. 28367. Anläßlich dieser Nachricht empfiehlt der König Alvensleben am 2. Dezember erhöhte Aufmerksamkeit auf die Vorgänge in Böhmen und Österreich und die Gewinnung eines Spions, eines Offiziers der Prager Garnison, „surtout parmi les adjudants des généraux, comme Siskowich ou autres".

Je crois que l'Empereur commencera à régler l'économie intérieure, qu'il fera les derniers efforts pour devenir le médiateur entre la France et l'Espagne, et dans les circonstances présentes je ne jurerais pas qu'il ne se présentât lui-même pour épouser la princesse de Württemberg.

Quant à nous, il n'a ni l'occasion ni le prétexte de nous attaquer, et je doute qu'il l'entreprenne, à moins d'avoir détaché la Russie de notre alliance, mais je ne jurerais point de ce qu'il entreprendra, soit contre les Turcs, soit en Italie ou soit contre l'électeur de Bavière, et il faudra, tout vieux que je suis, redoubler de vivacité et d'attention pour l'observer dans toutes ses démarches et pour prévenir à temps ses desseins pernicieux.

Voilà les premières idées qui me viennent dans ce moment. Je continuerai mes spéculations, pour pouvoir, selon la conduite du nouveau potentat, apprécier ses vues et ses desseins et les deviner au plus juste.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

28 369. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 2 décembre 1780.

Votre dépêche du 17 de novembre vient de m'être fidèlement rendue. Une anecdote m'étant été confiée peu auparavant de très bonne part et qui est relative à une partie de son contenu, je commencerai par vous en faire part dans le même sens qu'elle m'a été communiquée. Dans la semaine du 12 au 18 l'on a expédié deux courriers de Vienne à Pétersbourg. L'un est porteur d'une lettre de l'Empereur à l'impératrice de Russie sur le mariage projeté entre le prince de Toscane et la princesse cadette de Württemberg;[1] l'autre est relatif à la médiation entre les puissances belligérantes. L'un et l'autre de ces deux objets tiennent extrêmement à cœur à l'Empereur, et avant de poursuivre le premier, ce Prince veut s'assurer de l'approbation de S. M. I.,[2] prêt à y renoncer à la moindre apparence de son éloignement. Il vous sera aisé de pénétrer si pareil courrier et lettre y est arrivé, et si cela est, toute apparence y a que l'Empereur persiste dans le dessein de proposer et négocier lui-même ce mariage immédiatement avec le duc [Frédéric-]Eugène lors de leur entrevue prochaine à Stuttgart, où l'Empereur passera pour se rendre au mois de février en Flandre.[3]

---

[1] Die Angabe trifft nicht zu.
[2] Vergl. S. 71.
[3] Vergl. S. 71.

Son ardeur de se parer de la médiation entre les puissances belligérantes n'est pas moins extrême, et si le second courrier est également arrivé à Pétersbourg, j'ai tout lieu de présumer que c'est, pour persuader la Russie de partager cette gloire avec lui. Son désir de voir terminée, le plus tôt possible, cette guerre entre la France et l'Angleterre, ne provient que de l'envie qu'il a de ne pas voir cette dernière épuiser trop ses fonds, dans l'espérance de tirer un jour encore de gros subsides de sa part. Connaissant aussi le penchant de la Russie à faire cette médiation, il est très possible qu'elle accepte l'accession que l'Empereur lui propose. Mais je ne vous dissimulerai point qu'en ce cas je ne serais pas sans appréhension que les ministres russes, peu accoutumés aux ruses et finesses autrichiennes dans les négociations, ne se laissent mener plus loin que notre système et nos intérêts ne pourraient le permettre; de sorte que vous ferez tout votre possible pour approfondir ce qui en est de ces nouvelles intrigues autrichiennes, et de quelle manière elles pourraient avoir été accueillies à la cour où vous êtes.

La présente était chiffrée jusques ici, lorsqu'un évènement imprévu est venu absorber pour aujourd'hui toute mon attention et m'empêche d'entrer dans quelque détail sur votre dépêche et en particulier sur la première démarche du comte Panin à la cour de Danemark au sujet du mariage susmentionné.[1] Cet évènement est la mort de l'Impératrice-Reine arrivée entre le 27 et 28 de novembre dernier.[2] Les suites de son rhume asthmatique et l'hydropisie de poitrine, qui y est survenue, ont tranché le fil des jours de cette Princesse. Elle n'est plus, et sa mort sera l'époque d'un nouvel ordre des choses.

Il est impossible, dans le premier moment, d'en déterminer les premiers caractères, mais ce à quoi l'on doit s'attentre immanquablement, c'est que l'Empereur renoncera d'abord à ses projets de voyage, pour donner l'essor à ses intrigues et à son humeur remuante. Vif, comme il est, et ayant maintenant les coudées franches de faire tout ce qui bon lui semble, il se débordera en toutes sortes d'intrigues et de plans pour satisfaire ses passions, et l'exécution suivra de bien près leur formation. Dans peu de temps d'ici on verra plus clair dans cette fermentation. Pour le présent il faut se borner à une attention scrupuleuse à tout ce qui se passera, pour s'en procurer des

[1] Schumacher hatte auf Verlangen von Goertz dem Grafen Panin einen Erlaß Bernstorffs vorgelegt, in dem von Gerüchten des Plans der Vermählung der Prinzessin Elisabeth mit Erzherzog Franz die Rede war. „Panin lui a témoigné le plus grand éloignement contre ce projet autrichien et lui a fait l'ouverture que LL. AA. II. désireraient préférablement de voir cette Princesse établie en Danemark." Panin beauftragte Schumacher, an Guldberg zu schreiben, „pour faire parvenir cette idée à la Reine et au prince Frédéric, telle qu'il la lui avait dite".

[2] Vergl. dafür Nr. 28 367 und 28 370.

notions bien sûres et sur lesquelles on puisse tabler. En attendant et sans être prophète, je crois pouvoir garantir qu'à la cour où vous êtes, il débutera par mille flatteries trompeuses, dans lesquelles il a acquis une vraie habitude étonnante et, au reste, vous pouvez confier au comte Panin que je sais de très bonne part que le prince de Kaunitz, le maréchal de Lacy et le comte de Hatzfeldt seront continués dans leurs postes et formeront le triumvirat de l'administration autrichienne.[1] A mesure que j'apprendrai d'autres particularités, je vous en ferai incessamment part.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 370. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 27. November: „L'état de la maladie de S. M. l'Impératrice-Reine a été si alarmant hier et ne se trouve pas assez meilleur aujourd'hui pour que je puisse me dispenser d'en rendre . . . compte par la voie d'une estafette. S. M. I. ayant désiré d'être administrée de communier, cette fonction s'est faite hier après-midi à quatre heures, après laquelle S. M. a eu de la tranquillité et un peu de soulagement. Le bulletin de ce matin porte que la nuit passée a été moins inquiète que la précédente, mais qu'au reste les circonstances de la maladie sont encore les mêmes; c'est-à-dire une respiration très difficile, la poitrine fort oppressée, le sommeil rare et inquiet; point de résolution de l'humeur rhumatique ni de crachement."

Riedesel berichtet, Wien 28. November: „Marie Thérèse n'est plus! S. M. l'Impératrice, reine de Hongrie et de Bohême, vient de succomber aujourd'hui au rhume asthmatique, combiné avec un principe d'hydropisie de poitrine, qui l'affligeait depuis plusieurs jours. . . .

Il est impossible encore de prévoir tous les changements et évènements que cette mort produira dans cette monarchie, dévolue maintenant à l'administration de Joseph II. . . . L'Empereur n'a conféré qu'avec le prince de Kaunitz seul pendant la maladie de feu S. M. l'Impératrice sur les premiers arrangements à prendre au cas de la mort de cette souveraine, et je crois oser prédire avec certitude que le susdit premier-ministre restera tel qu'il est, sous le nouveau règne, et que le monarque partagera sa confiance entre le prince de Kaunitz, le maréchal de Lacy et le comte de Hatzfeldt selon leurs départements respectifs de la politique, de l'armée et des finances."

Potsdam, 3 décembre 1780.

C'est hier matin que votre courrier m'a remis votre dépêche du 28 de novembre dernier avec la nouvelle inopinée de la mort de l'Impératrice-Reine.[2] Celle du 27, qui annonçait sa maladie, ne l'a précédée que d'un couple d'heures, et celle du 25 l'a suivie de près par le courrier ordinaire.

Der König übersendet den von Riedesel erbetenen neuen Chiffre durch den Feldjäger Sternsdorff, „qui a ordre de s'arrêter chez vous pour avoir un

---

[1] Vergl. Nr. 28 370.

[2] Vergl. Nr. 28 367.

homme de confiance à la main, au cas que, dans les conjonctures actuelles, quelque affaire bien importante exigeât l'expédition d'un courrier".

Ferner übernimmt der König die Kosten für die Sendung des Kuriers von Riedesel und Sternsdorffs und bewilligt einen Beitrag für die Hoftrauer.

Comme je n'approuve toutefois pas les courses fréquentes des courriers et que les changements ordinaires à chaque nouveau règne ne me paraissent pas en mériter les frais, vous réserverez ce chasseur pour le temps où vous aurez quelque chose de bien intéressant à me mander et dont une prompte connaissance est nécessaire et convenable à mes intérêts.

En attendant je profite de cette occasion, pour vous expliquer librement mes idées sur l'important évènement de la mort de l'Impératrice-Reine. En effet, il donnera lieu à un tout nouvel ordre des choses. Rendant l'Empereur maître absolu, ce sera l'époque où il se montrera tel qu'il est. Son caractère turbulent se développera successivement, et ayant les coudées tout à fait libres de faire ce qui bon lui semble, ses actions seront la meilleure pierre de touche de ses vues et de ses desseins. Nous verrons bientôt par où il débutera. Ses finances seront peut-être le premier objet de son attention, et, selon toutes les apparences, maintes pensions seront rayées ou retranchées. Mais pour de grandes opérations, il me semble qu'il ne s'[en] occupera guère dans la première année de son règne. Son couronnement en Bohême et en Hongrie, ainsi que d'autres arrangements intérieurs et économiques seront sa tâche pour l'année 1781, et il n'est guère à présumer qu'il veuille éterniser d'abord les prémices de son règne par des exploits contre la Porte, la république de Venise et bien moins encore contre moi. Mais pour l'année suivante de 1782 je ne voudrais pas être garant que son humeur entreprenante n'éclate quelque part. Dans cet intervalle il se pourrait cependant qu'il tâchât de s'emparer de la médiation entre l'Angleterre et la France, par les motifs que je vous ai déjà fait connaître précédemment,[1] et je suis également tenté à croire qu'il reviendra à l'idée de se remarier, n'y ayant plus rien qui l'empêche de suivre son inclination.

A tous ces différents égards il sera de la dernière importance d'avoir des yeux d'Argus sur tout ce qui se passera, et de faire tous les efforts imaginables, pour percer le voile qui nous cache l'avenir. Il s'agira de même de voir lequel de ses ministres et généraux prendra le plus d'ascendant sur lui: si ce sera le prince Kaunitz ou le maréchal Lacy. Bref, il faut un coup de cet œil d'aigle qui voit tout et qui ne s'éblouit jamais sur toutes les actions de ce Prince, et pourvu que vous soyez attentif à toutes ses démarches, il me sera

---

[1] Vergl. Nr. 28 364.

facile de juger de ses vues et de ses desseins et à quoi l'on doit s'attendre de sa part.

D'ailleurs j'ai appris qu'il a pris à crédit chez son banquier Fries une somme de deux millions pour favoriser la bâtisse de ses forteresses, et j'ai d'autant moins lieu de douter de cet emprunt que, la somme étant assez modique, cette négociation se sera faite en cachette avec ce banquier, sans qu'elle soit parvenue à votre connaissance.

Mais quant à ses intrigues dans les chapitres de l'Empire, vous leur attribuez dans votre dépêche du 25 plus de succès qu'elles n'ont eu jusques ici;[1] je sais au moins de bonne part que l'évêque de Paderborn[2] allègue son âge et sa santé pour éloigner toute coadjutorerie, et à Liège l'on a élevé des digues assez fortes, pour arrêter la cupidité autrichienne.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 371. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 2. Dezember, auf den (undatierten) Erlaß des Königs vom 2.[3] „La mort inopinée de l'Impératrice-Reine fait un évènement des plus importants. Les réflexions que V. M. a la bonté de me communiquer, épuisent tout ce qu'on peut dire sur ce sujet dans ce premier moment. On peut s'attendre à tout de l'esprit inquiet et entreprenant de l'Empereur; mais ses projets n'éclateront pas d'abord. Ce seront, comme V. M. le dit, les opérations de finance, qui feront ses premières occupations. Ces opérations, combinées avec ses démarches politiques et ses arrangements militaires, pourront servir de boussole pour les entreprises qu'il médite, et il faudra sans doute redoubler d'activité et de vigilance, pour découvrir et pour faire échouer ses desseins pernicieux."

Potsdam, 3 décembre 1780.

En conséquence de mes ordres d'hier,[4] le courrier du baron de Riedesel repartira vers ce soir, accompagné du chasseur Sternsdorff, afin que ce ministre ait un homme de confiance à la main, au cas que des affaires bien importantes exigeassent de nouveau l'expédition d'un courrier. J'ai profité en même temps de cette occasion, pour lui faire passer les nouveaux chiffres que j'ai trouvés à la suite de votre

---

[1] Riedesel berichtete, „que l'on se croit tout assuré ici des voix dans les chapitres de Liège, Paderborn et Hildesheim, et que l'on ne fera point de démarches pour les coadjutor[er]ies, ainsi qu'on l'a déclaré (vergl. Bd. 44, 590), mais que, les sièges vacants, on se croit sûr que les chanoines corrompus d'avance éliront l'Archiduc".

[2] Vielmehr ist der Fürstbischof von Hildesheim gemeint.

[3] Vergl. Nr. 28 368.

[4] Vergl. Nr. 28 367.

rapport d'hier, et pour m'expliquer librement sur les suites qu'on doit attendre de la mort de l'Impératrice-Reine. La copie ci-jointe de mes ordres[1] vous fera voir plus en détail qu'ils vont analogues aux idées que je vous ai confiées hier,[2] et en effet l'évènement est encore trop récent pour en pronostiquer les effets, et il faut sans doute des avis ultérieurs et plus détaillés pour nous mieux orienter.

Finckenstein soll melden, wieviel der König zu den Kosten für Hoftrauer in der Regel beisteuert.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 372. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 3 décembre 1780.

J'ai la satisfaction de vous marquer en réponse à votre dépêche du 25 de novembre dernier que, d'après mes avis de Pétersbourg, il est très sûr et avéré que l'on n'y pense absolument pas à déplacer le comte de Stackelberg,[3] ce qui me fait un plaisir infini.

Les familles polonaises que vous nommez être du parti autrichien,[4] sont certainement les principales du royaume que leurs possessions en Galicie et Lodomérie attachent préférablement à cette cour; ce qui donne un avantage très prépondérant à celle-ci sur moi, qui n'ai que des petits gentilshommes, pour la plupart sans crédit et grande influence, dans la portion de mes acquisitions. Cette différence d'avantages n'empêchera cependant pas de contenir la cour de Vienne dans des justes bornes et de faire échouer ses projets pernicieux, tant que subsistera l'intelligence entre la Prusse et la Russie et que cette dernière ne retirera pas entièrement ses troupes de ce royaume, mais y conservera au moins un certain pied. L'entière évacuation, au contraire, des troupes russes, ainsi que vous pouvez le donner à connaître au comte de Stackelberg, ne ferait appréhender non seulement l'exécution de toutes les intrigues autrichiennes dans ce pays, mais me paraîtrait même mettre en danger de nouveau la vie du Roi, comme elle l'a déjà été une fois ci-devant,[5] et me ferait prévoir une telle confusion et charivari dès la première Diète qui aurait lieu, que, pour y rétablir l'ordre et la tranquillité, la Russie

---

[1] Vergl. Nr. 28 370.
[2] Vergl. Nr. 28 368.
[3] Vergl. S. 55.
[4] Buchholtz nannte den Kron-Großmarschall Fürst Lubomirski, den Woywoden von Rußland Fürst August Alexander Czartoryski und seinen Sohn, Fürst Adam, die Familie Potocki und den Groß-Referendar von Litauen Graf Friedrich Moszczinski.
[5] Für den Anschlag der Konföderierten auf König Stanislaus im November 1771 vergl. Bd. 31, 851.

se verrait nécessitée d'y faire rentrer de nouveau ses troupes. Voilà mon jugement sur les affaires où vous êtes.

Der König beauftragt Buchholtz, nur zu berichten, falls interessante Nachrichten vorliegen, und verlangt weitere Nachrichten über die Fortschritte der Pest im Balkan.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 373. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 3 décembre 1780.

La mort survenue de l'Impératrice-Reine[1] dont la nouvelle doit vous être parvenue à la réception de la présente, apportera vraisemblablement bien du changement aux projets de l'Empereur et lui fera sûrement remettre, entre autres, pour cette année la tournée qu'il avait dessein de faire à Stuttgart et en Flandre.[2] Mais que cet évènement ne vous retienne pas de mettre en usage sous main tout ce qui pourra être capable d'intervertir les intrigues autrichiennes à Montbéliard. Faites agir pour cela les personnes tierces que vous croirez propres à les faire échouer, et veillez, outre cela, attentivement aux courriers qui pourront se rendre là-bas de Pétersbourg ou d'ailleurs, pour pouvoir m'en informer. C'est tout ce que j'ai à vous dire de plus intéressant en réponse à votre dépêche du 22 de novembre dernier.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 374. AU GÉNÉRAL-MAJOR PRINCE FRÉDÉRIC DE WÜRTTEMBERG À LÜBEN.

Potsdam, 3 décembre 1780.

Quoique nous ne sommes plus au temps des miracles, le duc Louis [-Eugène] votre oncle paraît vouloir nous y faire retourner. La grossesse de son épouse, à l'âge de 52 ans et après 13 années de stérilité, en tient beaucoup, et V. A. S. a raison, dans Sa lettre du 30 de novembre, de la regarder comme un phénomène singulier et extraordinaire. Mais qu'Elle ne craigne rien de cette nouvelle lignée![3] Supposé même qu'un fils augmente cette famille, la branche de mon cher neveu, votre père, n'aura rien à appréhender. Exclue, comme

---

[1] Vergl. S. 75.

[2] Vergl. S. 71.

[3] Prinz Friedrich meldete, daß ihm sein Onkel, Prinz Ludwig Eugen, die Schwangerschaft seiner Gemahlin angezeigt habe, und äußerte die Hoffnung, „qu'au cas que l'épouse du prince Louis [-Eugène] accouche d'un fils, il ne puisse nous être préjudiciable".

la famille du duc Louis[-Eugène] est de la succession de Württemberg, il ne pourra jamais préjudicier à Ses intérêts qu'il y ait des fils, et je m'employerai toujours avec autant de plaisir que d'empressement à soutenir ce qui est statué à cet égard.[1]

Mais voilà l'Impératrice-Reine morte le 28 de novembre dernier,[2] et je ne voudrais pas jurer que l'Empereur, son fils, ne soit tenté d'offrir sa main à la sœur cadette de V. A. S. et de devenir Son beau-frère. Cela augmenterait le nombre des miracles de nos jours. Le temps nous apprendra ce qu'il en sera.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart.

28 375. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 29. November: „L'Impératrice-Reine était reconnue décédée par un suffoquement qui a duré deux heures pendant lesquelles elle a été sans connaissance jusqu'à hier après-midi, et c'est dans cet espace de temps que j'ai fait partir mon courrier[3] . . . Contre toute attente S. M. I. est revenue à elle après cet espace de deux heures et a encore passé la nuit. Le bulletin de ce matin cependant continue à ne donner aucune espérance, et si même S. M. continue à vivre encore quelques jours, le médecin de la cour prédit que l'hydropisie de poitrine dont elle est attaquée, ne saura être guérie."

Potsdam, 4 décembre 1780.

Votre dépêche du 29 de novembre présente une nouvelle scène fort singulière et un exemple sans exemple, que l'on ressuscite si promptement d'entre les morts. C'est en effet une nouvelle mode d'annoncer, la veille, la mort d'une souveraine et de la faire revivre le lendemain. Quoi qu'il en soit, j'ai soumis au jugement de mon Département des affaires étrangères si, au cas que l'Impératrice-Reine succombe effectivement à sa maladie actuelle, vous avez besoin de nouvelles lettres de créance.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 376. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 4 décembre 1780.

Ne faut-il pas être surpris de la précipitation du baron de Riedesel d'annoncer positivement le 28 de novembre dernier la mort de l'Impératrice-Reine et de la rappeler dès le lendemain à la vie?[4] Quoi

[1] Vergl. Nr. 28 366.
[2] Vergl. S. 75.
[3] Vergl. Nr. 28 370.
[4] Vergl. Nr. 28 370 und 28 375.

qu'il en soit de cette façon singulière de faire mourir des souverains la veille, pour les faire ressusciter le lendemain, comme la faculté ne pronostique rien de bon de ce retour à la vie, je m'en rapporte à votre jugement si, en cas que cette Princesse succombe effectivement à cette maladie, il sera besoin de nouvelles lettres de créance pour ce ministre et si, comme il prétend dans sa dépêche du 29, il conviendra de les lui adresser avant ce terme.

En attendant je vous abandonne les dernières dépêches de Londres et de Stockholm du 21 de novembre dernier. Vous y répondrez ce que vous jugerez à propos,[1] et quoique les nouvelles ecclésiastiques de la cupidité autrichienne, annoncées dans la copie ci-jointe d'une lettre du comte de Goertz à son frère ici,[2] nous soient connues, vous pourrez cependant en faire également l'usage qui vous paraîtra convenable.

Dem Leutnant von Mannstein wird das schlesische Inkolat bewilligt.

Federic.

Dame Thérèse est à l'agonie; ainsi quelques jours plus tôt ou plus tard il faudra penser sérieusement au César Joseph.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

28 377. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 4 décembre 1780.

Je ne m'arrêterai aujourd'hui point aux affaires de guerre et des chapitres, en réponse à votre dépêche du 24 de novembre dernier.

La nouvelle que je viens de recevoir de Vienne de la maladie dangereuse et sans espérance de l'Impératrice-Reine, ouvre un trop vaste champ à réflexions, pour ne pas m'en occuper d'avance. Son état est si critique que le bruit de sa mort a déjà rempli tout Vienne, et quoique après un couple d'heures elle soit revenue de son suffoquement, la faculté a cependant décidé que son hydropisie de poitrine est sans remède et peut la conduire au tombeau d'un moment à l'autre.[3]

Cette crise vous fournira une occasion bien naturelle de vous entretenir avec le ministère de Versailles sur un évènement de cette importance. Il s'agit surtout de pénétrer si effectivement ce serait l'époque où les liaisons entre les deux cours pourraient se rompre ou si elles se soutiendraient. A vue de pays, je suis tenté à présumer que l'Empereur, devenant maître absolu de ses actions, remuera tant que la France ne pourra plus résister de renoncer à cette union. Ce qu'il y a au moins de bien avéré, c'est qu'il penche fort du côté de

---

[1] Demgemäß Ministerialerlasse an Maltzan und Keller vom 5. Dezember.
[2] D. d. Schlitz 28. November, über österreichische Umtriebe in Würzburg.
[3] Vergl. Nr. 28 375.

l'Angleterre, et qu'il en est si enthousiasmé qu'il ne pense qu'à fabriquer une triple alliance avec elle et la Russie. En attendant, sur ces entrefaites, toute apparence y est que son voyage en Flandre sera suspendu.[1] Si l'Impératrice-Reine ne se relève point de cette griève maladie, il aura son couronnement en Bohême et en Hongrie et tant d'autres affaires sur les bras, qui ne lui permettront sûrement point de faire pareille course.

Mais quant aux changements que cet évènement pourrait produire dans l'administration autrichienne, il n'est guère possible de les prévoir d'avance. Tout ce qu'il y a à supposer, c'est que le premier pilote de la barque, le prince de Kaunitz, sera continué, et que le maréchal Lacy conservera la première place dans le militaire et le prince Colloredo dans les affaires de l'Empire. Pour les finances, au contraire, on ne saurait, à la vérité, pas encore assurer positivement qui en sera le directeur-général, mais j'ai cependant lieu de supposer que ce poste restera le partage du comte de Hatzfeldt.[2]

Quoi qu'il en soit, la crise présente à la cour de Vienne exige bien un redoublement d'attention de la part de toutes les puissances étrangères, et vous ne négligerez pas d'en faire sentir la nécessité indispensable au comte Maurepas, en l'assurant que je ne manquerais pas d'avoir les yeux ouverts sur toutes les actions autrichiennes, et qu'à mesure que j'en ferais quelque nouvelle découverte, je ne différerais pas de lui en faire faire confidemment part, ne doutant point qu'il serait d'autant plus disposé à me rendre la pareille, qu'il était tout naturel que la même action, étant observée et examinée à la fois par des puissances qui y sont également intéressées, peut être mieux approfondie et appréciée à sa juste valeur.

Au reste, ce ministre saura déjà que le baron Bernstorff a été renvoyé,[3] et pour le mariage à Montbéliard, la Russie est elle-même si portée à faire épouser au prince royal de Danemark la prétendue promise, que ce projet, bien loin de rencontrer la moindre opposition de sa part, sera plutôt secondé autant que faire se pourra.[4]

Pour l'Électeur palatin, il continue d'être esclave des volontés autrichiennes, et il pousse même sa complaisance au point qu'il est déjà tout prêt à prendre de l'Empereur l'investiture de son nouvel électorat, et qu'il ne recherche plus qu'une modération des taxes à payer, à cette occasion, au Conseil Aulique.[5]

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. S. 72.
[2] Vergl. S. 78.
[3] Vergl. S. 45.
[4] Vergl. S. 77.
[5] Bericht Riedesels, Wien 25. November.

28 378. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 4 décembre 1780.

Vous ne sauriez mieux faire que de réveiller, selon votre dépêche du 2 de novembre, l'attention de la Porte sur les vues d'agrandissement autrichiennes.[1] Elles n'ont point de bornes, et si elle n'est pas sur ses gardes, il en sera de la Bosnie, comme il a été de la Bukowine,[2] que cette maison n'aurait jamais pu lui escroquer, si elle[3] n'avait pas trop précipité les choses et aurait montré plus de courage et de fermeté. D'ailleurs, tant qu'elle aura la Prusse et la France pour amis, elle n'aura rien à appréhender de l'Autriche, et, à bien considérer les choses, les propres intérêts de la Russie l'engageraient à ne pas la laisser à l'abandon de la cupidité de cette maison.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 379. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 4 décembre 1780.

La République, venant de réaliser, suivant votre dépêche du 28 de novembre dernier, l'acquit de 125,000 florins stipulé par sa convention avec le prince-évêque de Liège, pour le détourner à donner les mains à une élection de coadjuteur qui déplairait à la Hollande,[4] a mis par là le sceau à cet engagement, qui doit la tranquilliser en quelque sorte de ce côté-là, et comme c'est un article qui me fait également un plaisir infini, je suis bien aise de ne pas vous le cacher.[5]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 380. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 4 déc[embre] 1780.

Ma très chère Nièce. Je me suis si familiarisé aux beaux temps de votre République, aux temps des princes d'Orange, les héros de

---

[1] Gaffron hatte in einer Unterredung mit dem Pfortendolmetscher die Pforte vor den Anschlägen Österreichs gewarnt.

[2] Für die Abtretung der Bukowina an Österreich durch die Konventionen vom 7. Mai 1775 und 12. Mai 1776 vergl. Bd. 37, 615; 38, 555.

[3] La Porte.

[4] Vergl. Bd. 44, 580.

[5] Auf Thulemeiers Bericht vom 12. antwortet der König am 18. Dezember: „Les assurances données par le baron de Borch sur les dispositions favorables du prince-évêque de Liège à seconder les vues de la République dans l'élection d'un coadjuteur agréable aux États-Généraux, me font plaisir."

la liberté, aux temps à jamais fameux des Ruyter et des Tromp, que je suppose toujours, ma chère Nièce, à votre République la même énergie qu'elle avait jadis, et j'ai cru qu'il convenait à une puissance maritime de mettre au moins 30 vaisseaux de ligne en mer pour protéger son commerce.[1] Pardonnez-moi, si j'ai cru que ces gens agiraient, selon qu'il convient à leur dignité comme à leur sûreté. Toutefois, quoique cet armement soit bien faible, en joignant ses intérêts avec la protectrice des mers, votre République se tirera tellement quellement de cette guerre, mais non pas avec la réputation qu'elle aurait pu acquérir, si elle avait fait de plus grands efforts.

Pour l'année où nous allons entrer, je l'envisage comme la dernière de cette guerre; il ne reste à personne des fonds pour la continuer.

On me mande de Vienne que l'Impératrice-Reine est à l'agonie.[2] Cette mort pourrait bien, dans une année ou deux, troubler le Continent autant et plus que la mer l'a été par vos voisins. J'embrasse notre cher Prince, en vous assurant de toute la tendresse et estime avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 381. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 5 décembre 1780.

C'est avec bien de la peine que j'ai appris, par votre dépêche du 29 de novembre, la mort de l'Impératrice-Reine.[3] Les mérites distingués de cette grande Princesse sont généralement reconnus. Toute l'Europe admirait les qualités éminentes de son esprit et de son cœur; il n'y avait qu'une voix sur le rang qu'elle tenait parmi ses souverains, et on peut bien dire sans exagération qu'elle sera universellement regrettée. L'Empereur son fils est seul capable de réparer cette perte; toute l'Europe a les yeux ouverts sur lui et s'attend à le voir marcher sur les traces d'une mère aussi respectable.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Prinzessin Wilhelmine schrieb, Haag 28. November: „Bien loin d'avoir 30 vaisseaux de ligne, comme mon cher oncle le suppose (vergl. Nr. 28 339), nous n'avons en tout que 31 vaisseaux d'équipés, dont il y en a 5 de 64 pièces, 2 de 76 et 7 de 50; le reste ne sont que des frégates de beaucoup moindre qualité; mais l'on travaille à force."

[2] Vergl. Nr. 28 375.

[3] Riedesel berichtet: „S. M. l'Impératrice-Reine, après des souffrances inouïes, vient de succomber à sa maladie ce soir à 9 heures et un quart, après le départ de mon . . . rapport d'aujourd'hui par la poste ordinaire" (vergl. Nr. 28 385).

28 382. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 21. November: „L'Empereur vient d'écrire encore une lettre au comte de Cobenzl, dont la partie non chiffrée contient des expressions si offensantes pour le ministère d'ici que je crois que jamais il ne parviendra à s'y faire des amis. Il dit que, malgré le poison que répandait contre lui à cette cour l'amitié de V. M., dont il y avait un exemple récent en lui prêtant le projet de marier sa sœur avec le duc de Württemberg,[1] il était heureux pour lui que l'Impératrice voyait par ses propres yeux et ne s'en rapportait ni à son Conseil ni à ses alentours quelconques, mais qu'elle savait même leur faire faire souvent de la prose sans le savoir, et, continue-t-il, »si elle ne conduisait pas son ministère comme par la main, je ne sais ce qui souvent en résulterait«."

Potsdam, 5 décembre 1780.

La correspondance de l'Empereur avec son ministre à Pétersbourg dont votre dépêche du 21 de novembre contient quelques nouveaux lambeaux qu'il a mis en clair, me fait plaisir. Elle servira, j'espère, de commentaire au ministère de Russie sur le caractère et la conduite de ce Prince et à en dévoiler toute la duplicité et perversité. Maintenant son esprit d'intrigues prendra sûrement un nouvel essor. La mort de l'Impératrice sa mère dont la nouvelle vient d'entrer,[2] lui en laisse le champ entièrement libre. On l'avait déjà dit morte à Vienne le 28,[3] mais elle n'a quitté ce monde que le 29.

Cet évènement est de la dernière importance dans les conjonctures actuelles; mais ce serait trop hasarder que de juger d'abord de ses suites, il faut attendre à ce sujet des nouvelles ultérieures de Vienne; jusques ici l'on ne saurait encore dire rien de positif. Cependant le pronostic que j'en forme, ne me paraît pas destitué de vraisemblance. Ce Prince s'occupera sûrement d'abord à faire des réformes dans les dépenses de ses États; bien des pensions et autres dépenses inutiles seront ou rayées entièrement ou retranchées. De nouvelles intrigues dans l'Empire, pour accumuler les mitres dans sa maison ou pour gagner les Princes de l'Empire, seront mises en jeu, que le baron d'Asseburg[4] pourrait le mieux éluder par sa présence, et enfin, il n'oubliera pas de donner toute son attention au succès de la médiation entre les puissances belligérantes, qui, avec la triple alliance entre lui et les cours de Pétersbourg et Londres, fait toujours l'objet favori de son ambition. Mais pour les autres projets et plans que ce Prince roule encore dans sa tête, et surtout, quant à la guerre qui pourrait être à appréhender par cet évènement, je ne crois pas qu'on puisse y voir bien clair dans la première année de son règne.

---

[1] Vergl. S. 74.
[2] Vergl. Nr. 28 381.
[3] Vergl. S. 75.
[4] Vergl. S. 61 f.

L'an 1782 sera l'époque où l'on en pourra juger avec plus de précision, et dans cet intervalle je ne discontinuerai point d'y être fort attentif, pour vous informer de tout ce qui en pourrait parvenir à ma connaissance.

Pour l'Électeur palatin, il continue d'être esclave des volontés autrichiennes, et il pousse même sa complaisance au point qu'il est déjà tout prêt à prendre de l'Empereur l'investiture de son nouvel électorat, et qu'il ne recherche plus qu'une modération des taxes à payer, à cette occasion, au Conseil Aulique.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 383. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 5 décembre 1780.

Pour le coup, l'Impératrice-Reine n'est plus. Elle est réellement morte le 29 de novembre dernier,[2] et je doute qu'elle reparaisse une seconde fois sur le théâtre de ce monde. Reste à voir quel rôle son fils y jouera et quelles seront les premières scènes de son règne. Mon ébauche dans mes ordres au baron de Riedesel[3] me paraît toujours avoir beaucoup de vraisemblance, et les avis ultérieurs de Vienne nous apprendront ce qu'il y aura à retrancher ou à ajouter.

En attendant, les lambeaux de ses lettres au comte de Cobenzl à Pétersbourg, dont la dernière dépêche du comte de Goertz fournit quelques nouveaux,[4] ne sauraient manquer de dévoiler de plus en plus en Russie la duplicité et perversité de son âme, et je ne suis nullement fâché qu'il s'y peint lui-même tel qu'il est. Une telle conduite lui attirera sûrement de nouvelles haines et arrêtera naturellement le jeu de ses ressorts. En France l'on n'est pas non plus, à ce que j'ai appris, fort prévenu en sa faveur,[5] de sorte que le

---

[1] Vergl. S. 85. Auf dem Schreiben der Prinzessin Wilhelmine, Haag 20. November, die wegen des Eintretens der Fürstin Golizyn, der Gemahlin des dortigen russischen Gesandten, für die „gute Sache" anläßlich der Koadjutorwahl in Münster (vergl. Bd. 44, 581 f.) um Schutz in Petersburg vor der Verfolgung durch Österreich bittet, findet sich die eigenhändige Weisung: „Wegen dieser Sache an Goertz schreiben; jedoch glaube ich nicht, daß sich der Wiener Hof wegen dem Golizyn in Petersburg beschwert hat. Friderich." Der demgemäß an Goertz aufgesetzte Kabinettserlaß ist vom 8. Dezember datiert.

[2] Vergl. Nr. 28 381.

[3] Vergl. Nr. 28 370.

[4] Vergl. Nr. 28 382.

[5] Maurepas hatte zu Goltz, nach dessen Bericht vom 24. November, über die Reise des Kaisers nach Flandern vertraulich den Argwohn geäußert, „que le vrai motif était la curiosité de voir les forteresses de la Flandre française, la seule frontière du royaume qui lui restait encore à connaître."

parti autrichien y souffrira également beaucoup par le décès de sa mère. Toutes les autres suites de cet évènement sont encore cachées à nos yeux, et c'est au temps seul à lever le voile qui empêche de les pénétrer.

Ein (nicht beiliegender) Zeitungsbericht des Pariser Korrespondenten wird übersandt.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 384. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 5 décembre 1780.

La cour de Russie va venir, suivant mes avis, à l'appui des démarches dont vous me rendez compte par votre rapport du 25 de novembre dernier, pour engager le prince [Frédéric-]Eugène de Württemberg à préférer le mariage de la Princesse, sa fille cadette, avec le prince royal de Danemark à celui avec un prince de Toscane.[1] Je vous en préviens, pour vous mettre à même de prêter l'attention requise sur l'effet que ces représentations pourront produire, lorsqu'elles arriveront. Jusques là il sera difficile de pénétrer à quoi ce Prince pourra se déterminer. Quoique sa situation soit assez aisée et qu'il jouisse de maints avantages, obtenus uniquement en ma considération et qui exigeraient bien un retour de reconnaissance de sa part, je ne vous dissimulerai cependant point, entre nous, que je ne m'y fie guère, que les sentiments de tous ces Princes me paraissent sujets à caution et eux-mêmes très enclins à prêter l'oreille à la séduction et corruption. Mais comme il ne vous convient pas de faire usage directement vous-même des motifs ci-dessus pour inspirer au prince [Frédéric-]Eugène une façon de penser convenable à sa dignité, vous tâcherez, si cela se peut, de les faire valoir auprès de lui par des personnes qui jouissent de sa confiance, et surtout par le ministre du Duc régnant qui est à la tête des affaires et dont les insinuations doivent naturellement porter coup et faire impression. C'est tout ce que j'ai à vous recommander pour le présent.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 385. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 6 décembre 1780.

L'ordinaire dernier m'a apporté votre dépêche du 29 de novembre qui a précédé de quelques heures l'évènement de la mort de l'Impé-

---

[1] Vergl. S. 77. Madeweiß hatte nach seinem Bericht an den Prinzen Friedrich Eugen gemäß dem Erlaß des Königs vom 14. November (vergl. Nr. 28 320) geschrieben.

ratrice-Reine.[1] Il se peut que, dans la première émotion, vous n'avez pu me dire encore quelque chose de positif ni sur l'impression ni sur les suites de cette mort; mais au moins auriez-vous pu m'informer si elle a affecté beaucoup l'Empereur ou si l'idée de se voir dégagé de sa pédagogue, qui le gênait souvent dans ses opérations, a modéré sa douleur filiale. J'espère que, dans vos dépêches suivantes, vous ne vous arrêterez pas à cette seule anecdote, mais que vous entrerez dans de plus grands détails, tant sur les personnes qui auront le plus de part au nouveau gouvernement, que sur les parties différentes du nouveau système.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 386. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 6 décembre 1780.

Soyez assuré que le style dans lequel la cour de Vienne vient de renouveler, selon votre dépêche du 28 de novembre dernier, l'affaire de Julius,[2] ne se bornera pas là; elle haussera bien autrement de ton, ainsi que vous pourrez le dire au comte de Stackelberg, lorsque les troupes russes auront évacué la Pologne. C'est alors qu'on peut s'attendre à peu de ménagement de sa part et même à des airs d'une arrogance extrême. Le frein même qui peut-être la retenait encore jusqu'ici dans de certaines bornes, se trouvant rompu par la mort de l'Impératrice-Reine,[3] ne peut plus maintenant arrêter l'Empereur de donner carrière à sa vivacité, et tout conspire, ce me semble, à pouvoir pronostiquer dans peu des démêlés entre la Russie et l'Autriche, qui obligeront certainement l'impératrice de Russie à renvoyer ses troupes en Pologne, pour y maintenir le bon ordre et la tranquillité.

Mandez-moi l'impression que fait là où vous êtes, l'évènement de la mort de l'Impératrice et comment on s'explique là-dessus.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Riedesel hatte gemeldet, „que l'état de la maladie de S. M. l'Impératrice continue à rester dans le même état de crise que ce matin" (vergl. S. 83).
[2] Thugut war nach dem Bericht von Buchholtz von Maria Theresia beauftragt worden, dem König Stanislaus bündig zu erklären, daß sie sich berechtigt glaube, die Besitzungen der in Galizien ansässigen Mitglieder des Conseil permanent, die an der Verurteilung von Julius beteiligt seien, sowie die bisher dem Fürsten Kasimir Poniatowski bewilligte jährliche Pension von 6000 Dukaten zu beschlagnahmen, nachdem der über Julius verhängte Urteilsspruch nicht gemildert sei. Vergl. Nr. 28 345.
[3] Vergl. S. 87.

28 387. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 6 décembre 1780.

Je sais effectivement gré à l'Empereur de n'avoir pas ordonné au baron de Reviczky de me remettre dans une audience particulière la lettre, ci-jointe de retour, sur la mort de l'Impératrice-Reine sa mère.[1] C'est toujours un embarras de moins, et vous ferez bien de présenter sans délai à ma signature ma réponse[2] avec les lettres de créance que le baron de Riedesel demande. J'abandonne en général à vos soins tout ce qu'il est à observer en pareille occasion.

En attendant il paraît par les dernières dépêches de Varsovie que l'affaire de Julius y est constamment en fermentation,[3] et que la chaleur avec laquelle l'Empereur la soutient, indisposera de plus en plus la Russie et pourrait bien la brouiller de nouveau avec lui.

En France la mort de l'Impératrice-Reine pourrait bien aussi altérer le système. J'ai au moins lieu de présumer que l'alliance entre les deux maisons en sera affectée, et que les liens entre les deux cours se relâcheront.

D'ailleurs il y en a qui prétendent que l'Empereur a été très affligé de la perte de sa mère, et d'autres qu'il l'a regardée assez froidement, se sentant par là délivré d'une pédagogue qui gênait souvent ses inclinations. Dans quelques semaines d'ici nous saurons un peu plus des principes de ce nouveau gouvernement Joséphin.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 388. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz antwortet, Paris 27. November, auf den Ministerialerlaß vom 14.: „Je remercie . . . des nouveaux moyens pour éclairer les ministres sur la conduite de la cour de Vienne. L'affaire du château d'Obernberg avec l'évêque de Passau, celle de la rivière de l'Inn avec l'électeur de Bavière, surtout celle de la ville de Donauwörth[4] ne seront pas oubliées dans mes premiers entretiens avec le ministère. Dans mes dernières . . . dépêches V. M. aura eu la bonté de voir la parfaite justice qu'on rend ici à la faiblesse de l'Electeur palatin vis-à-vis de la cour de Vienne. Sa démarche pour réclamer les bons offices de V. M. près de la Diète dans l'affaire de Donauwörth[5] sera sans doute interprétée par le ministère français comme

---

[1] Wie Finckenstein am 5. Dezember berichtete, hatte Reviczky ihm diese Erklärung bei Überreichung der Anzeige von dem Tode Maria Theresias, d. d. Wien 30. November, abgegeben.

[2] Die Antwort ist vom 6. Dezember datiert.

[3] Vergl. Nr. 28 386.

[4] Vergl. Nr. 28 315.

[5] Goltz war durch Ministerialerlaß vom 14. November unterrichtet worden, daß Posch in einer Denkschrift vom 3. die preußische Vermittlung gegen die Ansprüche des Schwäbischen Kreises auf Donauwörth beantragt hatte. „Je

l'action la plus sage, faite depuis longtemps par ce Prince, et par conséquent la première qu'on approuvera de lui."

Potsdam, 7 décembre 1780.

La mort de l'Impératrice-Reine, dont la nouvelle a suivi de près celle que je vous ai donnée de sa maladie,[1] vous fournira une occasion toute naturelle de réveiller l'attention du ministère de Versailles sur les démarches ultérieures de l'Empereur. A tout ce que, selon votre dépêche du 27 de novembre, il vous en a été déjà communiqué, je puis ajouter encore aujourd'hui de source que[2] le sieur de Winkler, avant de commencer son rôle à Munich, a été en secret à Würzburg,[3] où le comte de Sickingen a résigné sa prébende, sous prétexte de se marier, et que le jeune baron de Leykam s'est rétabli à Hildesheim, où il occupe le poste de maître de postes et de conseiller de justice. Quoique les ministres autrichiens s'efforcent de contredire publiquement que ces deux émissaires soient chargés de négocier en faveur de l'archiduc Maximilien ou que la résignation susmentionnée se soit faite pour faciliter son élection à la coadjutorerie, l'on a cependant de l'un et de l'autre des indices trop frappants pour en douter, et comme l'évêque de Würzburg et de Bamberg[4] a déjà eu différentes attaques d'hémorragies qui pourraient abréger ses jours, il est plus qu'apparent que ce sera principalement dans ces deux chapitres que la cupidité autrichienne redoublera ses efforts pour en obtenir la coadjutorerie. D'ailleurs il est avéré que les affaires du château d'Obernberg avec l'évêque de Passau et celles de la rivière de l'Inn avec l'Électeur palatin et de la ville de Donauwörth vont toujours le même train. La première est favorisée par l'évêque même et ne rencontre que de très faibles obstacles de la part de son chapitre, qui voudrait conserver l'indivisibilité de son patrimoine. La libre navigation sur l'Inn continue d'être molestée, et l'Électeur palatin, s'il n'a pas tout à fait renoncé à cet article, fait cependant semblant d'y acquiescer par le transport par terre qu'il fait faire à son sel jusques au Danube, d'où il passe au dépôt de Donauwörth. Toutefois ce n'est pas ce négoce seul qui anime la cour de Vienne à rendre à cette ville ses anciens titres; on sait positivement que c'est plutôt pour s'assurer par là du Danube en temps de guerre, soit en faisant valoir alors le titre de chef et protecteur de l'Empire, soit en ressuscitant de vieilles prétentions du temps de Sigismond, pour exercer le

---

la lui ai promise, et j'ai fait instruire mon ministre à la Diète en conséquence." Vergl. S. 26.

[1] Vergl. S. 87.

[2] Das folgende bis zum Schluß des Absatzes nach dem Bericht von Schwartzenau, Regensburg 27. November.

[3] Am 6. November hatte Schwartzenau über die „geheime Abschickung des österreichischen Hofrats von Winkler nach Würzburg" berichtet.

[4] Fürstbischof Franz Ludwig.

droit de garnison dans ladite ville et s'ouvrir par là le passage dans les Cercles antérieurs de l'Empire.

Tous ces différents détails dévoilent assez les nouvelles vues d'agrandissement de la cour de Vienne en Allemagne, qui, après la mort de l'Impératrice-Reine surtout, exigent une vigilance redoublée.

En les confiant au ministère de Versailles, vous lui rappellerez les différents motifs qui doivent l'engager à y donner toute son attention. D'abord la France, en qualité de garante de la Paix de Westphalie, y est autorisée, et celle-ci défend en termes exprès d'empiéter sur les droits des États de l'Empire. La moindre indulgence de sa part enhardit cette cour, et si on la laisse faire, son esprit d'agrandissement sera comme un torrent impétueux que rien ne pourra plus arrêter, et le mal sera même sans remède, si l'on ne lui oppose pas à temps des digues assez fortes.

Quant à son alliance avec cette même cour, il me semble que le premier lien en est rompu par la mort de l'Impératrice-Reine. Je sens bien que, tant qu'elle a la guerre avec l'Angleterre sur les bras, il ne conviendra nullement de se permettre la moindre démarche qui puisse faire soupçonner le dessein d'y renoncer entièrement; mais du moment qu'elle aura fait sa paix, ses propres intérêts me paraissent exiger de faire d'abord des arrangements pour y substituer d'autres liaisons.

Quel que soit cependant l'esprit remuant de l'Empereur, son état actuel ne lui permettra guère de le faire éclater avant l'année 1782. Il ne s'agit donc que de porter la France à se préparer d'avance les voies à de nouvelles alliances, au lieu que, si elle reste les bras croisés, la vivacité de l'Empereur la devancera par de nouveaux troubles, soit avec la Bavière et la république de Venise, soit avec d'autres qui, de quelque côté que la bombe crève, ne sauraient qu'être préjudiciables à la cour de Versailles. Une attention sérieuse à la première impression de la mort de l'Impératrice-Reine vous mettra à même de former quelque pronostic sur ce à quoi l'on doit s'attendre de sa part, et c'est pourquoi j'attends avec impatience vos rapports, après que la nouvelle de cet évènement y sera parvenue.

Pour ce qui est, enfin, de la Hollande, vous sentirez bien vous-même qu'on ne saurait guère avancer avec cette République. Vu la forme de son gouvernement, il est impossible d'y traiter les affaires comme dans les États souverains. Les différents partis qui divisent les Régents, dont l'un est pour la France, l'autre pour l'Angleterre, un troisième pour les impulsions du duc Louis, présentent des intérêts tout à fait opposés, et il faudrait un miracle pour les combiner et leur inspirer les mêmes sentiments. Je ne vous alléguerai que le seul exemple du convoi illimité, qui à la fin a été adopté, et cependant l'on a vu, le 29 de novembre, plus de cent vaisseaux quitter le Texel

avec un vent des plus favorables, sans que cette escadre marchande ait été convoyée par aucun vaisseau de guerre.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 389. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 6. Dezember: „Il faudra attendre les démarches du nouveau règne pour en juger avec plus de précision, mais je me trompe fort ou le génie tracassier de l'Empereur dont la dépêche du comte de Goertz fournit de nouveaux traits,[2] lui fera gâter ses affaires à force de vouloir nuire à celles de V. M. Je me promets le même effet du parti violent que la cour de Vienne vient de prendre dans l'affaire du baron Julius,[3] qui ne pourra qu'indisposer l'impératrice de Russie, dont la sensibilité pour tout ce qui concerne les affaires de Pologne, est connue. Les intérêts de V. M. ne pourront que gagner à tout cela."

Potsdam, 7 décembre 1780.

Vous avez bien raison de présumer dans votre rapport d'hier que l'Empereur ne manquera pas de se brouiller par ses tracasseries avec les autres puissances. Vif et emporté comme il s'est montré jusques ici partout, la fougue de ses passions prendra un essor d'autant plus libre qu'il est maintenant maître absolu de ses volontés. Selon la dernière dépêche chiffrée du baron de Schwartzenau en date du 27 de novembre,[4] l'Empire se ressentira également de l'impétuosité de son caractère, et il faudra bien suivre partout ses démarches à la piste, pour en prévenir à temps les pernicieux effets. Surpassant, comme il fait, tous ses ancêtres en ruses et duplicités, il lui faut des observateurs d'autant plus rigides et scrupuleux, et comme l'Allemagne ne laissera pas d'être également un foyer de ses intrigues, vous aurez soin de me faire des extraits exacts pour mon instruction et direction tant de la dépêche susmentionnée du baron de Schwartzenau que de celles qui la suivront, toutes les fois que vous y trouverez des nouvelles qui puissent mériter mon attention Je ne vous fais cette demande que parceque je ne suis pas fait à ce jargon obscur et diffus de l'Empire, et que je ne saurais prendre sur moi de lire ces dépêches d'un bout à l'autre.

Au reste, je vous abandonne la réponse à faire aux dernières dépêches du sieur de Thulemeier.[5]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Bericht Thulemeiers, Haag 1. Dezember (Postskript).

[2] Vergl. S. 88.

[3] Vergl. S. 91, Anm. 2.

[4] Vergl. dafür Nr. 28 388.

[5] Demgemäß Ministerialerlaß an Thulemeier vom 9. Dezember.

28 390. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 8. Dezember, auf den Erlaß des Königs vom 6.[1]: „Quant aux sentiments que l'Empereur doit avoir manifestés au sujet de la mort de l'Impératrice-Reine et dont V. M. fait mention dans Son ordre du [6], il se peut que les mouvements de la nature se soient fait sentir chez lui dans ces premiers moments. Mais il est très possible aussi que ce Prince ait encore joué la comédie dans cette occasion; du moins paraît-il par les longs entretiens qu'il doit avoir eus avec le prince Kaunitz au fort de la maladie, et par la célérité qu'il a mise aux lettres de notification, qu'il n'a pas attendu la mort de cette Princesse, pour s'occuper des arrangements et des expéditions du nouveau règne."

Potsdam, 9 décembre[2] 1780.

J'ai reçu votre rapport d'hier, et un Prince aussi remuant et tracassier que l'Empereur ne nous laissera pas longtemps en suspens sur les premières opérations de son règne. Cinq à six dépêches de Vienne en porteront sûrement quelque empreinte. Elles nous apprendront si c'est le militaire, la politique ou la finance qui remplira le premier période de son gouvernement. Ces observations préliminaires nous faciliteront les moyens d'approfondir ses vues et desseins et quel est le premier objet auquel son ambition l'entraînera. Cet intervalle me paraît absolument nécessaire, pour former un pronostic raisonné sur les évènements du règne de Joseph.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 391. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 24. November: „J'ai vu avec douleur de nouveau toute espérance d'une activité réelle de la part [du comte Panin] pour le mariage de la princesse de Württemberg avec le prince de Danemark bien éloignée. Je fus déjà prévenu d'avance qu'il avait dit au chargé d'affaires de Danemark de ne pas encore écrire à sa cour sur ce sujet[3] . . . Il me dit que je pouvais être sûr que l'affaire de la part de la cour de Vienne n'était encore nullement entamée; qu'il était encore incertain si l'on y pensait; que cet Empereur n'avait pas de projets suivis. Je lui fis part alors de l'extrait de la lettre du duc [Frédéric-]Eugène au prince Frédéric son fils.[4] Il me dit: «Vous voyez qu'il n'y a encore rien.» Je dis: «Oui,» mais

---

[1] Vergl. Nr. 28 387.

[2] Auf Hertzbergs Bericht vom 9. über den noch immer unbefriedigenden Zustand seiner Gesundheit antwortet der König am 10. Dezember: „Je vous conseille fort de continuer sans interruption l'usage des remèdes de vos Galènes. Quelle que soit l'imperfection de l'art conservateur de la vie humaine, c'est toujours un subsidiaire utile dont on ne doit pas se passer." Hertzberg solle sich noch jeder Tätigkeit enthalten.

[3] Vergl. S. 77.

[4] Vergl. S. 9 und 11.

qu'il observerait aussi que le Prince disait qu'à moins d'être pleinement dédommagé, il ne pourrait renoncer à des avantages réels pour une si nombreuse famille; qu'il y avait ici à craindre, et qu'en laissant toujours faire cet Empereur, il réussirait en ceci comme avec les coadjutor[er]ies;[1] que ce mariage avec le prince de Danemark me paraissait être un objet qui intéressait la sûreté future de la jeune cour et qui méritait qu'il voulût y mettre la main. Il me dit: »Oui, ce mariage peut être avantageux; mais on est prévenu contre ce Prince, contre son caractère, contre sa figure. Je sais qu on lui fait tort, mais on est prévenu.« Ayant encore parlé là-dessus, je lui demandai catégoriquement qu il m'autorisât de pouvoir assurer V. M. qu'il allait faire parler à la cour de Danemark. Mais il me dit qu'il ne le pouvait pas encore, et qu'il fallait détruire premièrement les mauvaises impressions qu'on a de ce Prince royal. »Avant cela il n'y a rien à faire.« Cela me confirme ce qui m'est revenu de très bonne part; c'est que la Grande-Duchesse a de l'aversion contre le Danemark et contre la nation ...
À juger de la manière dont l'Impératrice continue à exister absolument dans son intérieur, on croirait qu'elle prépare un grand évènement inattendu, et il y en a qui supposent que le coup pourrait regarder le prince Potemkin."

Potsdam, 9 décembre 1780.

Votre dépêche du 24 de novembre dernier éloigne plus que jamais l'accomplissement de mes vœux de voir préférer mon projet de mariage de la sœur cadette de la Grande-Duchesse à celui de l'Empereur. A en juger sur ce que le comte Panin vous a confié, je commence même à soupçonner que S. A. I. n'ait un penchant secret pour le succès de ce dernier. Sans en convenir ouvertement, il me semble que le parti avec un prince de Toscane lui paraît avantageux, sans considérer le préjudice qui pourrait en résulter dans l'avenir pour ses propres intérêts. Cet avenir ne me touche pas directement. Ce n'est que le propre sort de la jeune cour auquel je m'intéresse si vivement, qui me fait désirer de la porter au moins au point de ne pas regarder cette affaire comme une bagatelle et de considérer au moins qu'il est possible que l'on puisse se servir un jour de la famille du duc Antoine-Ulric pour lui susciter des chagrins dont, le cas existant, elle ne pourrait s'en prendre qu'à son indolence même et au peu d'attention qu'elle a faite à mes représentations.

En attendant, la nouvelle de la mort de l'Impératrice-Reine[2] vous sera déjà parvenue, avant que la présente vous soit rendue. Cet évènement est des plus importants dans les conjonctures actuelles. L'Empereur son fils a maintenant les coudées entièrement franches, et rien ne l'arrête à entreprendre ce qui bon lui semblera. Jusques ici il n'y a cependant nulle apparence qu'il remuera la première année de son règne au dehors; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit de la dernière nécessité de l'observer dans tous les coins et recoins

[1] In Cöln und Münster.
[2] Vergl. S. 87.

de l'Europe pour approfondir l'objet de tous ses mouvements et de toutes ses tracasseries.

Déjà dans l'Empire l'on se ressent partout des intrigues de la cour de Vienne, qui exigeraient plus que jamais le prompt établissement du baron d'Asseburg. Il y a une négociation secrète sur le tapis à Munich. L'Électeur traite, à l'exclusion de son ministère, avec le ministre de Vienne, et un émissaire autrichien s'y est rendu secrètement pour le même effet. D'autres avis annoncent des dispositions très équivoques de l'évêque de Würzburg pour la coadjutorerie, le dessein de la cour de Vienne de se procurer la seigneurie d'Obernberg aux dépens de l'évêché de Passau et de remettre Donauwörth dans son état primitif de ville impériale, dans la vue de gêner par là le commerce du sel palatin de Reichenhall, qui a son principal dépôt dans cette ville, et de se ménager le monopole de son sel dans le cercle de Souabe, en s'accommodant avec l'archevêque de Salzburg pour l'exportation du sel de son évêché. Il y en a même qui prétendent que l'Empereur vise de s'assurer en temps de guerre du Danube par la possession de cette ville impériale et d'y exercer insensiblement, sous prétexte de protecteur de l'Empire, le droit de garnison.[1] Enfin, toutes les lettres ne parlent que du danger imminent dont la liberté du Corps Germanique est menacée par les vastes projets de la maison d'Autriche, et il n'y a qu'une voix sur la nécessité d'inspirer du courage aux Princes de l'Empire par des missions particulières qui pourraient servir à contre-balancer l'influence et à faire échouer les différentes négociations insidieuses de la cour de Vienne.

C'est donc à tous ces différents mouvements de cette cour, qui, depuis que l'Empereur est maître absolu, iront grand train, que vous ferez votre possible de fixer l'attention du comte Panin. La plupart en sont diamétralement contraires au Traité de Westphalie et de Teschen, et ce ministre sentira de reste qu'il est plus nécessaire que jamais d'y faire de sérieuses réflexions et d'y intervenir immédiatement par le baron d'Asseburg, afin d'en prévenir les suites funestes. L'affaire de Julius que la cour de Vienne relève avec une chaleur étonnante en Pologne,[2] vous fournira peut-être un nouveau moyen d'animer le comte de Panin et de lui inspirer plus d'activité, et je suis persuadé que vous en saurez profiter de manière à ne me laisser rien à désirer à cet égard.

Enfin et pour ce qui est du personnel de l'impératrice de Russie, je suppose que c'est quelque rhumatisme ou autre indisposition douloureuse qui la retient dans son intérieur et l'empêche de paraître

---

[1] Vergl. Nr. 28 388.
[2] Vergl. Nr. 28 386.

en public, et cela me paraît d'autant plus vraisemblable que, si elle ne méditait effectivement que quelque coup inattendu contre le prince Potemkin, je ne vois pas qu'elle ait besoin de tant de préliminaires, un seul mot de sa part me paraissant suffisant pour culbuter ce favori.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 392. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 10 décembre 1780.

Ce que vous me marquez dans votre dépêche du 2 des derniers moments de l'Impératrice-Reine,[1] indique effectivement une grande présence d'esprit et une fermeté étonnante dans une époque où ordinairement d'autres se sentent extrêmement épuisés de forces d'esprit et de corps.

Mais cette mort ouvre un vaste champ à votre attention, et c'est bien maintenant l'époque où j'attends les plus intéressantes nouvelles de votre part, tandis qu'il n'y a nulle apparence que je puisse vous en donner à mon tour. Dans les premiers huit jours, je doute cependant que le nouveau règne Joséphin présente des changements importants pour l'étranger; ce ne sera qu'après les funérailles de sa mère et lorsque son souvenir commencera à s'affaiblir, qu'on verra peu à peu éclore le nouveau système. Selon votre dépêche susdite il est à présumer que la politique restera sur l'ancien pied; le militaire, au contraire, pourrait plutôt souffrir quelque altération, et la finance aura probablement son tour successivement.[2] Tout ira par gradation, et tout d'un coup la chance ne tournera point.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 393. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 10 décembre 1780.

Je ne saurais juger par le contenu de votre dépêche du 29 de novembre dernier, qui vient de m'entrer, si vous avez saisi ou non

---

[1] Riedesel berichtete: „Feu S. M. l'Impératrice est morte malgré ses souffrances avec une constance et une fermeté admirable. S. M. I. est restée présente à elle-même jusqu'au dernier moment de sa vie et s'est toujours occupée de consoler S. M. l'Empereur, Msgr. l'Archiduc et mesdames les Archiduchesses." Außerdem hätte sie eigenhändig an die Königinnen Maria Antoinette und Caroline und an Großherzog Leopold geschrieben.

[2] Riedesel berichtete: „Ce que l'on peut prévoir avec certitude sous le nouveau règne, sont plus d'économie, d'ordre et d'activité dans toutes les affaires."

le véritable sens de mes instructions sur la manière d'agir vis-à-vis du prince [Frédéric-]Eugène de Württemberg.[1] En tout cas, je vais vous éclaircir davantage mes intentions là-dessus par la présente.

Mon idée est de voir un concert établi entre vous et les personnes principales du ministère et des états du pays où vous êtes, et un accord entre vous sur la façon dont il convient de s'y prendre, pour travailler avec espérance de succès à Montbéliard. En agissant chacun séparément et sans vous entendre, il pourrait en résulter l'inconvénient que pendant ces entrefaites la cour de Vienne prît un tel ascendant sur ce Prince que tous mes bons offices, employés tant par le passé que ceux pour le futur, en faveur desdits états deviendraient absolument inutiles et tourneraient peut-être même à leur détriment. Il importe donc à ceux-ci, tout autant qu'à nous, que, par des représentations et des intrigues communes, ils tâchent de traverser au mieux possible le projet en question de mariage de la Princesse cadette du duc [Frédéric-]Eugène avec un prince de Toscane. C'est d'après ces idées que vous aurez à vous diriger.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 394. À LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

[Potsdam] 10 décembre 1780.

Madame ma Sœur. Tout ce que M. de Rosencrone a dit à mon incomparable Reine,[2] tout ce que je peux Lui écrire, ne Lui peindra que faiblement le tendre attachement que je Lui ai voué pour la vie. Elle mérite de captiver les cœurs, et à moins qu'ils n'aient la dureté du bronze, mon incomparable Reine doit les amollir et les subjuguer.

Toute l'Europe applaudit au changement de ministère de Copenhague et regarde cette révolution aussi utile à la politique extérieure qu'intérieure du Danemark. Les opérations précédentes de l'ex-ministre avaient causé une sensation fâcheuse à Pétersbourg, qui maintenant est entièrement effacée et de la manière la plus satisfaisante pour la Russie.[3]

---

[1] Madeweiß hatte nach seinem Bericht mit den Ministern gemäß dem Erlaß vom 21. November (vergl. Nr. 28 343) Rücksprache genommen, fürchtete aber, daß ihre Vorstellungen bei Prinz Friedrich Eugen zu spät kämen, „ma lettre pour Montbéliard étant déjà partie le 24 de ce mois" (vergl. S. 90).

[2] Juliane Marie schrieb, 2. Dezember (ohne Ort): „Mais moi, cher et chéri Roi, que dois-je dire à ces tendres assurances que notre ministre a reçues de V. M. même pour ma petite personne? J'en suis émue, et jusqu'au fond de mon cœur Ses paroles m'ont pénétrée." Vergl. S. 42.

[3] Juliane Marie schrieb: „J'ai été dans des angoisses très grandes que la cour de Pétersbourg pourrait s'aviser à nous faire faire des insinuations au sujet du comte de Bernstorff, ce qui nous fit résoudre de proposer nous-mêmes sa

Mais tandis que tout conspire à la gloire des puissances maritimes du Nord, voilà des nouvelles de Vienne qui nous annoncent le décès de l'Impératrice-Reine.[1] J'ose dire que, si mes vœux avaient été exaucés, cette Princesse aurait vécu encore de longues années; son successeur, dévoré d'ambition, ne trouvant plus de frein qui l'arrête, n'attendra que le moment pour embraser toute l'Europe. L'année où nous entrerons bientôt, se passera, je crois, tranquillement; il l'employera pour prendre son assiette fixe. Mais ensuite il fera naître les occasions, et certainement il mettra toutes les puissances en jeu pour s'opposer à sa voracité insatiable.

Pour la guerre que se font les Français et les Anglais, j'ose croire que la campagne de l'année prochaine sera la dernière, et qu'à sa fin la paix se conclura, d'une part, entre les puissances belligérantes et, de l'autre, que la cour de Londres se signalera par une banqueroute de deux milliards. Je crains que cet oracle soit plus sûr que celui de Calchas.[2]

Mon incomparable Reine me prendra pour un prophète de malheurs, vu les évènements fâcheux que j'annonce; il est difficile, quand on voit noir, de prophétiser couleur de rose. Pourvu que j'apprenne des nouvelles favorables de Copenhague, que je sache que ma chère et incomparable Reine se porte bien, et qu'Elle est contente, il faudra bien me résoudre à porter les autres maux en patience. Tout ce qui n'affecte pas directement le cœur, peut se soutenir avec courage et résignation, au lieu que les plaies du cœur sont incurables. Souffrez, Madame, que je vous réitère encore les assurances du tendre attachement et de la haute considération avec laquelle je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

28 395. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

Die Prinzessin Wilhelmine antwortet, Haag 5. Dezember, auf das Schreiben des Königs vom 27. November:[3] „Je ne doutais nullement que mon cher oncle ne trouvât dans la résolution d'accéder à l'alliance du Nord, sans être arrêtés dans cette démarche par le mémoire présenté par M. Yorke au nom du Roi son maître,[4] une preuve satisfaisante de la fermeté qu'Elle loue en

démission, à quoi le Roi consentit . . . J'espère que V. M. daignera nous accorder et à nos démarches Son approbation." Vergl. S. 45.

[1] Vergl. S. 87.

[2] Vergl. Racines Drama „Iphigénie" (Akt 3, Szene 7).

[3] Vergl. Nr. 28 358.

[4] Nach Thulemeiers Bericht vom 11. hatte Yorke am 10. November eine Denkschrift mit der Forderung der Bestrafung der Urheber des Eventualvertrages (vergl. S. 67) übergeben.

nous, et dans le retard de la déclaration à faire aux puissances belligérantes[1] des preuves de notre prudence et du désir que nous avons d'éviter la guerre. Cette conduite ferme, mais sage de la part de cet État est, comme V. M. le remarque fort bien, la meilleure réponse qu'on pouvait faire à la cour de Londres. La démarche du désaveu de la négociation des bourgmestres d'Amsterdam avec le Congrès américain, qui a suivi de près, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en informer V. M. par ma dernière lettre,[2] doit ôter ce sujet de mécontentement à l'Angleterre et prévenir une rupture, à moins que cette puissance ne considère une guerre avec la République comme un avantage pour elle, se reposant sur la faiblesse qui ne nous a que trop caractérisés jusques ici . . .

Ce que nous attendons avec impatience, ce sont les nouvelles de Russie. La manière dont l'Impératrice recevra notre accédation[3] à l'alliance, et celle dont elle envisagera l'affaire des papiers américains, est de la plus grande importance pour cet État. Cela m'engage par là même à réclamer encore l'intercession de V. M. et Ses bons offices à la cour de Pétersbourg."

[Potsdam] 11 décembre 1780.

Ma très chère Nièce. J'applaudis sans doute à la conduite sage de votre République qui sans doute, ma chère enfant, ne doit pas s'engager témérairement dans une guerre avec ses voisins, quand elle peut l'éviter. Le triste état de votre flotte fait pitié à ceux qui vous prennent pour une puissance maritime. On voit trop par votre constitution que l'esprit de mercantile prévaut sur l'amour de la patrie, qui devait seul dominer dans une République; mais le mal, à force d'avoir fait des progrès, est devenu presque irrémédiable. Enfin, je suis presque persuadé que les Anglais, accablés par le reste de leurs ennemis, n'ont aucune intention de s'en faire de nouveaux. Toutefois vous ferez bien de ne pas négliger vos possessions des Indes Orientales, qu'on dit dépourvues de tout ce qui sert à les défendre. Pour la ville d'Amsterdam et vos côtes maritimes, je les crois dans la plus grande sûreté, et à moins que le ministère anglais ne soit logé aux petites maisons, il n'est pas croyable ni vraisemblable qu'il veuille s'attirer une nouvelle guerre sur les bras.

Quant à votre traité avec la Russie, j'en ignore absolument les conditions, et à l'égard du papier dont vous me parlez, ma chère enfant, je ne sais pas du tout de quoi il s'agit; envoyez-moi seulement

---

[1] Die holländische „Erklärung" mit der Ankündigung der „bewaffneten Neutralität" und mit der Formulierung des Begriffs „Konterbande" war am 20. November erfolgt. (Vergl. S. 57 und 66.)

[2] Die Prinzessin Wilhelmine hatte, Haag 28. November, dem König geschrieben: „Les États de Hollande viennent de prendre la résolution de désavouer et de désapprouver en plein la conduite des messieurs d'Amsterdam touchant le projet du traité éventuel entre les bourgmestres de cette ville et les agents du Congrès américain; ils ont donné connaissance de cette résolution à l'ambassadeur d'Angleterre, et les États-Généraux donneront au premier jour une déclaration pareille."

[3] So.

quelques éclaircissements,[1] et je m'employerai avec plaisir à vous rendre en Russie les services qui dépendent de moi.[2] Je vous prie d'assurer notre cher prince d'Orange de ma tendre amitié et de me croire avec autant de tendresse que d'estime, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 396. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 11 décembre 1780.

Votre dépêche du 1er vient de m'entrer. La mort de l'Impératrice-Reine, dont je vous ai déjà informé,[3] fait une époque où l'on verra comment la cour où vous êtes, se décidera, et s'il y a moyen ou non de se concerter avec elle. Tant que cependant sa guerre maritime subsiste, elle pourrait préjudicier à ses intérêts de changer sa marche politique actuelle. Il faudra, sans doute, dans cet intervalle, observer encore quelques ménagements pour la cour de Vienne. La saine raison lui en impose l'obligation, et aucun homme sensé n'y trouvera à redire. Tout ce qu'il y a à présumer, c'est que, dès à présent, les liaisons intimes entre les deux cours souffriront quelque altération marquée par cette mort. Ordinairement les insinuations d'une mère sont plus écoutées par la fille que les lettres d'un frère, sur lesquelles on se décide comme bon nous semble, et on n'aura sûrement plus en France cette condescendance pour la maison d'Autriche qu'on manifestait du vivant de la mère. Je me persuade que vous serez attentif à tous les phénomènes qui paraîtront après cette mort à votre horizon politique, pour m'en rendre compte, et, en attendant, les affaires en Amérique me paraissent dans une position si critique qu'à moins de plus grands efforts de la part de la France, l'Angleterre y prendra une supériorité décidée.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 397. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 28. November, über eine Unterredung mit Panin auf Grund des Erlasses vom 11.[4]: „Lorsque je suis venu sur l'intérêt

[1] Wilhelmine antwortet, Haag 19. Dezember: „Les papiers . . . étaient ceux que le ministère britannique a surpris au sieur Laurens . . ., dans lesquels se trouvait ce traité éventuel, conclu entre les agents du congrès et le sieur de Neuville, autorisé à cet effet par le pensionnaire d'Amsterdam van Berckel, au nom des bourgmestres de sa ville." Vergl. S. 48, Anm. 4.

[2] Vergl. Nr. 28 397.

[3] Vergl. S. 93.

[4] Vergl. Nr. 28 313.

que vous trouvez, Sire, à la Russie de favoriser ce mariage de la sœur de la Grande-Duchesse avec le prince royal de Danemark surtout depuis que la famille du duc Antoine-Ulric est dans ce pays, je ne lui ai, pour ainsi dire, rien pu arracher. J'ai ajouté alors ce que V. M. m'a fait la grâce de me dire sur l'idée que j'avais osé avoir de destiner cette Princesse au petit-neveu de V. M., et des inconvénients qu'Elle y trouve. Il me dit alors seulement d'un ton embarrassé: »Ce serait là pourtant ce que la Grande-Duchesse désirerait le plus.« Je lui dis que ce que V. M. disait, n'était point encore une réponse sur ce qu'il m'avait chargé de Lui proposer. Il rêva quelque temps, comme s'il se préparait à me confier une idée, mais au lieu de cela il commença tout d'un coup un autre sujet ... J'ose encore avouer, Sire, que je ne vois de remède sûr contre un projet si nuisible à vos intérêts que si cette Princesse pouvait être assurée au Prince, votre petit-neveu, avant que l'Empereur pût avoir son entrevue . . .

L'Impératrice continue à ne pas paraître en public. On assure qu'elle souffre toujours de son rhumatisme, mais que plus encore elle a de l'humeur des désordres qui se manifestent dans ses gouvernements."

Potsdam, 12 décembre 1780.

Der König erkundigt sich nach dem Eingang seiner Schreiben an das Großfürstenpaar (vergl. Nr. 28 302 und 28 303).

Je passe donc à votre dépêche du 28 de novembre, et comme vous y revenez à votre idée de faire épouser la sœur cadette de la Grande-Duchesse à mon petit-neveu, je ne saurais vous dissimuler que j'aime, à la vérité, que mes ministres apportent tous leurs soins à l'exécution de mes ordres, ainsi que vous le faites à ma satisfaction, mais qu'il ne faut pas qu'ils s'immiscent dans mes affaires de famille, que j'ai toujours réservées à mon ressort immédiat et où je ne consulte ni ne prends avis de personne. Après tout, vouloir marier un enfant de dix ans à une Princesse qui est dans sa quatorzième année, serait bien avoir peu de jugement et s'exposer à la risée publique. Il se peut que d'autres pensent avec moins de délicatesse sur cet article, et dans les régences barbaresques pareils mariages des enfants peuvent être d'usage; dans ma maison, au contraire, on n'a en vue que le vrai but du mariage, et on n'en conclut point sans la perspective et le dessein d'en voir lignée. Vu donc l'éloignement de la cour où vous êtes, de donner cette Princesse en mariage au prince royal de Danemark, il faut avoir patience jusques à ce que les considérations importantes qui favorisent ce projet, fassent plus d'impression sur elle. En attendant, le voyage de l'Empereur à Stuttgart sera, selon toutes les apparences, arrêté ou du moins différé par la mort de l'Impératrice-Reine sa mère.

Cet évènement excite en général partout l'attention la plus sérieuse. Toutes les cours, connaissant l'esprit inquiet et tracassier de ce Prince, sont attentives à la tournure que les affaires prendront sous son nouveau règne. Déjà l'on prétend que l'affaire de Julius sera

poussée avec la dernière vigueur,[1] et la vivacité que ce Prince y mettra, donnera sûrement lieu à des brouilleries sérieuses avec le roi de Pologne, qui ne sauraient manquer de donner de nouveaux chagrins à la Russie, ainsi que de vifs et justes regrets d'avoir retiré ses troupes de Pologne. Il ne vous sera pas difficile d'observer si en général l'avènement de l'Empereur au trône ne rend pas un peu inquiète la cour où vous êtes.

Quoique j'aie lieu de le supposer, je ne disconviens cependant pas que, pour la première année de son règne, ce Prince ne saurait guère faire prendre l'essor à son esprit remuant et turbulent. Pour pousser sa pointe et frapper quelque coup d'éclat, il lui faudrait un prétexte plausible, de l'argent et encore des conjonctures qui ne soient pas diamétralement opposées à ses vues d'agrandissement. Toutefois il convient d'avoir toujours les différents objets de son ambition devant les yeux, et c'est pourquoi je suis bien aise de vous en faire une récapitulation succincte. Subjuguer l'Empire d'Allemagne; escroquer la Bosnie à la Porte; à la Pologne, au moyen d'une garnison à Cracovie, le district de Teschen jusques à cette ville; à la république de Venise celui aux environs de Trieste, ainsi que le Ferrarois au Pape,[2] et enfin me faire la guerre au premier prétexte plausible que son despotisme dans l'Empire pourrait amener sans miracle. Voilà une légère esquisse de ses desseins, et il ne négligera sûrement aucune occasion de les exécuter du moment qu'il verra jour de le faire avec espérance de succès. Ce ne sera peut-être pas de mon vivant que tous ces différents phénomènes paraîtront, mais je pronostique à ma maison toutes sortes de chicanes de sa part sur sa succession dans les margraviats de Baireuth et d'Ansbach, que la cour où vous êtes, m'a pourtant solennellement garantie.[3] Peut-être passe-t-il à de troisièmes noces. La chose n'est nullement impossible, et quand il ne le ferait pas, il pourrait prendre l'idée de faire élire son neveu aîné de Toscane Roi des Romains; de sorte que, de quelque côté qu'on tourne ses regards, on ne découvre que de gros nuages qui menacent la tranquillité de l'Europe, et qui exigeraient plus que jamais que la Russie établît un ministre dans l'Empire dont les rapports fidèles et exacts sur ce qu'il s'y passera, trouveront apparemment plus de créance que tous ceux qu'elle pourrait recevoir d'ailleurs et soupçonner de représenter tout en noir.

Au reste, j'ai toujours de la peine d'attribuer l'humeur de l'Impératrice au chagrin du mauvais succès de ses nouveaux gouvernements; il me semble plutôt, avec vous, que c'est son rhumatisme qui la fait

---

[1] Vergl. Nr. 28 386.
[2] Vergl. Bd. 41, 106; 43, 499; 44, 591.
[3] In dem Friedensschluß von Teschen (vergl. Bd. 42, 454; 43, 479).

souffrir, et peut-être y a-t-il des agitations dans l'intérieur de son palais qui la tourmentent et pour lesquelles il faut lui laisser le temps de les apaiser à sa fantaisie.

Enfin, le courrier porteur de l'accession de la Hollande à l'association maritime du Nord sera déjà arrivé, à l'heure qu'il est, à Pétersbourg, et il est bien à désirer que la Russie l'accepte telle qu'elle est, et que l'affaire des papiers américains, trouvés chez le sieur Laurens, relativement au prétendu traité de la ville d'Amsterdam avec les Colonies, ne porte aucun retardement à la signature.[1] Si vous pouvez y contribuer, vous ferez une très bonne chose.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 398. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN À DRESDE.

Potsdam, 12 décembre 1780.

Der König will nur solche Spione bezahlen, die wichtige Nachrichten melden.

Je demande d'eux des avis qui méritent la peine d'être payés. Tels sont, par exemple, ce qui peut être relatif à de nouveaux impôts projetés à Vienne, pour obtenir de l'argent pour la construction de nouvelles forteresses; les nouvelles, qu'un général a été nommé commandant de tel ou autre endroit; les arrangements qui indiquent les préparatifs de guerre, comme la marche de la cavalerie hongroise en Bohême ou Moravie, la levée des recrues et les ordres pour compléter les régiments et assembler les chevaux de l'artillerie; les mécontentements qui peuvent régner en Autriche contre les Prussiens ou les Saxons; les discours et propos tenus par Siskowich et, enfin, ce qu'on peut débiter sur l'envoi des troupes du côté de la Lodomérie. C'est par des avis pareils que vos correspondants peuvent mériter des gratifications. Ce qu'ils vous ont rapporté jusqu'à présent, ne vaut pas deux gros, à moins forte raison une récompense plus considérable.

Auslagen werden erstattet. Federic.

Nach dem Konzept.

28 399. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 12 décembre 1780.

Votre démarche de mettre le duc régnant de Württemberg, en conséquence des conseils de ses ministres, du secret du mariage projeté de la Princesse cadette du duc [Frédéric-]Eugène, son frère, avec un prince de Toscane, dont vous me rendez compte par votre dépêche

---

[1] Vergl. Nr. 28 395.

du 2 de ce mois,[1] me paraît effectivement le meilleur parti pour contrecarrer ce mariage. J'applaudis donc à tout ce que vous mandez avoir fait en conformité, et me tiens pour assuré que, si le Duc régnant désapprouve ce mariage et qu'il écrive dans les termes qu'il a promis, à son frère, que celui-ci, comme prince apanagé, ne se portera jamais à marier sa fille sans le consentement et contre le gré du chef de sa maison. Cette considération me fait donc envisager la manière dont cette affaire se trouve maintenant encaminée,[2] comme excellente et dont il y a tout lieu de se promettre du succès. J'attends pour cet effet avec impatience vos rapports ultérieurs.

Federic.

Nach dem Konzept.

28400. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 6. Dezember: „On ne doute point que le voyage en Flandre n'aura lieu sous prétexte de dissiper le chagrin filial, et alors il y a tout lieu de présumer que les autres courses seront également fournies. On prétend déjà que, pour continuer ce genre de vie, le prince Kaunitz, le maréchal Lacy et le comte de Hatzfeldt dirigeront chacun leurs barques respectives, et que l'Empereur se réservera comme jusqu'ici la partie la plus aisée de contrôler et de critiquer leurs opérations au retour de chaque voyage . . . J'ose avancer avec plus de certitude que l'Empereur assurément évitera la guerre avec V. M. et ne se souciera en général point à s'exposer au champ de Mars, quoiqu'il voudra confirmer l'Europe dans le préjugé du contraire universellement répandu. Mais, au reste, les intrigues continueront plus que jamais sous les auspices du prince Kaunitz, et l'acquisition d'une partie de la Bosnie sur la Porte me semble immanquable, à moins que la Russie ne s'y oppose incessamment et pourvu que ce ne soit pas déjà trop tard.

Les bénéfices ecclésiastiques en Westphalie paraissent déjà assurés à l'Archiduc, et ceux en Souabe seront négociés avec plus d'ardeur pour le second prince de Toscane.[3] Le grand point est toujours la recherche de l'amitié de la Russie, et il n'y a sorte de coquetterie qu'on n'employera pour y parvenir à l'aide du prince Golizyn, vil esclave du prince Kaunitz. En cas que le mariage avec la princesse de Württemberg peut y aider, on le négociera avec ardeur. Pendant qu'on cherche à s'étendre en Souabe par l'acquisition de Heiligenberg et tout ce qui borde le lac de Constance, on intimidera la Hollande et la France, en cajolant l'Angleterre, tout comme on veut toujours en imposer à V. M., en affichant une plus grande intimité avec la Russie qu'elle n'est en effet. . . . Enfin, la politique de cette cour restera la même, quant aux principes, mais elle sera plus active dans l'exécution et plus fertile en projets encore, vu le caractère inquiet de l'Empereur."

---

[1] Auf Rat der Minister hatte Madeweiss sich unmittelbar an Herzog Karl Eugen gewendet. „Le Duc m'a paru extrêmement flatté des intentions de V. M. . . . et m'a promis d'écrire lui-même à l'instant à son frère comme chef de la famille et de lui représenter que cette alliance [mit Dänemark] était à tous égards préférable à toute autre."

[2] So.

[3] Erzherzog Ferdinand.

Potsdam, 13 décembre 1780.

Vos détails préliminaires du règne de Joseph II, en date du 6, sont assez intéressants. Son couronnement en Bohême et Hongrie cependant y appartient également, et je suis surpris qu'on n'en parle pas encore. S'il a lieu dans l'époque ordinaire, il apportera un nouveau délai à son voyage en Flandre, et il ne pourra guère le faire dans la première année de son règne. En attendant je ne doute pas que ce Prince mettra d'abord toute la vivacité possible dans ses négociations. Actif et entreprenant, comme il est, il se donnera tous les mouvements imaginables pour en assurer le succès. Mais ses vues d'agrandissement au moins ne prendront pas une marche si précipitée; elles sont ordinairement plus aisées à concevoir qu'à exécuter, et à force de s'en occuper, on n'observe pas toujours les inconvénients sans nombre dont souvent elles sont entrelacées.

En général son gouvernement est de trop fraîche date pour en former un pronostic bien solide. Il nous faudra bien quatre ou cinq mois, avant de pouvoir juger de la forme qu'il prendra. Jusques ici ce Prince y est trop novice; sa mère est à peine morte, et cet évènement imprévu doit l'avoir bien ému et ramené dans son esprit l'idée que les souverains sont tout aussi mortels que leurs sujets. De pareils souvenirs ne manquent guère de faire de fortes impressions dans les premiers moments; de sorte qu'il faut lui laisser le temps de revenir de sa première émotion, pour voir et juger quelle route il tiendra dans son gouvernement. En effet, quelque effort qu'on fasse de porter dès à présent le flambeau dans les mines de sa politique, l'on ne pourra guère s'en promettre des succès assurés, et tout au moins aurons-nous besoin de trois mois, pour approfondir le plan de ses desseins et de sa conduite pour les faire réussir. Dans cet intervalle vous ne pourrez guère être que spectateur et observateur attentif de ce qui se passe, d'en pénétrer les tenants et aboutissants et de m'en rendre des comptes aussi fidèles que détaillés.

Pour l'accueil distingué que vous paraît faire actuellement le prince Kaunitz, vous avez raison de ne le regarder que comme pure affectation. Vous connaissez assez sa finesse et sa ruse, et je me flatte que vous n'en serez pas la dupe.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 401. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 13 décembre 1780.

Continuez, mais sans affectation, à inspirer de plus en plus à l'ambassadeur de Russie de la défiance contre les Autrichiens. La conduite du sieur de Thugut vous en fournira sûrement matière en

plus d'une occasion, et ses démarches ne se borneront certainement pas à celles dont vous venez de me rendre compte par votre dépêche du 5 de ce mois.[1] Engagez aussi de votre mieux le comte de Stackelberg à tourner son attention sur les desseins de la cour de Vienne du côté de la Porte. Il est presque avéré que ses vues tendent à s'emparer, soit par négociation ou par fraude, de la Bosnie; et rappelez avec cela de temps à autre audit ambassadeur les moyens que les Autrichiens ont en mains et dont vous faites mention, pour obtenir une supériorité dans le Conseil permanent,[2] pour qu'il puisse prendre des mesures à prévenir que cela ne réussisse. Ce sont des observations que je suis bien aise de vous faire, pour que vous puissiez diriger en conformité votre conduite.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 402. AU COLONEL BARON DE STEIN.

Stein übersendet mit einem (nicht vorliegenden) Begleitschreiben vom 30. November eine Denkschrift (ohne Datum und Unterschrift). Darin schreibt er: „Il y a la plus grande apparence que la cour de Vienne veut exécuter dans ce moment où les princes cadets sont nombreux, le projet formé depuis longtemps par le prince Kaunitz d'enlever successivement toutes les principautés ecclésiastiques et tous les évêchés à la noblesse, pour en assurer, autant que les circonstances le permettront, la succession dans la maison impériale." Im folgenden schildert er seine Befürchtungen für das Erzbistum Mainz und das Fürstbistum Würzburg und sagt in diesem Zusammenhang: „Ces jours-ci le prince de Würzburg a dit à quelqu'un chanoine à table avec lui: »Messieurs, prenez garde à vous! il y a encore plus d'un prince d'Autriche.«" Danach beruhe die einzige Hoffnung der Patrioten darauf, que V. M. „daignera S'opposer à un agrandissement aussi extraordinaire qu'important, portant le plus grand coup à la liberté germanique, déjà presque opprimée par la grande prépondérance du pouvoir usurpé par la cour de Vienne dans l'Empire en général, mais surtout dans les cercles du Rhin, en Souabe et dans la Franconie; que S. M. ne permettra pas, conjointement à la France, que la cour de Vienne se mette de cette façon dans la possession des biens appartenants de Dieu et de droit depuis des temps immémorials à la noblesse, dont les membres élus ont toujours été trop faibles pour pouvoir rien entreprendre de contraire à la Constitution fondamentale de l'Allemagne." Stein fügt hinzu: „Comme le ministre de la cour de France, le baron de Groschlag, doit passer l'hiver en France et qu'on le connaît l'ennemi personnel de l'électeur de Mayence, on ne doute pas qu'il ne fasse de son possible pour s'opposer que la cour de Vienne ne réussisse dans ses projets."

---

[1] Nach Buchholtz hatte Thugut die förmliche Erklärung abgegeben, daß der Wiener Hof infolge der polnischen Weigerung, die Sentenz gegen Baron Julius aufzuheben, die Besitzungen von König Stanislaus und des Grafen Rzewuski in Galizien beschlagnahmt und die Pension des Fürsten Kasimir Poniatowski eingezogen habe. Vergl. S. 91.

[2] Durch Beschlagnahme der Güter der unbotmäßigen Persönlichkeiten.

Potsdam, 14 décembre 1780.

Le mémoire que j'ai trouvé à la suite de votre lettre du 30 de novembre dernier, me parait des plus intéressants.[1] J'y rencontre partout votre esprit observateur, juste et éclairé. C'est un morceau qui vous fait honneur, et je vous sais beaucoup de gré de me l'avoir adressé. Que l'Allemagne serait heureuse, si tous ses membres et sujets étaient animés du même patriotisme!

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 403. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 14 décembre 1780.

Le mémoire ci-joint en copie,[2] qui m'a été adressé de très bonne part par un patriote allemand, vient parfaitement à l'appui de ce que, de temps à autre, j'ai appris de l'appétit insatiable de la cour de Vienne après les friands morceaux de l'Église dans l'Empire, et vous ferez très bien de le communiquer au ministère de Versailles, pour le convaincre que ce que je lui en ai fait parvenir précédemment, est fort au-dessous des détails que ce mémoire fournit, et de la vérité desquels tout le monde peut se persuader par une simple attention à ce qui se passe dans l'Empire.

Dans l'époque actuelle vous sentirez bien que l'article qui m'intéresse le plus, c'est d'apprendre de votre part l'impression que la mort de l'Impératrice-Reine fera sur la cour où vous êtes. Pour les suites qu'elle aura dans le système autrichien, l'évènement est encore trop récent pour les approfondir à Vienne et déterminer avec quelque précision sur quel moule l'on le formera. Tout ce qu'il y a, c'est qu'elle ne changera guère le caractère de l'Empereur, et que, comme son esprit remuant, inquiet et tracassier a déjà percé partout du vivant de sa mère, on doit bien plutôt s'attendre que tous ces projets vastes d'ambition et d'agrandissement, dont il s'est occupé jusques ici, prendront un nouvel essor. Ce n'est pas qu'il y ait d'abord une nouvelle guerre à en appréhender; il n'ira pas si vite en besogne, sentant bien qu'il n'a pas encore assez de forces pour entreprendre un pareil vol élevé. Mais il se préparera à faire passer ses volontés pour des lois et commencera par englober les plus riches archiépiscopats et épiscopats dans les domaines de sa maison et à se niveler aussi par ce moyen le chemin à cette prépondérance absolue qu'il

---

[1] Am 15. Dezember übersendet der König an Finckenstein zur Kenntnisnahme die obige Denkschrift Steins, „un mémoire instructif et rempli de différentes anecdotes curieuses sur les intrigues autrichiennes dans quelques-uns des principaux chapitres de l'Empire."

[2] Die Denkschrift Steins (vergl. Nr. 28 402).

ambitionne, à l'instar de quelques-uns de ses ancêtres, de conquérir dans l'Empire et successivement dans toute l'Europe. Un pareil despotisme mérite bien l'attention de toutes les puissances étrangères, et si dans les siècles reculés on a su y mettre de justes bornes et faire rentrer le débordement du pouvoir des Empereurs dans ses canaux ordinaires, je ne vois pas pourquoi l'empereur Joseph II serait le maître absolu de ses volontés, et que toutes les autres puissances le laissent disposer de tout à son gré. Que le ministère de Versailles dise aussi tout ce qu'il voudra, pour rendre moins odieux de pareils procédés despotiques, les vrais intérêts et la qualité de garante de la Paix de Westphalie et des Constitutions de l'Empire ne permettront jamais à la France de les regarder avec indifférence.

Je verrai comment on s'expliquera sur le contenu du mémoire susmentionné, et, en attendant, je crois deviner par mes lettres de Hollande le motif de l'embarras que le ministère français, selon votre dépêche du 4, éprouve sur les affaires américaines.[1] On prétend qu'un exprès, arrivé à Amsterdam, a apporté la nouvelle que l'amiral Rodney a battu le comte de Rochambeau à Rhode-Island et lui a pris 9 vaisseaux de guerre.[2] Comme toutefois on ne mande aucun détail de ce combat naval et qu'il y en a même qui en doutent encore, ce sera un motif de plus pour vous de ne point être le porteur d'une pareille fâcheuse nouvelle. Si elle est fondée, elle s'ébruitera bientôt d'elle-même, et vous vous garderez soigneusement d'en parler le premier.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 404. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 16 décembre 1780.

J'ai reçu, à la suite de votre dépêche du 1er, la lettre obligeante de S. M. I.,[3] et je suis extrêmement sensible aux sentiments de cette amitié constante et inaltérable qu'elle a bien voulu m'y renouveler et qui fera toujours un objet de mes voeux les plus empressés. Comme toutefois ce n'est qu'une réponse à ma lettre sur le retour de mon neveu le Prince de Prusse,[4] je craindrais d'abuser des moments précieux de S. M. I., si je voulais y répliquer, et je ne pourrais

[1] Vergennes hatte zu Goltz von den schweren Folgen des Übertritts des amerikanischen Generals Arnold auf Englands Seite gesprochen.
[2] Bericht Thulemeiers, Haag 8. Dezember.
[3] D. d. Petersburg 15. November (a. St.).
[4] Vergl. Nr. 28 301.

pourtant lui dire que ce dont, j'ose me flatter, elle est sans cela intimement persuadée et convaincue et dont je m'efforcerai, toute ma vie, à lui donner des preuves parlantes et démonstratives, et c'est ce que vous n'oublierez pas d'insinuer au comte Panin, pour justifier mon silence.

En attendant, les deux pièces ci-jointes en copie[1] me sont parvenues de l'Empire d'une source non suspecte; elles offrent un tableau bien fidèle et exact des mouvements que l'Autriche ne cesse de se donner sous main pour englober dans sa maison nombre de coadjutoreries.

En les mettant sous les yeux du comte Panin, vous lui ferez observer que jamais je serai en état d'opposer seul des digues assez fortes à cette cupidité sans exemple, et que jamais cette maison aura assez d'égards pour mes représentations seules pour y mettre de justes bornes. Je continuerai, à la vérité, à employer tous les moyens qui me restent, pour arrêter ce torrent dans les chapitres et pour affermir les chanoines contre toutes les amorces de la cour de Vienne. Mais l'intervention de la Russie fera bien plus d'impression, et elle est d'autant plus nécessaire, quant aux affaires en général, que, vu l'activité de l'Empereur, on doit naturellement s'attendre qu'il la déployera dans tous ses desseins avec bien plus de vivacité, depuis qu'il est maître absolu de ses volontés. Si donc jamais il y a eu un temps où les puissances étrangères doivent redoubler d'attention, c'est bien dans celui-ci, où l'Empereur ne manquera sûrement pas de laisser prendre à son esprit tracassier et ambitieux tout l'essor dont il est susceptible. Si, au contraire, la Russie et moi, nous restons tranquilles et ne nous y opposons point du tout ou différons seulement de barrer son despotisme, il fera imperceptiblement des progrès si rapides qu'il n'y aura plus moyen de l'arrêter.

Quant au mariage de Montbéliard, j'ai rempli la tâche que l'intérêt que je prends au bonheur et à la tranquillité de la Russie en général et de la jeune cour en particulier, m'avait imposée. Comme la Grande-Duchesse elle-même ne paraît pas fort portée pour mon projet et que ses parents, comme vous l'observez vous-même, ne marquent pas des dispositions favorables pour le mariage avec le prince royal de Danemark, il ne me reste qu'à attendre quel pli cette affaire prendra, et je ne saurais forcer mes voiles pour arriver au port.

---

[1] Die Denkschrift Steins (vergl. Nr. 28402) und ein Bericht Alvenslebens vom 11. Dezember über Österreichs Pläne, noch weitere Bischofssitze zu erwerben. Am 16. dankt der König Alvensleben für den Bericht: „Son contenu éclaircit et donne surtout du jour à maintes nouvelles qui me sont venues d'ailleurs, dont l'authenticité ne pouvait être révoquée en doute."

Au reste, je ne suis nullement surpris que l'Impératrice soit piquée au vif des déprédations britanniques.[1] Cette couronne a un front d'airain, et elle ne ménage aucune puissance.

Si le déclin du crédit du prince Potemkin est fondé,[2] je serais tenté à l'attribuer également aux guinées que sa nièce a reçues de l'Angleterre[3] et dont l'Impératrice a eu peut-être connaissance. Mais comme il y a tant de vicissitudes à la cour où vous êtes, je n'en croirai rien que lorsque ce Prince sera effectivement renvoyé.

Federic.

Nach dem Konzept.

28405. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 9. Dezember: „Je n'enverrai plus de courrier dorénavant que lorsqu'il y aura un évènement de la plus grande importance à mander...

Je promets à V. M. que l'Empereur sera beaucoup plus circonspect dorénavant . . . et que, pourvu qu'il trouve une forte opposition dans les entreprises que son activité pétulante, soutenue par les intrigues artificieuses du prince Kaunitz, pourr[a] dicter, il pliera plutôt que de s'embarquer dans une guerre longue, pénible et où il lui sera difficile de briller . . . Je ne répéterai rien aujourd'hui sur la politique externe de cette cour. Ses vues sont connues à V. M. sur les bénéfices d'église, sur la Bosnie, où je crains tout de la faiblesse et ignorance des Turcs, sur le mariage d'un prince de Toscane avec une sœur de la grande-duchesse de Russie, sur l'acquisition de plusieurs domaines en Souabe bordant le lac de Constance.[4] Si le sieur de Lehrbach tripote avec le Conseil palatin, c'est que ce Conseil est vendu à la cour de Vienne, et qu'il veut escroquer Donauwörth[5] et tout ce qu'il peut, à ce Prince.

La médiation de la paix maritime pique aussi l'intérêt et l'ambition de cette cour, et on voudrait y gagner les anciens avantages pour Ostende."

Potsdam, 17 décembre 1780.

Le motif qui m'a surtout engagé à l'avertissement au sujet de l'expédition des courriers,[6] c'est que je sais combien on y est attentif et prêt à en former des conjectures indiscrètes. Cependant je vous permets de me renvoyer le chasseur Sternsdorff, dès que vous aurez vu assez clair dans les différents projets du nouveau gouvernement pour m'en rendre un compte fidèle et détaillé sur lequel je puisse

---

[1] Nach Goertz hatte auf Beschwerde der Kaufleute in Riga Katharina II. ihren Gesandten in London beauftragt, Entschädigungen zu fordern.

[2] Goertz berichtete: „Tout ce qui me revient depuis quelques jours, ferait presque commencer à croire que la possibilité pût exister que le prince Potemkin fût près de sa chute."

[3] Vergl. Bd. 44, 248.

[4] Vergl. Nr. 28400.

[5] Vergl. S. 93.

[6] Vergl. S. 79.

tabler. Jusques ici il me paraît, ainsi que je l'ai déjà observé dans mes précédents ordres, qu'il nous faudra bien quatre à cinq mois, avant de pénétrer le véritable but des différents mouvements et desseins de l'Empereur.

Déjà la bâtisse de ses nouvelles forteresses n'est plus sujette au moindre doute, et sans décider sur les différents fonds dont vous faites mention dans votre dépêche du 9,[1] il me semble qu'il ne lui sera pas impossible de se les procurer. D'ailleurs, pour d'autres entreprises, réelles et d'éclat, et en particulier pour une nouvelle levée de son bouclier, il sentira bien qu'elle ne serait point de saison dans les conjonctures actuelles. Sans parler des fonds immenses qu'une guerre exige, il lui faudrait encore des alliances et un prétexte plausible, qui lui manquent l'un et l'autre, et tant qu'il n'aura pas rassemblé les sommes nécessaires ni contracté de nouvelles liaisons, soit défensives ou offensives, pour rallumer le flambeau d'une guerre, il se gardera bien de s'y engager. Je ne suis pas même en peine, dans le moment présent, pour la Bosnie, dont la conquête lui tient fort à cœur, et je ne vois effectivement, à l'heure qu'il est, rien qui puisse la favoriser. Mais pour des intrigues dans l'Empire, il en fera tant et plus, soit pour y augmenter son autorité en général, soit pour englober successivement les plus riches archiépiscopats et épiscopats dans sa maison.

A cette occasion je vous recommande de ne point oublier le projet connu du baron Swieten[2] et de veiller aux progrès qu'il pourrait avoir faits ou faire encore. Quoique j'aie tout sujet de présumer que, tant que je vivrai, il n'entreprendra guère rien contre moi, j'ai cependant tout lieu d'appréhender que, malgré ses engagements, il ne laissera pas échapper l'occasion de la succession dans les margraviats de Baireuth et d'Ansbach, pour y mettre de nouvelles entraves.

Supposé aussi qu'après le retour du chasseur Sternsdorff vous fissiez quelques découvertes importantes dont il m'importe d'avoir prompte connaissance, l'expédition d'un courrier ne vous sera nullement interdite, et il vous sera très permis de m'adresser vos dépêches avec le moins d'éclat possible par un de vos domestiques affidés.

Au reste, comme je compte de me rendre dans peu à Berlin, je ne m'écarterai point de l'étiquette et prendrai le deuil pour la mort de l'Impératrice-Reine, à l'instar de ma cour, qui l'a déjà mis im-

---

[1] Riedesel bezog sich auf die Möglichkeit von Anleihen des Kaisers bei seinen Geschwistern, Erzherzogin Marianne und Großherzog Leopold, und auf Ersparnisse der durch Maria Theresia beanspruchten Gelder im Mindestbetrag von jährlich 2 Millionen Gulden.

[2] Für den Plan des Wiener Hofes, Preußen nach dem Tod König Friedrichs anzugreifen, vergl. Bd. 37, 593. 594; 38, 531. 532; 39, 500.

médiatement après la notification formelle que l'Empereur m'en a faite.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 406. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein überreicht, Berlin 16. Dezember, die Antwort des hannöverschen Ministeriums, d. d. Hannover 21. November, betreffend eine Koadjutorwahl in Hildesheim und Paderborn.[2] „Ce ministère, en convenant de la nécessité de donner la plus grande attention à cet objet et de se concerter sur les moyens les plus propres à contrecarrer l'élection d'un prince d'une maison puissante, est cependant du sentiment qu'il ne conviendrait pas et qu'il serait même nuisible à la cause commune d'insister dès à présent sur l'élection d'un coadjuteur, puisque l'Évêque, qui paraît être bien-intentionné, n'est pas d'un âge à y procéder[3] et ne paraît pas vouloir y donner les mains, et que les mesures qu'on pourrait prendre d'avance avec les chanoines, n'aboutiraient à rien, tant que l'Évêque y est contraire, et deviendraient par conséquent très précaires et incertaines pour l'avenir." Eine Mitteilung über die Höhe der zur Verfügung zu stellenden Bestechungsgelder sei nicht erfolgt. Der Meinungsaustausch soll fortgesetzt werden.

Potsdam, 17 décembre 1780.

Je vous fais tenir ci-joint de retour la réponse du ministère de Hanovre au sujet des coadjutor[er]ies que la maison d'Autriche brigue encore en Allemagne, et je ne puis qu'applaudir à tout ce que vous me dites à ce sujet dans votre rapport du 16. Vous avez surtout raison qu'on doit s'attendre à tout de la part de l'ambition de l'Empereur et de l'esprit intrigant du prince de Kaunitz, pour encenser et favoriser la passion dominante de son nouveau maître.

Mais à cette occasion je ne saurais vous dissimuler plus longtemps un défaut essentiel que j'ai observé dans notre maniement des affaires et en particulier dans celles de l'Empire: c'est que nous ne sommes pas assez délicats dans le choix des personnes que nous y employons. A l'ordinaire ce sont des gens doctes et érudits peut-être, mais lourds et pesants, incapables de cette finesse qui fait une des premières qualités d'un négociateur et qui sait présenter les affaires de la manière la plus convenable à captiver ceux avec lesquels on a affaire. Ce défaut devient encore plus sensible vis-à-vis de la cour de Vienne. Les intrigues et les ruses étant les premiers ressorts de sa politique, elle n'emploie dans ses négociations que des esprits fins, déliés et insinuants, souvent moins savants, mais en revanche plus rusés et adroits à faire accueillir leurs insinuations et propositions,

---

[1] Vergl. S. 92.
[2] Vergl. Bd. 44, Nr. 28 272.
[3] Fürstbischof Friedrich Wilhelm von Hildesheim war 1727 geboren.

et par ces différents moyens elle ne manque guère, surtout dans l'Empire, à se faire des partisans qui lui nivellent successivement le chemin à une supériorité décidée. Pour la contre-balancer, il nous faudrait des sujets de la même trempe, et vous vous donnerez toutes les peines possibles, pour en déterrer dans l'Empire que, surtout dans l'affaire des coadjutor[er]ies, vous pourriez employer avec succès et qui à un esprit fin et intrigant puissent par leurs liaisons dans l'Empire donner plus de poids à leurs négociations. Au retour de mon colonel baron de Stein de l'Empire, je verrai s'il ne pourra pas nous aider dans ces recherches, qui me paraissent d'autant plus nécessaires qu'à la vivacité ordinaire que l'Empereur met dans toutes ses négociations, il faut nécessairement opposer des esprits tout aussi actifs et remuants, si l'on ne veut pas se voir prévenu et emporter un bénéfice après l'autre.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 407. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 17 décembre 1780.

Ce n'est jamais au moyen d'une correspondance directe avec le prince [Frédéric-]Eugène de Württemberg que je mes suis attendu de réussir dans l'affaire du mariage de sa fille. Vous vous serez aperçu du contraire par mes ordres subséquents à ceux qui vous ont porté à la démarche de lui écrire,[1] et je vois par la réponse que vous en avez reçue,[2] jointe à votre dépêche du 6 de ce mois, que j'ai eu raison d'en juger ainsi. Des démarches de la part des ministres et des états protestants où vous êtes, ainsi que des intrigues à employer, me paraissent infiniment plus propres à faire obtenir notre but. Composez donc en conformité votre conduite ultérieure à cet égard. Il faut espérer avec cela que, comme il est presque avéré que les voyages projetés de l'Empereur n'auront pas lieu cette année, le prince [Frédéric-]Eugène, manquant par là l'occasion de parler à ce souverain, sera plus facile à se prêter à nos vues.

D'ailleurs je veux bien vous confier sous le sceau du secret, pour votre direction seule, que j'ai lieu de présumer que l'on couve à

---

[1] Vergl. Nr. 28 384 und 28 393.

[2] In seiner Antwort, Mömpelgard 1. Dezember, auf Madeweiß' Schreiben vom 24. November (vergl. Nr. 28 384) wiederholte Prinz Friedrich Eugen, „que, dans l'intervalle, la cour de Vienne n'a fait non plus que précédemment aucune démarche vis-à-vis de nous qui dénote ses vues pour une alliance entre le prince héréditaire de Toscane et ma fille Élisabeth". Ferner lehnte der Prinz jede vorzeitige Bindung ab.

Montbéliard l'intention de faire entrer la Princesse en question dans ma maison royale, et que, pour m'engager à souscrire à pareille envie, l'on y compasse ses actions de manière à vouloir me donner des appréhensions. Mes lettres de Russie me font entrevoir au moins les choses sous ce point de vue.[1] Mais que ceci soit dit à vous seul et n'aille pas plus loin.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 408. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 17 décembre 1780.

Ma chère Nièce. Je vous avoue, ma chère enfant, que j'ai été surpris de la faiblesse où se trouve la marine de la République.[2] Dès que les États-Généraux voulurent s'unir à l' association maritime des puissances du Nord, j'ai supposé avec le public qu'au moins on armerait trente vaisseaux de ligne pour la protection du commerce de la République. Si vous voulez les construire maintenant, vous ne pourrez les mettre en mer au plus tôt que le mois de sep[tembre] de l'année 1781, et pendant cet intervalle, vous vous livrez à la discrétion des Anglais. Il aurait fallu se faire respecter de l'Europe pour conserver la paix. Je me flatte pourtant que, malgré toute l'humeur des Anglais, ils y penseront plus d'une fois, avant de vous insulter ouvertement, surtout si vous vous hâtez à signer votre traité avec les Russes.[3] Le grand défaut des gouvernements républicains, c'est la lenteur des résolutions, d'où il advient que souvent ils remettent au lendemain ce qui devait être exécuté la veille.

Je vous dis franchement mes opinions, ma chère enfant, comme un bon Hollandais qui s'intéresse à votre sort. J'avoue que la négociation du pensionnaire d'Amsterdam avec les Américains n'était pas du tout dans les règles, et que cet article fournit aux Anglais des causes légitimes de mécontentement, mais je crois aussi que les Anglais peuvent se contenter de la réponse que vous leur avez faite.[4] Je vous embrasse de tout mon cœur en vous assurant de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. S. 104.
[2] Vergl. Nr. 28 380. Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.
[3] In der Vorlage verschrieben: Anglais.
[4] Vergl. S. 102.

28 409. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 18 décembre 1780.

Votre dépêche du 8 me rassure contre la nouvelle qui se débitait sur l'échec que la flotte et l'armée françaises avaient souffert en Amérique.[1] Le parfait silence qui y règne sur la campagne de cette partie du monde, indique assez qu'elle n'est pas fondée et simplement ébruitée par quelque Anglomane. Mais si celle qui vient de m'entrer de Londres de la disette extrême d'argent en Amérique et d'une désunion parfaite entre les généraux des colonies unies,[2] a plus de réalité, il serait fort à appréhender qu'à moins d'un secours bien puissant de la part de la France, leurs affaires n'y prennent une tournure bien sinistre et bien difficile à rétablir.

Au reste, et quoique j'attends avec impatience vos nouvelles sur la sensation qu'aura produite à la cour où vous êtes, la mort de l'Impératrice-Reine, je me persuade cependant que le gouvernement français ne changera guère de système tout de suite. La guerre qu'il a encore sur les bras, absorbera son attention, et ce ne sera apparemment qu'à l'époque de la paix qu'on pourra se former de justes idées sur le système qu'il adoptera.

En attendant voici un extrait d'une lettre du secrétaire de l'Empereur à un de ses amis à La Haye, que je vous transcris dans les mêmes termes et mot à mot. „Nous sommes“, marque-t-il, „souverainement mécontents de votre prince d'Orange; Reischach est trop vieux pour le ramener; on vous enverra en peu un second ministre. Soyez, en attendant, bon Impérialiste et point Prussien, bon Anglais et point Gallomane. Malgré notre alliance avec la France, nous préférons le roast-beef au boeuf à la mode.“ Je puis vous garantir l'authenticité de cette lettre et de toutes les expressions de son extrait, et c'est pourquoi vous pouvez en faire hardiment la lecture au ministère de Versailles, sans toutefois vous permettre de lui en donner copie.

Enfin voici une nouvelle lettre de l'Empire d'une autre bonne main que celle que vous aurez trouvée à la suite de mes derniers ordres.[3] Vous la communiquerez comme celle-ci au ministère de Versailles, afin qu'il puisse juger par leur contenu synonyme dans quel état se

---

[1] Vergl. S. 111.

[2] Bericht von Maltzan, London 5. Dezember. Am 18. beauftragt der König Finckenstein mit der Antwort an Maltzan. „Vous n'oublierez pas de lui confirmer la proximité de son rappel et de l'arrivée de son successeur.“ Demgemäß Ministerialerlaß an Maltzan vom 19. Am 23. schreibt der König an Lusi, daß er sich die Festsetzung seiner Reisegelder noch vorbehalte.

[3] Vergl. Nr. 28 403. Für den Bericht Alvenslebens vom 11. Dezember vergl. S. 112, Anm. 1.

trouvent les affaires dans l'Empire d'Allemagne en général et dans ses différents chapitres en particulier.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 410. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Gaffron berichtet, Pera 16. November: „Les ministres étrangers ont également reçu par leurs collègues à Vienne l'avis que l'internonce était chargé de presser le renouvellement formel du traité de Belgrade, qui ne subsiste jusqu'à présent que par une simple prolongation assez équivoque, qui en fut faite du temps du baron de Penckler.[1] Ces lettres assurent même qu'il a ordre d'engager la Porte à satisfaire à l'amiable la cour de Vienne à l'égard de ses prétentions au district d'Orsova. Ce dernier point n'a rien de nouveau; il a été le refrain ordinaire de tous les internonces depuis 20 ans, et toutes les fois qu'ils ont eu des demandes mal fondées à faire à la Porte, ils ont tâché de les obtenir à l'ombre de cet épouvantail. Je suppose ces assertions des lettres de Vienne comme très vraies, mais jusqu'à présent l'internonce n'a fait la moindre démarche à cet égard."

Potsdam, 18 décembre 1780.

Ce serait effectivement une grande sottise de votre part, si, selon votre dépêche du 16 de novembre, vous présumiez vos reins assez forts pour prévenir les prétendues corruptions du grand-vizir.[2] Jamais aucun ministre étranger a été encore assez superbe que de se vanter de pouvoir rendre un tel ministre incorruptible. C'est infiniment au delà de vos forces, et tout ce qui vous reste à faire, c'est d'informer confidemment et promptement le ministre de Russie de tous les desseins insidieux des Autrichiens, ainsi que des différents ressorts qu'ils mettent en mouvement pour s'en assurer le succès, et de n'agir en rien que de concert avec lui.

Si le renouvellement du traité de Belgrade doit être mis sur le tapis, il méritera d'autant plus attention que, selon leur coutume, les Autrichiens pourraient bien y annexer des stipulations qui n'y ont pas le moindre rapport. On dit déjà que la cour de Vienne convoite extrêmement le reste de la Bosnie, et la Porte fera très bien de se défier de toutes ses amorces, pour n'en être pas dupée et avoir ensuite de justes reproches à se faire.

Der Schluß betrifft den Ankauf von Remontepferden in der Moldau.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Am 25. Mai 1747 (vergl. Bd. 5, 404 und 419 f.).

[2] Durch Österreich. Gaffron bemerkte dazu: „Je veillerai nuit et jour, pour prévenir ce mal."

28411. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 19 décembre 1780.

Votre dépêche du 5 donne lieu à vous renouveler un avis que je vous ai déjà glissé dans un de mes ordres précédents. C'est que j'aime bien que mes ministres dans l'étranger soient prompts à exécuter mes ordres, mais nullement qu'ils se permettent des conseils et des directions dans les affaires de famille de ma maison. C'est un article où je n'admets jamais des conseillers et des directeurs,[1] et vous ferez bien de vous conformer scrupuleusement à cet avertissement, pour ne pas m'obliger à vous retirer de votre poste et le confier à un autre.

Mais cette dépêche confirme en même temps mes doutes sur le renvoi du prince Potemkin que quelques-unes de vos précédentes annonçaient comme très apparent et prochain.[2] J'ai bien cru qu'on accordait, à ce sujet, aux apparences plus de réalité qu'elles n'ont, et que ce Prince ne laisserait de se soutenir dans la faveur de sa souveraine. Je me persuade même de plus en plus que c'est le rhumatisme qui empêche l'Impératrice de paraître en public,[3] et que, dès qu'il sera dissipé, elle reprendra son genre de vie ordinaire. Peut-être aussi que ses voyages, ainsi que les fêtes données à l'occasion des visites de l'Empereur et de mon neveu l'ont fatiguée, et qu'elle cherche à reprendre haleine dans la solitude et la retraite.

Le grand évènement de la mort de l'Impératrice-Reine fera, selon toute apparence, sensation sur la cour où vous êtes, et je languis d'apprendre de quelle nature elle sera. Jusques ici les lettres de Vienne n'annoncent rien d'important du nouveau règne. Sans doute l'Empereur en employera les premiers moments à des arrangements intérieurs comme, par exemple, à pourvoir à l'acquit des legs et d'autres dispositions de feu sa mère. Son couronnement en Hongrie lui prendra également quelque temps et, à vue de pays, ce ne sera que dans trois ou quatre mois qu'on pourra voir plus clair dans ses vues et desseins. En attendant il est assez avéré que le prince de Kaunitz conservera son ascendant, et que son crédit sera intact et permanent, tout comme il l'a été sous Marie-Thérèse.

D'ailleurs on me mande de Londres que le gouvernement britannique a donné ordre à tous ses vaisseaux de guerre, frégates et arma-

---

[1] Vergl. Nr. 28397. Im Anschluß an eine Unterredung mit Panin, der die Vermählung mit dem jungen Prinzen Friedrich Wilhelm als die sicherste Lösung bezeichnete, hatte Goertz nochmals die sich daraus ergebenden Vorteile dargelegt.

[2] Goertz hatte mit Panin über die Aussicht auf Potemkins Sturz (vergl. S. 113) gesprochen. „Il paraît que ce ministre est encore éloigné de l'espérer."

[3] Vergl. S. 104.

teurs de respecter le pavillon russe,[1] et comme il n'est pas difficile de deviner le motif de cette galanterie britannique, je suis curieux d'apprendre l'impression qu'elle fera à Pétersbourg. Tout aussi impatient ai-je été d'apprendre de votre part le sort ultérieur de l'accession de la Hollande à l'association. Il ne saurait échapper à votre attention, et il m'importe infiniment d'en être instruit, et cependant vous ne le touchez plus d'un mot dans vos dépêches.

Federic.

Nach dem Konzept.

28412. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 20 décembre 1780.

Dans la situation où se trouve l'Empereur, il est tout naturel qu'un examen exact de l'état de ses finances soit une de ses premières occupations.[2] Les différents legs, importants en partie, de sa mère rendent cette besogne d'une nécessité absolue, pour aviser aux moyens de les acquitter de la manière la moins onéreuse, et dès qu'elle sera faite, il voudra peut-être y mettre plus d'ordre, ainsi que vous l'observez vous-même dans votre dépêche du 13, et y faire observer une plus grande économie. Si telle est la route qu'il s'est tracée pour le commencement de son règne, je suppose qu'il lui faudra deux ans pour le moins, pour débrouiller ce chaos et y rétablir l'ordre.

L'accueil distingué que vous fait le prince Kaunitz,[3] n'a rien qui me surprenne. Il vous montre un front serein, puisque, à l'heure qu'il est, il n'existe aucun sujet de brouillerie avec moi et que l'occasion en est encore à naître. Alors même la cour de Vienne ne lèvera le masque qu'après avoir bien lié sa partie contre moi. Sans être scrutateur de ses sentiments, voici cependant, comment ce Prince pensera dans le moment présent: »Jusques ici l'occasion me manque de me brouiller avec la Prusse. Tant que ce calme ne se troublera point, gardons-nous bien de lui laisser approfondir les secrètes pensées de notre coeur et observons à son égard les dehors de politesse que nous devons à toute autre puissance.«

En attendant, son premier point de vue me paraît toujours être de s'emparer de la médiation entre les puissances belligérantes. L'Angleterre ayant saisi un vaisseau autrichien, il se peut très bien qu'elle ait appréhendé que l'Empereur, pour venger l'insulte faite à son

---

[1] Bericht von Maltzan, London 24. November.

[2] Riedesel berichtete: L'Empereur „tourne sa première attention du côté des finances et paraît avant toutes choses vouloir s'occuper d'y établir un plus grand ordre. On est maintenant occupé de dresser un état actif et passif des finances de la monarchie".

[3] Vergl. S. 108.

pavillon, ne prît la résolution d'entrer dans l'association maritime, et que c'est là, ainsi que vous le présumez, l'objet du courrier britannique.[1]

Quoi qu'il en soit, votre tâche présente ne saurait consister qu'à être tout oeil et oreille sur le nouveau théâtre autrichien. Jusques ici il n'est pas possible d'exiger davantage de votre part. Tout est encore trop nouveau pour juger quel rôle l'on y jouera, et il faut du temps pour en juger avec précision.

Au reste, l'ancien cérémonial sera bien à son terme, et Joseph II le réduira apparemment à peu de chose. Cependant je suis curieux de savoir plus particulièrement, comment il a partagé son temps; quels jours il a destinés pour voir les ministres étrangers; s'il mange seul ou en compagnie; quelles sont ses sociétés favorites, tant à table qu'ailleurs, et quelles personnes il honore le plus de sa confiance et avec lesquelles il entretient un commerce familier. Tout cela sont des points sur lesquels vous me ferez plaisir de m'informer en détail.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 413. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 20 décembre 1780.

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes vom 13. Dezember und beauftragt Buchholtz, über die Pest zu berichten. „Les nouvelles sur la cessation ou les progrès de la peste dans les endroits où elle s'est manifestée, sont, sans contredit, les plus importantes que dans ce moment je puis recevoir et que j'attends de la Pologne."

Tous les avis indiquent, au reste, que, pour le présent, il n'y a pas lieu d'appréhender les entreprises autrichiennes. Mais il faudra voir, après que l'Empereur sera revenu du premier saisissement que l'évènement de la mort de l'Impératrice-Reine sa mère a produit sur son esprit, et après qu'il aura eu le temps suffisant pour se décider par rapport à l'arrangement de ses différents projets, si cette sécurité sur ses intentions pacifiques pourra subsister longtemps. Peut-être que dans un an ou tout au plus un an et demi les choses changeront bien de face là-dessus; c'est au temps à le dévoiler. Mais jusques là il est bien à présumer, suivant votre sentiment, qu'on laissera tomber également l'affaire de Julius avec la Pologne.[2] Occupez-vous en

---

[1] Riedesel fügte hinzu, „que l'envoyé d'Angleterre, s'étant trouvé en état de rassurer sa cour sur celle d'ici, a incessamment renvoyé ce courrier à Londres".

[2] Panin hatte Stackelberg von der entschiedenen Stellungnahme Katharinas II. zugunsten von König Stanislaus unterrichtet. Stackelberg hatte Thugut den Erlaß im Auszug mitgeteilt. Buchholtz fügte hinzu: „L'ambassadeur croit que

attendant avec toute l'attention possible des deux objets suivants; premièrement, à connaître les partisans de la cour de Vienne dans le Conseil permanent, et, en second lieu, à pénétrer les intrigues qu'elle pourra mettre en jeu du côté de la Porte.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 414. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz berichtet, Paris 11. Dezember, über eine Unterredung mit einem nicht näher genannten Mitglied des Conseils über den Tod Maria Theresias und den Kaiser: „Je lui glissai le soupçon que ce monarque pourrait bien calculer l'extrême occupation actuelle de la maison de Bourbon comme un moment unique pour lui à entreprendre sur Venise et d'autres parties de l'Italie. J'ajoutai en souriant que peut-être sans sa qualité de beau-frère de S. M. Très-Chrétienne il se rappellerait le démembrement de tant de belles provinces ci-devant à ses ancêtres, aujourd'hui à la France. Le ministre d'État répondit: pourquoi je ne parlais pas de la Silésie, dont la reprise devrait bien tenter l'Empereur. Je répliquai que je ne supposais pas que ce monarque estimait cette entreprise être la plus aisée; que sa puissance s'était si souvent mesurée contre celle de V. M.; qu'elles se connaissaient réciproquement; que donc, croyant l'Empereur aussi prudent qu'ambitieux, je supposais que S. M. I. préférerait des entreprises moins difficiles et également lucratives. Le ministre d'État me dit que V. M. ne verrait avec indifférence aucune augmentation de puissance pour la cour de Vienne, soit en Italie, soit d'un autre côté."

Potsdam, 21 décembre 1780.

Vous poussez ma patience presque à bout par la manière gauche dont vous vous prenez dans votre poste. A-t-on jamais vu parler à un ministre de la sorte que vous l'avez fait, selon votre dépêche du onze, sur la mort de l'Impératrice-Reine à un membre du Conseil de Versailles! Les ministres de France seraient bien stupides, si à de pareils propos ils voudraient vous découvrir leurs sentiments sur cet évènement. Il faut procéder d'une manière tout opposée pour les approfondir. Je m'étonne qu'on n'ait pas fait la nique à vos soupçons que l'Empereur pourrait bien convoiter les provinces de ses ancêtres, qui maintenant appartiennent à la France. C'est bien lourd et incivil vis-à-vis d'un ministre de cette même couronne. On le pardonnerait encore à un étudiant au retour de l'université, mais cela est impardonnable à un homme de votre âge qui a été employé depuis si longtemps dans les affaires. Aussi, si vous ne vous évertuez pas à les manier avec plus de réflexion, je serai obligé de vous

---

ce ministre laissera d'autant plus tôt tomber cette affaire que toutes les démarches du sieur Thugut ont été faites au nom de la défunte Impératrice-Reine, et que l'Empereur pourra abandonner cette affaire, sans se compromettre." Vergl. Nr. 28386.

chercher un successeur, dans quelque coin de l'Europe que je puisse en déterrer.

Federic.

Vous ne pensez jamais avant à ce que vous avez à faire; aussi agissez-vous sans adresse, sans bienséance ni politesse. Voilà ce que c'est d'avoir perdu trop jeune un père[1] qui aurait pu vous former.

Nach dem Konzept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Kabinettskanzlei.

28 415. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 21 décembre 1780.

Vous avez raison, j'en suis persuadé, de vous refuser, suivant votre rapport du 15 de ce mois, à l'opinion généralement reçue de voir naître dans peu une rupture ouverte entre l'Angleterre et la Hollande.[2] Il y a, selon moi, aussi peu d'apparence que possible que, dans les circonstances actuelles de la Grande-Bretagne, elle veuille s'attirer de nouveaux ennemis sur les bras, et le sentiment du prince d'Orange, qui envisage pareille démarche aussi peu convenable pour l'une que pour l'autre de ces puissances, me paraît très juste. N'attribuez donc les procédés hautains de l'Angleterre vis-à-vis de la République qu'à la connaissance qu'on s'imagine y avoir de la timidité de la dernière, au désordre où se trouve tout ce qui est relatif à sa défense, et surtout au manque de vaisseaux de guerre. Voilà mon idée sur les conjonctures du temps où vous êtes.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 416. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN À DRESDE.

Potsdam, 22 décembre 1780.

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes vom 18. Dezember und ermahnt Alvensleben, für einen tüchtigen Spion Sorge zu tragen, dem er jährlich tausend Taler zahlen will, „pourvu qu'il soit à même, je le répète, de fournir des nouvelles intéressantes, et non simplement ce qui se débite aux halles de Prague, dont je ne suis nullement curieux".

En réfléchissant tant soit peu mûrement sur tout ce que vous m'avez rapporté jusqu'ici, vous sentirez vous-même le peu de fond qu'on y peut faire. Je suis sûr qu'il n'y a pas un mot de vrai au placement du

---

[1] Der 1747 gestorbene Generalleutnant Freiherr Georg Konrad von der Goltz.
[2] Thulemeier berichtete: „Je ne me persuaderai jamais que le ministère britannique se porte au comble de la démence, et qu'accablé des forces réunies de la maison de Bourbon, il vise à s'attirer de nouveaux et de puissants ennemis."

général Esterhazy à Prague,[1] dont on vous a donné la nouvelle. Il en est de même touchant ce qu'on dit de la santé de l'Empereur.[2] A la vérité, tous les hommes sont mortels et ce Prince, par conséquent, sujet au même sort, mais jusqu'à présent il n'y a rien de fâcheux à appréhender pour sa vie. Je sais qu'il est incommodé des hémorroïdes, mais pareille incommodité n'est pas toujours mortelle; il a aussi un accident aux pieds, mais qui, au dire des experts, doit être plus favorable que nuisible. L'avis relatif aux 10,000 Croates dont vous faites mention qui doivent se rendre en Bohême pour y travailler aux fortifications, est tout aussi peu probable; c'est à la cuisson des briques que ces gens-là ont été employés jusqu'ici, et cet ouvrage n'exige pas un si grand nombre de mains. La bâtisse des édifices nécessaires dans les forteresses, qui se borne, pour l'ordinaire, à des casernes, n'en a pas besoin non plus.

Vous voyez donc par là que tout ce qu'on vous mande, ne sont que des bruits vagues et des nouvelles de poissonnières qu'il faudrait être insensé de payer au poids de l'or. Ce dont il m'importe d'être bien instruit, ce sont des arrangements réels qui se font dans les États autrichiens pour le militaire, et à ce qui a rapport en général à la guerre; des notions que l'on peut avoir à Prague sur les intrigues que la cour impériale emploie pour faire entrer des bénéfices ecclésiastiques d'Allemagne dans sa maison; des entreprises qu'elle médite contre les Turcs du côté de la Bosnie, ou de celles contre la Bavière; des augmentations réelles qui pourront avoir lieu dans ses armées; des achats considérables de chevaux et autres arrangements pareils. Pour de tels avis je ne regretterai jamais des dépenses à faire, mais regarderai plutôt l'argent comme très bien employé. Les propos particuliers ou autres que l'Empereur pourra tenir; s'il abonde ou manque de numéraire, enfin la situation des finances de ce Prince sont encore des objets qu'il m'intéresse de savoir et que vous ne perdrez pas de vue.

Du reste, je crois pouvoir, sans être prophète ou devin, prédire d'avance à la Princesse que vous qualifiez duchesse de Courlande, qu'elle n'obtiendra pas le sol de l'Empereur sur le bénéfice que feu l'Impératrice-Reine lui accordait.[3]

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Als Nachfolger von Siskowich.

[2] Alvensleben berichtete: „On assure que la santé de l'Empereur n'est rien moins ce qu'elle paraît, mais qu'au contraire elle est telle qu'on peut s'attendre à le voir tomber réellement malade au premier jour."

[3] Nach Alvenslebens Bericht hatte Maria Theresia die Bezahlung für Ländereien in Polen übernommen, die die Herzogin gekauft hatte; ein Restbetrag von 60 000 Dukaten stand noch aus.

28 417. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 8. Dezember, daß er dem Grafen Panin den ostensiblen Erlaß vom 21. November[1] mitgeteilt hat. „Il m'en marqua beaucoup de sensibilité, et en me parlant avec une sorte de chaleur de mon innocence, il ajouta: »Je vous demande pardon, si je parle avec trop de vivacité, mais je suis depuis hier dans votre cas. J'ai aussi une souveraine qui m'en veut, et on n'aimerait pas mieux que ma perte.« Ensuite il me dit qu'il suppliait V. M. d'être persuadée qu'il ne quitterait jamais le système, qu'il était trop vieux pour en prendre un autre, et qu'avec le système il quitterait la place." Es folgt ein Gedankenaustausch über den Plan der Vermählung der Prinzessin Elisabeth mit dem Kronprinzen von Dänemark, den Panin mit der Erklärung beendete: „»Vous voyez que par l'Impératrice il n'y a rien à faire, et en Danemark non plus, à moins qu'à Montbéliard on ne regarde plus favorablement cette alliance. S'il y a du danger, c'est uniquement au pouvoir du Roi, votre maître, à parer le coup; car pour le mariage avec le jeune Prince de Prusse, toute la famille le désire.«

En venant après cela à la nomination du baron d'Asseburg, il me dit: »Vous verrez où j'en suis. J'en ai parlé, il y a un couple de jours, et l'Impératrice, tout exaltée de l'association maritime et de la protection de la navigation, m'a répondu: »Je ne veux pas courir deux lièvres à la fois, et ce n'est pas le moment de penser à ces choses.« Il entra sur cela dans le détail de ses chagrins et me confia que, mardi[2] en venant chez l'Impératrice, elle lui avait dit d'un ton fort aigre: »On dit que c'est vous par le moyen du Prince de Prusse qui avez culbuté le comte de Bernstorff;«[3] qu'il lui avait répondu être étonné de ce reproche; qu'elle devait se rappeler que jamais il n'avait contribué à la disgrâce de personne auprès d'elle, et qu'elle n'avait également aucun exemple qu'au dehors il ait fait de pareilles machinations par une cour étrangère sans ses ordres. Il ajouta: »Voilà les termes où nous en sommes. On en veut à moi; c'est encore une intrigue du sieur Harris et de quelques amis qui y contribuent; mais nous verrons; je suis coriace maintenant, quoique préparé à tout.« Telle est, Sire, la situation singulière de cette cour . . .

Par les avancements qui se sont faits mardi passé[4], on ne peut plus douter de toute la faveur du prince Potemkin, tant dans le militaire que dans tout ce qui est grâce. De six sénateurs qui se sont faits, il n'y a que des créatures de ce favori."

Goertz berichtet, Petersburg 12. Dezember: „Je crois pouvoir assurer que la dernière brouillerie [du comte Panin] avec sa souveraine n'aura pas de suite, quoiqu'un raccommodement n'ait pas encore eu lieu. Dans le premier moment cette Princesse voulut absolument envoyer au comte Bernstorff son grand ordre de Saint-André, mais on est cependant parvenu à l'en dissuader. . . . Le sieur Harris fait le galopin assidu du prince Potemkin, et ce dernier convient qu'il le regarde comme son ami, mais que dans l'affaire de l'association maritime il ne pouvait rien, vu que l'Impératrice s'était montée l'imagination d'idées chimériques."

---

[1] Vergl. Nr. 28 342.

[2] 5. Dezember.

[3] Vergl. S. 45.

[4] Anläßlich des Namenstages der Zarin am 25. November (a. St.).

Potsdam, 23 décembre 1780.

Vos deux dépêches du 8 et du 12 viennent de m'entrer. Elles présentent un tableau de la tournure des affaires de la cour où vous êtes, qui ne pronostique rien de bon pour son système actuel. Ce qu'il paraît par leur contenu avéré, c'est que le parti anglais avec son protecteur Potemkin y a repris le dessus. Le dessein de l'Impératrice d'envoyer le cordon de Saint-André au baron Bernstorff en fournit une nouvelle preuve, et pareille idée ne serait pas entrée dans son esprit sans un penchant secret pour l'Angleterre dont ce ministre était grand partisan. De tout ceci il est aisé à conclure que le crédit du prince Potemkin est de nouveau à un degré qu'il peut faire ce qu'il veut, et il paraît bien que vous vous êtes laissé imposer, lorsque naguère vous étiez dans l'idée qu'il branlait au manche et pourrait bien être éloigné. Il ne vous reste donc d'autre parti à prendre qu'à le cajoler, afin qu'il ne travaille contre mes intérêts, et je laisse à votre sagesse de vous y prendre de la manière que vous jugerez la plus convenable.

D'un autre côté, la conduite de l'Empereur indique bien qu'il veut tout tenter pour captiver entièrement la Russie; je vous avoue même que, vu l'appui de l'Angleterre et du favori, ainsi que les mesures qu'il prend pour se mettre bien dans l'esprit de la jeune cour, il me paraît de la dernière nécessité d'avoir l'œil au guet, pour épier toutes ses démarches et en prévenir les effets.

De quelque côté que j'envisage le théâtre actuel de la cour où vous êtes, je ne saurais me dissimuler que le voyage de l'Empereur en Russie et ses liaisons avec l'Angleterre ne soient plus que jamais à redouter, et que les suites en pourront encore devenir plus redoutables. Déjà vous voyez que vous ne sauriez plus avancer en rien avec cette cour, et que, par complaisance pour l'Empereur, elle lui laisse les coudées entièrement franches d'agir selon sa fantaisie dans l'Empire, malgré qu'elle ait protesté, il n'y a pas longtemps, de vouloir soutenir les libertés et Constitutions Germaniques; de sorte qu'à ne considérer que ces deux changements seuls dans sa façon de penser, il y a beaucoup déjà à craindre et à appréhender.

Der Schluß betrifft die Beschaffung der Remonte in Rußland.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 418. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE SUÈDE À STOCKHOLM.

[Berlin] 23 décembre 1780.

Ma très chère Sœur. Étant arrivé à Berlin, on m'a parlé d'une montre musicale dont les connaisseurs faisaient l'éloge. Je me suis imaginé qu'elle pourrait peut-être trouver place à Swartsjoe et vous

faire souvenir, ma chère sœur, en sonnant les heures et par son harmonie de l'absence d'un vieux frère. Je prends la liberté de vous l'envoyer, mais comme elle passe par Stettin, elle ne pourra arriver à Stockholm que le printemps prochain.

Mon frère Henri restera cet hiver à Rheinsberg, sa santé dérangée l'empêchant de se trouver ce carnaval à Berlin. Pour moi, qui suis vieux et cassé, je passerai le carnaval au coin de ma cheminée à faire quelque conte de grand'mère.

D'ailleurs, tout est en deuil pour l'impératrice Thérèse; c'est une cousine qui nous condamne au noir pour six semaines. Souffrez, ma très chère sœur, que je vous assure de toute la tendresse et de toute la considération avec laquelle je suis, ma très chère Sœur, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

28 419. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Berlin] 23 décembre 1780.

Ma très chère Nièce. On est fort embarrassé, quand on veut envoyer quelque marque de souvenir à de grandes Princesses; ces Princesses possèdent tout, et l'on ne trouve rien digne de leur [être] offert. Sur quoi quelqu'un me dit: »Envoyez de la porcelaine; c'est ce que vous avez de mieux chez vous.« Je réponds: »Mais cette grande Princesse en a non seulement de chez nous; elle est encore, au delà, en possession du plus beau crac de Pékin, et d'ailleurs la porcelaine est aussi fragile que ma tendresse pour elle est constante.« Il repartit: »Expliquez, à part la tendresse que vous avez pour elle, que[1] la porcelaine ne soit le symbole que de la fragilité de votre corps que la vieillesse a rendu caduc.« Cet homme me persuada, je fis partir la porcelaine, vous la prendrez, ma chère enfant, pour ce qu'elle vaut, mais vous ne vous tromper[ez] jamais, en comptant fermement sur la tendresse infinie et l'estime avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 420. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Berlin, 24 décembre 1780.

Il paraît assez par votre dépêche du 16 que l'Empereur est un peu embarrassé quelle résolution il doit prendre pour l'acquit des legs de

---

[1] Vorlage: et que.

sa mère. S'étant une fois précipité dans la publication du testament de S. M. I. et R. et ne trouvant pas ses legs de son goût, il veut au moins sauver les apparences, en les soumettant à la décision d'une commission, pour paraître ne pas vouloir porter un jugement arbitraire dans une affaire qui regarde ses propres intérêts.

Ce que le prince Kaunitz vous a dit, lorsque vous lui avez remis ma lettre de condoléance sur la mort de cette souveraine,[1] sont des lieux communs et des compliments ordinaires qui ne signifient rien.

Comme le crédit de ce premier-ministre a été à son comble sous le règne précédent, je veux bien croire qu'il s'élève maintenant des cabales pour le culbuter;[2] mais je doute fort de leur succès. Pour le comte Rosenberg au moins, je sais qu'il est trop indolent pour aspirer au gouvernail d'une si vaste monarchie; plutôt je jugerais le maréchal de Lacy capable de convoiter le gouvernement militaire et des affaires étrangères. Toujours ai-je bien de la peine à présumer que l'Empereur soit à disposer de confier ces deux départements à une seule tête; de sorte que, quant à cet article, il y aura peut-être à Vienne plus de bruit que de besogne, et qu'à la fin tout se réduira à bien peu de chose.

Tout cela se développera mieux, après que les affaires testamentaires seront réglées, et ce ne sera qu'alors que l'on pourra peut-être percer le voile qui cache ses desseins à nos yeux. Quoi qu'il en soit, sa marche politique sera plus que toute autre la pierre de touche de ses sentiments et fournira les meilleurs indices de ce à quoi l'on a à s'attendre de sa part. Or, je sens bien que ce n'est guère à Vienne que vous en apprendrez beaucoup de détails; mais je crois avoir pris si bien mes mesures que rien d'important ne pourra m'échapper. Jusques ici cependant il faut se borner à tout observer, jusques à ce que peu à peu ce chaos se débrouillera successivement. Tout cela ne vous empêchera pas d'avoir l'œil ouvert sur tout ce qui se passe, pour m'aider dans mes autres recherches, et à cette occasion je ne saurais vous dissimuler que vous ferez bien de vous prendre avec le ministre de France de manière que, par les propos que sa vivacité lui fera lâcher, vous en puissiez tirer quelques nouvelles intéressantes et fondées.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] „Que S. M. l'Empereur était persuadé de la part que V. M. aurait prise à la perte d'une aussi grande souveraine, dont le règne resterait toujours remarquable, ainsi que de l'amitié de V. M. pour S. M. I." Bericht Riedesels.
[2] Riedesel berichtete: „Ce qu'il y a de plus certain, c'est la cabale secrète qui trame contre le prince Kaunitz, et qui est menée par le maréchal Lacy et le comte de Rosenberg qui tous les deux ont la confiance de l'Empereur, de sorte qu'il faudra voir qui sera le plus fin et rusé d'entre eux."

28 421. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Berlin, 25 décembre 1780.

Votre dépêche du 15 contient de nouveau des niflettes qu'il m'importe peu de savoir; ce qui m'intéresse, au contraire, le plus dans le moment présent, vous le touchez très légèrement. Ce n'est pas les regrets que le ministère de Versailles donne à la mort de l'Impératrice-Reine, dont je prétends être informé. Quelle impression cette mort a faite sur ce même ministère relativement au système actuel, voilà ce que je désirerais d'apprendre. Il est au moins impossible qu'il ignore la prédilection de l'Empereur pour l'Angleterre, et par cela même vous auriez bien dû vous appliquer à approfondir quelles suites il en présume après la fin de la présente guerre. Quand même vous ne pourriez pas toujours vous-même le pénétrer sur ce sujet, il ne vous sera pas difficile de sonder là-dessus ceux qui sont dans des liaisons intimes avec ce ministère et à portée d'en avoir la meilleure connaissance. D'ailleurs, on dit que le comte Maurepas a une fièvre étique et que la reine de France a déjà craché le sang.

Toutes ces anecdotes et nombre d'autres, qui sont intéressantes, vous les passez entièrement sous silence, et je n'entends absolument rien de tout ce qui, dans des conjonctures pareilles, m'importe de savoir. Vous aimez mieux y substituer des compliments et des bulletins ordinaires, et vous les mettez encore soigneusement en chiffres, afin apparemment de cacher aux yeux des curieux qui pourraient ouvrir vos dépêches, le peu de soins que vous y apportez. Aussi ne saurais-je plus y tenir, et si vous ne changez pas bientôt, je serai obligé de vous nommer un successeur. En effet, je ne comprends point l'emploi que vous faites de votre temps; vous paraissez plutôt n'apporter aucune attention aux affaires qui appartiennent à votre vocation, et tout autant vaudrait-il n'avoir à votre place qu'un simple gazetier.

Quoi qu'il en soit, vous n'oublierez pas, à la première fois que vous verrez de nouveau les ministres, de leur dire que, selon mes nouvelles de Constantinople,[1] il s'était élevé de nouvelles petites disputes entre la Russie et la Porte au sujet des consulats en Moldavie et la navigation dans l'Archipel, et comme la première a tout aussi peu sujet d'être content de son ministre que moi de mon envoyé en France, elle y a déjà envoyé un autre;[2] de sorte qu'avant que le nouveau-venu ne s'y soit bien orienté, il n'y aura guère moyen de faire passer par son canal des insinuations à la Porte.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Bericht Gaffrons, Pera 16. November.

[2] Bulgakow. Bericht von Goertz, Petersburg 12. Dezember.

28 422. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 26 décembre 1780.

Der König übersendet das Schreiben der Erbstatthalterin Wilhelmine, d. d. Haag 19. Dezember, über den Beitritt Hollands zur bewaffneten Seeneutralität und über den Streit mit England, mit der Weisung, es zurückzuschicken, „après lecture faite".

Mon idée est cependant que vous mettiez cette lettre, telle qu'elle est, sous les yeux du comte Panin, afin qu'il la montre à l'Impératrice sa souveraine, pour convaincre S. M. I. de la pureté des sentiments et des dispositions du gouvernement hollandais relativement à son accession.

Au reste, le pli que paraissent prendre les affaires à la cour où vous êtes, n'est rien moins que consolant; c'est plutôt un flux et reflux de sentiments diamétralement opposés, qui ne saurait qu'affecter mes intérêts et m'ouvrir une perspective des plus fatales et désagréables. Tantôt c'est le prince Potemkin qui semble branler au manche et ne se soutenir que sur la pointe d'une aiguille. Un instant après c'est tout le contraire, et le comte Panin paraît menacé d'être culbuté par ce Prince, et comme le système de ces deux athlètes diffère comme le blanc du noir, on est dans une incertitude continuelle lequel l'emportera sur l'autre. Toutes ces différentes scènes sont une suite des intrigues de l'Empereur avec l'Angleterre, et pour débrouiller ce chaos et assurer sa marche dans une voie aussi tortueuse, il me semble que le meilleur moyen serait de vous concilier l'amitié d'un des partisans du prince Potemkin. Que ce soit un de ses bureaux ou quelque autre de sa maison, n'importe, pourvu que vous choisissiez un homme dont vous êtes persuadé qu'il a le plus de part à sa confiance. En effet, ce serait le canal le plus assuré pour voir le fond de son âme, et il ne nous serait alors pas difficile d'apprendre si les largesses autrichiennes et britanniques l'ont vendu à ces deux cours ou s'il est encore porté pour mes intérêts; quel est véritablement son système et s'il a effectivement formé le projet de supplanter le comte Panin et de se mettre à la tête des affaires. Pour n'en être cependant pas la dupe, vous sentez bien qu'il faut, de toute nécessité, être très circonspect dans votre choix, et quoique j'abandonne cette commission avec une confiance entière à votre sagesse et savoir-faire, je ne saurais cependant m'empêcher de vous faire observer qu'il vous faudra un homme qui jouit de toute la confiance de ce Prince, et d'ailleurs vous servir d'une main tierce pour lui tirer les secrets de son cœur. D'un autre côté, il y aura pourtant aussi quelques dévoués du comte Panin, qui ont accès dans la maison du prince Potemkin et par lesquels on pourrait se procurer quelques éclaircissements sur ce

qui s'y brasse, pour juger à quoi l'on doit s'attendre de la part de ce favori.

Der Schluß betrifft die Beschaffung der Remonte in Rußland.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 423. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Berlin, 26 décembre 1780.

Depuis les ordres[1] dont vous m'accusez la réception par votre dépêche du 16, il m'est revenu maintes anecdotes relatives à la cour où vous êtes, que je vais vous communiquer dans l'idée que votre présence sur les lieux doit vous mettre à même de juger avec plus de certitude que je ne saurais faire, de leur véridicité, ou de vous fournir au moins par là les moyens d'aller à la piste, pour les approfondir et pouvoir m'en dire ce qui en est ou non. On prétend donc qu'à l'occasion de la grossesse actuelle de l'épouse du prince Louis[-Eugène] de Württemberg,[2] ce Prince se serait concerté et convenu avec le Duc régnant son frère que ce dernier déclarerait ouvertement son mariage avec la comtesse de Hohenheim,[3] qui prendrait pour lors la qualité de duchesse et la recevrait du premier. Que, par contre, le Duc régnant reconnaîtrait, en cas que l'épouse du prince Louis[-Eugène] accouchât d'un enfant mâle, la légitimité de celui-ci et le déclarerait propre à lui succéder ou à son père. Comme pareille convention, au cas qu'elle soit fondée, ne saurait que fournir matière à des suites fâcheuses, les états du pays ne pouvant jamais consentir que la succession au gouvernement tombât sur un enfant né d'un mariage illégal, vous tâcherez d'éclaircir au mieux possible ce qui en est, et me rendrez compte du succès de vos recherches.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 424. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 20. Dezember, über die Tätigkeit der Kommission, die zur Prüfung und Auslegung des Testaments Maria Theresias eingesetzt war.

„La médiation de la paix maritime semble, ainsi que j'ai déjà rendu compte, tenir fort à cœur à la cour de Vienne, et le prince Kaunitz se flatte qu'au moyen de la partialité qu'il témoigne, quoiqu'en paroles seulement, à l'Angleterre, sa cour l'obtiendra à l'exclusion de la Russie. Le système politique ne semble point au reste devoir changer. On flattera toujours la Russie. On affichera d'être au mieux avec cette puissance. On intimidera la France et surtout les Princes faibles de l'Empire, la Porte et les États d'Italie, pour

---

[1] Die Erlasse vom 3. und 5. Dezember (vergl. Nr. 28 373 und 28 384).
[2] Vergl. S. 73 und 82.
[3] Vergl. Bd. 44, 608.

extorquer d'un côté ou de l'autre, et on fera toujours parade de beaucoup d'ardeur militaire, pendant que dans le fond du cœur le monarque ne se soucie certainement pas et évitera de paraître lui-même et de faire paraître ses drapeaux dans le champ de Mars, surtout vis-à-vis de V. M."

Berlin, 27 décembre 1780.

A l'exégèse près du testament de l'Impératrice-Reine, votre dépêche du 20 confirme mes conjectures sur la marche du nouveau gouvernement autrichien. Jusques ici il n'y a pas moyen d'en former un pronostic bien fondé. Pour en pénétrer les tenants et aboutissants, il faut absolument encore quelque temps. En attendant, le premier et principal dessein de l'Empereur perce de tous côtés; il employera tout, pour me débaucher la Russie et substituer à notre alliance sa triple alliance entre les deux cours impériales et l'Angleterre, qui depuis longtemps a fait l'objet de ses vœux les plus empressés. Mais il est encore loin de son compte, et je doute fort qu'il pourra pousser sa pointe aussi loin.

Il en sera de même de son ambition de faire le médiateur entre les puissances belligérantes. Ni la France ni l'Espagne n'en voudront point entendre, et à moins que le sort de la guerre leur soit entièrement contraire, il n'y a nulle apparence qu'elles acceptent sa médiation.

Enfin, je désirerais bien de savoir:

1° si ce Prince, dans ses occupations du gouvernement, entre dans des détails ou s'il ne s'y applique qu'en gros; au dernier cas, il n'y fera guère des progrès;

2° quelles sont maintenant les femmes dont il fréquente le plus la société. Après qu'il persiste à bouder la princesse de Liechtenstein, on prétend que c'est la belle-fille du prince de Kaunitz, une née de Marwitz, qui autrefois était à la cour de Baireuth,[1] qu'il distingue. Je ne connais point les autres, et il vous sera tout aussi facile de satisfaire ma curiosité sur ces deux articles, que s'il voit avec plaisir ou non le baron de Swieten; de sorte que j'attends sur ces trois différents points votre rapport.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 425. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Berlin, 27 décembre 1780.

Für den König von Polen werden Durchgangspässe bewilligt.

Du reste, on ne négligera certainement rien de ce côté-ci pour faire échouer à Pétersbourg les manigances que le comte Branicki

---

[1] Der König verwechselt die Gemahlin des Grafen Ernst Christophorus Kaunitz, Maria Leopoldine, geb. Prinzessin von Oettingen-Spielberg, mit der Gräfin Wilhelmine Dorothea Burghauß, geb. von der Marwitz, der früheren Hofdame der Markgräfin Wilhelmine.

pourrait y mettre en œuvre à son arrivée;[1] mais je ne saurais me persuader que ce Polonais ait assez de savoir-faire pour y intriguer d'une manière qui puisse faire redouter ses menées, et y influer désavantageusement à mes intérêts.

Quant à la prolongation du séjour des troupes russes en Pologne, je n'ai rien épargné pour en démontrer toute la nécessité à la cour de Pétersbourg;[2] mais les cabales qui y existent, ainsi que vous pourrez le donner à connaître au comte de Stackelberg, ont rendu toutes mes représentations inutiles.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 426. UNTERREDUNG DES KÖNIGS MIT DEM ÖSTERREICHISCHEN GESANDTEN FREIHERRN VON REVICZKY.

[Berlin, 27. Dezember 1780.][3]

Reviczky berichtet, Berlin, 30. Dezember, über die Cour beim König am 27.: „Als Se. Majestät mich das erste Mal gewahr wurden, redeten Sie mich auf die gnädigste Art an und bezeigten mir fördersamst unter den empfindungsvollesten Ausdrücken den aufrichtigen Anteil, den Sie an dem betrübten Todesfalle der Kaiserin-Königin genommen hätten. Der rührende Ton, mit welchem Höchstdieselben Ihr Beileid begleiteten, zoge aller Anwesenden Aufmerksamkeit auf sich, und Se. Majestät sagten mir unter andern nachstehende ausdrückliche Worte: »Je vous fais, Monsieur, mes compliments de condoléance sur la perte que vous venez de faire d'une grande Princesse, qui mérite bien qu'on la regrette à tous égards, et qui a constamment fait honneur au trône et à son sexe. Je vous félicite en même temps sur le nouveau règne de son digne successeur, qui s'est déjà assez fait connaître comme l'émule des vertus d'une si respectable mère.«

Nachdem Se. Majestät hierauf ein und anderes schmeichelhaftes von der Treue und Ergebenheit meiner Nation gegen ihre Monarchen berührten, so unterhielten Sie sich noch eine Weile mit mir über den so schnellen und unverhofften Hintritt weiland Sr. Kaiserl. Königl. Apostolischen Majestät und sprachen sodann Verschiedenes mit den übrigen auswärtigen Ministern. Am Ende aber wandten sich Höchstdieselben nochmals zu mir und verlangten meinen Ausspruch über eine kleine Streitfrage, die ich, wie Se. Majestät Sich gnädig auszu-

[1] Wie Buchholtz berichtete, folgte Branicki einer Einladung Potemkins, der ihn mit seiner Nichte, Alexandra Engelhardt, vermählen wollte. Stackelberg fürchtete Branickis Umtriebe.

[2] Stackelberg ließ den König bitten, durch Goertz Einspruch gegen die Räumung Polens zu erheben, da man ihm selbst gewinnsüchtige Absichten beigemessen hatte. Vergl. Nr. 28 386.

[3] Das Datum nach dem Bericht Dolgorukis, Berlin 30. Dezember. [Moskau, Archiv des Ministeriums des Äußern.]

drücken geruhten, am besten zu entscheiden imstande wäre; die Frage betraf die Herleitung einiger spanischen Worte, die nach der Meinung des Königs ihren Ursprung von den Sarazenen genommen, welche bekanntlich lange Zeit in Spanien geherrschet hätten."

Nach der Ausfertigung im Haus-, Hof- und Staatsarchiv zu Wien.

28 427. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Berlin, 28 décembre 1780.

Je suis tout aussi peu satisfait de votre dépêche du 18 que je l'ai été de nombre des précédentes. Quelque indulgence que je puisse avoir pour vous, il est impossible d'endurer tout ce qu'il y a de gauche dans vos rapports. Vous paraissez présumer que les ministres vous parlent à cœur ouvert,[1] et vous y ajoutez ce que votre imagination vous suggère. L'expérience vous aurait cependant pu apprendre qu'ils sont fort éloignés de cette faiblesse, et qu'ils savent bien mieux ménager leurs expressions, sans se laisser pénétrer. Vous feriez bien mieux de vous attacher au tiers et au quart du corps diplomatique, par exemple aux ambassadeurs d'Espagne, de Turin et de Venise,[2] et en combinant leurs différents sentiments, vous serez mieux en état de porter sur la tournure que prendront les affaires, un jugement solide. Le sieur de Sandoz Rollin entend cela parfaitement bien, et vous ne sauriez mieux faire que de le consulter sur la manière de bien étoffer vos dépêches.

Sans doute qu'il est des articles qui sont si clairs qu'on ne saurait guère s'y méprendre. D'abord il serait contraire à une saine politique que la France pendant sa guerre avec l'Angleterre se brouillât avec son alliée, la cour de Vienne. Elle ne précipitera même rien pour rompre ses liaisons avec elle, mais si tel est son plan, elle attendra que la conduite de son alliée y fournisse occasion. Ce n'est pas par vos conversations avec le ministère de Versailles que vous apprendrez pareille chose; il est trop boutonné sur un point de cette délicatesse et mesurera toujours si bien ses termes que, quand même le ministre d'Autriche y serait présent, il n'en pourrait jamais rien soupçonner.

En attendant il s'en faut bien que le mariage entre le prince royal de Danemark et ma petite-nièce à Montbéliard soit déjà aussi avancé que je le désirerais.[3] Ce projet a trouvé des anicroches, et comme

---

[1] Goltz berichtete: „Je ne serai pas surpris que . . . le comte de Vergennes surtout conservât encore pour les premiers temps du moins une sorte de réserve avec moi sur ce que dans le fond de l'âme il craint de l'Empereur."

[2] Scarnafigi und Delfino.

[3] Vergl. S. 126. Goltz berichtete: „Ce que je dirai au ministère de l'intérêt que prend la Russie à former un mariage entre le prince royal de Danemark et la princesse de Württemberg, . . . fera grand plaisir aux comtes de Maurepas et de Vergennes."

il vient de passer par ici un courrier, allant de Montbéliard à Pétersbourg, il faut attendre quelles nouvelles il y portera. Dès que j'en saurai quelque chose, je vous en ferai part, pour en informer le ministère de Versailles.

Quant à l'Empereur, je vous ai déjà fait observer qu'il nous faut encore quelques mois, avant de juger, comment il débutera dans son gouvernement. Tout ce qu'il est naturel à supposer, c'est qu'il ne remuera point dans la première année de son règne; il lui faut, sans doute, auparavant bien lier sa partie et consolider son système, et pour agir, il n'attendra pas moins une occasion favorable. Vouloir se précipiter serait imprudence, et je ne crois pas qu'il lâche jusques là la bride à ses passions.

Enfin, outre ce que le comte Vergennes vous a confié de la Hollande,[1] cette République a effectivement mis tant de promptitude dans l'affaire de l'association maritime que le courrier à ses ambassadeurs à Pétersbourg pour la signature est déjà parti, il y a quelques jours.[2]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 428. AU COLONEL BARON DE STEIN À POTSDAM.[3]

Stein berichtet, Potsdam 27. Dezember: „Ayant reçu ce matin une lettre de Mayence même, dans laquelle on me dit: »qu'on est tous les jours plus convaincu de l'existence du projet de l'élection d'un coadjuteur, et qu'on n'en croit l'exécution pas bien éloignée,« j'ai cru qu'il était de mon devoir de l'annoncer incessamment . . . à V. M. et d'y ajouter le . . . mémoire ci-joint comme une suite de mes . . . rapports du 17 d'octobre et 30 de novembre."[4]

In seiner (undatierten) Denkschrift schreibt er: „Il ne reste aucun doute que la maison d'Autriche ne se voie dans bien peu d'années entièrement libre d'en agir dans l'Empire, comme bon lui semblera. Car une fois la souveraine des électorats ecclésiastiques du Rhin, comme elle est déjà la maîtresse absolue de ceux de Mayence et de Trèves par la propre volonté et par l'aveugle soumission des Princes aujourd'hui régnants,[5] il n'y a alors sans doute plus à espérer que les États voisins et moins puissants osent seulement encore former le projet de soutenir leurs prérogatives, les privilèges de leur constitution et par là la liberté de l'Empire . . .

Les circonstances actuelles me font juger qu'il serait d'abord de la der-

---

[1] Nach einer Mitteilung von Vergennes hatten die Generalstaaten am 28. November den Kurier, der die Beitrittserklärung zur bewaffneten Neutralität nach Petersburg überbringen sollte, zurückgerufen und ihm noch die holländische Antwort an England mitgegeben, „pour désavouer le projet du traité des Amsterdamois avec les Américains." Vergl. Nr. 28 395.

[2] Bericht Thulemeiers, Haag 19. Dezember.

[3] Am 26. Dezember schreibt der König an Stein: „Je suis bien aise de vous savoir de retour à Potsdam."

[4] Vergl. Nr. 28 291 und 28 402.

[5] Die Erzbischöfe Friedrich Karl und Clemens Wenzel.

nière importance pour le bien du service de V. M. dans l'Empire qu'Elle y envoyât un ministre bien capable de veiller à tout ce qui serait de Son intérêt, d'éclairer de près toutes les démarches des Autrichiens et surtout les menées de leurs ministres." Im folgenden geht Stein auf die Bedeutung der Sendung eines solchen Gesandten ein und schildert im einzelnen die Lage in den Kapiteln von Mainz, Trier, Würzburg, Bamberg und Speyer. Er warnt vor der sofortigen Sendung eines Gesandten nach Mainz, da Österreich daraufhin seine Anstrengungen verdoppeln würde. Der König möge sich einen Vertrauensmann und Schützling im Mainzer Domkapitel wählen. Für die Koadjutorwahl empfiehlt Stein in erster Linie den Baron von Dalberg. „Il est sans contredit un homme accompli en tout sens, digne de revêtir un jour une éminente dignité, généralement en vénération par l'excellence de son caractère et par la vaste étendue de son savoir. Il travaille à la succession à Mayence, cependant on croit qu'il lui sera plus difficile de réussir dans ce chapitre que dans ceux de Würzburg et de Bamberg, où il est aussi prébendé, où il jouit de la plus haute considération et où le Prince le consulte sans cesse." Gute Dienste können die französischen Gesandten Baron Groschlag, Gesandter im oberrheinischen Kreise,[1] und Marquis d'Entraigues, der mehrere Jahre in Mainz gewesen ist, leisten.

Berlin, 29 décembre 1780.

Je suis trop satisfait du mémoire instructif que vous venez de me présenter à la suite de votre lettre d'avant-hier, pour vous le laisser ignorer et sans vous témoigner tout le gré que je vous en sais. Le tableau qu'il offre de la marche secrète et tortueuse, mais toujours pernicieuse de la cour de Vienne, me paraît des plus fidèles et exacts, et d'autant plus nécessaire est-il d'aviser à temps aux moyens de préserver l'Empire des chaînes indignes qu'elle lui forge dans les ténèbres, pour le mettre sous son joug impérieux et despotique. Vous me ferez plaisir de vous rendre ici après le nouvel an, pour m'entretenir plus amplement sur un sujet aussi important.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 429. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Berlin, 29 décembre[2] 1780.

Voici un nouveau tableau[3] bien intéressant de la marche que tient la cour de Vienne pour parvenir à une espèce de souveraineté dans

---

[1] Vergl. Bd. 39, 383.

[2] Am 28. Dezember sendet der König an Hertzberg ein von dem Abt Jerusalem an die Herzogin Charlotte von Braunschweig gerichtetes ausführliches Gutachten, d. d. 21. Dezember (ohne Ort), über die Schrift „De la littérature allemande" (gedruckt in den „Oeuvres", Bd. 7, S. 89 ff.), das „Ihr, wenn Ihr nichts zu tun habt und es wollet, mal durchlesen könnet; dabei aber bitte Ich Euch, nicht zu arbeiten." Für Hertzbergs Antwort vom 3. und die Entgegnung des Königs vom 4. Januar 1781 vergl. ebenda, Bd. 24, S. 349 f.

[3] Die Denkschrift von Stein (vergl. Nr. 28 428).

l'Empire. Je vous l'adresse en original, mais comptant d'en faire encore usage ailleurs, vous me le renverrez le plus tôt possible.

Au reste, la dépêche du baron Le Chambrier en date du 9[1] n'est sûrement pas moins importante. Je ne doute pas que ce ministre, en conformité de ses instructions, ne vous en ait envoyé le double, et comme j'en suis extrêmement satisfait, vous aurez soin de le lui exprimer dans des termes capables d'animer son zèle, sa vigilance et son activité pour mes intérêts.[2]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 430. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 30 décembre 1780.

C'est déjà depuis quelques jours de poste que vos dépêches ne me donnent aucun sujet d'être satisfait de la position actuelle des affaires à la cour où vous êtes. Il en est de même de celle du 15, qui ne me fait soupçonner que trop que l'Empereur gagne sourdement dans l'esprit de l'Impératrice, et que les intrigues du chevalier Harris, soutenues par son protecteur, le prince Potemkin, ont beaucoup d'influence sur les dispositions de la Russie. Cette complication et menées sourdes me confirment de plus en plus la nécessité d'avoir auprès du prince Potemkin une bonne mouche, pour épier tout ce qui se passe; mais, comme je vous l'ai déjà fait observer dans mes derniers ordres,[3] il faut que ce soit une personne qui puisse se glorifier de toute sa confiance, sans quoi ce serait une dépense très inutile qui nous mènerait absolument à rien.

La résolution du comte de Panin de chercher des moyens de con-

---

[1] Chambrier berichtete, daß der Außenminister Perron über den Tod Maria Theresias erklärt habe, „qu'il ne croyait pas que cet évènement pût avoir des conséquences prochaines, telles qu'on les annonçait, et quoiqu'il le regardât comme le terme de la bonne intelligence entre les maisons de Bourbon et d'Autriche et celui où les engagements du traité de Versailles allaient cesser, il n'est pas moins persuadé que, V. M., la France et la Russie pensant à peu près de même, leur union était un garant trop sûr de la tranquillité publique, pour que l'Empereur osât la troubler, quelque envie qu'il pût en avoir. Mais la raison sur laquelle ce ministre insista le plus, fut l'impossibilité où la cour de Vienne serait de trouver des alliés plus en état de l'aider que l'Angleterre, le seul sur qui elle puisse compter aujourd'hui."

[2] Demgemäß Ministerialerlaß an Chambrier vom 2. Januar 1781.

[3] Vergl. Nr. 28 422.

ciliation dans l'affaire de Julius,[1] me paraît très déplacée; j'avais d'autant moins lieu de m'attendre à une pareille indulgence de sa part que c'est, d'un côté, un démenti qu'on se donne formellement après le grand mécontentement que la Russie a manifesté à ce sujet,[2] et, de l'autre, cette complaisance ne saurait qu'encourager l'Empereur à des entreprises plus préjudiciables à notre système. En effet, si la Russie ne s'oppose pas à ses trames en Pologne, il y formera un parti redoutable pour ses propres intérêts, et vous pouvez compter que je n'y serai point ménagé; bien au contraire ai-je tout lieu de présumer qu'il pense que, dès qu'il aura ainsi bien lié sa partie avec les Polonais, il pourra après ma mort attaquer mon neveu et successeur avec d'autant plus de succès et lui faire par ces nouveaux partisans une diversion dans la Prusse Orientale et Occidentale. Or, je connais, à la vérité, le caractère et le mérite des Polonais et n'en fais pas grand cas, mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que 3,000 hommes de leurs hordes, qui mettent tout à feu et à sang, pourront en peu de temps faire plus de mal à mon successeur et à ses États qu'il n'est pas capable de réparer dans dix ans.

Ce sont des considérations que vous aurez soin de rendre bien sensibles au comte Panin. Elles ne sauraient manquer de lui faire sentir que, si dès à présent on ne montre pas de fermeté en Russie contre les cabales autrichiennes, l'Empereur les continuera toujours et parviendra peut-être par ses cajoleries et ses corruptions auprès du prince Potemkin à saper les fondements du système actuel et à enlever à la Prusse son ancienne et meilleure alliée.

Bien plus, et si l'Empereur voit jour de gagner la jeune cour, je ne voudrais pas même répondre que, pour l'embéguiner également, il n'offre sa propre main à la sœur cadette de la Grande-Duchesse malgré toute la différence de son âge.

En général c'est à présent l'époque où il faut employer tout votre savoir-faire pour affermir par des insinuations immédiates l'impératrice de Russie dans ses bonnes dispositions à notre égard et ouvrir au comte de Panin les yeux sur les intrigues et menées sourdes autrichiennes. Il n'y a même point de temps à perdre pour s'opposer à leurs progrès. Si on les laisse faire, la Russie n'aura même plus sa prépondérance en Pologne, et l'Empereur voudra alors, en cas de vacance du trône de Pologne, s'en emparer et diriger, par son parti, la nouvelle élection. Bref, il est de la dernière importance que la Russie prenne à temps les mesures qu'elle jugera convenables à ses

---

[1] Goertz berichtete: Panin „est déjà porté à faire conseiller par le comte de Stackelberg au roi de Pologne de céder encore et de consentir qu'outre la part du fisc, on rendît encore la part qu'a eue le délateur." Vergl. Nr. 28 413.

[2] Vergl. Bd. 44, 594.

intérêts, pour brider l'ambition démesurée de l'Empereur, et si elle perd le moment présent, ce Prince poussera ses tentatives tous les jours plus loin qu'elle ne pense. Mais j'espère encore qu'elle sentira d'elle-même tout ce qu'elle en a à appréhender, et la nécessité absolue de s'en garantir par des mesures promptes et propres à en imposer à un Prince aussi frétillant, à moins qu'elle n'incline en secret à se lier avec lui par une alliance formelle, ce que cependant j'ai jusques ici une peine infinie de soupçonner.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 431. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

Die Königin-Witwe Juliane Marie schreibt, 23. Dezember [ohne Ort]: „Plus tranquille à présent et plus sûre du cours de nos affaires, je n'ai des vœux que pour la paix et la tranquillité de l'Allemagne, qui sera aussi celle de la Prusse. Il est vrai que l'on a tout lieu à craindre de l'ambition et de la cupidité dont l'Empereur donnait des preuves évidentes lors de la succession de la Bavière, et on aurait à se faire des reproches éternels, si l'on n'avait les yeux ouverts sur lui et ses démarches. Mais ce qui me console un peu, c'est que la disette d'argent doit être extrême là ... Je suis bien curieuse de le voir débuter, et on ne sera pas longtemps à attendre. Actif comme il est, il décèlera bientôt le plan qu'il s'est fait, et si c'est pour la paix ou pour la guerre qu'il se déclarera. Sentant trop bien qu'il ne saurait prendre V. M. au dépourvu et qu'il n'a pas réussi à détacher d'Elle la Russie, il se peut qu'il se tournera vers son intérieur, et qu'il remettra aux bonnes occasions de nuire à la Prusse. Bref, je me mets à le guetter et suspends en attendant mon jugement.

Le ministère anglais dont V. M. connaît si bien la sagacité, compte déjà sur une guerre allemande comme le moyen le plus sûr pour dégager la Grande-Bretagne d'une grande partie des forces françaises et de cette incommode convention maritime. Mais ces millions de livres sterling qu'on a autrefois jetés de tous côtés, ne sont plus à trouver et ne renverseront plus le système politique."

Berlin, 30 décembre 1780.

Madame ma Sœur. Je bénis le Ciel de savoir mon incomparable Reine tranquille et dans une situation où Elle n'a rien à appréhender de l'intérieur de Son gouvernement. Je fais des vœux pour que cet heureux calme se maintienne sans variation pour Sa sûreté et pour Sa conservation.

Il n'en est pas tout à fait de même à l'égard de nous autres. La mort de l'Impératrice-Reine ouvre un vaste champ à l'ambition indomptée de son successeur. Il commencera par éluder le testament de madame sa mère, pour diminuer les sommes importantes dont elle avait disposé.[1] De plus, ses intrigues en Russie n'ont ni terme ni mesure;

[1] Vergl. S. 128 f.

il s'y trouve secondé par les sommes que les Anglais dépensent à cette cour, et pour ne rien cacher à mon auguste et chère amie, je Lui avoue que toutes ces intrigues me causent beaucoup d'embarras, et que souvent cela me fait faire du mauvais sang, et, si je dois parler tout ouvertement à mon incomparable Reine, je Lui confierai, sous le sceau du secret, que l'intention de l'Empereur n'est pas de débuter actuellement par la guerre, mais il veut nous débaucher la Russie, ensuite former une triple alliance, en y joignant l'Angleterre, et n'attaquer ce pays qu'au moment que ma mort mettrait mon successeur dans mon poste.

Pour les Anglais, il leur sera impossible à présent de susciter contre la France une guerre de terre ferme, et eussent-ils plus de millions que leur île ne peut contenir, ils n'en rateraient pas moins leur coup, parceque personne ne peut entreprendre contre la France avec quelque apparence de raison, que l'Empereur prendra volontiers des subsides anglais pour faire la guerre pour ses propres intérêts, et qu'il ne convient en aucune façon à sa politique de rompre à présent avec les Français, auxquels il est lié par un pacte de famille. Les Anglais ne pensent qu'à eux-mêmes, et ils croient avec leur argent subjuguer toutes les autres puissances, au moins les réduire à leur rendre des services mercenaires. Cela pouvait avoir lieu autrefois; maintenant la politique est plus compliquée et plus raffinée qu'elle ne l'a été jamais. L'argent ne suffit pas, et à moins de trouver un concours d'intérêt dans les liaisons, on ne parviendra jamais par d'autres moyens d'en former aucune.

Je profite de ce changement d'année qui s'approche, pour doubler mes vœux [pour] la conservation et la prospérité de mon incomparable Reine. Il n'est de bonheur au monde que je ne Lui souhaite du fond de mon cœur, étant avec le plus tendre et le plus parfait attachement, joint à la plus haute considération, Madame ma Sœur, de V. M. le fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

28 432. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 23. Dezember: „Je puis et dois rendre . . . compte du raisonnement et jugement d'un homme d'esprit qui approche le souverain journellement, mais qui s'est confidentiellement ouvert à un ami d'où un heureux hasard m'en a procuré la notion par main tierce. Il a dit que l'Empereur s'était proposé de se porter avec bien de la réflexion et circonspection à des changements réels et personnels dans sa monarchie, et à l'égard des personnes surtout, pour ne pas les effaroucher et engager à lui dérober la connaissance des affaires, au lieu qu'en laissant un chacun à son poste, il engagerait par là à lui en procurer toutes les notions secrètes pour lui faire sa cour; que dans deux ans seulement on verrait

peut-être éclore un plan tout à fait nouveau de finances, d'impôts et d'administration civile de gouvernement, et cela dans le total, et surtout un autre système; que le but de l'Empereur était de diminuer les dettes de sa monarchie, de mettre de l'ordre dans toute la masse de son gouvernement; que, par cette raison et la leçon qui lui a été donnée par V. M. au sujet de la succession de Bavière, ce Prince ne songerait plus à faire la guerre; qu'outre cela il fallait considérer les personnes qui sont dans le cas d'être considérées par lui: le prince Kaunitz vieux, commode, qui ne veut que vivre en place et qui ne peut que perdre, mais non gagner par des entreprises dangereuses. Le maréchal Lacy dégoûté de faire la guerre sous l'Empereur au point qu'il n'aurait point fait la seconde campagne, si elle avait eu lieu, anecdote que je n'ai apprise qu'à cette occasion, et avec laquelle on m'a aussi assuré que le maréchal Laudon était fermement résolu de ne plus faire de campagne sous l'Empereur."

Berlin, 31 décembre 1780.

Il est très possible que le raisonnement dont vous me rendez compte dans votre dépêche du 23, ne vous ait pas été rapporté à dessein, et que cet homme qui approche journellement son souverain, soit dans la bonne foi et persuadé de ce qu'il a avancé; mais vous faites très bien de ne point vous y fier. Pour ne pas s'en laisser imposer par des propos aussi doucereux, il faut suivre pas à pas les actions de l'Empereur, qui fourniront la meilleure exégèse de ses sentiments et dispositions. Ce n'est pas même l'affaire d'un mois, il faudra au moins une année entière, pour voir à peu près la tournure que prendront les affaires sous ce nouveau règne. Ce qu'il y a de très certain, c'est que l'Empereur a l'esprit extrêmement inquiet et frétillant, et qu'il lui faut tous les jours quelque nouveau objet d'occupation; mais que cette disposition le porte au point de commencer à la légère et, pour ainsi dire, du jour au lendemain une nouvelle guerre, c'est ce qui me paraît presque impossible. En effet, pour lâcher la bride à son esprit turbulent jusques à ce point, il lui faut un prétexte plausible, qui lui manque. D'ailleurs, sans argent et sans alliés, on ne lève guère son bouclier. Pour se procurer le premier, l'arrangement de ses finances est d'une nécessité absolue, et il lui faudra bien quelques années pour les rendre plus productives à ses desseins. Pour des nouveaux alliés, il n'en a également point jusques ici, et son alliée actuelle, ayant elle-même une guerre sur les bras, se gardera bien d'entrer dans ses vues d'agrandissement.

Mais quant à la politique du prince de Kaunitz, je la connais assez. Il tâchera de favoriser les projets de son maître par la plume plutôt que par l'épée, et c'est pourquoi il faut être, surtout de ce côté-ci, sur ses gardes, pour épier toutes ses démarches dans l'étranger.

Quant à l'Empereur, il s'agit d'observer s'il entre dans les détails des affaires ou s'il ne fait que les effleurer. A vue de pays il me

semble qu'il se promènera, d'un jour à l'autre, sur un nouvel objet, et que celui d'aujourd'hui cédera à l'impression que celui de demain fera sur son esprit. Bref, je crois que, dans le premier temps, il y aura un flux et reflux perpétuel de projets et de plans, sans se fixer à un seul et aviser aux moyens de l'exécuter.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 433. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 30. Dezember, auf den Erlaß des Königs vom 29. mit der Denkschrift Steins[1]: Cette dépêche „présente effectivement un tableau très intéressant des intrigues de la cour de Vienne dans l'Empire et des facilités qu'elle a pour y réussir par la faiblesse des Princes, par la vénalité qui règne dans les chapitres, et par l'influence que lui donne la mauvaise administration de la justice. La réflexion qui s'y trouve sur l'inconvénient qu'il y aurait à envoyer dans le moment présent un ministre de la part de V. M. à Mayence, qui ne servirait qu'à donner l'éveil à la cour impériale et à accélérer peut-être le danger qu'on appréhende, me paraît fort juste aussi. Il ne reste donc que le moyen proposé de se concerter sous main avec un des chanoines les plus accrédités de ce chapitre sur les mesures à prendre pour traverser les vues de la maison d'Autriche. Parmi ceux qui sont nommés dans cette dépêche, le baron de Dalberg, Statthalter à Erfurt, dont j'ai toujours entendu parler comme d'un des hommes les plus éclairés de l'Empire et qui jouit avec cela de la réputation d'une probité reconnue, me paraît de tous les compétiteurs qu'on pourrait opposer au parti autrichien, celui qui mériterait la préférence à tous égards. Il ne s'agit que de trouver un homme de condition assez fin et délié pour être chargé de cette commission secrète et pour pouvoir être envoyé, lorsqu'il en sera temps, comme ministre accrédité de V. M. dans l'Empire."

Berlin, 31 décembre 1780.

Je vous fais tenir ci-joint un pendant[2] au tableau que mon colonel baron de Stein m'a présenté des intrigues autrichiennes dans l'Empire et que vous venez de me renvoyer à la suite de votre rapport d'hier. Il présente à peu près les mêmes objets, et on l'a enrichi encore par les morceaux qui exigent l'appétit de la cour de Vienne, hors de l'église d'Allemagne. Nous verrons quel usage le baron Groschlag[3]

---

[1] Vergl. Nr. 28 428 und 28 429.

[2] Die Abschrift eines an den Freiherrn von Groschlag gerichteten Schreibens (ohne Unterschrift), d. d. Berlin 26. Dezember, mit der Aufforderung, der französischen Regierung die Gefahren vorzustellen, die sich für Frankreich ergäben aus den Anschlägen Österreichs auf die deutschen geistlichen Stifter (Salzburg, Würzburg und Bamberg, Lüttich, Paderborn und Hildesheim) und auf die Besitzungen deutscher Grafen am Bodensee, die selbst eine Gefahr für die Schweiz einschlössen (vergl. S. 107 und 113).

[3] Vergl. S. 137.

pourra et voudra faire à Paris de ce mémoire qui lui a été adressé d'ici; mais comme je ne veux point le conserver parmi mes papiers immédiats, vous n'avez pas besoin de me le renvoyer.

En attendant, d'ailleurs, le succès de vos soins annoncés dans votre susdit rapport pour trouver un homme de naissance qui ait les talents et les connaissances nécessaires à la mission dans l'Empire, je serais bien aise de savoir d'avance à combien tous les frais d'une telle ambassade pourraient monter, lorsqu'il sera question de la dépêcher, et c'est ce que vous aurez soin de me détailler plus particulièrement.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 434. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Berlin, 31 décembre 1780.

Peu m'importe que, selon votre dépêche du 1er de novembre, vous vous adressiez au reis-effendi ou au dragoman ou autre ministre de la Porte,[1] pourvu que vous ne négligiez rien pour désabuser la dernière sur les prétendues liaisons et concerts entre les deux cours impériales. C'est-là le principal point qui demande toute votre application. Il ne vous sera pas même difficile de réussir, puisque en effet il en est aussi peu question que de la négociation secrète entre l'Empereur et la Suède dont on a voulu épouvanter le grand-vizir.[2] Il est à la vérité possible que l'Empereur fasse jouer partout ses ressorts et ses intrigues, mais la Porte peut être entièrement tranquille sur la Suède. Les temps de Charles XII ne sont plus, et cette couronne ne saurait sûrement lui devenir redoutable.

Quant à la Russie, vous saurez apparemment déjà qu'elle rappelle le sieur Stachiew et lui a donné pour successeur son secrétaire d'ambassade à la paix de Teschen dont le nom m'est échappé;[3] mais je le connais et vous le donne pour un sujet qui a beaucoup de talents et de capacité; de sorte que vous ne sauriez mieux faire que d'établir avec lui des liaisons bien intimes et de vous concerter avec lui en tout, pour agir d'un commun accord ensemble.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Nach seinem Bericht hatte sich Gaffron andere Verbindungen neben dem Reis-Effendi Chalil Hamid verschafft, „qui est de toute la Porte le plus ignorant et le plus stupide".

[2] Gaffron war vertraulich um Auskunft über eine angebliche Verhandlung zwischen Österreich und Schweden ersucht worden.

[3] Bulgakow (vergl. S. 130). Bericht von Goertz, Petersburg 12. Dezember.

28 435. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Berlin] 1er janv[ier] 1781.

Ma chère Nièce. A présent je ne balance plus à loger le King George et tout son ministère à Betlam[1] et aux petites maisons. Cependant, ma chère enfant, je doute encore beaucoup qu'il vous déclare la guerre. Je m'attends de jour à autre d'apprendre de Pétersbourg que votre traité[2] est signé avec la Russie. L'Impératrice, comme je l'espère, se fera un plaisir d'intervenir dans les différends que vous avez avec l'Angleterre, et au moins d'insister sur votre sûreté et sur celle de votre commerce. Vous avez eu toute une année pour préparer vos vaisseaux; j'aurais cru qu'on aurait pu avancer cette œuvre davantage dans ce période. Les Anglais ont toujours piraté, ils vous ont pris des vaisseaux marchands, ils vous en prendront encore, si vous ne les garantissez pas. Voilà apparemment à quoi aboutira l'humeur de messieurs les insulaires. Il y a grande apparence qu'ils ont cru, en vous intimidant par le rappel de Yorke,[3] de vous empêcher de vous joindre à l'association maritime, mais quand ils verront que la Russie s'en mêle, il paraît vraisemblable qu'ils caleront les voiles. Ces gens ont trop d'ennemis, ils ont à faire à des puissances trop formidables pour qu'ils puissent vous porter quelque coup décisif. Mais, pour les marchands d'Amsterdam, s'ils ne sont sur leurs gardes et que leurs vaisseaux ne soient escortés, les Anglais leur enlèveront ceux dont ils pourront se saisir. Je vous embrasse, ma chère enfant. Les vœux que je fais pour vous, ne se bornent pas à la nouvelle année. Santé, contentement, prospérité, voilà de quoi je souhaite que vous jouissiez jusqu'à l'âge le plus reculé, étant avec toute la tendresse, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Votre avant-dernière lettre est allée en Russie;[4] l'Impératrice la verra.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 436. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz berichtet, Paris 22. Dezember 1780, über eine Unterredung mit Vergennes über den Tod Maria Theresias und die Thronbesteigung des Kaisers: „Ce ministre sembla ne pas douter que, les premières années du moins de son règne, S. M. I. les consacrerait à un arrangement solide de ses finances, à porter toutes ses possessions à leur vraie valeur, et qu'elle sentirait

[1] Das Betlehem-Hospital war das Irrenhaus in London. Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.
[2] Der Beitritt zum Bund der bewaffneten Neutralität.
[3] Vergl. S. 156.
[4] Vergl. Nr. 28 422.

sagement, combien la paix y est nécessaire. La conservation du prince Kaunitz dans son poste était décidée, à ce qu'ajouta le comte de Vergennes, qui dit en être ravi, parceque le chancelier avait des qualités essentielles; que ce dernier lui ferait nécessairement désirer la tranquillité de la monarchie autrichienne, au lieu qu'un successeur tel quel pourrait vouloir donner de nouveaux mouvements aux affaires . . . Maurepas que je vis le même jour pour un instant seulement, me parut dans les mêmes sentiments que le comte de Vergennes relativement au désir de l'Empereur de conserver la paix en rétablissant ses finances qu'il dit en très mauvais état . . .; que le cahos était grand dans ce moment; que la fin de la guerre actuelle le débrouillerait du moins en partie."

Berlin, 1er janvier 1781.

Sans doute qu'il y a beaucoup de justesse dans le jugement du comte de Maurepas sur les prémices du règne de Joseph II, dont rend compte votre dépêche du 22 de décembre dernier. En effet, il paraît qu'il ne saurait arriver aucun changement dans la politique qu'après la guerre finie entre les maisons de Bourbon et l'Angleterre, et la France ne saurait agir autrement qu'elle fait dans les conjonctures actuelles. Mais ce que ce ministre vous a dit du personnel de l'Empereur, est tout aussi fondé. En supposant même que ce chef d'Empire brûlât d'impatience de rallumer le flambeau de la guerre, les moyens d'assouvir sa passion lui manquent encore dans le moment présent. Non seulement le défaut des fonds nécessaires, mais surtout celui d'une alliance pour la favoriser, retiendront son épée dans le fourreau dans la première année de son règne, et il lui faut bien d'arrangements préliminaires pour lever son bouclier. Mais ce qu'il y a en attendant bien plus à appréhender, c'est la politique fallacieuse du prince de Kaunitz, qui ne s'occupe pas d'agrandir la maison d'Autriche par l'épée, mais bien par la plume, soit en y faisant entrer plus de mitres, soit en escroquant à la Porte cette partie de Bosnie que la cour de Vienne convoite depuis longtemps, soit enfin par d'autres moyens que sa ruse pourra lui suggérer.

Quant aux évêchés, c'est surtout à présent à Mayence que cette cour a établi le siège de ses intrigues, quoiqu'elle ait des émissaires dans tous les autres chapitres de moindre importance. On prétend même que la négociation y est déjà fort avancée, et qu'elle vise à se rendre maîtresse des rives du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Liège.[1] Toutefois ce n'est que dans les ténèbres qu'elle y négocie, et elle y imite la même façon d'embéguiner les chanoines que le ministre Belderbusch a observée à Cologne, où il n'éclata rien que lorsque l'on s'était emparé du nombre requis de suffrages dans le chapitre.[2]

Il en est de même de ses intrigues à la Porte. Ce ministre fin et rusé s'applique surtout à affecter une très grande intimité avec la

[1] Vergl. Nr. 28 428.
[2] Vergl. Bd. 44, 567—569.

Russie et à se servir autant que possible de cet épouvantail, pour engager la Porte à céder plutôt de bonne grâce cette partie de la Bosnie.

Toutes ces menées sourdes sont bien plus à redouter qu'une guerre ouverte. Dans celle-ci on oppose une armée à l'autre, et c'est le sort des armes qui décide, tandis que, pour ces voies tortueuses et souterraines, on n'y saurait porter trop tôt le flambeau, pour les éclairer et faire manquer. S'il y a donc eu un temps où il a fallu une vigilance extrême aux menées sourdes du prince de Kaunitz, c'est bien l'époque actuelle où il cherche par tous les moyens imaginables de signaler le règne de son nouveau maître par un nouveau coup de sa façon et se faire un nouveau nom distingué dans le monde. Je me flatte donc que la France se joindra à moi, pour faire le surveillant de toutes ces cabales et pour les étouffer dans sa naissance.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 437. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 19. Dezember 1780, über eine Unterredung mit Panin: „Je crus devoir lui témoigner, non de l'inquiétude, mais de la surprise de ces démonstrations d'amitié et d'attention extraordinaires qu'on fait depuis quelque temps à la cour de Vienne, et qu'il me paraissait que l'envoi du prince de Wolkonski,[1] avant même d'avoir eu une notification, en était une nouvelle preuve. Il me pria de n'en rien augurer; que je connaissais assez sa cour pour savoir que beaucoup de choses se faisaient sans réflexion; que cet envoi était une idée du prince Potemkin, pour faire plaisir à son protégé . . . Je lui dis que V. M. avait déjà eu la nouvelle, quoique probablement prématurée de la mort de l'Impératrice-Reine le 2; qu'Elle me témoignait être affectée de cet évènement inattendu lequel vraisemblablement amènerait un nouvel ordre de choses et devait donner des inquiétudes sur la conservation du repos public.[2] Il me répondit: »Mon Dieu! pourvu qu'on ne donne pas lieu à une nouvelle guerre!« Je répliquai que personne ne pouvait mieux que lui, comte de Panin, connaître les sentiments de V. M., et que lui, aussi bien que sa souveraine ne pouvaient douter qu'aussi longtemps que Son honneur et le bien de l'État le permettaient, Elle ne conservât la paix. Il l'avoua et ne disconvint pas de ce qu'il y avait à craindre un jour de l'Empereur, mais croyait encore le temps éloigné où il donnerait cours à son caractère inquiet . . .

Beaucoup dépendra, Sire, de cette cour-ci et principalement de la manière dont l'Impératrice s'expliquera dans sa correspondance particulière avec l'Empereur sur le sujet de V. M., sur son attachement au système actuel et surtout sur son alliance avec la Prusse. Si, au lieu de lui témoigner de l'indifférence sur ce sujet, elle fait connaître à l'Empereur que son alliance et amitié avec V. M. sont indissolubles, alors ce Prince,

---

[1] Der Gardekapitän Wolkonski überbrachte ein Beileidsschreiben der Zarin zum Tode Maria Theresias.

[2] Vergl. Nr. 28 369.

voulant peut-être pour tant d'autres projets qu'il roule dans sa tête, ne se point frustrer de l'amitié de la Russie, ne se hasardera pas de tourner ses premières démarches contre V. M., au lieu que, s'il parvient par ses bassesses qui sûrement augmenteront, à endormir ou à enjouer davantage l'Impératrice, au point qu'il pût remarquer de l'indifférence pour le système, son audace lui ferait tout oser.

Ces réflexions m'ont fait naître l'idée, vu que le comte Panin ne hasarde presque plus de parler à sa souveraine, sans y être appelé, si peut-être V. M. voudrait ou dans une lettre à l'Impératrice même ou dans un ordre ostensible à moi, en rappelant les preuves qu'Elle a données depuis Son alliance avec la Russie de Ses dispositions pacifiques, en témoignant Son désir de conserver la paix, indiquer les moyens que l'Impératrice avait en mains par sa liaison avec l'Empereur, de faire encore ce bienfait à l'humanité de contribuer à la conservation de la tranquillité . . .

Étant venu avec le comte Panin sur l'affaire de Julius[1] et ce ministre me disant qu'il tâcherait de l'assoupir, je n'ai pu . . . négliger de lui faire observer que, si on cédait dans une cause de cette nature à une cour aussi audacieuse, on l'autorisait à en user avec les Polonais encore pis qu'elle ne faisait d'autorité impériale en Allemagne, et que la nation polonaise, ne se voyant pas soutenue par la Russie, serait obligée de se plier au joug. Le comte Panin dans cet entretien m'a conjuré de supplier en son nom V. M. comme un bien qu'Elle ferait à la bonne cause, si Elle pouvait accorder dans ces circonstances quelque avantage ou adoucissement au commerce de Pologne; que ce serait non seulement obliger sa souveraine qui s'y intéressait,[2] mais encore s'attacher une grande partie de la nation polonaise, intimidée par les procédés de la cour de Vienne."

Berlin, 2 janvier 1781.

Votre dépêche du 19 de décembre dernier continue à présenter les affaires à la cour où vous êtes, dans une situation bien problématique. La marche qu'on y tient, ne confirme que trop mon pronostic, et le prince Potemkin y prend une supériorité bien décidée. C'est par ses conseils que l'impératrice de Russie laisse tomber l'affaire de Julius en Pologne, et que S. M. I. pousse ses attentions pour l'Empereur au point qu'avant même d'avoir reçu une notification formelle de la mort de l'Impératrice-Reine, elle lui dépêche le prince Wolkonski pour lui en faire son compliment de condoléance. Que faut-il davantage pour prouver qu'il a un pouvoir absolu sur l'esprit de sa souveraine, qu'il joue le premier rôle en Russie, et que, par cela même, il convient de le cajoler au possible pour le mettre dans mes intérêts? Cette dernière politesse, si opposée à l'étiquette que jusques ici l'on a observée dans toutes les cours de l'Europe, ne manquera pas de faire une grande sensation, et il en résultera différentes conséquences fâcheuses.

D'abord la Porte en sera inquiète; elle regardera la prétendue union

---

[1] Vergl. S. 138 f.

[2] Für die polnischen Beschwerden, betreffend den Handel, und für die Einmischung Rußlands vergl. Bd. 39, 503. 504. 509; 40, 33; 41, 628; 42, 570 und 573; 43, 497 und 502; 44, 587 und 601.

entre la Russie et l'Autriche, que celle-ci a déjà prônée et ornée de [tant] de figures à Constantinople, comme plus parfaite et intime qu'elle n'est en effet, et elle y trouvera peut-être un motif de céder par rapport à la Bosnie.

Ce n'est cependant pas seulement dans l'Orient que cette attention extraordinaire fera sensation; c'est plutôt encore dans l'Empire d'Allemagne où les malheureux effets en seront le plus sensibles. En effet, n'est-il pas bien naturel que les Princes d'Empire en infèrent des liaisons bien étroites entre les deux cours impériales et que cette idée les rende plus souples à plier sous le joug que la cour de Vienne leur prépare?

Mais quant à l'appréhension d'une nouvelle guerre que le comte Panin vous a manifestée, elle me paraît bien plus chimérique que fondée. Différentes raisons devraient plutôt le rassurer contre cette terreur panique. Le défaut d'un prétexte plausible et le manque d'argent retiendront, pour le moment présent, l'épée de l'Empereur dans son fourreau. Il la tirera d'autant moins qu'il n'a point d'alliés pour la soutenir, et la France, ayant sa propre guerre sur les bras, ne voudra ni ne pourra jamais l'assister dans une guerre offensive. Je veux parier tout ce qu'on voudra, qu'à moins d'un évènement extraordinaire ce Prince restera maintenant bien tranquille et ne remuera point. Mais il se préparera en attendant à frapper son coup après ma mort et à entreprendre mon successeur. Dans cette vue, il brigue l'alliance avec la Russie et l'Angleterre, afin qu'il puisse obtenir, en son temps, de la première, moyennant les guinées britanniques, un corps auxiliaire. Je suis si intimement persuadé de ce que je viens d'avancer, que je voudrais être presque garant que le flambeau de la guerre ne se rallumera point avant cette époque.

Son ministre, au contraire, le prince de Kaunitz, continuera en attendant à occuper sa plume pour faire, par ses menées sourdes, de nouvelles acquisitions pour sa cour. Celle de la Bosnie, d'un morceau du territoire de Venise vers Trieste, le Ferrarois après la mort du duc de Modène etc. auront successivement leur tour. Les évêchés en Allemagne n'y seront point oubliés; il employera les mêmes armes qu'il a employées jusques ici, les cajoleries et les corruptions, pour porter l'un après l'autre entre les mains d'un prince de la maison d'Autriche, et ses vues principales se tourneront vers la Russie pour me la débaucher et substituer à mon alliance, par le moyen des largesses britanniques, la triple alliance susmentionnée.

Quoi qu'il en soit, je ne saurais glisser toutes ces réflexions dans une lettre immédiate et de ma propre main à l'Impératrice. S. M. I. n'aime pas la politique dans ces sortes de lettres, et, à mon âge, je risquerais de me donner un ridicule, si je voulais lui marquer quelque inquiétude sur la situation actuelle des affaires. Je vous permets

plutôt, si vous le jugez convenable, de rédiger toutes ces différentes réflexions dans un mémoire raisonné et de le remettre au comte Panin, afin qu'il puisse le porter à la connaissance de sa souveraine. Vous aurez même soin de ne pas lui dissimuler, sur ce qu'il vous a dit au sujet du commerce de Pologne, que j'avais sujet d'être surpris que la cupidité autrichienne n'excitait point les cris des Polonais, tandis qu'en diminuant dans quelques articles mon tarif, j'avais fait tout ce qu'il m'avait été possible, pour favoriser ce commerce, et que, sans préjudicier ouvertement à mes propres intérêts, je ne pouvais pas pousser ma complaisance plus loin.

Au reste, tout ce changement à la cour où vous êtes, justifie bien mon pronostic sur le voyage de mon neveu et vous fera voir que ce n'est nullement à tort que j'ai douté de son succès, même avant son départ.[1]

En attendant j'espère que vous n'aurez pas différé de faire mettre sous les yeux de l'Impératrice la lettre de ma nièce la princesse d'Orange que je vous ai fait tenir en original à la suite de mon ordre du 26 de décembre,[2] et que vous serez maintenant convaincu plus que jamais de la nécessité absolue qu'il y a de flatter, de cajoler et de captiver le prince Potemkin. Tout annonce au moins et que je voudrais parier tout ce qu'on voudrait, qu'à la mort du comte Panin il sera sûrement nommé son successeur. Je me réfère même à l'ordre susdit du 26 pour cet homme de confiance que je vous ai ordonné de vous procurer pour pénétrer et approfondir les sentiments du cœur de ce Prince, qu'il faut de toute nécessité tâcher, par tous les moyens possibles, de gagner et de nous rendre favorable. En effet, il ne s'agit pas si la jeune cour ou le comte Panin sont amis de ce Prince; il s'agit principalement de s'emparer par des cajoleries et politesses [de] celui qui a le plus d'autorité dans l'empire, et si vous négligez de le faire, le comte Cobenzl et le chevalier Harris, qui entendent cela à merveille, s'en rendront de plus en plus maîtres, et je me trou[ve]rais sans appui à la cour où vous êtes.

Enfin, je ne veux pas vous laisser ignorer que je sais de bonne part que l'Angleterre ne fait point la petite bouche sur ses corruptions en Russie; elle dit plutôt hautement qu'elle y a versé un million de livres sterling, tandis que vous passez tout cela sous silence, sans vous en mettre bien au fait. Je ne saurais donc m'empêcher de vous encourager à exécuter avec la dernière exactitude tous les ordres et instructions que je vous donne, afin que je sache au moins ce qui s'y passe et à quoi je puis m'en tenir.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Bd. 44, 603. 604.
[2] Vergl. Nr. 28 422.

28 438. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Berlin, 2 janvier 1781.[1]

J'ai reçu votre rapport d'hier; mais je saurais moins que jamais me résoudre à la mission coûteuse dont il y est fait mention.[2] La Russie persistant dans son éloignement d'établir le baron d'Asseburg dans les principales cours de l'Empire, il ne résulterait aucun avantage, quand même je choisirais le plus habile sujet pour mon ambassade. Sans appui ni de la part de la Russie ni de celle de la France, il n'y ferait que figurer et être spectateur du succès des trames autrichiennes dorées par tant de bénéfices et de corruptions, ces armes ordinaires de la cour de Vienne. Ce serait donc jeter son argent par les fenêtres que d'entreprendre une pareille mission dans les conjonctures actuelles, et il faut de toute nécessité, selon la dernière dépêche du comte de Goertz,[3] tourner toute son attention du côté de la Russie. En effet, les rapports de ce ministre depuis quelques ordinaires ne pronostiquent rien de bon, et si je ne suis pas bien sur mes gardes, l'Empereur me débauche par ses artifices la Russie. Il faut donc courir au plus pressant et faire tous mes efforts pour remettre les affaires en Russie sur l'ancien pied, et avant qu'elles ne sont pas en ordre, je ne penserai point à cette mission dans l'Empire.

Ein (nicht beiliegender) Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten wird übersandt.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 439. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Berlin, 2 janvier 1781.

J'ai reçu votre dépêche du 23 de décembre dernier et vu ce qu'elle renferme.[4] Pour le présent il n'y a rien à appréhender encore de sitôt au sujet du mariage de la princesse de Württemberg avec un prince de Toscane; la jeunesse des parties intéressées met obstacle à la conclusion de ce mariage, au moins pour quelque temps encore. Mais vous ferez bien en attendant de me captiver de plus en plus le Duc régnant et de le mettre toujours davantage dans mes intérêts, pour pouvoir nous servir, dans le besoin, de son intervention et voir

---

[1] In der Vorlage verschrieben: 1780.

[2] Finckenstein veranschlagte die Kosten für die Sendung eines Gesandten in das Reich auf jährlich 5,000 Thaler. Vergl. Nr. 28 433.

[3] Vergl. Nr. 28 437.

[4] Madeweiß berichtete: „Il n'y a personne ici que le Duc lui-même qui puisse travailler avec espérance de succès à Montbéliard."

en combien il y aura moyen de réussir par sa concurrence dans l'affaire en question.

Jusqu'à présent vous ne m'avez pas mandé encore si l'épouse du prince Louis[-Eugène]est accouchée ou non;[1] n'oubliez pas de m'en donner avis, lorsque cela aura lieu.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 440. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Berlin, 3 janvier 1781.

Votre dépêche du 27 de décembre m'a été fidèlement rendue, et je ne suis nullement surpris de la grande stagnation que la mort de l'Impératrice-Reine a amenée dans les affaires. C'est la suite ordinaire des évènements de cette nature dans les premiers mois, et il faut sans doute attendre quelque temps pour juger du nouveau règne avec quelque précision. Il en est de même de l'Empereur; la succession de sa mère et l'arrangement de sa disposition testamentaire ne saurait que l'occuper dans les premiers temps de son règne, et ce ne sera qu'après que le couronnement en Hongrie sera passé, qu'on verra comment il maniera les affaires et jusques à quel point il se familiarisera avec leurs détails. A en juger cependant sur son caractère vif et remuant, je suis persuadé qu'il enfantera journellement quelque nouveau projet, et que finances, politique, commerce et le militaire se succéderont à perte de vue. Mais je ne sais si vous présumez bien de son voyage en Flandre;[2] j'ai lieu d'en douter, et si pendant la vie de sa mère pareille course aurait été à sa place, elle ne conviendrait nullement à l'heure qu'il est, et aussi peu de temps après son décès.

Au reste, si vous pouvez contribuer à nourrir et augmenter l'humeur que, selon votre dépêche, le baron Breteuil manifeste contre la cour où vous êtes, vous ferez bien de profiter de l'occasion.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 441. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Berlin, 3 janvier 1781.

L'occasion que fournissent les démarches de la cour de Vienne[3] dont vous rendez compte par votre dépêche du 27 de décembre

---

[1] Vergl. S. 132.

[2] Riedesel berichtete: „Je persiste toujours contre l'opinion du public à croire que ce monarque fera un voyage en Flandre, et peut-être plus loin, vu le goût décidé pour les voyages."

[3] In Verfolgung der Streitsache des Barons Julius ging der Wiener Hof mit der Beschlagnahme der Güter der am Richterspruch beteiligten Polen in Galizien vor. Vergl. S. 91.

dernier, est trop favorable et propre pour animer la Russie contre l'Autriche et brouiller, s'il est possible, ces deux puissances, pour être négligée. Aussi mes premiers ordres au comte de Goertz enjoindront-ils à ce ministre, d'une façon à nullement compromettre le comte de Stackelberg, de venir à l'appui des remontrances que cet ambassadeur a faites à sa cour, et de parler sur les conséquences dangereuses à appréhender des procédés autrichiens d'une manière analogue à celle qu'il lui a détaillée.[1] Vous pouvez en avertir le comte de Stackelberg et continuer à le rassurer entièrement sur ma discrétion.

Buchholtz soll den Fortgang der Pest weiter beobachten.

Quant aux notions qui vous sont revenues touchant la Valachie et la Moldavie,[2] veillez-y, ainsi que vous le promettez, afin de voir par celles qui vous entreront ultérieurement là-dessus, à quoi butent les desseins de la cour impériale de ce côté-là, et être en état de pouvoir les contrecarrer efficacement à temps.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 442. AU GÉNÉRAL-MAJOR PRINCE FRÉDÉRIC DE WÜRTTEMBERG À LÜBEN.

Prinz Friedrich schreibt, Lüben 1. Januar: „Je viens de recevoir dans ce moment la réponse de ma sœur, la Grande-Duchesse, à la lettre que je lui ai envoyée et que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire de main propre.[3] Elle me charge d'en faire ses sincères remercîments et d'assurer de nouveau V. M. de son tendre et respectueux attachement, ainsi que de celui du Grand-Duc. Le courrier que l'on avait envoyé à Montbéliard, est revenu et a porté de la part de mes parents les mêmes assurances d'une parfaite ignorance du projet de l'Empereur, et ma sœur m'assure même que, s'il a jamais existé, elle le croit pour le moins reculé par la mort de l'Impératrice-Reine. Par tout ce qu'elle me mande, j'ai lieu de croire que, si la proposition contraire se fait à temps, les projets autrichiens seront entièrement rompus.

Les raisons du renvoi de la famille de Brunswick[4] sont pour le Grand-Duc et ma sœur un secret impénétrable, et ils ne peuvent que souscrire absolument à tout ce que V. M. a daigné me mander là-dessus, et à toute la pénétration avec laquelle Elle juge cet évènement . . .

Au reste je crois de mon devoir de devoir avertir V. M. que l'on paraît être extrêmement inquiet en Russie depuis la mort de l'Impératrice-Reine, et que cet évènement y fait une sensation des plus extraordinaires.

La Grande-Duchesse ayant désiré de savoir au plus tôt les intentions futures de V. M., j'ai cru pouvoir Lui envoyer celle-ci par estafette."

---

[1] Vergl. Nr. 28 447.

[2] Buchholtz berichtete: „Les vues d'agrandissement de l'Empereur doivent avoir pour objet la Valachie et la Moldavie."

[3] Vergl. Nr. 28 327 und 28 346.

[4] Für ihre Freilassung und Überführung nach Jütland vergl. Bd. 44, 570.

Berlin, 3 [janvier][1] 1781.

Mon cher Neveu. Je puis en quelque sorte vous expliquer à présent l'énigme touchant ce mariage dont l'Empereur a parlé,[2] avec le prince de Toscane et votre sœur, la princesse de Montbéliard. Ce mariage a été proposé au grand-duc de Toscane; mais sa femme, qui est Espagnole, n'a jamais voulu y donner son consentement, et c'est ce qui a suspendu cette négociation.

Pour moi, je crois que c'est une chose très intéressante pour la jeune cour de Pétersbourg d'avoir quelqu'un en Danemark sur lequel ils puissent compter et qui tînt en un dépôt sûr cette malheureuse famille qui vient d'être confiée à la reine Julie; car, pour l'avenir, une puissance ennemie de la Russie pourrait se servir d'un de ces fantômes pour occasionner une guerre civile en Russie dans le goût de celle de Pugatschew.[3]

Pour la conduite que tiendra l'Empereur, je crois que je ne me tromperai guère, en vous l'annonçant telle, à savoir: qu'il ne débutera pas par la guerre, faute de prétextes, d'alliés et d'argent, mais qu'il redoublera d'intrigues. Ce sera une guerre de plume. Dans l'Empire il voudra que les cadets de Toscane possèdent tous les évêchés d'Allemagne, pour que la maison d'Autriche ait la supériorité des voix dans toutes les Diètes. Il tâchera, sous prétexte de son intimité avec la Russie, d'intimider la Porte et de se faire céder ce qu'il pourra de la Valachie et de la Moldavie, pour s'emparer, le plus qu'il pourra, du cours du Danube. Il tâchera d'étendre son autorité en Pologne, comme il vient de commencer en faisant séquestrer les terres de quelques membres du Conseil permanent qui ont des possessions dans la Lodomérie,[4] pour grossir son parti en Pologne et balancer, avec le temps, le crédit de la Russie dans cette République. Son dessein guerrier est d'attendre ma mort, pour attaquer mon successeur sitôt qu'il viendra à la régence, et pour y parvenir avec plus de sûreté, il veut nous débaucher la Russie et former une triple alliance avec l'Angleterre et la cour de Pétersbourg. Il croit tirer des subsides de l'Angleterre et, par la supériorité de ses troupes jointes à celles de la Russie, écraser ce qui restera de Prussiens, et les faire disparaître de la face de la terre.

Voilà pourquoi il n'épargnera ni flatteries ni adresse ni bassesses, pour gagner ce qu'il pourra de terrain en Russie. Les Anglais ont fait passer des sommes considérables à Pétersbourg, pour pousser

---

[1] In der Vorlage verschrieben: février.
[2] Vergl. Bd. 44, 501.
[3] Für den Aufstand des Kosaken Pugatschew, der sich für Zar Peter III. ausgab, in den Jahren 1773/74 vergl. Bd. 34, 397; 35, 551 f.; 36, 539.
[4] Vergl. S. 152.

les corruptions qu'ils ont intention d'y faire.[1] Pour moi, je vois tout cela d'un œil tranquille, je me confie uniquement dans la sagesse et la bonne foi de l'impératrice de Russie. Je suis sûr qu'elle est trop éclairée pour travailler elle-même à élever un colosse en Europe qu'elle ne pourrait pas détruire, après avoir contribué à cimenter sa puissance et sa tyrannie. L'Impératrice s'y trouve aussi intéressée que la Prusse même à ne pas devenir voisine des Autrichiens du côté de la Moldavie et de la Valachie, à ne pas laisser introduire sur le Danube un commerce qui ruinerait le sien sur la Mer Noire, à ne pas assujettir servilement la Pologne au joug autrichien et à ne pas se repentir avec le temps d'avoir contribué elle-même à augmenter et étendre une puissance qui tôt ou tard sera l'ennemie la plus irréconciliable de la Russie. Toutes ces considérations, surtout celle de la sagesse et de la haute prudence de l'Impératrice me rassurent au point que je n'ai aucune inquiétude de ces phénomènes nouveaux et de cet épouvantail de Sainte-Geneviève que l'Empereur étale avec autant de présomption que d'arrogance. J'avoue que, si l'impératrice Élisabeth était sur le trône, je ne serais pas aussi tranquille que je le suis; mais quand on est l'allié de la grande Catherine, l'enfer conjuré contre moi et une armée composée de tous les diables de Milton[2] ne m'intimiderait pas. Voilà ma façon de penser.

D'ailleurs, je vous souhaite beaucoup de plaisir à Breslau. Votre frère Eugène viendra passer au bout du carnaval chez nous. Je vous embrasse, mon cher Neveu, en vous assurant de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon cher Neveu, votre fidèle oncle

Federic.

Je ne serais pas fâché que votre lettre tombât entre les mains de l'Impératrice. Je ne sais si cela pourrait se faire sans affec[ta]tion; cela pourrait produire un bon effet.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart. Eigenhändig. Die Nachschrift auf einem besonderen Blatt.

28 443. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Berlin, 3 janvier 1781.

Une lettre que je viens de recevoir par estafette de mon général-major prince de Württemberg,[3] est assez analogue, quant au mariage

[1] Vergl. S. 150.
[2] Anspielung auf Miltons religiöses Epos: „The Paradise lost."
[3] Vergl. Nr. 28 442. Am 4. Januar übersendet der König dem Minister abschriftlich seine Antwort an den Prinzen Friedrich (vergl. Nr. 28 442) zur Kenntnisnahme und äußert sein Bedauern, daß der schlesische Graf Tenczyn die Mission nach Madrid (vergl. Bd. 44, 540—542) ablehnt. Finckenstein soll sich an den Grafen Colonna wenden, „quoique je vous avoue franchement qu'il ne m'y paraît pas aussi propre que le premier".

de sa sœur cadette, à celle que le Duc son père vous a adressée[1] et que je vous fais tenir ci-joint de retour. Dans l'une et dans l'autre l'on persiste à soutenir que jusques ici l'Empereur n'a pas encore fait passer à Montbéliard la moindre insinuation ou proposition relative à cet objet, de sorte que je commence à présumer que ce Prince n'a mis en Russie son projet en avant que pour encenser la Grande-Duchesse par la perspective d'une pareille union entre leurs maisons et, comme l'on dit, *pro captanda benevolentia.* D'ailleurs j'ai déjà pensé aussi que le bigotisme du grand-duc et de la grande-duchesse de Toscane pourrait bien leur inspirer un éloignement absolu pour le mariage d'un de leurs fils avec une princesse d'un sang protestant et hérétique, quand même l'on voudrait la faire entrer dans le giron de leur église.

Der König wird Lusi „demain ou après-demain" sprechen und ihm 800 Taler als Reisegeld anweisen.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 444. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Thulemeier berichtet, Haag 29. Dezember 1780, über die Lage in Holland nach Abreise des englischen Gesandten Yorke: „Quoique le général Yorke ait reçu ordre de quitter La Haye, sans prendre congé, il n'a pu se refuser à la satisfaction de voir le greffier Fagel . . . J'ai observé avec plaisir la fermeté du grand-pensionnaire . . . Le sieur de Bleiswijk m'a dit qu'il attendait avec la dernière impatience d'être informé de la dernière résolution du gouvernement anglais . . . Je suspendrai mon jugement sur les suites que le départ du général Yorke pourra avoir, et je suis tenté, je l'avoue, de supposer que c'est un dernier moyen que la cour de Londres a voulu employer, pour ramener les Hollandais sous le joug, et qu'elle ne demande pas mieux que d'entrer dans une négociation amicale, pour peu que les États-Généraux voulussent s'y prêter . . . L'ambassadeur d'Angleterre a fait l'impossible pour persuader que les démarches de sa cour n'étaient aucunement motivées par l'accession de la République à l'association maritime, mais uniquement par le refus de la satisfaction demandée à plusieurs reprises infructueusement, ajoutant que le Roi son maître ne saurait séparer la cause de la ville d'Amsterdam de celle des États-Généraux.[2] Ces insinuations n'ont pas fait fortune, et il ne s'agit que de combiner la date de l'accession de la République avec celle de la résolution de l'administration anglaise, pour en démontrer la futilité. Quelle que soit l'issue de la crise présente, il est certain qu'on ne néglige rien pour s'opposer aux entreprises

---

[1] Finckenstein bemerkte zu dem an ihn gerichteten Antwortschreiben des Prinzen Friedrich Eugen, d. d. Mömpelgard 15. Dezember 1780: „Quoique cette réponse ne soit pas décisive, mais dilatoire sur l'article du mariage avec le prince royal de Danemark, elle me paraît cependant contenir des assurances un peu plus satisfaisantes que les lettres précédentes." Vergl. Nr. 28 366.

[2] Vergl. S. 67 und 102.

des forces de cette puissance." Es folgen Angaben über die finanzielle und militärische Rüstung Hollands zur See und zu Lande. Die Flotte soll im Frühjahr 60 Kriegsschiffe betragen, das Heer um 30 000 Mann vermehrt werden.

Berlin, 4 janvier 1781.

Ma curiosité se trouve remplie par les circonstances très intéressantes que vous me détaillez dans votre dépêche du 29 de décembre dernier. Suivez toujours avec toute l'attention possible celles qui pourront avoir quelque connexion et rapport ultérieur entre l'Angleterre et la Hollande, pour être à même de pouvoir continuer à me fournir autant de lumières là-dessus que vous venez de faire par la susdite et dont je vous sais beaucoup de gré.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 445. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Berlin, 4 janvier 1781.

Pour le coup votre dépêche du 25 de décembre fournit au moins quelques éclaircissements intéressants. L'homme de confiance avec lequel vous vous êtes ménagé un entretien, vous a donné des enseignements qui me paraissent très vraisemblables et sur lesquels je puis compter.[1]

Il s'agit maintenant de pénétrer ultérieurement si la Reine est sur un bon pied avec son frère ou s'ils battent froid ensemble. Son parti est-il porté pour l'Autriche ou agit-il par pur attachement personnel pour la Reine? Dans le premier cas, il ne s'occupera qu'à étayer le système actuel et l'alliance avec la cour de Vienne, ce qui avec le temps ne saurait que tourner au préjudice de nos intérêts communs. Si, au contraire, il ne cherche qu'à favoriser la fortune de la Reine, sans s'embarrasser de la politique proprement dite, les personnes que cette Princesse élève aux premiers postes, n'altéreront en rien le plan du gouvernement. Vous ferez donc tout votre possible de bien approfondir ce point et de vous mettre au fait de leur façon de penser.

Pour le comte de Maurepas, à l'âge de 84 ans où il est, il me paraît qu'il est fort indifférent qu'il conserve ou qu'il quitte son poste.[2] La

---

[1] Wie Goltz berichtete, hatte die (ungenannte) Vertrauensperson ihm erklärt, „qu'on préférerait ici de laisser les liens tels qu'ils sont, comme indifférents dans le cas où l'Empereur resterait tranquille, qu'au moment où il cesserait de l'être, soit du côté de l'Italie, soit d'un autre, les puissances, ayant un même intérêt à ne pas souffrir son agrandissement, s'entendraient bien vite sur ce qu'elles auraient à faire."

[2] Goltz rechnete mit der Möglichkeit des Rücktritts von Maurepas als Folge der Ernennung des Marquis de Ségur zum Kriegsminister, die er als „Werk" der Königin Maria Antoinette bezeichnete.

différence n'est que d'une couple d'années, de sorte qu'on n'aura guère à espérer ni à appréhender de sa part. A cette occasion cependant je reviens toujours aux questions suivantes que je vous ai déjà proposées ci-devant. Y a-t-il apparence que le Roi se donnera à son défaut un premier-ministre et qui sont ceux sur lesquels le choix de S. M. Très-Chrétienne tombera? Supposé qu'il n'en prenne point, paraît-il qu'il se flatte d'avoir les reins assez forts pour gouverner seul la barque ou quel arrangement fera-t-il pour la conduire? Je sens bien qu'il ne vous sera guère possible d'en juger avec précision. Mais en tout cas, je serai content, pourvu que vous vous mettiez à même de fournir à ces différents égards des probabilités raisonnables.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 446. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Berlin, 6 janvier 1781.

Ce que vous présumez dans votre dépêche du 30 de décembre dernier de l'expédition du prince Wolkonski, est très fondé; il n'a été chargé que de la réponse de l'impératrice de Russie à la lettre de l'Empereur sur la mort de sa mère,[1] sans que la politique y ait eu la moindre part.

Dans les conjonctures actuelles, je n'aime pas vous adresser des ordres fort étendus par la poste; je préfère d'attendre des rapports détaillés de votre part et surtout celui dont vous comptez de charger le chasseur Sternsdorff. Dès qu'il se présentera une occasion bien sûre, je vous écrirai sans la moindre réserve; mais en attendant il nous faudra bien encore cinq à six mois, avant de bien pénétrer le système de l'Empereur. Ne se trouvant plus bridé dans ses différents projets par les sentiments de sa mère, l'on pourra en mieux juger, aussitôt que ses plans seront parvenus à une certaine étendue; mais toutefois je suis presque assuré qu'il ne rallumera point de but en blanc le flambeau d'une nouvelle guerre.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 447. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 22. Dezember 1780: „Le comte Panin auquel j'ai fait part du pronostic que V. M. fait dans Ses ordres du 5 sur les suites que pourra produire pour les premiers temps l'évènement de la mort de l'Impératrice-Reine,[2] n'a fait qu'y applaudir et le trouve très vraisemblable,

---

[1] Vergl. S. 147.

[2] Vergl. Nr. 28 382.

à l'exception d'un seul point sur lequel il a même désiré que je dise à V. M. qu'il croyait pouvoir garantir le contraire. C'est celui que l'Empereur, pour s'occuper, a recherché une triple alliance entre lui et les cours de Pétersbourg et de Londres. Ayant demandé à ce ministre sur quoi il fondait ses doutes sur ce projet et que, si ce n'était que sur ce que ce Prince lui avait dit à lui-même sur son attachement à l'alliance,[1] qu'il pourrait en être comme de beaucoup d'autres assurances qui lui seraient faites, de la fausseté desquelles il avait déjà eu occasion de se convaincre, et ce ministre n'a pu me répondre qu'en haussant les épaules . . .

J'ai consulté un ami sûr qui connaît le terrain, sur l'idée que j'ai osé mettre sous les yeux de V. M. par mon dernier rapport,[2] et il est du sentiment qu'une lettre de votre part, Sire, à l'impératrice de Russie, dans laquelle vous lui parleriez confidemment et avec franchise, ferait encore un meilleur effet qu'un ordre ostensible à moi, qui passerait par les mains du comte Panin . . .

L'accession des Hollandais ne rencontre plus de difficultés. Les deux députés de Hollande[3] auront demain leurs audiences comme ambassadeurs extraordinaires."

Berlin, 6 janvier 1781.

A ne considérer qu'en gros les affaires, je suis bien aise d'apprendre par votre dépêche du 22 de décembre dernier que l'accession de la république de Hollande à l'association maritime sera acceptée par l'impératrice de Russie. C'est une très bonne mesure dans les conjonctures actuelles, et comme, en haine de cette accession, l'Angleterre a retiré son ministre de La Haye, sans lui permettre de prendre congé, et qu'elle est sur le point de déclarer la guerre à la République,[4] cette animosité contribuera plus que toute autre chose à la brouiller avec S. M. I.

Quant à l'Empereur, je persiste dans mon idée, et le comte Panin a beau douter de mon pronostic; le temps prouvera s'il se confirmera ou non. Le parti que ce Prince a pris dans l'affaire de Julius, fournit une nouvelle preuve du peu de cas qu'il fait de ses promesses et de ses protestations. Malgré les assurances de son ministre à Varsovie que son maître se relâcherait sur le séquestre des Galiciens qui avaient prononcé la sentence contre ce baron, le gouvernement de cette province a averti quelques Polonais qu'il avait reçu ordre d'y procéder, et le prince Lubomirski, castellan de Cracovie, a déjà reçu un courrier avec la nouvelle que ce séquestre a été effectivement mis sur ses terres. Le comte de Panin en aura apparemment également avis et que le roi de Pologne n'a pu se refuser d'écrire lui-même à S. M. l'impératrice de Russie pour réclamer son secours contre de telles violences.[5] Or, comme il paraît par votre dépêche

---

[1] Vergl. Bd. 44, 365 f. und 384.
[2] Vergl. S. 148.
[3] Wassenaar Starrenburg und Heeckeren van Brandeburg.
[4] Vergl. Nr. 28 444.
[5] Bericht von Buchholtz, Warschau 27. Dezember 1780.

susmentionnée que l'Impératrice a déjà pris de l'humeur dans cette affaire, ce séquestre effectif ne pourra que l'aigrir encore davantage, d'autant plus que cette Princesse paraît plus sensible à ce qui se fait en Pologne que partout ailleurs, et qu'elle est jalouse d'y soutenir sa prépondérance qui ne saurait que souffrir infiniment par de pareils procédés despotiques.

Votre idée d'écrire moi-même à l'Impératrice sur la position actuelle des affaires une lettre confidente, me paraît difficile et même impossible dans l'exécution. D'un côté ma correspondance immédiate avec cette Princesse n'a eu lieu que dans des occasions particulières, et encore n'a-t-elle été que peu fréquente, et ce n'est que de temps à autre que nous nous avons écrit réciproquement des lettres de propre main. D'ailleurs je connais son aversion de faire entrer dans une pareille correspondance des affaires politiques. Elle n'aime pas de s'en mêler directement, et si je voulais toucher cette corde avec elle, je risquerais que ma lettre ne soit pas trop bien accueillie de sa part. Quoi qu'il en soit, voici le parti que j'ai pris. On prétend que le sieur Grimm repassera par ici pour se rendre à Pétersbourg, et je verrai si je pourrai me servir de cette occasion pour lui adresser une pareille lettre.

En attendant, les assurances que le Grand-Duc vous a données de son attachement inaltérable à notre système, m'ont fait un plaisir bien sensible. Vous n'oublierez pas d'en remercier S. A. I. de ma part dans les termes les plus affectueux et de lui en témoigner ma parfaite reconnaissance. Vous y ajouterez tout ce qui vous paraîtra de plus propre à le convaincre d'un parfait retour de ma part, malgré que les conjonctures actuelles me faisaient un devoir de cajoler le prince de Potemkin, afin d'empêcher qu'en le négligeant, les affaires ne prennent une mauvaise tournure et qu'il ne fasse rien de contraire aux intérêts de notre système.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 448. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Berlin, 6 janvier 1781.

Der König bestätigt den Empfang des Berichts vom 30. Dezember 1780 und beauftragt Buchholtz, die Pest weiter zu beobachten.

Du reste, je suis bien aise d'apprendre que le courrier, porteur de la lettre du roi de Pologne à l'impératrice de Russie,[1] dont vous m'avez détaillé le contenu par votre précédente, se trouve effectivement en route avec ladite lettre dont il y a tout lieu de se promettre un bon effet. Vous ne dissimulerez cependant pas au comte de Stackelberg que, malgré cette attente, il était difficile de pouvoir

[1] Vergl. S. 159.

rien assurer là-dessus, vu que les affaires étaient trop journalières dans le moment présent à sa cour; qu aujourd'hui le comte de Panin et demain le prince de Potemkin y avait la prépondérance, ce qui y rendait toute négociation extrêmement pénible et incertaine par rapport au succès.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 449. AU COLONEL BARON DE STEIN À BERLIN.

Stein überreicht, Berlin 5. Januar, eine Denkschrift mit Vorschlägen, „pour mettre des bornes aux vues ambitieuses que la cour de Vienne a sur l'Empire".

Im Anfang der Denkschrift faßt er die Hauptpunkte dahin zusammen: „D'abord il me paraît très important de faire des démarches pour empêcher les élections des Archiducs dans les chapitres de Mayence, de Würzburg et de Bamberg. Secondement, que V. M. envoie un ministre à résidence dans l'Empire, pour veiller aux machinations des Autrichiens et pour [L']instruire fidèlement de tout ce qui s'y passe. Alors, qu'Elle daigne S'assurer du duc de Deux-Ponts. Et enfin, que V. M. veuille interposer toute Son autorité royale, pour faire changer la forme du tribunal suprême de la Chambre Impériale à Wetzlar."

In der Erläuterung zu den beiden ersten Punkten schreibt Stein: „Il est indubitable que la cour de Vienne ne forme de nouveau des projets sur des évêchés . . . L'Autriche vise sans doute à la coadjutor[er]ie de Mayence, ainsi qu'à celle de Würzburg et de Bamberg, soit dans l'intention de les réunir toutes dans sa maison, soit pour s'en assurer du moins une, en cas que l'autre vînt à lui manquer.

V. M. portera le plus grand obstacle à l'exécution de ces plans en envoyant le plus tôt possible quelque homme de confiance à celui des chanoines de ces chapitres qu'Elle honore préférablement de Sa bienveillance royale." Als Vertrauensmann empfiehlt Stein den ihm von Jugend an persönlich gut bekannten Freiherrn von Dalberg, Statthalter zu Erfurt,[1] „un homme reconnu généralement d'un mérite bien au-dessus du commun". Dalberg besitze gleichzeitig Präbenden in Mainz und Würzburg. „Il est l'ami du prince de Würzburg, qui l'estime, qui écoute et suit les conseils qu'il lui donne." Gleichzeitig sei Dalberg mit den französischen Gesandten Baron Groschlag und Marquis d'Entraigues eng befreundet.

Berlin, 6 janvier 1781.

Le tableau me paraît bien juste que votre nouveau mémoire offre des différentes chaînes que la cour de Vienne prépare à la liberté germanique, et il est temps d'opposer à cette cascade de desseins pernicieux des digues assez fortes pour en arrêter le torrent. Je vous remercie des détails où vous êtes entré à cet égard, et pour d'autant mieux apprécier vos propositions, vous aurez soin de vous rendre chez mon ministre d'État et de cabinet comte de Finckenstein, qui a ordre de conférer avec vous sur cette importante affaire.[2]

Nach der Ausfertigung.

Federic.

---

[1] Vergl. S. 137.

[2] Vergl. Nr. 28 450.

28 450. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Berlin, 6 janvier 1781.

Der König bestätigt den Rückempfang des Schreibens des Prinzen Friedrich von Württemberg und seiner Antwort (Nr. 28 442).

Il serait sans doute à désirer que la dernière pût être mise sous les yeux de l'impératrice de Russie,[1] et elle servirait à lui dessiller les yeux sur les différents projets insidieux de l'Empereur. Mondit général-major a été chargé, ainsi que vous aurez vu par l'apostille séparée que j'ai ajoutée à ma réponse, d'en faire la proposition à la Grande-Duchesse sa sœur,[2] et il faut attendre si S. A. I. aura trouvé moyen de répondre à cette réquisition.

Au reste, je sens toute la préférence qui est due au comte Tenczyn pour la mission en question; mais s'il n'y a pas moyen de la lui faire accepter, il faut bien en faire la proposition au comte Colonna,[3] et j'attends d'apprendre, comment il l'aura accueillie.

En attendant, voici un nouveau mémoire de mon colonel, baron de Stein, sur les moyens de prévenir les chaînes que l'Autriche prépare à la liberté germanique.[4] Je vous dépêcherai cet officier pour conférer avec lui sur son contenu, et lorsque vous me rendrez compte du résultat de cette conférence, vous n'oublierez point de me renvoyer en même temps le mémoire.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 451. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Berlin, 7 janvier 1781.

Le comte de Colonna nous manquant également, selon votre rapport d'hier, pour la mission en Espagne,[5] il faut sans doute chercher ailleurs un sujet capable de la remplir, et le meilleur est que nous n'avons nul sujet de précipiter notre choix, n'y ayant rien qui presse cette nomination. Je doute cependant du succès de vos recherches

---

[1] Finckenstein berichtete, Berlin 5. Januar: „J'ai lu surtout avec une satisfaction infinie le tableau vrai et intéressant que V. M. a tracé dans Sa réponse de la conduite qu'on peut attendre de l'Empereur et qui, s'il parvient jusqu'à l'Impératrice, devrait bien faire impression sur l'esprit de cette Princesse et la mettre en garde contre les insinuations autrichiennes."

[2] Vergl. S. 155.

[3] Vergl. S. 155, Anm. 3.

[4] Vergl. Nr. 28 449.

[5] Nach Finckenstein lehnte Graf Colonna die Sendung ab mit Rücksicht auf seinen landwirtschaftlichen Betrieb und wegen eines Sprachfehlers. Vergl. Nr. 28450

en Silésie, quoique cette souveraineté soit plus riche qu'aucune autre de mes provinces en sujets catholiques-romains. Toutefois il nous en faut un de cette confession. Dans un État aussi bigot que l'Espagne l'on écoutera toujours plus favorablement un papiste qu'un protestant, et comme l'avancement du commerce des toiles de Silésie fait un des principaux objets de cette mission, il serait sans doute convenable d'y nommer quelqu'un qui en ait une connaissance parfaite. Mais s'il n'y a absolument pas moyen de déterrer un catholique, il faudra faire de nécessité vertu et confier ce poste à un protestant raisonnable et entendu.

Der Schluß betrifft die Reisekosten für Lusi und die Legationskasse.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 452. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Berlin] 7 janv[ier] 1781.

Ma très chère Nièce. J'ai appris, ma chère enfant, tout ce que vous me mandez des Anglais;[1] leur inconduite et leur imprudence se manifestent dans toutes leurs actions. L'on prétend qu'ils en veulent au Cap de Bonne Espérance,[2] mais je crois que le plus grand mal qui vous arrivera, sera que les pirates anglais vous enlèveront quelques vaisseaux marchands, avant que vous aurez de quoi les escorter. Mais il me paraît, d'autre part, que la Russie pourra s'entremettre dans cette affaire et la pacifier facilement. Mes dernières lettres de Pétersbourg disent que votre traité va se signer tout de suite;[3] après quoi je ne doute point que l'Impératrice ne mette la dernière main à cette affaire pour vous procurer un accommodement honnête. Mais je parierais tout au monde que les Anglais avec toute leur mauvaise humeur ne toucheront pas aux possessions européennes de votre République. Comme vous n'aur[ez] plus de ministre en Angleterre, je vous aiderai volontiers de celui que j'envoie actuellement là; c'est le comte Lusi. La difficulté sera de vous faire parvenir ses lettres.

Je ne puis d'ailleurs vous rien marquer de nouveau d'ici, sinon que votre frère a pris la fièvre tierce, mais sans danger. Je suis avec toute la tendresse possible, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

[1] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.
[2] Bericht von Maltzan, London 22. Dezember 1780.
[3] Vergl. S. 159.

28 453. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Berlin, 8 janvier 1781.

Der Empfang des Berichts vom 2. Januar wird bestätigt.

Quelque embarrassante que paraisse être, suivant son contenu, la position de la République où vous vous trouvez,[1] je ne saurais m'imaginer cependant qu'elle ait des risques considérables à courir de la mauvaise volonté de l'Angleterre à son égard. Mais quoi qu'il en arrive, continuez dans ces circonstances intéressantes à me rapporter soigneusement tout ce qui se passera ultérieurement de nouveau là-bas.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 454. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Berlin, 8 janvier 1781.

Tout ce que jusques ici vous m'avez mandé de l'impression de la mort de l'Impératrice-Reine, se réduit à bien peu de chose. Ce ne sont que des préliminaires superficiels, et il est impossible d'y asseoir aucun jugement bien fondé. Il faut entrer plus avant dans les sentiments et dispositions de la France, et j'attends de votre sagacité et vigilance ultérieure des succès plus assurés.

En attendant il paraît par votre dépêche du 29 de décembre dernier que le crédit et l'influence de la Reine dans les affaires vont en augmentant. La création de deux ministres, l'un pour la marine, l'autre pour la guerre,[2] en fournit une preuve bien sensible, et il est fort à appréhender que, malgré toute la fermeté du Roi après la retraite du comte Maurepas, elle ne gouverne seule la barque, et que le gouvernement français tombera, pour ainsi dire, en quenouille.[3] Tel est mon pronostic. Il me paraît très vraisemblable, à moins que par des avis plus assurés vous ne vous trouviez en état de m'apprendre le contraire et de m'en désabuser.

---

[1] Wie Thulemeier im Postskript I auf Grund von Welderens Meldungen berichtete, hatte die englische Regierung die letzte holländische Erklärung über den Eventualvertrag mit Amerika und die angebotene Genugtuung abgelehnt, „sous prétexte qu'il n'était plus question de discuter cette cause, puisque la République devait être placée actuellement dans la classe des puissances belligérantes et que le comte de Welderen se trouvait dépourvu du caractère de ministre public." Vergl. S. 102. Vom 20. Dezember 1780 ist das englische Manifest mit der Kriegserklärung datiert.

[2] Castries und Ségur.

[3] Goltz berichtete: „Le Roi, son maître, pour éviter cet abandon, redouble de caresses pour lui. De plus, il a engagé la Reine . . . de lui garantir que ce qui venait de se passer pour les places de ministre de guerre et de marine (vergl. S. 157 und Bd. 44, 535 f.), ne serait plus répété."

L'Angleterre continue au reste à prodiguer ses trésors en Russie. Elle jette, pour ainsi dire, son argent par la fenêtre, pour s'y faire des partisans à force de corruptions, et le premier effet en est que les affaires y tiennent une marche d'une lenteur extraordinaire. Quoi qu'il en soit, je crois toujours que la Russie ambitionne la médiation entre l'Angleterre et la Hollande, deux réflexions que vous n'oublierez pas de glisser sans affectation au ministère de Versailles.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 455. SUPPLÉMENT D'INSTRUCTION POUR LE COMTE DE LUSI, D'APRÈS LES ORDRES IMMÉDIATS QUE SA MAJESTÉ LUI A DONNÉS ELLE-MÊME.

Berlin, 8 janvier 1781.

I.

Quoique le Roi ait déjà fait connaître ses intentions au comte de Lusi sur la conduite qu'il doit tenir à la cour d'Angleterre, par l'instruction générale qui lui a été remise, il y a quelques semaines,[1] S. M. a cependant jugé à propos de lui recommander de nouveau cet article si essentiel avant son départ.

Comme il n'existe et ne saurait exister dans le moment présent aucune liaison étroite entre S. M. et la cour de Londres, le comte de Lusi se bornera dans la mission dont il est chargé, au simple rôle d'observateur politique et évitera d'entrer dans aucune négociation quelconque avec les ministres anglais. Il sera sur ses gardes par la même raison et écoutera avec la plus grande réserve les discours qui pourraient avoir quelque rapport à un objet de cette nature. Si les ministres lui faisaient quelque insinuation sur la guerre présente, sur le nombre des ennemis que la Grande-Bretagne a à combattre, et sur le peu d'amis qu'elle trouve parmi les autres puissances de l'Europe, il répondra simplement qu'il n'en savait rien, et si l'on venait, contre toute attente, à lui faire des propositions plus directes et tendantes à se rapprocher du Roi, il les prendra *ad referendum*, en disant qu'il en informerait sa cour, sans s'expliquer le moins du monde sur l'affaire même, jusqu'à ce que les ordres de S. M. lui prescrivent la réponse qu'il doit donner.

II.

Les affaires étrangères et intérieures doivent également fixer son attention. A l'égard des premières il tâchera de se procurer des notions justes et précises sur toutes celles qui pourraient mériter l'attention de S. M. Il aura soin de l'informer de tous les évènements qui surviendront pendant le cours de cette guerre, et des nouvelles

[1] Vergl. S. 47.

que le gouvernement recevra et publiera, en observant néamoins de ne pas s'en rapporter simplement aux bruits publics, de démêler, autant qu'il lui sera possible, la vérité et d'ajouter ses réflexions sur le plus ou le moins d'authenticité de ces nouvelles, sur les circonstances exagérées dont le ministère pourrait les avoir chargées, et sur les suites probables qui en doivent naturellement résulter.

Les affaires parlementaires, à moins qu'elles ne soient décisives pour l'influence de la cour ou pour une majorité inattendue de l'opposition, ne doivent être touchées qu'en passant, et le comte de Lusi évitera d'entrer dans le détail de celles qui ne sont pas essentielles et qui se trouvent imprimées dans toutes les gazettes.

Mais il s'attachera à bien connaître le génie de la nation qui a eu du nerf et de l'énergie autrefois, mais qui paraît servilement assujettie aujourd'hui aux volontés de la cour, et il travaillera surtout à approfondir les ressources de l'Angleterre et les moyens qui lui restent, pour éviter la banqueroute générale dont la masse énorme de ses dettes la menace, et pour soutenir encore une ou plusieurs campagnes après celle qui va s'ouvrir. C'est-là un objet important auquel il ne saurait donner assez d'attention, puisque c'est celui qui décidera de la durée de la guerre ou du rétablissement de la paix, que l'une ou l'autre des puissances belligérantes sera obligée de rechercher, dès que l'argent commencera à lui manquer.

III.

Si les choses en viennent là et qu'il soit question d'une négociation de paix, soit par la voie de la médiation, soit par celle de quelque émissaire secret à Londres, à Paris ou à Madrid, le comte de Lusi redoublera ses efforts pour se mettre au fait de tout ce qui pourra se traiter, afin de pouvoir en informer le Roi avec connaissance de cause, et comme on a déjà prétendu qu'il avait été question de pourparlers pareils en Espagne par l'entremise du Portugal et par l'envoi d'un Anglais qui doit s'être arrêté quelque temps à Madrid, il doit chercher à découvrir ce qui en est et si cette négociation est effectivement tombée, comme on l'a marqué depuis.

IV.

Le comte de Lusi aura vu par ses premières instructions que la gloire de la médiation entre l'Angleterre, la France et l'Espagne a flatté la cour de Vienne et est entrée pour beaucoup dans les plans politiques du prince Kaunitz. La mort de l'Impératrice-Reine survenue dans ces entrefaites et la prédilection secrète qu'on attribue à l'Empereur pour la cour de Londres, ont fait croire à bien des gens qu'il pourrait être question à présent de mettre cette médiation en œuvre et de jeter même par là les fondements de liaisons plus étroites, telles qu'elles ont existé autrefois entre l'Angleterre et la maison

d'Autriche. Sans vouloir prédire ce qui peut arriver avec le temps, le moment présent ne paraît pas propre pour en venir là, et il est à supposer que tout se réduira probablement de la part de la cour de Vienne à des offres de médiation ou du moins de bons offices qui pourraient être acceptés en Angleterre, mais que la France et l'Espagne déclineront selon toute apparence, comme elles l'ont fait jusqu'ici,[1] par une suite de la méfiance que la conduite suspecte de l'Empereur leur a inspirée. C'est cependant là un objet qui mérite d'être suivi et d'entrer dans les rapports que le comte de Lusi fera au Roi.

V.

Un changement essentiel qui est survenu dans les affaires politiques de l'Europe depuis la nomination du comte de Lusi, c'est la rupture qui vient d'éclater entre l'Angleterre et la république de Hollande. Il est clair que les griefs que l'Angleterre fait valoir pour colorer cette guerre, ne sont que des prétextes, et que la véritable raison est l'accession de la République à la neutralité armée, proposée par la cour de Russie.[2] Il faudra voir à présent de quelle manière cette dernière prendra cette levée de bouclier et si elle offrira sa médiation pour réconcilier les deux puissances maritimes; ce qui pourrait facilement occasionner une brouillerie entre l'Angleterre et la cour de Pétersbourg. Il sera bon aussi d'observer l'impression que cette guerre entre deux puissances qui depuis plus d'un siècle ont toujours paru unies d'intérêt, fera sur les gens sensés et sur les citoyens vraiment patriotiques en Angleterre, et s'il s'en trouvera qui aient assez de nerf et de crédit pour élever leur voix avec quelque apparence de succès contre une mesure qui ne paraît avoir été dictée que par le caprice et la passion.

Ce sont-là les matières principales des rapports que le Roi attend de la part du comte de Lusi et qu'il tâchera de rendre aussi vrais et aussi intéressants que possible.

Federic.
Finckenstein.

Nach der Ausfertigung.

28 456. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 7. Januar, über seine Unterredung mit Stein[3]: „Le résultat de notre conférence a été:

1° qu'il serait inutile, nuisible même pour les intérêts de V. M. et de la bonne cause d'envoyer dans le moment présent un ministre dans l'Empire, puisqu'une mission pareille ne servirait qu'à exciter l'attention de la cour de Vienne et à lui faire précipiter ses mesures qui jusqu'ici ne paraissent

[1] Vergl. Bd. 43, 482; 44, 572.
[2] Vergl. S. 156 und 163 f.
[3] Vergl. Nr. 28 450.

pas tant viser à des coadjutor[er]ies qu'à se procurer des voix dans les cas de vacance;

2° que par la même raison il ne conviendrait pas d'envoyer dès à présent quelqu'un auprès du duc de Deux-Ponts, et qu'il suffit du moins jusqu'ici de la correspondance suivie que nous entretenons déjà avec le baron de Hofenfels." Dagegen empfiehlt Finckenstein die Entsendung eines Gesandten nach München, der gleichzeitig in Zweibrücken beglaubigt werden, Lehrbach überwachen und, sobald nötig, ins Reich sich begeben könnte.

„3° Au défaut de cette mesure qui paraît être la meilleure, tout ce qu'on pourrait faire actuellement, se réduirait tout au plus à envoyer secrètement et sans caractère une personne affidée au baron de Dalberg à Erfurt, pour s'éclaircir par son canal sur les véritables projets de la cour de Vienne tant à Mayence qu'à Würzburg et Bamberg et pour se concerter d'avance sur les mesures à prendre, pour les faire échouer, le cas existant." Vielleicht könne Stein eine geeignete Persönlichkeit bezeichnen oder auch selbst reisen, „puisqu'il est connu du baron de Dalberg".

Berlin, 8 janvier 1781.

Vu le résultat de votre conférence avec mon colonel, baron de Stein, il s'agit de trouver des sujets capables pour les deux missions dont vous êtes convenus ensemble. Mais il faut être circonspect dans leur choix. Des esprits bornés et pesants n'y conviennent nullement. Ce serait de l'argent perdu pour des missions de cette nature. Il nous faut des hommes fins et rusés qui s'entendent aux intrigues. Un couple de personnes de pareille trempe nous conviendraient bien. Ni un certain rang ni une naissance distinguée n'y sont nullement nécessaires. Éclairer des négociations secrètes et conduire la leur sans bruit et derrière le rideau, feront leur tâche essentielle, et je vous laisse le soin de chercher un couple de gens de ce calibre.

Finckenstein soll Maltzans Berichte vom 22. und 29. Dezember 1780 (Nr. 92 und 94) beantworten. Der Schluß betrifft die Fürsprache des Königs für die Ansprüche des Landgrafen von Hessen-Homburg auf die Allodialerbschaft des 1737 verstorbenen Herzogs Ferdinand von Kurland (vergl. Bd. 44, 311).

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 457. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON DER SCHULENBURG IN BERLIN.

Schulenburg berichtet, Berlin 8. Januar, über ein an ihn gerichtetes Schreiben von William Lee, d. d. Brüssel 28. Dezember 1780: „Après quelques détails déjà connus sur la situation des affaires en Amérique, le sieur Lee me marque que quelques-uns de ses compatriotes désirent de faire l'essai d'un commerce au port d'Emden, et sans demander comme autrefois une protection qui a toujours été refusée,[1] il se borne à s'informer des marchandises qu'on trouverait prêtes pour en charger promptement un vaisseau, et lesquels des produits de l'Amérique y trouveraient le meilleur

[1] Vergl. Bd. 39, 486; 41, 304; 42, 145 f.

débit." Schulenburg sieht in dem Schreiben lediglich „un prétexte pour renouer la correspondance", und bittet um Weisungen für die Antwort.

Berlin, 9. Januar 1781.

Der Anfang betrifft Tabellen über den Getreidebau in den westfälischen Provinzen.

Anlangend hiernächst Euren zweiten Bericht, so muß Euch darauf zu erkennen geben, daß wir uns mit die Amerikaner jetzt weniger wie sonst abgeben können; wir müssen vielmehr eine perfekte Neutralität halten in den Sachen, und möget Ihr nur sehen, was die Holländer deshalben für Lärm haben. Also schickt sich das nicht, daß wir uns mit den Amerikanern vorjetzt was zu thun machen. Können sie nach Emden hinkommen, so ist das wohl gut, aber protegieren kann Ich sie darum doch nicht, weil Ich keine Marine habe. Wonach Ihr Euch also zu achten habt.[1]

Friderich.

Nach einer Abschrift.

28 458. AU COLONEL BARON DE STEIN À BERLIN.

Berlin, 9 janvier 1781.

Vous avez très bien fait de me rendre compte des nouvelles du sieur La Roche.[2] Elles sont intéressantes, et je vous sais beaucoup de gré de cette attention.[3]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 459. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel entwirft, Wien 4. Januar, ein Bild der Regierung Josephs II., indem er, von dem unverändert gebliebenen Heereswesen absehend, nacheinander die Finanzwirtschaft, die auswärtige Politik und schließlich das

---

[1] Auf den Bericht Maltzans vom 22. Dezember 1780, daß wegen des englisch-holländischen Krieges mehrere Kaufleute zu ihm Besorgnis geäußert hätten „à l'égard de la sûreté du pavillon de V. M. contre les Barbaresques", antwortet der König am 8. Januar, „que le commerce de mes États ne s'étend pas jusque dans la Méditerranée, et qu'il n'y a que la Baltique et les ports de Bordeaux, Nantes et Cadix qui soient de sa compétence".

[2] Stein berichtete, Berlin 8. Januar: „La Roche, ci-devant chancelier de Trèves (vergl. Bd. 44, 556), . . . me mande dans ce moment que l'Électeur palatin voulait que le prince Max de Deux-Ponts épousât la princesse de Toscane, fille aînée du Grand-Duc (Prinzessin Maria Theresia Josepha Charlotte); que la mort de l'Impératrice-Reine aurait selon toutes les apparences quelque influence sur les vues qu'on avait sur Mayence; que Groschlag, avant que de passer en France, aurait une entrevue avec lui touchant l'objet de ces élections qu'on projetait, et qu'il m'en instruirait tout d'abord du résultat."

[3] Am 9. Januar übersendet der König an Finckenstein den Bericht Steins, „un nouveau titre au recueil des intrigues autrichiennes dans l'Empire".

Privatleben des Kaisers behandelt. Über die Außenpolitik schreibt er: „Je fonde mon horoscope que l'Empereur ne veut point de guerre avec V. M. Il a beau faire semblant de vouloir être préparé par son armée, ses forteresses et son artillerie; il aime à en imposer, et il y a réussi vis-à-vis de toute l'Europe. Ce qui fait sa grande jouissance, c'est qu'on le croit un prince hardi et même téméraire. Il est le contraire. Il veut faire peur, et quand cela manque, il a peur lui-même. Son entreprise si mal soutenue sur la succession de Bavière, la facilité en général avec laquelle il abandonne un projet, dès qu'il y trouve des obstacles et des difficultés, m'en sont de sûrs garants et doivent assurer qu'une levée de bouclier n'est pas à craindre de sa part, et qu'il n'y pense pas pour le moment présent, se confirme par ce que les congédiés seront encore augmentés. Mais tout ce que la politique la plus artificieuse peut mettre en œuvre, pour usurper sur les voisins faibles, est autant du goût de l'Empereur que du prince Kaunitz, soit coup de main par des menaces, soit ostentation du concert avec la Russie ou avec l'Angleterre selon les lieux et les circonstances. C'est par ces voies que l'on a eu la Bukowine[1] et qu'on s'est flatté d'envahir la Bavière;[2] c'est la même marche que l'on a tenue pour les coadjutor[er]ies de Cologne et de Münster[3] et qu'on suit pour Liège, Paderborn et Hildesheim;[4] qu'on suivra pour faire un établissement au second fils du grand-duc de Toscane[5] par des bénéfices ecclésiastiques en Souabe. Tant que la France et la Russie n'ouvriront pas les yeux sur ce système politique, il aura lieu, et qui plus est, le Pape qui craint la perte du Ferrarois[6], Venise par celle d'une partie de terre ferme en seront la victime en temps et lieu. Que V. M. ne craigne rien pour la Silésie! L'Empereur ne songe point à la récupérer par des flots de sang, et au danger de perdre la Bohême et la Moravie. Il vise à des conquêtes pacifiques par les intrigues et le manège de son ministre."

Berlin, 9 janvier 1781.

Le chasseur Sternsdorff m'a fidèlement remis votre dépêche du 4. Je la trouve bien instructive et suis très satisfait des détails où vous êtes entré. La jalousie de l'Empereur embrasse les grands et les petits objets; elle perce partout et à toute occasion quelconque. Quoique je persiste dans mon horoscope que ce ne sera qu'après ma mort que mes États seront envahis de sa part, je ne suis pas moins persuadé avec vous que, pour le présent, ses intrigues seront la seule arme qu'il employera contre moi pour faire du tort à mes intérêts, et que, tant que je serai en vie, il en restera là. Mais je me réserve de m'expliquer avec vous plus confidentiellement à la première occasion où je pourrai vous adresser une dépêche par des mains sûres et discrètes, et je vous remercie en attendant des trufles.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. S. 86.
[2] Vergl. Bd. 40, 482 f. und 493 f.
[3] Vergl. Bd. 44, 566—569 und 581 f.
[4] Vergl. Bd. 44, 577, 580 und 587.
[5] Erzherzog Ferdinand.
[6] Vergl. S. 105.

28 460. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 26. Dezember 1780: „V. M. me permettra de Lui rendre compte aujourd'hui d'un projet politique de S. M. I. lequel, quoiqu'il se date de près de deux ans, pourrait avoir sur les circonstances présentes trop d'influence pour que je puisse tarder de le porter à la connaissance de V. M. Il Lui paraîtra probablement au premier moment trop romanesque, peut-être incroyable . . .

Lors de la seconde grossesse de madame la Grande-Duchesse, où une nouvelle guerre avec les Turcs était encore à appréhender,[1] S. M. I. doit avoir conçu le projet qu'en cas que S. A. I. mît un second fils au monde, de rétablir pour lui, en expulsant les Turcs de l'Europe, l'ancien Empire d'Orient ou des Grecs. Afin de ne rien négliger pour l'exécution de ce plan, l'Impératrice a voulu que le Prince à naître fût nourri de lait grec, et avait fait venir six nourrices de cette nation. C'est aussi dans cette vue qu'il a reçu le nom de Constantin, et il avait même été résolu qu'il serait baptisé, non selon le rite russe, mais selon l'ancien rite grec. Malheureusement le médecin trouva ces nourrices sans lait, et on fut forcé de donner au Prince une russe, ce qui doit avoir tellement dépité l'Impératrice qu'elle a changé peu d'heures avant le baptême la résolution pour le rite grec. On crut alors que cette idée se perdrait comme le lait des nourrices, et il n'y a eu que les personnes le plus intimement au fait des secrets de l'intérieur de la cour qui ont pu s'apercevoir que la souveraine conservait encore en elle le désir de l'exécution.

Au commencement de cette année quelqu'un du corps diplomatique me parla comme d'un fait connu de cette idée extraordinaire. N'ayant trouvé aucune trace de cette affaire qu'on traite comme si publique dans les rapports du comte de Solms, j'avoue que je me crus presque offensé de ce qu'on me croyait susceptible de me faire accroire des choses aussi peu vraisemblables . . . Je fis des recherches, mais toutes aboutirent à me confirmer l'existence du projet avec des circonstances à n'en presque plus laisser des doutes. Je sus d'une personne véridique et à même de le savoir la manière dont S. M. I. en avait fait la première ouverture au grand-duc de Russie, son fils. Toujours avant les couches de madame la Grande-Duchesse l'Impératrice avait voulu la faire d'une manière énigmatique, et ce Prince n'ayant pas pu monter son imagination jusqu'à la deviner, elle lui dit à la fin la chose, en lui témoignant du mécontentement de ne pas avoir des idées élevées. Une autre me confirme la même chose, donnant pour preuve le fait suivant que, lors de la part du département de la cour on avait demandé à sonder ce qu'elle accorderait pour l'entretien du Prince nouveau-né, elle avait répondu: »Assurément la même somme qu'à l'aîné; car il sera dès son enfance aussi grand seigneur que l'aîné ne le deviendra qu'à la mort de deux personnes.« Tous ceux à qui j'ai osé m'ouvrir sur cet objet, sont convenus cependant que, selon toutes les apparences, on n'avait plus que le souvenir de cette idée, et que probablement il se perdrait; qu'il n'y avait que le seul prince Potemkin qu'on pourrait soupçonner de toute la nation être celui qui, par ses vues d'intérêts particuliers, pût entrer dans un projet si extraordinaire, parceque toute la nation y serait contraire.

---

[1] Großfürst Konstantin wurde am 8. Mai 1779 geboren. Der drohenden Kriegsgefahr mit der Türkei machte die Konvention von Ainali Kawak vom 21. März 1779 (vergl. Bd. 43, 509) ein Ende.

Peu avant le voyage de Mohilew[1] il me revint que, l'impératrice de Russie ayant fait peindre par un nouveau peintre anglais les deux jeunes Grands-Ducs, le cadet avait été représenté dans un habit grec avec l'étendard de Constantin le Grand et sa devise. Je fus dès ce moment plus attentif, surtout pour apprendre si peut-être à l'entrevue avec l'Empereur cette souveraine s'ouvrirait là-dessus envers lui. Mais dans ce temps-là les personnes qui pouvaient le mieux savoir s'il en avait été question, m'assuraient n'en avoir aucun indice. Peu avant ma maladie[2] il me revint à n'en pouvoir pas douter qu'il devait en avoir été question, puisque je sus que l'Empereur avait confié à LL. AA. II. que l'Impératrice lui avait fait part de ce projet en lui faisant entrevoir qu'il pourrait en son temps réussir, s'ils agissaient de concert; que l'Empereur avait dit au grand-duc de Russie, en s'en moquant.: »Cela serait bon, si nous étions nous deux seuls en Europe«, en y ajoutant que c'était-là l'observation qu'il lui avait fait faire.

Tant par crainte de rapporter à V. M. un projet qui tire son origine encore avant mon temps, qui Lui paraîtrait si chimérique qu'Elle aurait de la peine à le croire, que pour ne pas L'inquiéter inutilement, et encore n'étant pas par ma santé en état de faire un rapport qui demande de l'étendue, j'ai différé alors de Lui en rendre compte. Mais pour en être d'autant plus sûr, j'ai saisi la première occasion de m'en ouvrir au comte Panin. Ce ministre, quoique d'abord embarrassé, me voyant trop instruit pour pouvoir nier l'existence de la chose, me l'avoua, mais avec les assurances les plus fortes que jamais son exécution ne pourrait avoir lieu, puisqu'il n'y aurait point de Russe qui ne s'y opposât, et en me priant avec les plus vives instances de n'en point inquiéter V. M., tant pour ne pas Lui donner des alarmes inutiles que pour ne pas Lui faire trop connaître, comme il s'exprima, leur côté faible, et sur mes représentations il ajouta à la fin l'assurance qu'en cas qu'il pût jamais en être véritablement question, il serait le premier à m'en instruire, pour que je pusse à temps Lui en faire mon rapport. Sur ces instances et sur ces assurances je crus par les raisons alléguées pouvoir encore différer, mais étant parvenu par mes amis à savoir que l'Empereur, dans ses dernières lettres à l'Impératrice envoyées par courrier, l'encense toujours sur ce projet, et cette fin de la lettre, dont j'ai rendu compte à V. M. par ma dépêche du 15, faisant allusion encore sur le secours auquel elle pourrait s'attendre de lui[3], et tout cela me revenant des personnes les plus sûres, le plus à même de pouvoir le savoir et les mieux-intentionnées, je crois ne plus oser différer de mettre le tout sous les yeux de V. M."

Endlich hat Goertz von ungenannten Vertrauenspersonen folgende zwei Anekdoten erfahren: „L'une que l'Empereur doit avoir promis sur sa parole à l'Impératrice de ne pas commencer des troubles en Allemagne. L'autre que ce Prince doit avoir prié S. M. I. que, si jamais elle avait besoin de lui et qu'elle voulût entrer avec lui en liaison, elle n'aurait qu'à le lui mander,

[1] Vom 4. bis 10. Juni 1780 fand die Begegnung Kaiser Josephs mit Katharina II. in Mohilew statt (vergl. Bd. 44, 596).

[2] Am 14. November 1780 hatte Goertz über „une assez forte indisposition" berichtet, die ihn befallen habe. Sie fesselte ihn bis zum 22. November, wo er Panin aufsuchte, nach seinem Bericht vom 24. ans Haus.

[3] Nach Goertz hatte Kaiser Joseph der Zarin in dem Briefe geschrieben, „que son principal but était que, quand il se serait assuré chez lui, il pourrait se trouver à même un jour, si l'impératrice de Russie avait besoin de son secours dans l'exécution de ses justes desseins, de ne se voir empêché par rien."

qu'il lui enverrait un blanc signé, se rapportant à elle des conditions qu'elle y mettrait, mais qu'il lui demandait que cela ne se traitât qu'entre elle et lui, par l'expérience qu'il avait que les ministres gâtaient toujours les affaires."

Berlin, 9 janvier 1781.

Le projet politique dont votre dépêche du 26 de décembre dernier rend compte, m'a, à la vérité, surpris, mais il est très possible que l'Impératrice l'ait effectivement formé. Tout ce qu'il y a, c'est qu'il me paraît, comme à vous, très difficile, sinon entièrement impossible dans son exécution. D'un côté, le mauvais état de ses finances y mettra un obstacle insurmontable, et, de l'autre, il n'est pas à présumer que, si les deux cours impériales parvenaient même à expulser les Ottomans de l'Europe, elles s'entendent à l'amiable sur le partage à faire de leurs dépouilles. La gloire de l'une et la cupidité de l'autre donnerait sûrement lieu à des brouilleries; de sorte que ce projet me paraît très chimérique et le succès très problématique. Mais ce dont j'ai surtout lieu d'être surpris, c'est que S. M. I. en a fait confidence à l'Empereur, et je vous avoue franchement que cette confidence n'est guère à combiner avec la prudence et circonspection ordinaire de cette souveraine, et que ce Prince, selon sa façon de penser, en pourra faire un très mauvais usage. Ce que j'en appréhende le plus, c'est que l'Empereur ne s'en serve pour flatter la vanité de l'Impératrice et l'attirer, par cet encens, dans ses pièges; de sorte que c'est principalement à cet effet que vous prêterez toute votre attention.

En attendant je suis très curieux d'être mis au fait de la réponse de Montbéliard au sujet du mariage, pour juger ce qui en sera de celui avec le prince royal de Danemark. On prétend toujours que l'Empereur dirigera sa route en Flandre par Stuttgart, dans la vue de voir la prétendue promise, et on ajoute qu'il pourrait peut-être bien la demander pour lui-même.[1] Je désirerais donc bien de savoir l'état de cette affaire à Montbéliard, pour aviser à temps à d'autres moyens de contrecarrer les vues de l'Empereur.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 461. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Berlin, 9 janvier 1781.

Il n'y a pas apparence que l'Empereur réalise, pour le présent au moins, de sitôt son voyage projeté aux Pays-Bas, et qu'il ait occasion ainsi de voir en passant la princesse Élisabeth de Württemberg; de sorte qu'il est impossible de prévoir si l'envie le prendra ou non

---

[1] Vergl. Nr. 28 461.

de se substituer lui-même en la personne de son neveu, comme le porte votre dépêche du 30 de décembre dernier.[1] Il conviendra plutôt de voir ce que ce Prince aura écrit au sujet de ce mariage en Russie; car je sais de bonne part qu'il doit l'avoir fait, et ce ne sera qu'après avoir été informé au juste de ce que sa lettre renferme, que je serai en état de pouvoir me décider sur les mesures ultérieures à employer pour contrecarrer ses desseins.

Der König fordert Auskunft über die angeblich bevorstehende Niederkunft der Gemahlin des Prinzen Ludwig Eugen, die nach Madeweiss bereits im Dezember erwartet wurde (vergl. S. 152).

Federic.

Nach dem Konzept.

28 462. AU GÉNÉRAL-MAJOR PRINCE FRÉDÉRIC DE WÜRTTEMBERG À LÜBEN.

Berlin, 10 janvier 1781.

Votre attachement à mes intérêts et au vrai bonheur de votre maison paternelle m'est un garant bien agréable et assuré des soins que vous aurez pris pour disposer LL. AA. II., le grand-duc et votre aimable sœur la grande-duchesse de Russie, à mettre sous les yeux de S. M. I., leur respectable mère, la dernière lettre que je vous ai écrite de ma propre main.[2] Je sens bien toute la délicatesse d'une telle communication, mais tout aussi persuadé suis-je que la sagesse et la prudence de LL. AA. II. leur auront fait choisir la meilleure voie pour en éviter tous les inconvénients. Pour vous, mon cher neveu, je vous tiendrai grand compte du service que, dans cette occasion, V. A. S. a bien voulu me rendre. J'y suis des plus sensibles, et j'en attends avec impatience l'heureux succès. Mais, quel qu'il puisse être, les bons offices de V. A. S. conserveront toujours leur mérite, et je m'empresserai, à mon tour, à Lui faire éprouver partout les effets de cet attachement tendre, constant et distingué avec lequel etc.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart.

28 463. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz berichtet, Paris 1. Januar, daß Breteuil eine Unterredung mit Kaunitz gehabt habe, in der sich der österreichische Kanzler darüber beschwerte,

---

[1] Madeweiß äußerte diese Vermutung im Hinblick auf die Schönheit der Prinzessin Elisabeth, von der man ihm gesprochen hatte.

[2] Prinz Friedrich schrieb, Lüben 7. Januar: „J'ai tâché d'arranger les choses de façon, pour que l'Impératrice voie [la lettre] (vergl. Nr. 28 442), ce qui, vu la position où se trouvent pour la plupart du temps le Grand-Duc et sa mère, ne peut se faire sans beaucoup de précautions."

daß man dem Kaiser einen kriegerischen Geist und im besonderen Vergrößerungsabsichten in Deutschland zuschreibe, und erklärte, „que, bien loin qu'il fût dominé par la soif des conquêtes, il ne porterait ses soins qu'à améliorer les États dont il était devenu le souverain. Le prince Kaunitz . . . a témoigné ne pouvoir assez donner l'assurance à S. M. Très-Chrétienne des dispositions les plus sincères de l'Empereur à conserver les liens d'amitié qui subsistaient entre les deux cours. . . . Si j'ai été bien instruit, les comtes de Maurepas et de Vergennes n'ont pas été la dupe de ces démonstrations." Goltz wirft die Frage auf, welchen Zweck Kaunitz mit seiner Erklärung verfolgte: „Serait-ce pour préparer la France et son ministère à la médiation de l'Empereur dans la guerre actuelle? . . . Serait-ce aussi, pour l'endormir sur ses projets d'agrandissement dans les bénéfices ecclésiastiques de l'Empire? Tout cela cache nécessairement quelque mystère qui ne tardera pas à se développer. Mon attention y sera tout entière. A ces avis sur les dispositions pacifiques de l'Empereur se joignent encore ceux qui me sont revenus par différentes lettres de Vienne. Elles annoncent que l'Empereur avait un intérêt pressant d'affecter des sentiments de paix; que l'élection d'un Roi des Romains en était le vrai motif; que, voulant faire tomber ce choix sur le grand-duc de Toscane, il sentait combien il avait besoin de ménager le roi de Prusse et quelques électeurs, pour s'assurer de leurs suffrages."

Berlin, 11 janvier 1781.

Les comtes de Maurepas et de Vergennes feront très bien, selon votre dépêche du 1er, de ne pas se laisser duper par les insinuations doucereuses du prince de Kaunitz au baron de Breteuil. Elles portent toute l'empreinte de la politique de ce premier-ministre autrichien et visent manifestement à endormir la France sur tous ses projets d'agrandissement et à détourner surtout son attention de ses intrigues dans les chapitres d'Allemagne destinés à un prince de Toscane. Le mémoire que je vous ai fait tenir,[1] vous fournira ample matière de désabuser le ministère de Versailles sur cet article, et l'anecdote suivante que je tiens de très bonne part et que vous aurez soin de confier au même ministère, n'indique certainement pas les vues pacifiques de l'Empereur dont le prince Kaunitz a voulu persuader le baron Breteuil. Du temps que l'Empereur a été à Pétersbourg, il a protesté à l'Impératrice qu'il s'occuperait avant toute chose de mettre les affaires de son gouvernement en ordre, et qu'au cas que dans ces entrefaites une guerre entre la Russie et la Porte dût de nouveau éclater, il s'empresserait de fournir tous les secours possibles à la première; que, pour preuve de son attachement inviolable et sa confiance parfaite, il se bornerait d'adresser à S. M. I. un blanc signé pour y insérer telles conditions qu'elle jugerait à propos de lui demander relativement à ces secours.[2] D'ailleurs il est certain qu'on ne saurait encore pénétrer en détail tous les projets que ce Prince roule dans sa tête. Mais celui de faire élire son frère, le grand-duc de

---

[1] Vergl. Nr. 28 403.

[2] Vergl. dafür S. 172 f.

Toscane, Roi des Romains, me paraît trop prématuré. D'abord il manque de tout prétexte plausible d'en faire la proposition, et après cela, il n'est encore nullement décidé que ce Prince, à l'âge où il est, ait entièrement renoncé à un troisième mariage.

Ce qui me paraît bien plus certain et avéré, c'est que la reine de France, sa sœur, a pris un ascendant surprenant, en disposant de deux places dans le ministère,[1] qui, après la mort ou la retraite du vieux mentor, pourrait bien augmenter infiniment et être porté à son comble.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 464. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Berlin, 12 janvier 1781.

L'on m'écrit d'Angleterre que le ministère britannique couvait le dessein d'engager l'Empereur de s'emparer du fort de Lillo qui ferme le port de la ville d'Anvers, sous la perspective d'y attirer la plus grande et meilleure partie du commerce de la Hollande.[2]

Quoique je doute que la cour de Vienne donne dans pareil piège, je serais bien aise cependant que le prince d'Orange n'ignorât pas cet avis, et je vous enjoins pour cet effet de le porter à sa connaissance comme une nouvelle qui m'est venue de Londres même.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 465. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Berlin, 12 janvier 1781.

La lettre ci-jointe en copie me paraît très intéresssante. Elle présente un tableau frappant de la marche insidieuse de la politique autrichienne, et le caractère double et rusé du prince de Kaunitz me paraît y être peint au naturel.

Der König übersendet den Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten, d. d. Versailles 2. Januar, und beauftragt Finckenstein, Maltzans Bericht vom 26. Dezember 1780 zu beantworten.

Ce que ce ministre y marque cependant du projet de la conquête du fort Lillo en faveur de l'Empereur,[3] me paraît bien mériter con-

---

[1] Vergl. S. 164.

[2] In dem Bericht vom 26. Dezember 1780, der der obigen Meldung zugrunde liegt, äußerte Maltzan lediglich den Verdacht, daß England dem Kaiser diesen Vorschlag machen würde.

[3] Vergl. Nr. 28 464.

firmation, et j'ai bien de la peine à me persuader que ce Prince veuille entrer dans un projet dont l'exécution aurait tout l'air d'une rupture ouverte. Quoi qu'il en soit, j'en ai fait prévenir les ministères de France et de Hollande, pour éclairer de plus près cette nouvelle intrigue britannique.[1] Federic.

Die Beilage (ohne Adresse, Datum und Unterschrift) enthält einen Abriß der österreichischen Politik, die vor allem für Deutschland zu befürchten sei. Skrupellos gebrauche hier der Wiener Hof jedes Mittel, um seine Ziele zu erreichen. „Il fait perdre ou gagner des procès au Conseil Aulique; il favorise ou empêche les élections ecclésiastiques des autres, et quand il s'agit de celles que l'Autriche a en vue, rien n'égale la profusion et la variété des moyens pour acheter les voix." Dahin gehört ferner, wie an der Hand von Beispielen nachgewiesen wird, die Maßnahme, an den kleinen deutschen Höfen mißliebige Minister zu entfernen und sich damit die Stimmenmehrheit am Reichstag zu verschaffen.

„A l'occasion des dernières tentatives sur les coadjutor[er]ies en Westphalie[2] un secrétaire de la chancellerie intime du cabinet de Vienne, nommé Siverdes,[3] fut envoyé à Paderborn et jusqu'à Osnabrück, où, voulant gagner les chanoines, il en trouva d'assez rusés, pour lui faire découvrir peu à peu les grandes vues que l'Autriche pouvait avoir en recherchant avec tant de soins les différents évêchés. L'on sut par conversation de table que l'Autriche ne pouvait se passer des évêchés en Franconie, pour balancer un jour l'influence de la cour de Prusse, après que les deux margraviats lui seraient retombés." Der Kaiser verfolge ferner den Plan, ausschließlich sich das Recht der Werbung im Reich vorzubehalten.

Endlich heißt es: „Il lui faut le duché de Württemberg, pour s'approcher du Rhin et de la Lorraine surtout et puis pour affamer la Suisse complètement. D'abord l'Empereur fit l'offre extraordinaire au duc de Württemberg de faire un troc de gentilshommes et de donner la Toscane en échange de son duché. La chose trouva obstacle par rapport à l'héritier présomptif, le prince [Frédéric-]Eugène et ses enfants. Sans doute l'Empereur crut arranger cette affaire à la suite de celles dans lesquelles il comptait faire entrer la Russie, mais n'ayant pas été négociateur parfaitement heureux de ce côté-là, il se retourne avec une sagacité admirable en proposant un mariage avec la seconde des filles du prince [Frédéric-]Eugène."

Nach der Ausfertigung.

28 466. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Berlin, 12 janvier 1781.

L'extrait ci-joint d'une lettre[4] m'a été communiqué en confidence. Son contenu me paraît trop intéressant pour ne pas le porter à votre connaissance. Vous aurez soin de le mettre sous les yeux du ministère de Versailles, et j'espère qu'il sera étonné des différents ressorts que la cour de Vienne fait jouer, pour parvenir à ce despotisme per-

[1] Vergl. Nr. 28 464 und 28 466.
[2] Vergl. Bd. 44, 587 und 591.
[3] Vergl. Bd. 44, 561.
[4] Vergl. dafür Nr. 28 465.

nicieux en Allemagne, qui de tout temps a fait l'objet de son ambition.

L'Angleterre, d'un autre côté, cherche à captiver l'Empereur par des vues de commerce aux dépens de la Hollande. Elle lui a fait proposer de s'emparer du fort Lillo qui ferme le port d'Anvers et qui par sa situation avantageuse y attirerait tout le commerce hollandais.[1] Je vous avoue cependant que j'ai une peine infinie à me persuader que la cour de Vienne entre dans un tel projet, qui aurait bien l'air d'une rupture ouverte.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 467. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 12 janvier 1781.

Il vient de tomber entre mes mains l'extrait d'une lettre très curieuse et intéressante, qui peint bien au naturel la marche politique de la cour de Vienne.[2] Je vous en adresse ci-joint une copie pour votre information, et il me paraît bien mériter l'attention du ministère de Russie. Vous aurez soin de le lui communiquer *in extenso*, afin qu'il soit instruit de tous les foyers d'intrigues que l'astucité du prince de Kaunitz a établis dans presque toutes les cours d'Allemagne, pour parvenir à ce despotisme qui de tout temps a fait le premier objet de l'ambition autrichienne.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 468. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz antwortet, Petersburg 29. Dezember 1780, auf den Erlaß des Königs vom 9.:[3] „Après avoir fait part [au comte Panin] de ce que V. M. dit encore sur le grand intérêt que la jeune cour retirerait du mariage de la sœur de la Grande-Duchesse avec le prince de Danemark, j'ai prié ce ministre de me dire s'il n'avait encore aucune espérance de faire revenir les parents de S. A. I. de leur prévention contre ce Prince. »Oui«, dit-il, »on en revient, et je crois que cette affaire ira, et la Grande-Duchesse vient encore d'écrire à ce sujet tout nouvellement« . . .

Comme, au reste, j'ai tout lieu de craindre que le contenu de ma dernière dépêche[4] n'a pu qu'être désagréable à V. M., il me coûte encore de Lui dire

---

[1] Vergl. Nr. 28 464.

[2] Vergl. dafür Nr. 28 465.

[3] Vergl. Nr. 28 391.

[4] Über den Plan der Zarin, die Türken aus Europa zu vertreiben und ihren Enkel, Großfürst Konstantin, auf den Thron von Konstantinopel zu setzen (vergl. Nr. 28 460).

aujourd'hui que par tout ce qui me revient, il paraît que l'imagination se monte de jour en jour davantage avec la possibilité d'exécuter ce grand projet."

Goertz berichtet, daß Harris einen nicht chiffrierten Brief mit heftigen Ausfällen gegen Panin wegen des Sturzes von Bernstorff[1] geschrieben hat, und bittet, bisweilen desgleichen offen an den ihm befreundeten Minister von der Schulenburg schreiben zu dürfen, „sans vouloir imiter le style du sieur Harris, comme c'est cependant l'unique moyen de faire parvenir à S. M. I. ce qu'on voudrait qu'elle sût, vu que le comte Panin ne lui parle presque point."

Berlin, 13 janvier 1781.

C'est au moins quelque chose que, selon votre dépêche du 29 de décembre dernier, on revient aux motifs que j'ai allégués pour préférer le mariage de la sœur cadette de la Grande-Duchesse avec le prince royal de Danemark à tout autre. Ce retour me fait plaisir, et il m'est de bon augure qu'aussi à d'autres égards la Russie se réveillera sur ce qu'il appartient à son vrai salut. Car depuis l'apparition de l'Empereur il paraissait qu'elle se flattait d'être au-dessus de tout évènement, et qu'elle se croyait dans une sécurité aussi parfaite qu'elle n'avait absolument rien à appréhender de qui que ce soit.

Je ne m'arrêterai pas beaucoup au projet favori de l'Impératrice avec son petit-fils Constantin. Il me paraît trop bizarre et romanesque pour avoir le moindre succès, et je suis plus que persuadé qu'en y réfléchissant de plus près, l'Impératrice sera la première de revenir de son enchantement et de laisser tomber entièrement un projet aussi chimérique. En effet, il n'y a absolument nulle apparence pour son exécution. Voudrait-elle même l'entreprendre de concert avec l'Empereur, celui-ci voudrait avoir part aux dépouilles, et ce partage amènerait des brouilleries entre les deux conquérants, bien plus terribles que celles avec la Porte même. D'ailleurs, pour de pareilles conquêtes il faut des sommes énormes, et je doute fort qu'elle trouve moyen de se les procurer, depuis que la Hollande a besoin elle-même de ses fonds pour défendre ses propres foyers.

Au reste, à en juger sur l'esprit de l'Empereur, je ne saurais adhérer au sentiment du ministère de Russie au sujet de l'affaire de Julius;[2] bien au contraire, je me persuade qu'il soutiendra le parti qu'il a pris, et que cette opiniâtreté donnera lieu à de nouvelles brouilleries avec la Russie.

Le mémoire que je vous ai adressé à la suite de mes ordres d'hier,[3] indique bien qu'il aspire au despotisme et combien les patriotes dans

---

[1] Vergl. S. 45 und 126.
[2] Nach Goertz' Bericht glaubten Panin und Ostermann, „que l'Empereur se désistera de la poursuite dans l'affaire de Julius, pour donner à l'Impératrice une preuve de sa condescendance pour ses sentiments". Vergl. S. 122, Anm. 2.
[3] Vergl. Nr. 28 467.

l'Empire d'Allemagne redoutent sa conduite impérieuse. La copie ci-jointe de ses forces militaires[1] fournit encore une preuve parlante de ses vues d'agrandissement. Grand économe, comme il s'est montré toujours et surtout dès le commencement de son règne, pourquoi entretiendrait-il une aussi formidable armée, s'il ne roulait dans sa tête différents projets de conquêtes? et ne serait-ce pas jeter l'argent par la fenêtre, s'il n'avait pas quelque dessein de s'agrandir aux dépens de ses voisins?

Enfin, la proposition que vous me faites, pour brider l'intrigant Harris, me paraît n'aboutir à rien, et ami intime, comme il est, du prince Potemkin, tout ce que vous pourriez écrire en clair à mon ministre d'État baron de Schulenburg, ne produirait point l'effet que vous en attendez, et ce Prince ne porterait pourtant rien à la connaissance de l'Impératrice que ce qu'il jugerait convenir à son plan. Son cher Harris a déjà fait ébruiter ici que sa cour avait entièrement captivé celle où vous êtes; qu'elle en disposait à son gré et trouverait bien moyen d'empêcher l'accession de la Hollande à l'association maritime. Dans le fond, de pareilles fanfaronnades ne font impression que sur des personnes peu instruites, et le reste sait les apprécier à [leur] juste valeur. Dans le moment présent toutefois vous feriez une œuvre bien salutaire, si vous pouviez disposer le comte Panin à apaiser par la médiation de sa cour ces nouveaux troubles qui viennent d'éclater entre les deux puissances maritimes.

Le tableau de l'armée autrichienne qui se trouve ci-joint, m'est tombé ces jours-ci entre les mains. Il vient de source, et c'est pourquoi j'ai bien voulu vous le communiquer pour votre information.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 469. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Berlin, 13 janvier 1781.

L'extrait que je vous ai adressé hier,[2] explique parfaitement bien les idées, vues et desseins de l'Empereur, et je reviens encore aujourd'hui à un de ses articles qui m'a frappé le plus. C'est la convoitise que ce Prince manifeste d'englober Würzburg et Bamberg dans les bénéfices ecclésiastiques de sa maison. La raison pourquoi il les ambitionne préférablement aux autres, c'est qu'il se flatte d'empêcher

[1] Nach der Denkschrift („Stärke der österreichischen Armee") zählte diese im ganzen rund 271,000 Köpfe; dazu kamen an irregulären Truppen noch 19,000 Mann.

[2] Vergl. Nr. 28 465.

par leur moyen ma prépondérance dans le cercle de Franconie, lorsque ma maison sera appelée à la succession dans les deux margraviats de Brandebourg, qui en font partie, et quoique cette succession ait été de nouveau mise hors de toute contestation par la paix de Teschen,[1] j'ai cependant tout lieu de m'attendre, le cas échéant, à de nouvelles entraves de sa part, et que c'est principalement, pour les soutenir par les troupes de ces deux évêchés, qu'il brigue avec tant de véhémence leurs coadjutor[er]ies.

Il appert au moins par l'extrait susdit que tel est effectivement son plan qu'il m'importe de déranger à temps par tous les moyens possibles. Dans cette vue vous n'aurez rien de plus pressé que de sonder mon colonel, baron de Stein, si, pour barrer entièrement à l'Autriche l'entrée dans ces deux évêchés, il ne voulait pas se rendre sous un nom et habit déguisés à Bamberg et à Würzburg, pour y traverser les vues autrichiennes et retirer ces chanoines des pièges que l'Empereur leur tend.

Et comme ce même extrait prouve assez que son astucité ne se borne pas à ces deux chapitres, mais qu'elle s'étend à bien d'autres encore, vous redoublerez d'efforts pour déterrer de ces sujets fins, intrigants et rusés, capables de conduire des négociations aussi délicates, et pour en rassembler même un nombre suffisant, afin d'en avoir à la main pour les dépêcher partout où mes intérêts pourraient l'exiger.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 470. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Berlin, 14 janvier 1781.

Je suis bien aise de voir par votre rapport d'hier que vous portez le même jugement sur la prétendue ouverture de l'Escaut et la conquête du fort Lillo.[2]

Mais pour les vues ambitieuses de la cour de Vienne, surtout sur les évêchés d'Allemagne, il me semble toujours qu'il n'y a point de moment à perdre, pour en arrêter les progrès ultérieurs, et je me réfère à leur égard à mes ordres d'hier.[3]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. Bd. 42, 454.
[2] Finckenstein berichtete: „Je regarde ces nouvelles comme peu authentiques, un projet pareil étant contraire au traité de Münster." Frankreich werde es keinesfalls zulassen. Vergl. Nr. 28 465.
[3] Vergl. Nr. 28 469.

28471. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Berlin, 14 janvier 1781.

Suivant mes avis, la proposition de marier le prince de Toscane avec la princesse cadette de Württemberg, doit avoir rencontré des difficultés de la part de la Grande-Duchesse, qui, comme princesse d'Espagne, répugne par bigoterie à pareille union. Cette raison peut avoir retenu l'Empereur d'en faire parler à Montbéliard. On m'assure au moins de tous côtés que jusqu'à présent il n'y a pas écrit encore sur ce sujet, de sorte qu'il se peut très bien que tout ce que vous mandez d'analogue là-dessus par votre dépêche du 3 de ce mois,[1] soit réellement fondé.

Il m'est revenu outre cela la nouvelle qu'il me semble vous avoir déjà communiquée, que le duc régnant de Württemberg serait convenu avec son frère Louis[-Eugène] de déclarer, au cas que l'épouse de ce dernier accouche d'un fils, celui-ci héritier et successeur dans le duché de Württemberg, à condition que le prince Louis[-Eugène] s'engage, de son côté, à payer après la mort du Duc régnant un apanage ou plutôt douaire annuel de 10,000 écus à la maîtresse actuelle de ce Prince, laquelle, dit-on, il serait intentionné d'épouser formellement.[2] Ceci méritant d'être approfondi, vous vous appliquerez de votre mieux à pénétrer ce qui en est.

Federic.

Nach dem Konzept.

28472. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Berlin, 14 janvier 1781.

C'est bien faire une banqueroute en détail que la manière dont, selon votre dépêche du 6, l'Empereur cherche à éluder le testament de feu sa mère. La marche successive qu'il tient dans ses arrangements, ne saurait que partager l'attention du public et fait qu'elle est moins scrupuleuse et suivie. En attendant je suis curieux d'apprendre quelle mine son frère, l'archiduc Maximilien, fait aux humiliations qu'il lui a fait déjà éprouver,[3] et s'il en est outré ou s'il les endure avec patience et résignation. Dès qu'il aura mis la dernière

---

[1] Wie Madeweiß berichtete, hatte Prinz Friedrich Eugen auch dem Herzog Karl Eugen erklärt, daß der Wiener Hof weder mittelbar noch unmittelbar ihm irgend welche Heiratsvorschläge für die Prinzessin Elisabeth gemacht hatte.

[2] Vergl. S. 132.

[3] Riedesel berichtete: „L'Archiduc, son frère, est déjà frustré de tous les avantages qui s'y trouvent stipulés."

main aux dispositions testamentaires de sa mère défunte, on pourra peut-être voir plus clair s'il entre dans les mêmes détails au sujet des différentes branches de son gouvernement et s'il veut se mettre au fait de tout pour agir ensuite soi-même avec connaissance de cause et réflexion. Son esprit inquiet et turbulent l'engagera sans doute à tout voir et à tout arranger, mais vu que par cela même il n'examinera les affaires que fort superficiellement, il est fort à présumer qu'il entrera beaucoup de légèreté dans ses jugements et décisions.

Ses intrigues en Russie ne sont nullement un mystère pour moi; j'en connais les tenants et les aboutissants,[1] et je pourrais vous en donner différents détails intéressants, si la prudence ne me défendait de les confier à la plume. Tout ce dont vous pouvez cependant être très assuré, c'est qu'en tant que ses brigues regardent la Porte,[2] elles ne sont pas encore à ce point de maturité qu'il y ait effectivement déjà à craindre pour leur exécution.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 473. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Berlin, 14 janvier 1781.

Vous pourrez informer le comte de Stackelberg relativement à l'affaire de Julius que, selon toutes les apparences, elle prendrait en Russie une tournure différente à celle que, suivant votre dépêche du 6 de ce mois, cet ambassadeur semble le présumer,[3] et que vraisemblablement les premières lettres qu'il recevrait de la part de sa souveraine, lui feraient voir son intention immuable de soutenir le roi de Pologne dans cette occasion; de sorte qu'il était à croire que cette affaire fournirait immanquablement une occasion de brouiller l'Impératrice avec la cour de Vienne. Si de votre côté, soit dit à vous, vous pouvez par des insinuations convenables et non affectées contribuer à aigrir ces deux puissances, je me repose que vous ne négligerez pas de les mettre en œuvre.

Buchholtz soll weiter über die Pest berichten.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Nr. 28 460.

[2] Riedesel berichtete: „Les ministres étrangers . . . voient déjà un concert entre les cours de Vienne et de Pétersbourg, pour dépouiller la Porte chacune à sa convenance."

[3] Stackelberg hatte auf Grund von Briefen aus Petersburg erklärt, „que sa souveraine prenait l'affaire de Julius très fortement à cœur, mais que l'indolence du ministère de Pétersbourg et la douceur du comte Panin fournissaient des moyens de la finir telle quelle". Vergl. S. 179.

28 474. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Berlin, 15 janvier 1781.

Votre dépêche du 5 n'exige aucune réponse particulière. Autant que je puis juger par mes lettres de Londres,[1] le gouvernement britannique commence à sentir vivement l'embarras de sa situation actuelle. Il paraît même qu'il se flatte de s'en tirer par l'amitié de la cour de Vienne. Des avantages de commerce pour Ostende sont l'amorce qu'il lui présente pour s'intéresser en sa faveur. C'est une idée des lords Stormont et Mansfield, créatures connues de cette cour. Le premier s'est rendu contre son ordinaire à la maison du ministre autrichien[2] pour avoir une conférence avec lui. Elle a eu lieu et a duré une heure, et on veut encourager la navigation des Pays-Bas autrichiens, en accordant une préférence marquée au pavillon autrichien. Vous ferez de cet avertissement l'usage convenable.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 475. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Berlin] 15 janv[ier] 1781.

Ma chère Nièce. Vous auriez raison d'être surprise, ma chère enfant, si votre vieil oncle vous négligeait, mais s'il prend fait et cause pour ce qui vous regarde, s'il s'intéresse vivement pour vous, c'est dans l'ordre des choses, ainsi j'agis selon le dictamen de la nature et de mon cœur, en vous assistant de tout ce qui dépend de moi.[3]

Par mes dernières lettres de Pétersbourg on me marque que vos députés allaient signer le traité;[4] cela fait, je répondrai presque que l'Impératrice se résoudra volontiers à s'entremettre de vos affaires, pour vous raccommoder avec l'Angleterre. De plus, selon mes dernières lettres de Londres, le gouvernement commence à désespérer de la fortune et à désirer la paix la moins mauvaise qu'il pourra obtenir.[5]

J'ai eu une fièvre de fluxion tous ces jours-ci, ce qui m'a un peu affaibli et m'empêche à cette fois, ma chère enfant, de vous en dire davantage. Ne m'oubliez pas, ma bonne, et soyez sûre de la sincère tendresse avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

---

[1] Das folgende nach dem Bericht Maltzans, London 2. Januar.
[2] Graf Belgiojoso.
[3] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.
[4] Bericht von Goertz, Petersburg 29. Dezember 1780.
[5] Vergl. Nr. 28 474.

Mes compliments, nouvel an et mille souhaits pour le bien de votre famille.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 476. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Berlin, 15 janvier 1781.

Il faut espérer que la nouvelle de la conclusion de la convention par laquelle la République accède à la neutralité armée des puissances du Nord, ne tardera plus guère d'entrer là où vous êtes, et qu'elle apportera peut-être un changement à la situation présente des affaires entre la Hollande et l'Angleterre. Mon idée au moins est que la médiation de la Russie leur donnera une autre tournure et pourra effectuer même à apaiser d'une manière ou autre les brouilleries de ces deux puissances, surtout si la République s'abstient de se lier tout de suite avec la France par une alliance formelle, telle que le duc de La Vauguyon est chargé de lui proposer suivant votre dépêche du 9 de ce mois.[1] C'est tout ce que je suis bien aise de vous faire observer en réponse.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 477. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Berlin, 15 janvier 1781.

Je suis fort de votre avis dans votre dépêche du 16 de décembre, et il me semble effectivement que la Porte n'a rien à craindre des mouvements du fameux Dschanikli Ali-bacha.[2] Supposé même qu'il voulût reparaître sur la scène, sans soutien ni appui il serait bientôt forcé d'en descendre, de sorte que son apparition n'aura aucune suite. Bien plus la Porte a-t-elle à appréhender de la part de la cour de Vienne. Je sais positivement que l'Empereur persiste dans ses vues sur le reste de la Bosnie, et quoique je sois tout aussi persuadé que la Russie n'acquiescera nullement à ce nouveau projet d'agrandissement, la Porte fera cependant très sagement de se tenir sur ses gardes contre l'ambition de ce Prince, qui fera jouer toutes sortes de ressorts pour lui escamoter cette partie de ses États.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Thulemeier berichtete: „J'apprends de bonne part qu'il est chargé de proposer une réunion de forces vis-à-vis de l'ennemi commun et ensuite un traité d'alliance défensive et offensive."

[2] Gaffron berichtete: „Ce Dschanikli (vergl. Bd. 42, 302) a dessein de reparaître sur la scène en Asie et d'y agir offensivement, secondé par ses anciens partisans."

28 478. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 14. Januar, auf den Erlaß vom 13. über die österreichischen Anschläge auf Würzburg und Bamberg:[1] „Il a été question de cette même idée dès les premiers bruits qui ont couru des projets de la cour de Vienne sur les évêchés de Würzburg et de Bamberg, et on lui a d'abord supposé le motif de vouloir annuler par là l'influence que l'acquisition des margraviats de Franconie donnerait à V. M. dans le centre de l'Empire. Nous avons senti l'importance et les suites d'un projet pareil et avons fait en conséquence et par de bons canaux des perquisitions, pour découvrir ce qui en était. Les avis qui nous sont venus, se sont tous accordés à soutenir que la cour impériale n'avait fait jusqu'ici aucune démarche dans ces deux chapitres, mais il n'est pas dit pour cela que ce projet ne puisse exister dans le cabinet de Vienne, et qu'il n'en puisse être question par la suite, et l'affaire mérite par conséquent qu'on l'approfondisse et qu'on tâche de la faire échouer, pendant qu'il en est encore temps.

La mission secrète du colonel de Stein me paraît très propre pour cela. Je n'ai pas perdu un moment à lui en parler, et il m'a dit: qu'il était aux ordres de V. M., mais il croit que le plus sûr et l'unique moyen de découvrir le fond de cette affaire, est qu'il se rende d'abord chez le baron de Dalberg[2] à Erfurt, qui est chanoine de Würzburg et de Bamberg, tout comme de Mayence et en même temps l'homme de confiance du Prince-Évêque qui le consulte dans toutes les affaires tant soit peu importantes. Le baron de Stein le connaît depuis longues années, et quelque réservé et circonspect qu'il soit d'ailleurs, il se croit sûr qu'il s'ouvrira vis-à-vis de lui avec franchise sur les projets de la cour de Vienne, auxquels il a toujours été opposé, sur les dispositions des chanoines et sur les moyens qu'il faudrait mettre en œuvre, pour les gagner et pour parer un coup aussi dangereux pour la liberté de l'Empire et pour les intérêts de V. M. Il souhaiterait que V. M. voulût le munir pour cet effet d'une lettre gracieuse pour le susdit baron de Dalberg qui, quoique conçue en termes généraux, pût lui servir de créance et faire comprendre à ce chanoine, le plus distingué de tous, qu'il pourrait se promettre Sa protection, pour aspirer lui-même à ces évêchés, qu'il ambitionne depuis longtemps.

D'après les éclaircissements que le baron de Stein se fait fort d'en tirer, il pourrait se rendre selon l'exigence du cas à Würzburg et à Bamberg, pour se concerter avec ceux que le baron de Dalberg lui indiquerait." Da Stein in dortiger Gegend zu gut bekannt ist, will er, um jedes „air de mystère" zu vermeiden, ohne Verkleidung reisen, unter dem Vorwand der Werbung, eines Prozesses in Wetzlar oder des Besuches einer bei Erfurt wohnenden kranken Schwester.[3]

Berlin, 15 janvier 1781.

C'est avec plaisir que j'apprends par votre rapport d'hier que mon colonel baron de Stein est tout disposé à se charger de la commission dont il y est question, et je consens par les motifs allégués qu'il l'exécute, sans changer de nom ni d'habits. Comme toutefois il faut éviter tout ce qui pourrait faire soupçonner l'objet de sa mission, je

---

[1] Vergl. Nr. 28 469.
[2] Vergl. S. 161 und 168.
[3] Gräfin Werthern.

le ferai retourner à Potsdam, pour s'y arrêter encore quelque temps, fût-ce même quatre semaines, et il pourra divulguer en attendant qu'un procès pourrait bien de nouveau l'appeler dans l'Empire. J'approuve même la marche de sa course, et afin de lui donner la créance nécessaire, vous aurez soin de lui faire toujours expédier la lettre qu'il demande pour le baron de Dalberg, et de vous concerter avec lui sur tout le reste, en le prévenant sur tout ce que dessus.[1]

Finckenstein soll Maltzans Bericht vom 2. Januar beantworten.[2]

La piraterie britannique, au contraire, annoncée dans l'apostille du sieur de Thulemeier en date du 9, selon laquelle quatre vaisseaux prussiens ont été saisis et conduits dans des ports anglais, excite naturellement mon indignation, et vous n'aurez rien de plus pressé que de faire faire par le comte de Maltzan les représentations les plus nerveuses contre une pareille violence, et vous direz au sieur Elliot qu'il devait paraître assez étonnant qu'au moment même que sa cour me faisait faire la proposition d'établir un paquebot à Emden, elle faisait saisir et conduire les vaisseaux prussiens dans ses ports.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28479. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Berlin, 16 janvier 1781.

La requête ci-jointe des négociants Caarten et fils, Gerhard et Wolters à Rotterdam[3] regarde la saisie du vaisseau prussien «Le Palmier» par un corsaire anglais, et le Roi ordonne à Son Département des affaires étrangères d'examiner cette piraterie et de faire ensuite la réclamation que l'honneur de Son pavillon exigera, en observant de faire part auxdits négociants des ordres qu'il jugera à propos de donner à cet effet.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28480. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 16 janvier 1781.

Der König bestätigt den Empfang des Berichts vom 2. Januar und zweier Sendungen Kaviar.

---

[1] Am 27. Januar weist der König dem Obersten Stein 500 Thlr. für die Reise an, mit dem Zusatz, „qu'il n'est pas nécessaire que vous fassiez une longue absence; plutôt vous vous expédierez et mieux, afin de sauver les apparences."

[2] Demgemäß Ministerialerlaß vom 16. Januar.

[3] D. d. Rotterdam 9. Januar.

Persuadé, comme j'ai été, que le tableau de l'armée autrichienne était encore un mystère pour la Russie et que son ministre à Vienne n'a pas pensé à le lui mettre sous les yeux, j'ai cru devoir vous en faire tenir une copie exacte à la suite de mes derniers ordres,[1] et vous pouvez compter sur son authenticité, l'ayant reçu de très bonne main. Il appert par ce tableau que l'Empereur peut mettre, en temps de guerre, 300,000 hommes en campagne, et comme ses revenus sont évalués entre 36 à 40 millions d'écus par an, vous aurez soin de faire confidemment part au comte de Panin de l'un et de l'autre, afin qu'il sente qu'il n'y a effectivement pas à badiner avec un Prince aussi riche en troupes et revenus, qui par cela même peut laisser prendre un libre essor à son ambition, et qui, s'il trouve les autres puissances dépourvues des moyens d'en arrêter les progrès, aura d'autant plus de facilités de la satisfaire. Il m'a donc paru essentiel d'en prévenir la Russie, afin qu'elle puisse prendre ses mesures en conséquence.

Quant à l'influence du prince Potemkin dans l'intérieur de la cour où vous êtes, il ne me reste rien à dire. Pourvu qu'elle ne s'étende pas sur d'autres affaires et particulièrement sur les affaires étrangères,[2] elle ne sera que momentanée et n'aura point de suites dont on ait lieu de s'inquiéter. L'assaut qu'il a dirigé contre le prince Repnin,[3] restera même sans d'autres effets de quelque importance. Ce Prince, étant fort en avant dans les bonnes grâces du Grand-Duc, n'en a au moins rien à redouter pour l'avenir, et qui sait si ses ennemis actuels ne se ressentiront pas un jour eux-mêmes de la noirceur de leur calomnie? En attendant c'est toujours dans les conjonctures actuelles très fâcheux que le prince Potemkin est si puissant, et il serait bien à souhaiter que, vu sa grande intimité avec le chevalier Harris, son influence fût renfermée dans de bornes plus étroites.

Toutefois j'ai été charmé d'apprendre que l'acte de l'accession de la Hollande à l'association maritime a dû être signé le 3.[4] La lettre de ma nièce la princesse d'Orange, dont je vous ai adressé l'original à la suite d'un de mes ordres précédents,[5] vous sera donc parvenue d'autant plus à propos, et je me flatte que vous aurez trouvé moyen de la faire mettre sous les yeux de l'Impératrice, et qu'elle aura fait une impression très salutaire sur l'esprit de cette souveraine. Vous pouvez bien dire, à cette occasion, au comte Panin que cette lettre me faisait présumer que S. M. I. pourrait jouer le plus glorieux rôle

---

[1] Vergl. S. 180.

[2] Goertz berichtete: „Il paraît toujours par l'effet que, pour ce moment encore, il n'est pas le maître des affaires publiques."

[3] Potemkin hatte gegen Repnin ein gerichtliches Verfahren wegen einer Testamentsangelegenheit anhängig gemacht, jedoch zu unrecht.

[4] Goertz fügte hinzu: „L'acte est une simple accession au traité de la Russie avec le Danemark." Die Zeichnung erfolgte am 4. Januar.

[5] Vergl. S. 131.

dans ces conjonctures et ajouter à ses lauriers encore celui d'être médiatrice entre l'Angleterre et la Hollande, pour apaiser les troubles qui viennent d'éclater entre ces deux puissances maritimes. Je soumets même cette idée à votre jugement, et vous me direz si vous croyez que pareille proposition pût être favorablement accueillie ou non de la part de S. M. I.

D'un autre côté, j'ai tout lieu d'espérer que la conduite de l'Angleterre démentira si bien toutes les protestations de son ministre qu'à la fin les deux cours se brouilleront également, et plus ce pronostic s'approchera de son accomplissement, et moins aurons-nous à redouter de l'ambition autrichienne. Déjà le chevalier Harris a prôné partout que l'Impératrice se déclarerait ouvertement en faveur de sa cour contre la Hollande, ce qui est une fanfaronnade manifestement désavouée par la signature de l'accession de cette dernière à l'association maritime; de sorte qu'il est difficile à décider si ce ministre a avancé pareil mensonge pour en imposer à d'autres puissances ou pour inspirer du courage à sa nation.

Mais je reviens à l'Autriche, et en combinant ce que vous m'avez marqué précédemment, j'ai tout lieu de présumer que le premier motif des cajoleries de l'Impératrice envers l'Empereur est relatif à ses vues de conquête sur la Porte,[1] et qu'elle pense engager par là ce Prince à les favoriser avec le temps. Ce projet cependant ne m'inquiète en aucune façon, puisqu'il me paraît presque impossible dans son exécution et que par la cupidité de l'Empereur d'avoir la meilleure part au gâteau, il deviendra sûrement un nouveau germe de brouilleries entre lui et l'impératrice de Russie. A cela vient que son exécution demandera des sommes énormes, et que la Hollande par les frais actuels pour sa propre dépense et que l'on fait monter à 50 millions d'écus, ne sera de longtemps pas en état de faire des avances à d'autres puissances.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 481. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Berlin, 16 janvier 1781.

Le mariage du duc de Württemberg avec la comtesse de Hohenheim dont, suivant votre dépêche du 6 de ce mois, les personnes les mieux instruites là où vous êtes, doutent encore, par le motif du caractère peu constant de ce Prince, est un évènement, qu'il ait lieu ou non, toujours très indifférent pour nous. Mais il n'en est pas de même pour ce qui concerne le prince Louis[-Eugène], et je crois

[1] Vergl. Nr. 28 460.

que ce que vous mandez vous avoir été assuré, par ces mêmes personnes, du peu de probabilité que le Duc régnant voudrait reconnaître les enfants de ce frère capables de lui succéder,[1] [est] très fondé, et que ce Prince ne se portera jamais à pareille démarche, puisque en effet, quand même l'épouse dudit Prince accoucherait de cent enfants mâles, cela ne favoriserait en rien leur légitimité et ils n'en resteraient pas moins incapables de succéder. C'est-là mon sentiment.

Pour ce qui est de l'Empereur, son voyage aux Pays-Bas, selon mes nouvelles, doit avoir été remis pour cette année. Ce retard fournira peut-être occasion de voir mieux à l'aise ce qui en sera de son projet de mariage entre son neveu de Toscane et la princesse cadette de Württemberg et s'il poursuivra cette idée ou l'abandonnera. En attendant donc que le temps fournisse plus de développement là-dessus, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 482. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Berlin, 17 janvier 1781.

Votre dépêche du 10 m'a été bien rendue. Sans doute que le nouveau gouvernement est encore de trop fraîche date pour juger avec précision de ce qu'on doit s'en promettre. Il faut plutôt laisser à l'Empereur encore quelque temps pour s'orienter, et en attendant être très attentif s'il entre dans les détails des affaires ou les traite superficiellement. Le résultat de ces recherches, que sa conduite facilitera, sera apparemment la meilleure pierre de touche, et je suis persuadé que sa vivacité naturelle percera alors de tout côté, et qu'il lui échappera de ces traits qui caractériseront assez le plan qu'il s'est formé pour son gouvernement.

Jusques ici j'ai lieu de présumer qu'il se remariera,[2] mais sur quelle princesse son choix tombera, c'est ce qu'un voile épais couvre à nos yeux et que personne ne saurait encore pronostiquer. Celle de Württemberg est bien jeune, et il faudrait pour le moins attendre encore trois ans, avant de consommer son mariage.

Tout ce qui me paraît bien décidé, c'est que ce Prince ne sacrifiera jamais tant de sommes en corruptions que sa mère défunte a prodiguées pour la coadjutorerie de Cologne et de Münster,[3] ce qui sera toujours un avantage pour nous.

---

[1] Vergl. S. 182.

[2] Riedesel berichtete: „On s'occupe aussi beaucoup du prétendu mariage de ce monarque avec une princesse de France, Sardaigne, Saxe, Portugal et surtout Württemberg."

[3] Riedesel berichtete: „L'Empereur . . . désapprouve très fort la forte dépense qu'on a faite pour acquérir à l'Archiduc, son frère, les coadjutor[er]ies

Enfin, je ne veux pas vous laisser ignorer pour votre information que, malgré toutes les peines que la cour d'Angleterre s'est données pour traverser l'accession de la Hollande à l'association armée, l'acte en a été signé à Pétersbourg le 4.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 483. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Berlin, 17 janvier 1781.

L'idée du comte de Stackelberg, pour empêcher que la cour de Vienne n'obtienne une influence prépondérante en Pologne, de faire donner par une diète l'exclusion du Conseil permanent et de tout dicastère ou autre place votante[1] dans la République à ceux qui auraient des biens dans les provinces nouvellement acquises par les trois puissances, que vous me rapportez par votre dépêche du 10 de ce mois, me paraît excellente et a toute mon approbation. Il est sûr qu'étant réalisée, comme vous la proposez, il en résultera l'effet qu'aucun sujet mixte demeurant en Pologne ne se trouvera plus mêlé d'affaires ni à même de faire naître des tracasseries, dès qu'il sera déchu de la prérogative de pouvoir remplir aucun emploi, soit au Conseil permanent ou dans tout autre dicastère de la République.

Quant aux autres objets de votre dépêche susmentionnée et surtout pour ce qui concerne l'affaire de Julius, je répète d'après mes ordres précédents que l'ambassadeur de Russie ne tardera vraisemblablement pas d'apprendre que sa souveraine est fermement résolue de soutenir dans cette rencontre le roi de Pologne, et de recevoir des instructions analogues là-dessus.[2] Mes lettres de Russie me le font au moins présumer, et si cela arrive, je suis persuadé de voir dans peu la cour de Vienne céder aux volontés de celle de Pétersbourg et révoquer les démarches qu'elle s'est permises dans cette rencontre.

Buchholtz soll die Pest, obwohl sie nachläßt, weiter beobachten.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 484. AUX MINISTRES D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN ET DE HERTZBERG À BERLIN.

Die Minister berichten, Berlin 17. Januar, daß sie gemäß den Weisungen des Königs vom 11., 15. und 16.[3] Maltzan beauftragt haben, die Freigabe der

---

qu'il a (vergl. Bd. 44, 569 und 582), de sorte que je doute qu'il voudra prodiguer de nouvelles sommes pour d'autres bénéfices en sa faveur."

[1] In der Vorlage verschrieben: vacante.

[2] Vergl. Nr. 28 473.

[3] Vergl. Nr. 28 478 und 28 479. Der Erlaß vom 11. Januar liegt nicht vor.

von England beschlagnahmten preußischen Schiffe zu fordern. „Nous lui avons enjoint d'appuyer principalement sur les principes que la cour de Russie a adoptés et établis dans ses déclarations[1] et qui sont le plus conformes à l'équité, au droit de gens reçu et au plus grand nombre de traités, savoir:

1° que les vaisseaux d'une nation neutre, chargés de productions de la même nation, sont entièrement libres, quand ces productions ne sont pas des munitions navales expressément prohibées par les traités, comme canons, poudre etc.;

2° qu'un vaisseau neutre rend aussi toute la cargaison libre, quand même cette cargaison appartient aux sujets des puissances belligérantes, pourvu que cette cargaison ne consiste pas en munitions navales et effets expressément prohibés par les traités, comme ci-dessus."

Die Minister fahren fort: Auf dem ersten Grundsatz habe der König auch während der früheren Irrungen (1747) bestanden;[2] den zweiten lehne das englische Ministerium ab. „Il soutient que ce principe n'était pas du droit de gens universel; qu'il n'était fondé que sur des traités particuliers et exprès, comme l'Angleterre en avait un avec la Russie; que, n'en ayant pas avec V. M., elle ne pouvait pas admettre à Son égard un principe qui mettrait la nation prussienne en état de soustraire aux Anglais tous les moyens de nuire à leurs ennemis, en affranchissant par le pavillon prussien toute cargaison hollandaise, française et espagnole." Dieser Fall liege jetzt vor, da es sich um holländische Waren auf den beschlagnahmten preußischen Schiffen handle, für die die Holländer den Schutz des Königs verlangen.[3] Die Minister bitten um Weisungen:

„1° si nous devons insister auprès du gouvernement britannique sur l'admission pure et simple du principe: que le vaisseau et pavillon prussien affranchit toute cargaison appartenante aux sujets des nations belligérantes et qui ne contient pas des munitions navales, et si nous devons appuyer à cet égard sur les déclarations de la cour de Russie;

2° si V. M. veut promettre aux négociants hollandais de leur garantir la sûreté de Son pavillon et la restitution de leurs cargaisons enlevées des vaisseaux prussiens, comme ils s'y attendent, même par des voies efficaces en cas de besoin, ou si V. M. veut Se borner à des réclamations fortes et énergiques à faire par Son ministre à Londres, sans leur en garantir la réussite, comme nous avons fait jusqu'ici."

[Berlin, janvier 1781.]

Je me borne à des réclamations ; car je ne veux point me mêler dans cette guerre. Mais je peux profiter de l'association maritime en joignant nos vaisseaux marchands à ceux que Russes, Danois, Suédois convoient.

Federic.

Nach der eigenhändigen Weisung auf dem Bericht der Minister.

---

[1] An die kriegführenden Mächte vom 28. Februar/10. März 1780 (vergl. Bd. 44, 153, Anm. 1).

[2] Vergl. Bd. 5, 575.

[3] Nach dem Postskript von Thulemeiers Bericht, Haag 5. Januar.

28 485. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Berlin, 18 janvier 1781.

Vous avez raison dans votre dépêche du 8 de ce mois. De tout temps l'Empereur a ambitionné la médiation entre l'Angleterre et la France. Elle a fait un de ses projets favoris, et il se peut très bien qu'elle ait été un des motifs de la conversation du prince Kaunitz avec le baron de Breteuil,[1] ainsi que l'insinuation verbale du comte de Mercy paraît le confirmer.[2] Mais tout aussi persuadé suis-je qu'elle ne sera jamais goûtée par la France, et que celle-ci évitera bien de s'attirer une pareille charge à dos. Quoi qu'il en soit, l'Empereur pense par sa médiation mettre l'Angleterre à l'abri de s'épuiser entièrement dans cette guerre. Ses vues d'agrandissement lui font regarder cette couronne comme une source abondante de lui fournir un jour, en cas de guerre, les sommes nécessaires pour la soutenir, et c'est pourquoi il voudrait qu'elle ne fût pas mise hors d'état de l'assister par son argent.

Au reste, si le ministère de Versailles n'en est pas encore immédiatement informé, vous n'avez qu'à lui apprendre que l'acte de l'accession de la Hollande à la neutralité armée a été signé le 4 à Pétersbourg.[3] Comme cette accession ne saurait qu'augmenter l'embarras de l'Angleterre et met un empêchement manifeste à ces liaisons qu'elle désirait de former avec la Russie, je crois que cette nouvelle fera plaisir aux comtes de Maurepas et de Vergennes et les convaincra qu'on n'a pas mal servi leur cour à Pétersbourg.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 486. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Berlin, 18 janvier 1781.

L'attente où l'on est, suivant votre rapport du 12 de ce mois, en Hollande de voir arriver le courrier avec la convention de neutralité armée conclue entre la Russie et la République, doit être remplie à l'heure qu'il est. Je vous ai déjà prévenu par mes ordres précédents de la signature de ladite convention, et comme mes dernières lettres

[1] Vergl. Nr. 28 463.

[2] Nach Goltz war der Inhalt dieser Erklärung, „que l'Empereur croyait être suffisamment instruit des sentiments de l'Angleterre pour présumer qu'elle se prêterait à un accommodement qui ne blesserait ni sa dignité ni son honneur; qu'attribuant à S. M. Très-Chrétienne les mêmes principes, il estimait qu'une réconciliation ne serait pas impossible entre les puissances belligérantes." Am Schluß hieß es, der Kaiser sei bereit, die Vermittlung gemeinsam mit Rußland zu übernehmen.

[3] Vergl. S. 188.

de Pétersbourg confirment de nouveau cette nouvelle,[1] vous pouvez la donner, sans hésiter, de ma part comme très réelle au Prince-Stathouder et le féliciter même en mon nom de cet heureux évènement, auquel je m'intéresse infiniment. Vous observerez la même chose vis-à-vis de ma nièce, la princesse d'Orange, en l'informant non seulement de ladite conclusion du traité de neutralité armée, mais en lui faisant également compliment là-dessus.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 487. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 18. Januar: „J'ai parlé en conformité des ordres de V. M.[2] au chevalier Elliot au sujet des 5 vaisseaux prussiens qui viennent d'être pris et amenés dans les ports de l'Angleterre. Je ne lui ai pas caché combien une conduite qui était si difficile à concilier avec les assurances d'amitié de sa cour, avait lieu de surprendre V. M., et je lui ai déclaré qu'Elle S'attendait en conséquence à la prompte restitution de ces navires et de toute la cargaison dont ils avaient été chargés. Ce ministre m'a dit qu'il ne manquerait pas d'en écrire incessamment à sa cour, mais qu'il me priait en attendant d'assurer V. M. qu'on aurait pour le commerce de Ses sujets toutes les attentions qu'Elle était en droit d'attendre, et que, si ces 5 vaisseaux n'avaient pas été chargés d'effets prohibés, on les restituerait infailliblement, tout comme cela s'était déjà fait à l'égard de trois prises pareilles qui avaient été rendues avec bonification de frais et dommages à l'entière satisfaction des propriétaires.

Je me suis aussi acquitté de la commission dont V. M. m'a chargé dernièrement pour le marquis de Pons[3]. Ce ministre y a paru extrêmement sensible et m'a dit que ce n'était pas d'aujourd'hui que sa cour s'était aperçue des marques d'amitié que V. M. lui avait données, que c'étaient de ces choses qui n'échappaient pas, qu'on en conservait le souvenir le plus reconnaissant, et qu'Elle pouvait compter sur un parfait retour des mêmes sentiments."

Berlin, 19 janvier 1781.

Je vous sais gré de la manière dont vous vous êtes acquitté de ma commission tant auprès du marquis de Pons qu'auprès du chevalier Elliot. Il faut voir maintenant si l'Angleterre, selon les promesses de ce dernier, aura pour mon pavillon et pour le commerce de mes sujets les attentions que je suis autorisé d'exiger de sa part. La prompte restitution des 5 derniers vaisseaux et de leur cargaison avec les frais et dommages en sera la pierre de touche, et nous ne tarderons pas d'apprendre leur sort.

En attendant, je vous adresse ci-joint en copie une lettre de l'Empire qui m'est tombée entre les mains. A la réserve des illusions que

---

[1] Vergl. S. 188.

[2] Vergl. Nr. 28 478.

[3] Ein schriftlicher Befehl liegt nicht vor. Vielleicht war der Auftrag mündlich erteilt.

l'auteur se fait tant sur le séquestre des terres polonaises et la vente des domaines autrichiennes, dont nous savons que le premier a tout un autre motif et que la dernière affecte principalement les domaines du banat, toutes les autres réflexions qu'elle contient, me paraissent très judicieuses et mériter attention.

Federic.

In der Abschrift (ohne Adresse, Datum und Unterschrift) heißt es: „Il faut convenir que Joseph II, en poussant ses différents desseins, sans se donner la peine de cacher sa marche, doit compter sur un privilège particulier de n'être point deviné ni contrarié par ceux qui ont le plus grand intérêt de le faire, et il faut avouer que jusqu'ici il n'a point vu démentir cette supposition . . .

Maintenant c'est dans les premiers mois d'un règne qui n'est plus gêné par Marie Thérèse, qu'on doit admirer l'empressement de l'Empereur à préparer ses moyens. La guerre sur la succession de Bavière, entreprise sans être pourvu des sommes nécessaires pour l'entretien d'une armée qu'il tâcha de monter sur le ton asiatique pour le nombre et pour l'appareil, l'a instruit sans doute que le numéraire est le premier des mobiles en cas pareil, et les moyens dont il se sert dans ce moment pour s'en donner un bien considérable, sont à coup sûr des plus extraordinaires. C'est le nouveau royaume de Galicie et Lodomérie, acquis en Pologne, qu'il paraît surtout vouloir convertir, pour ainsi dire, en espèces sonnantes. Il s'est avisé de vendre aux redevables ce que l'on appelle en France la taille réelle, et celui qui aurait à payer 4 écus, par exemple, peut se racheter pour jamais en donnant la somme de 100 écus, et ainsi à proportion. Si ce moyen prend dans un canton où la noblesse est précisément la plus pécunieuse de toute la Pologne, cela doit produire sur-le-champ des sommes immenses, tandis qu'on y vend, outre cela, les domaines au plus offrant. Mais on a voulu ajouter un moyen d'amasser subitement qui pourrait contrarier la réussite du projet, c'est de confisquer inhumainement les terres des grandes familles polonaises domiciliées dans leur ancienne patrie, et l'on a fait ainsi main basse sur tout ce que possèdent dans le district autrichien les Potocki, plusieurs branches des Lubomirski, le Poniatowski, frère du Roi, et une infinité d'autres.[1] Cependant une telle injustice produit de toute nécessité le germe de la défiance générale, et il est fort probable que ceci ralentira bien vite l'ardeur des acheteurs, qui ne peuvent être sûrs de rien, excepté de la perte de leur argent; car après avoir vendu la taille réelle, qui empêchera un souverain pensant de cette façon de créer cent autres impositions nouvelles et de demander à ses sujets, tout comme il a fait au commencement de cette guerre de Bavière, le quart ou la moitié de leurs revenus, si bon lui semble? Toujours ceci fait-il présumer qu'il faudra de longs préparatifs encore, avant qu'on doive s'attendre à quelque levée subite de bouclier."

Nach der Ausfertigung.

28 488. AU CHAMBELLAN BARON LE CHAMBRIER À TURIN.

Berlin, 19 janvier 1781.

Continuez, ainsi que vous venez de commencer par votre dépêche du 30 décembre dernier, à me mander tout ce que vous apprendrez

[1] Die Beschlagnahme der Güter der polnischen Großen erfolgte vielmehr im Zusammenhang mit der Verurteilung des Barons Julius (vergl. S. 109 und 159).

ultérieurement de relatif à la cour de Vienne. Peut-être que, moins boutonnée vis-à-vis de celle où vous êtes, qu'envers moi, ou que les canaux du ministre de la vôtre[1] étant préférables à ceux du mien qui y réside, serez-vous à même de me fournir des nouvelles plus sûres et positives touchant cette cour impériale, que je ne suis à portée d'en recevoir directement. C'est en mettant sans affectation dans vos conversations les ministres sardes sur le chapitre des Autrichiens que vous pourrez tirer d'eux des notions sur le militaire de l'Empereur et sur ses dispositions pacifiques, qui pourront m'être infiniment utiles et me diriger pour l'avenir. C'est par la même voie que vous pourrez peut-être encore apprendre des choses très intéressantes sur les projets de la cour de Versailles et sur l'influence que la Reine y obtient dans les affaires. Mettez-la donc à profit également par rapport à ces objets et n'oubliez pas de m'informer soigneusement de tout ce qui parviendra là-dessus à votre connaissance.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 489. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Berlin, 20 janvier 1781.

En vous renvoyant ci-joint la lettre originale du duc régnant de Württemberg[2] que vous m'avez communiquée par votre dépêche du 10 de ce mois, je ne puis que vous réitérer les observations que je vous ai déjà donné à connaître par ma précédente sur le dessein attribué à ce Prince de vouloir épouser formellement la comtesse de Hohenheim, que ce mariage qui, à ce que vous mandez, n'a pas eu lieu à l'occasion de la fête brillante donnée au jour de naissance de cette comtesse, est un évènement sans conséquence qui n'a [pas] pour but de nuire aux intérêts de personne et qui, par conséquent, peut être envisagé avec indifférence.[3] Mais pour ce qui est de l'accouchement prochain de l'épouse du prince Louis[-Eugène][4] et pour lequel vous dites que bien du monde s'est rendu à Weiltingen, je vous avoue naturellement que j'ai bien de la peine encore à croire à cette grossesse. Supposé toutefois qu'elle soit réelle, je n'entrevois pas que son accouchement, fût-ce même d'un enfant mâle, puisse préjudicier en rien à personne. C'est-là mon sentiment.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Graneri.

[2] Ein Schreiben des Herzogs Karl Eugen an Madeweiß vom 9. Januar, mit der Mitteilung der Erklärung des Prinzen Friedrich Eugen (vergl. Nr. 28 471).

[3] Vergl. Nr. 28 481.

[4] Vergl. S. 174.

28 490. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 5. Januar: „Hier à la fin l'acte de l'accession de la république de Hollande à l'association maritime des cours du Nord a été signé,[1] et cette accession est pure et simple, sans qu'il soit question d'aucune garantie des possessions . . .

Il n'est pas douteux que l'Empereur n'ait gagné personnellement dans l'esprit de l'Impératrice. Cependant non seulement le comte Panin et le comte d'Ostermann, mais tous ceux qui l'approchent le plus près et sur la sincérité desquels je crois pouvoir compter, assurent que, pendant qu'il a été ici, elle n'a pas pensé si favorablement à son égard, mais que ses dispositions se datent d'une couple de mois, où il a commencé ses flatteries dans ses lettres particulières et où il paraît entrer dans son grand projet dont j'ai rendu compte dans ma dépêche du 26 décembre.[2]"

Berlin, 20 janvier 1781.

La nouvelle de la signature de l'accession de la Hollande à la neutralité armée que j'ai apprise par votre dépêche du 5 et que vous aviez également annoncée dans une lettre particulière au comte de Finckenstein, dont un courrier hollandais était le porteur, m'a fait un plaisir bien sensible. C'est, sans doute, un acte qui plus que toute autre chose mettra un obstacle invincible aux liaisons que l'Angleterre désirerait de former avec la Russie, et qui ne saurait que niveler à celle-ci le chemin à devenir médiatrice entre l'Angleterre et la Hollande, si tant est que l'Impératrice ambitionne cette gloire et soit disposée à employer ses bons offices pour apaiser ces troubles.

Mais votre susdite dépêche, combinée avec les précédentes, fournit en même temps le meilleur commentaire sur les sentiments favorables de l'Impératrice pour l'Empereur. Tout paraît effectivement indiquer qu'ils ne sont que l'effet de ses lettres particulières où il paraît entrer dans le grand projet de cette Princesse contre la Porte et vouloir y contribuer de tout son pouvoir. Toutefois et si ces sentiments n'ont d'autre source, il n'y aura rien à risquer, et on pourra les laisser faire, sans s'en inquiéter. Ce projet est trop compliqué pour avoir quelque succès, et pour le mettre en exécution, il faudra au moins un prétexte plausible qui me paraît difficile à concevoir. D'ailleurs ce qui me rassure le plus contre cette entreprise, c'est l'impossibilité absolue que les deux cours puissent s'entendre sur le partage des dépouilles ottomanes.

Quoi qu'il en soit, il serait bien essentiel dans ces conjonctures, si vous pouviez vous procurer un canal assuré pour approfondir le sujet de cette correspondance immédiate et particulière de ces deux souverains. Je me flatte que vous y donnerez toute votre attention,

[1] Vergl. S. 188.
[2] Vergl. Nr. 28 460.

et en attendant on me marque de bonne part[1] qu'on continue de fêter et de cajoler à Vienne le prince Wolkonski, et comme il est connu pour créature du prince Potemkin, on se flatte de contreminer par son canal et renverser, s'il est possible, le système actuel de la Russie.

D'un autre côté,[2] il y a longtemps que l'internonce a articulé à Constantinople des prétentions de la cour de Vienne. Maintenant que l'Empereur règne seul, il a déjà commencé à parler du renouvellement du traité de 1739,[3] dont il restait un article à remplir, savoir celui de la restitution du pays entre le Danube, l'Aluta et la Transylvanie, nommé la Valachie autrichienne, possédé par la Porte, et on prétend que l'Empereur est intentionné de s'emparer de ce district ou d'accepter en équivalent une partie de la Bosnie au choix de la Porte, d'autant plus, ajoute-t-on, que la Russie pourrait peut-être bien user de complaisance vis-à-vis de ce Prince, pour son propre avantage, dans ses différends avec la Porte.

Vous pouvez confier ces anecdotes au comte Panin pour son information et direction.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 491. AUX MINISTRES D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN ET DE HERTZBERG À BERLIN.

Die Minister berichten, Berlin 20. Januar, daß sie der Resolution des Königs entsprechend[4] an Maltzan und Thulemeier geschrieben haben. „Nous avons aussi adressé au comte de Goertz un rescrit,[5] par lequel nous lui avons prescrit de requérir la cour de Russie de vouloir donner ordre à ses vaisseaux de guerre, pour qu'ils prennent sous leur protection et convoi les vaisseaux prussiens qu'ils pourraient trouver en mer et à leur portée, et les garantissent contre les entreprises de la marine britannique. Si cette demande est favorablement accueillie en Russie, on pourra la faire également aux cours de Suède et de Danemark, ainsi qu'à la république de Hollande."

[Berlin, janvier 1781.]

Bene.

Federic.

Nach dem eigenhändigen Bescheid auf dem Bericht der Minister.

---

[1] Bericht Riedesels, Wien 10. Januar.

[2] Das folgende bis zum Schluß des Absatzes nach Riedesels Bericht, Wien 10. Januar.

[3] Der Friede von Belgrad.

[4] Vergl. Nr. 28 484.

[5] Ministerialerlasse vom 20. Januar.

28 492. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Berlin, 21 janvier 1781.

Votre dépêche du 13 m'est bien parvenue. Ce qu'il importe le plus d'observer dans le nouveau gouvernement autrichien, c'est si l'Empereur travaillera lui-même dans les affaires et quels sont les détails qui attireront le plus son attention. J'ai au moins lieu de présumer qu'il ne voudra pas abandonner la barque à ses ministres seuls, et qu'il s'en réservera le gouvernail dans les affaires importantes. L'époque de ces observations sera apparemment, lorsqu'il aura mis la dernière main aux arrangements de sa cour et de l'intérieur, et, à vue de pays, il faudra bien encore le terme de trois mois pour se faire une juste idée de la tournure qu'il voudra donner à ses affaires politiques.

En attendant, ce que vous m'avez déjà marqué, confirme les avis qui me sont revenus d'autre part, de la disette d'argent qui se manifeste dans ses finances, et qu'il lui faudra au moins quelques années tranquilles et paisibles pour les rétablir et les remettre sur un pied plus riche.

L'idée de son mariage[1] ne me surprend non plus en aucune façon. J'ai toujours pensé qu'après la mort de sa mère il passerait à ses troisièmes noces; reste à savoir sur quelle princesse son choix se fixera, et dans quelques mois d'ici l'on pourra peut-être en savoir davantage.

Mais pour ses efforts en Russie de fermer à la Hollande l'accès à la neutralité armée,[2] ses peines seront à pure perte. L'acte de cette accession est déjà signé à Pétersbourg depuis le 4,[3] et vous pouvez être tout à fait tranquille sur cet article. Les avantages qu'il se promet de sa prédilection pour l'Angleterre, sont très aisés à deviner. En flattant cette couronne, il espère de l'amadouer sur le dessein qu'il a de rétablir le commerce d'Ostende et d'Anvers sur le pied où il était avant la guerre de succession. Au reste, ses vues sur la Valachie autrichienne ne me paraissent pas être favorisées par les conjonctures actuelles; mais il est possible que le temps amène de

---

[1] Nach Riedesel glaubte man allgemein, „que l'Empereur médite sérieusement à se remarier".

[2] Riedesel berichtete: „La chose est de la plus grande importance, puisque, si la Hollande est abandonnée par la Russie, l'Empereur la pincera par des menaces et flattera l'Angleterre . . .; mais si la Russie soutient la Hollande, l'Empereur devra se tenir tranquille de ce côté-là, et alors il ne reste qu'à empêcher, s'il n'est pas déjà trop tard, qu'il n'usurpe la Valachie autrichienne ou la Bosnie sur la Porte."

[3] Vergl. S. 197.

plus favorables, et alors je ne doute pas un moment qu'il ne tâche de les mettre en exécution.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 493. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Berlin, 22 janvier 1781.

Dans toutes vos dépêches, ainsi que dans celle du 12 perce la faiblesse du ministère de Versailles. On sent dans toutes ses opérations que le comte de Maurepas est près de son dix-septième lustre, et que le comte de Vergennes n'a pas cette fermeté et résolution qu'on a trouvées autrefois dans les ministères français. L'excès de complaisance surtout que la cour de Vienne a su imposer à son alliée,[1] a de quoi étonner, dès que l'on se rappelle le temps de Louis XIV, et ne pronostique rien de bon pour l'avenir. D'abord je commence à regarder comme très possible que l'Autriche s'emparera, malgré l'éloignement actuel de la France, de la médiation. C'est un article qui, par les motifs que je vous ai déjà allégués,[2] absorbe toute son attention et qu'elle cherchera à obtenir à quel prix que cela soit. Les vues d'agrandissement de l'Empereur sur la Valachie et la Bosnie que je vous ai également détaillées,[3] et son désir d'exciter de nouveaux troubles entre la Russie et la Porte pour en faciliter l'exécution, ne sont plus un mystère. Tous les avis en parlent, et si vous en avez fait part au ministère de Versailles, il verra au moins que je ne lui en ai rien dit que ce que toutes les nouvelles d'autre part lui confirment, et que c'est sa propre faute, s'il veut en être le spectateur tranquille et n'y faire aucune attention. Tout aussi persuadé suis-je presque que du moment que le comte Maurepas ne sera plus, la Reine s'emparera du gouvernail sous un autre nom peut-être, et qu'alors il ne sera plus possible de retirer la France de l'alliance avec la cour de Vienne. Tout ce qui me revient, au moins indique que le parti de la Reine gagne tous les jours plus de terrain, d'où il est tout naturel de conclure qu'à la fin une supériorité décidée ne saurait lui manquer.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Wie Goltz berichtete, nahm die französische Regierung die Vermittlung des Kaisers an, mit dem Vorbehalt, de „se concerter avec son alliée et attendre principalement les ouvertures de l'Angleterre" (vergl. Nr. 28 485). Daran knüpfte Goltz die Kritik: Le ministère „voudrait d'un côté ne pas avoir l'Empereur seul pour médiateur, et il ne sait, d'un autre côté, comment le refuser."

[2] Vergl. S. 193.

[3] Vergl. S. 146 f.

28 494. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Berlin, 22 janvier 1781.

Après tout ce que vous mandez des résolutions et arrangements de la République dans la situation critique où elle se trouve,[1] il convient de voir à quoi ils aboutiront. Ses armements, on ne saurait en disconvenir, se font un peu tard, pour ne pas dire après coup. Si elle s'y était préparée de longue main, de manière à pouvoir mettre dès à présent en mer les bâtiments qu'elle est intentionnée d'employer à sa défense, il s'en faudrait bien que l'Angleterre eût pu lui enlever, comme elle fait, ses vaisseaux.[2] C'est la seule observation que votre dépêche et postscript du 16 de ce mois me fournit de faire.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 495. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Berlin] 22 janv[ier] 1781.

Ma très chère Nièce. Je vous félicite, ma chère enfant, de la bonne nouvelle que je vous mande: votre accession à la neutralité maritime a été signée à Pétersbourg,[3] et je crois que, si cela vous convient, l'Impératrice se chargera volontiers de la médiation entre vous et les Anglais. En attendant, ceci vous donne de la consistance, et je crois que vous n'avez [pas] guerre à craindre de la part de vos fiers insulaires. Le king George apprendra à respecter la Pantocratrice de Toutes les Russies et mettra de l'eau dans son vin.

Après tout, cette guerre ne peut durer que cette année; les bourses de ces fiers monarques qui se disputent l'empire des mers, sont épuisées, et vous savez le proverbe: Point d'argent, point de Suisse. Tout le monde respire après cette paix que nous attendons de la désertion du dieu Plutus plutôt que de la sagesse des potentats. Le commerce de tous les peuples souffre également; moi, j'en ai ma part[4] comme les autres, mais il faut s'attendre de la part des hommes à plus de sottises qu'à des mesures sensées. Je prends donc mon mal en patience, et j'attends que la raison revienne au monde pour pacifier ces perturbateurs de l'Océan et de tout commerce.

Votre frère est presque tout à fait remis; c'était une fièvre russienne qu'il avait apportée de Pétersbourg, à ce qu'il dit. Faites bien

---

[1] Die Generalstaaten hatten die Vermehrung von Heer und Flotte gebilligt. Diese sollte auf 94 Kriegsschiffe „de tout rang" gebracht werden.

[2] Ihre Zahl betrug nach Thulemeiers Bericht vom 12. Januar 120 Schiffe.

[3] Vergl. Nr. 28 490.

[4] Vergl. Nr. 28 484.

mes amitiés à notre cher pr[ince] d'Orange et daignez me croire avec toute la tendresse et l'estime, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 496. À LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

[Berlin] 22 janvier 1781.

Madame ma Sœur. En lisant les lettres de mon incomparable Reine, je croirais avoir plus de mérite que j'en ai en effet; mais je borne tout mon mérite à l'attachement inviolable que j'ai pour mon auguste et fidèle amie. Si la Providence prolonge mes jours, ils ne seront destinés qu'à Lui témoigner ma sincère et inviolable reconnaissance de toutes les bontés qu'Elle me témoigne.

Je suis, comme mon incomparable Reine, fort attentif aux menées de la cour de Vienne à Pétersbourg. Cela ne se borne pas à de simples démonstrations, mais voici le fait que je confie à la discrétion de mon incomparable Reine. L'Empereur a appris, par je ne sais quelle voie, que l'impératrice de Russie avait dessein de placer le second fils du Grand-Duc sur le trône de Constantinople.[1] Ce dessein est bien vaste et plus difficile dans l'exécution qu'il ne paraît à ceux qui l'ont imaginé. Il flatte l'Impératrice du secours qu'il peut lui prêter par la Hongrie, et voilà ce qui donne lieu à ces flatteries réciproques. Mais les partages de la Grèce, de la Valachie et de tant de provinces, loin de les unir, les brouilleront à tout jamais les uns avec les autres. De plus, toute la nation russe répugne à ce projet; de sorte qu'à bien examiner les choses, tout se réduira entre ces deux cours à des coquetteries mutuelles, mais qui bientôt dégénérai[en]t en dissensions réelles, si, de part et d'autre, ils voulaient suivre leurs projets. Ces agaceries ne sont certainement pas agréables pour ceux qui se trouvent dans des intérêts contraires, mais il faut les digérer, faute de pouvoir faire autrement.

Quant aux Anglais, il me semble que l'argent qu'ils dépensent en Russie, est autant que jeté par la fenêtre. L'Impératrice vient de signer son traité avec la Hollande,[2] et tout ce qui pourra résulter de ceci, sera que, par la garantie de l'Impératrice, l'Angleterre et la Hollande se réconcilieront.

A l'égard de la France, je ne crois pas qu'on ait à craindre le retour de Choiseul au ministère;[3] mais il est très probable qu'après la

---

[1] Vergl. Nr. 28 460.

[2] Vergl. S. 197.

[3] Juliane Marie schrieb, 13. Januar (ohne Ort): „La Russie restera toujours attachée à la Prusse et à nous, et l'Empereur n'aura pour toutes ses peines

mort de M. de Maurepas le crédit de la Reine n'augmente beaucoup. C'est un gouvernement sans nerf et qui est bien dégénéré depuis Louis XIV. Les intrigues, les cabales, les femmes font tout à Versailles. Les affaires s'y traitent comme des bagatelles, et les bagatelles en choses importantes.

D'ailleurs, la cour de Vienne manque si fort d'espèces qu'il n'y a que des coupons qui circulent à Vienne. J'en reviens, Madame, au proverbe: point d'argent, point de Suisse—point de ducats, point de Joseph. Quelque violente, quelque effrénée que soit l'ambition de ce jeune Prince, force à lui sera d'attendre qu'il ait les moyens d'agir. Voilà, Madame, ce qui peut encore tranquilliser les esprits pour le présent, et, quant à l'avenir, ce sera aux vagues destinées d'en ordonner. Souffrez, Madame, que je vous renouvelle les assurances du tendre et inviolable attachement et de la haute considération avec laquelle je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

28 497. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 23 janvier 1781.

Les canaux que, selon votre dépêche du 9, vous avez su vous procurer à la cour où vous êtes,[1] me paraissent très bons, et vous ne négligerez rien pour vous les conserver. Mais quant à l'homme qui a la confiance du prince Potemkin,[2] je me repose entièrement sur votre pénétration et jugement. N'étant pas sur les lieux, il m'est impossible de vous diriger dans le choix à faire, et un ministre de votre prudence saura bien le fixer de la manière la plus avantageuse à mes intérêts. Comme ce Prince paraît avoir une très grande influence et que par cela même il pourrait bien se procurer une supériorité bien décidée, si, par malheur, le comte Panin vînt à manquer, il m'a paru de la dernière nécessité d'avoir un de ses confidents à la main, pour approfondir ses sentiments et dispositions et me conduire en conséquence.

---

que des compliments jolis, des protestations recherchées et l'eau bénite des cours donnée avec profusion. Il se peut qu'il se laisse enivrer, et la suite en sera qu'il perdra de vue la France, à moins qu'il ne réussisse à la Reine, sa sœur, à faire retourner le comte de Choiseul."

[1] Goertz nannte an erster Stelle einen General Graf Woronzow, der mit Besborodko eng befreundet sei, dann „un commis du comte Panin" und „celui qu'on emploie à deviner les chiffres".

[2] Goertz berichtete: „Je ferai sûrement tout au monde, pour m'acquérir un homme qui a la confiance du prince Potemkin, si on pouvait avoir le soupçon qu'il en existât un pareil."

D'ailleurs, comme il existe une si grande cordialité entre ce Prince et le chevalier Harris, on devrait supposer que l'Impératrice a également un penchant pour l'Angleterre; mais je suis surpris qu'il n'en est pas ainsi, et votre dépêche susdite indique le contraire.[1] Cela n'empêche pas que, d'un autre côté, il est bien à appréhender que l'Impératrice ne se laisse pas trop entraîner par son projet favori contre la Porte.[2] La cour de Vienne, fine et rusée, comme elle est, la flattera sûrement de cette idée romanesque pour avoir les mains d'autant plus libres de se procurer un parti en Pologne et d'escamoter de la Porte une partie de la Moldavie, Valachie ou Bosnie. Ce qu'il y a de très certain au moins, c'est que cette dernière conquête occupe constamment l'Empereur, et que, pour la favoriser, il se montrera empressé d'entrer dans le projet de la Russie et de contracter des liaisons plus étroites avec elle. La seule espérance qui me reste, c'est que l'affaire de Julius[3] et le despotisme que les Autrichiens exercent en Pologne, ne sauraient presque manquer de brouiller les deux cours ensemble.

En attendant je ne saurais vous cacher mes inquiétudes sur leurs complaisances réciproques et que, si cette réciprocité continue à subsister, je crains que l'Empereur ne parvienne, à la fin, à réussir également dans ses pernicieux projets contre moi et notre système. Comme ce serait le plus grand désastre qui pourrait arriver, je désire fort de savoir si le prince Potemkin est porté pour moi ou pour l'Autriche, et ce à quoi je puis m'attendre de sa part. Vous ne négligerez donc rien pour me procurer sur cet important article des notions sur lesquelles je puisse tabler.

Der König dankt für eine Sendung Kaviar.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 498. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

[Potsdam, 24 janvier 1781.][4]

Je vous envoie, mon cher comte, la brochure[5] dont je vous ai parlé

---

[1] Nach Goertz hatte Katharina II. die Bemühungen von Harris, den Beitritt Hollands zur bewaffneten Neutralität zu verhindern, übel aufgenommen.

[2] Vergl. Nr. 28 460.

[3] Vergl. S. 191.

[4] Das Datum nach dem Eingangsvermerk Finckensteins: „24 janvier 1781."

[5] Der 1777 verfaßte „Essai sur les formes de gouvernement et sur les devoirs des souverains" (gedruckt in den „Oeuvres", Bd. 9, S. 193 ff.). Gleichzeitig sendet der König den „Essai" an Hertzberg: „Voici quelques réflexions sur le gouvernement que je vous confie. Elles ont été imprimées dans ma maison. Elles ne sont pas faites pour le public et resteront entre vos mains." (Nach dem Abdruck in den „Oeuvres posthumes de Frédéric II, roi de Prusse", Bd. 6, S. 55; Berlin 1788. Ebenda, S. 55 f., Hertzbergs Antwort vom 26. Januar.)

à Berlin. Vous ne la communiquerez pas. Ce sont de ces réflexions qui ne sont pas faites pour le public.[1] Je suis etc.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

28 499. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 24 janvier 1781.

Toute apparence y est que les intrigues autrichiennes en Russie contre la Hollande ne feront que blanchir.[2] Mes ordres précédents vous ont déjà annoncé la signature de l'acte d'accession de cette République à la neutralité armée. Elle s'est faite le 4,[3] et d'ailleurs l'intelligence entre la Russie et l'Angleterre n'est pas aussi étroite que l'Empereur voudrait la voir établie. Bien plus, et supposé même que la première voulût épouser les intérêts britanniques, ce Prince ne voudrait pas pour cela commencer une guerre; ses vues et ses intrigues portent plutôt sur un tout autre champ. C'est de la Moldavie, de la Valachie ou de ces cantons qu'il voudrait détacher quelques morceaux friands, et s'il a fait quelque tentative à Pétersbourg en faveur de l'Angleterre, ce n'a été que dans l'espérance de disposer, par reconnaissance, cette dernière à lui accorder quelques avantages pour le commerce d'Ostende. Je suis bien aise de vous donner ces avertissements en réponse à votre dépêche du 17, et, au reste, je vois bien qu'il faut attendre jusques aux mois de juin ou de juillet prochain, pour voir plus clair dans le système du nouveau règne autrichien.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 500. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 24 janvier 1781.

Auf die Meldung von Buchholtz vom 16. Januar, daß die Pest in Polen und der Moldau erloschen sei, wird der König den Pestkordon einziehen.

Quant aux autres objets de votre susdite dépêche et pour ce qui concerne la lettre du roi de Pologne à l'impératrice de Russie dans

---

[1] In Finckensteins Dankschreiben vom 25. Januar heißt es: „Je sens la nécessité de cette réserve. Les vices de l'administration de plusieurs gouvernements aujourd'hui existants y sont trop bien et trop clairement détaillés pour ne pas exiger le secret."

[2] Riedesel berichtete: „Je crois que l'Empereur avec son mentor, le prince Kaunitz, fixent toute leur attention sur les affaires externes et sont principalement dans l'attente de la résolution de la Russie eu égard aux Hollandais, se flattant et faisant tous leurs efforts à Pétersbourg, pour engager cette cour à rayer cette République de la neutralité, pour être à même de lui extorquer quelque chose par des menaces." Vergl. S. 199.

[3] Vergl. S. 199.

l'affaire de Julius,[1] je suis persuadé qu'elle ne peut manquer de faire effet à Pétersbourg, et qu'on ne tardera guère de recevoir là-dessus une réponse satisfaisante.

Du reste, comme mes lettres de Constantinople ne m'apprennent point encore que la cour de Vienne ait fait faire des propositions de négociation à la Porte, je ne saurais vous dire non plus en combien les vues d'agrandissement attribuées de ce côté-là à l'Empereur, quelque plausibles qu'elles paraissent d'ailleurs,[2] sont fondées.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 501. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 25 janvier 1781.

Selon votre rapport du 15 les nouvelles d'Amérique ne sont rien moins que favorables aux maisons de Bourbon.[3] Si malheureusement elles se confirment, elles dérangeront infiniment leur plan. Une désunion formelle entre les colonies ne saurait que favoriser la mère-patrie et les soumettre à ses volontés, et si les susdites maisons ne redoublent d'efforts pour décider promptement par les armes cette querelle en leur faveur, elle se ressentira du sort journalier des armes; aucune partie pourra se vanter de quelque avantage, et les républiques, désunies et abandonnées à elles-mêmes, rentreront sous le joug britannique par une paix forcée. Il est donc bien naturel que ces nouvelles fâcheuses embarrassent le ministère de Versailles, et il faudra voir quel parti il prendra pour s'en tirer.

En attendant mes ordres précédents vous auront déjà appris que l'acte d'accession de la Hollande à la neutralité armée est signé depuis le 4,[4] et ce qu'il y a de plus apparent, c'est que l'impératrice de Russie tâchera de raccommoder par sa médiation les troubles naissants entre l'Angleterre et la Hollande. La cour de Vienne ne se lasse pas dans ses intrigues. Elle en établit des foyers dans toutes les cours de l'Europe, et si d'abord elle s'est flattée que la Russie se brouillerait avec la Hollande à l'occasion des différends entre la dernière et l'Angleterre, et que ces brouilleries favoriseraient son

[1] Vergl. S. 152.

[2] Buchholtz berichtete: „Bientôt on mande que c'est le banat de Crajova, bientôt une partie de la Croatie, pour laquelle la cour de Vienne fait traiter à Constantinople, mais de la Bosnie il n'est aucunement question dans tous ces avis."

[3] Goltz berichtete: Les avis „annoncent le parti royaliste comme faisant des progrès considérables parmi les insurgents, et ils représentent la désunion des membres du congrès comme parvenue à son comble. De là il doit résulter ou une anarchie absolue ou une soumission générale aux volontés de l'Angleterre".

[4] Vergl. S. 193.

commerce à Ostende et Anvers, elle donne, après ce coup manqué, toute son attention à s'agrandir aux dépens de la Porte, de sorte que, si le ministère de Versailles n'est pas trop absorbé dans sa guerre actuelle et peut encore s'intéresser dans les affaires de la Porte, il fera très bien de prévenir son ministre à Constantinople et de lui donner l'éveil sur ces nouvelles intrigues autrichiennes, afin qu'il ne lui en échappe rien qui pût y être relatif.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 502. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 25 janvier 1781.

Votre dépêche du 19 de ce mois ayant pour objet principal des notions sur les différentes négociations d'emprunt que les conjonctures présentes vont exiger là où vous êtes, cette matière me mène à vous faire la question si vous pensez que la Russie, au cas qu'elle voulût en ouvrir également une en Hollande, y trouverait à l'heure qu'il est, de l'argent? Vous me direz votre sentiment là-dessus et suivrez surtout attentivement un pareil évènement, s'il devait avoir lieu, pour pouvoir m'instruire du succès qu'il pourrait avoir.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 503. À LA REINE DOUAIRIÈRE DE SUÈDE À STOCKHOLM.

[Potsdam] 25 janvier 1781.

Ma très chère Sœur. Vous me comblez de grâces, ma chère sœur; votre souvenir seul m'est déjà suffisant, vous daignez y ajouter de l'ouvrage de vos précieuses mains. Il faudra placer cet écran[1] dans quelque sanctuaire où il pourra conserver son intégrité et immortaliser le souvenir des bontés que vous daignez me témoigner.

Nous avons ici regretté également la mort de l'Impératrice-Reine.[2] Elle a pour successeur au trône une tête bien chaude, joint à un esprit inquiet. Il faut s'attendre à tout de sa part et se tenir sans cesse préparé aux démarches les plus imprévues et les plus téméraires. L'Empereur est à l'égard de moi comme un tonique qui ranime et

---

[1] Nach dem Schreiben der Königin Ulrike, Stockholm 9. Januar (mit dem falschen Jahresdatum: 1780), handelte es sich um einen „écran brodé en rubans et en chenille, ce qui est à présent le plus nouveau goût".

[2] Ulrike schrieb: „J'ai été affligée de la mort de l'Impératrice, craignant l'humeur guerrière de l'Empereur et son ambition qu'on dit à l'outrance. On prétend qu'il a pris pour modèle Charles-Quint. Si ces ouï-dire sont des vérités, il faut s'attendre à voir l'Europe en feu et la pauvre Allemagne dévastée et saccagée."

donne de l'activité à ma décrépitude; mais j'avoue que je voudrais plutôt jouir de quelque tranquillité sur mes vieux jours que d'être exposé à des agitations perpétuelles et qui occasionnent les malheurs de la pauvre humanité. C'est en vous témoignant [la] plus vive reconnaissance que je vous supplie de me croire avec le plus tendre attachement et la plus haute considération, ma très chère Sœur, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Stockholm. Eigenhändig.

28 504. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 27 janvier 1781.

La sensation que, selon votre dépêche du 12, la déclaration de guerre de l'Angleterre contre la Hollande[1] a produite à la cour où vous êtes, est bien naturelle. Vicieuse, comme elle est, dans son principe, elle a indigné toute l'Europe contre cette couronne. Il faudra voir maintenant si la première colère de l'impératrice de Russie s'apaisera ou quelles en seront les suites ultérieures. Après ce que vous avez observé dans une de vos dépêches précédentes,[2] il ne paraît pas qu'elle pourra ou voudra pousser son ressentiment au delà de représentations; de sorte que j'ai lieu d'être surpris de l'irrésolution qui se manifeste sur le parti à prendre. Car à vous dire vrai, je ne crois pas que les deux parties belligérantes veuillent se battre à bon escient. L'Angleterre rabattra de ses prétentions superbes, dès qu'elle verra la Russie s'intéresser en faveur de la Hollande, et l'une et l'autre seront bien aises des moyens de conciliation qu'elle voudra leur proposer. S. M. I. pourra donc jouir encore, si elle le veut, de la gloire d'être la médiatrice de ces différends, tout comme elle l'a été de ceux sur la succession de Bavière.[3] En attendant je serais bien curieux d'apprendre la mine que le chevalier Harris fait, en voyant l'Impératrice si vivement piquée contre sa cour, et vous me ferez plaisir de m'en rendre compte.

Quant à la lettre que S. M. I. se propose d'écrire à l'Empereur sur l'affaire de Julius,[4] elle embarrassera infiniment ce Prince. Quoique je

---

[1] Durch das Manifest vom 20. Dezember 1780.

[2] Am 9. Januar hatte Goertz „l'éloignement de l'Impératrice pour toute guerre" erwähnt. Am 12. schrieb er: „S. M. I., en apprenant la rupture avec la Hollande, a été piquée au vif et a dit: »Les Anglais veulent donc la guerre avec toute l'Europe; ils m'obligeront aussi à prendre un parti, auquel j'ai répugné; mais enfin il le faudra bien.«"

[3] Vergl. Bd. 41, 635; 42, 561 und 577.

[4] Goertz berichtete nach Panins Mitteilung, „qu'elle lui ferait connaître ses sentiments sur cette affaire et lui demanderait de redresser ses confiscations et d'abandonner ce Julius comme indigne de sa protection". Vergl. S. 152.

sois persuadé qu'à la fin il fera le souple et rabattra de son despotisme en Pologne, je ne laisse cependant pas d'espérer que, dès qu'on apprendra à Pétersbourg à quel point son ministre, le sieur Thugut, y pousse ses hauteurs et son ton dictateur, les deux cours ne tarderont pas de se brouiller.

Mais cette perspective ne m'intéresse pas tant que celle des idées et vues de l'Impératrice contre la Porte.[1] Je sens bien qu'il vous sera extrêmement difficile de les approfondir à fond et de pénétrer les moyens qu'on se propose pour leur exécution. Comme cependant elles me paraissent de la dernière conséquence, je ne saurais m'empêcher d'entrer avec vous dans quelque détail à leur sujet. Je ne doute en tout cas pas que, si l'Impératrice a effectivement dessein de remplir son plan, elle ne trouve un prétexte de justifier cette nouvelle rupture avec la Porte. Je sens même qu'en faisant marcher une armée vers la Moldavie, la Valachie et ces contrées et en envoyant une flotte par la Mer Noire devant Constantinople, la Porte aura une peine infinie de résister à ces différents manœuvres, et que même, de concert avec l'Empereur, il ne sera pas tant difficile d'expulser les Ottomans de l'Europe. Mais supposé que ce projet ait jusques là tous les succès possibles, la plus grande besogne restera encore à faire. C'est de s'entendre sur le partage de ces dépouilles. L'Empereur convoitera surtout la Bosnie, la Dalmatie et une partie de la Moldavie avec Épire comme les provinces les plus riches, et la Russie ne voudra ni ne pourra jamais les lui accorder, mais demandera, comme de raison, plus d'égalité dans les portions; de sorte que je ne vois absolument pas, comment ces deux puissances pourront favoriser leurs vues d'agrandissement réciproques et s'entendre sur le partage. A cela vient que, selon ce qu'on a généralement observé jusques ici, ces deux puissances se sentent un éloignement réciproque d'être voisines; de façon que tout ce plan me paraît hérissé de mille difficultés très considérables. Quoi qu'il en soit, si vous savez ou entendez quelque particularité qui puisse affaiblir les arguments que je viens de vous détailler, vous n'oublierez pas de m'en rendre compte.

Au reste, je ne comprends rien à la prétendue froideur que LL. AA. II. m'attribuent vis-à-vis du prince Eugène de Württemberg, leur frère.[2] Apparemment qu'elles ignorent que je l'ai invité au carnaval à Berlin d'où il n'est retourné que depuis huit jours à sa garnison, et ce qu'elles vous ont dit du délai de son avancement, il n'est pas possible d'en faire tous les mois dans mon armée, et c'est à l'ordinaire aux revues de chaque année ou peu après qu'ils ont lieu.

[1] Vergl. Nr. 28 460.
[2] Das Großfürstenpaar hatte sich bei Goertz über die angebliche Ungnade des Prinzen Eugen und seine daraus folgende mangelnde Beförderung beklagt.

Enfin, mes lettres de Vienne[1] parlent du rappel du comte de Cobenzl de la cour où vous êtes, pour être transplanté aux Pays-Bas, sans cependant nommer son successeur.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 505. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 27 janvier 1781.

Der Empfang des Berichts von Madeweiß vom 17. Januar nebst Beilagen wird bestätigt.

Il s'en faut toujours encore que l'objet sur lequel elles roulent,[2] soit évident; il règne là-dessus une sorte d'obscurité qu'il m'est impossible de percer jusqu'à présent. La seule chose avérée c'est que le retard de voyage de l'Empereur en Flandre, qui ne pourra avoir lieu tout au plus que l'automne prochaine, nous fait gagner du temps. Peut-être que cet intervalle amènera des circonstances qui donneront plus de jour sur les moyens qu'il conviendra d'employer pour contrecarrer avec succès le mariage en question projeté par l'Empereur. Si la jeunesse de la Princesse n'y mettrait obstacle, je suis sûr que ce Prince l'épouserait lui-même; mais cette considération fait que l'on pourra voir venir les choses à cet égard avec beaucoup de tranquillité.

Quant à la princesse, épouse du prince Louis[-Eugène], je vous ai déjà donné à connaître ci-devant que je doutais fort qu'elle fût effectivement enceinte; je présume par ce que vous marquez à son sujet,[3] qu'elle se trouve peut-être dans la crise des femmes qui perdent leurs règles, et, dans ce cas, toute cette prétendue grossesse se bornera à donner un grand ridicule au Prince son époux pour avoir ébruité la chose avec tant d'ostentation, et à rien de plus.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 506. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 28 janvier 1781.

Si l'Empereur veut mettre en exécution les différents projets que, selon votre dépêche du 20, il a soumis à l'examen de son conseil des

---

[1] Bericht Riedesels, Wien 13. Januar.

[2] Die Frage der Vermählung der Prinzessin Elisabeth von Württemberg mit Erzherzog Franz von Toskana.

[3] Madeweiß berichtete: „L'on commence à douter ici à la grossesse de l'épouse du prince Louis[-Eugène] de Württemberg, le terme auquel elle aurait dû accoucher, s'étant écoulé." Vergl. S. 196.

finances,[1] il en aura pour tout son règne. Il lui faudra même un règne de trente années pour le moins, pour achever cette besogne, et encore est-il absolument nécessaire qu'il soit des plus pacifiques et exempt de toute guerre ou autre calamité publique. Sans ces avantages qui selon le cours ordinaire des choses humaines ne sont guère à attendre, il lui sera difficile, pour ne pas dire impossible, son règne fût-il même encore plus long, de remplir son plan et de réaliser tous ses projets qu'il a formés pour signaler son règne.

Quant à la politique, je vous ai déjà instruit qu'il fait tous ses efforts pour saper le système actuel de la Russie avec moi et d'y substituer une triple alliance entre elle, lui et Angleterre; mais heureusement jusques ici il s'en faut de beaucoup qu'il puisse se vanter d'avoir eu quelque succès, et les apparences ne favorisent encore en rien un pareil dessein. Si l'occasion s'en présente, vous n'oublierez pas d'en glisser quelque chose au baron Breteuil, afin qu'il ne se laisse pas trop aller à cette tranquillité que, selon votre susdite dépêche, il manifeste sur l'intimité entre le prince de Kaunitz et le sieur de Keith.

Bien plus, je veux bien vous confier que l'Empereur aura reçu ou recevra dans peu une lettre de l'impératrice de Russie sur l'affaire de Julius, qui l'embarrassera beaucoup par les représentations vives et énergiques que S. M. I. lui fait tant sur cette affaire en général que sur le séquestre en particulier qu'elle a attiré de la part de l'Empereur tant au roi de Pologne qu'à différents seigneurs polonais, qui ont eu part à la sentence contre Julius.[2] Il s'agira donc d'avoir l'œil au guet pour voir l'effet de cette lettre, qui, s'il n'est pas conforme à l'attente de l'Impératrice et que la levée du séquestre n'en est point la suite, pourrait bien donner lieu à des brouilleries entre les deux souverains.

Au reste, je n'ai rien de nouveau à vous mander aujourd'hui, si ce n'est que, selon toutes les apparences, la Russie se mettra sur ses hauts chevaux à l'occasion de la rupture entre l'Angleterre et la Hollande en haine de l'accession de cette dernière à l'association armée de neutralité, et que j'ai tout lieu de présumer qu'elle finira par faire la médiatrice entre ces deux nouvelles puissances belligérantes.[3]

---

[1] Riedesel berichtete: „La première question est: comment payer les dettes et faire un fonds d'amortissement? La seconde, comment faire un trésor? La troisième, comment diminuer les frais de la recette et le nombre des personnes y employées? La quatrième, comment simplifier les impôts et les réduire sous moins de rubriques, bien entendu sans en diminuer le produit."

[2] Vergl. S. 208.

[3] Vergl. S. 208.

Enfin, je suis curieux de savoir si l'Empereur n'a encore reçu aucune cour ni vu les ministres étrangers, et vous aurez soin de satisfaire ma curiosité à cet égard.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 507. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 29 janvier 1781.

Votre dépêche du 19 vient de m'être rendue, et voici l'idée que je me fais du parti autrichien en France. Sur différents avis qui me sont parvenus, j'ai lieu de le regarder moins comme politique que comme une échelle à mieux favoriser ses intrigues, pour étendre le crédit de la Reine et augmenter son ascendant sur le ministère de Versailles. Dans le fond le public peut considérer avec assez d'indifférence que la France soit liée avec l'Autriche ou avec la Russie, et je suis tenté à présumer que, pour le présent, la cour de Vienne ne vise dans toutes ses intrigues qu'à déplacer l'un ou l'autre des ministres de ces deux cours qui lui paraît contraire à ses vues et à ses desseins. La vraie politique n'y a donc qu'une part éloignée, et pour ce qui regarde en particulier sa concupiscence ecclésiastique, je suis bien persuadé qu'elle ne se pressera nullement à la satisfaire. Ses princes de Toscane n'ont pas encore atteint l'âge canonique, et ce serait une grande maladresse de sa part de dévoiler ses desseins sur les différents chapitres, avant qu'ils soient parvenus à l'âge que les canons exigent pour être évêques.

D'ailleurs et pour ce qui est de la Russie, mes lettres me font présumer que l'Impératrice pourrait bien ambitionner la médiation entre l'Angleterre et la Hollande, pour apaiser ces troubles naissants.[1] Il n'y a au contraire nulle apparence qu'elle veuille épouser les intérêts de la dernière au point d'entrer en guerre ouverte avec la première que même l'état de ses finances ne lui permettrait pas d'entreprendre et de soutenir. Mes lettres de Londres portent aussi que l'Angleterre commence à ouvrir les yeux sur la sottise qu'elle a faite de révolter ses colonies et de se brouiller encore à l'heure qu'il est, avec la Hollande,[2] d'où je conclus qu'elle pourrait peut-être bien prêter les mains à un accommodement avec la même facilité que la Hol-

---

[1] Vergl. S. 208.

[2] Maltzan berichtete, London 9. Januar: „Après que le premier enthousiasme s'est évaporé, il semble qu'on commence à envisager cette rupture avec moins de prévention." Auf Maltzans Bitte vom 5. Januar, „de pouvoir rester ici en qualité de simple particulier", antwortet der König am 29. ablehnend im Hinblick auf seine Besitzungen in Schlesien und auf die Unvereinbarkeit seines weiteren Aufenthalts in England mit seiner Eigenschaft als preußischer Vasall.

lande y apporterait dans un temps où il lui faut encore plusieurs semaines, pour se mettre en état de résister à ce nouvel ennemi.

Au reste, tout ce qui pourrait arriver de plus funeste à la France dans le moment présent, c'est sans contredit une paix particulière avec les colonies. Plus j'y pense, plus la possibilité d'un tel évènement me paraît-elle redoutable, et si malheureusement il dût avoir lieu, toute la guerre actuelle serait perdue pour la France, et encore ne vois-je pas trop, comment elle pourrait se tirer avec honneur de celle qui lui resterait alors seule sur les bras.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 508. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 29 janvier 1781.

Votre dépêche du 23 de ce mois m'est bien parvenue. Les insinuations que, selon son contenu, vous avez hasardées au prince d'Orange sur la convenance de la République à tourner dans sa situation présente principalement ses regards du côté de la Russie,[1] sont très à leur place. Vous pouvez même assurer ce Prince que cette puissance prendra certainement les intérêts de la Hollande à cœur dans ces conjonctures critiques et ne l'abandonnera pas, de sorte qu'il est très probable qu'au moyen de sa médiation les choses en pourront venir encore à une prompte réconciliation entre l'Angleterre et la République. Je m'en flatte d'autant plus, puisqu'à en juger par mes lettres de Londres, il paraît qu'en Angleterre même on souhaite de se tirer d'une bonne manière de la querelle prise avec la Hollande.[2]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 509. AU PRINCE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

Potsdam, 29 janvier 1781.

Der König erwidert die Wünsche des Erbstatthalters zu seinem Geburtstag.

Les conjonctures actuelles où V. A. S. Se trouve par la levée du bouclier britannique contre la République, leur donne[nt] même une nouvelle ardeur; et qui plus est, la justice de la cause que V. A. S.

---

[1] Thulemeier berichtete: „J'ai hasardé dans plus d'une occasion de faire observer au prince d'Orange qu'à mon avis tous les regards devaient être tournés du côté de la Russie, et que le moindre avantage qu'on pourrait retirer d'une alliance avec la cour de Pétersbourg, serait de s'assurer d'une médiation respectable."

[2] Vergl. S. 212.

est appelée à défendre, me fait espérer de les voir également accomplis à cet égard. N'ayant sur cet article de Sa dernière lettre du 23 rien à ajouter à la réponse que j'ai faite à ma chère nièce, Son épouse,[1] je finis.

Federic.

Une indisposition à la jambe m'a empêché, mon cher Prince, de vous écrire moi-même; cela n'empêche pas que je ne prenne une part sincère à vos intérêts.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag; der Zusatz eigenhändig.

28 510. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 29 janv[ier] 1781.

Ma très chère Nièce. J'admire, ma chère enfant, l'amitié et la tendresse que vous témoignez à votre vieil oncle; il vous aime de tout son cœur, mais il regrette de ne pouvoir pas rendre autant de services qu'il voudrait. Cependant, la Russie ne vous abandonnera pas, et j'ose me flatter que, par l'appui de la Pantocratrice, vous vous réconcilier[ez] avec les Anglais. Vous n'avez certainement rien à craindre des Hanovriens,[2] ils n'oseraient se mesurer maintenant avec vous; cela serait trop dangereux. Cependant le prince d'Orange fait très bien de se mettre en défense et de donner à sa République une consistance dont elle a manqué de longtemps. Mais je me flatte qu'en tout ceci il y aura plus de bruit que de besogne, et que les portes de Janus se renfermeront dans quelques mois.

Voici une lettre pour la petite Princesse qui m'a fait un cadeau si galant.[3] Je voudrais l'embrasser pour la remercier moi-même de son attention obligeante. Votre frère garde encore la chambre; il ne pourra sortir que dans une huitaine de jours, mais il n'y a aucun danger.[4] Je vous embrasse, ma chère enfant, en vous remerciant avec reconnaissance de l'amitié que vous me témoignez, en vous assurant que je serai, tant que je vivrai, avec la plus sincère tendresse, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. Nr. 28 510.
[2] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor. Vergl. dafür Nr. 28 515.
[3] Die Prinzessin Luise sandte dem König mit ihrem Glückwunschschreiben, Haag 23. Januar, „un cordon de canne de mon ouvrage". [Charlottenburg. Hausarchiv.] Auf der Rückseite des Schreibens findet sich die Bleinotiz des Kabinettssekretärs für die (nicht vorliegende) Antwort: „Compliments."
[4] Vergl. S. 201.

28 511. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 16. Januar, auf den Streit des Barons Julius zurückkommend[1]: L'Impératrice „s'est décidée d'écrire directement à l'Empereur, pour lui faire connaître son tort, son désir qu'il se désiste de toute poursuite ultérieure, et sa résolution de ne pas abandonner le roi de Pologne. Elle a demandé pour cet effet du ministère un précis de toute l'affaire, pour pouvoir en écrire avec une entière connaissance de cause . . .

Jamais les affaires britanniques, malgré la protection et la toute-puissance du favori, n'ont été plus mal dans cette cour que dans le moment présent. V. M. aura vu par mon dernier rapport l'impression qu'a faite sur l'esprit de l'Impératrice la nouvelle de la rupture avec la Hollande,[2] et tout confirme l'opinion qu'elle agira efficacement pour la République."

Betreffend das Schreiben der Prinzessin von Oranien[3] hat Panin dem Grafen Goertz erklärt, „que la lettre était encore entre les mains de l'Impératrice, qu'elle lui avait paru très intéressante, qu'elle avait désiré de la garder encore, et que selon toutes les apparences elle avait fait un très bon effet . . .

Ce qui paraît prouver encore que l'Impératrice dans les moments intéressants regarde toujours V. M. comme la puissance la plus solide avec laquelle elle compte conserver ses liens, c'est que le comte Ostermann m'a confié qu'elle lui a dit à lui-même et que je sais qu'elle a dit à deux différentes reprises la même chose au sieur de Besborodko qu'elle souhaiterait présentement que V. M. accédât à la neutralité armée, et qu'on pût hâter le plus que possible cette accession." Nach Ostermanns Ansicht handle es sich lediglich um eine Beitrittserklärung und einen „article séparé", „que, dans le cas d'une rupture, . . . on s'entendrait ultérieurement avec [V. M.] sur les secours qu'Elle fournirait, pour soutenir l'association".

Potsdam, 30 janvier 1781.

Votre dépêche du 16 m'a fait beaucoup de plaisir; tout son contenu m'a édifié, et je me plais d'y répondre article par article.

C'est un excellent correctif que cette lettre immédiate de l'Impératrice à l'Empereur dans l'affaire des séquestrations en Pologne. Si ce Prince regimbe encore, il en sera bientôt fait de sa bonne harmonie avec S. M. I. S'il plie, tant mieux pour le gouvernement de Pologne, et les partisans autrichiens apprendront par là que la Russie y a plus d'autorité que leur protecteur.

Le ton de fermeté vis-à-vis de l'Angleterre ne saurait non plus que donner aux affaires une tournure différente et avantageuse. Il bouleverse tout d'un coup les projets de l'Empereur, tant pour le commerce d'Ostende que pour la triple alliance. Que S. M. I. a trouvé intéressante la lettre de ma nièce la princesse d'Orange, me plaît également. Elle jugera par son contenu que la république de Hollande n'a pu montrer plus de modération pour la cour britannique.

---

[1] Vergl. S. 208.
[2] Vergl. S. 208.
[3] Vergl. S. 131.

L'invitation à la neutralité armée ne me répugne nullement; j'y accéderai plutôt avec empressement, et je vous permets de faire à ce sujet toutes les ouvertures que vous jugerez convenables, pour donner à connaître que j'y suis tout prêt et disposé.

La bonne volonté du prince Potemkin pour favoriser ma remonte, est encore un article dont je suis charmé. J'aurai soin de vous indiquer par le prochain courrier le nombre des chevaux dont j'ai besoin, et en attendant vous n'oublierez pas d'assurer ce Prince combien j'étais sensible à cette attention et combien j'épierais les occasions de lui en témoigner ma reconnaissance.

Mais la nouvelle la plus intéressante et agréable pour moi, c'est que l'Impératrice elle-même m'a déclaré la puissance la plus solide avec laquelle elle comptait conserver ses liens. Sans trop présumer, je mérite ce titre, puisque effectivement j'agis avec elle en vrai et fidèle allié, sans jalousie et avec la plus grande sincérité.

N'oubliez pas l'air du chevalier Harris à tous ces phénomènes si opposés à son système; je suis fort curieux d'en être informé. Au reste, si j'ai fait monter si haut les prodigalités de sa cour,[1] ce n'est pas ma faute; ce sont ses propres ministres, qui en ont fait parade et donné par là une nouvelle preuve de l'inconséquence qu'ils mettent dans toutes leurs démarches.

Der Schluß betrifft die Erstattung von Auslagen und den Dank des Königs für eine Sendung Kaviar.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 512. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 30 janvier 1781.

Le duc régnant de Württemberg étant parti, comme le porte votre dépêche du 20, le 18 de ce mois pour Hambourg et devant passer, en retournant de là chez lui, assez près des contrées d'ici,[2] j'ignore si ce serait lui faire plaisir que de lui faire entendre de vouloir bien diriger sa route par ici, ou si pareille insinuation serait mal reçue et contre l'étiquette. Comme je vous crois mieux à portée que personne d'en juger, je vous remets la chose, et au cas que vous pensiez que cela dût faire mauvais effet, je me désiste volontiers de pareille visite, et il n'en sera pour lors aucunement question.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Goertz bezeichnete die Höhe der Bestechungssummen mit einer Million Sterling (vergl. S. 150) für weit übertrieben.

[2] Madeweiß berichtete: „Il retournera peut-être par Magdeburg dans ses États."

28 513. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 31 janvier 1781.

Il paraît par votre dépêche du 24 que l'Empereur met beaucoup de vivacité dans l'arrangement des affaires internes de sa monarchie.[1] Je ne me serais pas attendu à tant de précipitation de sa part, surtout vis-à-vis de ses frères et sœurs, et s'il continue de même, il ne saurait manquer de se brouiller entièrement avec toute sa maison.

D'un autre côté, il n'ira pas si vite dans ses projets politiques, et j'ai encore grand lieu de douter que celui contre la Porte[2] soit d'une exécution si aisée qu'il se l'imagine peut-être. Il en est de même de la médiation,[3] dont l'époque me paraît encore éloignée. Mais pour ses projets en Pologne, mes derniers ordres vous ont déjà prévenu sur une lettre immédiate qu'il recevra de l'impératrice de Russie,[4] et je suis fort impatient d'apprendre s'il se conformera ou non à ses avis.

Quant à la Hollande, vous pouvez être très persuadé que la Russie la soutiendra contre le despotisme britannique et ne négligera rien pour la conserver dans son indépendance d'État souverain.[5]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 514. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 31 janvier 1781.

Nach dem Erlöschen der Pest, das Buchholtz am 23. Januar bestätigt, ist der Pestkordon aufgehoben.

Au reste, les lettres du comte de Stackelberg qui lui donnent lieu de croire que l'impératrice de Russie entrera en correspondance directe avec l'Empereur au sujet de l'affaire de Julius et du séquestre mis, à cette occasion, sur les biens de différents seigneurs polonais, accusent juste, et je sais à n'en pouvoir douter que cette résolution a été prise par cette souveraine;[6] de sorte qu'il faudra voir l'effet qu'elle produira.

---

[1] Riedesel berichtete über die Abfindung seiner Geschwister durch den Kaiser.

[2] Vergl. S. 218.

[3] Zwischen England und Frankreich.

[4] Vergl. Nr. 28 506.

[5] Am 30. Januar beauftragt der König Alvensleben, „de tâcher de gagner quelque officier, adjudant de quelque général", und erklärt ferner die Zahl von 18 000 Mann, die im Frühling für die Festungsbauten in Deutsch-Kopist angesetzt werden sollen, für stark übertrieben. Nach seinen Erfahrungen seien 6000 die Höchstzahl für solche Arbeiten.

[6] Vergl. S. 215.

En attendant il serait bien à désirer pour le propre intérêt de la Russie qu'elle ne retirât pas ses troupes de la Pologne;[1] car comme vous connaissez les Polonais, il est impossible de pouvoir prendre une entière confiance en eux. La légèreté de leur caractère les rend souples, rampants et portés même à faire des bassesses, dès qu'ils croient avoir sujet d'appréhender; hors delà on les trouve capables des plus grandes extravagances.

Je ne veux pas vous laisser ignorer, au surplus, que, selon mes lettres de Vienne,[2] on ne doute plus là-bas de faire une acquisition sur la Porte au sujet du renouvellement du traité de Belgrade, et qu'on prétend même vouloir être assez complaisant de se contenter de la Valachie autrichienne, si la Porte préfère de la donner au lieu de la Bosnie, et que l'Empereur y enverra même un ambassadeur extraordinaire pour renouveler ce traité et signer cette acquisition, afin que, de votre côté, vous tâchiez d'éclaircir, s'il est possible, la réalité de ces avis.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 515. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 1er février 1781.

L'intérêt que l'impératrice de Russie prendra sûrement haut à la main en faveur de la République, comme je vous en ai déjà prévenu,[3] mettra celle-ci à couvert de toute appréhension du côté de l'Hanovre. Vous avez donc grandement raison de refuser, suivant votre dépêche du 26 de janvier dernier, toute crédibilité aux avis qui font envisager des démarches de ce côté-là comme possibles,[4] et je suis parfaitement de votre sentiment à cet égard.

Quant à ce que vous mandez, par votre postscript de la mêne date, relativement au prince-évêque de Liège, je veux bien croire que son âme n'est pas entièrement fermée aux corruptions, et qu'une encore aussi brillante que celle dont il est question,[5] serait assez capable de le séduire. Mais je dois vous dire que je sais de bonne part que l'Em-

[1] Nach einem Briefe Potemkims an Stackelberg bestand, wie Buchholtz berichtete, Aussicht, daß die Räumung Polens nicht stattfand.

[2] Bericht Riedesels, Wien 24. Januar.

[3] Vergl. Nr. 28 508.

[4] Thulemeier berichtete: „Le prince d'Orange envisage l'approche des troupes de Hanovre vers les frontières de la République comme possible, mais j'avoue que, quels que soient les avis qui accréditent ce bruit, je ne saurais leur accorder la plus légère crédibilité."

[5] Nach Thulemeiers Bericht sollten dem Fürstbischof 100 000 Pistolen angeboten werden, wofern er sich für Erzherzog Maximilian als Koadjutor entschiede.

pereur est fort revenu du goût de sacrifier des sommes considérables en fait de corruption, et qu'ainsi j'ai lieu de présumer que les choses en resteront vraisemblablement là-bas sur le pied où elles se trouvent actuellement.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 516. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 1er février 1781.

L'une de vos deux dépêches du 22 de janvier présente un tableau assez exact de l'assiette de la cour où vous êtes, du parti de la Reine et de ses intrigues.[2] Je vous en sais gré. Mais de cette manière il est cent à parier contre un que le gouvernement français ne se relèvera pas de la faiblesse qu'on lui a observée depuis longtemps, à moins qu'une de ses âmes fermes, comme il y en avait du temps de Louis XIV, n'en reprenne les rênes et fasse revivre l'ancienne grandeur de la cour de Versailles. Autant que je puis juger en gros par vos susdites dépêches, ce temps est encore à venir, et la faiblesse des ministres actuels perce de tous côtés.

En attendant, quelque cas que je fasse du mérite du comte de Maillebois, je ne vois cependant aucune apparence de m'intéresser en sa faveur en Hollande.[3] Cette République n'a que 24,000 hommes de troupes de terre, dont le duc Louis de Brunswick a le commandement en chef. Or ce Prince est trop jaloux de ce commandement pour y associer un officier d'un grade supérieur à celui de général-major ou de lieutenant-général, de quelque puissance qu'il puisse être. D'ailleurs, avant que le tour de ses forces de terre vienne, la République est encore trop occupée de mettre sa marine en ordre, qui n'est sûrement pas dans l'état d'agir que ce comte se l'imagine peut-être. Enfin, le petit nombre de ses troupes de terre l'obligera plutôt à renoncer autant que possible à une guerre de terre, de

---

[1] Am 5. Februar beauftragt der König Thulemeier, da die Gicht ihn selbst am Schreiben verhindere, der Prinzessin Wilhelmine zu versichern, „que, quoique je ne pouvais encore entrer dans aucuns détails sur les secours que la République avait à se promettre de la cour de Pétersbourg dans la situation actuelle vis-à-vis de l'Angleterre, je pouvais garantir en attendant assez positivement que cette cour impériale ne l'abandonnerait pas, mais la soutiendrait efficacement".

[2] Goltz schied zwischen den Anhängern der Königin Maria Antoinette, die rein aus egoistischen Gründen, ihr zu Gefallen, für Österreich eintraten, und ihrem intimen Kreis: „Dans ce cercle on n'est animé que du partage des faveurs." Die Minister selbst, „craignant de déplaire à la Reine, font prendre des partis mitoyens à S. M. Très-Chrétienne".

[3] Maillebois, der sich persönlich zurückgesetzt fühlte, bat König Friedrich um seine Fürsprache für den Übertritt in holländische Dienste.

sorte que je ne vois pas que le comte de Maillebois y puisse jouer un grand rôle, réflexions que vous ne manquerez point de lui faire valoir, pour décliner la recommandation qu'il me demande.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 517. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 1. Februar, daß Pons ihm einen Erlaß von Vergennes mitgeteilt habe, des Inhalts, „qu'il s'était aperçu par les entretiens qu'il avait eus depuis quelque temps avec le baron de Goltz, que les vues et les projets qu'on attribuait à l'Empereur, causaient de l'inquiétude dans l'Empire, et que les nouvelles qui en résultaient, étaient parvenues à la connaissance de V. M.; que S. M. Très-Chrétienne avait reçu dans ces entrefaites une lettre de l'Empereur qui contenait les assurances les plus fortes de ses sentiments pacifiques et où ce monarque marquait expressément qu'il était fermement résolu de ne pas s'écarter du plan que feu l'Impératrice sa mère avait suivi, que cette lettre était conçue en termes si positifs qu'ils semblaient devoir rassurer contre toute appréhension du contraire, et que la cour de France par cette raison n'avait pas voulu en laisser ignorer le contenu à V. M., mais que lui, marquis de Pons, devait L'assurer en même temps que cela n'empêcherait pas qu'on ne tînt les yeux ouverts sur la conduite de la cour de Vienne, et qu'on ne donnât à un objet de cette importance toute l'attention qu'il méritait, et que S. M. Très-Chrétienne se devait à elle-même, au maintien de la tranquillité et au bonheur de ses peuples." Finckenstein hat die Mitteilung *ad referendum* genommen, mit der Versicherung, „que V. M. serait très sensible à cette marque de confiance de sa cour".

Potsdam, 2 février 1781.

Vous avez bien fait d'assurer le marquis de Pons que je serais sensible à l'ouverture confidente de sa cour sur les sentiments pacifiques que l'Empereur a tout nouvellement professés dans une lettre à S. M. Très-Chrétienne, et en lui renouvelant les mêmes assurances, vous n'oublierez pas d'y ajouter que, pour le bien de l'Europe en général et de l'Empire en particulier, il serait fort à souhaiter que ce Prince remplît effectivement ces promesses, sans les jamais démentir par ses démarches.

Mais, après cela, je ne saurais vous dissimuler que toute la conduite du ministère actuel de Versailles dénote une faiblesse extrême qui le rend susceptible d'une trop grande crédulité, fort nuisible à ses intérêts et qui le distingue infiniment de celui de Louis XIV, qui savait bien mieux apprécier de pareilles insinuations à leur juste valeur.

Finckenstein soll am Dresdner Hof auf der Freilassung eines preußischen Fähnrichs und dreier Rekruten bestehen.

Federic.

Les Français devraient penser s'il avait le sens commun que Monsieur Joseph, qui a violé la parole qu'il a donnée à sa mère mourante d'exécuter son testament, tiendra encore moins compte de quelques mots de modération et intercessions pacifiques, lâchés au hasard dans une lettre.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

28 518. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 19. Januar, daß Panin ihm erklärt habe, „que sa souveraine était véritablement aigrie contre l'Angleterre sur la rupture avec la Hollande, mais qu'elle et son ministère ne pouvaient encore rien prévoir avec certitude sur les suites que cet évènement pourrait avoir sur les puissances associées, avant d'avoir vu la déclaration de la cour de Londres et la manière dont cette cour s'expliquerait envers celle d'ici . . . J'ai fait part au comte Panin dans cet entretien du contenu des ordres de V. M. du 2,[1] tant sur ce qu'Elle pensait de la manière arbitraire d'agir de la cour de Vienne dans l'affaire de Julius que sur le danger qu'il y avait pour les intérêts de la Russie même, si dans cette affaire l'Impératrice ne s'intéressait sérieusement pour le roi de Pologne . . .

Je l'ai sondé aussi s'il croyait que, si dans un mémoire je mettais sous ses yeux, selon les données des ordres de V. M. du 2, les vues ambitieuses de l'Empereur et les moyens d'assurer la tranquillité future et la liberté germanique, cela pourrait faire quelque effet. Mais il m'a prié de remettre cela à un autre temps, puisqu'à présent on était tout occupé des affaires des puissances maritimes, et que la conduite de la cour de Vienne dans les affaires de Pologne aiderait probablement beaucoup à faire ouvrir les yeux sur les principes de l'Empereur."

Potsdam, 3 février 1781.

Conformément à l'avis du comte Panin dans votre dépêche du 19, vous ferez bien de surseoir vos instances ultérieures sur les vues ambitieuses de l'Empereur dans l'Empire. Occupée comme l'Impératrice est actuellement des affaires des puissances maritimes et de Julius, ce serait effectivement l'accabler par trop d'objets à la fois. J'ai même lieu de présumer que son mécontentement sur la conduite de l'Empereur dans le séquestre en Pologne rendra plus circonspect ce Prince dans l'Empire, et qu'il n'y précipitera, au moins dans le moment présent, rien qui pût indisposer davantage cette Princesse contre ses procédés arbitraires.

Quant à la guerre entre l'Angleterre et la Hollande, je sens que l'Impératrice ne saurait agir autrement qu'elle fait. Un concert préliminaire avec ses associés est naturel et même nécessaire pour aviser aux meilleures mesures à prendre. En attendant vous ne tarderez pas de dire au comte Panin, combien j'étais persuadé que, si un prompt rétablissement des choses entre ces puissances maritimes

[1] Vergl. Nr. 28 437.

faisait effectivement l'objet des vœux de sa souveraine, l'Angleterre ne s'y refuserait sûrement pas sous les auspices de sa médiation, et que, s'il y avait encore quelque titre à ajouter à la gloire de S. M. I., ce serait, sans contredit, la porter à son comble que d'être encore médiatrice entre ces deux puissances. Déjà puis-je vous assurer positivement que la restitution des vaisseaux russes a furieusement embarrassé cette couronne, et que l'article du payement des marchandises selon les désirs des négociants à Riga la chipote encore à l'heure qu'il est. La conséquence que j'en tire, est que cette couronne, voyant les flottes des puissances associées toutes prêtes à sortir pour s'opposer à ses pirateries, calera bientôt ses voiles et respectera mieux le pavillon russe et hollandais, pourvu que l'impératrice de Russie reste ferme et déterminée à soutenir la cause de la république de Hollande.

Au reste, je ne saurais que revenir à un article que j'ai touché déjà dans quelques-uns de mes derniers ordres; c'est de savoir la mine que fait à tous ces phénomènes le chevalier Harris. Après toutes ses rodomontades du succès de sa négociation à la cour où vous êtes, dont il a régalé la sienne, et après avoir ébruité dans l'Empire qu'il avait su gagner la Russie moyennant une largesse de 200,000 livres sterling, il ne saurait manquer de paraître capot et confus de voir s'en aller toutes ces espérances flatteuses à-vau l'eau, et que les effets y sont diamétralement contraires et opposés. Vous ne négligerez donc pas de me marquer s'il en a honte ou un front d'airain.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 519. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 27. Januar: „Dans le militaire tout est d'une tranquillité parfaite, et comme on voit aussi partout que la cour de Vienne dans l'étranger veut rassurer sur les projets ambitieux qu'on avait tout lieu de lui prêter, il paraît que l'Empereur et le prince Kaunitz ont établi ce plan politique, pour endormir et rassurer l'Europe en général, mais surtout pour gagner du terrain dans l'amitié et la confiance de la Russie . . . Si cependant dans cet intervalle il pourra faire des acquisitions pacifiques, soit par la médiation de la paix maritime ou en faisant peur à la Porte et endormant la cour de Russie, il est naturel qu'il ne négligera point des occasions pareilles . . .

Le banquier Fries a reçu une lettre de crédit illimitée pour le prince royal d'Angleterre, évêque d'Osnabrück,[1] au cas qu'il vienne à Vienne, et on voit par là que le sieur Keith ici et le lord Stormont à Londres se promettent de grandes merveilles de l'assistance de l'Empereur. Mais toute la famille royale pourrait venir d'Angleterre à Vienne, elle ne ferait rien faire à l'Empereur qui puisse le brouiller avec la Russie."

[1] Herzog Friedrich von York.

Potsdam, 4 février 1781.

Vous ne jugez pas mal, dans votre dépêche du 27 de janvier, des artifices de l'Empereur pour cacher ses vues et ses desseins. De tout temps ils ont été un des premiers ressorts de la politique du prince Kaunitz, et un souverain comme son maître ne saurait qu'y applaudir. Il est aussi possible que, ne pouvant faire plus dans les conjonctures actuelles, ils s'y borneront, et qu'ils parviennent même par ces fausses apparences pacifiques et modérées à en imposer au ministère de Versailles. Mais quant à moi, ils ne me prendront jamais à de tels filets, et je saurai toujours à quoi m'en tenir par rapport à leurs projets et desseins d'ambition et d'agrandissement.

Quoi qu'il en soit, il me paraît que vous pourriez encore mieux éclaircir leurs menées par un canal bien assuré que vous avez à la main. C'est le secrétaire d'ambassade de France[1] qui est à la suite du baron Breteuil. On me l'a donné pour un homme très entendu et intelligent et qui, en fait de jugement, l'emporte infiniment sur l'ambassadeur. Si donc vous trouviez occasion d'entamer de temps à autre une conversation avec ce secrétaire sur les projets et les vues de l'Empereur, les combinaisons de ce que vous en apprendriez, avec les démarches de S. M. I. vous mettraient encore plus à même de les apprécier, et ne sauraient manquer d'influer sur les rapports de l'ambassade de France.

Au reste et supposé que l'évêque d'Osnabrück vînt effectivement à Vienne, je ne saurais me persuader qu'il soit aussi habile négociateur pour que les commissions dont il pourrait être chargé, fassent époque dans l'histoire politique.

D'ailleurs, je n'ai aujourd'hui rien à vous communiquer qui mérite attention, si ce n'est que toutes les lettres de Londres parlent de l'embarras de la cour britannique sur la conduite de la Russie après son étourderie d'avoir déclaré la guerre à la Hollande dans le temps que celle-ci était reçue à la neutralité armée des puissances du Nord.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 520. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Buchholtz antwortet, Warschau 27. Januar, auf den Erlaß des Königs vom 17.[2]: „L'ambassadeur de Russie est très flatté de l'approbation que V. M. donne à son idée de faire à la première Diète donner l'exclusion de toute place votante aux Polonais possessionnés dans les États des trois cours. Il travaille déjà à cela . . . V. M. ne m'a pas honoré de Ses ordres à l'égard de Ses sujets mixtes: si Elle veut, pour faciliter leur exclusion, leur conniver un terme plus reculé pour se déclarer sur leur domicile. Je souhaiterais cependant recevoir Ses ordres à cet égard . . . Je sais à n'en pouvoir douter

[1] Barthélemy.

[2] Vergl. Nr. 28 483.

que, si V. M. insistait dans le moment présent sur la séparation de Ses sujets mixtes, le Conseil permanent me présenterait une Note, et que, fondé sur le second article de l'acte séparé du traité du 19 mars 1775, il recourrait à l'impératrice de Russie."[1]

Potsdam, 4 février 1781.

La lettre que l'impératrice de Russie se prépare d'écrire à l'Empereur au sujet de l'affaire de Julius[2] et du séquestre que ce souverain continue d'ordonner, selon votre dépêche du 27 de janvier dernier, lui inspirera vraisemblablement une conduite opposée, dès qu'elle lui sera parvenue, et je suis persuadé que, pour se disculper de cette démarche, il en rejettera toute la faute ou sur le gouvernement de la Galicie ou sur des ordres émanés antérieurement à cet égard de feu l'Impératrice-Reine sa mère. Mais cette rétractation de sa part ne se fera pas, j'en suis sûr, sans lui causer un chagrin cuisant, et ce ne sera qu'avec peine qu'il digé[re]ra la modération que, contre son intention, il sera obligé d'employer en cette occasion.

Quant à l'article concernant les sujets mixtes, au sujet duquel vous désirez de connaître ma façon de penser, la voici. J'ai accordé pour ceux qui sont dans ce cas dans la Prusse occidentale, un terme de six années pour délibérer où fixer leur domicile. Quelques-uns d'entre eux se sont déjà retirés en vendant leurs biens, et pour ceux qui ne l'ont pas fait encore, mon intention est d'agir avec douceur, mais nullement à la rigueur avec eux, sans m'expliquer cependant publiquement là-dessus; car, à vous dire vrai, je serais bien aise de me voir débarrassé de pareils sujets qui, pour la plupart, sont des gens à qui il est difficile de faire entendre raison. Par bonheur, le nombre n'en est pas considérable et se réduit peut-être tout au plus à 10 ou 12 familles, parmi lesquelles celle de Prebendowski a déjà vendu ses terres et s'est retirée. S'il y en a quelques-unes qui préfèrent de rester sous ma domination, à la bonne heure. C'est en agissant de cette façon que je crois pouvoir insensiblement et sans

---

[1] Durch Kabinettserlaß vom 14. Juni 1780 hatte der König die westpreußische Regierung beauftragt, allen polnischen Edelleuten, „die in Westpreußen Güter besitzen und die sich außerhalb Landes, in Polen oder wo es ist, aufhalten", zu eröffnen, „daß, da künftig Jahr der ihnen nachgelassene Zeitraum, um sich zu erklären, wo sie eigentlich weiter sich aufhalten und wohnen wollten, zu Ende ginge, sie sich also nunmehr decidiren müßten, ob sie hier oder außerhalb Landes fernerhin leben und bleiben wollten". Trotz des Einspruchs, den die polnische Regierung auf Grund des Vertrages von 1775 in einer Note, d. d. Berlin 5. Oktober, erhob, die der Geschäftsträger Jablocki überreichte, wonach der Zeitraum unbefristet war, befahl der König am 17. Januar 1781 der westpreußischen Regierung, die obige Aufforderung zu wiederholen. Und am 19. Januar setzte er in einem Erlaß an den Kammerdirektor von Korckwitz, seinem Antrag gemäß, den 19. März als Schlußtermin fest für die Erklärung, „ob sie Polen oder Preußen sein wollen".

[2] Vergl. S. 215 und 217.

bruit arranger les choses avec des gens que l'on fait pour l'ordinaire difficilement bouger de la place. Ceci vous servira donc de direction sur cet objet.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 521. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 5 février 1781.

Votre dépêche du 2 de janvier vient de m'entrer, et la Porte n'a qu'à se tenir sur ses gardes avec la cour de Vienne, afin qu'à l'occasion de l'empressement que celle-ci doit manifester pour le renouvellement du traité de Belgrade,[1] elle ne lui escamote encore une province par ses paroles doucereuses et emmiellées. Elle ne discontinuera pour cet effet pas de lui prôner beaucoup ses prétendues liaisons intimes avec la Russie, afin de lui inspirer des craintes et des appréhensions. Mais j'espère que la Porte sera assez sensée de ne pas ajouter foi à toutes ses gasconnades, puisqu'elle peut être très persuadée qu'il n'existe absolument aucune liaison entre ces deux cours impériales.

Der König fordert Auskunft über die Möglichkeit der Beschaffung von Tabaksamen aus der asiatischen Türkei (für den botanischen Garten).

Federic.

Nach dem Konzept.

28 522. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 5 février 1781.

Votre dépêche ordinaire du 26 de janvier n'exigeant point de réponse, je ne vous dirai que peu de mots sur celle qui contient vos conjectures sur le successeur du comte Maurepas. J'ai lieu de douter que, le cas existant, le choix du Roi tombe sur le duc d'Aiguillon.[2] Haï comme il est de la nation et ayant d'ailleurs protégé autrefois la comtesse du Barry, il est à présumer que S. M. Très-Chrétienne se sentira une forte répugnance de le mettre au timon de ses affaires. Peut-être un membre de Parlement ou un autre homme de poids qui jouit d'une certaine influence, y sera appelé et emportera une place de cette importance.

Au reste, je ne saurais vous dissimuler que, plus je considère les affaires de France, et plus je me persuade que la nation a à la vérité conservé son feu et sa vivacité ordinaire, mais que le ministère pa-

---

[1] Vergl. S. 198.

[2] Nach Goltz kamen als Nachfolger von Maurepas nur in Frage: „le duc d'Aiguillon, si le Roi consulte le principal ministre actuel, le duc de Choiseul, si le Roi s'abandonne entièrement à la Reine".

raît en avoir perdu infiniment et montrer en tout une faiblesse extrême.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 523. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 4. Februar, auf den Erlaß des Königs vom 2.[1]: „La réflexion que V. M. fait sur la faiblesse du ministère de Versailles, n'est que trop juste, et cette ouverture que le marquis de Pons a été chargé de faire, en fournit une nouvelle preuve. On se plaît à Versailles dans l'idée que les sentiments pacifiques de l'Empereur sont sincères; on ferme les yeux sur tout ce qui devrait faire craindre le contraire, et sans songer au danger de l'illusion, on voudrait la faire goûter à toute l'Europe."

Potsdam, 5 février 1781.

Rien de plus juste que votre jugement sur le ministère actuel de France. Plus on l'observe et moins se peut-on cacher qu'il est en tous points d'une faiblesse et irrésolution extrême. Il n'y a aussi de quoi s'étonner, et des hommes qui ne sont pas capables de prendre un parti dans une affaire qui touche aussi près leur patrie que la guerre actuelle avec l'Angleterre, ne sauraient qu'être encore plus indéterminés et se laisser embéguiner par les paroles doucereuses et emmiellées que l'Autriche ne laisse de leur prodiguer. Nous verrons à quoi tout cela les mènera à la fin.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 524. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 6 février 1781.

Ayant passé sous silence dans mes ordres d'hier[2] l'article de votre apostille qui porte que différents négociants des plus entendus de vos contrées aspiraient à naviger sous pavillon prussien, si je daignais leur en accorder l'agrément, j'y supplée par la présente en vous disant là-dessus qu'il dépendra entièrement de ces négociants de se servir dans les conjonctures présentes de mon pavillon pour leur commerce, mais que je les avertissais d'avance que, faute de marine pour couvrir les bâtiments de mes propres sujets commerçants, je ne serais guère à même en cas d'accidents de les assister efficacement.[3]

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Nr. 28 517.

[2] Vergl. S. 219, Anm. 1.

[3] Am 26. Februar wiederholt der König Thulemeier: „Faute de marine, je ne suis pas à même d'être utile à la République en fait de commerce et en

28 525. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 23. Januar: „S'il est difficile d'assurer si c'est l'Impératrice qui a fait la première confidence à l'Empereur de son projet d'un Empire Grec pour son petit-fils cadet[1], ou si c'est ce Prince qui, ayant entendu sur les lieux que cette souveraine pourrait en avoir un pareil, a hasardé de lui en parler le premier. Toutefois ce qu'il y a de certain, c'est que pendant son séjour l'Empereur en a parlé au Grand-Duc d'un ton de moqueur et comme d'un projet impossible dans l'exécution. Comme il est certain d'ailleurs que dans ce temps-là, vers la fin du séjour de ce Prince, l'Impératrice était lasse de lui [et a parlé de lui][2] alors et quelques mois après son départ comme d'un Prince peu conséquent, et que ce n'est que depuis qu'on sait qu'il lui a écrit des lettres où il lui parle de ses vastes desseins et de son désir d'y contribuer, qu'elle en parle avec tant d'éloges comme d'un génie supérieur, il paraît qu'on pourrait en conclure que l'Empereur, revenu à Vienne et ayant consulté le prince Kaunitz, s'est décidé à captiver cette souveraine ici en paraissant ou voulant entrer dans un projet qu'elle chérit préférablement à tout autre, comme étant imaginé par elle, et j'avoue à V. M., comme Elle appréhende Elle-même, que c'est peut-être l'unique et le plus dangereux moyen que ce Prince a de se concilier l'amitié de S. M. I. À en juger selon toutes les apparences, il n'y perd même aucun moment, et j'appréhende fort que dans la lettre qu'il vient de lui écrire par ce dernier courrier, arrivé le jour avant le départ de mon rapport précédent, il ait déjà proposé à l'Impératrice de former des liens avec elle, Dieu sait sur quoi et de quelle manière, mais il ne me reste presque aucun doute qu'il s'agit de quelque traité, par tous les mouvements que se donne le comte de Cobenzl, par toutes les inquiétudes que je remarque à mes amis et aux bien-intentionnés, et par les faits suivants que je vais mettre sous les yeux de V. M.

Il m'est revenu que samedi, 20, au soir l'Impératrice a fait demander au département tous les traités qu'elle a conclus avec V. M. Ayant ce même jour prévenu le comte Panin de ce que V. M. m'avait chargé par Ses ordres du 6 de dire au Grand-Duc en réponse à ses assurances amicales,[3] et le même soir m'en étant acquitté moi-même envers ce Prince, il m'a répondu d'une manière très touchante qu'il me priait encore d'en renouveler les assurances les plus fortes à V. M., en y ajoutant: »J'y suis plus attaché que jamais et peut-être dans ce moment-ci dans le cas d'en donner des preuves, et je les donnerai.« Et puis, en continuant, il me dit: »Je sais ce que je dis dans ce moment, et sens la force de ce que je dis; j'en donnerai des preuves.« Il est revenu un moment après à moi, en me répétant encore que tels étaient ses sentiments, et qu'il ne se permettrait jamais d'être infidèle à ses engagements qu'il regardait comme indissolubles pour sa vie. M'ayant rencontré le lendemain encore chez le comte Panin, il est de nouveau revenu à moi, en me disant que, quoiqu'il espérait que ce qu'il m'avait dit, resterait entre nous, il me permettait cependant de le faire parvenir à V. M.; que dans sa situation il ne pouvait répondre des évènements, mais bien de

---

quoi que ce soit, qui y ait du rapport. Les bâtiments qui de notre part se trouvent sur mer, n'y sont que dans la vue de trafiquer. Ce sont de simples vaisseaux marchands, incapables de servir à autre usage."

[1] Vergl. Nr. 28 460.

[2] Verbessert nach dem Konzept.

[3] Vergl. Nr. 28 447.

ses sentiments, et ajouta: »J'ai présentement 27 [années];[1] j'espère qu'il m'en restera au moins encore 20 autres, et qu'elles seront bonnes. Elles seront toutes employées à l'amitié que je porte au Roi et au Prince de Prusse, et marquées par la constance de mes sentiments« . . .

C'est un vrai malheur que cette Princesse croie à l'heure qu'il est, pouvoir faire seule les affaires elle-même, et que l'Empereur lui a demandé, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander par mon rapport du 26 décembre, de traiter directement d'elle à lui. Il est à craindre qu'elle ne communique à son ministre que sa résolution prise, et que ce ministre n'ait alors ni le crédit ni l'énergie nécessaire pour s'y opposer. Dans ces circonstances si extrêmement alarmantes je ne vois encore que deux objets sur lesquels il pourrait être possible que la Russie conclût une convention ou un traité avec l'Empereur. L'un serait de convenir des moyens de mettre fin à la guerre entre les puissances maritimes. L'autre de faire un traité d'amitié et d'alliance qui eût simplement rapport aux Turcs. Mais comment une puissance pourrait-elle être à la fois l'alliée de la cour de Vienne et de V. M.? Voilà toujours un problème difficile à résoudre.

En attendant, pour prouver combien S. M. I. a été satisfaite de la lettre de madame la princesse d'Orange,[2] elle a chargé exprès le sieur de Besborodko de me dire en son nom de vous marquer, Sire, que, quoiqu'elle avait eu de l'estime pour cette Princesse, cette lettre lui avait inspiré la plus haute, qu'elle détaillait avec tant de clarté les affaires, et qu'elle prouvait un esprit et un jugement qui la rendaient digne de gouverner un grand empire . . .

Je viens du comte Panin lequel, avant que d'entrer chez lui, me fit prévenir qu'il était accablé d'affaires. Je lui exposai mes inquiétudes sur tout ce que je remarquais, à quoi survenait la nouvelle que je venais de recevoir du nouveau courrier arrivé au comte de Cobenzl. Ce ministre d'un ton peiné me dit que tout ce qu'il pouvait m'assurer, était qu'il n'y avait encore rien qui allât droit contre les intérêts de V. M.; que c'étaient des mouvements et des cajoleries, et que peut-être il s'agissait d'une négociation pour procurer la paix; qu'il ignorait le but de ce dernier courrier, et qu'il me conjurait seulement pour le bien des affaires de ne témoigner dans ce moment aucune inquiétude; que, moins j'en marquerais, plus je contribuerais peut-être à faire manquer les projets qu'on pouvait avoir; qu'il osait espérer dans ce moment la même chose de V. M., et qu'il me donnait sa parole d'honneur que, dès qu'il saurait quelque chose de positif, il m'en ferait part; que le tout serait peut-être une bourrasque qui se dissiperait. Ce ministre était accablé, cela est sûr, et j'ose demander à V. M. encore quelques jours pour éclairer ce mystère."

Potsdam, 6 février 1781.

Malgré les nuages qui, selon votre dépêche du 23 de janvier, obscurcissent de nouveau l'horizon politique de la cour où vous êtes, l'alarme que vous en prenez, me paraît cependant un peu prématurée et outrée. En effet, comment serait-il possible que l'Empereur osât proposer, sans rime ni raison et sans qu'on en ait découvert le moindre vestige, un changement de système et d'alliance à la Russie? et supposé que ce Prince tracassier et ambitieux, sous la direction de son Protée rusé, ait osé effectivement en faire la tentative, comment

[1] Großfürst Paul war 1754 geboren.
[2] Vergl. S. 131 und 215.

s'imaginer qu'une souveraine aussi éclairée que l'impératrice de Russie puisse s'y prêter et se laisser embéguiner par des perspectives dont elle a plus d'une fois éprouvé la frivolité? J'aime donc à me persuader que tout ce nouveau phénomène ne provient que du projet favori de la cour de Vienne de s'emparer de la médiation entre les puissances belligérantes, conjointement avec la Russie et à mon exclusion. Je sais au moins que c'est dans ces termes que l'Empereur l'a déjà proposée à la cour britannique, et il se peut très bien que c'est cette exclusion qui effectivement est fort désobligeante pour moi, qui a tant choqué le Grand-Duc et le comte Panin qu'ils n'ont pu étouffer le chagrin qu'ils en ont. Jusques ici je n'y vois au moins rien de plus alarmant, et comme je me flatte encore de n'avoir rien à appréhender de cet orage apparent, j'attends avec assez de tranquillité les nouvelles ultérieures que vous m'en promettez.

En attendant et quant à l'effet de l'accession de la Hollande à la neutralité armée, je me suis d'abord figuré que la Russie serait dans le premier moment vivement affectée de l'étourderie britannique, mais s'apaiserait ou se relâcherait de sa première vivacité à la rencontre du moindre inconvénient.[1] Il en sera peut-être de même de la médiation susmentionnée, et si S. M. I. ne choisit pas pour cette négociation un sujet bien fin et entendu, elle n'échappera pas aux pièges que l'Empereur lui tendra pour la faire tourner entièrement en faveur de l'Angleterre.

Au reste, rien de plus flatteur que l'accueil que l'Impératrice a fait à la lettre de ma nièce la princesse d'Orange et que j'ai trouvée de retour à la suite de votre dernière dépêche.

Der König dankt für eine Sendung Kaviar.

Federic.

Voilà bien des orages qui s'assemblent sur nos têtes; il faut espérer qu'un beau rayon de soleil dissipera tous ces brouillards autrichiens.

Nach dem Konzept; der eigenhändige Zusatz nach der Ausfertigung.

28 526. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 6 février 1781.

Au premier abord la dépêche du comte de Goertz du 23 de janvier paraît bien alarmante,[2] et selon lui on dirait que mon système avec la Russie est menacé d'une grande éclipse. Je conviens même que

---

[1] Nach Goertz plante Katharina II. in London vorzuschlagen, „que toutes les deux [puissances] lui fissent connaître leurs griefs mutuels et la missent à même de les réconcilier"; nach der Antwort Englands würde sie ihre weitere Entscheidung treffen.

[2] Vergl. Nr. 28 525.

de la part d'un prince aussi tracassier et ambitieux que l'Empereur, ennemi juré de la Prusse, et sous la direction d'un Protée aussi rusé que le prince de Kaunitz, on peut s'attendre à tout. Mais malgré tout ce que le comte de Goertz en rapporte, ses alarmes me paraissent cependant, sinon outrées, du moins prématurées. En effet, comment s'imaginer que l'Empereur ait pu parvenir en si peu de temps à saper les fondements de mon alliance, sans que le moindre vestige en ait été découvert? et comment serait-il possible qu'une princesse aussi éclairée que l'Impératrice puisse se laisser embéguiner par des protestations dont elle a si souvent éprouvé la frivolité? J'ai donc encore bien de la peine de m'abandonner aux craintes et appréhensions de ce ministre, et j'aime mieux attribuer cette bourrasque à quelque proposition de médiation à mon exclusion entre les puissances belligérantes. Je sais au moins que c'est sous cette condition que l'Empereur l'a déjà proposée à la cour britannique, et comme elle est fort désobligeante pour moi, il se peut bien que le Grand-Duc et le comte de Panin en soient si scandalisés que l'un et l'autre n'ont pu en cacher leur indignation.

Tout ce qu'il y a, c'est que je ne saurais pénétrer à quel effet l'Impératrice a demandé l'inspection des traités qui subsistent avec moi. Quoi qu'il en soit, et ne pouvant jamais m'imaginer qu'elle veuille les sacrifier aux cajoleries de l'Empereur, j'attendrai avec tranquillité les suites ultérieures de ce nouvel ouragon politique, dont le comte de Goertz promet de rendre compte, et en attendant j'ai répondu dans le sens susdit à sa dépêche.[1]

Ein (nicht beiliegender) Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten und ein (nicht beiliegendes) Schreiben des Herzogs von Württemberg werden übersandt.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 257. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Madeweiß berichtet, Stuttgart 24. Januar: „Les nouvelles de Weiltingen sont toujours les mêmes, l'épouse du prince Louis[-Eugène] n'est pas encore accouchée,[2] et probablement n'accouchera-t-elle pas."

Madeweiß hat durch Frau von Benckendorf, die ehemalige Hofdame und Vertraute der Prinzessin Dorothea, die er von dritter Seite ausforschen ließ, erfahren, „qu'on n'a rien à Montbéliard contre le prince royal de Danemark, mais qu'on y est dans la persuasion que c'est un prince très faible tant par rapport à sa constitution que par rapport à l'esprit, et que c'est la principale raison pour laquelle on n'y veut pas se déclarer et attendre quelques années, avant de s'engager. Elle a ajouté qu'elle ne doutait nullement que

[1] Vergl. Nr. 28 525.
[2] Vergl. S. 196 und 210.

le prince [Frédéric-]Eugène de Württemberg ne donnerait la préférence au prince de Galles, en cas qu'il vînt se présenter pour concurrent, qu'elle était certaine que toutes les vues du prince [Frédéric-]Eugène et de la Princesse, son épouse, allaient de ce côté-là. Quant à l'Empereur, elle a soutenu qu'il n'avait fait la moindre proposition de mariage au prince [Frédéric-]Eugène dans les deux lettres qu'il lui avait envoyées par des courriers,[1] assurant en même temps qu'elle les avait lues en original, mais qu'elle ignorait si l'Empereur n'avait peut-être pas fait des propositions de cette nature en Russie."

Potsdam, 6 février 1781.

Suivant les apparences il est fort à croire que tout ce qui vous est revenu au sujet du prétendu projet de mariage de la Princesse cadette du prince [Frédéric-]Eugène de Württemberg et que vous m'avez mandé successivement, est fondé en vérité, et que jusqu'à présent il n'y a point eu de proposition faite encore à cet égard à Montbéliard de la part de l'Empereur. Je doute en attendant qu'on ait également des vues en Angleterre sur cette Princesse pour la marier avec le prince de Galles, comme vous en faites mention; mes lettres de ce pays-là n'en parlent au moins pas, et je n'en ai non plus encore entendu le mot d'aucun autre côté.

Quant à la grossesse de l'épouse du prince Louis[-Eugène], on peut la regarder comme une lourde donnée; le retard de son accouchement le prouve clairement, et vraisemblablement que la révolution qu'elle aura éprouvée par la cessation de ses règles, lui aura fait penser de se trouver enceinte.

Ce sont les observations que votre dépêche du 24 de ce mois [passé], qui se trouvait accompagnée d'une lettre du duc régnant de Württemberg,[2] me fournit de vous faire en réponse.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 528. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 31. Januar, über Joseph II., „que ce monarque paraît bien loin de vouloir agir et gouverner par lui-même, que le prince Kaunitz reçoit journellement ses visites ou des billets de sa part, pour lui demander avis et conseil; qu'il en est de même du maréchal Lacy pour le militaire, et que pour les finances le comte de Hatzfeldt pourra longtemps jouer le même rôle . . .

On ne doute point ici que, tout comme la Porte a cédé aux demandes de la Russie, elle ne cède point aussi à celles de la cour de Vienne au prix surtout du renouvellement du traité de Belgrade,[3] d'abord parceque la paix avec l'Empereur est indispensable à cette puissance déchue de son lustre, et puis parceque la Russie ne voudra et la France ne pourra point plaider sa cause."

---

[1] Vergl. Bd. 44, 532.
[2] Das Schreiben Herzog Karl Eugens liegt nicht bei.
[3] Vergl. S. 198.

Potsdam, 7 février 1781.

Je suis assez porté d'ajouter une foi entière à tout ce que vos dépêches, dont la dernière est du 31 de janvier passé, m'ont appris du train de vie de l'Empereur; mais ce qui, selon de bonnes nouvelles, l'occupe le plus, à l'heure qu'il est, c'est de faire le médiateur entre les puissances belligérantes, et pour encenser la Russie, il lui offre de partager cette gloire avec elle.

D'ailleurs, mes ordres précédents vous auront déjà fait voir combien je suis persuadé qu'il profitera encore du renouvellement du traité de Belgrade, pour escroquer à la Porte quelques parcelles de ses domaines. Mais comme le grand-vizir actuel n'est rien moins que pliant et pusillanime, je doute fort que l'Empereur l'amadouera sur cet article, et suis plutôt par cela même tenté à présumer qu'il tournera, pour le moment présent, toute son attention vers le rétablissement de la paix entre l'Angleterre et les maisons de Bourbon, et qu'il fera jouer tous ses ressorts pour favoriser la première. Ce projet, quoique favori, étant toutefois de fraîche date, je ne sais pas encore si la Russie a accepté ou non ses propositions de médiation, et en attendant je suis toujours curieux d'apprendre de votre part si ce Prince a déjà vu et verra de temps à autre les ministres étrangers et pour quel temps il a fixé son couronnement en Hongrie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 529. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 7. Februar, auf den Erlaß des Königs vom 6. über den Bericht von Goertz vom 23. Januar[1]: „Les réflexions que [V. M.] a daigné me communiquer sur son contenu, ont achevé de me confirmer dans le jugement que j'en ai porté à la première lecture de cette dépêche. Il me paraît en effet qu'il ne peut être question dans tout ce chipotage entre l'Empereur et l'Impératrice que de la médiation entre les puissances belligérantes, ce qui s'accorde non seulement avec le double plan de ce Prince de se ménager la gloire de cette médiation et d'y faire intervenir l'Impératrice, pour flatter sa vanité et la faire entrer dans ses vues, mais encore avec l'ouverture qu'il a fait faire sur ce sujet à la cour de Versailles et où il était parlé de la concurrence de cette Princesse[2], et avec les nouvelles de l'Angleterre dont il est fait mention dans l'ordre de V. M.

Il se peut bien aussi que l'Empereur ait proposé de rédiger quelque chose par écrit et de former sur cette matière une sorte d'acte ou de convention de souverain à souverain, ce qui serait assez dans son goût et dans celui du prince Kaunitz. C'est du moins selon mes faibles lumières ce qu'on pourrait inférer de plus fort de la dépêche du comte de Goertz; car de croire qu'on aille plus loin, qu'il soit question d'un changement de système, et que l'Impératrice veuille de but en blanc substituer l'alliance de l'Autriche à celle

---

[1] Vergl. Nr. 28 526.

[2] Vergl. S. 193, Anm. 2.

de V. M., cela n'est ni dans la façon de penser de cette Princesse ni dans la nature des choses, puisque V. M. ne lui a donné aucun mécontentement qui puisse autoriser ou pallier cette étrange résolution, et qu'elle ne saurait d'ailleurs se dissimuler que l'alliance de V. M. a été très utile à la Russie dans plus d'une occasion.

Il me paraît aussi que les particularités rapportées dans la dépêche du comte de Goertz viennent à l'appui de ce sentiment. L'ordre donné par l'Impératrice de mettre sous ses yeux tous les traités conclus avec V. M.,[1] semble indiquer qu'elle a voulu juger par elle-même si la proposition de l'Empereur ne contenait rien qui fût contraire à ses engagements. Ce que le Grand-Duc a dit du terme de 7 ans,[2] ne peut se rapporter qu'à la durée du traité d'alliance de V. M. qui n'expire qu'en 1788, et semble dénoter que le danger que ce Prince appréhende, ne saurait exister qu'alors, et qu'il tâchera de prouver son amitié pour V. M. en empêchant, autant qu'il dépendra de lui, que ces liaisons avec la cour de Vienne ne puissent conduire à un changement de système, lorsque le terme de l'alliance de V. M. sera arrivé. Il me paraît du moins que c'est le sens le plus naturel et le plus raisonnable qu'on puisse attacher à ces expressions d'ailleurs assez obscures. Enfin, ce que le comte Panin a dit au comte de Goertz,[3] donne également lieu de croire qu'il ne s'agit dans le moment présent que de la médiation, et que le meilleur parti est celui que V. M. a pris d'attendre tranquillement que tous ces nuages se dissipent, et que ce mystère soit mieux développé."

Potsdam, 8 février 1781.

Plus je réfléchis aux nuages qui s'élèvent à l'horizon de Russie, et plus ai-je lieu de me persuader qu'ils n'annoncent pas un orage aussi formidable que leur grosseur et noirceur apparente en font appréhender. Je les regarde plutôt comme ces brouillards qu'un beau rayon de soleil dissipe, et je me confirme de plus en plus dans l'idée qu'il n'est question dans tout ce phénomène politique que de la médiation entre les puissances belligérantes. Tout ce que vous me dites dans votre rapport d'hier, vient à l'appui de cette supposition, et le meilleur parti est sans doute d'attendre des nouvelles ultérieures qui lèveront apparemment le voile mystérieux dont ce chipotage entre l'Empereur et l'Impératrice est encore couvert. En attendant, quelle que puisse être la gloire de cette médiation, j'y entrevois encore trop de difficultés pour son succès. D'un côté, l'Impératrice commence à s'aigrir contre l'Angleterre et, de l'autre, la rupture survenue avec la Hollande rend naturellement cette médiation plus compliquée, et il me paraît impossible que, dans ses actions et réactions de la politique et vu le peu d'inclination des maisons de Bourbon pour la

---

[1] Vergl. S. 227.

[2] In dem Konzept und dem Déchiffré des Immediat- und des Mediatberichtes von Goertz steht richtig: 27 (vergl. S. 228). Danach handelt es sich um ein Versehen Finckensteins. Für die von ihm im folgenden angezogene Akte vom 1. April 1777, durch die die Allianz bis 1788 verlängert wurde, vergl. Bd. 39, 508.

[3] Vergl. S. 228.

médiation, elle puisse effectivement prendre faveur et parvenir à sa consistance. Supposé toutefois que contre toute apparence elle ait lieu, vous pouvez compter que l'Empereur et son mentor rusé n'ont cherché à s'associer la Russie que pour mettre sur son compte tout ce qu'ils désirent d'y stipuler en faveur de l'Angleterre, et s'en disculper d'autant mieux auprès de la France, son alliée, qui pourrait lui en faire des reproches bien mérités.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 530. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 8 février 1781.

Autrefois les Rois Très-Chrétiens et Catholiques ne choisissaient pas moins qu'à présent leurs épouses dans la maison d'Autriche. Mais ces liens de sang ne formaient aucune liaison politique, et l'on distinguait beaucoup les intérêts de l'État de ceux du parentage. Le gouvernement actuel, au contraire, semble confondre ces deux idées et avoir plus d'attention pour la dernière. En effet, l'unique avantage que la France retire de son alliance avec l'Autriche, c'est que, dans sa guerre actuelle avec l'Angleterre, elle n'a rien à redouter sur le Continent. Si donc son ministère avait le moindre nerf et énergie, il pourrait au moins tirer quelque parti de cette position, ne pouvant d'ailleurs pas trop compter sur d'autres avantages de la part de la cour de Vienne. Dans les conjonctures actuelles cependant il ne saurait profiter des propositions de l'Empereur pour la paix. Quel que soit, selon votre dépêche du 29 de janvier, le vrai motif de ces dernières,[1] je ne vois pas trop, comment s'en promettre quelque succès, tant qu'une affaire décisive entre les puissances belligérantes n'oblige l'une ou l'autre à rechercher la paix. Sans un tel préliminaire je doute fort que la médiation proposée puisse prendre faveur.

En attendant vous pouvez assurer ce ministère que je sais de très bonne part que ce Prince fait tout son possible pour engager la Russie à se joindre à lui pour coopérer au rétablissement de la paix, dans la vue apparemment de mettre sur le compte de la dernière tout ce qui pourrait être stipulé par cette double médiation en faveur de l'Angleterre, et se mettre ainsi à l'abri de tout reproche de la part de la France.[2] Quoi qu'il en soit, j'ai encore lieu de douter qu'aussi sous de tels auspices, cette médiation parvienne à son existence; mais si

[1] Nach Goltz schrieb man in Frankreich dem Kaiser als Beweggrund für das Angebot der Friedensvermittlung die Absicht zu, besondere Vorteile von England für den Handel von Ostende zu erlangen und, zweitens, „de bien faire sortir l'Angleterre de cet embarras-ci, afin de pouvoir d'autant plus compter sur elle dans les vastes desseins que médite ce monarque".
[2] Vergl. Nr. 28 529.

vous en apprenez quelque chose de positif, vous n'oublierez pas de m'en rendre compte.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 531. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 8 février 1781.

Der Empfang des Berichtes Thulemeiers vom 2. Februar und seiner Anlagen wird bestätigt.

Je doute fort que la nouvelle, rapportée dans l'apostille d'après les lettres d'Ostende, du départ précipité du ministre de Russie de Londres au sortir d'une conversation avec le lord Stormont soit réelle. Ce départ quadrerait mal avec les conjonctures présentes et par cette raison même paraît peu probable. L'évènement justifiera, j'espère, mon sentiment.

Ein Schreiben für die Prinzessin von Oranien (Nr. 28 532) wird übersandt.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 532. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 8 févr[ier] 1781.

Ma très chère Nièce. La goutte, ma chère enfant, m'a joué un assez mauvais tour, en m'empêchant de vous écrire. Maintenant que l'accès est passé, je commence par vous remercier des jolies miniatures que vous avez la bonté de m'envoyer; je les croirais peintes par quelque grand maître, et je me suis réjoui de ce que vous réussissez si bien dans tout ce que vous entreprenez. Votre fille vous ressemble beaucoup, et je l'aime, parcequ'elle tient de sa chère mère.

Pour vous parler à présent de vos affaires, je vous dirai que l'impératrice de Russie les a prises vivement à cœur. Votre lettre a fait une sensation très avantageuse dans ce moment.[1] Dans cette crise est arrivé un courrier de Vienne par lequel l'Empereur invite l'Impératrice à joindre leurs médiations pour concilier les puissances belligérantes.[2] Demain je saurai la résolution qu'on aura prise, et vous la marquerai. Vous pouvez compter toutefois que l'Espagne ne veut point de cette médiation; je crois qu'elle échouera, et que la Russie se bornera à vous raccommoder avec l'Angleterre. Le projet de l'Empereur est tel certainement que vous le marquez,[3] mais quand cela en viendra à une négociation sérieuse de la paix, la France ne

---

[1] Vergl. S. 228.
[2] Vergl. S. 227 und Nr. 28 529.
[3] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.

pourra jamais consentir, sans y perdre elle-même aux avantages qu'on veut stipuler pour les Brabançons. Encore un peu de patience, ma chère enfant, et ces fantômes ambitieux des Autrichiens et des Anglais s'évanouiront. J'embrasse notre cher Prince, et je suis avec une sincère tendresse, mêlée d'estime, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 533. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 25. Januar: „Je viens de découvrir aujourd'hui par un homme de confiance et à même d'en être instruit sur quoi roule la négociation dont le comte de Cobenzl est chargé[1] . . . Cobenzl a présenté une note dans laquelle il dit que l'Empereur, ayant encore augmenté d'estime pour S. M. l'Impératrice, depuis qu'il avait eu le bonheur de faire sa connaissance personnelle, désirait de pouvoir contracter avec elle des liens plus particuliers et s'unir par un traité; qu'il n'ignorait point son alliance avec V. M. et les sentiments de l'Impératrice d'y persévérer, mais que, comme de son côté il en avait une avec la France qu'il regardait également comme indissoluble et qu'il était résolu de conserver à jamais, il croyait qu'en proposant simplement un traité d'amitié avec S. M. I. par lequel elle lui garantirait toutes ses possessions actuelles, comme il s'offrait d'en faire de même à la Russie, que cela ne dérogerait en rien aux alliances que les deux puissances avaient, l'une avec la Prusse, l'autre avec la France, et n'empêcherait pas l'Impératrice de remplir tout ce à quoi elle s'était engagée, et encore nommément par le traité de Teschen, auquel, aussi bien qu'à la liberté et aux Constitutions de l'Empire il ne se permettrait jamais de porter atteinte ni de contester même à la Russie l'influence qu'elle pourrait avoir pour le maintien de l'un et de l'autre. S. M. l'Impératrice, ayant goûté cette proposition, en a parlé au comte Ostermann en lui disant que de la manière que ce traité lui était proposé, elle ne voyait pas de raison qui pourrait empêcher de l'accepter, ni d'inconvénient qui pourrait en résulter. Le comte Ostermann a répondu que, sans en prévoir justement de très essentielles, un pareil traité ne saurait être agréable à V. M., et qu'Elle en serait probablement alarmée. Elle a répondu que cela ne lui paraissait point; que, vu que lui, comte Ostermann, était impartial, elle lui demandait son avis; que certainement son intention était de conserver en entier l'alliance avec V. M., tout comme l'Empereur déclarait tenir à la sienne avec la France; qu'elle insérerait dans son traité avec l'Empereur que, de son côté, elle ne se départirait jamais de son alliance avec la Prusse qu'elle considérait comme éternelle et fondée sur de vrais principes; que plutôt par là elle lierait les mains à l'Empereur, tandis qu'une alliance avec lui pouvait lui devenir utile par rapport à la Porte, pour lui assurer la sûreté de ses possessions de ce côté-là; qu'elle ne demandait point d'agrandissement quelconque, et comme il se pourrait que l'Empereur eût en vue de s'en faciliter sur les Turcs, elle comptait encore de lui opposer une digue pour cet effet-là, en stipulant par cette alliance, qui ne serait que défensive, qu'aucune des parties contractantes ne pourrait avoir des extensions de ce côté sans le consentement

[1] Vergl. Nr. 28 525.

de l'autre; que d'ailleurs ce que l'Empereur disait de l'indissolubilité de son alliance avec la France, prouvait que ses liens étaient plus constants que V. M. ne l'avait cru, et qu'Elle Se flattait en vain, quand Elle croyait qu'elle pourrait être ébranlée.

Les deux ministres, le comte Panin et le comte Ostermann, à ce que la même personne m'a confié, voyant qu'ils ne pourront empêcher ce traité, veulent en cette occasion faire déclarer par l'Impératrice à l'Empereur qu'elle nommera des ministres dans l'Empire, pour avoir par là plus de liaisons en Allemagne, et de cette manière ils espèrent mettre un frein aux vues ambitieuses de l'Empereur et tranquilliser les Princes de l'Empire. Tous les deux, surtout le vice-chancelier, doivent avoir l'idée de proposer qu'on offre à V. M. d'entrer dans cette même alliance et d'accéder à ce traité. Ils se persuadent, par les vues reconnues pacifiques de V. M., qu'Elle ne S'y refusera pas, et ils s'imaginent que, si l'Empereur accepte la proposition, cela le liera davantage, et que, s'il refuse, cela dévoilerait ses vrais desseins . . . Le comte Panin a confié à la même personne qu'il me ferait part de tout, après qu'il pourrait me dire quelque chose de positif."

Goertz berichtet, Petersburg 26. Januar: „Plus je réfléchis sur ce traité proposé, plus j'y trouve d'artifice, et outre qu'il me paraît presque incompatible d'être dans les circonstances présentes à la fois l'allié de V. M. et de la cour de Vienne, il me semble encore que même l'article II du traité d'alliance avec V. M.[1] fait sous-entendre qu'une pareille alliance à la rigueur ne saurait avoir lieu. L'Empereur, s'il parvient à son but, croira au moins avoir les mains libres, pour s'étendre et augmenter ses possessions et contre les Turcs et sur les Vénitiens et contre le Pape et partout où sa cupidité lui offrira une voie. L'idée que V. M. soit invitée d'accéder à cette alliance, ne me paraît nullement suffisante et peu propre à La rassurer sur les suites dangereuses de cette alliance entre les deux cours impériales. Peut-être, V. M. ayant déjà souvent déclaré qu'Elle ne voulait d'autre allié que la Russie, et l'Impératrice reconnaissant cette alliance comme celle qui convient le plus au véritable intérêt de la Russie, cette Princesse s'entendrait-elle plutôt à faire en cette occasion une convention secrète avec V. M., par laquelle ses liens avec V. M. fussent encore plus resserrés et dans laquelle on prévît, au moins autant que la prudence humaine le permettrait, les mesures à apporter, pour que ce nouveau traité de la Russie avec la cour de Vienne ne portât point atteinte à l'ancienne alliance qui subsiste jusqu'à présent si heureusement entre V. M. et S. M. I. Selon mes faibles lumières une telle convention rassurerait davantage qu'une pure et simple accession de la part de V. M., au lieu que cette dernière serait très alarmante pour tous les Princes de l'Empire."

Potsdam, 10 février 1781.

Je vous avoue que la manière dont, selon vos dépêches du 25 et du 26 de janvier dernier, le mystère de la correspondance immédiate de l'Empereur avec l'impératrice de Russie s'est dévoilé, a de quoi me surprendre. Selon les lois ordinaires qui subsistent entre de vrais

---

[1] Nach Artikel II des Vertrages vom 11. April 1764 verpflichteten sich beide Mächte, „de ne point prendre des engagements contraires au présent traité . . . et de ne rien ni directement faire ni indirectement, de quelque manière que ce soit, qui puisse leur être préjudiciable et contraire à cet engagement mutuel".

amis et alliés, l'un et l'autre ne contractent de nouvelles liaisons avec d'autres puissances, sans s'en prévenir et concerter mutuellement, et comme vous l'observez très bien dans votre dépêche du 26, le second article de mon alliance avec la Russie paraît m'autoriser encore davantage à cette attention de sa part. Mais apparemment qu'en Russie l'on ignore tous les devoirs que des alliés se doivent réciproquement, ou n'est-on pas fort scrupuleux d'y faire attention, et envisage-t-on celui-ci comme une grande bagatelle qu'on n'a pas besoin d'observer. Quoi qu'il en soit, c'est un des anciens préjugés des Russes de regarder une alliance avec la maison d'Autriche comme nécessaire pour contenir la Porte. Il a déjà dominé lors de la première négociation de mon alliance, et ce ne fut alors que le comte Panin qui trouva moyen de le combattre.[1] Si donc à présent l'impératrice de Russie y donne de nouveau, vous pouvez compter que son projet favori avec son petit-fils Constantin[2] en est le vrai motif secret, et qu'il sera alors difficile de l'en faire revenir.

Je ne saurais en tout cas que deux moyens, sinon pour faire échouer, du moins pour rendre ce traité moins préjudiciable à mes intérêts. L'un c'est de me faire entrer, conjointement avec la France, dans ce traité, et l'autre, selon votre idée, d'annuler par une nouvelle convention entre moi et la Russie tout ce que l'Empereur pourrait y stipuler de contraire à notre système actuel, et d'y renouveler en particulier l'engagement de m'assister, au cas qu'il lui prît envie de m'attaquer, ainsi que toutes nos stipulations précédentes, soit par le traité de Teschen ou d'autres conventions. C'est à votre prudence que je laisse le choix de ces deux moyens. A mon avis, celui de l'adoption de la Prusse et de la France pourrait mériter la préférence, parcequ'il est à présumer que, d'un côté, la dernière pourrait faire naître mille difficultés et un galimatias effroyable, et que, de l'autre, ce serait toujours une puissance de plus à laquelle je pourrais recourir, au cas que l'Autriche voulût m'entamer. Vous verrez ce qu'il y a à faire à ce sujet. Mais si ce moyen serait impossible d'obtenir, il ne resterait que la convention secrète, pour prévenir tout le mal que l'Empereur pourrait avoir dessein de me faire par cette nouvelle liaison.

Federic.

Vous voyez qu'on tend des filets à l'Impératrice pour lui faire faire le premier pas; ensuite on voudra insensiblement l'engager plus en avant et enfin nous la souffler. Vous pouvez, s'il en est encore temps, faire ces remontrances à vos confidents, pour qu'ils connaissent le piège qu'on leur tend, et du reste, si la chose est inévitable, tâchons

---

[1] Vergl. Bd. 23, S. 545 f. und 549 f.
[2] Vergl. Nr. 28 460.

de nous sauver par un des partis que je propose. La quadruple alliance serait le meilleur; car alors nous avons des associés et des surveillants.

Nach dem Konzept; der eigenhändige Zusatz nach der Ausfertigung.

28 534. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 9. Februar, auf den Erlaß des Königs vom 8.[1]: „Je ne puis que me conformer . . . au sentiment que [V. M.] y manifeste sur le chipotage entre l'Empereur et l'impératrice de Russie et sur la médiation qui paraît en faire le seul objet. Indépendamment des difficultés qui s'opposent encore jusqu'ici à cette médiation de la part des cours de la maison de Bourbon, il est très vraisemblable, comme V. M. le dit, que le prince Kaunitz s'en servira, si elle a lieu, pour mettre sur le compte de la Russie les avantages qu'il tâchera de stipuler en faveur de l'Angleterre, et qu'il cherchera à se justifier en France à ses dépens, et je ne doute pas que ce ministre ne trouve moyen de s'approprier toute la direction de cette médiation, en ne laissant à l'Impératrice que la vaine gloire d'y avoir concouru pour la forme"

Potsdam, 10 février 1781.

Cette fois-ci nous n'avons pas bien pressenti le vrai objet du chipotage entre l'Empereur et l'impératrice de Russie. Les dépêches du comte de Goertz du 25 et du 26 de janvier nous apprennent plutôt que ce n'est pas la médiation entre les puissances belligérantes, mais un traité formel dont il est question entre les deux souverains.[2] Mes soupçons sur ce que l'Impératrice avait fait remettre sous ses yeux mes traités avec elle,[3] se sont donc confirmés, et ce n'est qu'avec peine que j'observe que ses anciens préjugés sur la nécessité d'une alliance avec l'Autriche, pour contenir la Porte, qui dominaient également au commencement de ma négociation de 1763 et qu'alors le comte de Panin seul trouva moyen de combattre, ont pris de nouveau le dessus, et que son projet favori avec son petit-fils Constantin[4] ne contribue que trop à l'y fortifier. D'autre côté, je vous avoue que je ne connais point d'effronterie pareille à celle de l'Empereur, de proposer à la Russie une alliance dans les conjonctures actuelles et dans un temps où la sienne avec la France, selon son propre aveu, est dans toute sa vigueur.

Cependant comme il n'est guère à présumer qu'il soit possible de traverser une négociation qui flatte tant la vanité de l'Impératrice, il faut au moins tenter des moyens, pour en éloigner tout préjudice qui pourrait en revenir à mes intérêts. Je viens d'en proposer deux au

[1] Vergl. Nr. 28 529.
[2] Vergl. N. 28 533.
[3] Vergl. S. 230.
[4] Vergl. S. 238.

comte de Goertz et de lui en abandonner le choix. L'un de proposer non seulement mon adoption, mais encore celle de la France à ce nouveau traité; l'autre, d'annuler, selon sa propre idée, toutes les stipulations préjudiciables à mes intérêts par une nouvelle convention secrète et séparée avec la Russie et où la paix de Teschen et tous mes traités et conventions, même relativement aux affaires de Pologne, seraient rappelées et confirmées de nouveau.[1] Dans le premier, mon idée est de ralentir la marche de cette nouvelle négociation avec l'Autriche jusques au moment au moins où nous verrons plus clair dans la tournure que prendront les troubles naissants entre l'Angleterre et la Hollande, tout comme aussi de m'associer dans la France une nouvelle puissance à laquelle je puisse recourir, au cas que l'Empereur prît un jour envie de m'attaquer. Mais si ce moyen trouve trop de difficultés, il faudra bien se replier sur la convention susmentionnée, puisque je n'en connais point d'autre, pour me garantir contre ce nouveau trait de la ruse autrichienne. Je souhaite seulement que mes ordres parviennent encore à temps au comte de Goertz, et pour cet effet j'ai donné mes ordres de les lui expédier de Memel par estafette.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 535. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 11 février 1781.

Vos rapports du 3 de ce mois me sont bien parvenus. Les aspects actuels à la cour de Pétersbourg ne sont pas aussi sereins qu'il serait à désirer. Vous pouvez communiquer au comte de Stackelberg que je venais d'apprendre que l'Empereur avait fait des propositions d'alliance à l'Impératrice;[2] que je ne pouvais pas dire au juste à quoi elles aboutissaient, mais que je présumais que c'était pour conclure un traité d'amitié entre elle et lui, dans la vue vraisemblablement du côté de la cour de Vienne d'intimider par là la Porte et de trouver ainsi plus de facilité à escroquer quelques parcelles de la Moldavie ou Valachie aux Turcs. L'ambassadeur de Russie sentira lui-même combien peu ceci doit m'être agréable, mais il conviendra, j'espère, en même temps que, ne pouvant y remédier, parceque mes démarches viendraient après coup et après que la chose serait terminée, il me convient d'attendre tranquillement l'issue de cette crise.

Der Schluß betrifft Reparaturen am Gesandtschaftshaus.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Nr. 28 533.

[2] Vergl. Nr. 28 533.

28 536. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 11 février 1781.

En tant que vous êtes à même d'approfondir les vues, les desseins et les menées de la cour où vous êtes, je me fie assez à vos nouvelles. Elles me paraissent bonnes, et si l'Empereur, selon votre dépêche du 3, continue à consulter le prince de Kaunitz dans la politique,[1] vous avez raison de présumer que les affaires de Russie et la médiation entre les puissances belligérantes, auxquelles ce Prince prête toute son attention et voudrait donner une tournure favorable à ses vues, font le principal objet de ces consultations.

D'ailleurs, on parle en Angleterre du mariage de ce Prince avec une Princesse, fille de S. M. Britannique; n'y trouvant cependant guère de probabilité, je n'en crois encore rien et ne vous en fais part que de la manière que la nouvelle m'en est parvenue.

Federic.

J'ai perdu de vue le prince de Ligne.[2] Est-il encore à Vienne, à Bruxelles ou à Paris?

Nach dem Konzept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Kabinettskanzlei.

28 537. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 11 février 1781.

Ce sera donc une grossesse éternelle que celle de l'épouse du prince Louis[-Eugène] de Württemberg, puisque, selon votre rapport du 31 de janvier, l'on est toujours encore à attendre sa délivrance,[3] quoiqu'elle se trouve déjà dans le quatorzième mois.

Au reste, vous avez raison d'être persuadé que, ni selon les lois de l'Empire ni selon les pactes de famille, les enfants du prince Louis [-Eugène] de ce mariage ne sauraient succéder au duché de Württemberg. Cela est avéré, et si l'on y ajoute la considération du soutien de la Russie dont jouit la famille de Montbéliard, il est aisé à prévoir que celle-ci n'a pas lieu de rien appréhender de tout ceci.

Toutefois mandez-moi ce qui résultera, à la fin, de cette prétendue grossesse, et si je n'ai pas eu raison de présumer qu'un changement de nature chez cette Princesse, qui naturellement doit avoir

---

[1] Riedesel berichtete: „Tout reste encore *in statu quo* dans le militaire et l'administration civile de la monarchie jusqu'à ce moment, et s'il y a du mouvement, ce n'est que dans la politique sous la direction du prince Kaunitz, pour obtenir de la Porte la Valachie autrichienne et des avantages relatifs au commerce maritime par la médiation de la paix à faire."

[2] Vergl. Bd. 44, 586.

[3] Vergl. S. 230 f.

arrêté ses ordinaires, lui aura fait prendre le change et lui aura fait croire d'être enceinte.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 538. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 12 février 1781.

La réponse de l'Espagne au sujet de la médiation, si elle est telle que l'annonce votre dépêche du 2,[1] me fait plaisir.

Je vous ferai en revanche une nouvelle confidence dont vous aurez soin de faire part au ministère de Versailles. C'est que je viens de découvrir que l'Empereur négocie dans le plus grand secret à Pétersbourg un traité d'amitié avec la Russie.[2] Jusqu'ici je ne saurais encore dire rien de positif sur son contenu. Tout ce que j'en sais, c'est qu'il paraît possible que l'Impératrice s'y prête. Vous sentirez bien vous-même que cette nouvelle me déplaît souverainement. Mais que faire? Il faut y apporter tous les correctifs possibles. Je n'en connais qu'un seul. C'est que moi et la France, nous tâchions au moins d'y être compris par notre accession.[3] Si le monsieur de Vérac savait l'intention de sa cour, il pourrait agir de concert avec le comte Goertz pour cet effet. Vous n'aurez donc rien de plus pressé que de proposer ce moyen au ministère de Versailles. C'est l'unique que je puis imaginer, pour traverser les vues autrichiennes, et je serais bien charmé d'apprendre incessamment, comment il l'aura accueilli.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 539. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 12 février 1781.

Der Empfang des Berichtes Thulemeiers vom 6. Februar wird bestätigt.

Au cas que dans la crise actuelle de la République on fût du sentiment que je serais à même de rendre quelque service important, vous pouvez assurer de ma part là où vous êtes, que je m'acquitterai avec plaisir de ce dont on voudra me charger, et quoique je doutais et prévoyais d'avance que du premier abord on ne réfléchirait guère en Angleterre à mes représentations, je ne me refuserais cependant nullement à leur donner cette preuve de ma bonne volonté à leur égard.

---

[1] Nach Goltz forderte Karl III. in seiner Antwort „avant tout une base bien solide de négociation" (vergl. S. 193).

[2] Vergl. Nr. 28 533.

[3] Vergl. S. 238.

Il en est de même concernant le port de la ville d'Emden. L'on me trouvera toujours prêt de favoriser au moyen de celui-là, autant qu'il se pourra, le commerce.

Thulemeier wird ermächtigt, mit dem Kammerpräsidenten Colomb in Aurich in Verbindung zu treten.

Federic.

Nach dem Konzept.

28540. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 12 fév[rier] 1781.

Ma très chère Nièce. Vous pouvez compter avec assurance sur moi; tout ce que je puis faire à votre avantage, je le fais avec plaisir, ma chère enfant, et le ferai toujours de même.

Voici un embarras où je me trouve maintenant moi-même. Les intrigues de l'Empereur ont tant fait à Pétersbourg qu'il a disposé l'Impératrice à faire un traité d'amitié avec lui.[1] C'est ce qu'il faut ou éviter ou tourner d'une manière qui ne nous soit pas préjudiciable, et qui m'occupe tout entier. Mais cette crise ne durera pas, et vous pouvez compter que je ne négligerai rien de ce qui vous [peut] être utile et avantageux.

Ce qu'on vous écrit de l'Empereur,[2] est très vrai; il a voulu, en se rendant médiateur entre l'Angleterre et ses ennemis, dépouiller votre commerce, pour relever Ostende et Anvers; mais les Espagnols ont rejeté sa médiation tout net.[3] Ainsi voilà au moins du temps gagné. Vous ne feriez pas mal de faire insinuer à La Vauguyon tous ces projets des Autrichiens, qui sont aussi préjudiciables au commerce de Dunkerque que d'Amsterdam, pour prémunir d'avance cette puissance[4] des beaux desseins de l'Empereur. Pardon, ma chère enfant, ma main n'en peut plus. Je suis avec toute la tendresse possible, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28541. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 11. Februar, auf den Erlaß des Königs vom 10.[5]: „J'avoue que les deux dernières dépêches du comte de Goertz m'ont étrangement surpris, et que je ne m'attendais à rien moins qu'à la nouvelle d'un traité formel d'amitié et de garantie entre les deux cours impériales.[6]

[1] Vergl. Nr. 28533.
[2] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.
[3] Vergl. S. 242, Anm. 1.
[4] Frankreich.
[5] Vergl. Nr. 28534.
[6] Vergl. Nr. 28533.

C'est de la part de l'Empereur une proposition aussi hardie qu'artificieuse, qui prouve qu'il a bien étudié le caractère et la façon de penser de l'Impératrice, pour avoir osé la lui faire, et du côté de cette Princesse une légèreté impardonnable de vouloir entrer dans des liaisons pareilles avec l'ennemi éternel de V. M. et de Sa maison, tandis qu'elle convient elle-même de la nécessité de maintenir Son alliance. V. M. a certainement deviné les motifs de cette inconséquence, qui ne peuvent être que l'objet d'utilité qu'elle croit y trouver par rapport aux Turcs, et surtout le projet romanesque d'un Empire Grec en faveur du prince Constantin, que la clause de ne faire des conquêtes sur l'empire ottoman que d'un commun accord, prouve assez clairement. Quoi qu'il en soit et comme le coup paraît difficile à parer, il ne reste sans doute que les moyens que V. M. a déjà indiqués au comte de Goertz, pour empêcher les suites préjudiciables qui en pourraient résulter pour Ses intérêts."

Potsdam, 12 février 1781.

Tout ce chipotage de l'Empereur à Pétersbourg me déplaît souverainement. L'artifice y perce de tout côté, et vous avez bien raison de dire dans votre rapport d'hier qu'il indique une grande connaissance du caractère et de la façon de penser de l'impératrice de Russie. Comme ce projet flatte en même temps la vanité de cette Princesse pour l'établissement de son Empire Grec, on aura bien de la peine à le traverser. Cependant il faut tenter sa fortune et faire ce qu'on peut. Plus loin ne s'étendent pas les forces humaines. Avant tout il faut attendre le dénouement ultérieur de ce nouveau phénomène. Selon mon alliance avec cette souveraine j'ai au moins droit de m'attendre qu'elle s'expliquera plus amplement sur cette courtoisie de Joseph II. Peut-être que les dépêches du comte de Goertz d'aujourd'hui nous en fourniront de nouveaux éclaircissements. Toujours puis-je m'y attendre dans ses suivantes. Je m'en flatte au moins, et j'ai lieu de présumer qu'il y a encore des parties qui jusques ici sont voilées à nos yeux. En attendant, la conduite de cette Princesse en tout ceci est contradictoire au possible. Vouloir contracter des liaisons avec l'ennemi héréditaire de ma maison, allié avec l'Angleterre, avec laquelle elle-même est encore en quelque façon brouillée, et tout cela dans un temps où mon alliance avec elle subsiste encore pour sept ans dans toute sa force, c'est en vérité un paradoxe difficile, pour ne pas dire impossible, d'expliquer à tout politique raisonnable et dont on ne trouvera guère d'exemple parmi des souverains aussi étroitement liés que je le suis depuis tant de lustres avec la Russie. Mais telle est la faiblesse et l'inconséquence du sexe féminin.

Finckenstein wird beauftragt, Maltzans Bericht vom 30. Januar zu beantworten[1] und dem Major von Birckhahn das schlesische Inkolat gratis auszufertigen.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Demgemäß Ministerialerlaß vom 13. Februar.

28 542. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 30. Januar: „Je crois que le projet pour le traité tel que le ministère de la cour d'ici voudrait l'arranger, voyant que la volonté de l'Impératrice d'en conclure un avec l'Empereur, est irrévocable,[1] se trouve chez S. M. I., et que, dès qu'elle l'aura approuvé, on ne tardera pas de m'en faire l'ouverture, pour en faire part à V. M. . . .

Quant au Grand-Duc, il m'a encore ces jours-ci de son propre mouvement renouvelé les assurances les plus fortes, et en me confirmant même confidemment les nouvelles que j'avais déjà et que j'ai rapportées dans ma dépêche du 25,[2] il me dit que, ne pouvant dans ce moment faire que des vœux, c'était peu de chose, mais que le temps viendrait cependant où il ferait davantage et où sûrement tout rentrerait dans l'ancien ordre, et qu'il serait un allié utile et fidèle. Il ajouta: »C'est l'idée qu'on se forme de jouer le rôle glorieux d'être toujours entre vous deux, la Prusse et l'Autriche, et de diriger en quelque façon les démarches de l'une et de l'autre, qui éblouit, et puis cette idée romanesque de cet Empire Grec y entre pour beaucoup.« Et ce Prince s'étendit alors sur ce projet qu'il regarde comme des plus chimériques et impossible dans l'exécution . . .

J'apprends encore dans ce moment que la cour de Londres a proposé formellement la médiation à la cour de Vienne conjointement avec la Russie, et que, pour faire part des propositions, l'Empereur a envoyé le dernier courrier ici. La cour de Londres a fait faire les mêmes propositions à la cour d'ici par le courrier revenu avant-hier de Londres. L'Impératrice accepte cette proposition et consent même à celle de l'Empereur que cette affaire importante soit traitée à Vienne."

Potsdam, 13 février 1781.

Il paraît bien par votre dépêche du 30 de janvier que ce serait peine perdue que de tâcher de faire revenir l'impératrice de Russie de son projet d'alliance avec l'Empereur. Enchantée, comme elle est de cette idée et des avantages chimériques qu'elle s'en promet, je ne vois aucun moyen de l'en détourner. Quand on n'écoute que ses passions, on n'est guère en état de réfléchir sur ses vrais intérêts, et la raison a beau élever sa voix, et les attraits pernicieux de ces sirènes en étouffent le son. Mais puisque cette souveraine s'est une fois laissée séduire jusques à ce point, elle ne tardera pas non plus d'être bientôt à tout égard la dupe des indignes flatteries de l'Empereur. Elle a beau alléguer que ce sera un moyen de tenir la balance de l'Europe dans un juste équilibre; ce n'est qu'un prétexte. Elle pourrait être sans cela l'arbitre de cette balance; mais la perspective romanesque sur son Empire Grec, voilà le vrai motif de son enthousiasme pour cette alliance.

En attendant je vais vous faire l'horoscope de toute cette nouvelle politique. Pour la médiation entre les puissances belligérantes, il n'en sera rien; je sais de science certaine que les maisons de Bourbon

---

[1] Vergl. Nr. 28 533.
[2] Vergl. S. 236 f.

l'ont déjà refusée à l'Autriche.[1] Mais voici la raison pourquoi celle-ci a voulu s'en emparer et en établir le siège à Vienne. C'est pour en être la maîtresse absolue. Le prince Golizyn n'est pas homme à avoir un sentiment particulier; connu depuis longtemps pour Autrichien à brûler, il laissera faire la cour de Vienne selon sa fantaisie, et le prince Kaunitz la dirigera à son gré.

Dans le fond, je suis persuadé que l'Impératrice ne pense pas préjudicier aux intérêts de ma maison par cette alliance. Ne lui ayant jamais donné de sujet légitime de me vouloir du mal, je suis convaincu qu'elle ne nourrit aucune aigreur dans son cœur contre moi, malgré qu'il soit contre toutes les règles des alliances qu'un allié contracte de nouvelles liaisons avec d'autres puissances, sans en prévenir son allié, et encore bien moins avec un souverain dont elle ne saurait méconnaître les sentiments et dispositions hostiles contre moi.

Quoi qu'il en soit, elle ne tardera pas de voir que ce Prince saura tirer bien autrement parti de cette alliance, dont elle aura sujet de regretter les effets. Elle se flatte de contenir par là ses vues ambitieuses et d'agrandissement dans de justes bornes, et ce sera précisément le contraire qui en résultera.

Premièrement, l'Empereur s'en servira pour intimider la Porte et la forcer par cet épouvantail, à l'occasion de son renouvellement du traité de Belgrade, à lui céder un morceau de ses provinces limitrophes qu'il trouvera le mieux lui convenir.

2° Étant mon voisin, il ne laissera pas de me susciter mille chicanes, et ayant la Russie pour alliée, il se croira tout permis, jusques à me pousser à bout et avoir recours à toutes sortes de noirceurs, de la calomnie et du mensonge, pour me brouiller avec elle.

3° Cette alliance, contre l'intention même de l'Impératrice, lui fera prendre un ascendant si absolu en Pologne qu'elle ne sera ensuite pas en état d'arrêter, quand elle le voudra.

4° Supposé qu'il parvienne à la médiation, il favorisera, comme je vous l'ai déjà fait observer précédemment, si fort l'Angleterre que celle-ci, par reconnaissance, permettra qu'au préjudice de la Hollande son commerce d'Ostende parvienne à cette supériorité à laquelle il désire tant à le porter.

5° Dans l'Empire d'Allemagne cette alliance lui servira de nouvelle étaie pour exécuter ses vastes projets, soit dans l'Église, soit dans l'état politique. La jeunesse de ses neveux de Toscane l'engagera, à la vérité, à différer d'agir immédiatement et publiquement pour leur faire obtenir des évêchés. Il attendra plutôt leur âge canonique pour mettre ces différentes élections en train. Mais en attendant il fera des

[1] Vergl. S. 200 und 242.

corruptions pour gagner les suffrages des chanoines et avoir tout préparé pour l'époque qu'il croira favorable à ses desseins.

Tel est mon pronostic, et l'avenir ne le confirmera que trop.

Resterait à vous prévenir encore sur les insinuations envenimées dont ce Prince fera usage pour saper imperceptiblement les fondements de mon alliance et me brouiller ouvertement avec la Russie. Mais il suffit de se rappeler toutes les noirceurs des insinuations et actions autrichiennes à la fin du règne de l'impératrice Élisabeth, pour juger quels artifices et ruses cette maison employera à l'avenir, et je n'ai nul besoin de revenir à une matière aussi odieuse. Toutefois c'est à vous à faire des ordres présents l'usage qui vous paraîtra convenable à mes intérêts; mais vous aurez soin d'en communiquer l'essentiel tant au Grand-Duc qu'aux comtes de Panin et d'Ostermann, soit par un extrait, soit de bouche, comme vous le trouverez le plus à propos, afin qu'en suivant, pas à pas, la marche insidieuse de l'Empereur, ils puissent se convaincre en son temps que je ne leur en ai nullement imposé, et que je ne me suis nullement trompé dans mon horoscope.

Les choses étant une fois parvenues à un point qu'il n'y a plus de remède, je vous abandonne le soin d'en sauver, soit par la quadruple alliance, soit par la convention secrète dont je vous ai parlé dans mes derniers ordres,[1] afin que, d'une ou d'autre manière, je ne sois pas exclu de ce nouveau système politique et que mon alliance avec la Russie reste intacte et à l'abri de toute atteinte.

Federic.

O quel imbroglio!

Nach dem Konzept; der eigenhändige Zusatz nach der Ausfertigung.

28 543. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 13 février 1781.

Selon la dépêche du comte de Goertz du 30 de janvier dernier qui vient d'entrer, le traité de la Russie avec l'Empereur paraît être près de sa conclusion,[2] et mes derniers ordres à ce ministre lui arriveront trop tard pour en arrêter les progrès. Entichée comme l'Impératrice est de cette idée, je vois bien qu'il n'y a plus moyen de l'en détourner. Telle est la force de l'imagination du sexe que, dès qu'une fois elle est frappée d'un objet qui flatte sa passion favorite, elle n'écoute plus la voix de la raison ni de ses vrais intérêts. L'Empereur par ses artifices et ses flatteries a su prendre cette souveraine par son faible, et S. M. I. s'étant laissée séduire par ce chant de sirènes, elle ne tardera

---

[1] Vergl. Nr. 28 533.

[2] Vergl. Nr. 28 542.

pas d'en être la dupe à tous égards. Elle a beau protester que c'est pour tenir la balance de l'Europe dans un plus juste équilibre; ce n'est dans le fond que son projet romanesque de l'Empire Grec qui l'a engagée à se prêter à ce traité. En effet, je suis persuadé qu'aucune haine ni rancune n'y a aucune part, et qu'elle ne pense pas seulement que ce traité puisse porter quelque préjudice direct à ma monarchie, quoique, d'un autre côté, ce ne soit pas dans ses règles qu'étant son fidèle allié, elle contracte des liaisons, sans m'en prévenir et encore avec un souverain dont elle ne saurait méconnaître les sentiments et les dispositions hostiles contre moi.

Quoi qu'il en soit, il me paraît aisé de faire l'horoscope de ce nouvel ordre des choses. L'Empereur et son mentor rusé et artificieux s'en serviront:

1° pour intimider la Porte et la forcer par cet épouvantail à lui céder, à l'occasion du renouvellement du traité de Belgrade, un des friands morceaux de ses provinces limitrophes qu'ils trouveront de leur convenance.

2° Ils se croiront tout permis à la faveur de cette alliance contre les voisins. J'y aurai sûrement mon tour, et ils me fatigueront par tant de chicanes que je ne pourrai plus les endurer, et en attendant ils saperont imperceptiblement les fondements de mon alliance avec la Russie et employeront toutes sortes de noirceurs, pour me brouiller avec elle.

3° Ce traité leur facilitera les moyens de prendre en Pologne un ascendant, dont l'Impératrice aura bien de la peine de les débusquer.

4° Si, malgré le refus des maisons de Bourbon, la médiation offerte a lieu et que le siège en soit établi à Vienne, ils auront les coudées franches à la conduire à leur gré; le prince Golizyn, archi-Autrichien reconnu de tout temps, ne s'y opposera point, et l'Empereur obtiendra au détriment de la Hollande la supériorité de son commerce d'Ostende à force de favoriser l'Angleterre dans cette médiation.

Enfin et 5°, ce traité sera une nouvelle étaie pour les vues autrichiennes dans l'Empire. Ce n'est pas que l'Empereur agira d'abord immédiatement pour procurer à ses neveux de Toscane les mitres qu'il leur destine. Il attendra qu'ils aient atteint l'âge canonique; mais il employera cet intervalle à gagner à force de corruptions les voix des chanoines, afin d'en profiter en temps convenable.

Tel est le tableau que je viens d'adresser au comte de Goertz.[1] Je lui ai ordonné de le mettre sous les yeux du Grand-Duc et des comtes de Panin et d'Ostermann de la manière qu'il jugera la plus convenable, afin qu'en suivant la cour de Vienne pas à pas dans ses menées sourdes, ils puissent se convaincre de la vérité de mon pro-

[1] Vergl. Nr. 28 542.

nostic. Il leur rappellera en même temps la conduite perfide de cette cour à la fin du règne de l'impératrice Elisabeth, afin de les prévenir sur toutes les noirceurs qu'elle employera pour me brouiller avec la Russie, ainsi qu'elle l'a fait dans cette époque-là.

Mais je lui ai enjoint en même temps de faire tout son possible, pour mettre dans cette grande crise mes intérêts à l'abri de toute atteinte, soit par la quadruple alliance, soit par la convention secrète et séparée, afin que je ne sois pas tout à fait exclu de cette nouvelle partie politique.

Comme toutefois la dépêche susmentionnée du comte de Goertz me fait désirer un entretien particulier avec vous, vous me ferez plaisir de vous rendre ici après-demain, 15 de ce mois, à l'heure ordinaire.

Federic.

Parlez, je vous prie, à Solms sur les affaires présentes, avant de venir ici. J'ai beaucoup d'idées, pour me tirer [du] labyrinthe où le sieur Joseph veut m'égarer. Je vous en parlerai moi-même.[1]

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

28 544. À LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

[Potsdam] 13 février 1781.

Madame ma Sœur. La lettre de mon incomparable Reine m'est parvenue après un nouvel accès de goutte, dont je commence à relever. Je remercie infiniment V. M. des bontés et de l'amitié qu'Elle me témoigne, dont je tâcherai de ne me pas rendre indigne.

Il faut avouer que la politique européenne retombe dans une espèce de cahos auquel on ne voit pas jour. Voilà l'Impératrice sur le point de signer un traité d'amitié avec l'Empereur,[2] qui la mènera plus loin qu'elle ne pense, et qui, comme de raison, me met dans les plus grands embarras. V. M. en voit aisément les conséquences. Pour ce qui regarde la médiation de l'Empereur, elle a été déclinée par l'Espagne et par la France;[3] ainsi, de ce côté-là, il n'y a rien à craindre. Pour ce qui est relatif au royaume de la Bavière,[4] ma chère Reine peut compter qu'il n'en est rien. Mais, d'ailleurs, monsieur Joseph ne fait qu'enfanter de nouveaux projets, et certainement l'Europe l'échappera belle, si cet Érostrate n'y met le feu aux quatre coins.

---

[1] Am 14. Februar zeigt Finckenstein daraufhin seine Ankunft für den Morgen des 15. an.

[2] Vergl. Nr. 28 533.

[3] Vergl. S. 245 f.

[4] Juliane Marie schrieb, 3. Februar (ohne Ort): „Est-ce que V. M. a entendu parler qu'on offre à l'électeur de Bavière la royauté, pour lui enlever une partie de son pays en échange d'une portion de la Souabe?"

La pauvre Hollande est bien à plaindre; car la guerre que lui fait l'Angleterre, n'a été calculée que pour l'empêcher d'entrer dans l'association maritime. Reste à présent à savoir quel parti prendra l'Impératrice; car si elle se laisse guider par le sieur Joseph, je doute fort qu'elle assiste la République.

J'avoue à mon incomparable Reine que je suis encore comme étourdi de la démarche de la Russie, et qu'il faut suivre ces gens, pour prévoir quelles en seront les suites. Je demande pardon à ma chère Reine, si je ne Lui dis pas davantage, mais ma main se refuse à l'usage de l'écriture. Je suis avec le plus tendre attachement et la plus haute considération, Madame ma Sœur, de V. M. le fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

28 545. AU GÉNÉRAL-MAJOR PRINCE FRÉDÉRIC DE WÜRTTEMBERG À LÜBEN.

Prinz Friedrich übersendet, Lüben 11. Februar, einen Auszug aus der Antwort seiner Schwester, der Großfürstin Maria Feodorowna, auf sein an sie gerichtetes Schreiben.[1] Der Auszug lautet: „Ma reconnaissance est des plus vives pour les bontés du Roi qu'il me prouve par la confiance qu'il me témoigne. Je ne saurais même y répondre que par la plus grande franchise. Quant au projet du prince royal de Danemark, je me réfère à ce que je vous en ai marqué dernièrement. Je suis sûre que nos parents ne chercheront que le bonheur de ma sœur en lui choisissant un mari. Quant aux vues ambitieuses de l'Empereur, nous les connaissons; mais dans notre position il ne nous reste à faire que des vœux pour le maintien de la bonne harmonie qui règne entre notre cour et celle de Berlin. C'est le vœu de chaque âme honnête, et même je suis certaine que, si malheureusement il s'élevait quelque nuage, la lumière ne tardera pas à reparaître à nos yeux plus brillante que jamais et nous prouvera que notre véritable allié et ami ne peut être que le roi de Prusse. Je suis chargé par le Grand-Duc d'en réitérer ses assurances à S. M., et je me joins à lui pour vous prier, mon cher frère, d'assurer le Roi de notre attachement sincère."

Der Prinz fährt fort: „Outre ceci, dans un billet écrit en grand secret, je crois apercevoir que la cour de Vienne n'est déjà plus aussi tranquille que sa façon d'agir extérieure paraît le prouver. Ses vues sur les évêchés d'Allemagne paraissent avérées en Russie, et les honnêtes gens y sont dans de grandes inquiétudes."

Potsdam, 14 février 1781.

Je reconnais à votre lettre de l'11 votre attachement et votre amitié pour moi, et je vous remercie de votre communication confidente. Les projets de mariage en question paraissent reposer à l'heure qu'il est. On dirait qu'ils sont suspendus; tant les différents partis sont tranquilles. D'ailleurs je sais ce que je dois à votre digne sœur

[1] Vergl. Nr. 28 442.

et à son incomparable époux, le grand-duc de Russie; ils ont tous les deux toute mon amitié et toute ma confiance.

Mais, mon cher neveu, V. A. S. mérite bien par Son attachement que je ne Lui dissimule pas que l'aspect actuel des affaires publiques est bien alarmant, et qu'elles sont pour mes intérêts dans une crise plus violente qu'elles n'ont été depuis vingt ans. C'est du côté de la Russie que des nuages s'assemblent qui m'inquiètent.[1] J'ai de la répugnance à m'en expliquer plus clairement et à entrer dans des détails à ce sujet. Malheureusement la nouvelle scène paraîtra dans peu et parviendra également à la connaissance de V. A. S. Elle en sera étonnée comme moi, et le pis est que la patience est la seule égide qui me reste à opposer à ce nouvel artifice de mes envieux. Tout ce qui me console, est qu'il est avéré et prouvé par l'expérience que, vu la position actuelle des puissances et des affaires, mes intérêts sont les seuls qui puissent se combiner avec ceux de la Russie. C'est en dire assez pour le présent.

Federic.

La goutte, mon cher, m'empêche de vous écrire moi-même. Voilà un orage de nuées autrichien formé à Pétersbourg. Je m'y étais bien attendu; car je connais ces gens.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart. Der Zusatz eigenhändig.

28 546. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 14 février 1781.

Il paraît, tant par votre dépêche du 7 que par toute la conduite de l'Empereur, qu'il y a surtout deux passions qui le dominent: l'une c'est l'ambition, l'autre l'esprit d'épargne ou d'économie.[2] L'une et l'autre paraissent avoir pris un souverain empire sur lui. Il s'agit seulement de voir si elles se soutiendront dans l'équilibre ou laquelle fera pencher la balance. Ce n'est pas l'observation d'un jour; il faut vous laisser le temps nécessaire pour la faire à de bonnes enseignes. Si la dernière l'emporte et qu'il ait envie d'amasser des trésors et un fonds d'amortissement pour les dettes en même temps, il lui faudra au moins huit à dix ans, qui le mèneront à son dixième lustre, et dans cet intervalle la violence des vogues de son ambition et de son activité inquiétante sera bien ralentie par l'âge. Toutefois je ne le redoute pas tant pour ses projets et ses entreprises, qui sont sujettes à

---

[1] Die von Joseph II. vorgeschlagene Allianz mit Rußland (vergl. Nr. 28 533 und 28 542).

[2] Riedesel berichtete: „L'Empereur doit avoir dit . . . qu'il ne se donnerait aucun repos et relâche jusqu'à ce qu'il ait trouvé le moyen de faire un trésor suffisant pour faire face aux dépenses d'une guerre sans emprunt, et un fonds pour l'amortissement des dettes."

mille variations et traverses. Ce sont plutôt ses lâches artifices et ses fourberies politiques dont il fabrique les filets dans l'obscurité sous la conduite de son mentor rusé et dont dans peu vous verrez un nouvel échantillon[1] qui étonnera tout le monde.

En attendant, son offre de médiation entre les puissances belligérantes a été déjà déclinée par les maisons de Bourbon,[2] et il serait bien à désirer que tous ses autres artifices eussent le même succès et s'en allassent tous à-vau l'eau.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 547. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 14 février 1781.

Aux intrigues de la cour de Vienne[3] dont votre dépêche du 6 de ce mois fait mention, je veux bien y ajouter et vous donner connaissance encore de la suivante, pour la confier sous le sceau du plus grand secret au comte de Stackelberg. L'Empereur par ses cajoleries insidieuses, comme je vous l'ai mandé déjà,[4] est enfin parvenu à disposer l'impératrice de Russie à conclure un traité d'amitié entre elle et lui.[5] La chose n'est plus douteuse, et cet évènement, très défavorable aux intérêts du système actuel, ne manquera pas, du premier abord, de produire des effets très pernicieux que le temps seul pourra peut-être redresser. Je m'appliquerai, à la vérité, comme bien vous pouvez le supposer, à prévenir qu'il en résulte aussi peu de mal que possible, mais je me repose en même temps, dans ces circonstances critiques, sur l'assistance du comte de Stackelberg et m'attends de lui, comme d'un Russe bien-intentionné, qu'il fera, de son côté, tous ses efforts à empêcher que l'Autriche n'obtienne une influence en Pologne préjudiciable à sa propre patrie. En témoignant toute ma confiance à cet ambassadeur, vous le requerrez de ne rien ébruiter encore de cette nouvelle, qui d'ailleurs est très certaine et dont il ne tardera pas d'être informé directement.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 548. AU COLONEL BARON DE STEIN[6].

Stein berichtet, Würzburg 3. Februar: „Je suis venu ici hier au matin, et par le baron Dalberg j'ai appris que la cour impériale n'est point encore

---

[1] Für den Vorschlag der Allianz mit Rußland vergl. Nr. 28 533 und 28 542.
[2] Vergl. S. 245 f.
[3] Gegen die in Galizien ansässigen Polen.
[4] Vergl. Nr. 28 535.
[5] Vergl. Nr. 28 533 und 28 542.
[6] Vergl. Nr. 28 478. Steins Berichte im Februar sind am 3. und 7. aus Würzburg, am 11. aus Mergentheim, am 15. aus Speyer, am 18. ohne Ort und am 22. aus Biebrich bei Mainz datiert.

venue aux démarches pour obtenir des voix de Würzburg et de Bamberg. J'ai de la peine à me persuader que cela soit vrai." Der Fürstbischof sei fast wiederhergestellt. „S'il était mort à l'heure qu'il est, le baron Dalberg croit qu'il aurait pu l'emporter cette année; les capitulaires auraient pu se porter pour lui. J'appréhende que les affaires de l'électeur de Mayence ne soient pas dans le même bon état."

Potsdam, 14 février 1781.

Votre dépêche du 3 vient à la vérité de m'être fidèlement rendue, mais dans les conjonctures actuelles je ne veux pas m'exposer par une réponse détaillée sur son contenu.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 549. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 15 février 1781.

Ce n'est qu'avec plaisir que j'apprends par votre dépêche du 6 qu'il n'en sera rien de la médiation proposée par l'Empereur.[1] Les maisons de Bourbon ont très bien fait de la décliner. La ruse autrichienne a tout exprès fabriqué cette proposition, pour favoriser ses vues secrètes. L'idée de l'Empereur a été de s'associer la Russie dans cette négociation et d'en établir le siège à Vienne,[2] afin de la rendre favorable au possible à l'Angleterre et mettre ensuite tout sur le compte de la Russie, pour se ménager la bonne harmonie avec la France. Cependant ce Prince n'y a pas voulu négliger ses propres intérêts. Bien au contraire, ne s'écartant point des principes de sa politique ordinaire, il s'est stipulé d'avance auprès de l'Angleterre différents avantages pour le commerce d'Ostende au détriment de celui de la république de Hollande.

Au reste, mes derniers ordres du 12[3] vous ont déjà informé du traité d'amitié que ce Prince a fait goûter à l'impératrice de Russie. Comme il sera extrêmement difficile, peut-être impossible, d'en traverser la conclusion, je ne saurais que vous répéter l'idée que je vous ai déjà suppéditée dans les mêmes ordres, pour en prévenir au moins les suites. C'est que la France de son côté, tout comme je le ferai du mien, nous proposions à Pétersbourg par nos ministres respectifs notre accession à ce même traité. Ce serait toujours un grand point de gagné, qui conviendrait beaucoup aux intérêts de la France, de sorte que je me flatte qu'elle entrera dans cette idée et donnera en conséquence ses ordres à son ministre en Russie de se concerter à ce sujet avec le mien.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Goltz bezog sich auf die ablehnende Antwort von Spanien (vergl. S. 242).
[2] Vergl. S. 245.
[3] Vergl. Nr. 28 538.

28 550. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 15 février 1781.

Vous me ferez plaisir de dire à ma nièce, la princesse d'Orange, que, suivant mes lettres de Russie, j'avais tout lieu de présumer que l'impératrice de Russie n'abandonnerait pas la République à son sort; qu'il était bien à croire à la vérité qu'à cette occasion cette souveraine ne se porterait pas jusqu'à entreprendre formellement la guerre, mais que toutefois elle donnerait suffisamment à connaître à l'Angleterre par des démarches en conformité de l'association maritime, combien les procédés de cette puissance lui déplaisaient,[1] de sorte qu'il est très vraisemblable qu'au moyen de sa médiation la tranquillité se rétablira. C'est tout ce que j'ai à vous marquer en réponse, en vous accusant la réception de votre dépêche et de son apostille du 9 de ce mois.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 551. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.[2]

Goertz berichtet, Petersburg 2. Februar: „Malgré mes instances réitérées tant auprès du comte Panin qu'auprès du vice-chancelier de me mettre ministériellement au fait de la négociation entamée par la cour de Vienne, les deux ministres m'ont assuré qu'ils n'étaient point encore à même de me dire quelque chose de positif[3] . . . Il est presque impossible de se refuser à l'idée que cette Princesse ne donne tête baissée dans les pièges de ce Prince insidieux, par l'espérance de parvenir par là à exécuter son projet contre la Porte pour l'établissement de l'Empire Grec. Ce projet et la persuasion que l'Empereur paraît lui avoir inspirée par ses flatteries qu'elle seule voit mieux que tous ses ministres, et la forte habitude d'avoir de l'éloignement personnel pour le comte de Panin qu'elle ne regarde que comme attaché au Grand-Duc, et le peu de consistance qu'a le comte Ostermann, rendent malheureusement presque impossible de porter remède à ce qu'elle s'est décidée [de] vouloir, et ce sont probablement les vraies causes du mal. Il devient même plus que vraisemblable qu'elle cachera soigneusement au ministère et à tout le monde le vrai but de cette alliance et que, lorsqu'elle sera une fois conclue défensive, elle amènera bientôt par sa correspondance immédiate avec l'Empereur les affaires au point de pouvoir rompre avec les Turcs." Im folgenden berichtet Goertz über geheime russische Rüstungen.

Potsdam, 17 février 1781.

Les dernières dépêches que je viens de recevoir de vous du 2 de ce mois, m'ont fourni matière à des réflexions désagréables, et pour

---

[1] Bericht von Goertz, Petersburg 23. Januar.

[2] Auf einer Abschrift des obigen Erlasses findet sich der Vermerk der Kabinettskanzlei: „Copie d'une dépêche dictée par le Roi au comte de Goertz à Pétersbourg."

[3] Vergl. Nr. 28 542.

vous mettre au fait de tout ce que je pense et juge de la conduite de l'Impératrice et de celle que nous devons tenir, je m'en vais vous l'exposer ici avec toutes les combinaisons.

Je crois que c'est dans ce voyage de Smolensk[1] que l'Empereur a trouvé les moyens de subjuguer l'Impératrice, et comme aucun de nos amis n'a été présent à ce qui s'est passé là, l'Empereur peut avoir fait bien des insinuations verbales, et l'Impératrice peut s'être ouverte à lui sur bien des matières que nous ignorons absolument. Il se peut donc que là elle s'est ouverte avec lui sur ses projets qu'elle a sur la Porte, et sur ses grandes idées qu'elle imagine;[2] car comment l'Empereur en serait-il instruit, s'il ne l'avait [pas] appris par elle?

En second lieu, l'Empereur aura fort bien remarqué que les ministres de l'Impératrice ne sont pas sujets à se laisser subjuguer facilement par un Prince étranger, et que, par conséquent, il lui convenait de flatter l'amour-propre de cette Princesse, en lui faisant envisager qu'elle était la seule éclairée à mener les grandes affaires en Russie, pour pouvoir au moyen de ces flatteries écarter les ministres et engager une négociation directe avec elle.

Je ne puis pas deviner positivement sur quoi peut rouler cette négociation, et je ne puis suivre que les vraisemblables. Voici ce que je trouve dans la nature des choses: que l'Empereur, sachant les grandes vues de l'Impératrice sur la Porte, lui aura exposé que la seule puissance dont elle puisse espérer d'avoir des secours efficaces dans ce projet, était l'Autriche, vu la situation des États de cette monarchie qui lui donnait la facilité d'agir conjointement avec la Russie contre la Porte et d'accabler avec elle conjointement cette puissance-là. Or, à en examiner la chose jusques là, il faut avouer que c'est une vérité évidente. Mais à quoi l'Impératrice n'a pas pensé, où se trouve la difficulté de tout ce projet, c'est que jamais la Russie et l'Autriche ne conviendraient du partage des conquêtes entre eux. Ils [de]viendraient voisins. De quelque façon que ce partage se fît, les jalousies et les inimitiés s'ensuivraient nécessairement et, par la suite de ces choses-là, la totale destruction de la Pologne.

C'est encore sous la vue la plus avantageuse que je vous expose les idées de ce nouveau système. Peut-être que les choses ne vont pas jusqu'à ce point-là. Peut-être n'est-il question que d'un traité d'amitié. Mais, quoi qu'il en soit, ce doit être le but secret où l'Impératrice se propose d'arriver. S'il s'agit d'un traité offensif et d'une guerre qu'on veut entreprendre contre la Porte, vous concevrez facilement qu'il ne nous convient en aucune manière d'accéder à une

---

[1] Gemeint ist der Besuch des Kaisers in Mohilew (vergl. Bd. 44, 595—597).
[2] Vergl. Nr. 28 460.

pareille négociation, et supposé que cela soit, la France en sera exclue également.[1] Mais posé que ce ne fût qu'un traité d'amitié ou une proposition pour en venir à une alliance défensive contre les Turcs, en ce cas-là il conviendrait d'y accéder, et il faudrait faire tous ses efforts pour que la France y entrât aussi; car le nombre des alliés ne ferait qu'augmenter les embarras et empêcher la cour de Vienne d'aller plus loin.

En envisageant toutes ces différentes circonstances et en combinant quelle est la conduite qu'il nous convient le mieux de tenir dans ces circonstances, il convient que nous témoignions le plus grand sang-froid à cet évènement-là et même jusques à affecter une certaine effronterie, en lâchant même quelques mots dans le public que ce nouveau traité ne renversait aucunement l'alliance que l'Impératrice avait avec nous. Quant au reste, il faudra attendre que la cour vous fasse faire une déclaration qui, me semble, doit se faire nécessairement après un tel traité, et en ce cas-là, vous pourrez répondre en mon nom que j'avais tant de confiance dans l'amitié de l'Impératrice et dans sa bonne foi que je me reposais là-dessus et ne prenais aucun ombrage des traités qu'elle pourrait faire relativement à ses intérêts.

En voici assez pour la mascarade; mais voici ce que j'ai imaginé pour me conserver au moins la jeune cour et ménager une ressource pour l'avenir. Vous direz au Grand-Duc et à la Grande-Duchesse que, quoi qu'il pût arriver dans les circonstances présentes en Russie, je me confiais entièrement dans la bonne foi et amitié qu'ils m'avaient toujours témoignées et, marque de cela, selon que vous m'avez écrit, que, l'Impératrice désapprouvant le mariage du prince royal de Danemark avec la princesse de Württemberg,[2] j'avais fait actuellement demander cette Princesse pour mon petit-neveu,[3] et, d'autre part, [de] crainte qu'une Princesse, qui pourrait être dangereuse pour la Russie, pût être mariée en Danemark, j'avais proposé à la reine Julie de lui donner ma petite-nièce qui est à Berlin, pour épouse,[4] et le

[1] Vergl. Nr. 28 533.

[2] Bericht von Goertz, Petersburg 30. Januar.

[3] Das demgemäß von dem Prinzen Ferdinand an die Prinzessin Dorothea von Württemberg aufgesetzte Schreiben mit diesem Antrag liegt nicht vor. Vergl. dazu Nr. 28 599. Am 19. Februar unterrichtet der König Madeweiß vorläufig, „que je viens de prendre des mesures directes, pour contrecarrer le mariage projeté par l'Empereur de la princesse cadette de Württemberg". Auf seine Anfrage vom 21. Februar erlaubt ihm der König am 6. März, dem Prinzen Friedrich Eugen und seiner Gemahlin in Hochberg (bei Geislingen) seine Aufwartung zu machen, „quoique d'ailleurs l'objet qui vous y mène, n'exige nullement pareille course, parceque j'attends de certains éclaircissements préalables là-dessus, avant de renouveler la moindre chose qui y soit relative".

[4] Für den Antrag der Verlobung der Prinzessin Friederike mit Kronprinz Friedrich vergl. Nr. 28 594.

Grand-Duc et la Grande-Duchesse pourraient juger par là que je ne prendrais point de telles mesures, si je ne comptais pas absolument sur eux.

Il me reste encore un scrupule que peut-être, à force d'approfondir les choses, vous pourrez éclaircir. Le voici. J'ai peine à croire que Potemkin soit réellement malade à présent.[1] Toute l'Europe est pleine des prodigieuses corruptions que Harris a faites en Russie. On sait le crédit que Potemkin a sur l'Impératrice, qui s'étend si loin qu'elle n'ose prendre un amant, sans que Potemkin y ait consenti. Cela me fait soupçonner qu'il a quelque part dans ce changement de système de l'Impératrice. Peut-être affecte-t-il une maladie, afin d'éviter les soupçons d'y entrer; mais il me paraît très apparent, d'autre part, que l'Impératrice n'aura pas pris seule cette résolution, et qu'au moins il y a quelqu'un qui l'a fortifiée dans ce sentiment-là. Ceci n'est pas une affaire principale, mais elle peut être importante pour l'intelligence de l'avenir et pour la conduite qu'il convient de tenir.

Au reste, ici de mon côté, je saurai si bien jouer mon rôle que la tranquillité de mon âme paraîtra intarissable.

Je dois ajouter encore une réflexion à tout ceci, c'est qu'il ne me paraît pas vraisemblable du tout que l'Impératrice et l'Empereur commencent actuellement une guerre avec les Turcs. La Russie et l'Autriche manquent également d'argent, et ce qui doit les arrêter encore plus que tout le reste, c'est qu'ils manquent jusqu'au moindre prétexte de pouvoir déclarer la guerre aux Turcs.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 552. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 17 février 1781.

Je ne saurais qu'applaudir à la promptitude que, selon votre rapport d'hier, vous avez apportée à l'exécution des ordres dont je vous avais chargé de bouche à votre départ d'ici.[2]

Les éclaircissements, au contraire, que la dépêche du comte de Goertz du courrier d'hier fournit, ne sont pas encore suffisants pour prendre un parti sur la fermentation dans le système de la Russie.[3] Peut-être le prochain courrier nous éclairera mieux sur ce mystère

---

[1] Goertz berichtete: „Potemkin est toujours encore malade au lit."
[2] Am 15. Februar (vergl. S. 249). Der Bericht Finckensteins liegt nicht vor.
[3] Vergl. Nr. 28 551.

d'iniquité de la cour de Vienne. En attendant je vous confie ci-joint en copie pour votre information et direction les amples instructions préliminaires que je viens de donner au comte de Goertz sur un phénomène aussi inattendu que désagréable.[1]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 553. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 17 février 1781.

Votre dépêche du 10 vient de m'entrer déjà aujourd'hui. Elle m'apprend la plus grande attention de l'Empereur pour l'épargne.[2] Cela confirme mon pronostic dont je vous ai déjà fait part. Ces soins l'occupent tout entier, et une bien sévère économie paraît lui tenir extrêmement à cœur.

Ses intrigues de cabinet ne subsistent cependant pas moins. Affectant une tranquillité parfaite au dehors, ses menées et cabales secrètes ne vont pas moins leur train. J'en appréhende plus que de tout le reste, et ce sera un nouveau motif pour vous de tenter l'impossible pour porter le flambeau dans tous ces souterrains où l'on les prépare. Si vous pouviez gagner par des corruptions un secrétaire du maréchal de Lacy ou quelque autre de ses confidents, ce serait au moins une voie d'éclairer ses desseins. Ce ne sera toutefois que sans qu'on puisse jamais vous en soupçonner. Il faudrait plutôt voir si imperceptiblement, soit par un sujet bavarois ou autre étranger, vous ne pouvez pas, par main tierce, captiver une telle mouche. Je sens bien que ce n'est pas l'ouvrage de quelques jours; on ne rencontre pas d'abord des occasions pour se les procurer. Aussi est-ce une idée que je soumets entièrement à votre jugement, si elle est à exécuter ou non. Je vous laisserai même tout le temps qu'il faut pour en déterrer, et vous saurai beaucoup de gré, si dans quelques mois vous êtes assez heureux de remplir de manière ou d'autre mes désirs à cet égard.

Quant à la médiation, je vous ai déjà prévenu qu'il n'en sera rien. Les maisons de Bourbon ont manifesté une répugnance complète de l'accepter.[3] Toute apparence y est donc que la guerre continuera encore cette année-ci. Reste à voir ce qu'il en arrivera ultérieurement.

---

[1] Vergl. Nr. 28 551.

[2] Riedesel berichtete: „Le nouveau règne ne fournit toujours encore d'autres nouvelles que des épargnes domestiques [et] des pensions rayées."

[3] Vergl. S. 252.

En attendant, les différentes revues que vous m'annoncez,[1] me font douter que l'Empereur se rendra en Flandre. Les uns disent que ce Prince fera venir vers le couronnement des régiments de Bohême et de Moravie en Hongrie; d'autres prétendent, au contraire, que ce n'est qu'un échange de quartiers pour rapprocher ces régiments du domicile de la plupart de leurs soldats en semestre. Peut-être saurez-vous plus positivement ce qui en est.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 554. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 19 février 1781.

Quoique j'aie épuisé dans mes dernières instructions au comte de Goertz tout ce qui m'a paru propre à diriger ce ministre dans les premiers moments de la fermentation actuelle des affaires à la cour de Pétersbourg, je suis cependant fort de votre avis dans votre rapport d'hier que, quel que puisse être le contenu de ses dépêches ultérieures, il faut les attendre,[2] pour juger avec connaissance de cause si et quel autre parti il me restera à prendre, pour prévenir ou amortir les coups que la haine autrichienne voudrait me porter.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 555. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 19 février 1781.

J'ai reçu votre dépêche du 16 de janvier, et je veux bien vous confier, quoique pour votre seule et unique information et direction, que nous sommes à la veille de voir éclore un traité d'amitié entre l'Autriche et la Russie.[3] Jusques ici j'en ignore encore les détails, mais dès que j'en serai instruit, je vous en informerai pour en faire part au grand-vizir. Supposé cependant que le bruit en parvienne plus tôt jusqu'à Constantinople, vous vous bornerez à imaginer tout ce qui vous paraîtra capable de tranquilliser la Porte sur ce phéno-

---

[1] Riedesel berichtete: „Il paraît décidé que l'Empereur verra ses troupes dans des camps d'exercice, en Hongrie près de Pest, en Autriche près de Laxenburg, en Bohême et en Moravie l'automne prochain."

[2] Finckenstein berichtete: „Quoique il soit toujours vrai de dire que le traité qui s'y négocie avec l'Empereur, quel qu'en puisse être le contenu, ne peut qu'être très fâcheux et très contraire aux intérêts de V. M., il faudra cependant attendre les rapports ultérieurs du comte de Goertz et les éclaircissements que le comte Panin a promis de lui donner." Vergl. S. 254.

[3] Vergl. Nr. 28 533 und 28 542.

mène inattendu.. En attendant elle fera très bien de veiller partout, pour ne pas être la dupe des démonstrations et bons procédés apparents de l'Empereur et ne se voir escamoter par-ci par-là quelque nouveau morceau qu'il pourrait convoiter et trouver de sa convenance.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 556. AU COLONEL BARON DE STEIN.

Stein übersendet, Würzburg 7. Februar, ein „Tableau des chanoines de Würzburg" und einen an Dalberg vertraulich gerichteten Fragebogen („Questions") vom 4. mit dessen „Réponses" vom 7. Auf die unter Nr. 7 gestellte Frage: „L'électeur de Mayence incline-t-il pour un coadjuteur?"[1] antwortete Dalberg: „Non, à moins que ne ce soit l'Archiduc, à quoi je m'opposerai toujours par devoir." Auf die Frage (Nr. 8): „Le prince de Würzburg y incline-t-il?"[2] die Antwort: „Non, au moins dans ce moment." Auf die Frage (Nr. 9): „Est-il à supposer que ces Princes restent dans les idées qu'ils ont à cet égard-là?" die Antwort: „Celui de Mayence est porté pour l'Archiduc et le restera; celui d'ici est contre et le restera." Dalberg schloß seine „Réponses": „Je suis certain au reste que la cour de Vienne ne pense pas dans ce moment à Würzburg, et je doute qu'elle s'occupe de Mayence. Mais ce dernier point mérite d'être approfondi."

Potsdam, 19 février 1781.

Der Empfang des Berichtes vom 7. Februar wird bestätigt. Stein soll künftig seine Berichte aus Sicherheitsgründen numerieren.

En attendant j'ai vu par tout ce que vous m'avez marqué jusques ici, que, vu la jeunesse des princes de Toscane, la cour de Vienne ne trouve pas encore le temps opportun pour faire jouer ses intrigues dans les différents chapitres qu'elle leur destine, et que pour le présent il n'y a que le chapitre de Mayence où vous trouverez une plus grande complication d'intérêts. Dans tous les autres il n'y aura actuellement encore rien à appréhender. Mais en attendant il sera toujours bon et essentiel de vous concerter avec le baron Dalberg et de tirer, pour ainsi dire, à la même corde.

Ein (nicht vorliegendes) Antwortschreiben an Dalberg wird übersandt.[3]

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Nr. 28 548.

[2] Vergl. Nr. 28 548.

[3] Dalberg dankte, Würzburg 6. Februar, für das (nicht vorliegende) Schreiben des Königs. „Les exemples récents prouvent les dangers auxquels les chapitres d'Allemagne sont exposés. Si jamais un sort pareil menaçait Mayence et Würzburg, je me propose d'après une résolution prise depuis longtemps de réclamer très humblement l'appui de V. M., qui est le soutien de la liberté germanique. Mais comment pouvais-je espérer, Sire, que vous daigneriez prévenir mes vœux à cet égard?" Auf der Rückseite des Schreibens findet sich die Bleinotiz des Kabinettssekretärs für die (nicht vorliegende) Antwort des Königs: „Compliment obligeant." Vergl. dazu Nr. 28 478.

28 557. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Die Minister berichten, Berlin 18. Februar, daß auf das Gesuch, den preußischen Handelsschiffen Schutz und Geleit zu gewähren,[1] die dänische Regierung nach Bismarcks Bericht vom 10. zustimmend geantwortet hat, „sous la condition que les vaisseaux prussiens ne seraient chargés que de marchandises licites d'après les traités que la cour de Danemark avait avec les puissances belligérantes". Bismarck sei beauftragt, den Dank des Königs zu übermitteln, und das Generaldirektorium entsprechend benachrichtigt. „Si V. M. l'approuve, nous en ferons également part à Ses ministres en Russie, en Suède et en Hollande, et nous les chargerons de requérir ces puissances qu'elles veuillent imiter l'exemple de la cour de Danemark et donner des instructions égales à leurs vaisseaux armés pour la protection du commerce prussien."

Potsdam, 19 février 1781.

Ce n'est qu'avec plaisir que le Roi a appris, par le rapport de Son Département des affaires étrangères d'hier, la déclaration favorable du Danemark sur la réquisition de faire protéger par ses vaisseaux le commerce des sujets prussiens, et S. M. applaudit non seulement aux soins que ce Département a déjà pris d'en faire témoigner Sa reconnaissance à S. M. Danoise et d'informer le Directoire-Général des finances de cette déclaration favorable, mais encore à ceux qu'il veut prendre, pour obtenir la même protection de la part des autres puissances de l'association maritime.[2] Comme cependant cette déclaration intéresse particulièrement les Départements des ministres d'État de Hoym et de Goerne, S. M. vient de leur en faire part séparément, pour la porter à la connaissance des négociants qui se trouveront dans le cas d'en profiter.

Das folgende betrifft den Schutz des preußischen Seehandels gegenüber England. Die „interessanten" Beilagen des Berichtes Steins vom 7. Februar (vergl. Nr. 28 556) werden übersandt, mit der Weisung, „de les tenir toujours à la main, pour les consulter en cas de besoin".

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 558. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 19 février 1781.

Votre dépêche du 9 ne fait malheureusement que me confirmer dans l'appréhension que la France aura tout aussi peu de succès dans la prochaine campagne que dans les précédentes;[3] qu'elle ne fera que perdre son temps, sans rien décider; que l'Angleterre en pro-

[1] Vergl. dafür Nr. 28 491.

[2] Demgemäß Ministerialerlaß an Goertz vom 25. Februar. Erlasse an Keller und Thulemeier liegen nicht vor.

[3] Goltz berichtete über unzureichende militärische Maßnahmen der Franzosen.

fitera, au contraire, pour débaucher l'une après l'autre des colonies américaines, et que tout le profit qui en reviendra à la France, c'est qu'en prodiguant ses propres trésors, elle épuisera les fonds britanniques à un point qu'il leur faudra peut-être quelques années pour remplir le vide qui s'y trouvera, mais qu'au bout du compte et malgré toute la supériorité des maisons de Bourbon, elles finiront par une paix désavantageuse. Cependant que reste-t-il à dire pour dissiper ou éloigner une si triste perspective? Son gouvernement, ne s'attachant qu'à de faibles parties et négligeant entièrement celles qui pourraient devenir décisives, manifeste, autant qu'il est possible, qu'il n'y a ni nerf ni activité dans ses résolutions, et qu'il est aussi faible que celui du temps de Louis XIV était ferme et entreprenant.

Quant à la Russie, il paraît à la vérité qu'elle veut prendre la défense de la Hollande sérieusement à cœur et s'intéresser pour elle avec toute la vigueur imaginable. Cependant je ne saurais garantir que cette disposition se soutiendra. Très souvent elle montre dès le commencement un grand empressement de soutenir sa thèse, et ensuite elle se dégoûte du moindre obstacle qui se présente, et la laisse tomber. Dans la crise actuelle, je crains bien que nous n'en voyons un nouvel exemple à l'égard de la Hollande, et jusqu'ici un voile épais couvre encore l'effet qu'y produiront les intrigues autrichiennes dont je vous ai fait confidence.[1] Du moins n'en saurait-on encore rien dire de positif.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 559. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 19 fév[rier] 1781.

Ma chère Nièce. Un nouvel accès de goutte à la main rend mon écriture difforme, mais je passe sur cela pour vous apprendre, ma chère enfant, que vous aurez en Angleterre une déclaration favorable de la part de la Russie.[2] Mon conseil serait que vous témoignez à l'Impératrice que l'Angleterre vous force à la guerre, que vous ne demanderiez pas mieux qu'une paix honorable et qui acquerrait un prix encore plus flatteur pour vous, si vous la devriez à l'Impératrice. Je suis sûr que cela ne serait pas peine perdue.

Je me mets souvent dans l'état du Prince,[3] je me représente tous les obstacles qu'il trouve à combattre, mais il doit s'en consoler en

---

[1] Vergl. Nr. 28 538.

[2] Vergl. S. 229.

[3] Die Prinzessin Wilhelmine schrieb, Haag 13. Februar: „Le Prince est infatigable, mais il rencontre bien des obstacles et des difficultés qu'il tâche de surmonter."

se représentant que la gloire s'acquiert en surmontant les plus grandes difficultés. Ma main n'en peut plus, ma chère enfant, je suis obligé de finir en vous assurant de la tendresse et de la plus haute estime avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 560. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 6. Februar, über die österreichisch-russische Verhandlung über den Abschluß eines Vertrages[1]: „Il paraît [par mes notions] que l'affaire pourrait traîner en longueur, et qu'au moins la première chaleur est déjà passée. Les voici. Dans une première conférence qu'a eue le comte de Cobenzl, un des jours de la semaine passée, avec ceux que S. M. I. a nommés pour cette négociation et qui sont les comtes Panin, Ostermann, les sieurs Besborodko et Bakunin, le comte de Cobenzl a produit un projet de traité qu'on lui avait envoyé de sa cour, dans lequel elle a trouvé bon de mettre pour base de la nouvelle alliance le traité odieux de 1746, en y ajoutant cependant qu'on énoncerait clairement dans ce traité qu'il ne dérogerait en rien aux liaisons de l'Impératrice avec V. M. qu'on reconnaissait indissolubles. Les ministres russes lui ont fait connaître qu'ils ne s'étaient point attendus, après les premières ouvertures qu'il leur avait faites verbalement, et après le changement total dans le système de l'Europe depuis le temps de cette alliance, que l'Empereur demanderait pour ce traité simplement défensif celui de 1746 pour base; qu'ils le croyaient inadmissible et ne pouvaient qu'en faire leur rapport à la souveraine, lui, le comte de Cobenzl, leur ayant fait connaître n'avoir point d'instructions pour s'en départir de son côté. Il a paru, de plus, dans ce même projet autrichien que cette couronne a mis un soin de ne prendre aucun engagement direct sur le point qui seul peut-être intéresse l'Impératrice dans cette alliance, celui d'une guerre contre les Turcs. Le rapport en ayant été fait à S. M. I. et le plan autrichien mis sous ses yeux, cette Princesse s'en est expliquée le lendemain de la manière qui suit, envers le comte Ostermann, et je crois que cela met au jour ses véritables sentiments. »Ces propositions«, a-t-elle dit, »sont très différentes de ce à quoi je me suis attendue. Mon intention était une alliance d'amitié qui fut en soi indifférente et dans laquelle je n'avais tout au plus pour but que de m'en servir, en cas que j'en eusse besoin contre les Turcs, mais il paraît qu'on voudrait m'entraîner plus loin et en même temps ne pas prendre des engagements sûrs sur ce seul objet. Si cela est, il n'en sera rien, et au fond je m'en fiche.« Elle a cependant ordonné que son ministère fasse un contre-projet, et on m'assure que le sieur de Bakunin est chargé de cette besogne." Vertraulich hat Panin dem Grafen Goertz erklärt, „me disant qu'il n'y avait encore rien d'arrêté, mais me priant d'assurer V. M. qu'en cas qu'il n'y eût pas moyen d'empêcher en entier ce traité, qu'au moins Elle pouvait être sûre qu'il n'y entrerait absolument rien de contraire à l'alliance qui subsiste entre la Russie et la Prusse, qui devait être reconnue indissoluble par toute l'Europe. Il m'a conjuré en même temps de vouloir continuer à être tranquille, que par là peut-être seul je parviendrais à faire — voilà son expression — que de cette montagne il ne sortît qu'une souris . . .

---

[1] Vergl. Nr. 28 533 und 28 542.

Cobenzl vient de faire retourner un de ses courriers, apparemment pour rendre compte de l'état de la négociation, et il est chargé en même temps d'une lettre de main propre qu'on croit relative à l'affaire de Julius.[1] Cette Princesse désapprouve cette affaire, et selon son sentiment le roi de Pologne ne doit se relâcher qu'à rendre les papiers de ce Julius et le tiers du fisc, estimé quelque chose au delà de 3000 ducats."

Potsdam, 20 février 1781.

C'est avec plaisir que j'apprends, par votre dépêche du 6, la tournure problématique que prend déjà la négociation entre les cours de Pétersbourg et de Vienne. La découverte que vous avez faite des vrais sentiments de l'Impératrice, suffit en quelque façon pour ne plus rien redouter de cette union qui pût préjudicier à mes intérêts. Tout ce que vous avez appris au sujet de la marche de cette négociation, me confirme d'ailleurs une observation que j'ai eu occasion de faire plus d'une fois. C'est que la première impression qu'y produit une proposition, est toujours très vive, mais que, dès qu'on gagne le temps à se reconnaître, la première ardeur commence à se ralentir, et souvent ce refroidissement fait qu'on y renonce peu à peu entièrement. Il me paraît donc très possible que, si le comte Panin parvient à traîner cette négociation en longueur, il n'en sera rien du tout, et les affaires retourneront dans leur ancienne position.

En attendant, ce nouvel exemple vous fournira une occasion bien naturelle et favorable de faire remarquer à vos amis, tels que le comte Ostermann et autres du même aloi, qui pourraient vous parler du train de cette négociation, combien le procédé des Autrichiens indiquait l'idée déshonorante qu'ils avaient des Russes, puisqu'ils leur supposaient si peu d'intelligence de ne pas savoir distinguer un traité défensif d'un offensif, et capables de signer des traités tout opposés l'un à l'autre. En effet, il ne faut pas être grand politique pour sentir l'incompatibilité de notre alliance avec le traité de l'Autriche de 1746, qui sont en contradiction manifeste dans presque tous les articles. Maintenant que l'Impératrice ouvre les yeux sur tout ce qu'il y a d'insidieux dans les propositions de l'Empereur, je ne suis plus en peine, mais, au contraire, très persuadé que, supposé même que ce traité d'amitié parvînt à sa consistance, il ne sera, dans le fond, qu'une simple décoration sans aucune influence sur le système de la Russie, et qu'on pourra le regarder, pour ainsi dire, comme non avenu. Je ne saurais donc non plus que vous recommander à son égard cette parfaite sécurité et indifférence dont je vous ai parlé dans mes dernières amples instructions de samedi

---

[1] Vergl. S. 215.

dernier,[1] sans toutefois discontinuer d'avoir l'œil partout, pour approfondir ce qui se tramera ultérieurement de la part des cours de Vienne et de Londres.

Quant à la Hollande, vous confierez au comte Panin que c'est moi qui ai tâché de la persuader à s'adresser à l'Impératrice, pour la disposer à vouloir bien être la médiatrice de ses différends avec l'Angleterre[2], qui dans le fond n'étaient qu'une misérable chicane de la part de la dernière et qu'il serait très aise à S. M. I. de vider à l'amiable à sa gloire, d'autant plus que j'avais lieu de me persuader qu'il convient autant à l'Impératrice qu'à la république de Hollande de prévenir une rupture ouverte entre ces deux puissances, afin de rendre d'autant plus sensibles les effets de leur association maritime.

Au reste, ce que vous me dites de la balance générale de la recette et de la dépense de l'état de Russie,[3] pourrait bien provenir des dépenses que l'établissement de ses nouveaux gouvernements[4] exige, et qui n'ont pu qu'absorber des sommes considérables, difficiles à fournir par des finances qui, selon le tableau que vous m'en avez présenté autrefois,[5] ne sont pas dans le meilleur ordre. Quoi qu'il en soit, son crédit est si bien affermi en Hollande qu'elle y trouvera toujours quelques millions à emprunter, au cas qu'elle dût en avoir besoin.

Enfin, si la lettre de main propre de l'Impératrice dont le courrier du comte Cobenzl a été chargé, est effectivement relative à l'affaire de Julius, elle contribuera sûrement à lui donner une autre tournure, et l'Empereur ne pourra guère se refuser à céder.

Der König dankt für eine neue Sendung Kaviar.

Federic.

Je commence à respirer; ma mauvaise goutte m'abandonne.

Nach dem Konzept; der eigenhändige Zusatz nach der Ausfertigung.

28 561. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 21 février 1781.

De tout temps je me suis attendu aux efforts que l'Empereur ferait pour économiser et épargner au possible.[6] A vous dire même vrai, il en a un besoin pressant pour faire face aux dettes du règne précé-

---

[1] Vergl. Nr. 28 551.
[2] Panin befürchtete, daß dieser Schritt Hollands, den er als „übereilt" bezeichnete, schlechten Eindruck auf die Zarin machen würde.
[3] Wie Goertz berichtete, überstiegen die Ausgaben fast die Einnahmen.
[4] Die Statthalterschaftsverfassung.
[5] Vergl. Bd. 44, 111, Anm. 1.
[6] Vergl. S. 258.

dent. Ses finances sont extrêmement délabrées, et à moins qu'il n'entre lui-même dans les détails, il aura, bien que, selon votre dépêche du 14, il rogne tant qu'il lui plaira, beaucoup de peine à les rétablir et à les porter au point où il désirerait de les voir. Il faudra voir comment il s'y prendra ultérieurement et si le clergé ne sera chargé de quelque impôt ou contribution.

En attendant, vous pénétrez très bien le prince de Kaunitz. La finesse et la ruse font les principaux traits de son caractère, et ayant un mépris souverain pour le militaire, il s'imagine de triompher uniquement par sa politique et ses menées sourdes.

Quant à la Hollande, j'ai tout lieu de me persuader que l'impératrice de Russie se chargera de la médiation. Cela ne l'empêchera cependant point de tenir ferme et de montrer plus de vigueur qu'on ne le pense; de sorte que l'Angleterre pourrait bien y trouver un nouveau motif de descendre de ses hauts chevaux, pour n'avoir point un ennemi de plus à dos, et de se prêter à la réconciliation plus tôt qu'on ne s'y attend peut-être.

Enfin, pour l'affaire du séquestre en Pologne, je sais de bonne part que l'impératrice de Russie a écrit et fait passer par le dernier courrier du comte de Cobenzl une lettre à l'Empereur qui ne manquera pas de faire impression.[1] Il se peut cependant qu'elle ne sera pas d'abord trop sensible. L'Empereur ne voudra communiquer à personne cette lettre, et les dispositions qu'il fera en conséquence, se feront imperceptiblement et peu à peu, afin d'éviter l'apparence d'y avoir été obligé par les représentations de la Russie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 562. AU COLONEL BARON DE STEIN.

Potsdam, 21 février 1781.

Je n'ignore nullement les brouilleries de l'Empereur avec l'archiduc Maximilien son frère, dont votre dépêche de l'onze de ce mois annonce une sortie frappante.[2] Mais entre frères ce n'est pas extraordinaire, et souvent ce n'est qu'un feu de paille qui s'éteint tout aussi vite qu'il s'allume; au moins ne saurait-on jamais faire fond sur de pareilles bisbilles.[3]

---

[1] Vergl. S. 264.

[2] Stein berichtete über Mißhelligkeiten zwischen Joseph II. und Erzherzog Maximilian und über die Weigerung des letzteren, sich der Stimme des österreichischen Vertreters auf dem fränkischen Kreistag blindlings anzuschließen.

[3] Am 24. Februar dankt der König dem Baron Stein für seine Fortsetzung vom 15. über die Folgen, die sich voraussichtlich aus den Mißhelligkeiten zwischen dem Kaiser und Maximilian ergeben würden.

Mais on me marque de Vienne que l'Empereur regrette infiniment les sommes immenses qu'on a prodiguées en corruptions en faveur des bénéfices de l'église de ce frère,[1] et qu'il est fort dégoûté de cette voie pour en rassembler encore d'autres dans sa famille. En effet c'est aussi tout autant que s'il les achetait à l'encan, et souvent c'est mettre son argent dans la loterie, sans qu'on soit assuré du gros lot. Si donc l'Empereur intrigue à Mayence, j'ai plutôt lieu de supposer que c'est principalement pour s'assurer du suffrage de l'Électeur pour le succès de ses desseins dans l'Empire, mouvements cependant qui ne mériteront pas moins une attention scrupuleuse de votre part.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 563. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 22 février 1781.

Votre dépêche du 12 vient de m'entrer. Mais voici le résultat de mes observations qui présente du gouvernement actuel de France un tableau bien différent du vôtre.[2] Le Roi est jeune et faible. Il a peu de connaissances et est par cela même susceptible d'être entraîné par les différentes cabales qui règnent à sa cour. La Reine, tout aussi jeune, ne respirant que les plaisirs sans la moindre teinture de politique, suit de temps à autre sans examen les impressions que l'ambassadeur de sa patrie lui donne, et prend ses avis pour des oracles. Le ministère de Versailles n'ignore nullement ce train. Peut-être en gémit-il en secret, mais sentant son impuissance d'y remédier, il s'en console par le raisonnement suivant: „La France", se dit-il, „est épuisée. On a trop tendu les cordes de son arc pour ne pas l'enfoncer dans un abîme de dettes. Notre alliance avec l'Autriche nous garantit au moins contre toute guerre sur le Continent, avantage qui, dans les conjonctures actuelles au moins, nous est d'une grande importance, en nous mettant à même de faire tous nos efforts pour soutenir notre guerre contre notre rivale superbe, la fière cour britannique. Le moindre changement dans notre alliance nous replongerait dans les embarras dont elle nous a fait sortir, et à la moindre guerre nous serions obligés de la soutenir tant sur mer que sur terre. Il faut bien prendre garde de tomber en Scylla, en voulant éviter Charybde, et dans cette position, il nous convient infiniment mieux de rester inébranlablement attachés à notre alliance avec la maison maternelle de notre Reine, qui nous procure au moins l'assurance contre toute guerre sur le Continent et nous met en état de favoriser

---

[1] Bericht der Minister Finckenstein und Hertzberg vom 20. Februar (auf Grund eines von Hofenfels am 8. übersandten „Extrait d'une lettre de Vienne").
[2] Vergl. Nr. 28 516.

les intérêts de notre maître et de pourvoir à notre propre conservation." Telle est, je crois, la logique du ministère actuel, et je me trompe fort que c'est la vraie boussole de sa conduite.

Pour mon particulier, il me semble en pouvoir tirer la conséquence que, ne pouvant disconvenir que, pendant sa guerre actuelle, j'ai eu occasion de lui faire éprouver mon amitié à différents égards, la France m'en tiendra compte et se sentira au moins une répugnance parfaite de se déclarer contre moi ou de traverser mes intérêts. Mais de m'attendre à quelque chose de plus de sa part, c'est ce dont je ne saurais guère me flatter.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 564. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 22 février 1781.

Dans les difficultés actuelles de la République, où cependant elle conserve toujours encore espérance et désire, selon votre dépêche du 16 de ce mois, une prompte réconciliation avec l'Angleterre,[1] je crois qu'une démarche de la part de la première vis-à-vis de l'impératrice de Russie ne serait point hors de saison, par laquelle elle témoignerait à cette Princesse ses regrets sur la brusque rupture de la Grande-Bretagne avec elle, et combien elle souhaite de se rapprocher de cette puissance par un accommodement honorable qui ne dérogeât en rien au traité qu'elle venait d'arrêter avec la Russie.

De pareilles propositions ne pourraient faire selon moi qu'un bon effet et conviendraient, ce me semble, d'autant plus que les intentions de la cour de Vienne ne sont guère en faveur de la Hollande. Cette cour impériale est dégoûtée, à ce que je sais, du traité de Barrière et ne vise qu'à retirer d'une manière ou autre la barrière et les endroits qui la composent, d'entre les mains de la République.[2] Elle s'est même déjà dispensée depuis quelque temps à payer les subsides auxquels elle est obligée en vertu de ce traité, de sorte que plus d'une considération conseillent à la République la démarche ci-dessus proposée auprès de la Russie.

Thulemeier soll den König bei der Prinzessin Wilhelmine entschuldigen, daß er wegen eines Gichtrückfalls ihren Brief noch nicht beantwortet.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Thulemeier berichtete: „L'espérance d'un accommodement subsiste encore."
[2] Durch den Barrière-Traktat von 1715 hatte Holland das Recht bekommen, in den spanischen Niederlanden, die durch den Frieden von Utrecht (1713) an Österreich gelangt waren, Garnisonen in einer bestimmten Anzahl von Festungen zu unterhalten.

28 565. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 22 fév[rier] 1781.

Ma très chère Nièce. Je débute par vous annoncer, ma chère enfant, un nouvel accès de goutte qui m'estropie la main gauche. L'attitude qu'on prend en écrivant, gêne extrêmement le bras malade, ce qui m'oblige à prendre le style le plus laconique que possible. J'ai le portrait de vos chers enfants sur ma table; je fais des voeux pour qu'ils ressemblent de corps, surtout d'esprit, à leur chère mère; c'est leur souhaiter tout ce qu'il y a de mieux.

Pour toucher quelque chose des affaires présentes, je vous confie que l'Empereur ne réussira pas à Pétersbourg, comme il l'avait imaginé, et que le tout se réduira à quelques civilités, mais à rien de réel.[1] [Cet] Empereur veut profiter de tout, et par votre brouillerie avec l'Angleterre il se flatte de disposer la dernière à le dégager du traité de Barrière[2] et à gagner le libre commerce d'Ostende. Mais si la République charge la Russie de la médiation, l'Angleterre fera la paix, sans que vous en souffriez de préjudice. Tout ce qui brille, n'est pas or. A Londres on sent le besoin où l'on est, et l'on pense à terminer cette guerre. Cette campagne finie, je pari[e]rais presque que les deux parties s'accommoderont. Bon courage, ma chère enfant! Le Ciel bénira vous, le Prince et la République, et pour moi, tant que je vivrai, je serai avec la plus constante tendresse, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 566. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 9. Februar: „Depuis mon dernier rapport l'affaire de la négociation autrichienne en est restée là,[3] et nonobstant que le comte Panin m'a assuré qu'il n'en avait point été question, je sais que le contre-projet ordonné par l'Impératrice va seulement être remis au ministère, et à en juger par la contenance du comte de Cobenzl, on devrait croire qu'il ne se tient pas sûr du succès. On peut à la vérité se flatter que la force du premier feu est passée, et on pourrait en prendre espérance que tout s'en ira en fumée, si l'expérience de ce qui vient de se passer, n'avait pas trop prouvé combien les flatteries et soumissions de l'Empereur, moyen dont il doublera sûrement la dose, font un effet dangereux, et si d'ailleurs ce malheureux dessein de l'Empire Grec, sur lequel on ne me laisse aucun doute que le prince Potemkin n'entre entièrement, ne devait donner des appréhensions...

Le comte de Stackelberg a encore écrit toute une dépêche contre les intrigues autrichiennes. Ce n'est que hier que l'Impératrice lui a envoyé ses ordres

---

[1] Vergl. Nr. 28 560.
[2] Vergl. Nr. 28 564.
[3] Vergl. Nr. 28 560.

sur l'affaire de Julius, tels que je les ai mandés dans ma dernière.[1] Cette affaire est entièrement ôtée des mains du comte Panin et confiée au vice-chancelier, et il paraît que le premier n'a encore eu aucun moment dans son ministère où il ait eu moins de crédit et moins la confiance de sa souveraine, ce qui est surtout très fâcheux dans ces circonstances si critiques."

Potsdam, 24 février 1781.

Plus je réfléchis sur le phénomène à la cour où vous êtes, et plus ai-je lieu de soupçonner qu'il n'y ait quelque cause secrète que nous ignorons parfaitement, qui a miné le crédit du comte Panin. Du temps que l'Empereur était à Pétersbourg, ce ministre était fort dans les bonnes grâces de sa souveraine et possédait toute sa confiance.[2] Depuis, son crédit a considérablement baissé, de sorte qu'il faut de toute nécessité qu'il ait donné par quelque démarche, cachée à nos yeux, lieu à sa souveraine d'être moins contente de lui et de lui retirer cette confiance parfaite dont autrefois il pouvait se glorifier. Je me rappelle, à cette occasion, que naguère vous m'avez appris que l'Empereur, dans une de ses conversations ou lettres immédiates, avait donné à S. M. I. l'encens de lui attribuer un génie infiniment supérieur à celui de tous ses ministres,[3] et Dieu sait si, dans ses lettres suivantes, il n'a doublé cette dose de galbanum en l'accompagnant, pour la rendre plus forte, de quelques insinuations malignes pour noircir, quoique indirectement, ce ministre dans l'esprit de sa souveraine. Ce qu'il y a au moins de très positif, c'est que les ministres britanniques du second ordre dans l'Empire ont prétendu unanimement que les guinées de leur cour avaient si merveilleusement opéré en Russie que ce ministre branlait au manche et touchait au moment d'être culbuté, sans pouvoir jamais se relever. Ce n'est même pas d'aujourd'hui que ces rodomontades britanniques sont parvenues à ma connaissance, mais comme le mérite personnel du comte Panin m'était également connu, j'ai toujours eu de la peine d'y ajouter foi. Votre dépêche du 9 m'en a fait souvenir, mais comme je ne suis pas sur les lieux, je ne saurais les apprécier à leur juste valeur ni savoir ce qui s'est fait dans les antres sombres des ministres autrichiens et anglais à la cour où vous êtes. Toutefois il ne me paraît pas tout à fait impossible d'y porter le flambeau, et je vous en abandonne le soin.

Qu'il en soit cependant, comme il voudra, je regarde comme un incident très favorable que, selon votre dépêche susdite, la négociation avec l'Empereur commence à traîner, et je ne vous dissimulerai point qu'il ne me laisse pas sans espérance de voir dissipé encore l'orage

[1] Vergl. S. 264.
[2] Vergl. Bd. 44, 592.
[3] Vergl. S. 254.

qui paraissait se former contre mes intérêts. Les Russes sont à l'ordinaire frappés d'abord infiniment de toute idée qui les flatte, mais tout aussi prompts sont-ils à ralentir leur ardeur à la poursuivre, et souvent ils la laissent tomber entièrement. Pourvu que les ministres à qui l'Impératrice a confié l'examen du projet autrichien, soient assez pénétrants d'en découvrir le poison caché, et assez hardis et sincères de le mettre sous les yeux de leur souveraine, je suis persuadé que S. M. I., selon sa pénétration, verra bientôt le serpent caché sous les fleurs des flatteries artificieuses de l'Empereur et s'éloignera promptement des pièges qu'il a voulu lui tendre.

Quant au reste, je me réfère aux amples instructions que je vous ai données sur ce traité en général et sur ce que vous aurez à insinuer à la jeune cour.[1] J'espère que vous en aurez déjà fait usage, et en attendant il faudra voir quel pli cette négociation prendra ultérieurement. Il ne me reste qu'un mot à ajouter, c'est qu'au cas qu'il en résultât effectivement un traité formel, il conviendra, dès qu'il s'agira de mon accession, de la rendre aussi vague que possible et la moins obligatoire.

Quant à la médiation, tous mes avis me font présumer qu'elle ne parviendra pas à sa consistance. Les puissances belligérantes préfèrent de vider leur querelle entre elles, sans y admettre aucun médiateur, et je sais même de source que la France a décliné déjà formellement, mais poliment les offres que la cour de Vienne lui en a fait faire. Il n'en est pas de même de la médiation entre l'Angleterre et la Hollande, et le premier voeu de ces deux puissances tendant à une prompte réconciliation,[2] je suis assuré et convaincu que la médiation de l'impératrice de Russie aurait tout le succès possible, si S. M. I. voulait s'en charger.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 567. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 24 février[3] 1781.

Quoique je sois sans rapport de votre part, je sens néanmoins trop de plaisir à informer le comte de Stackelberg d'un avis qui ne peut que lui être agréable, pour le remettre à un autre ordinaire. Vous lui direz donc de ma part que, suivant mes lettres de Russie, l'Impératrice sa souveraine honorait parfaitement de son approbation les

[1] Vergl. Nr. 28 551.

[2] Vergl. Nr. 28 564.

[3] Im Hinblick auf die bevorstehende Ankunft eines österreichischen Gesandten in Dresden beschränkt der König am 24. Februar einen von Alvensleben am 19. erbetenen achtwöchentlichen Urlaub im März in häuslichen Angelegenheiten auf wenige Tage in Berlin. „Il convient que vous vous

rapports que lui, ambassadeur, lui avait adressés sur les intrigues et manigances autrichiennes en Pologne,[1] et y ajouterez qu'en mon particulier, je prenais un vif intérêt à la justice que cette Princesse rendait par là à son zèle et attachement au service de la patrie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 568. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 25 février 1781.

Je n'ai jamais pensé à confisquer les biens de qui que ce soit de ceux qui ont des possessions dans ma Prusse occidentale; je laisse, au contraire, entière liberté à qui ne veut rester dans ces Etats, de pouvoir s'en retirer et vendre ce qui lui appartient.[2] Vous pouvez donc en conséquence rassurer pleinement ceux qui se trouvent dans le cas et qui, suivant votre rapport du 14 de ce mois, vous ont témoigné des appréhensions là-dessus.

Quant au reste, je me réfère à ce que je vous ai mandé hier sur l'impression favorable que, suivant mes avis, les rapports du comte de Stackelberg ont faite à Pétersbourg.[3]

En vous acquittant de ces ordres vis-à-vis de l'ambassadeur de Russie, vous y ajouterez confidemment qu'il m'était revenu que l'Empereur, en proposant une alliance à la Russie, avait tâché de faire goûter en même temps l'idée que l'on mît pour base de cette alliance le traité arrêté en 1746 entre les deux puissances;[4] mais comme ce traité n'avait été calculé et portait principalement contre moi, j'avais tout lieu d'espérer que l'Impératrice n'agréerait nullement pareille proposition, quoique je ne jurerais pas que, nonobstant cela, il ne résultât de tout ceci un traité d'amitié entre les deux cours impériales. Ce qui pourrait y mettre obstacle et me servir avantageusement dans ces conjonctures, seraient des démarches en Pologne de la part de l'Empereur, capables à exciter la jalousie de la Russie et

---

trouviez sur les lieux à son arrivée, pour pouvoir suivre avec toute l'attention requise ses menées et ce dont il pourra être chargé." Auf Alvenslebens Meldung vom 11. März, daß die Ernennung des Gesandten nicht so bald zu erwarten sei, antwortet der König am 16.: „Il est fort à croire ... qu'il ne se passera rien de bien intéressant pendant votre absence en Saxe." Alvensleben traf am 14. in Berlin ein.

[1] Vergl. S. 269 f.

[2] Wie Buchholtz berichtete, war diese Befürchtung anläßlich eines Zirkularschreibens der westpreußischen Regierung in Polen aufgetaucht. Vergl. dazu Nr. 28 520.

[3] Vergl. Nr. 28 567. Nach Buchholtz befand sich Stackelberg seit 3 Wochen ohne Weisungen aus Petersburg.

[4] Vergl. Nr. 28 560.

l'animer contre lui, et dans ce cas je me tiens pour assuré que le comte de Stackelberg n'omettra pas de les relever, en les rapportant à sa cour d'une manière qui ne pourra manquer de faire effet.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 569. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 24. Februar: „Je souhaiterais que les nouvelles de Russie fussent plus satisfaisantes,[1] mais quoique je ne reconnaisse pas l'adresse du prince Kaunitz dans le projet qu'il a fait remettre à Pétersbourg et qui, malgré tout l'enthousiasme de l'Impératrice, ne pouvait que la révolter, je crois cependant tout comme le comte de Goertz que la cour de Vienne se gardera bien de faire une seconde bévue, et que, ne pouvant obtenir d'abord tout ce qu'elle désire, elle se contentera de ce qu'on voudra lui accorder, dans l'espérance qu'un premier pas en entraînera d'autres. Ce qu'il y a de mieux dans tout ceci, c'est que cette cour fait traîner par là l'affaire en longueur, qu'elle donne à l'Impératrice le temps de réfléchir, et que ses premières demandes doivent naturellement rendre cette Princesse plus défiante et plus attentive aux chevilles et aux clauses insidieuses qu'on pourrait vouloir ajouter encore au contre-projet. Ce ne sera probablement qu'au retour du courrier de Vienne que V. M. sera instruite du fond de l'affaire."

Potsdam, 25 février 1781.

Il est vrai, ainsi que vous l'observez dans votre rapport d'hier, que les délais que la ruse autrichienne a apportés elle-même à la réussite de sa négociation à Pétersbourg, permet[tent] d'espérer que l'Impératrice aura le temps de se reconnaître et de sentir tout l'artifice du plan de l'Empereur. Ce ne serait pas même la première fois où la Russie aurait été d'abord enthousiasmée d'une proposition et où son ardeur se serait ralentie par des réflexions que le temps et les circonstances lui amenaient. Cependant pour le présent il est fâcheux que, selon la dernière dépêche du comte de Goertz, le crédit du comte de Panin, ce gardien des vrais intérêts de la Russie, ait baissé au point qu'il ne bat pour ainsi dire que d'une aile.[2] Quoi qu'il en soit, le seul parti qui nous reste à prendre dans cette crise, c'est d'attendre sous le masque d'une parfaite tranquillité et résignation les évènements, pour voir quelle tournure ils donneront à cette négociation. Le retour du courrier de Vienne y répandra sans doute plus de jour. Mais à vue de pays, le moins qui peut en résulter, ce sera un traité d'amitié, et ce sera toujours un incident qui, dans

[1] Vergl. Nr. 28 560 und 28 566.
[2] Vergl. S. 270.

quelques bornes étroites qu'on puisse le renfermer, ne saurait jamais convenir à mes intérêts.[1]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 570. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 17. Februar: „Le bruit qui a couru ici et qui sans doute se répandra plus loin, que l'Empereur ferait marcher des troupes aux Pays-Bas, qu'il ferait une levée de recrues pour toute l'armée et pour deux régiments de cavalerie de plus, se trouve jusqu'à présent entièrement faux. Mais je ne voudrais point garantir que cela soit arrivé, si la Russie se laisse endormir par la réclamation de la médiation et les insinuations de la cour de Vienne à ce sujet. Qui sait jusqu'où l'Empereur peut-être s'est embarqué déjà avec l'Angleterre et s'il n'a pas garanti l'Amérique aux Anglais? L'appas des guinées peut mener ce Prince à des démarches incroyables, et malgré les dettes immenses de la Grande-Bretagne, un État qui trouve 15 millions de livres sterling pour une campagne, en peut bien trouver un seizième et l'employer pour gagner une cour et un Prince qui est en état de fournir 100,000 hommes de troupes de terre contre la France et la Hollande.

Quoi qu'il en soit de ce secret ou chimère de ma part, voici des faits récents. Avant-hier il est arrivé un courrier du comte de Cobenzl de Pétersbourg. Hier l'Empereur est resté 3 heures dans le cabinet du prince Kaunitz, et il lui a fait dire le soir qu'il fallait renvoyer un courrier à Pétersbourg. Le ministre était triste et accablé hier. Il paraît que ce courrier n'a point apporté des nouvelles bien agréables. Apparemment que ce sera ou la lettre particulière de S. M. l'Impératrice, annoncée par V. M. et contenante les représentations contre le séquestre polonais,[2] ou que les démarches de cette souveraine par rapport à la guerre maritime ne sont point conformes aux vues et peut-être aux engagements de la cour de Vienne envers l'Angleterre. Peut-être ces deux objets ensemble donnent-ils l'embarras que l'on voit sur la mine du prince Kaunitz."

Potsdam, 25 février 1781.

Quelque considérable que soit, selon votre dépêche du 17, l'épargne de l'Empereur et l'augmentation de ses revenus,[3] je suis persuadé qu'il ne dépend que de lui de les pousser encore plus loin. L'étendue de ses États lui offre mille ressources qu'on ne trouve point ailleurs, et le plus grand financier se trouverait gêné et embarrassé pour de pareilles opérations dans des provinces de moindre importance.

---

[1] Am 26. Februar unterrichtet der König das Auswärtige Departement von dem Wunsch Maltzans, seine Heimkehr aufzuschieben, mit der Weisung, diesem zu antworten, „qu'il lui était très indifférent s'il voulait rester en Angleterre, et qu'il était le maître de se décider à cet égard, comme il le jugerait à propos." Demgemäß wurde Maltzan durch Ministerialerlaß vom 27. beschieden. Vergl. dazu S. 212, Anm. 2.

[2] Vergl. S. 211.

[3] Riedesel veranschlagte die Ersparnisse sowohl im kaiserlichen Haushalt als auch durch Streichung der Pensionen auf jährlich acht Millionen Gulden.

Le courrier du comte Cobenzl dont les dépêches ont ridé le front du prince Kaunitz, a été positivement porteur de la lettre de l'impératrice de Russie dans l'affaire de Julius. Le séquestre auquel elle a donné lieu, déplaît souverainement à cette Princesse, et on prétend qu'elle s'en est expliquée sans figure à ce Prince.[1] Cette fermeté embarrassera l'Empereur, parcequ'il n'a pas envie de céder et de lever ce séquestre. S'il persiste, à son tour, dans ce refus, il se brouillera avec l'Impératrice précisément dans un moment où il lui a proposé un traité dans le sens de celui de 1746.[2] Cette dernière anecdote est très certaine, et vous pouvez bien en faire confidence à l'ambassadeur de France. Toutefois je ne vous dissimulerai point que j'ai tout lieu de présumer qu'il pourrait bien arriver que de toutes ces intrigues à Pétersbourg il n'en sorte à la fin qu'un simple traité d'amitié.

Quant à la médiation entre l'Angleterre et les maisons de Bourbon, vous pouvez compter qu'il n'en sera rien, tout comme je ne saurais jamais m'imaginer que l'Empereur poussât sa prédilection pour l'Angleterre jusques au point d'accorder des troupes contre la France. Cette idée répugne trop au système; le prince de Kaunitz s'en révolterait, et, selon votre dépêche susmentionnée, il n'est pas à soupçonner que l'Empereur se portât à une résolution aussi opposée aux principes de son mentor.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 571. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 26 février 1781.

Votre dépêche du 16 vient de m'entrer, et je n'ai rien d'intéressant à vous communiquer aujourd'hui. Si mes lettres de Pétersbourg que j'attends, me portent des nouvelles qui méritent attention, je vous en ferai part pour en informer le ministère de Versailles.

Au reste, les maisons de Bourbon agissent bien mollement. En Amérique leurs affaires vont assez mal, et s'il est vrai, ainsi que des lettres particulières l'annoncent, qu'un corps américain a quitté l'armée de Washington pour se joindre aux Anglais,[3] elles pourraient bien regretter, quoique trop tard, de n'avoir pas mieux pris leurs arrangements dans cette partie du monde. D'un autre côté, Gibraltar sera encore sûrement ravitaillé. Les mesures britanniques pour y réussir, n'ont jamais été un mystère. Les maisons de Bourbon ne sauraient les avoir ignorées, et cependant rien ne s'est fait pour les

[1] Vergl. S. 264.
[2] Vergl. Nr. 28 560.
[3] Es handelt sich um den Übertritt des amerikanischen Generals Arnold.

prévenir.[1] Ce n'est sûrement pas sur cette voie qu'elles pourront se flatter de briller dans leur querelle avec la superbe Albion et de l'obliger à une paix honorable.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 572. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

Die Prinzessin Wilhelmine antwortet, Haag 20. Februar, auf das Schreiben des Königs vom 12.[2]: „Le traité que l'Empereur et la cour de Russie viennent de conclure, me paraît très fâcheux dans les circonstances présentes, et il me semble qu'il peut avoir les suites les plus funestes pour la tranquillité de l'Europe en général et pour ce pays-ci en particulier... Nous ferons de notre mieux pour entretenir les dispositions favorables de l'Impératrice qui, en se rapprochant davantage de l'Angleterre, nous exposerait seuls à la haine de cette puissance. Les vues de l'Empereur pour élever le commerce d'Ostende et d'Anvers sur les ruines du nôtre, ne peuvent qu'influer également sur le commerce de la France. Nous tâcherons de faire parvenir à M. de La Vauguyon les insinuations à ce sujet que V. M. veut bien nous prescrire, sans qu'il sache que c'est de nous que lui viennent ces nouvelles, et surtout sans compromettre mon cher oncle."

[Potsdam] 26 févr[ier] 1781.

Ma très chère Nièce. Vous pouvez compter, ma chère enfant, sur l'attachement sincère que je vous ai voué, et que, par conséquent, je contribuerai en tout ce qui dépend de moi, à votre bonheur. Pour vous informer de ma façon de penser, je dois vous exposer que les choses n'iront pas à Pétersbourg aussi vite que l'Empereur l'a espéré, et s'il s'y fait quelque chose, cela se réduira à un simple traité d'amitié qui ne signifiera rien. Je ne crois pas que pareil traité influe sur l'Impératrice; elle continuera d'agir, d'autant plus qu'elle est piquée contre l'Angleterre.

L'insinuation que vous voulez faire passer à La Vauguyon, est très bien et donnera en quelque manière le réveillon aux Français. Mais ce ministère est si mou et si faible que c'est une honte. La paix n'aura pas lieu cette année.

Je crois que l'Impératrice se fera une gloire de travailler à la médiation entre votre République et l'Angleterre. Ensuite reste à voir ce que les champions de Neptune feront sur mer cette année, pour juger si, l'année prochaine, la paix pourra s'en suivre. Toutefois je présume que la France et l'Espagne répugneront à toute médiation et voudront traiter immédiatement, ce qui vaudra le mieux pour eux et également pour la Hollande.

---

[1] Goltz berichtete: „On semble croire les forces navales espagnoles suffisantes pour s'y opposer."

[2] Vergl. Nr. 28 540.

D'ailleurs, vous pouvez être sûre qu'aucunes troupes autrichiennes marchent ni n'ont ordre de marcher.[1] Si telle chose pouvait avoir lieu, je ne tarderais pas un moment de vous en avertir. Ma main, ma chère enfant, m'oblige à terminer ma lettre; ce sera toutefois en vous assurant du tendre attachement avec lequel je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 573. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 13. Februar: „Le contre-projet pour ce traité avec la cour de Vienne a été approuvé par l'Impératrice les derniers jours de la semaine passée, et une personne qui l'a lu et qui est à même d'en juger, m'a assuré que tel qu'il est couché par écrit, c'est le traité le plus insignificatif, et qu'il y est clairement articulé que cette alliance ne doit en rien déroger aux plus anciennes liaisons et alliances que la cour d'ici a avec d'autres couronnes. Dans le plan que la cour de Vienne a fait présenter par le comte de Cobenzl, on a soigneusement évité de nommer la Porte, pour ne prendre aucun engagement à ce sujet. L'Impératrice a ordonné elle-même que dans le contre-projet on devait ajouter un article secret par lequel l'Empereur doit garantir à la Russie tous ses traités avec la Porte et nommément le dernier traité de paix,[2] pour lequel il est dit qu'en cas que la Porte fasse difficulté pour un article quelconque de le remplir dans toute son étendue, l'Empereur se joindrait à la Russie pour l'y obliger par la voie des armes. En revanche, la Russie veut bien lui garantir la paix de Belgrade. Le projet de la cour de Vienne voulait une alliance perpétuelle, mais dans le contre-projet il y a le terme usité de 8 ans, et cette ancienne alliance de [17]46[3] n'est pas touchée d'un mot. Le ministère qui est persuadé que l'Impératrice ne se relâchera pas sur l'article contre la Porte, et qui doute que l'Empereur voudrait s'engager si loin, croit que ce sera là une pierre d'achoppement, et que sur la moindre difficulté que ce Prince fera à ce sujet, l'Impératrice rompra toute la négociation.

En attendant, ce même projet ayant été remis samedi[4] au comte de Cobenzl, il a fait partir la nuit encore un de ses courriers. Depuis son départ il a articulé la prétention que la cour de Vienne précéderait toujours celle de Russie, et qu'elle serait nommée la première tant dans le corps du traité que pour la signature. Cette prétention a beaucoup surpris, mais comme il a dit ne pouvoir se relâcher, il en a dû être donné connaissance hier à l'Impératrice, et je suis très impatient d'apprendre si cette souveraine n'en sera pas choquée. Une conversation que j'ai eue vendredi avec le comte Ostermann, lequel dans ce moment a davantage le secret de S. M. I. que le comte Panin, pourrait également faire soupçonner que l'affaire n'est pas encore bien décidée. Il me pria de vouloir être bien tranquille; que, sans avoir des ordres de sa souveraine, il n'eût osé encore me dire davantage, mais qu'il devait m'avouer aussi qu'au fond il n'avait rien à me dire

---

[1] Vergl. S. 274.
[2] Der Friedensvertrag von Kutschuk-Kainardsche von 1774.
[3] Vergl. S. 263.
[4] 10. Februar.

de positif, et selon toutes les apparences tout pourrait s'en aller en fumée. Voilà son expression . . .

Dans les rapports du comte de Stackelberg que le roi de Pologne confirme dans ses lettres à son ministre à la cour d'ici,[1] il est dit entre autres que le sieur de Thugut a déclaré aux Polonais que l'Empereur était révolté de ce principe qu'on avait établi que l'influence de la Russie dans ce pays-là devait être prépondérante, principe que sa cour ne tolérerait plus, et le roi de Pologne ajoute que toutes les rigueurs que l'Empereur lui faisait éprouver, n'étaient qu'en haine de son attachement pour la Russie."

Potsdam, 27 février 1781.

Le pli qu'a pris, selon votre dépêche du 13, la négociation entre les deux cours impériales, est plus consolant pour moi. Tout ce que vous m'en dites, me rassure presque contre les appréhensions que j'avais d'abord lieu d'en concevoir, et je commence à espérer que son issue ne sera pas aussi préjudiciable à mes intérêts que les premières apparences me le firent soupçonner. A l'appui de ces espérances vient surtout l'anecdote que vous ajoutez de la prétention que le comte Cobenzl a articulée immédiatement après le départ de son courrier, porteur du contre-projet russien. Cette pointille, très naturelle à la vanité autrichienne dont l'Empereur ne voudra point démordre, me paraît un incident fort heureux. L'impératrice de Russie en sera piquée, et qui sait si elle ne fournit pas une nouvelle pierre d'achoppement à tout le traité.

D'ailleurs, la conduite de l'Empereur en Pologne est venue très à propos à la connaissance de l'impératrice de Russie. Elle est effectivement des plus révoltantes, et malgré tout l'engouement de l'Impératrice pour ce Prince, elle ne pourra qu'être sensible à la duplicité et fausseté qui y perce de tous côtés. Aussi est-ce, à mon avis, cette conduite qui mérite plus que tout autre objet l'attention la plus scrupuleuse de la Russie, et si elle néglige, le moins du monde, d'avoir l'oeil au guet pour y observer toutes les trames de ce Prince, il en sera bientôt fait du système qu'elle a créé dans cette République, et de son influence.

Une troisième anicroche que ce traité rencontrera et qui ne me paraît pas la moins importante, c'est la garantie que l'Impératrice demande contre la Porte. L'Empereur, par considération pour la France, ne voudra guère s'y prêter, et si l'Impératrice y insiste, toute cette négociation s'en ira peut-être à-vau l'eau.

Supposé cependant que tout finisse par un simple traité d'amitié, nous pourrions peut-être bien, la France et moi, y être admis par manière d'accession et selon l'idée que je vous ai détaillée dans mes ordres du 17.[2]

---

[1] Deboli.

[2] Vergl. Nr. 28 551.

En attendant, la révocation des ordres à l'artillerie qu'on vous a confiée, selon la fin de votre susdite dépêche,[1] me paraît assez vraisemblable. J'ai d'abord eu de la peine à me persuader qu'on irait si vite en besogne que de lui ordonner de se préparer à marcher et d'assembler en même temps un plus grand nombre de troupes dans les provinces limitrophes de l'empire ottoman. D'un côté, une pareille marche est fort coûteuse, et, de l'autre, la plupart des troupes, même celles qu'on nomme la division de Rumänzow, ont leurs quartiers en Livonie, dont jusques ici aucun régiment n'a bougé; de sorte qu'il est difficile à supposer cette marche vers les frontières turques, et par quelle autre division celles qui se trouvent déjà dans ces provinces, auraient pu être renforcées? Toutes ces considérations prises ensemble me font regarder cette nouvelle comme un simple bruit qui s'est répandu et dont il sera question moins que jamais à l'heure qu'il est, où les deux cours paraissent être presque d'accord sur leur traité.

En attendant il m'est venu une idée sur le motif de l'exclusion du comte Panin du secret de cette négociation, qui peut-être a échappé à la pénétration de ce ministre. C'est que je présume que l'Empereur l'a demandée expressément, et qu'il a insisté même que ce ministre n'y entre pour rien. Toujours serait-ce une complaisance extrême de l'Impératrice d'écouter les suggestions d'un prince étranger jusques au point d'ôter la confiance à un ancien et premier-ministre, un des premiers piliers de son gouvernement, pour la transmettre à ceux qui lui sont subordonnés.

Enfin, la Russie ne saurait entreprendre une négociation plus glorieuse que d'aplanir par sa médiation les différends entre l'Angleterre et la Hollande. Son succès ferait non seulement de la dernière une de ses plus fidèles alliées, mais lui concilierait encore l'amitié de bien d'autres puissances. Vous ferez donc bien de tâcher d'apprendre d'un de ses ministres ses vraies dispositions à cet égard et quels sont proprement les motifs dont elle a appuyé ses exhortations à la cour britannique.[2]

Der König dankt für eine Sendung Kaviar.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Goertz berichtete: „Les ordres qu'avait l'artillerie de se tenir prête depuis quelques semaines, viennent, à ce qu'on m'assure, d'être révoqués." Vergl. S. 254.

[2] Goertz berichtete: „Depuis le 11, un courrier est allé à La Haye et à Londres, pour offrir la médiation particulière de l'Impératrice à ces deux puissances et d'exhorter la cour de Londres à terminer ses différends avec la République."

28 574. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 27 février 1781.

Je commence à respirer, et la dépêche du comte de Goertz du 13 me rassure presque sur la négociation entre les deux cours impériales. Il y a au moins à espérer que, supposé que la duplicité ou la vanité autrichienne n'en rompe le fil et qu'effectivement il en résulte un traité, ce ne sera qu'un simple traité d'amitié,[1] indifférent dans le fond et où au moins mon alliance et système avec la Russie ne souffrira aucune éclipse.

Als Richtschnur übersendet der König seine Antwort an Goertz (Nr. 28 573), ferner einen (nicht beiliegenden) Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten und befiehlt, den Bericht von Chambrier vom 7. Februar zu beantworten,[2] sowie ein (gleichfalls nicht beiliegendes) Gesuch des Bürgermeisters Chaillet d'Arnex in Neuchâtel.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 575. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 28 février 1781.

Votre dépêche du 21 m'apprend que jusques ici l'esprit d'économie domine l'Empereur tout entier. Je n'en suis point surpris. Ayant trouvé, à son avènement au trône, l'État chargé d'un fardeau immense de dettes, on doit s'attendre qu'il rognera de tout côté pour se procurer un fonds d'amortissement et se libérer peu à peu de ces dettes.

Mais quant à la médiation entre les puissances belligérantes, il s'en faut de beaucoup qu'il ait déjà été question de convenir du lieu du congrès de paix.[3] Je puis plutôt vous marquer aujourd'hui positivement que la proposition même de la médiation a échoué, et que les maisons de Bourbon l'ont entièrement refusée, quoique d'une manière honnête. Les intrigues autrichiennes, au contraire, vont partout leur train ordinaire. On en a établi des foyers tant en Russie que dans toutes les autres cours. Mais ce qu'il y a de consolant pour ceux qui aiment la paix et la tranquillité, c'est qu'il n'y a jusques ici nulle apparence que les suites en soient à redouter.

L'affaire de Julius donnera en attendant bien du fil à retordre à l'Empereur. Je vous ai déjà prévenu sur la lettre de l'impératrice de Russie à ce sujet; je sais qu'elle est partie par le retour d'un courrier du comte Cobenzl,[4] qui sera arrivé à Vienne à l'heure qu'il est. Je

---

[1] Vergl. Nr. 28 573.

[2] Demgemäß Ministerialerlaß vom 3. März.

[3] Riedesel berichtete: La cour de Vienne „a proposé en Russie et en France que le congrès pour la paix maritime eût lieu à Vienne même sous la médiation de l'Empereur et de l'impératrice de Russie".

[4] Vergl. S. 264.

m'attends donc que vous serez bientôt à même de m'apprendre l'impression qu'elle aura faite, et quelle résolution on aura prise en conséquence.

Au reste, tout étant dans nos cantons dans une tranquillité parfaite, je n'ai rien de nouveau à ajouter aujourd'hui.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 576. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Buchholtz berichtet, Warschau 21. Februar, über eine Unterredung mit Stackelberg betreffend die von dem Kaiser den Russen angetragene Allianz.[1] Danach hat Stackelberg erklärt, er glaube, „qu'il y avait de l'exagéré dans cette alliance, et que les choses n'étaient probablement point encore à ce point entre les deux cours impériales. Il a continué à me dire qu'il savait que le projet de l'Empereur avait été de tout temps de surprendre l'amitié de l'impératrice de Russie, qu'il ne doutait nullement que ce Prince ne fît jouer dans le moment présent tous les ressorts à Pétersbourg pour y réussir; mais que lui, l'ambassadeur, nourrissait toujours l'espérance que cela serait à pure perte, et que, quand même l'Empereur parviendrait à altérer les sentiments de l'Impératrice, cette Princesse s'apercevrait bientôt qu'elle avait été trompée, et que cela même raffermirait de plus en plus le système établi entre la Prusse et la Russie; que lui, l'ambassadeur, était pénétré d'admiration et de joie du parti que V. M. avait pris dans ce moment, et qu'il La conjurait de continuer à temporiser, sans témoigner le moindre ombrage et sans faire faire les moindres insinuations ou démarches ministérielles quelconques à Pétersbourg, puisqu'elles seraient toujours saisies par le parti autrichien pour donner de la méfiance à la Russie. En attendant, que, si lui, l'ambassadeur, osait hasarder de donner un conseil à V. M., ce serait d'entrer dans une correspondance directe avec l'impératrice de Russie, sans cependant lui parler de toutes ces affaires; qu'il était persuadé que cela porterait l'Impératrice à s'ouvrir d'elle-même à V. M. et à convaincre cette Princesse de Son amitié personnelle, à laquelle il savait que sa souveraine était fort sensible."

Potsdam, 28 février 1781.

Remerciez bien poliment de ma part le comte de Stackelberg de ses bons conseils sur la conduite à tenir dans les conjonctures présentes vis-à-vis de sa souveraine, dont vous me rendez compte par votre dépêche du 21 de ce mois, et dites-lui que je les mettrai certainement en usage, puisque mon dessein était déjà pris d'en agir de la manière qu'il recommande; qu'il avait, au reste, raison de croire qu'il y avait de l'exagéré dans la nouvelle venue relativement à une alliance à conclure entre la Russie et l'Autriche, telle que je vous l'ai communiquée;[2] que mes lettres entrées depuis de Pétersbourg annonçaient qu'il s'en fallait de beaucoup que les choses fussent à cet

---

[1] Vergl. Nr. 28 547.

[2] Vergl. Nr. 28 547.

égard au point qu'elles avaient paru l'être du commencement.[1] Mais que, pour ce qui regardait l'article d'une correspondance à entamer avec l'Impératrice que lui, ambassadeur, croyait convenable de ma part, je ne lui dissimulerais pas qu'il m'embarrassait extrêmement; que je savais pour sûr que l'Impératrice n'aimait pas qu'on lui écrivît politique, et qu'ainsi, hors des occasions à pouvoir la féliciter sur l'augmentation de sa famille impériale ou autres évènements heureux pour elle ou son empire, il me manquait de sujet de l'entretenir; qu'ainsi je pensais mieux faire de garder le silence que de l'importuner par des lettres qui pourraient lui déplaire. Que, quant aux Autrichiens, j'étais persuadé qu'ils ne tarderaient pas de fournir dans peu au comte de Stackelberg nouvelle matière d'étoffer ses rapports en cour. Du reste, qu'il pouvait se tenir pour assuré que ce que je vous ai mandé touchant l'approbation que l'Impératrice sa souveraine avait accordée à ses dépêches relatives aux menées autrichiennes en Pologne,[2] était fondé et sûr dans toute la rigueur du terme; que je ne doutais même pas que cela ne lui revînt par des lettres directes de Pétersbourg, qui l'en convaincraient entièrement.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 577. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 28. Februar, auf den Erlaß des Königs vom 27.[3]: „Les nouvelles contenues dans la dernière dépêche de [Goertz][4] donnent effectivement lieu d'espérer que la négociation autrichienne n'aura pas les suites préjudiciables qui étaient à craindre dans les commencements. Je doute fort que la cour de Vienne voudra accepter l'article secret contre la Porte, sans y ajouter des restrictions qui pourraient déplaire à l'Impératrice. La prétention de préséance que le comte de Cobenzl a mise en avant, blessera probablement sa vanité, et si l'Empereur continue à travailler, pour ainsi dire, ouvertement contre les intérêts de la Russie en Pologne, il se pourrait bien que cette Princesse ouvrît enfin les yeux sur une liaison si contraire à ses véritables intérêts, et qu'elle s'en dégoûtât entièrement. Mais supposé même que la négociation parvienne encore à sa consistance, il n'en résultera selon toute apparence, comme V. M. le dit, qu'un simple traité d'amitié, assez insignifiant par lui-même, où les deux cours auront manqué le but principal qu'elles s'étaient proposées, et dont il pourrait peut-être même par la suite résulter des altercations plus propres à les désunir qu'à les rapprocher."

Potsdam, 1er mars 1781.

Il est vrai, je suis plus tranquille que par le passé sur les intrigues autrichiennes à Pétersbourg. Les dernières dépêches du comte de

---

[1] Vergl. Nr. 28 551 und 28 560.
[2] Vergl. Nr. 28 567.
[3] Vergl. Nr. 28 574.
[4] Vergl. Nr. 28 573.

Goertz m'ont rassuré de mes premières craintes. Mais l'inquiétude me reste toujours que l'Empereur et son rusé mentor n'épient le moment de surprendre par leurs finesses l'Impératrice et ne l'attirent imperceptiblement dans leurs filets. Quoi qu'il en soit, il faut avouer que dans cette première tentative ils se sont pris d'une manière bien maladroite et le prince de Kaunitz y a bien démenti sa finesse ordinaire. En effet, la prétention de préséance, la chaleur à soutenir le séquestre dans l'affaire de Julius et, enfin, les mesures au sujet de l'article secret contre la Porte ne sont guère propres à faciliter leur négociation. S'ils continuent sur le même pied, ils ne parviendront jamais à s'entendre avec la Russie. Je ne saurais même vous dissimuler qu'il me semble presque qu'ils prennent les Russes pour trop rustres et grossiers, et que par cette illusion même ils font tant de faux pas dans leurs négociations avec eux.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 578. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 1er mars 1781.

Soit même que l'exprès arrivé, selon votre dépêche du 19 de février, de Vienne soit relatif à la médiation autrichienne, j'ai de la peine à me persuader que le ministère de Versailles soit à disposer de l'accepter. D'un côté, les affaires entre les puissances belligérantes ne sont pas encore parvenues à une certaine maturité; rien de décisif n'est encore survenu qui pût obliger l'un ou l'autre à la retraite, et d'ailleurs la conduite passée de l'Empereur n'est pas propre à inspirer beaucoup de confiance. La répugnance des maisons de Bourbon de remettre leurs intérêts entre ses mains, me paraît donc fort naturelle, et je doute qu'elles se laissent entraîner à agréer l'offre réitérée de sa médiation.

D'un autre côté, ce ministère exige trop de la république de Hollande,[1] et je vois bien que c'est, pour s'étayer de son secours et sortir avec d'autant plus de succès de ses embarras. Mais la situation des Hollandais et leur sphère est trop bornée pour entrer dans toutes les vues de la France et consommer le traité projeté des Américains.

Au reste, j'attends encore de nouveaux éclaircissements sur les intrigues autrichiennes en Russie, et je n'ai rien aujourd'hui à ajouter à mes précédents sur cet article.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Goltz berichtete: „J'apprends que l'ambassadeur de France en Hollande est chargé d'engager la République à consommer le traité projeté avec les Américains." Vergl. S. 48, Anm. 4.

28 579. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 1er mars 1781.

Quelque sensible que je sois à l'espoir que, selon votre dépêche du 23 de février dernier, l'on met là où vous êtes, dans mon intervention vis-à-vis de l'Angleterre pour l'arrangement des différends survenus entre les deux puissances,[1] je ne vous dissimulerai cependant pas que je suis convaincu que la République obtiendra son but à cet égard bien plus facilement et promptement par la médiation de la cour de Russie. L'on ne peut ignorer en Hollande que mon crédit est très faible et de peu de poids à l'heure qu'il est, en Angleterre, et que, si des insinuations peuvent faire quelque impression sur une nation aussi fière que l'anglaise, il faut qu'elles viennent de la part d'une puissance maritime, préférablement à toute autre. Il est donc évident qu'un mot de la part de la Russie qui se trouve alliée de la Suède et du Danemark par son traité de neutralité, fera plus d'effet que tous les arguments imaginables que je pourrais y prodiguer. Malgré cela l'on peut compter en Hollande que les communications confidentes que l'on me fait, ne seront pas à pure perte, mais que j'en saurai faire bon usage au profit de la République et les employer auprès de la Russie d'une manière à engager cette puissance de s'intéresser efficacement en sa faveur.

Je ne puis m'empêcher au reste de faire à cette occasion l'observation suivante, mais qui n'est que pour vous et non pour en faire usage. Il est clair et avéré par toute la conduite des Hollandais qu'ils n'ont agi depuis bien du temps qu'en vrais commerçants, dont toutes les vues ne tendaient qu'à tirer du profit de tous côtés et à l'augmenter de toute manière. De là vient qu'ils ont réduit les garnisons dans toutes leurs possessions à un si petit nombre de têtes qu'on ne saurait les qualifier du nom de garnison. C'est par le même motif qu'on a laissé dépérir si fort la marine guerrière de la République que dans ce moment où l'on aurait besoin d'elle, l'on s'aperçoit d'un manque essentiel dans tous les différents articles qui y ont rapport. Quoique ceci n'est que pour vous, toutefois si vous trouvez une occasion convenable de représenter d'une manière polie les inconvénients qui résultent de cette conduite, je vous permets, et vous ferez même bien de les relever là où il conviendra.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Sowohl der Erbstatthalter als auch Fagel versprachen sich nach Thulemeier große Erfolge von einer preußischen Intervention, während Bleiswijk wünschte, daß der König in England unter der Hand „sondieren" möchte.

28 580. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 2. März: „Le marquis de Pons vient de me dire par ordre de sa cour que S. M. Catholique avait désigné celui qui devait résider de sa part à la cour de V. M. avec le caractère de ministre plénipotentiaire, et que, lorsque V. M. trouverait à propos de nommer le ministre qu'Elle comptait d'envoyer avec le même caractère à la cour d'Espagne, le Roi Catholique déclarerait sur-le-champ la nomination du ministre désigné pour cet effet." Er berichtet ferner, daß Hoym, an den er sich auf Befehl des Königs wandte,[1] zwei Kandidaten aus Schlesien vorgeschlagen hat, die bereit seien, die Gesandtschaft zu übernehmen. „Le comte de Nostitz nous a chargé de le proposer également à V. M."

Finckenstein überreicht mit einem zweiten Bericht gleichen Datums ein an ihn, den Minister, gerichtetes Schreiben von Goertz,[2] „où il me fait part de la découverte qu'il a faite d'une correspondance très odieuse, établie à l'instigation du chevalier Harris entre lui et le sieur Elliot, dans laquelle le dernier lui marque en clair tout plein d'impostures, qui tendent visiblement à brouiller V. M. avec la cour de Russie." Finckenstein schlägt vor, die Briefe Elliots auf dem Hofpostamt öffnen zu lassen, „afin qu'on pût dans le cas où il se permettrait des calomnies pareilles, en faire part à la cour de Russie, ce qui sans cela ne pourrait pas se faire, sans compromettre les personnes par lesquelles le comte de Goertz a été instruit de cette trame."

Potsdam, 3 mars 1781.

Quant à la mission d'Espagne, je vous abandonne entièrement le choix entre les Silésiens. Il suffit qu'il s'en soit présenté qui veulent accepter ce poste, et c'est à vous à choisir celui que vous jugez le plus capable de le bien remplir. Je remets l'arrangement de cette mission réciproque entièrement entre vos mains, et je me borne à vous faire observer qu'il s'agira surtout de la rendre aussi avantageuse que possible au commerce de Silésie par de bonnes et amples instructions sur ses véritables intérêts. Mais pour ce qui est des frais, je m'en chargerai seul sans la concurrence de mes sujets,[3] et j'en attends la note en temps et lieu. Pour l'étoffe de cet article de ces instructions vous pourrez consulter les négociants.

Au reste, pour la correspondance du sieur Elliot dont le comte de Goertz vous a fait confidence dans sa lettre ci-jointe de retour, il faut avouer qu'elle est des plus insolentes, et je viens d'ordonner à mon conseiller de guerre et [maître] de postes Scheele de l'observer de plus près et d'ouvrir en secret toutes les dépêches et lettres de cet impertinent clabaudeur et de m'adresser des copies fidèles de toutes leurs parties en clair, pour en faire l'usage convenable en

---

[1] Vergl. Nr. 28 451.
[2] D. d. Petersburg 13. Februar.
[3] Finckenstein kam darauf zurück, daß die schlesische Kaufmannschaft bereit sei, zu den Kosten beizutragen.

Russie. J'ai d'ailleurs une autre collection de nouvelles britanniques qui tourneraient sûrement à la honte et à la confusion de ces insulaires superbes, si je voulais les faire imprimer.

Federic.

Nach Abschriften („Extraits") der Ministerialkanzlei.

28 581. AU COLONEL BARON DE STEIN[1].

Stein berichtet, 18. Februar (ohne Ort): „J'ai remarqué avec bien de la satisfaction que l'électeur de Mayence réussira un jour tout aussi peu qu'un autre Autrichien,[2] et que le chapitre qui le connaît trop bien, le déteste cordialement."

Stein berichtet, „Biebrich près de Mayence" 22. Februar: „J'ai eu hier au soir une entrevue secrète avec l'ex-chancelier baron de Penzell, auquel Dalberg m'avait adressé, pour apprendre de lui tout ce qu'il savait de la situation des affaires dans le chapitre de Mayence." Danach hatte Metternich aus Wien Befehl erhalten, „de rendre compte des sommes qu'il avait reçues pour acheter les voix,"[3] und war ihm von Leykam das Versprechen abgenommen, „de se charger de la commission qu'il lui donnait: »de voir s'il ne pourrait rien faire auprès des capitulaires en faveur de l'archiduc Maximilien ou pour les princes de Toscane.« Ceux-là en eurent vent, et tout de suite sept d'entre les vrais patriotiques firent sous serment une ligue entre eux par laquelle ils s'engageaient de rester *in gremio* . . . Nous convînmes enfin que le véritable et unique bon moyen de donner pour un très long temps l'exclusion à tout aspirant de la maison d'Autriche, serait d'augmenter le nombre des ligués autant qu'on pourrait, qu'il ne serait pas difficile de le faire monter au nombre de dix ou douze, qu'on y parviendrait par les familles mêmes des intéressés, qui prévoyaient assez les suites que les élections des princes autrichiens auront indubitablement pour la postérité. Qu'alors on engagerait les ligués de passer une sanction devant le plénipotentiaire d'une grande cour, pour les empêcher de jamais rompre leurs engagements, et pour effectuer que cette cour, en garantissant la manutention de cette sanction, veillât à ce que le chapitre ne pût jamais être contraint à une élection hors du *gremium.*

Notre conversation fut terminée, sans que j'eusse fait paraître qu'on pourrait se flatter que V. M. voulût pour Elle-même entrer ou paraître dans l'exécution de ce plan-là."

Potsdam, 3 mars 1781.

Vos dépêches du 18 et du 22 de février viennent de m'entrer à la fois, et c'est avec bien du plaisir que j'observe par leur contenu que les intrigues autrichiennes ne sont pas si bien accueillies dans les chapitres qu'au premier abord on avait lieu de l'appréhender. Il paraît plutôt par tout ce que vous me dites, qu'elles répugnent à la plupart des chanoines, et qu'ils sont assez bien disposés de s'y opposer. Tout ce qui reste à appréhender, c'est que les corruptions n'y

[1] Steins Berichte im März sind am 2., 6., 10. und 22. aus Nassau und am 30. aus Wetzlar datiert.

[2] Vergl. Nr. 28 556.

[3] Für die Koadjutorwahl Erzherzog Maximilians in Cöln und Münster (vergl. Bd. 44, 568 f. und 581 f.).

aient trop d'influence, et qu'à la fin l'or n'amollisse leur fermeté et ne les rende trop pliants. Jusques ici cependant il paraît, ainsi que je vous l'ai déjà fait observer,[1] que l'Empereur n'a nulle envie de lâcher les cordons de sa bourse en faveur de ses neveux de Toscane, qui d'ailleurs sont encore loin de l'âge canonique, de sorte qu'en attendant nous aurons tout le temps nécessaire, pour nous entendre avec les chapitres et les rendre invulnérables à tous les traits dorés de la cour de Vienne. Aussi pourrez-vous les assurer positivement que je me ferais un devoir bien agréable d'appuyer et de soutenir leurs dispositions patriotiques et de ne les point abandonner.

Der König rechnet, daß Stein die Erlasse vom 14., 19. und 21. Februar (vergl. Nr. 28 548, 28 556 und 28 562) erhalten hat. Der Schluß betrifft die Beförderung des Erlasses.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 582. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 16. Februar, „qu'effectivement les affaires prennent une tournure qui donne beaucoup d'espérance. La grande difficulté viendra, comme j'ai déjà marqué dans mon dernier rapport[2], de cette prétention de l'Empereur de passer dans les deux actes avant l'impératrice de Russie. Le comte de Cobenzl ayant prévenu dimanche[3] les sieurs de Bakunin et Besborodko sur cette prétention et leur ayant dit que l'Empereur ne pourrait s'en relâcher, l'Impératrice sur le compte qui lui en a été rendu, a ordonné au comte de Panin et au vice-chancelier de donner occasion au comte de Cobenzl à déclarer ministériellement cette prétention, et qu'alors ces deux ministres devaient lui déclarer que pareille prétention était de nature à n'être pas même prise *ad referendum*, et que dès ce moment leur souveraine regarderait toute négociation ultérieure inutile et impraticable ... Tout ce que je puis dans ces circonstances assurer, c'est que, si l'Empereur ne se relâche point de sa prétention de prééminence, il n'aura fait qu'irriter fortement l'Impératrice, laquelle est presque seule pour lui, et cela uniquement pour l'amour de son projet de l'Empire d'Orient, et qu'il n'en sera rien ni du traité ni de la médiation. Il est très probable qu'il ne voudra pas céder. Je crois de plus que, le premier feu passé, s'il n'accepte purement le contre-projet[4] ou si ses menées en Pologne continuent, que la négociation deviendra encore très difficile."

Potsdam, 3 mars 1781.

Tant il est vrai que l'artifice et la ruse ont leur terme, et que le moment vient où un esprit pénétrant porte le flambeau dans les menées sourdes et obliques de leur insidieuse politique. Tel paraît être, selon votre dépêche du 16, le sort de la négociation autrichienne à

[1] Vergl. Nr. 28 562.
[2] Vergl. Nr. 28 573.
[3] 11. Februar.
[4] Vergl. S. 277.

la cour où vous êtes, et si la Providence m'est un tant soit peu propice, au lieu de menacer mes intérêts, elle pourra leur devenir des plus favorables. En effet, l'Impératrice apprendra à connaître, à cette occasion, toute la duplicité et la hauteur de l'Empereur, la première par ses intrigues en Pologne, dont le Roi et son ambassadeur lui ont fait de fidèles tableaux, et l'autre par la vanité de prétendre à être nommé devant S. M. I. dans les deux actes, dont ce Prince ne voudra jamais démordre. Il ne faut donc qu'un petit trait inconsidéré de plus de la part du dernier, pour faire échouer toute la négociation entamée et opérer un éloignement plus parfait dans l'esprit de l'Impératrice pour toutes ses propositions. Quoi qu'il en soit, et comme vos observations confirment mon expérience que les affaires sont sujettes, à la cour où vous êtes, à tant de variations qu'on ne saurait jamais y compter du jour au lendemain, j'attendrai la fin de cette scène, sans me flatter ni me décourager encore sur son issue.

En attendant vous pouvez confier au comte Panin que, comme, selon mes lettres, l'indépendance du pavillon marchand des États-Généraux et le maintien du traité de 1674 faisaient les conditions principales auxquelles la république de Hollande pourrait se rapprocher de l'Angleterre, l'Impératrice sa souveraine pourrait se promettre de grands succès de sa médiation entre ces deux puissances, pourvu que la dernière écoute, tant soit peu, la voix de la raison et de l'équité.

Mais vous pouvez y ajouter encore que celle que l'Empereur avait offerte aux maisons de Bourbon, avait été entièrement déclinée, quoique d'une manière polie et honnête.[1] Les vues du prince de Kaunitz se dévoilent aussi trop par la manière dont il a invité la Russie d'y participer, et il paraît assez que la dernière n'en a dû porter que le nom et, pour ainsi dire, figurer dans une médiation dont il a voulu transporter le siège à Vienne,[2] où le prince Golizyn est entièrement à sa disposition, afin de pouvoir d'autant mieux faire la paix à sa fantaisie et la compasser entièrement aux intérêts de la maison d'Autriche et comme il a pensé qu'elle devrait se conclure entre la France et l'Angleterre. Heureusement cependant tout ce plan, si bien imaginé et rusé, s'en va à présent à-vau l'eau par la réponse déclinatoire des maisons de Bourbon, dont il n'y a nulle apparence qu'elles reviendront.

Au reste, je ne saurais finir, sans ajouter encore la réflexion que, quelle que soit l'issue de la négociation autrichienne à Pétersbourg, il sera toujours de l'intérêt de la Russie d'entretenir un ministre, soit à Ratisbonne, soit dans quelque autre État de l'Empire, afin de veiller

---

[1] Vergl. S. 280.
[2] Vergl. S. 280.

aux cabales et menées autrichiennes et en être instruite à temps directement et d'une manière détaillée.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 583. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 4 mars 1781.

Selon toutes mes nouvelles il ne paraît pas que la médiation des deux cours impériales soit aussi avancée que vous le supposez dans votre dépêche du 24 de février.[1] J'ai aussi lieu de douter que cette négociation tienne une marche aussi coulante que vous lui attribuez. On forme ordinairement les projets avec bien plus de facilité qu'on ne les exécute. Il est bien vrai que nombre de courriers russes trottent par Berlin, mais je présume que leurs dépêches sont relatives à la saisie des vaisseaux russes et à la déclaration de l'Impératrice sur la rupture de l'Angleterre avec la Hollande. Vous jugerez bien par là vous-même que la Russie soutiendra à l'un et à l'autre égard ses principes et ne s'en écartera en aucune manière. Si toutefois tant y a qu'il s'agisse d'une médiation, S. M. I. ne s'y entendra qu'à certaines conditions. Peu de jours nous feront voir plus clair en tout ceci.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 584. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 4 mars 1781.

Votre dépêche du 24 de février m'est bien parvenue. Si quelqu'un est à même de détromper l'impératrice de Russie et de la faire revenir de sa prévention pour l'Empereur, c'est bien le comte de Stackelberg. En continuant à mettre au jour, comme il a fait jusqu'ici, les pratiques sourdes de ce Prince en Pologne, il ne peut manquer d'obtenir ce but. Je sais à n'en pouvoir douter que ses dépêches à ce sujet, comme je vous l'ai déjà marqué, ont eu le suffrage de cette Princesse, et qu'elle en est satisfaite au possible.[2]

Outre cela, je suis sûr que la négociation entamée entre ces deux puissances, dont je vous ai donné connaissance,[3] fournira bientôt une occasion à dessiller entièrement les yeux de l'Impératrice sur le compte des Autrichiens, et qu'elle verra par leurs prétentions, dont

---

[1] Riedesel berichtete: „J'ai ... lieu de croire que la France a non seulement accepté la médiation de l'Empereur, conjointement avec celle de l'impératrice de Russie, mais aussi consenti que Vienne soit le siège du congrès où se traitera ce grand objet."

[2] Vergl. Nr. 28 567.

[3] Vergl. Nr. 28 547.

quelques-unes me sont revenues, combien peu ses intérêts se concilient avec ceux de cette cour impériale.[1]

Du reste, je n'attends et guette qu'après un sujet qui me donne matière d'écrire à l'Impératrice et d'entrer en correspondance avec elle, en conformité des conseils du comte de Stackelberg et de ce que je vous ai mandé en réponse là-dessus par le précédent ordinaire.[2]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 585. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 5 mars 1781.

La Porte fera bien sagement, selon votre dépêche du 1er de février, de ne se point fier aux dispositions apparentes de tranquillité de la cour de Vienne.[3] L'expérience du passé doit plutôt la rendre plus circonspecte à leur égard. Toujours la prudence exigera-t-elle d'être sur ses gardes et de se mettre dans une position respectable vis-à-vis d'un voisin aussi redoutable. Si elle se relâche dans ces soins, il pourrait un jour sans trop de miracle arriver que l'ambition de cette cour lui fît peut-être adopter le projet de la reine Christine de Suède d'expulser les Turcs de l'Europe.

En attendant, quant à ses négociations en Russie, je n'ai encore rien appris de leurs succès;[4] si j'en apprends quelque chose, je vous en ferai part pour en prévenir la Porte.

Der König erwartet Nachricht über die Sendung von Tabaksamen (vergl. S. 225).

Federic.

Nach dem Konzept.

28 586. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 5 mars 1781.

Votre dépêche du 23 de février est de nouveau un vrai galimatias, et tout autant vaudrait-il ne m'en adresser point de tout. Vous y rendez à la vérité compte des questions d'un confident du comte de Vergennes et de vos réponses;[5] mais vous glissez légèrement sur ce qu'il m'importe le plus de savoir dans les conjonctures actuelles. Y a-t-il apparence que les maisons de Bourbon acceptent la média-

---

[1] Vergl. Nr. 28 582.

[2] Vergl. Nr. 28 576.

[3] Gaffron berichtete: „Les Turcs paraissent un peu rassurés à l'égard des vues de conquête de l'Empereur qu'ils lui avaient d'abord supposées."

[4] Vergl. Nr. 28 582.

[5] Über die Frage der russischen Vermittlung zwischen Holland und England.

tion des deux cours impériales? Voilà ce qu'il faut approfondir. Vous vous bornez jusqu'ici à vous parer de la plus grande attention à cet objet essentiel. Mais cela ne me satisfait pas. Il serait enfin temps de m'en faire éprouver les effets par des nouvelles sur lesquelles je puisse tabler. Tout ce que vos rapports me font entrevoir clairement, c'est que la France verrait peut-être de bon oeil que la Russie se brouillât pour l'amour de la Hollande avec l'Angleterre. Mais vous en présumez très bien que la première n'ira pas si loin. Ce qu'il me paraît bien plus vraisemblable, c'est que l'Impératrice s'employera à apaiser les troubles entre les deux puissances maritimes, sans toutefois s'y prendre d'une façon qu'il pût en résulter une guerre. En attendant il paraît par tous les avis britanniques que cette cour se sent trop fatiguée de soutenir la gageure contre tous ses ennemis et commence à revêtir des dispositions plus pacifiques.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 587. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 5 mars 1781.

Sans entrer en matière sur les différents articles renfermés dans votre dépêche et son apostille du 27 de février, je m'arrêterai simplement à faire quelques observations sur celui qui porte que le duc de La Vauguyon s'emploie avec la plus grande activité pour approcher la République des États-Unis de l'Amérique et faire réussir la négociation pécuniaire entamée pour le compte de ceux-ci.[2] Je doute d'abord beaucoup qu'on soit porté là où vous êtes, à entrer dans les idées de l'ambassadeur de France, quelle que puisse être la face éblouissante sous laquelle il les présente. On est trop clairvoyant en Hollande pour s'adonner à des démarches nullement convenables à la situation critique actuelle de la République et où des liaisons et engagements compliqués avec ces confédérés ne pourraient que nuire à ses intérêts. C'est de la Russie seule que je pense qu'elle doit attendre son principal salut, et je me flatte que la médiation de l'Impératrice opérera un prochain arrangement entre l'Angleterre et la Hollande.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Am 6. März beauftragt der König Chambrier, ihm Nachrichten über Österreich und Frankreich zu senden, „supposant que les cours de Vienne et de Versailles sont moins boutonnées vis-à-vis des ministres sardes, dont elles n'ont aucun sujet de se méfier".

[2] Thulemeier berichtete: „L'ambassadeur de France appuie de son mieux l'emprunt d'un million de florins à 5 pour-cent d'intérêt remboursable à différentes époques."

28 583. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 5 mars 1781.

Ma très chère Nièce. Je vous répondrai, ma chère enfant, comme Posidonius, philosophe stoïcien, auquel Pompée demanda une entrevue en passant par Athènes.[1] Posidonius qui avait eu fort accès de goutte, lui fit dire que la goutte ne l'empêcherait jamais de s'entretenir avec le grand Pompée. De même mes maux ne m'empêcheront jamais d'écrire à ma chère enfant, autant que l'articulation de mes doigts me le permettra.

Je tombe d'accord de tout ce que vous me marquez des moyens propres pour redresser les parties défectueuses de votre République.[2] Je leur prescrirais une seule loi, à savoir d'être tous de vrais compatriotes hollandais et de préférer la conservation de la République aux petites vues de leur intérêt mercantile. Mais ces sentences se prononcent plus vite qu'on ne parvient à les inculquer dans le coeur des millionnaires, et notre cher prince d'Orange sera obligé en quelque façon de forcer ces Républicains à vouloir être heureux.

J'espère que vous aurez lieu d'être contents de la Russie, mais soyez sur vos gardes envers monsieur Joseph; il n'épargnera ni ruse ni friponnerie pour vous tendre quelque piège, et peut-être il ne serait pas hors de propos d'en avertir La Vauguyon, si telle chose a lieu, principalement pour tout ce qui peut avoir quelque relation à la paix générale ou particulière avec l'Angleterre.

J'ai toute espérance que le César lorrain a manqué son coup à Pétersbourg;[3] c'était ce qu'il y avait le plus à craindre.

Si plaît à Dieu, vous vous tirer[ez], au reste, honorablement d'affaire, et vous reprendrez la considération en Europe que vous aviez un peu perdue. Mes vœux, ma chère enfant, sont tous pour votre prospérité; c'est de quoi vous ser[ez], j'espère, persuadée, en vous souvenant que je suis à jamais avec toute la tendresse imaginable, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 589. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 20. Februar: „Il paraît . . . que ce beau rayon de soleil qui dissipera tous ces brouillards autrichiens, que V. M. a prévu

---

[1] Vielmehr: Rhodos. Vergl. Cicero, „Tusculanae quaestiones", Buch 2, Kap. 25.

[2] Wilhelmine schrieb, Haag 27. Februar: „Toutes les démarches du Prince . . . ont toutes pour but de mettre notre marine et nos forces de terre sur un pied solide et durable."

[3] Vergl. Nr. 28 582.

par Ses ordres du 6,[1] est prêt à paraître. Le comte de Cobenzl a effectivement articulé ministériellement la prétention de l'Empereur de passer dans l'acte et à la signature du traité avant l'Impératrice, en y ajoutant que son maître ne pouvait s'en relâcher, puisque toutes les autres puissances, la France, l'Espagne, en usaient de même.[2] S. M. I. qui doit avoir été vivement piquée de cette prétention inattendue pour elle dans ce moment de sa plus haute gloire, a ordonné à ses plénipotentiaires de déclarer dans une conférence au comte de Cobenzl qu'une pareille prétention était entièrement inadmissible; qu'à moins d'une égalité parfaite elle ne pouvait entrer en aucune négociation; qu'il avait à en faire part à sa cour et demander d'autres instructions, et qu'en attendant toute négociation sur ce traité serait suspendue . . . Le ministère, ne se fiant pas à la fidélité des rapports du comte de Cobenzl, a proposé à S. M. I. d'envoyer un courrier au prince Golizyn à Vienne, pour le charger de s'expliquer clairement sur l'impossibilité d'admettre cette prétention et de ne pouvoir conclure sur un pareil principe un traité avec la cour de Vienne . . .

Ce qu'il y a de plus fâcheux dans toutes ces circonstances extrêmement importantes, c'est que le crédit du comte Panin paraît des plus bas, au point que l'Impératrice lui ôte une affaire après l'autre, pour en charger uniquement le vice-chancelier, et qu'on peut voir par la nature même des affaires que le but est de faire de la peine à ce digne et ancien ministre."

Potsdam, 6 mars 1781.

Ne nous glorifions pas encore trop du train que, selon votre dépêche du 20 de février, la négociation autrichienne a pris à la cour où vous êtes; notre triomphe me paraît jusques ici toujours problématique, et malgré toutes les belles apparences il n'est pas impossible que nous pourrions être réduits à chanter la palinodie. La vanité et la hauteur de la cour de Vienne sont, à la vérité, connues, et on sait qu'elles n'ont point de bornes. Mais l'Empereur s'est mis une fois en tête de rompre à tout prix mon alliance avec la Russie et d'y substituer la sienne, et cette passion est si forte que je suis presque tenté de présumer qu'elle l'emportera dans cette occasion sur toutes les autres considérations de sa prétendue prééminence, et qu'il fera ce sacrifice pour satisfaire son acharnement contre moi. Cette condescendance pourrait même être plus préjudiciable à mes intérêts dans la suite et me barrer les voies de prévenir les effets de ses autres intrigues. La seule perspective qui me reste et qui me donne encore quelque espérance que l'Empereur pourra échouer dans ses desseins pernicieux, c'est que l'opiniâtreté de ce Prince dans l'affaire de Julius et en général ses intrigues en Pologne, dont le comte Stackelberg n'aura pas manqué de rendre compte à sa souveraine, dessilleront enfin les yeux à S. M. I. sur le vrai caractère de Joseph II, et que le comte Ostermann, ainsi que son secrétaire de cabinet,[3] dont

---

[1] Vergl. Nr. 28 525.
[2] Vergl. S. 287.
[3] Besborodko.

elle paraît écouter les avis, n'oublieront pas de le lui mettre dans son vrai jour. Tout ce que nous avons donc gagné jusques ici, c'est un délai de quelques semaines et un intervalle pour faire revenir cette Princesse de son engouement pour l'Empereur par un tableau exact et fidèle de ses dispositions, et pour diminuer la confiance aveugle qu'elle paraît mettre dans ses protestations emmiellées.

Pour son plan d'un Empire Grec, au contraire, j'ai grand lieu de douter que l'Empereur puisse y entrer jamais. Il est trop diamétralement opposé à son alliance avec la France, pour s'imaginer qu'il s'y prête, et je ne vois nul prétexte plausible sous lequel il puisse coopérer à son exécution.

En attendant je ne sais pas trop si le ministère de Russie aura gagné de se servir du prince Golizyn pour déclarer à Vienne l'inadmissibilité absolue de la prétention de faire nommer l'Empereur dans les deux actes de la prétendue alliance avant l'impératrice de Russie. Ce ministre russien est connu depuis longtemps pour tout aussi bon Autrichien que le comte Cobenzl lui-même; de sorte qu'il n'est pas à présumer qu'il sera plus fidèle dans ses rapports que le dernier.

Tout ce qui me fait le plus de peine dans toute cette scène, c'est d'apprendre que le crédit du comte Panin baisse infiniment et est presque entièrement tombé. C'est un accident qui n'aurait jamais pu arriver plus mal à propos, et je ne saurais l'attribuer qu'aux cabales du prince Potemkin. Comme toutefois il y a eu déjà un temps où il a souffert quelque éclipse,[1] il faut espérer qu'il en sera peut-être de même cette fois-ci, et que sa souveraine finira par lui rendre sa confiance qu'il a si bien méritée par ses longs et fidèles services. Mais, après tout, et si effectivement il ne résulte de toute cette négociation qu'un simple traité d'amitié sans autres stipulations, je ne vois pas ce qu'il y aura tant à redouter d'une liaison qui, dans le fond, ne signifiera rien.

Au reste, vous pouvez entièrement tranquilliser ce ministre sur ses appréhensions de mon édit sur mes sujets mixtes dans ma Prusse occidentale.[2] Le premier principe de cet édit n'étant point de molester ces sujets, mais de faire sortir seulement leurs terres de toute communauté avec la Pologne, il n'est presque pas à appréhender que l'impératrice de Russie soit beaucoup importunée par leurs plaintes.

---

[1] Vergl. Bd. 36, 538; 37, 604; 38, 543.

[2] Die Polen hatten sich an die Zarin gewandt, und diese hatte Panin schon im Oktober 1780 beauftragt, Vorstellungen gegen das Edikt zu erheben. Panin kam, wie Goertz berichtete, darauf zurück. „Il espère que V. M. ne Se refusera pas à ses prières de Se désister d'une affaire dont la cour de Vienne tirerait le plus d'avantage, outre que l'Impératrice serait obligée, à ce qu'il dit, en qualité de garante du traité de V. M. avec la république de Pologne de s'intéresser pour les Polonais." Vergl. Nr. 28 520.

Toute violence à leur égard est souverainement défendue, et on y procède avec tant de douceur que nombre d'eux ont vendu leurs terres de bon gré, et qu'il n'y a qu'une dizaine de familles qui restent encore et qui apparemment ont pris l'épouvante mal à propos pour crier contre un arrangement qui ne leur fait point de tort et sera exempt de toute violence; de sorte qu'il ne saurait jamais avoir les suites funestes qu'on voudrait lui pronostiquer.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 590. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 5. März: „V. M. ayant remis par Ses ordres du 3 de ce mois[1] la direction et l'arrangement de la mission d'Espagne à Son Département des affaires étrangères, nous avons écrit sur-le-champ au ministre d'État de Hoym, pour qu'il engage le comte de Sedlnitzky de se rendre ici sans délai et qu'il nous fournisse en même temps par le moyen des négociants de Silésie les éclaircissements relatifs au commerce qui seront une des parties principales de l'instruction qu'Elle nous a chargé de dresser.

En attendant j'ai cru rencontrer les intentions de V. M. en témoignant au marquis de Pons qu'Elle avait été fort sensible à la manière amicale dont S. M. Catholique s'était expliquée sur cette mission;[2] qu'Elle avait, de Son côté, jeté les yeux sur une personne de naissance qui pût être envoyée à la cour de Madrid, et que, dès que cette nomination pourrait avoir lieu, je serais chargé de lui en faire part, pour la faire parvenir à la connaissance de la cour d'Espagne."

Potsdam, 6 mars 1781.

Je ne saurais qu'applaudir à l'insinuation préliminaire que, selon votre rapport d'hier, vous avez faite au marquis de Pons au sujet de la mission d'Espagne. Elle est dans l'ordre et tout aussi conforme à mes intentions que la réquisition que vous avez faite à mon ministre d'État de Hoym relativement au même objet, et que je viens de lui confirmer par un ordre exprès de cabinet.[3]

Au reste, et quoique les nouvelles de Russie continuent d'être passablement bonnes,[4] je ne les regarde cependant pas encore suffisantes pour me flatter d'avoir triomphé de cette nouvelle trame autrichienne. Le comte de Goertz paraît à la vérité tenté de l'envisager comme entièrement rompue; mais qui sait si l'acharnement de l'Empereur contre mon alliance ne lui fera faire le sacrifice de son hauteur et de sa vanité naturelle? La copie ci-jointe de mes ordres

---

[1] Vergl. Nr. 28 580.
[2] Vergl. Nr. 28 580.
[3] Demgemäß Kabinettserlaß vom 6. März.
[4] Vergl. S. 292 f.

d'aujourd'hui au comte de Goertz[1] vous apprendra que je n'ai garde de mêler ma voix à ce triomphe qui me paraît encore précipité et que j'aime mieux différer jusques à ce qu'il n'y ait aucune palinodie à craindre.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 591. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Buchholtz berichtet, Warschau 25. Februar, daß Stackelberg ihm auf Grund eines anonymen Briefes aus Petersburg vom 15., der aus dem Ministerium stamme, mitgeteilt habe, „que l'Empereur avait manqué de surprendre la religion de l'impératrice de Russie par des propositions d'alliance, que la chose était déjà allée assez loin, mais qu'heureusement la chose était arrêtée et accrochée, et que le système établi entre la Russie et la Prusse serait vraisemblablement plus raffermi que jamais."

Potsdam, 6 mars 1781.

Mes nouvelles de Pétersbourg relatives au traité proposé par l'Empereur sont parfaitement analogues à ce que, suivant votre dépêche du 25 de février, le comte de Stackelberg vous a confié à ce sujet. Ne laissez toutefois pas que de remercier très poliment de ma part cet ambassadeur de la preuve d'amitié qu'il vient de me donner par là, à laquelle je suis des plus sensibles et dont je lui conserverai une obligation infinie. Mais suivant ces nouvelles la négociation en question ne se trouve accrochée que par une pointille formée par la cour de Vienne[2] dont, selon toutes les apparences, elle se désistera. Elle est trop rusée et insidieuse pour se raidir là-dessus; de manière que je ne crois pas avoir sujet de chanter victoire, avant de n'être bien sûr que tous pourparlers ultérieurs soient entièrement rompus entre ces puissances. Il y a surtout la circonstance que l'Impératrice a mêlé le prince de Golizyn dans cette affaire,[3] qui ne me fait nullement bien augurer de sa tournure en ma faveur. Le dévoûment de ce ministre pour l'Autriche est plus qu'avéré; il n'est pas inconnu qu'il a retiré tous ses capitaux de Russie, et qu'il les a placés aux banques de Venise ou autres, pour avoir un jour les mains plus libres de sortir du service de Russie et pouvoir se domicilier ailleurs.

Mais quoi qu'il en résulte, toujours suis-je convaincu que la conduite du sieur de Thugut dévoilera clairement les vues ambitieuses de l'Empereur en Pologne et fournira des occasions bien favorables au comte de Stackelberg pour dessiller là-dessus les yeux de sa souveraine. L'échantillon suivant, quoique ce ne soit qu'une bagatelle, donne néanmoins à connaître plus que suffisamment quelles sont les

[1] Vergl. Nr. 28 589.
[2] Vergl. Nr. 28 582 und 28 589.
[3] Vergl. S. 293.

dispositions et la façon de penser de ce Prince. Rencontrant dans un endroit de la Pologne, où il y avait une petite garnison russienne, mon capitaine Luck des hussards de Zieten qui s'y trouvait pour soigner ma remonte, il eut l'imprudence de dire à cet officier que c'était une véritable honte pour l'Allemagne de souffrir que les Russes jouassent, ainsi qu'ils faisaient, les maîtres en Pologne sur les frontières de l'Empire.[1] Ce trait, quelque peu considérable qu'il soit et ne doive pas servir pour en faire usage, mérite cependant de ne pas être ignoré du comte de Stackelberg, et vous pouvez, par conséquent, le lui rapporter dans l'occasion comme de vous-même et mot pour mot, comme je le tiens dudit capitaine.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 592. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 7 mars 1781.

Vous vous imaginez bien que la confirmation que votre dépêche du 28 de ce mois que je viens de recevoir, renferme des nouvelles favorables données par la précédente sur le peu de succès qu'éprouvera selon toute apparence le traité proposé par l'Empereur à la Russie,[2] ne saurait que me faire un plaisir extrême. Mes lettres directes de Pétersbourg, ainsi que je vous l'ai mandé hier, et auxquelles je me réfère, m'annoncent à peu près les mêmes espérances là-dessus que le comte de Stackelberg vient de vous réitérer. Un des articles révoltants proposé par l'Empereur, que cet ambassadeur n'a su vous dire, regarde le cérémonial. Vous communiquerez audit comte, mais sous le sceau du secret, que la vanité avait porté l'Empereur de prétendre à la prééminence tant pour la signature que pour la nomination dans les actes mêmes; que cette arrogance, au cas qu'il ne s'en désiste et n'admette une égalité parfaite, ferait certainement rejeter toute la négociation. Un second point est la demande de l'Empereur que le traité de 1746, conclu entre l'impératrice Elisabeth et feu l'Impératrice-Reine sa mère, soit mis pour base dans la négociation en question actuelle.[3] Ces incidents, quelque inadmissibles qu'ils soient à la vérité, ne sont cependant pas de nature que ce Prince ne s'en désiste et qu'il n'en résulte encore un traité d'amitié entre ces deux puissances, qui, quoiqu'il ne laissera pas que de lier extrêmement les mains à la Russie, ne saurait toutefois pas être envisagé déjà comme tout à fait rompu. En attendant et quoi qu'il en arrive, il n'est pas douteux que les représentations que le comte de Stackel-

[1] Der Bericht von Luck liegt nicht vor.
[2] Vergl. Nr. 28 591.
[3] Vergl. Nr. 28 560.

berg a faites suivant votre susdite dépêche[1] et pourra faire encore dans ces circonstances à sa cour, ne viennent très à propos et ne soient des plus efficaces. Il est palpable en effet que l'Empereur n'a d'autre intention que de duper l'impératrice de Russie. Toutes ses démarches, tant à l'égard de la Pologne que par rapport à la Turquie et à l'Empire d'Allemagne, indiquent des vues insatiables d'ambition, qui sont si opposées aux vrais intérêts de la Russie que la souveraine de ce vaste et glorieux empire ne peut guère se lier d'une manière ou autre avec ce Prince, sans agir ouvertement contre ses intérêts réels.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 593. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 7 mars 1781.

En vérité, je ne sais plus qu'en croire de tous les avis contradictoires qui me parviennent sur la médiation entre les puissances belligérantes. Votre dépêche du 28 de février l'annonce comme acceptée, tandis que mes lettres immédiates de France et encore les dernières prétendent qu'elle a été déclinée ou que du moins il n'y a nulle apparence pour son succès. Tout ce que raisonnablement il est à conjecturer de ces contradictions, c'est que peut-être depuis on a adopté d'autres sentiments en France, et que le courrier du baron Breteuil en a été le premier porteur.[2] Bref, tout ce que vous en avancez, est diamétralement opposé à ce qu'on me marque immédiatement de Paris, et tout ce dont vous pouvez être bien assuré, c'est que la Russie n'est nullement aussi subjuguée et esclave des dispositions autrichiennes que la cour où vous êtes, le voudra faire accroire. Il est bien vrai que les courriers ont trotté depuis quelque temps plus qu'à l'ordinaire entre Vienne et Pétersbourg, et que leurs dépêches ont été relatives à cette médiation, ainsi qu'à d'autres propositions autrichiennes; mais j'ai lieu de présumer que, quant à la première, l'on est encore en discussion sur différentes conditions que la Russie demande pour s'y prêter; de sorte qu'il s'en faut de beaucoup que cette affaire soit déjà si avancée que vous paraissez le supposer. Quoi qu'il en soit, j'attends la suite de vos nouvelles, pour juger avec plus de précision sur ce qui en est effectivement, et en attendant, quelque bien calculés que puissent être les projets d'économie de l'Empereur, il ne lui faudra non 15, mais pas moins que

---

[1] In einem Schreiben an Katharina II. selbst über die ihr von Österreich drohenden Gefahren.

[2] Wie Riedesel berichtete, hatte Breteuil nach Empfang eines Kuriers am 25. Februar eine zweistündige Unterredung mit Kaunitz gehabt.

20 ans pour acquitter les dettes de l'État.[1] Dût-il même pousser son économie aussi loin qu'il est possible d'imaginer, il lui faudra ce terme pour commencer à rassembler un trésor, qui ne saurait se former aussi longtemps que l'État se trouvera chargé de dettes.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 594. À LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

[Potsdam] 7 mars 1781.

Madame ma Sœur. La bonté dont mon incomparable Reine S'intéresse à mon individu, m'oblige de Lui en rendre compte. Depuis mon retour de Berlin, j'ai eu trois accès de goutte qui m'ont estropié pour leur durée; mais j'espère que j'en serai maintenant dégagé.

Mais ce qui est pis que toutes les gouttes de l'univers, ce sont ces intrigues interminables de l'Empereur dans toutes les cours de l'Europe, principalement en Russie. Il y a eu, Madame, quelques moments très critiques; mais je crois qu'une partie du danger est surmontée. Le pauvre comte Panin a presque entièrement perdu la confiance de sa maîtresse.[2] Ce ne sont qu'intrigues dans cette cour, fomentées par l'argent que les puissances étrangères y font circuler. Mais quoique la crise ne soit pas entièrement décidée, j'ai bonne espérance que les choses tourneront à bien. Si l'Impératrice se mêle de la médiation, conjointement avec l'Empereur,[3] la voix de la Russie ne sera pas favorable à l'Angleterre. Mais j'ignore encore si la France voudra s'assujettir à cette médiation.

On[4] m'écrit de la Russie que l'Impératrice n'avait point agréé le mariage de la princesse de Württemberg avec le prince royal de Danemark.[5] Cela m'a fait venir une idée que je propose à ma chère et incomparable Reine, comme à ma bonne et fidèle amie, et Elle aura la bonté de me répondre, sans Se gêner en aucune façon. Comme nous devons empêcher de toute manière l'alliance de l'Autriche avec une sœur de la Grande-Duchesse, il m'est venu dans l'esprit de la

---

[1] Riedesel berichtete: „L'Empereur a dit qu'il espérait de payer en 15 années les dettes de la monarchie et de former un trésor, et qu'il y travaillerait sans relâche."

[2] Vergl. S. 293.

[3] Die Königin-Witwe schrieb, 27. Februar (ohne Ort): „Elle veut sans doute avoir la gloire de faire la médiatrice, et sachant que l'Angleterre a une prédilection pour l'Empereur, allié de la France et de l'Espagne, elle craint peut-être qu'il n'aille lui ravir la couronne d'olivier, qui fait l'objet de sa passion."

[4] Das Folgende bis zum Schluß des Absatzes in der Vorlage unterstrichen.

[5] In der Vorlage verschrieben: „Suède." Vergl. S. 256.

demander pour mon petit-neveu de Prusse,[1] et j'ai imaginé de même que peut-être ma petite-nièce de Prusse,[2] qui est également celle de V. M., pourrait peut-être convenir au p[rince] r[oyal] de Danemark. Ma chère Reine me répondra tout ce qu'Elle jugera à propos, sans que cela ne change en rien le tendre dévoûment que j'ai voué à Sa personne.

Pour mettre, d'autre part, mon incomparable Reine au fait de cette espèce de prédilection que l'Impératrice marque pour l'Empereur, Elle saura que cela vient d'un plan que l'Impératrice a très fort à cœur; c'est de chasser les Turcs de l'Europe et faire empereur des Turcs le second fils du Grand-Duc.[3] Quelque chimérique que soit ce projet, elle a cru de faire entrer l'Empereur dans ses vues. Mais elle en sera dans peu détrompée, et elle ne tardera pas à s'apercevoir, combien les intérêts de l'Autriche sont diamétralement opposés à ceux de la Russie. D'autre part, les envoyés de l'Empereur à Varsovie se déclarent ouvertement dans toutes les occasions contre le Roi, le Conseil permanent et tous ceux qui tiennent le parti de la Russie. Les yeux de l'Impératrice commencent à s'ouvrir, et elle ne tardera pas à s'apercevoir des pièges qu'on lui avait tendus. Je prie ma chère Reine de garder cette anecdote pour Elle. Le danger serait trop grand de l'ébruiter. Mais je n'ai rien de secret pour Elle. Je me confie entièrement en Sa discrétion et en la bonté qu'Elle a pour moi. Aussi personne ne surpassera jamais le tendre attachement et la haute considération avec laquelle je suis, Madame ma Soeur, de V. M. le fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

28 595. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 8 mars 1781.

Il paraît par votre rapport d'hier que nos jugements sur la négociation autrichienne à Pétersbourg se rencontrent.[4] En effet, la tournure qu'elle y a prise, ne permet pas encore de former un pronostic bien fondé sur son issue. C'est au temps seul à fixer notre jugement sur ce qu'il y en a à craindre ou à espérer. Si l'Empereur persiste à soutenir son prétendu rang, la vanité de l'Impératrice pourra en être

---

[1] Vergl. Nr. 28 599.

[2] Prinzessin Friederike.

[3] Vergl. Nr. 28 460.

[4] Finckenstein erklärte: „V. M. a bien raison de dire qu'il n'y a pas moyen de triompher encore au sujet de la négociation que la cour de Vienne a entamée à Pétersbourg (vergl. Nr. 28 590). L'Empereur est trop intéressé à la faire réussir, pour ne pas s'arranger de manière ou d'autre."

blessée et éclater par quelque aigreur. Mais quand même l'on trouverait moyen d'écarter cette pierre d'achoppement, le projet de l'Empire Oriental amènera toujours des nouvelles discussions qui empêcheront pour jamais un parfait concert entre les deux cours.

Le comte de Stackelberg à Varsovie me paraît bien propre en attendant à dessiller les yeux de sa souveraine sur le vrai caractère de l'Empereur. La conduite de ce Prince en Pologne lui en fournit mille occasions que d'autres n'ont pas. Témoin oculaire de toutes ses cabales et menées sourdes, pour saper les fondements du système russien dans ce royaume, il en pourra faire le plus juste tableau, et connaissant ses dispositions, je me flatte qu'il y mettra des couleurs si vives et si frappantes que cette souveraine verra bientôt que les apparences sont très souvent fort trompeuses, et que tout ce qui reluit, n'est pas or.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 596. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 8 mars 1781.

Votre dépêche du 26 de février avec son apostille ne remplit point mon attente. Toute prolixe qu'elle est, elle ne contient d'intéressant que votre entretien avec le comte Vergennes au sujet du projet d'alliance entre la Russie et l'Empereur.[1] C'est le seul article qui mérite d'être rapporté.

Quant, au contraire, à ce qu'il m'intéresse le plus à savoir dans le moment présent, vous ne le touchez que légèrement. Vous ne faites que vous promener autour de cette matière, sans l'épuiser, et je suis encore à ignorer parfaitement si, ainsi que quelques avis prétendent, les maisons de Bourbon ont effectivement accepté la médiation impériale, quelle est sa nature; si elle est toute simple ou si l'Angleterre a fait faire quelques propositions pour la faciliter. C'est donc sur quoi j'attends vos rapports ultérieurs avec la dernière impatience, mais des rapports bien véridiques et détaillés sur lesquels je puisse tabler.

Au reste, la fermentation dans les troupes du Congrès[2] ne sera pas de grande conséquence. Selon les nouvelles de Londres même les mécontents sont retournés en partie à l'armée américaine et en partie à leurs foyers, et le général Clinton n'y a rien gagné par ses promesses.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergennes erklärte, bezüglich des Beitritts Frankreichs (vergl. Nr. 28 538) die Entscheidung König Ludwigs einholen zu müssen. Zugleich erhob er Bedenken.

[2] Vergl. S. 275.

28 597. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 8 mars 1781.

Quand l'occasion de parler au prince d'Orange se présentera à vous, sans toutefois demander une audience, mais seulement lorsque vous serez à même de lui parler sans témoins, vous lui direz de ma part que je savais positivement que l'impératrice de Russie était bien disposée pour la Hollande, mais que, comme la cour de Vienne travaillait à l'heure qu'il est, d'engager celle de Pétersbourg à coopérer de concert avec elle à la pacification générale de l'Europe, j'étais du sentiment que le Prince ferait bien de recommander dans ces conjonctures les intérêts de la République à l'Impératrice et de lui faire passer en même temps les propositions qu'elle pourrait accepter pour son accommodement avec l'Angleterre; qu'il conviendrait cependant à mon avis de mesurer avec beaucoup de modération ces propositions, pour ne pas effaroucher la Russie, en les poussant trop loin et à la rigueur; que le conseil de cette démarche me paraissait d'autant plus nécessaire, vu que l'on n'avait aucune ou du moins peu de connaissance en Russie de la véritable constitution et [des] intérêts de la République, et qu'il importait par conséquent de prévenir cette puissance, sous prétexte d'une confiance entière en elle, des idées qu'on lui communiquerait.

Der Empfang des Berichts vom 2. März wird bestätigt.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 598. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 8 mars 1781.

Ma très chère Nièce. Rien ne compte à l'amitié. ma chère enfant, et quand il s'agit de vos intérêts, je ressusciterais des morts, si j'étais même enterré, pour vous assister. Maintenant je crois, ma chère enfant, devoir vous avertir qu'on commence à vouloir négocier la paix par la médiation de la Russie et des Viennois, et je vous conseille qu'en faisant recommander vos intérêts à l'impératrice de Russie, vous l'accompagnez d'un mémoire où, sans trop rehausser les conditions, vous marquiez à peu près quelques articles, les plus importants, sur lesquels votre accommodement pourrait se négocier avec l'Angleterre. Voici ma raison. Les Russes ne connaissent guère les intérêts des autres cours de l'Europe et, quoiqu'avec bonne volonté, mais par ignorance ils pourraient vous porter préjudice en cédant trop facilement sur des points qu'il vous importe de maintenir.

Je crois donc que le prince d'Orange fera bien de se hâter d'exécuter cette idée;[1] car soit qu'il ne s'agisse que de votre accommodement particulier, soit de la paix générale, ceci vous importe également. Je suppose également que le pr[ince] d'Orange ne négligera pas de toucher l'article du traité de la Barrière,[2] pour que les Russes, étant à temps informés de tout cela, ne se laissent pas induire en erreur par les tours fallacieux que les Autrichiens donneront à toutes ces choses.

Voilà, ma chère enfant, tout ce que je puis vous conseiller de mieux maintenant. J'espère que le Prince le prendra comme une marque de mon amitié; car d'ailleurs je n'ai aucune vue ni aucune idée de m'ingérer dans les affaires de la République, les miennes propres ne m'occupant que de reste. Je suis avec toute la tendresse et toute l'estime, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 599. AU PRINCE FERDINAND DE PRUSSE À FRIEDRICHSFELDE.

Potsdam, 9 mars 1781.

Les lettres ci-jointes de retour de mes neveu et nièce de Montbéliard[3] m'ont fait un plaisir infini. J'y trouve un consentement parfait aux promesses de mariage entre mon petit-neveu, le fils aîné du Prince de Prusse, et leur troisième fille, la princesse Élisabeth, que vous avez bien voulu leur proposer en mon nom,[4] et je n'ai rien de plus pressé que de témoigner à ma chère nièce toute la satisfaction que j'en ressens.[5] J'assure en même temps S. A. R. que je regarde dès à présent ce mariage comme entièrement arrêté et conclu, auquel il ne manque absolument rien que la consommation, qui, vu l'âge tendre des jeunes promis, doit être naturellement encore différée une sixaine d'années. En attendant je déclare à S. A. R. qu'il doit être considéré entre les deux maisons tout aussi ferme et indissoluble que si cette formalité essentielle y était déjà survenue, et je me félicite véritablement de ce nouveau tendre lien entre nos deux maisons. Comme vous avez déjà été, mon très cher frère, le fidèle interprète de mes intentions pour ce mariage, je me flatte que vous voudrez bien être encore le médiateur pour faire parvenir à ma chère nièce

---

[1] Vergl. Nr. 28 597.
[2] Vergl. S. 268 f.
[3] Die Schreiben des Prinzen Friedrich Eugen und der Prinzessin Dorothea sowie das Schreiben des Prinzen Ferdinand liegen nicht vor.
[4] Vergl. dafür S. 256, Anm. 3.
[5] Vergl. Nr. 28 600.

à Montbéliard ma réponse ci-jointe,[1] qui contient tout ce que je viens de vous confier ci-dessus au sujet de ce mariage. Vous ajouterez par là encore aux sentiments de tendresse et de reconnaissance avec lesquels je suis etc.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Brandenburg.-Preuß. Hausarchiv zu Charlottenburg.

28 600. À LA PRINCESSE FRÉDÉRIC-EUGÈNE DE WÜRTTEMBERG À MONTBÉLIARD.

Potsdam, 9 mars 1781.

Je m'empresse à vous confirmer par la présente de la manière la plus solennelle la proposition que mon frère le prince Ferdinand avec madame ma soeur, son épouse, vous ont faite en mon nom de donner en mariage la princesse Élisabeth, votre troisième fille, à mon petit-neveu le fils aîné du Prince de Prusse.[2] V. A. R. n'aurait jamais pu me donner une preuve plus agréable de Son tendre attachement que par Son acquiescement à une union que je regarde avec raison comme productive de mille prospérités pour moi et pour toute ma maison royale. Aussi, dès le moment que j'ai reçu Sa lettre du 28 de février,[3] je l'ai considérée comme entièrement arrêtée et conclue entre nous et aussi indissoluble que si le tendre âge des deux promis permettait de faire consommer ce mariage dès à présent. Dans une sixaine d'années, je pense, nous pourrons y ajouter ce dernier scel. Il suffit que nous y ayons engagé notre parole réciproque; elle est sacrée, et supposé qu'il fût jugé nécessaire d'y ajouter encore quelque formalité solennelle, je suis tout prêt à me concerter entre nous avec V. A. R. En attendant je fais d'avance mille voeux ardents pour que ce mariage remplisse un jour tous nos voeux réciproques.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart.

28 601. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 10 mars 1781.

Le retour du Duc, fixé au commencement de ce mois-ci, suivant que le porte votre dépêche du 28 de février, que je viens de recevoir,

[1] Am 11. März dankt der König dem Prinzen für die Beförderung des Schreibens und fährt fort: „Vous jugez très bien, mon très cher frère, de cette nouvelle alliance en la supposant productive de mille prospérités pour notre maison. Je forme avec vous mille vœux pour que notre pronostic se confirme un jour parfaitement." [Charlottenburg. Hausarchiv.]

[2] Vergl. Nr. 28 599.

[3] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.

doit avoir eu lieu à l'heure qu'il est, puisque, selon mes avis, ce Prince a effectivement déjà repris la route de ses États. Il est bien à croire, comme vous le supposez, que l'invitation que vous lui avez insinuée par écrit de ma part,[1] ne lui sera pas parvenue à temps.[2] Mais n'importe, cette démarche lui prouvera toujours mon intention à le prévenir de politesses, et par là même ne pourra manquer, ainsi que je m'en flatte, de faire bon effet. C'est tout ce que j'ai à vous dire en réponse.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 602. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 23. Februar, über eine Unterredung mit Panin betreffend die Verhandlung mit Österreich: „Il m'a confirmé encore que tout dépendra maintenant de cela si la vanité et l'orgueil de la cour de Vienne lui permettront de reconnaître celle de Russie son égale.[3] Si l'Empereur peut pousser jusque là sa condescendance, cela même lui servira encore d'un nouveau mérite, mais comme ce sacrifice de sa prééminence l'obligerait à un pareil vis-à-vis des autres puissances, telles que la France et l'Espagne surtout, qui ne voudraient plus avoir une autre étiquette que la Russie, il me paraît toujours qu'il y a tout lieu d'espérer que cet obstacle restera invincible. Pour le contre-projet même, quoique la cour d'ici ait ajouté exprès dans le corps du traité un article où il est dit que ses alliances avec V. M. et le Danemark resteraient dans toute leur vigueur, et que peut-être l'article séparé[4] ne sera pas du goût de la cour de Vienne, je croirais toujours que l'Empereur l'adopterait, pour gagner seulement du terrain, dans l'espérance de détacher peu à peu la Russie de V. M. En attendant, vu l'état indécis où est cette affaire, je n'ai pas cru de saison dans ce moment de proposer comme de la part de V. M. l'un ou l'autre des partis auxquels, en cas que ce traité ait lieu, Elle aurait recours pour le rendre moins préjudiciable à Ses intérêts. J'ai jeté seulement dans la conversation avec le comte Panin comme une idée à moi celle de la quadruple alliance,[5] mais il m'a d'abord répondu qu'aussi longtemps que la France était en guerre ouverte avec l'Angleterre, il était impossible de contracter de ces liaisons avec cette puissance. Pour l'autre parti, celui d'une nouvelle convention avec V. M.,[6] il n'y aura moyen de la proposer que lorsqu'on verra l'issue de la négociation présente et, en cas qu'elle réussisse, le degré de chaleur avec lequel l'Impératrice entrera dans cette nouvelle liaison."

---

[1] Vergl. Nr. 28 512.

[2] Auf den Bericht von Madeweiß vom 3., daß die Einladung den Herzog erst auf der Rückreise in Göttingen erreicht habe, antwortet der König am 13. März, sie sei lediglich erfolgt „par un effet de politesse ... et non dans aucune autre vue"; er hoffe, „que cette démarche ne laissera pas que de faire effet pour maintenir ce Prince dans des sentiments favorables à mon égard".

[3] Vergl. S. 287 und 293.

[4] Über die gemeinschaftliche Bindung gegenüber der Türkei (vergl. Nr. 28 573).

[5] Mit Frankreich (vergl. Nr. 28 533).

[6] Vergl. Nr. 28 533.

Potsdam, 10 mars 1781.

Votre dépêche du 23 de février me laisse, à la vérité, encore en suspens sur le traité qui résultera, à la fin, du chipotage de l'Empereur à la cour où vous êtes. Je sens même que la crise est encore trop forte pour en bien déterminer le résultat et la nature de ces nouvelles liaisons. Cependant tout ce que vous m'en avez rapporté jusques ici, me fait presque présumer qu'il n'en éclora tout au plus qu'un simple traité d'amitié. En attendant je ne suis pas de votre avis, et je ne voudrais pas jurer qu'afin de gagner seulement un pas de plus en Russie et saper imperceptiblement son système actuel, l'Empereur ne fasse un sacrifice de sa vanité et ne renonce à sa prétendue prééminence. Mais si, ainsi qu'il est presque à supposer, l'Impératrice a fait dans l'article séparé de son contre-projet quelques stipulations en faveur de son Empire Grec, il sera plutôt à espérer qu'elles ne seront nullement du goût de la cour de Vienne et pourraient bien arrêter entièrement la conclusion de ce traité, puisqu'il est tout naturel que l'Empereur, voulant rester dans son alliance avec la France, ne saurait jamais prendre des engagements contre la Porte. C'est-là aussi le motif, pourquoi je doute fort que l'Impératrice voudra admettre l'accession de la France à ce traité, dont je vous ai parlé,[1] pour le rendre moins préjudiciable à mes intérêts. Ses desseins contre la Porte, dans l'établissement de ce même Empire Grec, n'étant nullement à combiner avec le système français, lui donneront toujours un grand éloignement de tout engagement avec cette couronne; de sorte que, lorsque l'on saura plus positivement de quoi il s'agit dans ce traité d'amitié, il faudrait, en tout cas, substituer le Danemark à la France, pour lui donner par notre accession la nature d'une quadruple alliance.

Pour prendre à ce sujet un parti plus décisif, vous jugez très bien qu'il faut auparavant attendre l'issue de cette négociation, et que, pour le présent, il ne serait nullement de saison d'avancer pareilles propositions. Il ne me reste, au contraire, dans le moment présent, d'autre parti à prendre qu'à être tranquille spectateur de tout ce qui se brasse, sans en témoigner la moindre inquiétude.

Tout ce qu'il y a, c'est que, plus je m'occupe dans mon esprit de cette scène, et plus je commence à soupçonner qu'elle ne soit l'ouvrage du prince Potemkin que l'Empereur a trouvé moyen de captiver et d'attirer dans son parti, et que c'est lui principalement qui a sapé le crédit du comte de Panin. La dernière maladie de l'impératrice de Russie me paraît même, à l'heure qu'il est, avoir été purement simulée. C'est une forte crise où cette Princesse s'est trouvée par les intrigues de ce Prince contre le comte Panin, et ce n'est qu'à force

[1] Vergl. Nr. 28 533.

d'illusions et de stratagèmes qu'il a enfin aigri sa souveraine contre son premier digne ministre. Aussi pour cacher d'autant mieux son jeu et se mettre à l'abri de tout soupçon d'être l'auteur de cette fermentation, a-t-il fait le malade lui-même, après l'avoir portée au point où il a désiré de la voir. Les guinées anglaises y ont coopéré d'ailleurs, et on sait qu'il en connaît le prix, et qu'il les aime infiniment; de sorte que mes soupçons reçoivent par là un nouveau degré de probabilité, quoique je ne saurais les donner pour des vérités. Ce qui m'y confirme encore, c'est qu'à la visite de l'Empereur, l'Impératrice était très bien encore avec le comte Panin, et qu'il a même assisté à toutes ses conversations avec l'Empereur,[1] et s'il y avait moyen d'être aux écoutes et de pénétrer ce qui se passe dans le cabinet de S. M. I., l'on apprendrait bientôt des choses capables de démontrer l'évidence de ce que l'on ne saurait que soupçonner jusques ici. Mais je sens bien que ce n'est pas affaire aisée, et que surtout l'accès de ces secrets est entièrement fermé à un étranger. Tout ce que j'ai appris par mon neveu, le Prince de Prusse,[2] c'est qu'après les premiers compliments cette Princesse a d'abord commencé à lui chanter les louanges de l'Empereur, dont elle a paru si engouée qu'elle n'a laissé échapper ensuite aucune occasion de lui faire sentir, combien elle était portée pour lui et prévenue en sa faveur.

Au reste, je ne saurais vous dissimuler que j'ai lieu d'être surpris que les criailleries des Polonais contre mon édit au sujet de mes vassaux mixtes fassent tant de sensation en Russie et trouvent tant de créance.[3] L'expérience de tant d'années aurait cependant dû convaincre le comte Panin que cette nation est originairement criarde et accoutumée à relever les moindres bagatelles. Vous savez par mes ordres précédents qu'il n'a jamais été question de confisquer les terres de ces sujets;[4] il en est à peu près comme dans mes autres États. La qualité et le nombre de leurs terres emporte la balance. Si ces sujets possèdent plus de terres dans mes États, ils s'y établissent, et s'ils en ont de plus riches en Pologne, il leur est permis d'y rester et de vendre celles qu'ils ont chez nous. Où gît donc la violence dont ils prétendent m'accuser? Mais quoi qu'il en soit, pour fermer la bouche à ces crieurs perpétuels, vous n'avez qu'à assurer le comte Panin que, par considération pour la Russie, j'aurais soin de donner encore quelque délai à l'exécution de l'édit susmentionné.

Nach dem Konzept. Federic.

[1] Vergl. Bd. 44, 365 und 597.
[2] Für die Reise des Thronfolgers nach Petersburg vergl. Bd. 44, 602—604.
[3] Panin hatte Goertz gegenüber neue dringende Vorstellungen erhoben (vergl. S. 294, Anm. 2).
[4] Vergl. S. 294 f.

28 603. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 3. März: „Je ne renonce pas encore au soupçon que [l'Empereur] qui est subjugué, à ce que l'on voit, par la passion de l'or, n'ait pris des engagements secrets avec l'Angleterre, pour lui garantir l'Amérique contre des avantages de commerce et des livres sterling, et les échos du ministère anglais qui prêchent au Parlement et à la nation l'avantage qui résulterait pour eux de pareils engagements, semblent devoir les préparer au consentement de ce qui est peut-être statué en secret, comme un second tome de cette même opération clandestine avec les Turcs contre la Russie pendant leur dernière guerre.[1] Quoi qu'il en soit, les courriers vont et viennent sans interruption entre Pétersbourg et Vienne, et le prince Kaunitz endoctrine le prince Golizyn sur ce qu'il doit écrire en cour, guide le sieur Keith, en impose aux ambassadeurs de Bourbon[2] avec son habileté et adresse reconnue, et quoique les choses ne soient pas au point où il les voudrait, il fera de son mieux pour les y amener."

Potsdam, 11 mars 1781.

Quelque passion qu'ait, selon votre dépêche du 3, l'Empereur pour les guinées, et tout persuadé que je suis, que S. M. I. en convoite avec une ardeur extrême, l'Angleterre n'est cependant guère en état de lui en prodiguer. Le poids énorme de ses dettes lui défend de telles largesses, et le prince Kaunitz a beau endoctriner et le prince Golizyn et le sieur de Keith, je doute fort que la négociation de la paix entre les puissances belligérantes soit déjà avancée au point que l'on paraît s'en flatter à Vienne. J'ai même lieu de présumer que les deux cours impériales ne s'entendront qu'avec peine sur la médiation, puisque chacune a sa manière particulière de l'envisager, qui diffère du tout au tout l'une de l'autre.

Au reste, le prince Kaunitz ne sera point édifié de voir son premier commis, le sieur Binder, enveloppé dans les réductions des appointements et mis à demie pension.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 604. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 12 mars 1781.

Tous mes avis de Vienne conviennent que les maisons de Bourbon ont accepté la médiation.[3] Vos dépêches au contraire, dont la dernière est du 2, la représentent comme très problématique, de sorte que tout votre galimatias fait que je ne sais pas à quoi m'en tenir. Les discours que le baron Breteuil tient à Vienne, me font cependant ajouter presque plus de foi aux premiers, et vous devriez rougir d'être sur les lieux et voir que des nouvelles de cette importance me

---

[1] Für das von Österreich am 6./7. Juli 1771 geschlossene Defensivbündnis mit der Pforte vergl. Bd. 31, 878.

[2] Aguilar und Breteuil.

[3] Vergl. Nr. 28 583 und 28 593.

parviennent d'autre part. Tout ce manège me fait juger que le crédit de la Reine augmente considérablement, et que peut-être l'âge et les infirmités empêchent le comte de Maurepas d'apporter aux affaires cette vigueur et vivacité que leur gestion exige de temps à autre, et que l'on commence à les manier sans suite et sans système.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 605. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 12 mars 1781.

En réponse à votre dépêche du 6 de ce mois, dont le contenu est principalement relatif aux différentes sensations que la nouvelle de la médiation offerte par l'impératrice de Russie,[1] pour concilier les démêlés de la République avec l'Angleterre, a produites tant sur le public où vous êtes, que sur l'ambassadeur de France résidant en Hollande, je vais vous communiquer ce qui m'est revenu d'ailleurs sur l'objet de l'offre de médiation en général. Suivant mes lettres de Londres,[2] il paraît que l'on répugne en Angleterre à tout acommodement avec la République, et qu'ainsi l'on y incline grandement à la refuser. D'un autre côté, mes avis de Vienne portent que la cour impériale se tient presque assurée du consentement de la France et de l'Espagne à accepter la médiation proposée par l'Empereur.[3] Dans ce cas il s'en suivra naturellement une pacification générale qui comprendra également la Hollande. Mais si l'on se flattait peut-être en vain à Vienne de cet agrément des cours de Bourbon et qu'il n'eût pas lieu, comme il est presque à présumer, je ne désespère pas que, si l'Impératrice persiste dans ses dispositions favorables envers la République et qu'elle continue d'agir en conséquence, elle ne parvienne à moyenner un accommodement entre elle et l'Angleterre. C'est-là mon sentiment dont je veux bien vous faire part.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 606. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 12 mars 1781.

Ma très chère Nièce. Il est bien naturel, ma chère enfant, que je prenne un intérêt sincère à votre bien-être et à votre prospérité.

---

[1] Die Denkschrift Golizyns mit dem Angebot der russischen Vermittlung ist vom 1. März datiert.

[2] Bericht Maltzans, London 27. Februar. Auf den Bericht von Lusi vom 2. antwortet der König am 12. März: „Je suis bien aise d'apprendre votre arrivée à Londres."

[3] Vergl. Nr. 28 583 und 28 593.

Outre que vous me touchez de si près, votre excellent caractère doit vous attirer l'attachement et les bénédictions des étrangers mêmes, à plus forte raison de vos parents. Loin d'être content de vous-même, je voudrais vous rendre des services plus considérables que je le fais, et je m'excite à vous être le moins inutile que possible.

Mais voici, ma chère enfant, bien des choses qui rendent mes opérations plus gênées.

Voilà ces négociations de l'Empereur à Pétersbourg: l'Impératrice s'est laissée emberlucoquer par monsieur Joseph, de façon qu'il faut bien des peines pour lui faire ouvrir les yeux sur les conditions insidieuses que les Autrichiens lui proposent.[1] D'autre part, on m'écrit de Vienne que la France et l'Espagne ont accepté la médiation des deux cours impériales,[2] et je commence à le croire, quoique les lettres que je reçois de Paris, ne contiennent rien de semblable.

Cependant, dans toutes ces incertitudes, le meilleur conseil que je puisse vous donner, est d'informer promptement la Russie sur quel pied il vous conviendrait de faire la paix, et de la mettre au fait de vos intérêts, pour prévenir les torts que leur ignorance vous pourrait causer.[3] Voilà, pour le moment présent, tout ce que vous pouvez faire de mieux, et il faut attendre, au reste, que cette fusée d'intrigues et de cabales se débrouille un peu davantage; car, dans ce chaos, il faut attendre que la lumière paraisse et dissipe les ténèbres de ces intrigues et du tant de sourdes pratiques qui agitent presque tous les cabinets de l'Europe. Je voudrais volontiers, ma chère enfant, vous annoncer quelque espérance plus prochaine, mais cette crise m'arrête et m'oblige de m'en tenir à ce que je viens de vous marquer. Je vous embrasse, ma chère enfant, et suis avec toute la tendresse possible, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 607. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 12 mars 1781.

Votre rapport d'hier m'apprend de nouveau la conformité de vos idées aux miennes sur la négociation de l'Empereur à Pétersbourg. Il

---

[1] Vergl. Nr. 28 560.

[2] Vergl. Nr. 28 603.

[3] Vergl. Nr. 28 598. Wilhelmine schrieb, Haag 6. März: „Nous ne désirons qu'une paix honorable dont les conditions assurent l'indépendance de la République et le maintien de ses droits." Im besonderen forderte sie weiter: que l'Angleterre „ne nous conteste pas la liberté du commerce d'après la teneur des traités."

n'y a effectivement que la patience à opposer dans le moment présent à ces intrigues, sans manifester la moindre inquiétude à leur égard.[1] L'on ne tardera pas d'en voir le dénouement, qui nous servira de guide dans les mesures ultérieures à prendre.

En attendant je laisse au Département des affaires étrangères le soin de répondre à la dépêche du baron de Keller du 27 de février dernier. Mais je ne veux pas vous laisser ignorer que je n'ai nulle envie d'encenser la vanité du roi de Suède par la proposition qu'il attend de ma part.[2]

Lusis Bescheinigung der Übernahme des Gesandtschaftsarchivs wird übersandt.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 608. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 27. Februar: „Je me servirai de la voie d'un extrait pour porter le contenu des [ordres immédiats du 13[3]] à la connaissance du comte Panin et du comte Ostermann et essayerai si peut-être le premier de ces deux ministres voudra encore se charger de le faire parvenir au Grand-Duc; car pour moi-même, je n'ose guère me permettre un entretien suivi avec ce Prince, sachant qu'il est continuellement observé, et que rien pour un ministre étranger est moins recommandable auprès de l'Impératrice que de paraître attaché à son auguste fils. Je me servirai de cet extrait, pour appuyer encore sur deux points. L'un la défiance que la Russie inspirera aux autres puissances en s'attachant à un Prince reconnu si ambitieux et inquiet. L'autre que, cette cour impériale ayant pu jouer par l'alliance le rôle d'une première puissance dans l'Europe, malgré toutes les flatteries de l'Empereur elle ne pourra s'attendre qu'à se voir assignée par une puissance si orgueilleuse une place au second ordre. Ces considérations me semblent propres à frapper et à peiner une nation aussi vaine que celle-ci. Je les ai déjà faites comme de moi-même aux ministres et aux personnes du département, mais venant comme de la part de V. M., je suis persuadé qu'elles frapperont encore davantage, et peut-être le comte Ostermann prendrait-il sur lui, si la réponse qu'on attend de Vienne, n'est pas entièrement satisfaisante, d'appuyer auprès de S. M. I. surtout sur la dernière. Tout dépendra de cette seule circonstance si l'Empereur se relâchera de sa prétention de prééminence ou non."

---

[1] Finckenstein antwortete auf den (nicht vorliegenden) Erlaß des Königs vom 10. März: „Il faudra attendre la réponse de la cour de Vienne au contre-projet de celle de Russie."

[2] Keller berichtete: „La cour d'ici, ayant appris que V. M. avait demandé à celles de Russie et de Danemark leur assistance pour les vaisseaux marchands de Ses États qui pourraient être vexés par les escadres des puissances en guerre, paraît désirer que V. M. lui eût fait la même proposition qu'elle aurait reçue avec empressement, parceque cette démarche aurait flatté le Roi, qui se considère comme le premier auteur de cette neutralité armée." Die demgemäß ergangene Antwort des Ministeriums ist vom 13. März datiert.

[3] Vergl. Nr. 28 542.

Potsdam, 13 mars 1781.

Sans doute, ainsi que vous l'observez dans votre dépêche du 27 de février, tout le succès du chipotage de l'Empereur en Russie dépendra de sa réponse sur sa prétendue prééminence. C'est-là la grande question et d'en attendre la décision, le seul parti qui dans le moment présent me reste à prendre. Si l'Empereur a effectivement bien à cœur de se lier avec la Russie, ainsi que tout me le fait présumer, j'ai presque lieu d'appréhender que sa vanité ne cède à sa principale passion et ne soit sacrifiée à son désir de se dire allié de la Russie. Mais, d'un autre côté, la moindre stipulation contre la Porte pourra également l'en dégoûter, puisque cette stipulation ne saurait manquer de le brouiller ouvertement avec la France. Or il n'est pas à supposer qu'il veuille courir pareil risque, surtout dans un temps où, par le canal de sa sœur la Reine, il se donne tous les mouvements imaginables pour apaiser la France sur ses appréhensions des chipoteries qu'il entretient avec l'Angleterre, et l'empêcher d'en prendre ombrage. Dans le fond il faut attendre quel dénoûment toutes ses intrigues en Russie auront. C'est le parti le plus sage, et il n'y a absolument point d'autre à prendre, quelle que soit la nature du traité proposé. N'est-ce qu'un simple traité d'alliance, il conviendra toujours d'y accéder, afin d'empêcher qu'on n'y fasse entrer aucun article préjudiciable à mes intérêts. S'agit-il, au contraire, d'autres stipulations, soit contre la Porte, soit contre le sens de mon alliance avec la Russie, vous sentez bien vous-même qu'à de telles conditions il est absolument impossible que j'y puisse prendre part; de sorte que la décision de cet article dépend uniquement de la nature de ces nouvelles liaisons.

Quelle cependant qu'elle soit, il appert par tout ce phénomène qu'à l'entrevue de Mohilew il s'est passé des choses qui nous sont restées cachées, et comme je ne saurais que soupçonner que le prince Potemkin n'y ait participé, il se peut bien que maintenant ce favori, pour cacher d'autant mieux son jeu, se montre si facile dans des bagatelles, telles que les passe-ports pour ma remonte[1] qu'il vous a fait expédier et remettre cette fois-ci plus tôt que de coutume dans les autres années. Ajoutez-y les largesses extraordinaires que l'Angleterre a répandues et répand encore à pleines mains en Russie, et vous conviendrez que, ce Prince étant le seul qui ait quelque ascendant sur l'esprit de sa souveraine, j'ai grand sujet de n'attribuer tout ce qui se passe, qu'à lui seul et de présumer qu'aucun des ministres n'y a trempé.

Je connaîtrais bien un moyen d'approfondir toute cette intrigue jusques au fond, et je vais vous l'indiquer. Peut-être trouverez-vous

---

[1] Vergl. S. 216.

moyen d'en faire usage. C'est de tâter le pouls au secrétaire de cabinet de l'Impératrice,[1] avec lequel, si je ne me trompe, vous êtes en quelque liaison. En lui parlant à différentes reprises et en le tournant avec adresse de tous côtés, peut-être lui échappera-t-il par-ci par-là quelques mots qui pourraient nous éclairer sur la véritable façon de penser de l'Impératrice. A tout hasard et quelle que soit l'issue de cette nouvelle trame autrichienne, il faudra tendre toutes les cordes de notre arc pour la rendre la moins préjudiciable à mes intérêts. Si vous croyez convenable de mettre sous les yeux du ministère ou de quelques autres gens en place les embarras où ces nouvelles liaisons pourraient mettre l'Impératrice, je vous permets de faire la lecture des réflexions suivantes à qui voudra les entendre.

[Réflexions.][2]

L'Impératrice a joué jusqu'ici le premier rôle dans les alliances qu'elle a contractées; aussi a-t-elle dompté la force ottomane et conclu la paix glorieuse[3] avec cette nation sans l'intervention d'une puissance étrangère. Depuis, par l'ascendant qu'elle a dans toutes les affaires de l'Europe, elle a dicté, pour ainsi dire, les conditions de la paix de Teschen.[4] Ensuite, avec les puissances du Nord elle a formé cette association maritime qui protège le commerce de toutes les puissances neutres.[5]

Mais, après avoir fait de si grandes choses, l'Europe serait étonnée de voir tout à coup déchoir cette puissance du degré d'élévation où elle est parvenue, principalement en prenant pour origine de ce déchet un traité d'alliance qui l'assujettit facilement aux détours fallacieux et aux projets insidieux de la cour de Vienne, sans que jamais la cour de Russie ne puisse tirer aucun avantage de cette alliance; car, d'une part, la Russie perd par là toute l'influence qu'elle pouvait avoir dans les affaires d'Allemagne; en second lieu, elle augmente contre ses propres intérêts l'influence que l'Empereur saura prendre dans toutes les affaires de la Pologne, où il élèvera puissance contre puissance et se trouvera peut-être directement opposé aux intérêts de la Russie au premier changement qui aura lieu au trône de Pologne. Et, pour ce qui regarde les Turcs, je ne disconviens point qu'en fait de guerre les armes autrichiennes ne puissent être utiles à la Russie dans les opérations qu'elle voudrait faire contre la Porte. Mais je soutiens, en même temps, que leurs intérêts sont inconci-

---

[1] Besborodko.

[2] Nach dem Vermerk der Kabinettskanzlei sind die folgenden Absätze „la dictée du Roi en propres termes".

[3] Der Friede von Kutschuk-Kainardsche (21. Juli 1774). Vergl. Bd. 35, 561.

[4] Vergl. Bd. 42, 560—563; 43, 493—495.

[5] Vergl. Bd. 44, 593. 594.

liables au sujet du partage qui pourrait se faire de ces conquêtes, parceque les Autrichiens voudront préférer d'avoir pour voisin une nation faible comme les Turcs, à laquelle ils n'auront nulle envie de substituer une puissance si redoutable que celle de la Russie.

Il me semble que tout bon Russe devrait faire naturellement toutes ces réflexions que je présente d'ici, qui sortent du fond des choses et qu'on ne doit pas attribuer à mon imagination. Tout ceci, vu les grandes lumières de l'Impératrice, me fait croire qu'après qu'elle aura mûrement examiné ces différentes choses, elle prendra des résolutions dignes de sa gloire et des intérêts de sa monarchie.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 609. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 14 mars 1781.

Il n'y a aucune confiscation à appréhender de ma part pour les sujets mixtes;[2] j'ai ordonné, au contraire, aux régences de Prusse de ne point procéder en ceci avec rigueur, mais d'accorder plutôt, si on le demande, des dilations.[3] Vous pouvez donc hardiment rassurer le comte de Stackelberg sur cet article et lui dire que je me flattais d'arranger ainsi tranquillement cette affaire, sans fournir de justes sujets de plaintes à qui que ce soit.

Les nouvelles en attendant venues de Pétersbourg à cet ambassadeur, dont il a bien voulu vous faire part, suivant votre dépêche du 7 de ce mois,[4] ne sauraient, pourvu qu'elles se confirment, que m'être très agréables. Je compte toujours que la plus grande difficulté que rencontrera la conclusion du traité proposé par l'Empereur à sa souveraine, viendra de l'article du cérémonial,[5] quoiqu'il est à présumer, d'un autre côté, que la cour de Vienne passera sur toute considération à cet égard, si son intention est bien réelle de se lier avec la Russie. Cette incertitude rend jusqu'à présent l'affaire encore assez problématique. Il est bien à croire que l'Impératrice se gardera d'en-

---

[1] Am 13. März sendet der König an Finckenstein eine Abschrift des obigen Erlasses als Richtschnur und beraumt die von General Kamenskoi (vergl. Bd. 41, 595; 42, 380) nachgesuchte Audienz auf den 14. an.

[2] Buchholtz berichtete über bevorstehende Maßnahmen der polnischen Regierung, obwohl er bereits eine beruhigende schriftliche Erklärung ihr auf ihren Wunsch abgegeben hatte. Vergl. Nr. 28 520 und 28 568.

[3] Durch Kabinettserlaß an die Regierung in Marienwerder vom 10. März hatte der König einen Aufschub um ein Jahr bewilligt.

[4] Panin hatte Stackelberg von dem österreichischen Angebot der Allianz unterrichtet und die sichere Erwartung ausgesprochen „que le projet de traité d'amitié entre les deux cours impériales n'aurait pas lieu".

[5] Vergl. Nr. 28 608.

trer aveuglément dans les idées autrichiennes; mais quelque précaution qu'elle admette pour les éclairer au préalable, toujours est-il incontestable que le but et l'intérêt positif de ces gens est de détacher insensiblement cette puissance des liaisons qui subsistent entre elle et moi, et de l'entraîner, pas à pas, dans une alliance entièrement contraire à celle avec la Prusse. Ce qui néanmoins est hors de tout doute et, pour ainsi dire, avéré, c'est que les intérêts des deux cours impériales se trouvent dans la plupart des choses diamétralement opposés, et qu'il en arrivera ainsi que la Russie se verra tôt ou tard aux regrets d'avoir contracté des liens, quels qu'ils puissent être, avec l'Autriche.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 610. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 7. März: „Le prince Golizyn reçoit à tout instant des courriers de Pétersbourg, et les courriers de l'Empereur font également la navette entre cette ville et Vienne, de sorte qu'il doit y avoir encore quelque point essentiel à arranger . . . Ce qu'il y a de sûr, c'est que les maisons de Bourbon ont accepté les propositions de la Russie, en déclarant cependant qu'elles attendraient les premières ouvertures de l'Angleterre, pour voir si cette puissance avait l'intention sincère de faire la paix.

L'Empereur au milieu de cette politique continue son plan d'économie." Die Lager mit Ausnahme desjenigen in Laxenburg seien abgesagt. Ebenso werde die Krönung in Ungarn in diesem Jahr nicht stattfinden.

Potsdam, 14 mars 1781.

Votre dépêche du 7 me fait présumer que ni l'Empereur ni son fidèle conducteur n'est satisfait de la tournure que leurs intrigues prennent en Russie, et il me paraît qu'il y a une différence notable entre les principes et les vues des deux cours impériales.

Si, en attendant, ce que vous me marquez de la médiation, se confirme, je suis tenté d'attribuer à une attention particulière de la France le parti de l'accepter, afin de ne pas désobliger la cour où vous êtes, par un refus formel, persuadée, comme elle est, que l'Angleterre n'acquiescera point aux propositions qu'on lui fera, et que ses difficultés lui serviront toujours d'excuse. En effet, à moins que cette cour ne fasse des offres convenables aux deux maisons de Bourbon, je ne saurais guère me persuader que cette médiation puisse avoir quelque succès, puisque aucune des puissances belligérantes me paraît encore au point de faire la paix à tout prix.

Au reste, vous avez raison de présumer que, si cette année-ci il n'y a ni couronnement en Hongrie ni les campements ordinaires des troupes, ce n'est qu'un esprit d'économie qui est cause de ce délai, et il enfantera également encore bien d'autres changements dans les finances autrichiennes. De tout temps la cour de Vienne a manifesté un

penchant de s'occuper de nouveaux plans d'épargne et de les mettre en pratique, pour en apprécier le mérite, et dès qu'elle les a trouvés en défaut, elle y a renoncé avec la même facilité avec laquelle elle les avait conçus. Je me trompe fort, ou il en sera de même des plans actuels.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 611. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Potsdam, 14 mars 1781.

La dernière dépêche du baron de Riedesel en date du 7 est un nouvel avertissement qu'il faut être extrêmement circonspect dans ses ordres à ce ministre. Il paraît surtout de la dernière importance de n'y plus toucher du tout l'article du projet d'alliance entre les deux cours impériales. Cette réserve sera d'autant plus nécessaire que le Roi est instruit que toutes les dépêches des ministres étrangers y subissent une revision très rigoureuse, avant d'être délivrées à leurs adresses. Aussi est-ce par ce motif que S. M. ne fait rien entrer dans Ses ordres immédiats que ce qui se passe à Berlin sous les yeux de son ministre. Du moins n'y a-t-il jamais été fait la moindre mention d'un renouvellement formel du traité de 1746, dont parle le baron de Riedesel,[1] et le Département des affaires étrangères aura également soin de ne plus toucher du tout dans ses dépêches à ce ministre cette corde délicate, mais d'en garder plutôt un parfait silence.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 612. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 15 mars 1781.

Der König bestätigt den Empfang der Übersetzungen zweier Schreiben von Elliot an Stormont und Liston, d. d. 8. März (ohne Ort)[2] und erwartet, daß diese dem Hofpostmeister Scheele zur Weiterbeförderung zurückgegeben sind. „Il ne me reste qu'à désirer qu'il ait bientôt le bonheur de découvrir une de ces dépêches infernales de ce ministre au chevalier Harris" (vergl. Nr. 28 580). Scheele hat Befehl, alle diese englischen Schreiben zur Übersetzung unmittelbar dem Auswärtigen Departement zuzustellen.

D'ailleurs, ce n'est que pour ne rien négliger à ouvrir les yeux à l'impératrice de Russie sur le manège de l'Empereur, que j'ai ajouté

[1] Riedesel berichtete: „Je ne manquerai point, ainsi que V. M. me l'ordonne, de communiquer au baron de Breteuil en secret la proposition hardie de l'Empereur, faite à l'impératrice de Russie, de renouveler le traité et la triple alliance de l'année 1746." Vergl. Nr. 28 570.

[2] Die Schreiben waren unpolitischen Inhalts.

à mes derniers ordres au comte de Goertz les réflexions politiques sur le préjudice qui en résultera pour ses propres intérêts.[1] Il est vrai que je présume assez de sa sagesse et de son attachement à notre alliance qu'elle ne s'engagera à rien qui pût d'abord être préjudiciable à mes intérêts. Mais tout ce que j'appréhende de son engouement pour ce Prince, c'est qu'elle ne sente pas assez le risque qu'elle court de se mettre par ces nouveaux liens hors d'état de remplir ses anciens engagements avec moi, au cas que l'envie prît à l'Empereur de se brouiller avec moi. Les dernières dépêches du sieur Buchholtz me font à la vérité espérer que tous ces nuages se dissiperont, et que la négociation de ce fameux traité échouera entièrement.[2] Mais quelque tournure qu'elle puisse prendre, j'aurai au moins la consolation d'avoir fait tout ce qui m'a été possible pour la traverser, et j'attendrai tranquillement, comment mes dernières réflexions auront été accueillies en Russie et quel en sera le succès.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 613. AU COLONEL BARON DE STEIN.

Potsdam, 15 mars 1781.

Der Empfang der Berichte Steins vom 2. und 6. März, sowie der früheren Berichte wird bestätigt.

Mais le transport des recrues autrichiennes me paraît une trop grande bagatelle, et je ne trouve nullement de ma convenance de m'en mêler et d'appuyer l'évêque de Würzburg dans les démarches qu'il médite de faire.[3]

Quant aux élections, au contraire, je suis impatient d'apprendre ce que le baron de Dalberg vous en aura confié,[4] et vous ferez bien de vous concerter avec lui sur les moyens de les contrecarrer et de les rendre plus conformes à nos vues et aux vrais intérêts de l'Allemagne. Tout disposé que je serai d'y contribuer, il me semble cependant que nous n'avons nul besoin de nous précipiter dans nos démarches. Nous connaissons assez déjà, combien la cour de Vienne désire de faire entrer ces évêchés dans sa maison. Mais nous n'ignorons pas non plus qu'elle les destine à la famille de Toscane, dont les rejetons sont encore trop jeunes pour les y établir, de sorte qu'il n'y

---

[1] Vergl. Nr. 28 608.
[2] Vergl. Nr. 28 609.
[3] Der Fürstbischof beabsichtigte nach Steins Bericht, Nassau 2. März, eventuell mit anderen Reichsständen in Wien Einspruch gegen die Rekrutentransporte durch sein Gebiet zu erheben. Stein schlug dem König vor, dem Fürstbischof seine Anerkennung auszusprechen.
[4] Über die Stellung Frankreichs, von wo, wie Stein, Nassau 6. März, berichtete, Baron Groschlag (vergl. S. 109) soeben zurückgekehrt war.

a nulle apparence qu'elle puisse y réussir aussi promptement, et qu'il nous restera assez de temps pour y mettre des entraves.

Au reste je vous permets d'aller à Mergentheim.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 614. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 15 mars 1781.

Je n'ai nul besoin d'être averti de ce que la France ne fera pas dans les conjonctures actuelles. Sa conduite me le fait assez voir. Tout aussi bien suis-je informé par les gazettes de ses opérations maritimes, de sorte que vous pouvez vous borner à m'apprendre uniquement celles qui pourront mériter mon attention particulière. Mais sur ce qu'il m'importe dans le moment présent le plus de savoir, vous restez muet comme une carpe, et il faut que j'apprenne par mes lettres de Vienne ce qui se passe sous vos yeux, savoir que la France [a] accepté à certaines conditions la médiation des cours de Vienne et de Pétersbourg.[2]

Il en est de même de la grande intelligence qui règne actuellement entre l'Autriche et l'Angleterre dont tous les écrits publics et les harangues dans le Parlement britannique retentissent au point qu'on choisit même les phrases les plus emphatiques, pour bien exprimer que l'Angleterre regarde l'Autriche comme l'unique puissance amie dont elle se promet les plus grands avantages. Tous ces discours pompeux et publics ne seront pas restés cachés à la cour où vous êtes, et cependant vous ne dites mot sur l'impression qu'ils font sur le Roi et les gens en place.

Au lieu de toucher au moins une fois cette corde dans vos dépêches, vous vous y bercez plutôt de l'idée chimérique de persuader le ministère de Versailles à agir conjointement avec moi et la Russie dans la situation actuelle des affaires, sans considérer 1° qu'il existe des traités solennels entre la France et l'Autriche, et que 2° tout annonce l'ascendant que la Reine a su prendre dans le ministère de France, de sorte que toutes vos espérances chimériques s'en iront en fumée, et que vous n'obtiendrez de la part du dernier que des réponses vagues, froides et qui ne signifient absolument rien. Bref! La nonchalance que vous mettez dans la gestion de mes affaires, a de quoi me surprendre, et tandis que je vous paie assez bien pour mieux

---

[1] Ende März sollte Erzherzog Maximilian als Großmeister des Deutschordens in Mergentheim eintreffen. Stein bat am 6. März um die Erlaubnis, „pour y aller faire ma cour et solliciter une meilleure commanderie".

[2] Vergl. Nr. 28 610.

étoffer vos rapports, je n'y trouve que ce que les gazettes de Leyde m'apprennent d'une manière bien plus exacte et détaillée.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 615. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 15 mars 1781.

Des avis qui me sont revenus de très bon lieu, annoncent que la cour de Vienne, ayant fait fortement solliciter l'impératrice de Russie d'agir conjointement avec elle pour le rétablissement de la paix entre les puissances belligérantes, avait reçu en réponse de cette souveraine qu'elle y coopérerait avec plaisir, mais qu'il fallait que l'accommodement de la République avec l'Angleterre fût préalablement ajusté. C'est une particularité dont je suis bien aise de vous donner connaissance, en vous accusant la réception de votre dépêche du 9 de ce mois, pour que vous puissiez à votre tour en faire part là où vous êtes, à qui il appartiendra.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 616. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 2. März, daß er den Grafen Panin und Ostermann einen Auszug aus dem Erlaß vom 13. Februar mitgeteilt und daß Panin um eine Abschrift davon gebeten habe.[1] „Il me dit ne pouvoir me promettre quand et quel usage il ferait de la copie, mais qu'il tâcherait d'en faire le meilleur; qu'il s'agissait d'attendre présentement la réponse de la cour de Vienne sur le contre-projet[2] et sur le point de la prééminence, sur lequel il y avait le plus à espérer." Ostermann hat erklärt, „qu'il ne pouvait nullement disconvenir de la solidité des arguments dont V. M. Se servait, et que, de plus, on recevait tous les jours de nouvelles preuves de la façon de penser de l'Empereur qui obligeraient bien sa cour à se mettre en garde de se laisser trop entraîner ... Comme il m'est revenu que le secrétaire d'ambassade de Vienne ici[3] a confié à ses confrères que la difficulté que faisait la cour d'ici de reconnaître la prééminence de l'Empereur, ne venait que de la part du ministère qui était contraire à cette alliance, et que sûrement l'Impératrice ne songerait pas à la disputer à l'Empereur, lequel ne pourrait jamais céder, vu le préjudice que cela lui porterait vis-à-vis des autres puissances, mais qu'il était persuadé que, lorsque son maître s'adresserait directement à S. M. I., elle céderait, j'ai rendu cette confidence au vice-chancelier, qui me dit: »Tant mieux! s'ils ont cette croyance, ils verront combien ils se sont trompés et qu'ils connaissent peu le terrain« ...

---

[1] Vergl. Nr. 28 542 und 28 608.
[2] Vergl. S. 277.
[3] Seddeler.

J'apprends sur cela que l'Impératrice a chargé ces jours-ci le vice-chancelier de dire en son nom au sieur Harris qu'il devait s'employer que sa cour s'arrangeât avec les Hollandais, et qu'il devait penser qu'elle n'avait pas oublié que la République était son alliée."

Goertz hat durch Panin dem Großfürstenpaar einen Auszug aus dem Erlaß vom 17. Februar[1] mit dem Plan des Königs, seinen Großneffen Friedrich Wilhelm mit der Prinzessin Elisabeth und seine Großnichte Friederike mit dem dänischen Kronprinzen zu vermählen, übersandt. „Le Grand-Duc et la Grande-Duchesse m'ont, depuis, encore fait témoigner leur sensible joie d'une nouvelle si conforme à leurs voeux, et ils ont sur-le-champ pris la résolution d'écrire par une voie sûre à leurs parents à Montbéliard, pour les exhorter, à ce qu'ils m'ont fait assurer, par tous les motifs les plus forts à accepter une alliance aussi avantageuse à tous égards, et ils m'ont fait ordonner de vous témoigner, Sire, leur reconnaissance parfaite de cette nouvelle marque non équivoque qu'il vous a plu, Sire, de leur donner du prix que V. M. met à leur amitié, et de la continuation de votre bienveillance."

Potsdam, 17 mars 1781.

Quoique j'aie eu lieu de m'attendre que la jeune cour recevrait avec joie mes nouvelles propositions de mariage, si conformes à ses vœux, j'ai été cependant charmé d'apprendre par votre dépêche du 2 la manière obligeante avec laquelle elle s'est énoncée sur ce sujet. Leurs parents à Montbéliard les ont aussi déjà acceptées,[2] et comme ces promesses de mariage sont, à l'heure qu'il est, tout à fait arrêtées entre les deux cours, quoique pas encore rendues publiques, il ne s'agit maintenant que d'attendre que les jeunes promis aient atteint l'âge convenable pour les consommer.

Au reste, après tout ce que vous me rapportez de votre entretien avec les comtes de Panin et d'Ostermann, je vois bien que le meilleur moyen de traverser la négociation autrichienne en Russie, c'est d'exciter de plus en plus la jalousie de l'Impératrice sur la prééminence prétendue et d'animer sa vanité de soutenir sa prépondérance dans les affaires de l'Europe. Vous en convenez vous-même, et l'Autriche nous fournit elle-même occasion d'employer ces armes par la chaleur dont son secrétaire d'ambassade vient de défendre ses prétentions à cet égard. La conduite de sa cour en Pologne ne manquera pas non plus de dévoiler à l'Impératrice les vues ambitieuses de l'Empereur et avec combien d'envie il regarde sa supériorité dans ce royaume, et qu'il tâche de la miner et de la lui faire perdre entièrement.

Les ordres que vous ne tarderez pas de recevoir de mon Département des affaires étrangères, vous apprendront d'ailleurs un nouvel essor de la cupidité de ce Prince qui, sans respecter les stipulations du traité de Teschen, a tenté de nouveau un nouvel échange avec l'électeur de Bavière, qui n'a été rompu que par la fermeté du duc

---

[1] Vergl. Nr. 28 551.
[2] Vergl. Nr. 28 599 und 28 600.

de Deux-Ponts, qui, étant présent à la cour de son oncle, lorsque cette nouvelle trame s'y ourdissait, n'a jamais voulu y tremper, mais s'est plutôt retiré d'un théâtre rempli de tant d'iniquités autrichiennes.[1] Maintenant que l'Autriche s'aperçoit du mauvais succès de ses desseins, elle a recours à ses armes ordinaires et les désavoue formellement, sous prétexte de n'y avoir jamais pensé.

Mais ce sont principalement les vues de l'impératrice de Russie sur son Empire Grec, où elle se trouvera en opposition avec l'Empereur. Comme cet Empire lui tient le plus à coeur et que ce Prince ne voudra guère y coopérer, par les motifs que je vous ai détaillés déjà dans mes ordres précédents,[2] il est naturel à présumer que cet article fera naître mille difficultés entre les deux cours. En effet, celle de Vienne préférera toujours la Porte pour voisine à la Russie, puisque la première, dans son état actuel de faiblesse, ne saurait jamais lui tailler tant de besogne, quant aux limites, que la dernière qui, avec sa puissance, n'aura pas la même indulgence pour elle et saura bien mieux faire respecter ses droits.

Enfin, mes ordres précédents ayant déjà épuisé tout ce qu'il me reste à faire pour apaiser les clameurs de mes sujets mixtes dans la Prusse occidentale,[3] je m'y réfère simplement et n'y ai rien à ajouter.

Federic.

Nach dem Konzept.

28617. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Potsdam, 17 mars 1781.

Afin d'entretenir le Département des affaires étrangères dans une connaissance suivie des instructions immédiates du comte de Goertz à Pétersbourg, le Roi veut bien lui confier encore ci-joint les ordres que S. M. vient d'adresser aujourd'hui à ce ministre en réponse à sa dépêche du 2.[4] Le noeud gordien de la négociation entamée entre les deux cours impériales subsistant toujours et n'y ayant nulle apparence qu'on puisse le trancher, avant [que] la réponse de la cour de Vienne sur sa prétendue prééminence ne soit entrée, S. M. S'y est bornée à des observations générales sur les autres anicroches que l'alliance en question pourrait rencontrer, et Elle souhaite que le comte de Goertz trouve moyen d'en faire un usage convenable.

---

[1] Vergl. Nr. 28617.
[2] Vergl. Nr. 28608.
[3] Vergl. Nr. 28589 und 28602. Panin und Ostermann hatten erneut dringende Vorstellungen erhoben.
[4] Vergl. Nr. 28616.

En attendant ledit Département n'oubliera pas, en conséquence de Ses ordres d'hier,[1] d'y ajouter encore les détails du projet d'échange formé par la cour de Vienne et proposé à l'électeur de Bavière, mais manqué par la fermeté du duc de Deux-Ponts,[2] afin d'engager la Russie par ce nouveau trait à donner plus d'attention aux intrigues autrichiennes dans l'Empire.

Der Schluß betrifft eine Intervention des Königs für zwei preußische Offiziere.[3]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 618. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 18 mars 1781.

Le succès du congrès de paix projeté[4] me paraît un article que l'on peut attendre avec beaucoup de patience, et nonobstant tous les mouvements des ministres qui y sont intéressés et dont vous faites mention dans votre dépêche du 10, je ne saurais me persuader qu'il parvienne cette année-ci à sa consistance. Les préparatifs pour une nouvelle campagne sont une fois faits, les puissances belligérantes sont toutes à la veille de l'ouvrir, et sans doute voudront-elles voir les efforts que leurs flottes feront pour emporter la supériorité. Le prince de Kaunitz aura donc tout le loisir d'amuser son imagination par l'idée flatteuse de ce congrès, et peut-être y aura-t-il plus d'apparence, l'année qui vient, de l'établir effectivement.

---

[1] Der angezogene Erlaß liegt nicht vor.

[2] In dem daraufhin ergangenen Ministerialerlaß an Goertz vom 20. März (Postskript) heißt es: „Ce Prince croit qu'il s'agit entre les cours de Vienne et de Munich, sinon de quelque nouveau troc, qui serait toujours contraire à la paix de Teschen, du moins d'un traité de commerce et de limites plus avantageuses à l'Autriche qu'à la Bavière, et peut-être aussi d'un testament de l'Électeur par la confirmation duquel on voudrait ménager à l'Empereur une bonne occasion de se mêler un jour de nouveau de la succession de Bavière."

[3] Auf die Übersendung der Übersetzung eines von dem englischen Gesandten in Kopenhagen, Eden, an Elliot gerichteten Schreibens und auf die Meldung Finckensteins vom 17., daß „gestern" ein chiffrierter Brief von Harris angelangt sei, antwortet der König am 18. März: „Quelque peu importantes qu'aient été jusqu'ici nos découvertes, nous ne laissons cependant point, en ouvrant ces lettres, d'acquérir plus d'intelligence des opérations britanniques dans les cours étrangères. Je serais bien aise, si le sieur Elliot s'avisait de répondre en clair à la lettre chiffrée de Harris." Vergl. Nr. 28 580. Ferner findet sich auf dem Bericht der Minister vom 18., mit dem Vorschlag, wegen des teuren Aufenthalts in Madrid und wegen der hohen Portokosten das Gehalt des dortigen Gesandten auf 6,000 Thlr. zu bemessen, der eigenhändige Bescheid: „Bon. Federic." Vergl. S. 285.

[4] In Wien.

En attendant, la cour où vous êtes, ne reste pas les mains croisées dans l'Empire; toujours animée du désir de s'agrandir et s'arrondir, elle a fait une nouvelle tentative auprès de l'électeur de Bavière pour un échange de pays; mais s'étant aperçue que l'exécution en serait sujette à mille difficultés, on y a renoncé et fait semblant de n'y avoir jamais pensé.[1]

Au reste, et si l'Empereur se flatte d'arranger ses finances dans un an, il ne calcule pas bien, et vu leur grand dérangement, je lui donne 15 à 20 ans, avant qu'elles soient sur le pied désiré.[2] Ce n'est pas chose si aisée qu'il se l'imagine peut-être, quand même il obligerait le clergé à y contribuer, et si la Hollande dénonce ses capitaux à la Banque, cela viendra d'autant plus à propos que l'Empereur pourra d'abord commencer à exécuter son plan de finances par le remboursement des dettes de si vieille date.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 619. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 19 mars 1781.

Votre dépêche du 16 de février dernier me donne occasion à vous recommander bien sérieusement à vivre avec le nouveau ministre de Russie, qui ne tardera [pas] d'arriver à la Porte,[3] dans la plus parfaite harmonie et intelligence. Les intérêts communs des deux cours l'exigent absolument, et comme vous marquez une estime personnelle pour le sieur de Bulgakow et que vous prétendez pouvoir compter sur un parfait réciproque de sa part, je me flatte d'autant plus que vous n'aurez nulle difficulté à surmonter pour remplir mes ordres à cet égard.

Ce que vous ajoutez sur l'état délabré de la santé du grand-vizir, me fait désirer d'apprendre qui pourrait bien être son successeur, et si vous pouvez me satisfaire sur cet article, je vous en saurai gré.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 620. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 19 mars 1781.

A la fin vous commencez, dans votre dépêche du 9, de percer le voile qui cachait à vos yeux les intrigues autrichiennes dans le projet

[1] Vergl. S. 322, Anm. 2.
[2] Vergl. Nr. 28 593.
[3] Nach Gaffron war neuerdings wiederum das Gerücht der bevorstehenden Entsendung Bulgakows aufgetaucht.

de médiation pour le rétablissement de la paix.[1] Si la France cède aux amorces que l'Empereur lui présente, pour se soumettre à son arbitrage, il ne faudra plus douter qu'elle n'ait bien dégénéré, qu'elle n'ait perdu tout le nerf et toute la fermeté, et que la Reine n'ait entièrement embéguiné le Roi son époux. La France ne tardera pas d'éprouver les sinistres effets de sa trop grande condescendance.

Dans le temps qu'elle se laisse diriger en quelque manière par l'Empereur, les arrangements des finances de ce dernier indiquent assez clairement qu'il médite un grand coup, dont l'exécution exige d'amasser de grandes sommes. S'il en était autrement, il serait plus délicat dans le choix des moyens. Mais comme ils lui paraissent fort indifférents et qu'il n'est rien moins que scrupuleux d'avoir recours à des voies peu compatibles avec les principes de l'équité et de la justice, il faut bien qu'il ne pense qu'à exécuter ses desseins ambitieux, et que ce n'est qu'à cette fin qu'il tâche, à quelque prix que ce soit, de remplir ses coffres. Quel en est proprement l'objet, c'est ce que je ne saurais encore deviner. Mais j'ai lieu de soupçonner que ce ne soit ou contre moi ou contre la république de Venise ou peut-être contre la Porte, qu'il roule quelque projet dans sa tête. Or la prudence veut que, dans ces sortes d'époques, on ait toujours l'œil au guet, et qu'on observe toutes les actions et les démarches d'un Prince aussi ambitieux et turbulent, afin d'en tirer des conséquences justes sur les suites qui en pourront résulter. Je ne fais pas mention de tout ceci, pour animer la France contre l'Autriche. Mais il me semble que de telles réflexions devraient bien réveiller son attention et l'engager à ne pas regarder avec tant d'indifférence toutes les intrigues de son alliée.

Federic.

Nach dem Konzept.

28621. AU COMTE DE LUSI À LONDRES.

Potsdam, 19 mars 1781.

Je suis bien aise d'apprendre par votre dépêche du 6 que vous avez déjà eu vos premières audiences de S. M. Britannique. Cette formalité était nécessaire pour commencer vos opérations, et comme, pour le présent, le premier de vos soins doit être de réclamer les prises qu'on a faites sur mes sujets, vous n'aurez rien de plus pressé

---

[1] Wie Goltz berichtete, hatte Kaunitz im Namen des Kaisers durch Breteuil um Mitteilung von „Eröffnungen" gebeten, „qui pourraient servir de base à une négociation". Der Kaiser wird sie an Rußland und Rußland sie an England mitteilen. Frankreich sei damit in der schlimmen Lage, „de voir la cour de Vienne forcer celle de Versailles de décliner des propositions de paix et d'accepter sa médiation".

que de vous donner tous les mouvements possibles, pour obtenir la justice qui m'est due à cet égard.

Au reste, je ne saurais assez vous recommander d'être sur vos gardes avec le sieur Simolin, ministre de Russie à la cour où vous êtes. Gagné, comme il est par le ministère britannique, c'est une pure fanfaronnade d'avoir voulu vous persuader que l'Angleterre était si riche en ressources.[1] Malgré toutes les richesses britanniques, toute la finesse et l'activité du lord North, j'ai lieu d'être bien assuré que jamais il sera en état de rassembler tant des millions à la fois.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 622. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 19 mars 1781.

La confiance qui, selon votre dernière dépêche du 13 de ce mois, augmente de plus en plus là où vous êtes, dans les sentiments favorables de l'impératrice de Russie pour la République,[2] me paraît très bien fondée. Sa façon de penser élevée, j'en suis sûr, ne lui permettra pas de laisser cette dernière à la merci de ses ennemis et de l'abandonner entièrement dans la situation critique actuelle où elle se trouve. Je sais même que cette Princesse s'est déjà expliquée d'un ton assez ferme en faveur de la République, et qu'elle a dit en autant de termes que l'Angleterre ne devait pas oublier que la Hollande était son alliée,[3] paroles assez claires, ce me semble, à dénoter ses véritables dispositions.

Der König dankt für die Übersendung der französischen Übersetzung der holländischen Antwort auf das englische Manifest vom 20. Dezember 1780.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 623. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 19 mars 1781.

Ma très chère Nièce. Je vous assure, ma chère enfant, qu'aucun ambassadeur de votre République me surpasse en zèle. Je travaille pour elle avec toute la ferveur possible, et jusqu'ici cela va très bien

---

[1] Simolin hatte dem Grafen Lusi erklärt, „que le lord North avait déjà des souscriptions pour 38 millions, quand il en aurait besoin, sans les 15 pour la campagne prochaine".

[2] Thulemeier berichtete: „Je remarque avec plaisir que tous les regards sont tournés du côté de la Russie, et que le prince d'Orange autant que les ministres de l'État attendent leur salut de la part de cette puissance."

[3] Vergl. S. 320.

en Russie. Vous l'apprendrez par la manière ferme dont l'Impératrice a dit à Harris que l'Angleterre devait savoir que la république de Hollande était alliée de la Russie.[1] Je conviens avec vous[2] que les actions valent mieux que des paroles, cependant on commence pour l'ordinaire par les dernières, et pourvu que la Russie vous procure une paix honorable avec l'Angleterre, l'Impératrice vous aura toutefois été utile.

Vous ne vous faites point d'idée, ma chère enfant, de toutes les intrigues qu'il faut découvrir, des pièges qu'il faut éviter, et des tours fallacieux [que] les cours de Vienne et de Londres emploient à Pétersbourg pour y bouleverser le système présent. J'espère pourtant de faire avorter les mauvais desseins de nos ennemis et de voir, en même temps, la Hollande hors d'embarras.

Je prie d'assurer le Prince de ma tendre amitié, en ajoutant que personne ne prend plus de part que moi à ses intérêts, ainsi qu'à sa conservation. Pour vous, ma chère enfant, j'espère que vous m'en croirez sur ma parole, et que vous ne doutez point de la tendresse infinie et de l'estime avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 624. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 20 mars 1781.

Votre dépêche du 6 vient de m'entrer, et je sens toujours mieux que le ministère de Russie a donné la meilleure tournure possible à la négociation insidieuse de l'Empereur avec l'impératrice de Russie. La vanité de l'une et de l'autre des parties contractantes peut mettre en compromis l'alliance projetée, et pointilleuses comme elles seront sur la prééminence, tout ce projet pourrait, sans miracle, s'en aller à-vau l'eau. Dans cet intervalle, l'idée que je vous ai suppéditée dans mes précédents ordres,[3] pourrait porter coup et faire une forte impression sur l'esprit de l'Impératrice. En effet, si vous pouviez trouver un organe, pour lui faire sentir qu'en écoutant les propositions emmiellées de l'Empereur, elle ne saurait manquer de passer de l'état glorieux d'une puissance prépondérante, telle qu'elle a été jusques ici, à celui d'une puissance secondaire, il n'est presque pas à douter que cette considération ne la frappe, et que cet abaissement ne blesse sa vanité, qui me paraît présider à sa façon de penser et diriger toutes

[1] Vergl. S. 320.
[2] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.
[3] Vergl. Nr. 28 608.

ses démarches. En attendant, toutes nos batteries étant dressées, il ne reste qu'à en attendre tranquillement le succès, et comme tout dépend de la réponse de l'Empereur sur le sacrifice de sa prééminence qu'il n'y a pas moyen de pressentir, surtout dans les conjonctures actuelles, et qui sera apparemment compassée sur le plus ou moins d'ambition qu'il aura d'être allié de la Russie ou de soutenir sa dignité conservée depuis tant de siècles vis-à-vis de toutes les autres puissances, ce ne sera non plus qu'à cette époque qu'on pourra former un pronostic plus assuré sur le succès de cette négociation.

Mes dernières lettres de Vienne[1] ne parlent que des conférences fréquentes du prince Kaunitz avec le prince Golizyn. Or vous n'ignorez pas que ce dernier se montre en tout embéguiné par le premier, au point qu'on le prendrait plutôt pour un ministre autrichien que de Russie; de sorte qu'il paraît assez avéré que tous ses rapports seront des plus favorables pour la cause de l'Empereur et de son instituteur, le prince Kaunitz, et que, de ce côté-là, elle ne trouvera jamais aucune contradiction.

Quant à la médiation, c'est au moins quelque chose que l'Impératrice fait au moins sentir qu'elle est sérieusement intentionnée de défendre la Hollande.[2] Ces sortes d'insinuations ne manqueront pas de faire impression sur la fierté britannique, mais le malheur est que le sieur Simolin à Londres est assez connu pour être Archi-Breton.[3] Les guinées auxquelles il n'est rien moins qu'inaccessible, en ont fait un partisan parfait de cette cour altière, et il me semble que le ministère de Russie ne saurait prêter une attention trop scrupuleuse à ses démarches et se tenir trop en garde contre ses insinuations insidieuses.

D'ailleurs, ce que vous me marquez des prodigalités de l'Impératrice à l'occasion du mariage du comte Branicki avec la demoiselle Engelhardt, et qui surpassent un million d'écus,[4] prouve bien que l'argent y est à foison, et que S. M. I. ne se trouve nullement embarrassée de jeter des sommes aussi considérables par la fenêtre.

Je finirais ici, si une réflexion ne se présentait pas de nouveau, que j'ai déjà glissée dans mes ordres précédents et dont il me paraît convenable de rafraîchir la mémoire. C'est que, si l'Impératrice pense obtenir par ses liaisons avec l'Empereur quelque assistance réelle dans l'exécution de son projet favori contre la Porte, elle se fait la

---

[1] Berichte Riedesels, Wien 7. und 10. März.
[2] Vergl. S. 320.
[3] Vergl. Nr. 28 621.
[4] Nach Goertz sollte sich die Zarin verpflichtet haben, 220,000 Dukaten zur Bezahlung der Schulden Branickis beizusteuern und 500,000 Rubel als Mitgift zu geben.

plus grande illusion, parceque les motifs énoncés dans mes précédents ordres ne permettront jamais à la maison d'Autriche d'entrer dans un dessein aussi diamétralement opposé à ses liaisons avec la France.

Enfin la copie de la lettre ci-jointe,[1] que vous aurez soin de communiquer au comte Panin, lui fournira de nouvelles preuves des intrigues autrichiennes et combien il importe d'y être attentif, pour n'en être pas la dupe.

Die (nicht beiliegende) Abschrift des oben erwähnten Schreibens wird übersandt.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 625. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 20 mars 1781.

Sur ce que vous mandez par votre dépêche du 10 de ce mois de la demande faite par le Duc, auxquels termes vous étiez avec son frère le prince [Frédéric-] Eugène pour la négociation en question, je veux bien vous confier que, voyant la répugnance dudit Prince à entrer dans les propositions que je lui avais fait parvenir, quant au mariage de sa fille cadette la princesse Élisabeth, j'ai pris la résolution d'engager mon frère le prince Ferdinand d'écrire au prince [Frédéric-] Eugène et de lui demander cette Princesse pour mon petit-neveu, le fils aîné du Prince de Prusse; que, cette proposition ayant été agréée,[2] le mariage a été arrêté tout de suite, pour être consommé, lorsque les jeunes promis se trouveraient en âge. Mais comme je souhaite que cet arrangement reste encore secret et n'éclate pas sitôt, vous vous garderez bien de le donner à connaître, moins encore de l'ébruiter. Je voudrais même qu'on n'en parlât que le moins possible. Me reposant donc à cet égard entièrement sur votre dextérité, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 626. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 21 mars 1781.

Je vous adresse ci-joint le bulletin de France[3] et un rapport de mon directeur de police Philippi. Le premier pourra vous amuser, le dernier, au contraire, dévoile bien les desseins noirs de la cour de

---

[1] Die Beilage fehlt.

[2] Vergl. Nr. 28 599 und 28 600.

[3] Der anonyme französische Zeitungsbericht liegt nicht bei.

Vienne.[1] Après tout ce qu'une longue expérience m'a appris de sa haine mortelle et invétérée contre moi et ma maison, je ne doute nullement que ce rapport ne soit véridique. Mais l'homme propose et la Providence dispose, et j'espère que le terme d'assouvir sa passion, sera encore éloigné longtemps et n'arrivera peut-être jamais.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 627. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 21 mars 1781.

J'admire les vastes projets de l'Empereur dont votre dépêche du 14 présente l'esquisse.[2] Il faut convenir qu'ils sont fort étendus et considérables; leur exécution demandera cependant des fonds proportionnés, et il est naturel que la dénonciation des capitaux hollandais, ainsi que la quantité des coupons qui circulent à Vienne, ne saurait que gêner l'Empereur pour les former. Mais la grande étendue de son empire et de ses ressources vient à son secours et lui en fournira de nouveaux moyens. Il n'y a que la vente de ses domaines qui rencontrera de grandes difficultés; inaliénables, comme elles sont selon toutes les lois des États de l'Europe, tout homme sensé a une répugnance de les acheter, et quand même l'Empereur donnerait toutes les sûretés et garanties possibles pour leur tranquille possession, il restera toujours fort problématique si le successeur voudra les respecter ou non.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 628. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 21 mars 1781.

Je sais des obligations infinies au comte de Stackelberg de la vérité avec laquelle il rend compte à sa cour de toutes les intrigues autrichiennes en Pologne. Ses rapports produiront infailliblement effet, et ce qu'il vient de lui exposer tout nouvellement là-dessus, selon

---

[1] Philippi berichtete, Berlin 20. März, daß von Reviczky auf die Nachricht, der König habe „bei allerhöchstem Wohlbefinden Potsdam verlassen und Sanssouci bezogen", ein Kurier nach Wien gesandt sei. „Der Chirurgus Scherl hat mir heute gesagt, wie dieser Gesandter vorigen Donnerstag (15. März) als gewiß versichert, daß die Gicht bei Ew. Königl. Majestät zurückgetreten, und wird also der Kurier die letztere glückliche Unwahrheit widerrufen haben."

[2] Nach Riedesel plante der Kaiser die Vollendung der beiden Festungen Josephstadt und Theresienstadt binnen 4 Jahren, nebst Anlage von Grenzbefestigungen in Böhmen, ihre vollständige Ausrüstung mit neuen Geschützen und die Verdoppelung des gesamten Fuhrparks des Trains.

votre dépêche du 13 de ce mois,[1] doit, à ce que je me flatte, y contribuer grandement.

Toutefois les menées autrichiennes ne discontinuent jusqu'à présent d'aller leur train en Russie avec toute la vivacité possible, de manière que les affaires y sont encore toujours dans une certaine crise. Vous pourrez le dire à cet ambassadeur. La décision en dépendra vraisemblablement de certains points dont je vous ai déjà donné connaissance,[2] mais sur lesquels j'ignore si la cour de Vienne voudra se relâcher ou non. Tout ce qu'il y a de bien sûr, c'est que les intérêts des deux cours impériales ne sont guère conciliables avec des liaisons intimes entre elles. Des vues diamétralement contraires de part et d'autre s'y opposent, et il est bien à présumer qu'une Princesse aussi clairvoyante et d'un génie aussi sublime que l'impératrice de Russie ne tardera pas de s'en apercevoir bientôt, et que le premier rayon de lumière qui échappera là-dessus, fera disparaître le penchant de cette souveraine pour une cour aussi insidieuse que celle de Vienne. Rien n'empêche, au reste, que vous ne fassiez lire en original au comte de Stackelberg la présente dépêche, s'il vous en témoigne le désir.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 629. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 22 mars 1781.

Votre dépêche du 12 ne renfermant rien de nouveau sur la médiation, je vais vous communiquer ce que d'autres lettres plus instructives m'en ont appris ultérieurement. L'Angleterre, me marque-t-on,[3] ayant accepté tout ce que la Russie a proposé à ce sujet, l'Empereur appuie et fait valoir cette complaisance auprès de l'impératrice de Russie, pour la rendre partiale pour l'Angleterre et la faire entrer dans ses vues politiques. La France, au contraire, ayant décliné d'une manière honnête cette médiation et déclaré ne pouvoir rien faire sans le concours de l'Espagne et des colonies et qu'elle attendait de la part de l'Angleterre des propositions pour le rétablissement de la paix, le prince Kaunitz songe maintenant à porter la Russie à convenir d'un projet de pacification avec l'Empereur et de le proposer ensuite aux puissances belligérantes, et comme l'Angleterre s'y prêtera sans difficulté, puisqu'il le rendra très favorable pour elle, il compte de le faire accepter aux cours de Bourbon, en cas de

---

[1] Stackelberg berichtete vornehmlich über seine Verhandlungen mit Thugut in der Angelegenheit des Barons Julius.

[2] Gemeint ist die Frage des Vorrangs bei der Unterzeichnung des Vertrages (vergl. S. 314).

[3] Bericht Riedesels, Wien 14. März.

besoin, par une médiation armée, à laquelle l'on m'inviterait également, pour s'assurer du succès, sans exposer la tranquillité du Continent et surtout de l'Allemagne, et pour éviter que je ne prenne le parti des maisons de Bourbon.

Vous pouvez bien confier cette idée de médiation armée au ministère de Versailles, et quoiqu'il s'en faille beaucoup qu'elle soit si près de son exécution, que jusqu'ici aucune insinuation ne m'ait été faite à ce sujet, il dépendra cependant de lui s'il veut se concerter d'avance avec moi, qui connais quelques moyens pour faire avorter ce nouveau projet insidieux de la cour de Vienne. En attendant vous serez très attentif à la manière dont il s'expliquera sur ce sujet et si effectivement cette cour a déjà fait des propositions y relatives à celle de Versailles.

D'ailleurs, je suis bien aise que, selon votre dépêche susdite, la cour de Vienne a communiqué elle-même à celle où vous êtes, sa négociation avec la Russie pour un traité d'amitié, qui cependant n'est peut-être pas déjà aussi avancée qu'elle s'en flatte. Tout ce qu'il y a de fâcheux, c'est que le ministère de Versailles ne sent pas assez tout ce qu'il y a de rusé et d'artificieux dans les projets de l'Empereur, et qu'il n'y prête pas toute l'attention qu'un esprit aussi inquiet et turbulent paraît exiger. En effet, toutes ses démarches devraient bien lui dessiller les yeux sur tout ce qu'il y a à appréhender d'un Prince aussi ambitieux, et je suis au moins charmé que son chipotage avec l'Angleterre lui a donné quelque humeur. Car quoique je sente très bien que, pendant la guerre actuelle, il ne lui convienne nullement de se brouiller avec l'Autriche, il est bon toutefois qu'il commence à entrevoir le tort qui en résulterait pour le commerce de la France, si les Autrichiens réussissaient à relever le leur en Flandre.

J'ai cependant lieu d'être surpris du peu de nerf qu'il met dans toutes ses opérations. Il s'y montre plutôt bien flasque et endormi et laisse aller les affaires au cours des évènements, sans agir avec la moindre vigueur. Aussi avez-vous bien raison de dire que tout autre ministère aurait profité de celui de la tempête du 27 de février à Portsmouth, pour en tirer l'avantage qu'il offrait naturellement,[1] à moins que son plan ne soit de se tenir sur un pied passif, afin que, dès que la flotte anglaise aura pris la route de Gibraltar, celle de Brest puisse paraître dans la Manche et y porter des coups plus sensibles à l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, il dépend uniquement du ministère

[1] Infolge des Sturms mußte die auf der Reede in Portsmouth ankernde englische Flotte ihr Auslaufen bis Ende März verschieben. Die französische Flotte lag in Brest zum Auslaufen bereit, verlor aber kostbare Zeit durch die Inspektion des Marineministers.

de Versailles de remédier à tous les défauts ci-dessus mentionnés, et il est hors de ma sphère d'y apporter quelque changement.

Enfin, il me semble que le comte d'Aranda serait le meilleur canal, pour vous mettre bien au fait tant de la médiation que des soupçons que les démarches autrichiennes doivent naturellement faire naître, ainsi que des sentiments et dispositions de la France à mon sujet, et vous ferez par conséquent très bien de toucher ces différentes cordes dans vos conversations avec ce ministre.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 630. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 22 mars 1781.

Der Empfang des Berichts vom 16. März nebst Beilage wird bestätigt.

La médiation, offerte par les cours impériales pour la pacification générale, n'est pas aussi prochaine à sortir son effet qu'on a voulu le faire croire. La France et l'Espagne l'ont déclinée d'une manière honnête. Vous pourrez le dire au prince d'Orange. Voilà tout ce que je puis vous mander aujourd'hui. Dès que des notions relatives à la République m'entreront de Russie, j'aurai soin de vous les communiquer.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 631. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 22. März, auf den Erlaß des Königs vom 21.[1]: „On peut s'attendre à tout de la part de la cour de Vienne et de sa haine pour V. M. et pour Sa maison royale; mais j'espère qu'elle se verra trompée dans son attente, et que le Ciel nous conservera encore les jours précieux de V. M. pendant bien des années en dépit de l'indigne façon de penser de Ses ennemis pour le bonheur de l'État et de tous ceux qui Lui sont attachés."

Potsdam, 23 mars 1781.

Vous crayonnez bien au naturel, dans votre rapport d'hier, la façon de penser de la maison d'Autriche et de son chef actuel. Jusques dans les bagatelles sa noirceur se découvre. Dire un Anti-Prussien mortel ou Autrichien, sont termes synonymes. Plus dangereuse qu'aucune autre puissance de l'Europe pour la Prusse, l'on ne saurait la perdre de vue un seul moment. Il faut toujours la suivre à la piste, jusques dans les ténèbres où elle couve ses projets pernicieux.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. Nr. 28 626.

28 632. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 9. März: „Je mets toute mon attention, Sire, à découvrir les sentiments du prince Potemkin pour le nouveau système de l'Empereur. Persuadé que l'Angleterre les favorisera, autant qu'elle le pourra par ses guinées, et ne pouvant douter que celles-là ne soient à la disposition de ce favori et distribuées largement à tous ses parents, je ne crois pas pouvoir m'ouvrir avec franchise à un homme auquel la partie adverse allègue de si bonnes raisons, et pour ce qui est de ses parents, je ne puis avoir que peu de doutes qu'ils ne soient entièrement Anglo-Autrichiens . . .

Il y a probablement une multitude de causes qui contribuent à faire baisser le crédit du comte Panin. Ce ministre a toujours lutté contre la faveur, et si, l'été passé, il parut un peu mieux dans l'esprit de sa souveraine,[1] on pourrait l'attribuer et à la politique de S. M. I., laquelle, en faisant ce voyage, n'aurait pas voulu laisser un ministre mécontent qui a tant d'influence et de crédit sur le Grand-Duc, dans la capitale, et peut-être encore, ayant vu à son retour l'Empereur prodiguer de l'encens au comte Panin,[2] apparemment pour captiver la jeune cour, l'Impératrice n'aura pas voulu en faire moins que le Prince étranger. Du depuis il est certain que la correspondance particulière de ce Prince n'a tendu qu'à inspirer à cette souveraine la prévention de se croire au-dessus de ses ministres, et comme le projet de l'Empire Grec aussi que celui de l'alliance avec la cour de Vienne sont reconnus par l'Impératrice être contraires au système du comte Panin, S. M. I., en voulant exécuter l'un et l'autre, devait naturellement s'éloigner d'un ancien ministre qu'elle savait dans des principes opposés à son penchant. Outre ces raisons les intrigues du sieur Harris, surtout secondé par l'inimitié du favori, y ont sûrement leur bonne part. Cette inimitié est toujours plus active, à ce qu'il paraît, lorsque le prince Repnin reparaît à la cour. Avec cela il n'est pas à nier que le comte Panin ne fournisse des sujets de mécontentement par le trop de lenteur qu'il met dans les affaires, et ses ennemis, plus actifs, savent saisir tout et en font usage, tandis que sa santé et son âge le tiennent éloigné de se justifier."

Potsdam, 24 mars 1781.

J'ai été bien aise des éclaircissements que votre dépêche du 9 fournit sur le comte de Panin. Ils me mettent mieux au fait de la gestion actuelle des affaires de la cour où vous êtes.

En attendant je sens bien qu'on ne saurait encore rien dire de positif sur la face qu'elles prendront. Le succès de l'alliance autrichienne dépend de la réponse de la cour de Vienne, tout comme les affaires maritimes de celle de Londres. J'ignore jusques ici l'une et l'autre, et comme tout ce qu'on en présume, est trop vague, il faut bien attendre que toutes les deux soient arrivées à Pétersbourg. A en juger cependant sur le passé, la cour de Vienne et surtout le prince de Kaunitz sont fort pointilleux sur la prétendue prééminence de la dignité impériale. Mais je ne voudrais pas jurer que l'esprit rusé du

---

[1] Vergl. Bd. 44, 592.
[2] Vergl. Bd. 44, 597.

dernier n'imaginât un tempérament, pour adoucir la jalousie de l'Impératrice et faciliter la conclusion du traité. Toutefois il n'est pas possible encore de former un pronostic juste sur l'issue que cette négociation aura.

Quant à la pacification entre les puissances belligérantes, au contraire, il est assez décidé que les maisons de Bourbon ne s'y prêteront pas encore.[1] Il faut bien qu'on le sente également à Vienne, puisque l'on y médite de proposer à la Russie une neutralité sur le Continent. Comme toutefois un tel projet me paraît fort déplacé dans les conjonctures actuelles, je doute que la Russie le goûte, et je présume plutôt que cet avorton ne parviendra jamais à sa perfection. Aussi ne vous en fais-je part que pour vous préparer à cette idée chimérique, au cas qu'effectivement la cour de Vienne la mette en avant.

Au reste, il paraît par tout ce que vous me dites du prince Potemkin, que ce favori n'a guère de crédit et d'influence dans les affaires politiques auprès de sa souveraine, et quand même le chevalier Harris continuerait à répandre ses guinées sur lui et sur sa famille, il est assez évident que jusqu'ici au moins il n'a pas sujet de se féliciter beaucoup du succès de ces armes dorées.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 633. À LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

Die Königin-Witwe Juliane Marie antwortet, 17. März (ohne Ort), auf das Schreiben des Königs vom 7.:[2] „Je vois mon incomparable Roi, mon auguste ami à cœur ouvert me faire la confiance de Son projet à l'égard du Prince, Son petit-neveu, projet raisonnable et nécessaire pour dérouter une cour rivale et déconcerter des vues dangereuses et qui porteraient loin. Nous autres avons eu — comme V. M. le sait — un même dessein,[3] y avons renoncé, très contents que cette Princesse entrerait dans une maison dont l'alliance avec celle de la Russie nous importe infiniment. Le Roi, mon fils, avait déjà fixé ses vues pour notre Prince royal sur la princesse de Prusse, petite-nièce de V. M. Nous en avons parlé, et j'ai souhaité en mon particulier que cette alliance puisse avoir lieu, et j'avais même déjà la commission d'en faire ouverture à mon inestimable ami, lorsque V. M. vint m'offrir de vouloir placer chez moi une Princesse qui m'appartient de si près et qui me sera préférablement chère, nous venant de Sa main et ayant été élevée par mes soeurs.[4] J'ai, comme de raison, communiqué d'abord cette belle proposition à notre Roi. Il accepte de tout son cœur et m'a chargé d'en témoigner à V. M. toute sa sensibilité et de La prier de vouloir bien me dire si Elle

---

[1] Vergl. S. 330.

[2] Vergl. Nr. 28 594.

[3] Die Vermählung des dänischen Kronprinzen Friedrich mit Prinzessin Elisabeth.

[4] Die Königin Elisabeth Christine und die Prinzessin Luise Amalie.

veut que nous fassions d'abord les démarches usitées, pour donner à une affaire de cette importance du moins la sanction préliminaire. Selon moi, elle est nécessaire et pourra s'effectuer et sans bruit tout doucement."

[Potsdam] 24 mars 1781.

Madame ma Sœur. Quiconque ne place pas sa confiance en V. M., s'il a l'honneur de La connaître, ne sait apprécier ni le mérite ni la vertu. Tout incapable que je le suis de commettre un meurtre, je le confierais à V. M., si tel malheur m'était arrivé.

C'est par un effet de [la] plus haute estime que j'étais bien persuadé de ne rien risquer en déposant dans le sein de mon incomparable amie les secrets de la cour de Pétersbourg et de Vienne.[1] Ma chère Reine saura que la négociation pour le traité était assez avancée, lorsqu'on trouva une difficulté considérable dans l'étiquette et le cérémonial des deux cours.[2] Je ne sais si le César Joseph voudra sacrifier à ce traité l'austère du *puntiglio* et de la prépondérance que les successeurs de Charlemagne s'arrogent sur toutes les autres cours de l'Europe. Ce sera du combat [que] l'arrogance et l'intérêt se livreront à Vienne, que tout s'acheminera à la conclusion de ce traité ou que la négociation en sera rompue. Le projet n'est que d'un simple traité d'amité et le renouvellement du traité de 1746.[3] Mais les vues de la cour de Vienne sont d'entraîner insensiblement la cour de Russie, en la faisant avancer pas à pas, tant qu'enfin ses nouvelles liaisons se trouveraient diamétralement opposées aux anciennes que la Russie a contractées avec la Prusse, ce qui dissoudrait par conséquent l'alliance actuellement subsistante. Cette fusée n'est pas encore dévidée, et il faut savoir préalablement quelle sera la réponse de la cour de Vienne, pour juger quelle sera la conduite la plus prudente qu'il faudra prendre dans des circonstances aussi critiques. Le comte Panin n'est point consulté dans cette négociation. Il paraît que son crédit est en quelque façon ébranlé.[4] Il est bien certain que jamais, par l'assistance de l'Empereur, l'Impératrice ne parviendra à placer son petit-fils sur le trône de Constantinople. Il faut espérer que ses yeux s'ouvriront, et qu'elle ne tardera pas à voir, combien elle se mécomptait dans le choix de ses alliés.

Au reste, j'ai cru ma démarche peut-être trop téméraire en proposant à mon incomparable Reine le mariage du prince royal de Danemark avec ma petite-nièce. Je suis d'autant plus charmé de ce que le Roi et mon incomparable et chère amie l'ont agréé. Je me flatte et j'espère qu'ils n'auront pas lieu de s'en repentir, parceque cette

---

[1] Vergl. Nr. 28 594.
[2] Vergl. S. 277.
[3] Vergl. S. 263.
[4] Vergl. Nr. 28 632.

jeune personne est bien élevée, et surtout qu'elle aura le plus respectueux attachement pour son auguste grand' tante. Il ne dépendra que de mon incomparable Reine de conclure la chose, quand Elle le jugera à propos, d'autant [plus] qu'étant vieux, mon âge m'oblige d'achever au plus tôt ce qu'il y a de bon à faire.

Tous les jours me fournissent des nouveaux sujets de reconnaissance envers ma chère, précieuse et auguste amie.[1] Qu'Elle soit au moins persuadée qu'Elle peut entièrement compter sur moi, et que personne n'est avec un plus tendre attachement ni avec une plus haute considération que, Madame ma Sœur, de V. M. Son fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

28 634. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 25 mars 1781.

Votre dépêche du 17 m'a été fidèlement rendue, et il n'est pas à présumer que les maisons de Bourbon acceptent la médiation sur le pied qu'elle a été proposée, et aux conditions que l'Angleterre voudrait faire sa paix. Ni la France ni l'Espagne ne sont dans la nécessité de mendier la paix et de se soumettre aux volontés de l'Angleterre. Quand elles se sentent encore des forces, les puissances de l'Europe ne reçoivent pas la loi de personne, et d'ailleurs aucune des parties belligérantes peut se glorifier d'un avantage décisif qui lui donne une supériorité sur l'autre. La partialité de l'Empereur pour l'Angleterre ne peut aussi échapper à la France, et il est tout naturel que par cela même elle se méfie des insinuations autrichiennes.

Au reste, il est difficile de pénétrer le vrai objet des courriers britanniques pour Pétersbourg. Tout ce qu'il y a, c'est que l'impératrice de Russie a hautement déclaré qu'elle soutiendrait la Hollande, au cas que l'Angleterre ne voulût pas s'accommoder avec elle à des conditions raisonnables.[2]

Sur quel pied sont les brouilleries de la cour de Vienne avec le

---

[1] Auf der Antwort des Königs vom 2. April auf die Anzeige des Prinzen Ferdinand von Braunschweig vom 31. März von seinem bevorstehenden Besuch bei der Königin-Witwe Juliane Marie und auf die Frage, wann dem König sein Besuch erwünscht sei, findet sich der eigenhändige Zusatz: „Faites, je vous prie, les assurances de mon plus tendre attachement à la Reine, votre soeur, et soyez persuadé que ce me sera toujours un véritable plaisir de vous revoir chez moi."

[2] Vergl. S. 320.

Saint-Siège?[1] C'est une pure curiosité de ma part, et deux mots dans vos dépêches suffiront pour la satisfaire.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 635. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 25 mars 1781.

Je m'intéresse trop au sort du comte de Stackelberg pour ne pas lui donner par le premier ordinaire qui se présente, et quoique je sois sans dépêche de votre part, connaissance de certaines actions qui me sont revenues sur son sujet, afin de le mettre par là à même de prévenir les effets des menées perfides du comte Branicki qu'elles ont pour objet. On me mande que,[2] si la destinée est telle que les affaires politiques s'embrouillent de plus en plus, le mariage du comte Branicki avec la demoiselle Engelhardt[3] pourrait bien y contribuer; que cet homme inquiet et inconséquent, mais ambitieux et ennemi du comte de Stackelberg et du roi de Pologne, fera tout pour jouer un rôle plus important, pour culbuter l'ambassadeur et après lui le Roi. On prétend qu'il y travaille déjà effectivement depuis ses fiançailles, et que non seulement son futur oncle[4] l'appuyera, selon les apparences, de son crédit, mais que vraisemblablement même la cour de Vienne secondera ses intrigues. Que le ministère de Russie, averti de ces machinations, ne se dissimule pas, mais convient, au contraire, de toute l'importance à soutenir l'ambassadeur dans ces conjonctures.

En faisant donc part de tout ce que dessus, au comte de Stackelberg, vous le prierez de ne pas me nommer dans toute cette affaire et d'envisager cette communication comme une marque de mon amitié pour lui.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 636. AU COLONEL BARON DE STEIN.

Stein antwortet, Nassau 10. März, auf den Erlaß vom 21. Februar:[5] „Quoique je suis aussi très persuadé de mon côté que l'Empereur ne fera plus jouer les grands ressorts qu'on a employés dans les élections précédentes, je n'ose cependant pas envisager cette considération comme seule suffisante pour empêcher qu'un prince de la maison d'Autriche ne succède à l'électeur de Mayence ou ailleurs." Nach Stein besteht die Möglichkeit,

---

[1] Wie Riedesel am 28. Februar berichtete, hatte der Papst abgelehnt, persönlich eine Totenmesse für Maria Theresia in der Sixtinischen Kapelle zu lesen. Daraus nahm der Kaiser Anlaß zu Schritten gegen den Klerus.

[2] Das folgende nach dem Bericht von Goertz, Petersburg 9. März.

[3] Vergl. S. 327.

[4] Fürst Potemkin.

[5] Vergl. Nr. 28 562.

daß Erzherzog Maximilian wegen der höheren Einnahmen und des größeren politischen Einflusses künftig das Erzbistum Cöln mit Mainz vertauscht oder daß einer der toskanischen Prinzen einst mit Mainz versorgt wird. „Il est certain qu'il y a apparence pour Würzburg que la cour de Vienne pensera que V. M. ne verra pas avec indifférence qu'un prince autrichien devienne voisin de Ses États en Franconie, et d'ailleurs les capitulaires de Bamberg et de Würzburg sont encore assez bien composés et intentionnés. Mais je n'oserai cacher à V. M. que je ne suis pas à beaucoup près aussi rassuré, quant à Mayence, et les autres exceptions faites, à Spire la cour impériale est généralement très favorisée des circonstances... Heureusement qu'on n'est pas si près d'une élection, et qu'on aura le temps de contre-miner leur dessein, avant qu'ils soient prêts de le mettre en exécution. Je n'attends que les ordres de V. M. sur ma dépêche du 22 de février,[1] pour mettre la dernière main au plan que j'ai projeté à ce sujet. Je le concerterai ensuite en tout point avec le baron Dalberg, et dès qu'il sera achevé, je le soumettrai... à V. M."

Potsdam, 26 mars 1781.

Votre dépêche du 10 me paraît très intéressante, mais n'exige pour le présent aucun supplément à ma réponse à celle du 22 de février[2] dernier. Si vous pouvez prendre un concert avec le baron Dalberg pour faire avorter les projets autrichiens et soutenir le parti patriotique, vous ferez bien, et comme je ne crois pas que l'archiduc Maximilien arrive sitôt à Mergentheim,[3] il me semble que vous n'avez nul sujet de prolonger votre séjour dans ces contrées, et que, cette besogne avec le baron Dalberg faite, vous pourriez toujours revenir ici. Il y a même toute apparence que l'Empereur ne déliera plus les cordons de sa bourse, pour mettre de pareilles crosses entre les mains de sa famille. Ce Prince couve plutôt des projets d'une plus grande étendue, pour prodiguer ses trésors à l'achat des biens de l'église.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 637. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 26 mars 1781.

Votre dépêche du 16 m'a appris la façon de penser du ministère de Versailles sur notre intervention dans le traité d'alliance, qui est sur le tapis entre les deux cours impériales.[4] Ce qu'il y a de certain, c'est que cette négociation n'est pas encore près de sa conclusion. L'Empereur a proposé que le traité de 1746 entre les cours de Vienne et

---

[1] Vergl. S. 286.

[2] Vergl. Nr. 28 581.

[3] Vergl. S. 318.

[4] „Qu'à la vérité S. M. Très-Chrétienne n'était nullement éloignée de s'y porter, mais aussi qu'elle ne voyait aucun moyen d'en faire porter la parole à Pétersbourg." Bericht von Goltz, mit dem Zusatz, daß die offizielle Antwort durch Pons übermittelt werden würde. Vergl. Nr. 28 596 und 28 641.

de Pétersbourg en soit la base, et que ses différentes stipulations qui toutes furent contre moi, y fussent renouvelées.[1] Cette proposition seule a amené quelques difficultés en Russie, et le cérémonial y a ajouté une autre, qui sera tout aussi difficile à écarter. C'est que l'Impératrice prétend une parfaite égalité, tandis que l'Empereur insiste sur sa prééminence.[2] Je doute fort que l'on trouve moyen de concilier les deux parties sur un article que les Empereurs ont soutenu depuis tant de siècles, et comme tout dépend de la réponse de l'Empereur, il nous faut attendre encore quelque temps, avant que ce point soit décidé et qu'il convienne d'offrir notre accession à ce traité.[3] En attendant, ce que la France pourrait avoir le plus à redouter de cette union des deux cours impériales, ce seraient les engagements qu'elles pourraient y prendre ensemble contre la Porte, et comme cet article est très intéressant pour la France, je crois qu'il lui conviendrait beaucoup de donner l'éveil à ses ambassadeurs tant à Vienne qu'à Constantinople, afin qu'ils y prêtent l'attention que son importance paraît exiger.

Vous ferez bien d'informer le ministère de Versailles de tout ce que dessus, quoique sous le scel du secret le plus inviolable, et s'il m'en revient des avis ultérieurs, je n'oublierai point de vous en faire également part.

Quant à la médiation, la cour de Vienne, selon mes lettres de Vienne,[4] sent elle-même qu'il s'en faut de beaucoup que ses soins aient le succès qu'elle en a attendu. Je ne saurais non plus me persuader que les maisons de Bourbon soient si près d'y entrer, vu que cette médiation les asservirait toujours d'une certaine façon aux deux cours impériales dont celles-ci, en cas d'une nouvelle guerre avec l'Angleterre, pourraient faire un mauvais usage et embrasser peut-être même le parti de cette dernière. D'un autre côté, l'impératrice de Russie a offert à l'Angleterre sa médiation particulière, pour la réconcilier avec la Hollande.[5] Mais je viens d'apprendre que l'Angleterre l'a déclinée, en proposant de la différer jusqu'à la pacification générale.

J'ai lieu de présumer, quoique cette supposition soit uniquement pour vous seul, sans en faire confidence aux ministres, que cette répugnance britannique aigrira infiniment l'Impératrice, et je voudrais presque vous garantir qu'elle aussi bien que les autres puissances de la neutralité armée se brouilleront à cette occasion avec l'Angleterre. Si j'en apprends davantage, je vous en instruirai, et au reste, je serai

[1] Vergl. Nr. 28 560.
[2] Vergl. Nr. 28 573 und 28 589.
[3] Vergl. Nr. 28 538.
[4] Bericht Riedesels, Wien 17. März.
[5] Vergl. S. 279.

bien charmé, si, dans cette rencontre et nombre d'autres que la cour de Vienne amène, S. M. Très-Chrétienne apprend à connaître ses vrais amis et à les distinguer de ceux qui n'en ont que l'apparence, pour n'en dire rien de plus.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 638. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 26 mars 1781.

Pour vous entretenir suivant ma promesse dans la suite des notions, relatives à la République où vous êtes, qui me reviennent de Russie, je puis vous marquer, en vous accusant aujourd'hui l'entrée de votre dépêche du 20 de ce mois, que l'on mande de Pétersbourg que, si l'Angleterre se refusait à un accommodement avec la Hollande d'après les insinuations que l'impératrice de Russie avait fait passer à cet égard à la première, cette Princesse était résolue de prendre dans ce cas, de concert avec ses alliés maritimes, ouvertement le parti de la République et de la soutenir efficacement.[1] Vous en donnerez connaissance au prince d'Orange et pouvez compter que je vous communiquerai soigneusement à cette même fin toutes les nouvelles ultérieures qui me reviendront, qui pourront y avoir rapport.

En attendant, je ne doute pas que celle de ci-dessus ne fasse plaisir là où vous êtes, et je me flatte d'avoir celui de trouver plus d'une occasion à y faire parvenir des avis favorables de Russie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 639. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

Wilhelmine antwortet, Haag 20. März, auf das Schreiben des Königs vom 12.[2]: „L'avis que V. M. nous donne qu'on commence à vouloir négocier la paix sous la médiation des cours de Russie et de Vienne, est bien important. Si cette négociation a lieu, notre situation n'en sera que plus critique, et les intérêts de la République, confondus et discutés avec ceux des plus grandes puissances, y perdront, à ce que je crains, indubitablement. A cela nous ne voyons d'autre remède que la continuation de notre confiance pour l'impératrice de Russie. Le Prince tâchera [à] diriger les choses de façon que nos intérêts soient de nouveau recommandés à cette grande Princesse, conformément aux sages conseils de mon cher oncle. L'occasion s'en offrira naturellement en remettant au pr[ince] de Golizyn la réponse au mémoire

---

[1] Goertz hatte am 9. März nach Mitteilungen Ostermanns über die Stellungnahme der Zarin berichtet: „On doit supposer que, si l'Angleterre refusait sa médiation, elle ne se bornerait pas à de simples représentations." Panin denke ebenso.

[2] Vergl. Nr. 28 606.

par lequel ce ministre a offert la médiation de sa souveraine.[1] J'ai l'honneur de joindre ici la réponse[2] que l'on se propose de faire à ce mémoire, dès que, selon notre constitution, on aura reçu l'avis de toutes les provinces sur cet objet ... Nous ne désirons que de conserver notre indépendance et que nos traités déjà existants soient maintenus dans toute leur valeur. Voilà à quoi se bornent nos voeux."

[Potsdam] 26 mars 1781.

Ma très chère Nièce. Vous devez bien compter sur moi, ma chère enfant, dans tous les cas qui peuvent survenir. Le sang qui nous unit, et votre caractère que j'estime, tout doit vous assurer de ma tendresse et de ma fidélité.

La médiation que la cour de Vienne se flattait d'obtenir, n'est pas, il s'en faut de beaucoup, réalisée. Les Français et les Espagnols en sentent les inconvénients, et à moins de quelque échec qu'ils essuient, je doute beaucoup qu'ils veuillent confier leurs intérêts en si mauvaises mains. L'impératrice de Russie se met sur ses grands chevaux et ne verra pas avec des yeux indifférents que l'Angleterre rejette les propositions qu'elle a faites, pour la réconcilier avec votre République.[3] Je vous informerai de tout ce qui me reviendra de Pétersbourg, et je vous assure que je fais pour vous tout ce qui dépend de moi, quoique j'aie à lutter contre l'argent anglais et les intrigues fallacieuses de la cour de Vienne.

Je vous rends grâce de l'écrit que vous daignez me communiquer, mais je voudrais que vos agents qui sont en Russie, missent les ministres de l'Impératrice bien au fait de vos traités que vous avez avec l'Angleterre et que vous voulez renouveler par la paix, pour que ces ministres pussent mieux entrer dans vos vues et agir plus efficacement pour votre bien et vos avantages. Je vous embrasse, ma chère enfant; faites mille amitiés à notre cher Prince et soyez bien persuadée de toute la tendresse et de la véritable estime avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 640. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 27 mars 1781.

Je vous avoue naturellement que la perspective que m'ouvre votre dépêche du 13 sur l'issue des chipoteries de l'Empereur,[4] me fait un

[1] Vergl. S. 309.
[2] Die Beilage fehlt.
[3] Vergl. Nr. 28 637.
[4] Wie Goertz berichtete, hatte Ostermann ihm erklärt, „qu'il croyait que je pouvais toujours être tranquille, assurance qu'il ne me donnerait point, s'il

plaisir infini; cependant je ne m'abandonne pas encore entièrement à cette douce consolation. Ce qui me tient en suspens jusques ici, c'est l'ardeur extrême que ce Prince continue de manifester de s'emparer de l'amitié de l'impératrice de Russie, à quelque prix que ce soit. En effet, toutes ses démarches indiquent que ce point lui tient extrêmement à coeur, il en sent l'importance, et je ne voudrais pas jurer qu'il n'y sacrifie ce dont jusques ici ses prédécesseurs ont été extrêmement jaloux, la prééminence de la dignité impériale en Allemagne, et que cette complaisance ne fasse une très grande sensation à la cour où vous êtes. D'un autre côté, l'on ne saurait disconvenir que l'orgueil autrichien, ainsi que la façon de penser du prince de Kaunitz n'y répugnent infiniment; de sorte qu'il faudra bien des motifs majeurs pour les faire descendre de leurs hauts chevaux, et que dans cette incertitude le seul et le meilleur parti à prendre, c'est d'attendre le moment où la réponse définitive sera arrivée de Vienne. Selon votre calcul elle ne se fera pas attendre longtemps, et dans cet intervalle l'assurance des comtes de Panin et d'Ostermann me suffisent pour me tranquilliser.

Quant aux ministres russes dans l'étranger, je ne connais que deux sur lesquels l'Impératrice ne saurait compter: l'un c'est bien un prince Golizyn, mais non pas celui à La Haye; c'est plutôt celui à Vienne, et l'autre c'est le sieur de Simolin à Londres. La duplicité et l'attachement de l'un et de l'autre aux cours où ils résident, est trop connu pour que j'aie besoin de vous en fournir des preuves, et si l'Impératrice consultait ses vrais intérêts, elle serait la première à les faire relever incessamment tous les deux, pour ne se pas voir vendue et trahie par ses propres gens. Aussi ne saurais-je regarder l'envoi immédiat du sieur Gross à La Haye pour l'y employer en second,[1] que comme une suite des intrigues britanniques; je sais au moins que cette cour ne peut absolument pas digérer encore l'accession de la Hollande à l'association de [la] neutralité armée. C'est un évènement dont elle est souverainement piquée et indignée, et je me trompe fort, ou elle a employé ses guinées pour indisposer l'Impératrice contre le prince Golizyn à La Haye qu'elle prend pour promoteur de cette accession.

Enfin, la réponse de l'Empereur sur l'affaire de Julius[2] indique bien

ne croyait pouvoir me la donner, puisqu'il préférerait alors de ne rien dire." Ähnlich hatte auch Panin ihm gesagt: „Continuez seulement à être tranquille, et tout ira bien, comme nous le désirons."

[1] Groß wurde nach Goertz' Bericht ohne Vorwissen der Minister nach Holland gesandt, um bei der russischen Vermittlung zwischen Holland und England als zweiter Vertreter Rußlands mitzuwirken.

[2] „Qu'il venait d'envoyer des ordres au sieur Thugut, pour arranger cette affaire avec l'ambassadeur et, en cas qu'il pût parvenir à cet arrangement, de faire lever le séquestre." Bericht von Goertz. Vergl. S. 215.

qu'il n'est pas tout à fait déterminé encore de céder entièrement à ses représentations; de sorte qu'en considérant que les vues autrichiennes sont diamétralement opposées aux principes russes, j'ai toujours lieu de présumer qu'il pourrait bien résulter de ces tracasseries quelque nouvelle brouillerie entre les deux cours impériales.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 641. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 25. März, daß Pons auf den Vorschlag des Königs, eventuell dem russisch-österreichischen Vertrage beizutreten, im Auftrag seiner Regierung erklärt habe, „que la cour de France ne croyait pas qu'il pût être question de l'accession d'aucune autre puissance à un traité qui, d'après les avis qu'elle venait d'en recevoir par la cour de Vienne elle-même, ne devait être qu'un simple traité d'amitié qui ne dérogerait en rien aux engagements antérieurs de la cour de Russie.[1] J'ai pris cette communication *ad referendum.*"

Potsdam, 27 mars 1781.

En vous adressant le bulletin ci-joint de France[2] et en abandonnant au Département la réponse que peut exiger la dernière dépêche du baron de Chambrier à Turin,[3] je vous charge en même temps des compliments que les communications respectives du marquis de Pons et du baron de Heyden,[4] dont votre rapport d'hier rend compte, pourraient exiger.

Quant à ce fameux traité entre la cour de Vienne et de Pétersbourg, dont il est question dans la première, l'espérance du comte de Goertz dans sa dépêche du 13 paraît augmenter que cette négociation s'en ira à-vau l'eau.[5] Mais malgré cela, je demeure en suspens de son issue et reste en doute, jusqu'à ce que la réponse de l'Empereur soit arrivée à Pétersbourg. En effet, s'il y a lieu d'espérer d'un côté, il n'est pas impossible de l'autre que l'envie de ce Prince de s'emparer de l'amitié de l'Impératrice ne lui fasse faire les sacrifices les plus sensibles à sa vanité, et cette époque, selon le calcul du comte de Goertz, n'étant plus guère éloignée, je ne risque rien à l'attendre.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. dazu S. 338, Anm. 4.
[2] D. d. Versailles 12. März.
[3] D. d. Turin 7. März. Eine Antwort des Ministeriums liegt nicht vor.
[4] Heyden hatte die holländische Antwort auf das englische Manifest vom 20. Dezember 1780 überreicht.
[5] Vergl. Nr. 28 640.

28 642. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 27 mars 1781.

Vous devez être au fait, à l'heure qu'il est, de mes arrangements avec le prince [Frédéric-] Eugène de Württemberg; mes ordres précédents vous y ont mis.[1] Soyez donc en conséquence très tranquille sur ce qui est relatif de ce côté-là.[2] Quant au Duc régnant, si son dessein est réellement, comme vous le mandez par votre rapport du 17 de ce mois, de se rendre ici,[3] vous pourrez lui insinuer qu'au cas qu'il se fasse accompagner de la Comtesse, il pourra compter sur un accueil et des égards pour celle-ci dont il aura tout lieu d'être satisfait.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 643. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 28 mars 1781.

Toutes les anecdotes que renferme votre dépêche du 21 au sujet de la médiation, me confirment dans l'idée que, pour cette année au moins, elle n'aura point de succès. Comme jusques ici aucune affaire décisive n'a eu lieu entre les puissances belligérantes, l'on ne s'empressera pas de part et d'autre de se rapprocher. Mais les évènements de la nouvelle campagne pourraient peut-être faire pencher la balance; de sorte qu'à sa fin il sera possible qu'on travaille plus sérieusement au rétablissement de la paix.

Quant à la Russie, l'Empereur ne discontinue pas d'encenser l'Impératrice par différentes attentions, et, malgré cela, leur traité peut rencontrer différentes autres anicroches. Son voyage en Flandre, au contraire, peut se faire.[4] Mais pour son plan de finances, vous avez raison de supposer que de pareils arrangements ne se prennent pas si vite.[5] Je suis persuadé qu'il lui faudra au moins un an pour le mettre en train. Mais son couronnement en Hongrie ne me paraissant

---

[1] Vergl. Nr. 28 625.

[2] Am 3. April wiederholt der König den Befehl an Madeweiss, Stillschweigen zu bewahren und keine weiteren Schritte zu unternehmen, „l'affaire du mariage de la Princesse cadette du prince [Frédéric-] Eugène de Württemberg se trouvant arrangée".

[3] Madeweiss berichtete: „L'invitation que j'ai insinuée de la part [de V. M.] à ce Prince, a produit l'effet qu'Elle S'en promet (vergl. Nr. 28 601) . . . Le Duc en a été si flatté que je suis presque sûr qu'il fera un voyage exprès à Potsdam, pour faire sa cour à V. M."

[4] Riedesel berichtete: „On parle de nouveau d'un voyage de l'Empereur aux Pays-Bas au mois d'avril.'

[5] Riedesel äußerte, „que des plans de finance dans le grand ne peuvent pas se faire et encore moins s'exécuter si vite".

pas si indifférent pour sa maison, je suis surpris qu'il le recule d'un mois à l'autre.

Au reste,[1] j'ai lu la lettre que l'Empereur a écrite au prince Kaunitz, dont vous me donnez la copie,[2] et j'y reconnais la noblesse d'âme de ce Prince qui témoigne une grandeur d'âme et une reconnaissance à un ministre auquel je crois que sa maison a une grande obligation. Cette lettre est plus honorable à l'Empereur qu'au prince Kaunitz même.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 644. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 28 mars 1781.

C'est avec bien du chagrin et de déplaisir que l'Empereur sur les représentations de l'impératrice de Russie se désiste de ses prétentions dans l'affaire de Julius. J'en suis averti de très bon lieu[3] et prévois ainsi que la manière dont ce Prince cédera en cette rencontre, ne se fera que de très mauvaise grâce: Une hauteur démesurée et sans bornes est le partage de la cour de Vienne; elle lui fait préférer sa dignité à toute autre considération, et la seule idée de se faire aux désirs d'une autre puissance, lui est déjà sensible et lui répugne infiniment.

Mais quoique je n'aie jamais douté qu'elle céderait dans cette occasion-ci, je ne crois pourtant pas qu'elle soit portée à déférer trop volontiers dans toute autre aux volontés de la Russie. En effet, l'opposition des intérêts politiques de ces deux cours impériales est si indubitable qu'on peut hardiment les envisager comme impossibles à être conciliés, tant par rapport aux vues sur l'Allemagne que sur celles de la Pologne et de la Turquie et même relativement à la prépondérance que celle de Vienne affecte à l'égard de toutes les autres cours de l'Europe. Il se pourrait bien, à la vérité, qu'il s'établît d'abord en apparence une espèce d'union entre ces deux puissances, mais elle ne pourra jamais se former sur un pied stable et solide. Aux considérations ci-dessus détaillées ajoutez maintes autres petites circonstances, comme le commerce que les

---

[1] Der folgende Absatz erging unchiffriert.

[2] Kaiser Joseph hatte dem Fürsten Kaunitz eine Tabatiere mit den Porträts der gesamten Kaiserlichen Familie aus dem Nachlaß des Prinzen Karl von Lothringen geschickt und dazu geschrieben: „Il m'a paru qu'elle est faite uniquement pour séjourner sur votre table et pour vous rappeler parfois les physionomies des personnes qui toutes ensemble et chacune en particulier vous doivent beaucoup de reconnaissance pour les services essentiels que vous leur avez rendus. Je n'en fais qu'une partie, mais je ne crains point d'être leur interprète, assuré qu'ils pensent tous comme moi à ce sujet."

[3] Bericht von Goertz, Petersburg 13. März. Vergl. S. 342.

Autrichiens voudraient faire par la Hongrie dans la Mer Noire, et leur envie de s'emparer de la cour de Pétersbourg pour la gouverner entièrement à leur fantaisie. Quoique leurs démarches pour la couvrir, soient accompagnées de toutes les flatteries possibles, mais dont les finesses percent trop bien et n'échapperont certainement pas à la pénétration de l'Impératrice, tout cela ne peut que mettre obstacle à des liaisons entre lesdites cours ou du moins les rendre très précaires.

Au reste, je suis très sensible aux conseils du comte de Stackelberg touchant une correspondance à entamer avec sa souveraine, dont vous me rendez compte par votre dépêche du 20 de ce mois.[1] Je compte que dans peu il se présentera une occasion toute naturelle qui me fournira sujet d'écrire à cette Princesse. J'ai fait requérir, il y a quelque temps, la cour de Russie de vouloir comprendre le commerce maritime de mes États dans la neutralité formée avec les puissances maritimes du Nord et admettre nos bâtiments marchands sous la protection de ses vaisseaux de guerre; à quoi l'Impératrice voulant bien déférer, à ce que l'on m'avertit,[2] me donnera matière de lui adresser ma lettre; mais hors de là je ne saurais me résoudre de lui écrire, sans en avoir sujet, vu que l'on m'a assuré positivement de Russie qu'elle ne le voyait pas volontiers.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 645. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 28 mars 1781.

Quelque peu intéressants que soient les lambeaux non chiffrés des dépêches du chevalier de Harris,[3] je vous sais cependant gré de les avoir portés à ma connaissance à la suite de votre rapport d'hier. Si l'on ne fait pas des découvertes dans l'une, d'autres qu'on n'a souvent ni le soin ni le loisir de chiffrer, peuvent nous dévoiler des choses qu'il nous importe de savoir, de sorte qu'il convient de ne pas discontinuer l'ouverture de ces dépêches, ainsi que de celles du chevalier Elliot.

---

[1] Buchholtz berichtete: „Il m'a paru, par la manière dont le comte de Stackelberg s'est expliqué, vouloir dire que, si V. M. jugeait à propos de S'entretenir avec l'impératrice de Russie sur des objets de Son gouvernement, de législation, d'éducation ou d'autres, en témoignant de demander sur l'un ou l'autre de ces objets l'avis de cette Princesse, cela flatterait infiniment son amour-propre et serait d'un grand succès dans la situation présente des affaires."

[2] Berichte von Goertz, Petersburg 6. und 13. März. Die von Goertz auf Weisung des Ministeriums vom 20. Februar (vergl. Nr. 28 557) überreichte „Note" ist vom 5. März datiert.

[3] D. d. Petersburg 13. März.

Au reste, l'analogie qui se trouve entre nos lettres de Vienne et de Pétersbourg, indique au moins que la négociation du traité entre les deux cours ne fera pas des progrès aussi rapides qu'on se l'est imaginé peut-être.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 646. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 28. März, auf den Erlaß des Königs vom 27.[1]: „Il est fort à souhaiter que les espérances du comte de Goertz, fondées sur les assurances que les comtes de Panin et d'Ostermann lui ont données,[2] viennent à se réaliser, et que ces ministres ne se fassent pas illusion à eux-mêmes sur une affaire qu'ils désirent de voir manquer; mais il faudra nécessairement attendre, comme V. M. le dit, la réponse de la cour de Vienne sur l'article de la préséance et sur le contre-projet en général, avant de pouvoir porter un jugement assuré sur l'issue de cette négociation, puisque l'Empereur est trop intéressé à son succès pour ne pas chercher par toutes sortes de biais et de tempéraments à la faire réussir, et il me semble aussi que la cour de Vienne ne se serait pas tant pressée d'en faire la confidence à celle de Versailles,[3] si elle ne se croyait à peu près sûre de son fait."

Potsdam, 29 mars 1781.

Je vous remercie de la traduction de la dernière dépêche du sieur Elliot au lord Stormont[4] que vous venez de m'adresser.

Ce que dans le moment présent il m'importe le plus de savoir, m'est à la vérité encore caché, et il faut nécessairement avoir encore quelque patience, pour apprendre le succès du traité entre les deux cours impériales. Mais en attendant je ne saurais vous dissimuler que le langage unanime des comtes de Panin et d'Ostermann sur cette négociation, dont le dernier cependant peut se glorifier de la confiance de sa souveraine et qui d'ailleurs est fort timide et circonspect, me remplit d'espérance qu'elle échouera. Outre la prétendue préséance, la cour de Vienne a toujours fait une faute en se parant publiquement de la médiation entre les puissances belligérantes et d'avancer que Vienne serait l'endroit du congrès pour décider de leur sort.[5] Cette vanité précoce dont elle ne tirera aucun profit, puisque, selon toutes les apparences, il n'en sera rien de ce congrès au moins pour cette année-ci, l'a peut-être engagée aussi à annoncer le projet de ce traité à la France et à la prévenir qu'il ne porterait nulle atteinte à leur alliance qui resterait inaltérable et intacte. Toutefois et quoique

---

[1] Vergl. Nr. 28 641.
[2] Vergl. S. 341, Anm. 4.
[3] Vergl. S. 343.
[4] D. d. 27. März (ohne Ort).
[5] Vergl. S. 245.

bien des apparences favorisent mon attente de voir la négociation autrichienne à Pétersbourg s'en aller à-vau l'eau, je ne veux cependant pas imiter son exemple et m'en glorifier, avant de la voir entièrement remplie.

Au reste, je vous adresse ci-joint la dernière dépêche du comte de Maltzan du 16, par laquelle il m'a fait parvenir ses deux lettres de récréance qui appartiennent à votre greffe. Celles du 13 et du 16 du comte de Lusi au contraire indiquent assez qu'il faut laisser à ce ministre le temps de s'orienter dans cette nouvelle carrière et se mettre bien au fait des affaires britanniques. Pour le ministre de Russie,[1] il est fort à craindre qu'étant extrêmement porté pour l'Angleterre, les avis qu'il pourrait en tirer, ne soient trompeurs et captieux, de sorte qu'il ne saurait jamais y tabler. Mais il pourrait lui substituer l'ambassadeur de Venise qui, en qualité de doyen du corps diplomatique, serait plus en état que tout autre à l'endoctriner. C'est ce que le Département des affaires étrangères aura soin de lui faire remarquer dans la réponse qu'il lui fera à ces dépêches.[2]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 647. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 29 mars 1781.

En combinant votre dépêche du 19 avec d'autres nouvelles, il paraît que, pour le moment présent, il n'en sera rien de la médiation autrichienne. Mais d'un autre côté aussi la France peut compter que, si elle ne met pas plus de vigueur dans ses opérations et que, par une indolence sans exemple, elle souffre que l'Angleterre se joue d'elle et de ses alliés américains, elle se trouvera à la fin dans une situation si embarrassante qu'elle ne saura plus comment en sortir. Déjà je ne voudrais pas jurer que l'Angleterre ne trouvât moyen de ravitailler Gibraltar, et ce sera presque un miracle, si elle ne remporte pas la victoire sur la flotte qu'on voudra lui opposer. Ce qu'il y a en tout cela de singulier, c'est l'illusion que se font les puissances belligérantes en supposant mutuellement que ni les unes ni les autres ne sauraient plus soutenir la guerre. Mais si les choses restent dans l'état d'inaction où elles ont été jusqu'ici, et que les maisons de Bourbon et la France en particulier ne mettent pas plus de nerf dans ses opérations, il est impossible qu'elles fassent la loi à l'Angleterre et soutiennent les colonies dans leur indépendance.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Simolin.

[2] Demgemäß Ministerialerlaß an Lusi vom 31. März.

28 648. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 29 mars 1781.

Les désastres que la République vient d'éprouver en Amérique selon votre rapport du 23 de ce mois,[1] et ceux dont elle y est menacée peut-être encore, ne doivent point surprendre ni paraître inattendus. Au lieu de se réveiller à l'approche du danger que l'on aurait dû et que l'on a pu prévoir au moins déjà deux ans d'avance, l'on a continué là où vous êtes, à rester dans un assoupissement total jusqu'à négliger les moindres préparatifs de défense. L'artillerie a été laissée sans monde pour la desservir, et les places ouvertes sans aucun retranchement ni fortifications. Bien loin donc de pouvoir rejeter la faute du malheur qui vient d'arriver, sur qui que ce soit, la République ne peut et ne doit l'imputer qu'à elle seule et à son apathie. C'est tout ce que je puis vous dire.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 649. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 16. März, angeblich auf Grund einwandfreier Nachrichten, „que l'Impératrice est toujours encore très portée pour que cette négociation réussisse. Il est vrai aussi que même le comte Ostermann s'est plaint des changements fréquents de sa souveraine dans ses principes, et pour en donner un exemple, je sais que, s'étant expliquée un lundi très en faveur des Hollandais, elle a paru pencher le jeudi d'après pour l'Angleterre, mais que, le dernier lundi,[2] elle a de nouveau montré des dispositions favorables pour la République. Enfin, au point où en sont à l'heure qu'il est, les affaires, il y a apparence qu'insensiblement tout s'acheminera à un changement dans le ministère, et il est extrêmement fâcheux de voir que, dans des circonstances aussi critiques, [le] comte Panin paraisse y prêter les mains. Il avait déjà tout cet hiver parlé du dessein de passer l'été sur ses terres près de Moscou. Lors de la nouvelle de la rupture avec la Hollande il avait cependant dit qu'il serait obligé de renoncer à cette idée. Me doutant, depuis, qu'il pourrait l'avoir reprise, je lui en ai parlé une couple de fois en lui représentant les suites qui pourraient en résulter, s'il voulait s'absenter, et il a cherché à éluder une réponse claire; mais depuis deux jours j'apprends que, sans s'être ouvert envers qui que ce soit des personnes de sa confiance, il est si fortement décidé à faire ce voyage, qu'il a déjà fait partir 14 chariots avec des provisions et des effets . . . Si ce voyage a lieu, comme il y a apparence, il y en a autant que la retraite entière de ce ministre en sera la suite. Sans pouvoir répondre de rien, je croirais en ce cas que, pour le premier temps, l'Impératrice avec cette idée de faire elle-même les affaires, ne nommerait personne à sa place, et vu que le comte d'Ostermann ne donne de l'alarme à personne, je crois qu'il resterait à la

---

[1] Die holländischen, zu den Antillen gehörigen Inseln St. Eustache, St. Martin und Saba waren am 3. Februar von den Engländern genommen worden.
[2] 12. März.

tête des affaires, et que même le prince Potemkin le soutiendrait contre un autre parti dont il se défie davantage, qui est celui du sieur de Bakunin, ami du sieur de Besborodko et parent et très lié avec les Woronzow et même avec les Orlow."

Potsdam, 31 mars 1781.

Dans le flux et reflux perpétuel des sentiments et dispositions de l'Impératrice dont votre dépêche du 16 offre des tableaux frappants, il n'est pas étonnant qu'à peine au terme d'une crise une autre ne lui succède et ne me mette dans de nouveaux embarras. Celle de manquer du comte Panin dans les conjonctures actuelles est bien à redouter, et je sens parfaitement bien avec vous les suites fâcheuses qui en pourront résulter. Je ne saurais aussi imaginer qu'un seul moyen de prévenir cette catastrophe, et c'est que le Grand-Duc et la Grande-Duchesse emploient tout l'ascendant qu'ils ont sur lui, pour l'engager à ne point quitter le timon des affaires dans un temps où elles ont le plus besoin d'un guide aussi sage et éclairé. Toutefois et s'il n'y a pas moyen de le conserver, je reviens toujours à ma première idée que le prince Potemkin pourrait bien être son successeur, et c'est-là l'unique motif pourquoi je vous ai toujours recommandé de le ménager. Car pour que l'Impératrice se charge seule de la conduite de la barque, c'est ce que je ne saurais jamais m'imaginer. Cette besogne exige trop de soins, et il me paraît impossible qu'elle puisse y suffire; je présume plutôt qu'elle ne se réservera que la décision des affaires, et que, pour les examiner, elle s'en rapportera à un de ses ministres.

Ce qu'il y a de fluctueux surtout dans sa façon de penser sur les brouilleries actuelles entre l'Angleterre et la Hollande, provient bien principalement des insinuations du prince Potemkin en faveur d'Angleterre, auxquelles, revenue à elle-même, succède le sentiment de l'oppression manifeste que la Hollande éprouve de sa part. Cette agitation continuelle de sentiments aussi opposés ne saurait qu'altérer et changer, à tous moments, son langage et ses pensées, et pour approfondir les dispositions secrètes de son cœur, il s'agirait de bien connaître ceux qui y tiennent les premières places et qui ont le plus de part à sa confiance. Si c'est le nouveau favori[1] ou quelque autre heureux mortel, c'est au-dessus de ma portée; c'est à Pétersbourg où l'on peut en être instruit, et dès qu'on a une fois dévoilé ces petits ressorts cachés et leur jeu, l'on se met bientôt à même de juger de ce qu'il y a de possible ou d'impossible à attendre de la part de cette souveraine.

Quant à la médiation entre les puissances belligérantes en général, il me paraît vraisemblable que, pour cette année au moins, les mai-

[1] Lanskoi.

sons de Bourbon tâcheront de la décliner. Reste à voir si l'Impératrice pourra réconcilier l'Angleterre avec la Hollande séparément et jusques à quel point elle voudra effectivement défendre la cause de cette dernière. Après tout, il faut convenir de ce que les Russes sensés eux-mêmes avouent. Tout feu dans le commencement, l'ardeur de la Russie se ralentit avec la même facilité, et elle passe aussi rapidement à une espèce d'assoupissement et d'indolence, dont elle ne se relève pas sitôt. Je crains qu'il n'en soit de même des efforts de sa neutralité armée où elle me paraît déjà ne battre que d'une aile, et quant à son traité avec l'Empereur, je persiste à n'en attendre la décision que de la réponse de ce Prince à son contre-projet et sur l'article de la préséance.

A cette occasion, je ne veux pas vous dissimuler que quelqu'un m'a conseillé d'imiter ce Prince dans sa correspondance immédiate avec S. M. I.[1] Il était un temps où effectivement nous avions établi une pareille correspondance, mais un avis qui m'était revenu qu'elle n'aimait nullement ni de parler ni d'écrire politique, m'a rendu, depuis, extrêmement circonspect à cet égard. Mais si nos amis à Pétersbourg que vous aurez soin de sonder adroitement, pensent que je ferais bien d'y retourner, la réponse de S. M. I. sur la protection que je lui ai demandée pour mon pavillon,[2] et que je suis encore toujours à attendre, m'en fournirait une occasion toute naturelle par les remercîments que je pourrais lui en faire. Quoi qu'il en soit, j'attends la décision de nos amis à la cour où vous êtes, sur cette correspondance immédiate: s'il convient de la reprendre ou s'il vaut mieux rester sur l'ancien pied, et c'est ce que je compte d'apprendre par votre canal.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 650. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 24. März: „On voit en toute occasion que les belles espérances de l'Empereur et du prince Kaunitz touchant la médiation et les avantages qu'ils se flattaient d'en retirer, s'en vont en fumée pour cette année au moins, et ce qui leur donne autant et plus d'humeur que la chose même, c'est que ni la Russie ni les cours de Bourbon se laissent détourner de leur plan et système, malgré toutes les menées du cabinet de Vienne et les merveilles que l'on croyait opérer par le crédit de l'Empereur en Russie. Les chevaux destinés en présent, les broderies en soie et toutes ces merveilles sont partis, il y a quelques jours, pour Pétersbourg, et si elles n'y opèrent pas un plus grand changement que n'ont fait jusqu'ici les démarches précédentes, je prévois et espère qu'une bouderie et une grande froideur succéderont à toutes les coquetteries qui depuis quelque temps ont eu lieu entre les cours de Vienne et de Pétersbourg, surtout puisqu'alors

[1] Vergl. Nr. 28 644.
[2] Vergl. Nr. 28 557.

l'Empereur probablement ne se prêtera pas si facilement à lever le séquestre mis sur les terres des Polonais qui ont sévi contre le sieur Julius,[1] ce qui ne saura que piquer S. M. l'Impératrice . . .

La chanteuse Mara est de nouveau ici et m'a donné à connaître combien elle se repentait de ses fautes et désirait de rentrer en grâce et au service de V. M. Je lui ai répondu que je n'étais point autorisé ni de l'écouter ni de porter ses regrets à la connaissance de V. M., et que je ne saurais me mêler de ses affaires."[2]

Riedesel teilt die Antwort von Kaunitz auf das Schreiben Kaiser Josephs mit dem Geschenk einer Tabatiere[3] mit. Darin heißt es: V. M. I. „vient de récompenser de la façon du monde qui pouvait être la plus agréable à mon cœur, les services que je puis avoir eu le bonheur de rendre à Son auguste maison depuis quarante ans. Il ne me restait à désirer que de les voir honorés des sentiments que V. M. veut bien leur accorder, et il ne manque plus rien, moyennant cela, à mon entière satisfaction, qui en est d'autant plus vive que des traits de ce genre ne peuvent manquer de transmettre le nom de V. M. à la postérité dans le sens de ceux de Trajan, de Marc-Aurèle et de Henri IV, dont jusqu'à nos jours on bénit la mémoire et prononce encore les noms avec autant de vénération que d'attendrissement."

Potsdam, 1er avril 1781.

Votre dépêche du 24 de mars dernier vient à l'appui pour me confirmer dans l'idée que d'autres avis m'ont déjà fait prendre, que la médiation proposée par l'Empereur ne sera point acceptée pour cette année-ci. En effet, comme jusques ici aucune des puissances belligérantes a remporté sur l'autre quelque avantage décisif, cette proposition me paraît prématurée, et les affaires entre elles ne sont pas encore parvenues au point qu'elles soient absolument contraintes d'écouter la voix de la réconciliation. Ce qui toutefois est différé, n'est pas à dire qu'il n'arrivera point du tout; bien au contraire, il n'est pas impossible que d'autres puissances ne prennent cette médiation en mains, quoique, selon la disposition des cartes, ce ne sera guère Vienne qu'elles choisiront pour le siège du congrès. Peut-être est-ce cette perspective qui n'est pas dans le plan de l'Empereur et de son instituteur; peut-être aussi ne sont-ils pas trop édifiés des nouvelles qu'ils ont reçues de Pétersbourg et qui ont donné de l'humeur à l'un et à l'autre. Les broderies, les dessins de Vienne et

[1] Vergl. S. 152.

[2] Schon am 27. September, 7. und 18. Oktober 1780 hatte Riedesel über den Aufenthalt der Mara in Wien berichtet. Am 13. November ließ der König durch Erlaß an Kriegsrat Buchholtz der Sängerin, „welche heimlich von hier weggereiset ist und sich jetzt in Venedig befindet", die Gage sperren und beauftragte Cataneo, „de la réclamer en mon nom et de la faire arrêter, . . . comme elle est à mon service et à mes gages comme chanteuse et actrice de l'opéra". Am 15. erhielt der Kapellmeister Reichardt Befehl, „statt der weggelaufenen Mara" einen Ersatz „nur bloß für dieses Carneval" anzunehmen. Der Befehl wurde am 18. und 30. November dem „Violinisten" Benda wiederholt.

[3] Vergl. S. 345.

d'autres galanteries que l'Empereur a envoyées à l'Impératrice, me sont, à la vérité, connues, mais l'issue de toutes ses intrigues en Russie est encore un mystère que le temps seul nous dévoilera.

En attendant on voit bien que ce Prince partage son temps entre la politique, la finance et les courses, et il se peut que dans les deux premières parties il ait formé ou formera encore différents projets. Mais leur exécution exigera quelque temps, et le meilleur est que nulle apparence y a qu'il puisse, du jour au lendemain, faire prendre l'essor à son ambition guerrière. Ce qui me surprend le plus, c'est le délai qu'il met à son couronnement en Hongrie,[1] dont cependant il ne saurait guère se dispenser.

Au reste, la réponse du prince Kaunitz à son gracieux billet lui ressemble, mais je n'ose pas confier à la plume ce que je pense de son contenu.

Enfin, vous avez bien fait de répondre à la Mara sur le ton marqué, et vous ne l'écouterez non plus à l'avenir, mais l'abandonnerez entièrement à son sort, qu'elle s'est fait elle-même.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 651. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 1er avril 1781.

Je n'ai à vous accuser par cet ordinaire aucune réception de dépêche, mais des avis qui viennent de m'entrer d'autre part, m'engagent à vous faire la présente. Ces avis portent que la cour de Vienne érigeait plusieurs nouveaux régiments, tant d'infanterie que de cavalerie légère; qu'elle en formait surtout deux d'infanterie et deux de Bosniaques ou uhlans en Galicie; que l'uniforme de ces derniers serait pour l'un vert et parements rouges et pour l'autre rouge avec parements verts. Faites-moi le plaisir de vérifier ce qui en est. La chose vous sera aisée, et même, sans y paraître, vous pourrez facilement vous en instruire par main tierce, vu que plusieurs seigneurs polonais, qui ont des possessions dans ces royaumes, ne sauraient manquer d'avoir connaissance de pareils faits. Ceux-ci méritent une attention particulière, et il m'importe infiniment d'en être mis bien au fait. Employez-vous-y, par conséquent, de votre mieux, puisque les canaux pour apprendre ce qui se passe dans ces contrées, ne sauraient être difficiles à trouver là où vous êtes.

Suivant mes lettres de Vienne il paraît aussi que l'affaire de Julius n'est pas encore entièrement arrangée;[2] mandez-moi donc positivement si le séquestre mis pour cet objet sur les terres de plusieurs

[1] Vergl. S. 344 f.
[2] Vergl. S. 352.

seigneurs polonais dans les acquisitions autrichiennes se trouve tout à fait levé ou non, pour que je sache au juste à quoi m'en tenir à cet égard.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 652. AU COLONEL BARON DE STEIN.[1]

Potsdam, 2 avril 1781.

Je suis bien aise d'apprendre par vos dépêches du 22 de mars que tout est arrangé pour vous concerter avec le baron Dalberg sur l'objet de votre mission.[2] J'attends d'être informé en son temps du résultat, mais mes ordres précédents du 15 et du 26[3] vous auront déjà fait juger que mon intention n'est nullement de vous laisser longtemps ou toujours à Mayence, pour entamer une négociation formelle avec les chanoines dont le plus offrant emporte ordinairement les suffrages.

Der Schluß betrifft die Beförderung der Erlasse.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 653. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 2 avril 1781.

Vous êtes bien prolixe, dans votre dépêche du 2 de mars dernier, sur la mort du grand-vizir.[4] C'est un évènement assez naturel et ordinaire, et il ne fallait pas tant de détails pour me l'annoncer. Le caractère de son successeur,[5] s'il est aussi âpre à l'argent que lui ou s'il est incorruptible; dans quelles dispositions il est, et ce à quoi l'on doit s'attendre de sa part: voilà des objets dont il importe de se mettre bien au fait. Dès que les nouveaux gens en place seront établis, ces différents points se dévoileront davantage, et vous ne négligerez alors surtout rien pour faire leur connaissance. Vous tâcherez même de gagner leur confiance ou du moins de bien approfondir leur façon de penser, afin que, lorsqu'il s'agira d'avoir à faire avec eux, vous puissiez au moins vous diriger en conséquence et savoir ce qu'il y a à espérer ou à craindre de leur part.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Steins Berichte im April sind am 3. und 6. aus Wetzlar und am 12. aus Frankfurt a. M. datiert.

[2] Dalberg hatte Erfurt oder Gotha als Treffpunkt vorgeschlagen, Stein ihn jedoch um Wahl eines anderen Ortes gebeten, „craignant que ce délai pourrait déplaire à V. M.".

[3] Vergl. Nr. 28 613 und 28 636.

[4] Am 15. Februar.

[5] Izet Mehemed Pascha.

28 654. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 2 avril 1781.

Tous mes avis et votre dépêche du 23 de mars de même me font présumer que le rétablissement de la paix n'est pas aussi prochain encore.[1] Bien plus, il me paraît impossible dans le moment présent où rien n'est décidé entre les puissances belligérantes et où les avantages des unes sont contre-balancés par les succès des autres. A moins donc d'une victoire bien décisive de part ou d'autre qui, à vue de pays, n'aura pas lieu non plus dans la campagne qui vient de s'ouvrir, les deux partis se dégoûteront à la fin des mauvais progrès de leurs armes et des frais énormes d'une guerre aussi stérile et commenceront, à l'approche de l'hiver, de revêtir des dispositions plus pacifiques, dont peut-être l'Empereur pourra profiter pour leur offrir sa médiation avec plus de succès. Dans quelque temps que cela arrive, il est assez avéré que ce Prince, ainsi que le ministère de Versailles l'apprendra également par d'autres lettres, est trop partial et attaché à l'Angleterre, et qu'ainsi la France s'exposera toujours à de grands risques en l'acceptant pour médiateur.

Sa négociation en Russie pour un traité d'amitié est en attendant encore dans une espèce de crise qui ne permet pas d'en pronostiquer un grand succès. Toutefois, il n'est pas possible d'en décider, et le temps seul nous apprendra à quoi elle aboutira à la fin.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 655. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 2 avril 1781.

Sans doute que l'embarras de la République doit être extrême. Cela est aisé à concevoir, et je ne doute nullement de tout ce que vous mandez à cet égard par votre dépêche du 27 de mars dernier. Dès que toutes les parties requises à la défense se trouvent aussi peu en état que les siennes, la moindre guerre doit nécessairement lui en causer de très grands. Mais à qui peut-elle s'en prendre, si ce n'est qu'à elle seule? Elle a négligé jusqu'à la moindre prévoyance que la prudence exige de tout État quelconque. Et ce manque ne se borne pas à Saint-Eustache qui vient de lui être enlevé, sans coup férir,[2] mais doit s'étendre même sur toutes ses possessions en général.

---

[1] Goltz bezog sich u. a. auf eine Unterredung mit Vergennes, in der dieser geäußert hatte, daß König Ludwig und er den Frieden wünschten, „mais que nonobstant tout cela il craignait bien que [la paix] ne fût moins prochaine que le public de Paris l'imaginait".
[2] Vergl. S. 349.

Mes lettres de Russie continuent à la vérité de m'assurer des dispositions favorables de l'Impératrice à l'égard de la République et de l'intention de cette souveraine à la soutenir, mais j'ignore l'impression que cela fait en Angleterre, pour pouvoir juger de l'efficace de cette intervention.

Federic.

Nach dem Konzept.

28656. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 2 avril 1781.

Ma très chère Nièce. Jusqu'ici, ma chère enfant, vos affaires vont bien à Pétersbourg,[1] et j'espère qu'elles continueront de même. Cela n'empêche pas qu'il faille y combattre sans cesse l'argent anglais et les intrigues autrichiennes. J'évite tous les détails, mais je puis vous assurer qu'il faut être vigilant et veiller à vos intérêts, pour que ces dogues britanniques et ces polissons d'Autriche ne nuisent à vos intérêts. J'espère dans peu de vous donner des nouvelles plus décidées et plus avantageuses à vos intérêts. Autant que mes yeux seront ouverts, je ne négligerai jamais rien, ma chère enfant, qui pût être favorable à vous, à votre cher Prince, à vos enfants et à votre République. Faites, je vous prie, les plus tendres assurances de mon estime à monsieur le Stathouder.

Je sais, hélas! trop évidemment que la forme de votre République, l'esprit mercantile et intéressé de quelques citoyens et l'attachement d'autres à l'Angleterre arrêtent une infinité de bonnes opérations aussi nécessaires que pressées, que notre cher Prince agit avec toute l'activité désirable, et qu'il met tout le zèle possible à exécuter les armements que la défense de la République exige. Il fait bien de penser à l'augmentation de la flotte et des troupes qui doivent y servir,[2] mais si la paix se fait, comme je vous la souhaite, je conseillerais fort au Prince d'employer cette paix pour faire bâtir quelques forteresses dans vos possessions des Indes et de persuader aux compagnies marchandes d'y entretenir de bonnes garnisons, pour que la République soit sûre de conserver dans une autre guerre les terres qu'elle possède. J'avoue que les compagnies y perdront quelque peu

---

[1] Die Prinzessin Wilhelmine schrieb, Haag 27. März: „Un nouvel incident très fâcheux pour nous est le refus de l'Angleterre à l'offre que la Russie lui a faite d'être médiatrice d'une paix particulière entre cette puissance et la République."

[2] Wilhelmine schrieb: „Il a lieu de se flatter maintenant qu'enfin son dernier projet d'augmentation, tant par mer que par terre, parviendra à une heureuse conclusion." Amsterdam, von dem alle Schwierigkeiten ausgingen, habe zugestimmt.

du gros dividende que leur rapporte leur négoce; cependant il vaut mieux que leur lésine se prête à cette petite dépense, que de remettre au hasard leurs possessions et leurs immenses richesses. L'amitié conduit ma plume, ma chère enfant, dans tout ce que je vous écris, quoique je n'ignore pas qu'il est plus facile de conseiller que d'exécuter. Soyez persuadée de la tendresse infinie et de la parfaite estime avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 657. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 3 avril 1781.

Mes lettres de Vienne m'assurent assez positivement que le traité avec la Russie ne parviendra pas à sa consistance.[1] La prétendue préséance, sur laquelle l'Empereur est si jaloux, y apporte une difficulté insurmontable, et on prétend que ce Prince ne veut absolument pas y renoncer, de sorte que, comme la Russie ne voudra jamais céder sur un article, où sa gloire paraît si fortement intéressée, l'on regarde cette négociation comme rompue ou du moins très difficile à renouer et à avancer. Malgré toutes ces belles apparences, je ne m'y fie cependant pas encore au point de m'abandonner entièrement à l'espérance flatteuse de la considérer comme tout à fait dissoute. Les différents présents, dont les gazettes retentissent et que l'Empereur ne cesse d'adresser à l'impératrice de Russie, soit en équipages et broderies riches, soit en dessins et autres articles de galanterie, me retiennnent toujours dans le soupçon que, quand même il échouerait dans son dessein de s'unir par une alliance formelle avec la Russie, il ne convoite cependant de captiver S. M. I. par ses attentions et cajoleries et de l'attirer imperceptiblement dans son parti, pour se préparer d'autant mieux les voies à saper et ébranler mon alliance avec elle. Il me paraît donc le plus sûr de rester encore dans mes doutes sur cette alliance autrichienne et de veiller toujours à la marche qu'elle prend, sans me laisser endormir par les apparences qu'il y a qu'elle pourrait bien manquer.

En attendant, je connais trop les finesses de l'Empereur, et je ne voudrais pas non plus jurer que ce ne soit lui qui anime les Polonais à crier toujours plus fort contre mon édit au sujet de mes vassaux mixtes dans ma Prusse occidentale dont votre dépêche du 20 de mars m'annonce de nouveaux assauts. Mais dès que les comtes de Panin et d'Ostermann auront appris que j'ai déjà accordé à ces

---

[1] Vergl. Nr. 28 650.

mêmes sujets un délai proportionné pour vendre leurs terres,[1] et que je me suis très bien entendu à ce sujet avec ceux qui se sont immédiatement adressés à moi, j'espère qu'ils en porteront un tout autre jugement, et qu'ils conviendront qu'il ne leur reste aucun sujet légitime de se plaindre de mon édit, et que, selon toutes les apparences, l'Impératrice ne sera plus fatiguée par les clameurs de ces vassaux. Vous n'aurez donc rien de plus pressé que d'en informer les comtes de Panin et d'Ostermann et de les assurer qu'après cette modération de ma part, qu'ils ne sauraient attribuer qu'à mon attention d'écarter tout ce qui pourrait déplaire à leur souveraine, ils n'auraient plus à appréhender qu'on persistât à molester S. M. I. par des plaintes aussi peu fondées.

Il n'en est pas de même de l'affaire de Julius. Selon mes lettres de Vienne, il s'en faut de beaucoup que le séquestre que l'Empereur a mis sur les terres de ses vassaux polonais, en haine de la décision de cette affaire, soit déjà levé.[2] Ce Prince, aussi bien que son cher instituteur sont, au contraire, de fort mauvaise humeur des prétentions de la Russie, et je ne vois toutefois pas que leurs procédés injustes et arbitraires excitent les mêmes clameurs.[3]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 658. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 4 avril 1781.

Mon intention n'est sûrement pas de préjudicier en rien à la Pologne par l'édit qui a eu lieu relativement aux sujets mixtes.[4] Le comte de Stackelberg, suivant ce que vous mandez par votre dépêche du 27 de mars dernier, a été un fidèle interprète de mes sentiments à cet égard auprès de sa cour; je lui en sais un gré infini. Le délai auquel je me suis prêté tout de suite dès les premières représentations qui me sont parvenues là-dessus,[5] en est une preuve convaincante, et s'il vous paraît que ce répit accordé à mes sujets mixtes n'est pas

---

[1] Vergl. Nr. 28 616 und 28 658. Die russischen Minister hatten mit Hinweis darauf, daß die Zarin das Edikt als vertragswidrig ansehe, erneut Vorstellungen erhoben und versichert, „que les Polonais, pour obtenir la révocation de cet édit, réclameraient incessamment l'intervention non seulement de cette cour, mais aussi celle de la cour de Vienne".

[2] Vergl. S. 352.

[3] Am 3. April sendet der König eine Abschrift des obigen Erlasses an Goertz dem Grafen Finckenstein. „La copie . . . vous apprendra comment j'ai tâché de prévenir l'assaut dont, selon sa dépêche du 20 de mars, je suis menacé de la part des deux cours impériales au sujet de mon dernier édit concernant les possessions de mes sujets mixtes dans ma Prusse occidentale."

[4] Vergl. Nr. 28 520.

[5] Vergl. S. 314.

suffisant pour les tranquilliser, je vous autorise d'y ajouter encore la déclaration formelle que je me désistais de les presser à vendre leurs terres;[1] déclaration qui, laissant ainsi les affaires *in statu quo*, leur ôtera, j'espère, tout sujet de plainte et les contentera entièrement.

Du reste, je me flatte que le manège de l'Empereur dont vous faites mention,[2] pour captiver l'impératrice de Russie et se faire un mérite auprès d'elle par ses sentiments affectés d'équité envers la Pologne, ne se soutiendra guère. Son penchant tracassier l'entraînera bientôt à de nouvelles démarches propres à le brouiller avec cette souveraine.

Mes dernières lettres de Vienne donnent peu d'apparence à la conclusion du traité d'amitié projeté entre les deux cours impériales. Il faudra voir toutefois ce qui en sera; car jusqu'à présent l'on ne saurait encore rien avancer là-dessus avec précision.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 659. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 4 avril 1781.

Après avoir réfléchi plus mûrement sur ce que les comtes de Panin et d'Ostermann, selon votre dépêche du 20[3] de mars, vous ont confié sur la sensation qu'ont faite sur leur souveraine les clameurs des Polonais sur le sort de mes sujets mixtes dans la Prusse occidentale,[4] j'ai bien voulu condescendre à leurs avis et donner une nouvelle marque à leur souveraine du cas infini que je fais de son amitié, et du désir que j'ai de la mettre à l'abri de toute atteinte que nos ennemis communs s'efforcent d'y porter. Dans cette vue, et voyant que le répit que j'ai accordé à ces sujets mixtes pour vendre leurs terres dans l'enceinte des mes États, ne leur paraissait pas suffisant pour les tranquilliser, j'ai ordonné qu'on ne les pressât plus du tout sur cet article.[5] Cette nouvelle complaisance laissant ainsi les affaires *in statu quo*, j'espère qu'ils ne fatigueront plus la Russie par leurs clameurs, mais seront satisfaits de ce nouvel arrangement en leur faveur.

Vous n'oublierez pas d'en informer incessamment les deux ministres susmentionnés, et je me flatte qu'ils y observeront de nouveau mon empressement de raffermir par toutes sortes d'attentions cette

---

[1] Vergl. dafür Nr. 28 657 und 28 659.

[2] Buchholtz berichtete: „L'Empereur a affecté, du moment que cette affaire [das preußische Vorgehen] a paru faire sensation en Pologne, la plus grande modération pour les habitants de la Galicie qui ont des charges et des possessions dans ce pays-ci."

[3] In der Vorlage verschrieben: 28.

[4] Vergl. Nr. 28 657.

[5] Vergl. Nr. 28 658.

union et bonne intelligence qui subsiste si heureusement entre moi et la Russie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 660. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 28. März: „Il m'est revenu par une voie directe et assez sûre de Munich que l'Empereur y fait travailler vivement à un échange entre lui et l'Électeur palatin, par lequel celui-ci céderait la pleine navigation et les deux rives de l'Inn à la cour de Vienne contre une cession de cette dernière d'un certain district des possessions autrichiennes en Souabe, et l'on ajoute que l'on a amené les choses de façon que l'on se flatte ici de surprendre le consentement du duc de Deux-Ponts et de son frère Maximilien à cet échange et de couper court au moyen de ces précautions à toute opposition de V. M. et des cours garantes de la paix de Teschen à faire en vertu du susdit traité de paix. On dit même que le duc de Deux-Ponts, étant parti le mois passé après un séjour de 24 heures qu'il a fait seulement à Munich, pour esquiver toute ouverture de négociation à ce sujet,[1] s'y trouve maintenant, accompagné de deux conseillers, et a été entraîné à prêter l'oreille à ces projets insidieux et dangereux aux intérêts de sa maison, et que l'on doit craindre qu'il ne soit surpris et amadoué par la perspective de quelques petits avantages pécuniaires temporaires et personnels . . .

Il est arrivé la semaine passée un courrier du baron de Reviczky de Berlin, par lequel ce ministre a marqué à sa cour que V. M. avait conféré le généralat et l'inspection de Ses troupes dans Ses États en Westphalie à S. A. le duc de Brunswick,[2] et qu'il se faisait de grands préparatifs de magasins pour ces troupes, ainsi que dans ceux de Magdebourg et de Halberstadt. Cette nouvelle a fort alarmé l'Empereur et le prince Kaunitz, qui craignent que V. M. ne songe à envahir le pays de Hanovre, au cas que l'Angleterre ne veuille se prêter à ce qui est juste et ce que demande la Russie en faveur de la Hollande, et comme ceci obligerait l'Empereur ou d'abandonner l'Angleterre ou de renoncer à toute harmonie et intimité avec la Russie et par conséquent renverserait le système auquel il travaille, je ne suis point étonné des visages allongés que montre le souverain et le premier-ministre et que cause cette appréhension."

Potsdam, 4 avril 1781.

Je sais également, à n'en pouvoir plus douter, que la cour de Vienne a avancé à l'électeur de Bavière la proposition de l'échange, détaillé dans votre dépêche du 28 de mars dernier. Mais si l'Empereur et le prince de Kaunitz se flattent de son succès, ils pourraient bien se tromper. Quand même ils surprendraient par leurs finesses le duc de Deux-Ponts et son frère, ils trouveraient dans leur chemin les garants de la paix de Teschen, qui ne permettront point qu'ils y portassent cette atteinte.

---

[1] Vergl. S. 320—322.

[2] Am 7. März war dem Herzog Karl Wilhelm Ferdinand die General-Inspektion der westfälischen Infanterieregimenter „unter dem Namen von Generalat" übertragen worden.

D'ailleurs, si le baron Reviczky a alarmé son maître par les nouvelles qu'il lui a annoncées par un courrier, il se peut bien qu'il en ait chargé trop le tableau. Souvent dans l'éloignement on se fait illusion, et on grossit les objets plus qu'ils ne le paraissent de près.

Mais les visages sombres et rêveurs que vous observez, sont peut-être produits par d'autres évènements. Tout ne réussit pas toujours dans les gouvernements à notre gré; des accidents imprévus dérangent quelquefois les plans les mieux arrangés. Il en est de même de celui de la médiation autrichienne, dont l'acceptation française m'a bien l'air d'un refus honnête, et l'indépendance des Américains sera toujours la grande pierre d'achoppement qui fera naître mille difficultés à l'Empereur dans cette négociation. Je doute fort qu'il puisse les écarter; de sorte qu'elle échouera sûrement, et que ce n'est que l'espérance qui lui reste encore de son succès, qui le tient en suspens et l'engage à borner ses voyages à celui pour le couronnement en Hongrie.[1] Mais si mon pronostic se confirme, alors il pourrait bien faire encore celui en Flandre, ce que le temps seul nous apprendra.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 661. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 4 avril 1781.

Der König dankt für die Übersetzung eines Schreibens von Harris an Fraser.[2] „Quoique cette correspondance ne saurait nous apprendre des nouvelles intéressantes, qui seront réservées pour le chiffre, nous y découvrirons cependant de temps en temps quelque anecdote ou réflexion qui pourra nous servir de direction."

D'ailleurs, la nouvelle apparition du duc de Deux-Ponts à Munich et l'objet que la dépêche du baron de Riedesel du 28 de mars y suppose,[3] mérite[nt] attention. Il est bien vrai que, si tous les détails que ce dernier nous apprend, étaient bien fondés, il est à présumer que le baron Hofenfels, selon sa façon de penser, vous en aurait prévenu. Cependant comme il est dit expressément que ce Duc a amené à Munich deux de ses conseillers, vous aurez grand soin de faire éclairer cette nouvelle course de plus près, pour apprendre ce qui en est proprement, afin qu'au cas qu'elle ait eu effectivement lieu dans la vue que la dépêche du baron de Riedesel lui attribue et qui après tout reçoit un nouveau degré de probabilité par les desseins

---

[1] Im Anschluß an den Besuch des Lagers in Pest. Riedesel fügte hinzu: „Ceci n'est pas sûr cependant."

[2] D. d. 9./20. März (ohne Ort). Finckenstein bemerkte dazu, Berlin 3. April: „Elle ne contient rien d'essentiel."

[3] Vergl. N. 28 660.

qu'on connaît à l'Empereur, je puisse donner à ce sujet l'éveil aux deux garants de la paix de Teschen, à laquelle l'échange en question porterait une atteinte manifeste. Toutefois je ne voudrais pas la leur dénoncer mal à propos et sans être bien sûr du fait, et c'est pourquoi j'attends avec impatience le résultat de vos recherches pour y conformer mes démarches ultérieures.

En attendant je ne veux pas vous laisser ignorer qu'ayant pris plus mûrement en considération la sensation sinistre qu'ont produite en Russie les clameurs des Polonais contre le traitement de mes sujets mixtes, je n'ai plus voulu m'exposer à ces nouveaux traits envenimés de mes ennemis, et j'ai cru devoir y apporter plutôt la modification que les copies de mes ordres d'aujourd'hui tant au comte de Goertz qu'au conseiller Buchholtz[1] vous apprendront plus en détail. Je les joins à la présente pour votre information et direction.[2]

Auf Fürsprache von Reviczky erlaubt der König den Brüdern von Melitz, „de venir voir leur mère en Varmie pour quatre mois".

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 662. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 5 avril 1781.

Jusqu'ici mes lettres de Vienne varient beaucoup sur la médiation. Soit que le roi de France prenne effectivement le change,[3] soit que l'Empereur s'en flatte simplement, il est difficile d'en décider. Tout ce qu'il y a à présumer, c'est que, la campagne actuelle restant, comme il y a apparence, sans succès de part et d'autre, les puissances belligérantes penseront plus sérieusement l'hiver prochain au rétablissement de la paix. En attendant, la Russie ne paraît pas d' accord avec la cour de Vienne sur cette médiation. D'un côté, elle voudrait faire précéder celle entre l'Angleterre et la Hollande et, de l'autre, elles diffèrent encore dans les principes pour amener cet heureux évènement. C'est tout ce que je puis vous confier aujourd'hui sur cet article de votre dépêche du 25 de mars dernier.

Il ne me reste que deux mots à ajouter sur la sensation qu'a faite à Vienne la nomination du duc de Brunswick au généralat de mes

---

1 Vergl. Nr. 28 658 und 28 659.

2 Demgemäß Ministerialerlaß an die westpreußische Regierung vom 7. April. Auf Finckensteins Bericht vom 4. erwidert der König am 5. April: „Je compte que ma dernière déclaration (vergl. Nr. 28 658) . . . achèvera à apaiser les clameurs des Polonais et à prévenir l'effet des insinuations insidieuses de la cour de Vienne."

3 Nach Goltz fürchteten die französischen Minister, „que leur maître, entraîné à la longue, soit par la Reine, soit par la considération des frais énormes de la guerre, cède aux instances de l'Empereur et accepte ainsi une mauvaise paix."

troupes en Westphalie. L'Empereur et le prince Kaunitz en ont pris beaucoup d'humeur, parcequ'ils se sont imaginés que cette mesure portait peut-être contre les États de Hanovre en faveur de la Hollande.[1] Cette anecdote m'est revenue de très bonne part, et rien n'empêche que vous n'en régaliez le ministère de Versailles.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 663. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 5 avril 1781.

Le succès d'une pacification entre les puissances belligérantes dépendra vraisemblablement en grande partie des évènements sur mer. Il faudra donc voir ce qui se passera ultérieurement sur cet élément, pour juger des progrès que les efforts des puissances médiatrices à ramener la paix pourront avoir. Il est bien sûr en attendant que, si de l'année passée on avait pensé sérieusement en Hollande à mettre la flotte dans un état respectable,[2] les affaires ne s'y trouveraient pas cette année-ci dans la crise où elles sont actuellement. Mais il ne faut pas s'attendre à rencontrer pareille activité dans les républiques. Elle est, pour ainsi dire, contraire à leur nature, et ce n'est guère, avant que le danger le rende absolument nécessaire, que l'on peut les porter à employer de la vigueur dans les opérations. C'est la réflexion que le contenu de votre dépêche du 30 de mars dernier me fournit de faire.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 664. AU LIEUTENANT-GÉNÉRAL PRINCE FRÉDÉRIC-EUGÈNE DE WÜRTTEMBERG À MONTBÉLIARD.

Potsdam, 5 avril 1781.

Je suis charmé d'apprendre, par votre lettre du 25 de mars dernier, le parfait accord de nos sentiments et de nos espérances sur les promesses de mariage entre mon petit-neveu, le prince Frédéric Guillaume de Prusse, et ma chère petite-nièce Élisabeth votre fille.[3] V. A. S. sentira cependant Elle-même que, vu le tendre âge de ces chers promis, il conviendra de ne les point publier tout de suite, mais de garder cet engagement encore pour quelque temps entre nous. Il ne sera pour cela ni moins sacré ni moins indissoluble, et dès que

---

[1] Vergl. S. 360.

[2] Erst Ende April sollte eine Flotte von 35 Schiffen in der Ostsee erscheinen, nur 10 Schiffe lagen bei Texel kriegsbereit, und erst für 1782 war der Bau von 30 Linienschiffen vorbereitet.

[3] Vergl. Nr. 28 599 und 28 600. Das Schreiben des Prinzen liegt nicht vor.

le temps sera venu d'y ajouter les formalités d'usage, je ne manquerai pas d'y demander le consentement du Duc Son frère comme chef de Sa maison.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart.

28 665. À LA PRINCESSE FRÉDÉRIC-EUGÈNE DE WÜRTTEMBERG À MONTBÉLIARD.

Potsdam, 5 avril 1781.

V. A. R. a raison dans Sa lettre du 25 de mars dernier[1] que l'étiquette exige de demander l'agrément du Duc régnant aux promesses de mariage arrêtées entre nous pour mon petit-neveu, l'aîné des jeunes princes de Prusse, et la princesse Élisabeth Sa fille. Je ne manquerai aussi point à cette formalité en son temps. Mais comme nous sommes convenus, vu le tendre âge de ces jeunes promis, d'en garder le secret,[2] je me flatte que V. A. R. trouvera plus convenable que je remette ma lettre au Duc régnant jusques au terme que nous jugerons propre à leur publication. Ces tendres liens resteront tout aussi indissolubles entre les parties intéressées, et j'attends de les voir raffermis par les solennités d'usage avec une ardeur proportionnée au tendre attachement qui me les a fait former.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart.

28 666. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 5. April: „La nouvelle contenue dans la dernière dépêche du baron de Riedesel d'un second voyage du duc de Deux-Ponts à Munich avec deux de ses conseillers[3] est évidemment fausse. Nous avons eu encore tout récemment deux lettres du baron de Hofenfels, dont la dernière est du 27 mars et où il parle du Duc comme devant se rendre dans le moment même auprès de lui. Le comte de Zinzendorff vient aussi de me communiquer un »Extrait« des nouvelles les plus récentes de Munich, où il n'est pas dit un mot de ce voyage que le ministre de Saxe[4] n'aurait certainement pas laissé ignorer à sa cour, s'il avait eu lieu . . .

La résolution vraiment digne des lumières supérieures de V. M. de laisser l'affaire des sujets mixtes *in statu quo*,[5] sera le moyen le plus sûr de couper court aux intrigues et aux trames de la cour de Vienne et de rassurer celle de Russie sur un sujet qui paraît lui tenir si fortement à cœur."

Potsdam, 6 avril 1781.

Je vous remercie des observations sur la prétendue seconde apparition du duc de Deux-Ponts à Munich. Elles rendent très apocryphe

---

[1] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.
[2] Vergl. Nr. 28 600.
[3] Vergl. S. 360 und 361.
[4] George.
[5] Vergl. Nr. 28 661.

la nouvelle qu'on en avait donnée au baron de Riedesel. Toujours l'objet qu'on y prêtait, paraît assez avéré par l'extrait que le comte de Zinzendorff vous a communiqué de ses nouvelles de Bavière, et fournit une nouvelle preuve combien il importe de ne perdre nulle part de vue, mais d'épier et de suivre avec une attention scrupuleuse les menées et les ruses d'une cour aussi intrigante que celle de Vienne. C'est toujours dans l'obscurité qu'elle prépare ses filets, et il est de la dernière nécessité de faire tous ses efforts pour les dévoiler à temps, afin d'aviser d'autant mieux aux moyens de les rompre. La copie ci-jointe d'une lettre d'Osnabrück en date du 27 de mars[1] prouve de nouveau que, malgré toutes ses déclarations du contraire, elle ne laisse pas de convoiter l'archevêché de Mayence, et il est seulement à souhaiter qu'effectivement elle trouve dans les familles du Rhin et de la Franconie les oppositions mâles et fermes qu'on lui pronostique.

Dans l'affaire de mes sujets mixtes en Prusse j'ai cédé à dessein au torrent des clameurs qui s'élevaient de toute part. Quoiqu'il ne soit nullement dans l'ordre que des puissances étrangères prétendent faire la loi pour les arrangements intérieurs d'un souverain voisin, il est cependant des conjonctures où la prudence veut que, sans en faire semblant, on prévienne leurs murmures, et qu'on évite avec un soin extrême que les affaires ne s'aigrissent et que les esprits ne s'échauffent. La situation actuelle où je me trouve, me paraît être de cette nature, et c'est cette considération seule qui m'a engagé à montrer plus d'indulgence vis-à-vis de mes sujets mentionnés. Il ne me reste pas moins d'autres voies pour parvenir à mon but, et comme elles sont imperceptibles, je ne laisserai pas d'en faire usage, à mesure que le moment m'y paraîtra convenable.

Quant aux grandes affaires au contraire, les nouvelles de Pétersbourg, de Vienne et de Versailles nous apprendront successivement ce qui en sera.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 667. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 7 avril 1781.

Il est bien à présumer que ce seront les réponses de Vienne et de Londres que, selon votre dépêche du 23 de mars dernier, on est encore à attendre à Pétersbourg, qui décideront de l'alliance et de la médiation. Je vous ai déjà appris par mes ordres du 3[2] que, selon

[1] Die Beilage fehlt.
[2] Vergl. Nr. 28 657.

mes lettres de Vienne, l'on n'est point satisfait des conditions que la Russie attache à la première, et que différents points du contre-projet, ainsi que l'égalité parfaite du rang entre les deux MM. II. pourraient bien faire avorter entièrement le projet du traité en question. Toutefois ce ne sont que de simples conjectures, appuyées sur des apparences qui peuvent changer du jour au lendemain; de sorte que ce n'est que la réponse de la cour de Vienne qui nous apprendra le sort de cette négociation. En attendant, ce que vous me rapportez dans votre dernière dépêche, fait assez voir qu'on ne saurait non plus compter beaucoup sur la fermeté de l'Impératrice dans ses principes, et que la moindre condescendance de l'Empereur, pour réaliser son projet favori, l'embarquera si fort dans la galère autrichienne qu'elle ne pourra plus en sortir.[1] Si donc mes nouvelles de Vienne pronostiquent vrai et que ce traité n'ait effectivement pas lieu, il s'agira de prêter une attention bien sérieuse à l'impression que ce dérangement de son projet favori fera sur son esprit et si elle ne sera pas piquée des entraves qu'il a rencontrées. La sensibilité du sexe est connue, et souvent elle éclate plus dans des bagatelles que dans des affaires de quelque conséquence.

Il en est de même de la médiation,[2] et si l'Angleterre ne se prête pas à ses propositions, ce serait une contradiction manifeste que de supposer qu'il soit possible que les deux cours puissent s'accorder ensemble. Bref, je ne vous dissimulerai pas que la scène actuelle me paraît un chaos, et qu'il faut un coup de théâtre pour le débrouiller.

Quant aux affaires de Pologne, je n'ai absolument rien à ajouter à mes ordres du 4,[3] et après de tels arrangements il me semble qu'on ne trouvera plus rien à mordre au sort de mes sujets mixtes.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 668. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 8 avril 1781.

Votre dépêche du 31 de mars dernier n'exigeant aucune réponse, je me borne aujourd'hui à vous communiquer différents avis de Vienne sur les nouveaux arrangements dans le gouvernement autrichien. Les départements de justice de Bohême et de Hongrie seront transplantés à Prague et à Presbourg ou autre capitale de la Hongrie où ils appar-

---

[1] Goertz berichtete: „Il paraît toujours que cette chimère favorite de l'Empire Grec a aidé le plus l'Empereur, et qu'elle n'aurait point été aussi sensible à ses flatteries, si elle ne croyait pas que ce Prince lui serait utile et nécessaire pour l'exécution d'un plan aussi extraordinaire."

[2] Zwischen Holland und England. Nach Goertz sollte die erste englische Antwort unbefriedigend sein.

[3] Vergl. Nr. 28 659.

tiennent. Les appartements que leurs chancelleries ont occupés à Vienne, tout comme ceux des ordres, qui y possèdent plus d'une maison, seront convertis en casernes, dont les bataillons grenadiers de l'armée seront mis en possession. Il y aura de même un changement dans l'artillerie qu'on qualifie du nom d'une augmentation de 2,000 têtes, mais qui, dans le fond, ne mérite pas ce titre, puisqu'on tirera ces 2,000 hommes des croates. Mais on distribuera toute l'artillerie dans les capitales, telles que Vienne, Prague, Brünn et Olmütz. Les royaumes de Lodomérie et de Galicie seront mis à peu près sur le pied du Banat, et on y lèvera 6 nouveaux régiments, savoir 2 de cavalerie et 4 d'infanterie légère.

Les inondations ont fait des dommages aux fortifications en Bohême, et on y attend des fonds suffisants de Vienne pour y commencer la bâtisse des nouvelles forteresses. On dit que l'Empereur ira pourtant encore, cette année-ci, se faire couronner en Hongrie, puisqu'on lui a fait sentir que cette solennité était absolument nécessaire, et qu'il ne saurait s'en dispenser. Il y en a qui prétendent qu'il fera également encore un tour en Flandre, tandis que d'autres en doutent, parcequ'il n'aimera pas s'y rendre, pour éviter la société de ses sœurs, dont il ne fait pas grand cas.

En attendant, sa négociation avec la Russie continue d'aller grand train. Il adresse très souvent des courriers au comte Cobenzl, sans qu'il transpire la moindre chose du contenu de leurs dépêches. Bref, on répand tant d'autres nouvelles à son sujet, dont j'attends encore la confirmation, pour vous en faire part également.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 669. AU COLONEL BARON DE STEIN.

Potsdam, 8 avril 1781.

Vos dépêches dont la dernière est de Wetzlar en date du 30 de mars, me confirment qu'il n'y a aucun fond à faire sur les chanoines des différents chapitres dans l'Empire.[1] Ceux d'entre eux qui ne sont pas tout à fait stupides, sentent bien que, s'ils se prêtent aux vues autrichiennes, il en sera bientôt fait de la noblesse de l'Empire, et tout accès aux sièges épiscopaux lui sera fermé pour toujours. Mais telle est la force de leur intérêt personnel qu'ils ne pensent qu'au présent, pour s'enrichir aux dépens de leurs titres et de leurs privilèges, et le pis est que, tandis qu'ils vendent leurs suffrages à une partie, l'autre

---

[1] Mit seinem Bericht hatte Stein ein von Dalberg verbessertes „Tableau des capitulaires de Mayence" übersandt, das eine kurze Charakteristik derselben enthielt. Zugleich hatte Dalberg ihm verheißen, „de vous détailler, Sire, les moyens qui lui paraissent les plus propres pour réaliser en tout point les intentions de V. M."

n'a qu'à lâcher également les cordons de sa bourse, pour leur faire tourner casaque et remettre tout dans l'ancien train. Heureusement le péril n'est pas encore imminent à l'heure qu'il est, pour avoir recours à ces armes dorées. Les cadets de Toscane sont encore trop jeunes, mais dès qu'ils seront un jour près de l'âge canonique, alors il faudra bien penser à en tirer le meilleur parti possible.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 670. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 8 avril 1781.[1]

Der Bericht Steins vom 30. März (vergl. Nr. 28 669) wird übersandt.

Quelque intéressant qu'[il] paraisse, [il] me fait cependant juger qu'il n'y a guère de fond à faire sur les chanoines. Les moins stupides entre eux sentent bien que tout accès aux sièges épiscopaux leur sera fermé, s'ils se prêtent aux vues autrichiennes. Mais la plupart d'entre eux ne pensent qu'à l'intérêt présent et personnel, et leurs suffrages sont au plus offrant. Leur cupidité est même si grande que, quand même l'on voudrait leur prodiguer ses largesses, l'autre partie n'a qu'à leur lâcher également les cordons de sa bourse, pour leur faire tourner casaque et remettre les choses dans l'ancien train. Tant il est vrai que, s'il existe encore quelque patriotisme germanique, ce n'est sûrement pas chez ces ecclésiastiques qui font de l'argent leur unique idole. Le meilleur est que le péril ne paraît pas encore imminent. Les cadets de Toscane n'ont pas encore atteint l'âge canonique, et ce sera à cette époque qu'il conviendra peut-être de répandre sur l'un ou l'autre de ces chapitres une pluie abondante de Danaé. En attendant nous aurons le temps d'arranger mieux nos armes dorées, et comme par cela même une plus longue présence du baron de Stein serait très inutile, je lui ai aussi déjà ordonné par un de mes ordres précédents de revenir ici, après s'être concerté sur tous les articles avec le baron de Dalberg, ce qui selon sa dernière dépêche aura lieu à Gotha.[2]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 671. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 8 avril 1781.

Mes ordres du 25 de mars,[3] qui vous seront parvenus à l'heure qu'il est, sont analogues à ce que vous venez de me marquer, par

[1] In der Vorlage verschrieben: 1780.
[2] Vergl. Nr. 28 636 und 28 652.
[3] Vergl. Nr. 28 635.

votre dépêche du 30, des mauvais desseins du comte Branicki à l'égard du roi de Pologne et du comte de Stackelberg. Dès que ces notions me sont entrées, je vous les ai communiquées tout de suite pour en faire part à cet ambassadeur, dans l'idée que, comme elles l'intéressaient, il serait bien aise d'en avoir connaissance pour en prévenir les effets. Il se peut qu'outre cela les manœuvres dudit grand-général de Pologne aient encore en vue les autres objets dont vous faites mention.[1] Je suis même fort éloigné de douter que l'on se refuse entièrement en Russie à prêter l'oreille à tous ces projets. Le système trop inconstant de cette cour impériale m'autorise à pareille opinion. L'on s'y détermine trop suivant les circonstances naissantes d'un jour à l'autre, et cela fait que souvent on s'y porte même à des résolutions et démarches préjudiciables aux propres arrangements faits en Pologne. L'Impératrice a fait [un] présent de noces à la demoiselle Engelhardt de 500,000 roubles et donné au comte Branicki 200,000 ducats pour payer ses dettes,[2] de manière que ce mariage coûte passé 1,100 000 écus à la Russie.

Au reste, il faudra voir la tournure que prendra ultérieurement l'alliance proposée par l'Empereur et si, au moyen de ses intrigues multipliées, il réussira à l'obtenir. Au cas qu'elle échoue, ainsi que je le désire, je m'employerai dès l'instant, pour le bien de la Russie même, à y appuyer le plus efficacement qu'il me sera possible, les intérêts du roi de Pologne et ceux du comte de Stackelberg; mais avant ce dénoûment mes efforts à cet égard seraient inutiles et hors de saison.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 672. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz berichtet, Paris 30. März: „Jusqu'au moment présent encore la médiation n'a été acceptée à Versailles que sous condition que les propositions anglaises n'aient pour base l'indépendance des colonies et la liberté des mers; de manière que, si les propositions anglaises ne vont pas jusques là, comme on croit à Versailles qu'elles n'y vont point, cette acceptation de la médiation ne sera nullement obligatoire pour la France . . .

V. M. daignera Se souvenir que depuis quelque temps déjà j'eus l'honneur de rapporter que l'Empereur a communiqué ici son projet de faire un traité d'amitié et de commerce avec la Russie . . . Depuis on est averti à Versailles tant par la voie de Vienne que par celle de Russie que la confidence

[1] Buchholtz berichtete: „Les lettres arrivées tout fraîchement ici de la part du grand-général disent ouvertement que le prince Potemkin lui avait promis pour condition de mariage de s'employer à faire lever par le roi de Pologne la constitution de la diète de l'année 1776, par laquelle la puissance du grand-général se trouve bornée (vergl. Bd. 38, 534) . . . Enfin, Sire, il paraît qu'il veut obliger le roi de Pologne à faire place d'une manière ou d'autre."
[2] Vergl. S. 327.

de l'Empereur vis-à-vis de cette cour-ci n'a pas été complète, puisqu'il doit s'agir d'un projet d'alliance entre la cour de Vienne et celle de Pétersbourg dans le cas de rupture d'une des deux cours avec la Porte. Le danger où un pareil concert mettrait cette dernière, ne pouvant être indifférent à la France, cet avis a causé beaucoup de peine à Versailles . . .

L'Empereur ayant ordonné à son ministre à Rome[1] de témoigner au Pape son étonnement de ce qu'à la cérémonie funèbre pour l'Impératrice-Reine on n'avait pas rendu les mêmes honneurs qu'aux obsèques des rois,[2] S. M. I. avait ajouté de sa propre main: »Au reste, il devrait m'être indifférent que l'évêque de Rome soit plus ou moins poli.« Cette expression, dis-je, fait de la peine à Versailles, puisqu'elle a trait aux vues d'agrandissement sur l'Italie qu'on suppose à l'Empereur."

Potsdam, 9 avril 1781.

Maintenant il est hors de doute que le projet de médiation n'a encore fait le moindre progrès, et que la France l'a décliné par des défaites très plausibles. Vous avez donc raison, dans votre dépêche du 30 de mars, de regarder cette acceptation comme non avenue, puisque l'Angleterre ne souscrira pas aux conditions que la France y a attachées.

Tout aussi certain est-il que l'Empereur a proposé à la Russie un traité d'amitié. Les avis que vous en avez reçus, sont analogues à ceux que je vous en ai donnés par différents ordres précédents. Dès que j'en apprendrai quelque chose de plus détaillé et décisif, j'en ferai confidemment part par votre canal au ministère de Versailles. C'est, en attendant, un nouvel avertissement pour suivre l'Empereur dans toutes ses démarches avec une attention scrupuleuse.

Au reste, ce ministère a bien raison de regarder sa réponse au Pape relative à ses vues sur le Ferrarois. Mais tous ses projets d'ambition et d'agrandissement ne sont pas encore à leur maturité, et il est très certain que, tant que la paix ne sera rétablie, il convient fort aux intérêts de la France de ménager ce Prince.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 673. AU CONSEILLR PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 9 avril 1781.

J'espère qu'on ne réalisera pas l'idée dont vous faites mention dans votre dépêche du 3 de ce mois, d'accorder là où vous êtes, des lettres de marque à des armateurs pour la Baltique. Pareille démarche brouillerait infailliblement la République avec toutes les puissances maritimes du Nord, la Russie, Suède, Danemark et mainte autre peut-être encore. Le commerce de l'Angleterre avec la Russie est si con-

[1] Kardinal Hrzan.
[2] Vergl. S. 337.

sidérable que l'on prétend que la première exporte annuellement pour plus de six millions de marchandises des États de la dernière. Un objet aussi important ne saurait donc lui être indifférent, pour souffrir qu'il y soit porté le moindre dérangement. Ces considérations me retiennent non seulement d'applaudir à l'idée susdite, mais m'engagent même à la déconseiller fortement. Tout armement contre l'Angleterre, de quelque autre côté qu'il se fasse, soit pour la Manche ou ailleurs, sera moins sans conséquence pour la République et ses intérêts.

En insinuant ce sentiment au prince d'Orange, vous pourrez lui dire encore que je savais positivement que l'Impératrice se trouvait piquée de la réponse de l'Angleterre à son offre de médiation, et qu'elle lui déplaisait infiniment.[1] Mais vous n'oublierez pas d'ajouter en même temps à ceci que, comme l'on agissait de coutume très lentement en Russie, il faudrait également se patienter dans cette occasion, avant de voir la tournure que les choses y prendraient.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 674. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 27. März: „Enfin dans ce moment au moins on touche au dénouement. Le courrier décisif est revenu au comte Cobenzl, le 23, avec des instructions pour ce ministre et a apporté encore une longue lettre de l'Empereur à l'Impératrice. Je fus instruit le lendemain que, d'après ces instructions, l'Empereur accepte en entier le contre-projet de cette cour[2] et ordonne à ce ministre de souscrire à tout, mais, quant à la préséance,[3] de faire connaître l'impossibilité de sa part de pouvoir s'en relâcher ni d'admettre aucun biais, vu que cette condescendance n'était pas dans son pouvoir et le rendrait responsable même envers l'Empire et tirerait à conséquence vis-à-vis de tous les autres souverains ... Avant-hier il a demandé une conférence qu'il a eue le soir, et hier le ministère a dû porter à la connaissance de l'Impératrice ce qu'il a déclaré dans cette conférence, où il doit avoir donné dans un [écrit] verbeux les raisons qui militent pour cette prééminence, en témoignant les plus grands regrets de ne pas pouvoir faire ce sacrifice. Tout dépend maintenant de sa décision . . .

Enfin j'espère aussi pouvoir faire tenir par le premier courrier à V. M. la réponse à ma Note[4] sur la protection de Sa navigation marchande, et je me flatte que cette affaire a pris une tournure à la satisfaction de V. M. On m'a fait entendre clairement tant par le vice-chancelier que par le canal du secrétaire du cabinet que l'Impératrice, pour donner tout le poids à son ouvrage de cette association, souhaiterait que V. M. y accédât ou en forme ou qu'au moins Elle ne refusât point en faveur de la protection dont Ses sujets jouiraient [pour] leur commerce, de faire faire des déclarations formelles

---

[1] Vergl. dazu S. 366, Anm. 2.
[2] Vergl. Nr. 28 573.
[3] Vergl. Nr. 28 573 und 28 582.
[4] Vom 5. März (vergl. S. 346, Anm. 2).

aux cours belligérantes et où besoin serait, qu'Elle reconnaît les principes adoptés par la Russie, et qu'Elle les soutiendrait et S'employerait à les faire reconnaitre, et qu'en cas de contravention contre ces principes Ses ministres à la cour contrevenante auraient des ordres de faire de concert avec les puissances confédérées des représentations, tout comme si Elle avait effectivement accédé. Comme au fond V. M. peut de cette manière Se regarder accédée par le fait, qu'Elle procurera à Son commerce les mêmes avantages, et qu'Elle épargnera les frais inutiles d'une quarantaine de mille roubles que les autres puissances ont eus tant pour les frais de la signature que pour les présents extraordinaires que chacune a faits, j'ai cru qu'Elle m'approuverait en déclarant que, connaissant les intentions de V. M. à contribuer à un plan si glorieux de l'Impératrice Son alliée [et] que sur cela même Elle m'avait déjà pourvu de Ses ordres et qu'Elle n' [aurait] à la vérité aucune difficulté d'accéder, mais que cependant, [l'autre] voie étant pour Elle tout aussi obligatoire et plus prompte [pour l'exécution],[1] je savais qu'Elle la préférerait, et en conséquence de cela la réponse va m'être délivrée."

Potsdam, 10 avril 1781.

Selon votre dépêche du 27 de mars le traité entre les deux cours impériales se trouvait dans sa plus forte crise, et peut-être tout est décidé, avant que la présente puisse vous parvenir. Encore me reste-t-il quelque espérance que l'article de la préséance en arrêtera la conclusion; mais si l'Impératrice reste entichée de l'idée d'un Empire Grec pour son second petit-fils, je ne voudrais pas jurer qu'elle ne passe outre et ne fasse ce sacrifice à sa passion marquée pour cet Empire. Il ne me reste donc rien à ajouter sur cette importante négociation; vos dépêches ultérieures seules trancheront ce nœud gordien, et je les attends avec la dernière impatience. A Vienne même cependant on paraît se persuader que par cette cheville cette négociation manquera, et qu'il n'en sera rien.

En attendant je ne puis qu'applaudir à la réponse préliminaire que vous avez donnée au sujet de mon accession à la neutralité armée. Elle est très conforme à mes intentions, et le parfait concert entre nos ministres respectifs est dans l'ordre, et j'y consens de grand coeur. Tout ce qu'il y a, c'est que d'en faire une espèce d'ostentation, ne me conviendrait que vis-à-vis de la cour de Vienne. En effet, c'est cette cour seule qu'il m'importe le plus à convaincre que mes liaisons avec l'Impératrice n'ont encore souffert la moindre atteinte; dans toutes les autres, au contraire, je ne vois pas quel grand avantage pourrait en résulter pour mes intérêts.

Quoi qu'il en soit, j'attends maintenant le sentiment de mes amis à la cour où vous êtes, sur le renouement de ma correspondance immédiate avec l'Impératrice.[2] Mon accession à la neutralité armée et la réponse de S. M. I. sur la protection de mon commerce m'en

---

[1] Ergänzt nach dem Konzept.

[2] Vergl. S. 351

fournirai[en]t une occasion très naturelle que je saisirais avec empressement, pour entamer et entretenir cette correspondance de main propre, s'il n'y avait [pas] eu un temps où des personnes, bien instruites d'ailleurs, m'avaient[1] assuré que S. M. I. n'aimait pas que la politique y entrât pour quelque chose.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 675. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 9. April, auf den Erlaß des Königs vom 8.[2]: „Les réflexions que V. M. y fait sur la vénalité des chanoines des différents chapitres d'Allemagne, ne sont que trop fondées. Les corruptions qu'on employerait pour les gagner dans le moment présent où il ne saurait encore être question de l'élection d'un prince de Toscane, seraient prodiguées à pure perte, et je crois aussi qu'il faut réserver ce moyen jusqu'au temps où la cour de Vienne voudra mettre cette affaire en mouvement . . . Si l'impératrice de Russie était revenue de son engouement pour l'Empereur, on pourrait peut-être l'engager alors à prendre occasion de la déclaration que la cour de Vienne lui a faite et qu'elle l'a même chargé de faire à V. M., comme quoi elle était contente des bénéfices qu'elle avait procurés à l'archiduc Maximilien, et qu'elle ne songeait pas à en acquérir de nouveaux,[3] pour entrer de concert avec V. M. en explication avec cette cour et lui donner à connaître qu'on s'attendait qu'elle s'en tiendrait aux termes de cette déclaration."

Potsdam, 10 avril 1781.

Ce n'est que pour vous présenter un tableau exact et fidèle des efforts simoniaques autrichiens dans l'Empire, que je vous ai adressé copie des dernières dépêches de mon colonel baron de Stein, et je suis de votre avis qu'il ne convient nullement dans le moment présent de les relever, pour les faire manquer. En effet, tout indique que l'Empereur n'a nulle envie d'accumuler les mitres sur la tête de son frère Maximilien, et ses vues en faveur de ses neveux de Toscane sont encore trop éloignées par le défaut de leur âge canonique, pour que nous ayons besoin de nous précipiter dans l'usage des armes qui nous restent pour les faire manquer.

Il nous reste bien d'autres projets de ce Prince qui exigent toute mon attention. Son traité avec la Russie entre autres est d'une bien plus grande importance pour mes intérêts. La dernière dépêche qui vient d'entrer de la part du comte de Goertz, vous aura appris que cette négociation est parvenue au moment décisif, et que ce ministre saura apparemment déjà à l'heure qu'il est, ce qu'il en sera.[4]

---

[1] Vorlage: ne m'avaient.
[2] Vergl. Nr. 28 670.
[3] Vergl. Bd. 44, 464.
[4] Vergl. S. 371.

Dans une position aussi critique ce n'est pas le temps de s'occuper des affaires de moindre conséquence. Il faut toujours s'arrêter au plus pressant, et il me semble qu'il convient de laisser reposer le reste. D'ailleurs, il n'est pas d'une bonne politique d'élever sa voix sans interruption contre tout ce qui se passe d'irrégulier sur le théâtre du monde. Il faut réserver ses cris contre les périls imminents, afin de n'en pas émousser la force. En criant contre les évènements dont le terme est encore éloigné de 5, 6 et 7 ans, on se donne seulement un ridicule. Mais tout cela n'empêche pas qu'on ne doive pas continuer à éclairer les parties intéressées sur les desseins pernicieux de l'Empereur contre les évêchés de l'Empire, afin de préparer tout pour les faire avorter.

En attendant la copie ci-jointe vous apprendra ma réponse à la dépêche du comte de Goertz, ainsi que de quelle manière j'ai acquiescé à sa déclaration préliminaire sur la proposition de mon accession à la neutralité armée.[1]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 676. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 11 avril 1781.

Votre dépêche du 4 confirme l'éloignement du congrès de paix. A vue de pays, je ne crois pas qu'il ait lieu cette année-ci. Rien de décidé encore entre les puissances belligérantes et nulle apparence encore qu'on frappera de grands coups. La guerre entre l'Angleterre et les maisons de Bourbon pourrait donc bien se prolonger encore une couple d'années, avant qu'il soit effectivement question de la finir. Tout dépend cependant des évènements, et il faut les attendre. C'est tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui sur la situation actuelle des affaires politiques.

Les brouilleries, au contraire, entre l'Empereur et le Pape[2] s'accommoderont bien; le crédit et l'influence du dernier toutefois pourrait bien souffrir à cette occasion quelque échec.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 677. AU COLONEL BARON DE STEIN.

Potsdam, 11 avril 1781.

Vous avez raison dans votre dépêche du 3. Le plan de conduite que vous vous êtes tracé de ne rien précipiter dans votre commission,

---

[1] Vergl. Nr. 28 674.

[2] Vergl. S. 370.

est le meilleur. Tout ce qu'il y a à faire dans le moment présent, c'est de faire l'observateur éclairé et attentif.[1] Des clameurs perpétuelles seraient hors de place. Elles nous donneraient un ridicule et feraient toujours plus de tort que de bien.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 678. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 11 avril 1781.

Il vaut mieux attendre et voir la tournure que prendront les affaires à la cour de Pétersbourg, que de se jeter à cet égard dans un vague de conjectures. Jusqu'à présent au moins il est impossible de rien dire de certain encore sur l'issue du traité proposé par l'Empereur entre lui et la Russie; mais la décision ne doit pas en être éloignée, et je crois que l'ordinaire prochain nous en instruira avec plus de précision.

Si les intrigues attribuées au comte Branicki auprès de cette cour[2] ont pris couleur et à quel point, c'est ce que j'ignore également. Ce qu'il y a de certain, c'est que quiconque a pour soi la protection du prince Potemkin, a un grand avantage et peut se flatter de quelque succès. Au reste, il se pourrait que l'Empereur ait fait entrevoir à ce Prince quelque espérance d'obtenir son suffrage et sa coopération pour son élection au trône de Pologne;[3] mais je doute que ce souverain se soit avancé là-dessus au point qu'on le prétend. N'ayant autre chose à ajouter à ces observations en réponse à votre dépêche du 5 de ce mois, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 679. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz berichtet, Paris 2. April: „La réponse de la cour de Vienne à l'acceptation que la France a faite conditionnellement de l'offre de la médiation impériale, n'est pas arrivée encore à Versailles. Cette condition pourrait en effet arrêter tout court la négociation pour le moment présent, où il n'est pas probable que l'Angleterre propose pour base préliminaire l'indépendance des Américains et la liberté des mers[4] ...

[1] Stein fügte hinzu: „Je n'attends maintenant que l'arrivée du b[aron] Dalberg en Thuringe, pour mettre la dernière main au tout de concert avec lui." Vergl. Nr. 28 652.

[2] Vergl. Nr. 28 671.

[3] Buchholtz berichtete: „L'opinion générale est que l'Empereur a fait entrevoir la possibilité de l'obtenir, pour attacher ce favori à ses intérêts. La couronne de Pologne est assurément la seule chose qui peut flatter le prince de Potemkin, qui du côté des richesses n'a plus rien à désirer et rien à attendre de la part de l'Empereur."

[4] Vergl. Nr. 28 672.

La cour de Madrid a de nouveau témoigné ici son éloignement pour la médiation des deux cours impériales . . .Méfiante avec raison de la médiation autrichienne, mais ne pouvant aussi que désirer la paix, on aperçoit aisément son désir de trouver des médiateurs convenables aux intérêts communs des cours de Bourbon. Je ne serais pas étonné qu'elle vînt encore à faire des démarches à cet égard près de la France, dans le cas même fort apparent que la négociation actuelle se trouvât accrochée dans son début. Si cela arrivait et que le comte d'Aranda vînt à m'en lâcher encore quelques paroles, je serais bien heureux d'avoir des ordres préalables de V. M. sur la manière dont j'aurais à écouter cet ambassadeur. L'intimité avec laquelle il me parle, nous fournirait des facilités, sans compromettre nos cours qui en useraient plus ou moins, selon la tournure que prendra la négociation de Vienne. Jusques là c'est le comte d'Aranda, non l'ambassadeur d'Espagne, qui aurait fait des rêves politiques avec Goltz, non avec le ministre de Prusse."

Potsdam, 12 avril 1781.

Il paraît par votre dépêche du 2 que vous êtes très bien instruit de la marche de la médiation que l'Empereur a proposée aux puissances belligérantes. Pour cette année-ci, elle n'aura guère de succès, et il faut attendre ce qui en sera dans l'avenir. Mais je ne vois nulle apparence à ce que le comte d'Aranda vous a fait sentir sur mon intervention. Le seul avantage qui pourrait en revenir, ce serait que je pourrais contre-balancer la grande partialité que l'Empereur manifeste pour l'Angleterre. Mais si j'ai un conseil à donner aux maisons de Bourbon, c'est de décliner plutôt toute médiation quelconque et de faire leur paix sans le concours de personne. La raison en est toute simple. C'est que, par cette négociation solitaire, elles ôteraient tout prétexte aux autres puissances médiatrices de se mêler de leurs démêlés avec l'Angleterre, dont elles pourraient se prévaloir même au cas que tôt ou tard de nouvelles brouilleries s'élèveraient. Car quand même la paix se rétablirait à l'heure qu'il est, qui est-ce qui leur sera garant qu'au bout de 10 ans peut-être la dissension n'allumât de nouveau le flambeau de la guerre avec leur rivale commune?

Selon mes lettres de Londres,[1] les deux victoires d'Hyder Ali aux Indes orientales et l'échec d'un corps royaliste en Amérique ont fort effarouché la superbe Albion. Nonobstant cela je doute qu'elle inclinera effectivement à la paix, tant qu'elle pourra trouver les fonds nécessaires pour soutenir la gageure. Tout ce qu'il y a, c'est que, les sources hollandaises venant à se tarir pour elle, le défaut des fonds y deviendra de jour en jour plus sensible.[2]

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Bericht Thulemeiers, Haag 6. April, nach Schreiben aus London vom 31. März.

[2] Anläßlich der Übersendung der Übersetzung eines Schreibens von Philipp Yorke an Elliot, d. d. 30. März (ohne Ort), schreibt der König am 12. April an Finckenstein: „Quoique jusques ici cette correspondance n'ait encore

28 680. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 12 avril 1781.

Tous les avis qui me reviennent, et même ceux que renferme votre dépêche du 6 de ce mois, sont encore trop guerriers pour présager une pacification prochaine. Les opérations de la campagne commencée se continueront sûrement toute cette année-ci. Peut-être la suivante sera-t-elle plus favorable à procurer le rétablissement de la paix. Avant cette époque l'on ne doit guère se promettre de la voir renaître. Ce ne sera donc pas pour le présent que la médiation autrichienne prendra consistance. C'est-là tout ce que j'ai à vous dire. Pour des nouvelles je n'en ai aucune à marquer.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 681. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 12 avril 1781.

Ma très chère Nièce. Jusqu'ici, ma chère enfant, vos affaires vont fort bien en Russie. La réponse des Anglais a souverainement déplu à l'Impératrice,[1] et je crois que, si la Fortune nous seconde, elle vous donnera des assistances réelles. Nous avons néanmoins deux choses à craindre, l'argent des Anglais et les intrigues des Autrichiens. Je vous avoue que je ne suis pas sans appréhensions sur ces deux points. Vous savez que ce maudit argent anglais a corrompu toute la Chambre basse du Parlement, et vous devez supposer que les Russes le prennent aussi volontiers que les Anglais, et pour la cour de Vienne, elle tâche d'attirer la Russie par les secours dont elle lui peut être [utile] toutefois et quand l'Impératrice se trouve en guerre avec la Porte. Ces appas sont puissants par des raisons que je n'ose [pas] révéler. On a trouvé quelques expédients toutefois, qui pourront servir à rompre cette négociation, mais il faut attendre que cette fusée soit débrouillée, pour être sûr de son fait. Si, contre mon attente, cette négociation reprenait une nouvelle vigueur, les suites en seraient que la Russie, engagée avec l'Autriche, serait dans la nécessité de ménager l'Angleterre, surtout à l'égard de desseins formés contre les Turcs; que, par conséquent, vous ne trouveriez que de la faiblesse dans son assistance, et que, se laissant entraîner par l'Empereur, elle lui sacrifierait vos intérêts à la paix générale.

---

fourni aucune nouvelle intéressante, elle ne laisse cependant pas d'être de temps à autre instructive, de sorte qu'il me paraît convenir de ne la point négliger."

[1] Vergl. S. 366, Anm. 2.

Je ne dis pas le tort infini que cette liaison ferait à la Prusse; elle saute aux yeux. Vous devez bien croire que je ne néglige rien de ce qui la peut faire manquer, et que j'attends avec la dernière impatience quelle sera la décision de cette affaire. Dès que j'en serai informé, je vous en instruirai, ma chère enfant, vous priant de me croire avec autant de tendresse que d'estime, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 682. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 30. März, daß Ostermann die ihm auf Befehl des Königs mitgeteilten Auszüge aus den Erlassen vom 13. Februar und 13. März[1] seiner Zusage gemäß der Zarin Katharina vorgelegt hat, „ce même jour où S. M. I. avait à se décider sur le refus de l'Empereur de se relâcher sur sa préséance,[2] et c'est par son ordre exprès que le vice-chancelier m'a donné en son nom la réponse qu'elle l'avait chargé de me dire d'assurer V. M. que jamais son intention n'avait été de se départir ou d'affaiblir même par un acte quelconque l'alliance et l'amitié qui subsistent entre V. M. et elle, auxquelles elle s'en tiendrait toujours et dont elle s'était si bien trouvée; que le traité d'amitié proposé par l'Empereur n'y aurait dérogé en rien, et que par cette raison elle n'avait pas cru devoir s'y refuser; mais que jusqu'à présent il n'y avait rien de conclu. Et le vice-chancelier ajouta qu'il était très incertain si cela serait, et qu'il se rencontraient tant de difficultés, difficiles à vaincre; que toutefois, continua-t-il, sa souveraine espérait que V. M. la connaissait trop pour ne pas être persuadée qu'elle ne se laisserait pas entraîner plus loin qu'elle ne le voudrait elle-même; que son système, conforme à celui de V. M., était pacifique, et que sûrement elle n'écouterait jamais les insinuations qu'on voudrait lui faire contre Elle ... Comme dans l'état critique de la santé et du crédit du comte Panin je crois [trouver] heureux de m'être assuré par des attentions suivies de la confiance de ce ministre intègre et bien-intentionné, j'oserais supplier V. M., pour le captiver entièrement, de vouloir dans Ses ordres me charger de lui témoigner en Son nom l'estime qu'Elle lui porte, et le cas surtout qu'Elle fait de son intégrité et de son attachement pour la gloire et les intérêts de sa souveraine."

Panin hat dem Grafen Goertz vertraulich erklärt, „que l'on était bien éloigné d'en venir à la conclusion de ce traité ... J'ai tout lieu de croire qu'on va répondre par un mémoire à cette espèce de déclaration par écrit qu'a donnée le comte de Cobenzl sur les raisons qui autorisent l'Empereur à insister sur la prééminence et qui l'empêchent de s'en relâcher, et que dans ce mémoire on déduira les raisons de l'Impératrice de ne pas céder de son côté aux prétentions de l'Empereur."

Goertz übersendet, Petersburg 2. April, ein Schreiben der Großfürstin Maria Feodorowna,[3] das er auf ihre Weisung chiffriert hat. „V. M. verra par le contenu de cette lettre les propositions de l'Empereur pour le mariage de la Princesse, soeur de madame la Grande-Duchesse, la ferveur avec

---

[1] Vergl. Nr. 28 542 und 28 608.
[2] Vergl. Nr. 28 674.
[3] Vergl. Nr. 28 685.

laquelle l'Impératrice s'y intéresse, et les inquiétudes de la jeune cour à ce sujet, laquelle au reste en est accablée et continue de donner les assurances les plus fortes de son attachement pour V. M. et pour Son auguste maison. Ce n'est qu'à Sa haute sagesse à décider si Elle croira pouvoir condescendre au sacrifice qu'on ose Lui demander.

En attendant que mon ordinaire suive par la poste de demain, je me hâte seulement d'ajouter que le point de la prééminence n'est point encore décidé, et que l'Impératrice a dit au Grand-Duc même qu'elle ne pouvait se relâcher à cet égard."

Potsdam, 14 avril 1781.

Votre dépêche du 30 de mars dernier m'apprend les anicroches que rencontre la conclusion du traité d'amitié entre les deux cours impériales. Mes ordres précédents vous ont déjà fait voir que celle de la prééminence m'a paru de tout temps très grave, et je crois que, pourvu qu'on parvienne, ainsi que toute apparence y est, à faire traîner la négociation en longueur, ce sera déjà un grand point de gagné, et il y a plus à espérer que jamais à la voir échouer entièrement. La conduite du comte d'Ostermann dans cette affaire lui fait sûrement un honneur infini, et elle met en évidence tout l'intérêt que ce digne ministre prend à la vraie gloire de l'Impératrice, de l'État et de la nation. En effet, un empire vaut bien l'autre, et il est bien naturel que l'impératrice de Russie se sente un éloignement irrésistible de sacrifier son titre impérial à celui de l'Empereur et de ternir et déroger par là à l'honneur de sa nation. Quand même le comte Ostermann ne montrerait qu'à cet égard, combien la gloire de la Russie et de sa souveraine lui tient à coeur, ce serait toujours un monument très honorable de son zèle, qui ne manquerait pas de passer à la postérité[1] la plus reculée et de briller dans les annales de la Russie. C'est aussi dans ce ton-là que vous le remercierez de ses avertissements, en l'assurant des applaudissements les plus distingués que sa conduite sage et prudente lui avait mérités de ma part.

Pour votre seule direction et instruction je ne vous dissimulerai point que toutes ces menées autrichiennes sont calculées sur le grand dessein de la cour de Vienne qu'elle couve depuis longtemps contre ma maison et mes États. Son exécution n'est retardée que parceque la Providence prolonge encore mes jours, et dès que je fermerai les yeux, elle fondra tout de suite sur mes États. Dans cette vue et pour assurer le succès de ces noirceurs, elle sent bien que, tant que je serai uni avec la Russie, la chance ne lui sera rien moins que favorable; de sorte qu'elle fait toute son étude préliminaire de saper pas à pas les fondements de cette union et d'y employer même les calomnies les plus atroces, tout comme elle a fait avant la guerre

[1] In der Vorlage verschrieben: prospérité.

de sept ans. Il est donc de la dernière importance de prévenir les funestes coups de cette sape et de rendre toutes ses opérations inutiles.

Mais en voilà assez sur cette matière; je me hâte de passer au sujet de votre dépêche du 2 de ce mois, auquel vous sentez bien que je n'avais aucun lieu de m'attendre. Sans entrer dans un grand détail là-dessus, je m'empresse de vous faire part du remède que j'ai imaginé pour me tirer, avec la jeune cour, hors de tout embarras sur la demande de mariage que l'Empereur vient de faire de la princesse cadette de Württemberg pour son neveu de Toscane. Promise, comme elle est déjà, à mon petit-neveu de Prusse, j'ai ajouté, tout de suite, à ses promesses la solennité de sa demande formelle au Duc régnant comme chef de la maison,[1] et ma lettre, ainsi que celle du Prince de Prusse, mon neveu, viennent de partir par courrier pour Stuttgart. Comme nulle apparence y est qu'il nous donnera un refus, mon neveu le prince [Frédéric-] Eugène pourra toujours alléguer à l'Empereur la conclusion précédente des promesses de cette Princesse avec mon petit-neveu, auxquelles le Duc, en qualité du chef de sa maison, avait déjà également donné sa sanction. De cette façon, le Duc régnant sera le plastron des traits de colère que l'Impératrice voudrait décocher, et ni le duc [Frédéric-] Eugène ni la jeune cour n'auront plus rien à en appréhender, puisque, dans le fond et après tout, le mariage de cette Princesse n'est pas de la compétence de la dernière et que l'Impératrice ne saurait jamais prétendre que, pour l'amour d'un autre, des promesses de mariage déjà conclues avec un prince de ma maison fussent rompues et annulées. Si, contre mon attente, elle poussait sa partialité contre moi jusques à ce point-là, ce serait bien la palinodie la plus complète des assurances de son amitié qu'elle m'a fait encore renouveler par votre dépêche du 30 de mars.

Tout ce que je regrette, c'est que l'abondance de mes écritures d'aujourd'hui ne me permet pas de vous adresser ma réponse à la lettre de la Grande-Duchesse,[2] elle suivra cependant incessamment en chiffre, et votre courrier l'attendra à Memel, afin qu'après l'avoir fait déchiffrer, vous puissiez la faire parvenir à S. A. I.

Au reste, j'ai cru jusques ici que l'ambition du prince Potemkin ne portait que sur la Courlande;[3] mais il m'est entré d'assez bonne part des avis qui font soupçonner qu'elle ne se renferme pas dans des bornes aussi étroites, et que ce Prince ne convoite pas moins que le trône de Pologne.[4] Quoique, à l'heure qu'il est, rien n'en soit encore

---

[1] Vergl. Nr. 28 664 und 28 684.
[2] Vergl. Nr. 28 685.
[3] Vergl. Bd. 42, 241; 43, 500 und 502.
[4] Vergl. S. 375.

éclaté en Pologne, on prétend cependant que l'Empereur en a fait entrevoir la possibilité à ce Prince, afin de l'attacher d'autant mieux à ses intérêts, et ce qui ajoute encore plus de vraisemblance à ce plan, ce sont les propos que l'Empereur a tenus à Léopol sur ses connexions avec ce Prince,[1] ainsi que son affection marquée pour le comte Branicki depuis la mort de l'Impératrice-Reine. On découvrirait aussi bientôt le dessous de ces cartes, si le comte Branicki rentrait effectivement dans les prérogatives de sa charge.[2] Ce serait le premier pas qu'on ferait pour parvenir à l'exécution de ce projet. Tout irait alors par-dessus et par-dessous en Pologne, et le Roi se verrait bien par une telle révolution dans la forme de son gouvernement dans la position où il fut en 1771.[3] Toutefois je ne vous fais part de ces anecdotes que pour vous mettre à même de faire des combinaisons, et sur les voies pour approfondir jusques à quel point elles pourraient être fondées.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 683. AU LIEUTENANT-GÉNÉRAL PRINCE FRÉDÉRIC-EUGÈNE DE WÜRTTEMBERG À MONTBÉLIARD.

Potsdam, 14 avril 1781.

C'est bien à mon grand étonnement que je viens de recevoir les deux lettres ci-jointes de la part de ma très chère nièce S. A. I. la grande-duchesse de Russie, votre digne fille, dont l'original de l'une est à votre adresse.[4] Je n'ai nul besoin de faire observer à V. A. S., combien le phénomène qu'elles annoncent, m'a frappé. Mais, après être revenu de ma première surprise, j' ai jugé qu'il n'est pas impossible d'en prévenir les effets, et je me suis hâté de recourir au remède qui me reste pour sortir de tout embarras. Pour cet effet, voyant que l'Empereur s'empresse tant d'obtenir pour son neveu de Toscane la Princesse déjà promise entre nous à mon petit-neveu de Prusse,[5] je n'ai eu, de mon côté, rien de plus pressé que de demander solennellement la sanction de nos promesses au Duc votre frère, mon cher

---

[1] „Qu'il regardait l'affaire de la Pologne comme très momentanée, que ce pays était sujet à de grandes révolutions, que ce serait le prince Potemkin qui les causerait, et que le roi de Pologne n'était pas [autant considéré en] Russie qu'on le croyait." Bericht von Buchholtz, Warschau 30. März.

[2] Vergl. S. 369.

[3] Die polnische General-Konföderation hatte im Oktober 1770 den polnischen Thron für erledigt erklärt; sie betrieb die Absetzung von König Stanislaus, der in der Nacht vom 3. zum 4. November 1771 von mehreren Mitgliedern derselben aus Warschau entführt wurde. Vergl. Bd. 30, 456, 477; 31, 851.

[4] Vergl. Nr. 28 685.

[5] Vergl. S. 363 f.

Neveu, en qualité de chef de votre maison,[1] afin de vous mettre à même de décliner, d'une bonne manière, la proposition de l'impératrice de Russie en faveur du projet de mariage de l'Empereur, en alléguant à S. M. I. que, quelque désir que vous eussiez de complaire, dans cette occasion, à S. M. I., vous ne sauriez plus le faire, après que, conjointement avec mon neveu, nous avions fait la demande solennelle de cette même Princesse pour le jeune Prince de Prusse au Duc votre frère et qu'il nous l'avait accordée.

C'est par ce moyen, mon cher Neveu, que je compte de prévenir les brouilleries et chagrins que LL. AA. II. paraissent redouter, et de transférer les regrets de l'Impératrice sur la sanction que le Duc votre frère aurait donnée à nos promesses de mariage. Si jamais j'ai désiré un heureux succès à une opération, c'est bien à celle-ci où il ne s'agit pas simplement des propres intérêts de ma maison, mais encore de ceux de V. A. S. et de Ses respectables enfants en Russie, qui ont une part si distinguée au tendre et inviolable attachement avec lequel je suis etc.

Federic.

Le seul moyen de ménager le Grand-Duc, la Grande-Duchesse et de ne vous point brouiller avec l'Impératrice, c'est de rejeter la faute sur le duc régnant de Württemberg qui, nous ayant une fois donné sa parole, ne croyait pas pouvoir la rétracter. Tout ceci est très intéressant et doit être manié par des mains adroites, et alors la chose ira. Je vous demande pardon de ne vous pas entretenir plus amplement sur ce sujet.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart. Der Zusatz eigenhändig.

28 684. AU DUC RÉGNANT DE WÜRTTEMBERG À STUTTGART.

Potsdam, 14 avril 1781.

Après que le duc [Frédéric-] Eugène, frère de V. A. S., a bien voulu, de même que ma nièce, la Princesse son épouse, accueillir favorablement la proposition que je leur ai fait faire, de marier la Princesse cadette leur fille à mon petit-neveu, le fils aîné du Prince de Prusse, quand ils seraient en âge, pour resserrer par là les liens qui unissent nos maisons, je me flatte que V. A. S. voudra bien, comme chef de Sa maison, donner la sanction à cette union par Son suffrage à la demande que je Lui en fais conjointement avec mon neveu de Prusse;[2] consentement que je recevrai comme une marque

[1] Vergl. Nr. 28 684.

[2] Mit Begleiterlaß vom 14. April sendet der König das obige Schreiben nebst einem Schreiben des Prinzen von Preußen an Madeweiss. „Comme il m'importe que ces lettres parviennent au plus tôt possible en mains du Duc, vous aurez soin de les lui remettre sans aucun retard dès leur réception, et tâcherez d'en obtenir d'une manière convenable une prompte réponse."

infaillible de Son amitié et qui Lui assurera de ma part les sentiments de la plus haute estime etc.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Hausarchiv zu Stuttgart.

28 685. À LA GRANDE-DUCHESSE DE RUSSIE À SAINT-PÉTERSBOURG.

Maria Feodorowna schreibt, ohne Datum:[1] „La démarche que je fais, prouvera à V. M. combien nous vous sommes attachés et quelle confiance sans bornes nous osons mettre en vous. Hier au soir, l'Impératrice nous a tenu le propos suivant: »J'ai reçu une lettre de l'Empereur qui me charge d'une commission pour le Duc votre père et madame votre mère. Je dois demander votre soeur cadette pour son neveu, le fils aîné du grand-duc de Toscane.«[2] En même temps elle m'a remis une lettre de l'Empereur et une au Grand-Duc, qui contenait la même demande. N'ayant pas encore annoncé à l'Impératrice les arrangements qui existent entre ma soeur et le jeune Prince de Prusse,[3] la chose n'étant pas publiquée, nous n'avons répondu que des choses vagues. L'Impératrice a envoyé ce matin un courrier à mes parents avec la proposition; nous avons été obligés de donner nos lettres ouvertes à l'Impératrice, pour les envoyer à mes parents, qui contenaient le simple récit des choses.

L'Impératrice désire cette union et en parle avec enthousiasme et ne peut s'imaginer qu'elle peut manquer. Ignorant tout à fait les démarches qui se sont faites de votre côté, mon cher oncle, cela la transportera de colère contre mes parents et surtout contre le Grand-Duc et moi, ce qui aurait les plus dangereuses suites pour le pays. Nous avons donc pris le parti, le Grand-Duc et moi, d'écrire tout le fait à V. M., pour vous supplier au nom de Dieu et par la tendre amitié qu'Elle veut bien nous porter, de Se mettre un instant à notre place et de voir que c'est la nécessité seule qui nous oblige de vous supplier, Sire, d'envoyer incessamment un courrier à mes parents et leur rendre la parole, pour qu'ils puissent complaire à l'Impératrice, et d'y ajouter que ces bruits vous étaient parvenus de Vienne, et que vous ne vouliez contrecarrer les vues de l'Impératrice.

Permettez-moi de vous dire, Sire, que ce serait travailler dans le moment présent pour vous-même et de vous rendre par là ma belle-mère dans les occasions qui se présenteront dans la suite. Notre attachement, Sire, pour vous est fondé sur les liens du sang qui m'unissent à vous, sur la ferme persuasion du bonheur qui en résulte pour notre État. Une alliance de plus ne saurait ajouter à ces sentiments que nous vous avons voués pour la vie, et cette marque d'amitié que nous vous osons demander, nous attachera encore plus à vous, mon cher oncle, que cette union ne pourrait le faire. Si V. M. ne descend pas à notre prière, Elle nous plonge dans un abîme de chagrin et de désagréments. Au nom de Dieu, qu'Elle ne perde pas une minute, pour que Son courrier trouve encore celui de ma belle-mère à Montbéliard! De

---

[1] Die beiliegende Abschrift des Briefes an ihre Eltern ist datiert: Petersburg $\frac{\text{22 mars}}{\text{2 avril.}}$ [Charlottenburg. Hausarchiv.]

[2] Das Schreiben des Kaisers an die Zarin vom 17. März ist gedruckt bei v. Arneth, „Joseph II. und Katharina von Rußland. Ihr Briefwechsel", S. 60 ff. (Wien 1869).

[3] Vergl. S. 256, 320 und 363 f.

grâce, que cette démarche reste secrète entre Elle et le cher Prince de Prusse, auquel nous faisons mille tendres compliments, et nous attendons, Sire, votre réponse comme un arrêt. Au nom de Dieu, qu'elle soit conforme à nos désirs! Notre attachement pour Elle est plus fort que les liens du sang même, et c'est la plus grande preuve que nous puissions Lui en donner que la démarche que nous venons de faire . . .

Le Grand-Duc se joint encore une fois à moi, pour vous présenter ses hommages et pour vous supplier de condescendre à notre demande. J'ose joindre ici une lettre ouverte pour mes parents qu'Elle voudra bien leur envoyer."

[Potsdam, 15 avril 1781.]

Chiffre à la Grande-Duchesse.

Vous pouvez être sûre que je m'attendais à rien moins, ma chère Nièce, qu'aux nouvelles que vous me donnez. Je ne vois pas sous quel prétexte l'Impératrice pourrait vouloir rompre un mariage d'une princesse étrangère dont les parties sont d'accord. Les choses sont dans cette situation qu'étant déjà convenu de tout avec vos parents, nous attendons, de moment à autre, le consentement du Duc régnant. Cela me fait croire que le Duc votre père pourrait répondre à l'Impératrice qu'il n'aurait jamais rien tant à cœur que de lui complaire en toutes les occasions, mais qu'il se trouvait engagé trop avant, et que, quand même il voudrait déférer aux volontés de l'Impératrice, son frère régnant ne voulait pas y consentir, parcequ'il avait donné sa parole. De cette sorte tout l'odieux du refus tombe sur le Duc régnant, et l'Impératrice ne saurait s'en prendre ni à vous ni à vos parents, et je crois qu'étant informée de ce qui s'est fait, et de ce mariage dont tout le public parle, elle ne saurait y trouver à redire.

Considérez, d'ailleurs, que l'Empereur est en âge de se marier, que cela pourrait fort bien avoir lieu, et qu'en ce cas votre soeur aurait fait une chétive fortune.

Si cependant l'Impératrice persiste dans sa volonté, ce sera autre chose; mais je doute qu'elle voulût faire un pareil affront à une famille dont j'ai toujours été son plus fidèle allié.

Curialia.[1]

Federic.

Nach dem Konzept im Brandenburg.-Preuß. Hausarchiv zu Charlottenburg. Eigenhändig.

28 686. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Hertzberg berichtet, Berlin 14. April: „Les nouvelles que V. M. vient de recevoir de Saint-Pétersbourg, sont trop favorables pour que je ne me crois pas permis de L'en féliciter en bon patriote.

[1] Mit Begleiterlaß vom 15. April wird das obige Schreiben an Goertz übersandt. „Vous n'aurez rien de plus pressé que de [le] faire déchiffrer et parvenir entre les mains de cette Princesse."

Je m'imagine que la dépêche que le comte de Goertz a envoyée à V. M. par estafette[1] et dont le ministère n'a point reçu le double, Lui aura porté la déclaration que l'impératrice de Russie a fait faire par son ministère au comte de Goertz au sujet de la protection des vaisseaux prussiens et par laquelle V. M. est plutôt invitée d'accéder à la neutralité maritime qu'admise sur Sa demande. Nous savons la teneur de cette déclaration, parceque le prince Dolgoruki nous en a communiqué une copie.[2] Elle me paraît infiniment favorable pour les intérêts de V. M., parcequ'en assurant Son pavillon commerçant, elle n'oblige V. M. à rien d'onéreux qu'à tenir un langage, commun aux trois puissances respectables,[3] aux puissances belligérantes, et qu'elle constate en même temps à la face de toute l'Europe l'intimité et la durée de Ses liaisons avec la Russie dans un temps où le public peu instruit pouvait en douter.

J'ai tâché d'amener cet évènement, en profitant d'une petite contestation que nous avions avec la cour de Danemark sur un impôt d'un pour-cent qu'elle voulait imposer aux vaisseaux prussiens qui entraient dans ses ports, à titre de frais de son armement pour la protection du commerce. En lui accordant la perception de cet impôt, nous avons demandé à la cour de Danemark d'assurer aussi cette protection aux vaisseaux prussiens en pleine mer. Elle l'a promis à V. M.[4] Nous avons demandé la même protection à la cour de Russie,[5] et c'est de là qu'est résultée la déclaration que l'Impératrice vient de faire à V. M." Für den Beitritt zur „bewaffneten Neutralität" sind erforderlich eine Vollmacht für Goertz, eine Weisung an Keller, „pour faire de la part de V. M. à la cour de Suède la même réquisition qu'aux cours de Russie et de Danemark, parcequ'elle fait partie intégrante de l'association maritime et que ces cours l'exigeront aussi",[6] ferner Weisungen an Lusi und Goltz gemäß der Forderung der Zarin, „pour tenir aux cours de Londres, de Paris et de Madrid le même langage sur les principes de la neutralité maritime que [V. M.] a adoptée",[7] und endlich ein Edikt an die Kaufleute über die von ihnen zu befolgenden Regeln in Handel und Schiffahrt.[8] „Comme toute cette matière m'est fort connue depuis la contestation d'une même

---

[1] Goertz' Bericht vom 2. April betraf lediglich die Werbung des Kaisers (vergl. S. 378 f.).

[2] In der „Note", d. d. Petersburg März (ohne Tagesdatum), die die Antwort auf die preußische „Note" vom 5. März (vergl. S. 346) bildete, verhieß die Zarin ihre „guten Dienste" für den Fall preußischer Reklamationen und den Schutz der preußischen Handelsschiffahrt. Als Gegenleistung forderte sie strenge Befolgung der „Regeln der Neutralität" und die Weisung an die preußischen Vertreter in London, Paris und Madrid, ihrerseits die Reklamationen der Bundesmächte zu unterstützen.

[3] Rußland, Dänemark und Schweden.

[4] Vergl. Nr. 28 557.

[5] Vergl. S. 261, Anm. 2.

[6] Die Übersendung einer Abschrift der Vollmacht für Goertz und die Weisung an Keller erfolgten mit Ministerialerlaß vom 17. April.

[7] Die Weisungen erfolgen in einer Zirkularnote vom 24. April an Thulemeier, Goltz, Bismarck und Keller.

[8] Demgemäß erfolgte die „Déclaration et ordonnance de S. M. le roi de Prusse, concernant la navigation et le commerce maritime de ses sujets pendant la présente guerre", d. d. Berlin 30. April. Sie wurde gleichzeitig deutsch („Deklaration und Verordnung" usw.) veröffentlicht und war ebenfalls zur Mitteilung an die kriegführenden Mächte bestimmt.

nature que V. M. a eue avec la cour britannique avant la paix d'Aix-la-Chapelle,[1] et que le comte de Finckenstein, à cause de son indisposition, n'a pas pu se rendre aux ordres de V. M. à Potsdam,[2] j'espère qu'Elle ne prendra pas en mauvaise part et qu'Elle pardonnera à mon zèle pour Son service la liberté que je prends de Lui faire sans un ordre exprès ce rapport dans un moment où Elle voudra Se décider sur un objet si intéressant."

Potsdam, 15 avril 1781.

Ce n'est que par le rapport de Son ministre d'État et de cabinet de Hertzberg que le Roi a appris le contenu de la déclaration que l'impératrice de Russie a fait faire par son ministère au comte de Goertz au sujet de la protection des vaisseaux prussiens et qui renferme une invitation formelle d'accéder à l'association maritime. Apparemment que ce ministre l'adressera à S. M. à la suite de sa dépêche dont sera le porteur le courrier de demain.[3] En attendant S. M. approuve que le Département des affaires étrangères prépare toujours d'avance toutes les expéditions que ledit sieur de Hertzberg a proposées dans son rapport, et les attend à Sa signature.

Federic.

Vous n'avez pas vu l'autre relation de Goertz,[4] qui ne vaut pas le diable. Vous verrez comment j'ai tâché d'esquiver le tour que le César Joseph a voulu me jouer,[5] mais il faut voir si je pourrai réussir.

Nach der Ausfertigung; der Zusatz eigenhändig.

28 687. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 15 avril 1781.

Si l'Empereur ajoute encore aux nouveaux règlements pour le clergé, dont parle votre dépêche du 7, une réduction de quelques riches et grands couvents, il gagnera beaucoup à cette réforme. Ce n'est cependant qu'aux ordres des Cîteaux et de même richesse qu'il faudrait s'en prendre, et quand même il ne réduirait que 2 sur 4, il pourrait bien y gagner 3 à 4 millions de florins. Cette réforme ne serait non plus chose sans exemple. La France en a fait bien autant dans les siècles passés, et elle diminuerait bien le nombre de ces

[1] Vergl. S. 192.
[2] Vergl. dafür S. 390, Anm. 2.
[3] Goertz übersandte die russische „Note" erst mit seinem Bericht vom 6. April (vergl. S. 401).
[4] Für Goertz' Bericht vom 2. April mit der Werbung des Kaisers für seinen Neffen Erzherzog Franz vergl. S. 378f.
[5] Vergl. Nr. 28 682. Mit Begleiterlaß vom 15. April sendet der König an Finckenstein das Déchiffré des Berichts von Goertz vom 2. nebst Anlagen (vergl. Nr. 28 682) und Abschriften seiner Schreiben an Herzog Karl Eugen, Prinz Friedrich Eugen und die Großfürstin Maria Feodorowna (vergl. Nr. 28 683 bis 28 685). „Je désire bien que [les lettres] aient le succès que j'en attends."

fainéants de moines, dont les États autrichiens fourmillent. Pour les ordres des mendiants, l'Empereur ferait également bien de les éteindre, mais comme leur pauvreté ne saurait rien faire entrer dans ses coffres, il n'y pensera point.

Quant à la médiation, vous avez bien raison de la considérer comme éloignée;[1] rien n'indique que son terme soit prochain. Bien plus, vous pouvez être très positivement assuré qu'il n'en sera absolument rien cette année-ci. Le chevalier Yorke ayant arrêté une maison à Londres, il ne paraît pas qu'il s'attende à une mission étrangère; d'ailleurs, les deux cours impériales ne sont encore nullement d'accord sur les principes. Celle de Pétersbourg prétend que celle entre l'Angleterre et la Hollande précède la générale,[2] et c'est à quoi l'Empereur n'a guère envie d'entendre. Enfin, il y a encore d'autres petites bisbilles entre ces deux cours, qui ne sont pas encore accommodées et pourraient bien donner encore lieu à des longues discussions. Bref, je ne vois qu'un seul moyen qui pourrait accélérer cette médiation, et c'est, si, contre toute attente, les puissances belligérantes offraient d'autres conditions plus conciliatoires.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 688. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 16 avril 1781.

Le drame à Belgrade dont vous me rendez compte en date du 16 de mars dernier,[3] n'aura apparemment point de suites; il finira par sa première scène et n'aura point d'autres actes. Si cependant l'une ou l'autre partie n'y acquiescerait pas, vous aurez soin de m'en informer, ainsi que de tout le reste qui vous paraîtra mériter mon attention.

Der König dankt für eine Sendung Tabaksamen.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 689. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz berichtet, Paris 6. April, daß er gemäß dem Erlaß vom 22. März[4] Vergennes von dem Plan des Fürsten Kaunitz einer eventuell bewaffneten

---

[1] Riedesel erwartete die Eröffnung des Friedenskongresses nicht vor dem Herbst. Ihm zufolge sollte Yorke der englische Bevollmächtigte sein.

[2] Vergl. S. 362.

[3] Zweihundert Janitscharen aus Belgrad waren bei einem Überfall auf österreichische Truppen aus Semlin, die einen Kordon zogen, niedergemacht worden.

[4] Vergl. Nr. 28 629.

Vermittlung unter Teilnahme Preußens unterrichtet hat, und zwar inoffiziell in der Form einer ihm zugegangenen Nachricht „d'une personne très au fait des mouvements de la cour de Vienne près de celle de Pétersbourg... Après m'avoir écouté avec la plus grande attention, il dit que l'Impératrice avait fait proposer aux puissances belligérantes ses bons offices, en ajoutant la phrase qu'elle-même y mettait un trop grand prix pour ne pas s'en tenir à les offrir en termes généraux, sans vouloir qu'elles gênassent en aucune manière lesdites puissances. Il trouva cette conduite de l'Impératrice fort sage, comme suffisante à ces puissances pour prendre de cette ouverture ce qu'elles jugeraient convenir à leurs intérêts et à leurs positions respectives. Les cours de Bourbon, dit-il, avaient en réponse à l'Impératrice témoigné leur désir de faire la paix, dès que l'Angleterre entendrait à l'indépendance des Américains et à la liberté des mers;[1] qu'il croyait que la cour de Londres avait de son côté assuré l'Impératrice du désir de s'arranger et de voir les deux cours impériales se réunir pour la médiation... Quant au projet que les deux cours impériales méditaient de proposer aux puissances belligérantes, le comte de Vergennes me dit qu'en se concertant sur ce projet, elles se rappelleraient probablement la déclaration faite par la maison de Bourbon de n'entrer dans aucune explication qu'après que l'Angleterre aura fait connaître ses propositions en termes clairs et nets. Il en vint à l'avis que, quand ce projet à présenter aux cours belligérantes aurait pris consistance et qu'il s'agirait de le leur communiquer par une médiation armée, les deux cours impériales pourraient bien inviter V. M. à y accéder, pour s'assurer du succès, sans exposer la tranquillité du Continent. Le comte de Vergennes dit que ce serait sans doute ce qui pourrait se faire de plus prudent et de plus propre pour consolider l'ouvrage. Je lui rappelai combien dans le cas où cette invitation aurait lieu, il conviendrait aux intérêts de la maison de Bourbon de mettre V. M. à même de répondre à ladite invitation d'une manière conforme à Son désir de lui être utile." Auf Wunsch von Vergennes hat Goltz die gleichen Eröffnungen dem Grafen Maurepas gemacht. „A la circonstance de l'invitation qui pourrait être faite à V. M. par les cours de Vienne et de Pétersbourg d'accéder à la médiation armée, en proposant aux cours belligérantes un projet arrêté par les médiateurs, à cette circonstance, dis-je, le comte de Maurepas redoubla d'attention et dit que ce que je détaillais de l'intérêt de la maison de Bourbon à s'entendre avec V. M. à cet égard, lui semblait très bien vu... Il ajouta qu'avant de s'expliquer avec solidité, il serait indispensable de connaître un peu mieux les vues des deux cours impériales, et surtout si en effet l'Angleterre leur avait confié des propositions et de quelle nature."

Potsdam, 16 avril 1781.

L'idée d'une médiation armée s'origine de Vienne. Elle s'est cependant perdue, depuis que cette cour a vu le peu de succès qu'on peut se promettre à l'heure qu'il est, de toute médiation quelconque. En conséquence de votre entretien avec le ministère de Versailles sur ce sujet dont votre dépêche du 6 m'apprend les détails, vous pouvez glisser dans vos conversations ultérieures avec lui qu'à mon avis il ne saurait mieux faire que décliner toute médiation de qui que ce soit, afin de ne pas donner lieu par elle aux puissances médiatrices de

[1] Vergl. S. 369 und 375.

s'ingérer dans leurs affaires, que toutefois et supposé qu'il en fût un jour question et que j'y fusse également appelé, il pouvait être persuadé que les intérêts des maisons de Bourbon me tiendraient bien à coeur, et que je ferais tout ce qui dépend de moi, pour les avancer, pour quel effet il voudrait bien, lorsqu'il en serait effectivement question, m'instruire plus particulièrement de ce que je pourrais faire en leur faveur.

Vous pouvez ajouter au comte Maurepas que l'Angleterre n'avait pas voulu accepter la médiation de la Russie pour la Hollande, et qu'elle avait même accompagné ce refus d'une déclaration qui ne pourrait que choquer l'impératrice de Russie; que, pour le traité entre les deux cours impériales, il saurait apparemment déjà que certains projets contre la Porte en avaient fait la base; mais que la préséance que l'Empereur avait voulu soutenir dans ce traité, en avait arrêté les progrès et en ferait peut-être échouer toute la négociation, quoique jusqu'ici l'on ne saurait en encore dire rien de bien positif à ce sujet.

En attendant, si j'apprends des nouvelles intéressantes à l'un et à l'autre égard, je n'oublierai point de vous les confier. Mais ce qu'il y a de très certain, c'est que les deux cours impériales n'ont jusqu'ici nullement été d'accord sur la médiation, et que l'impératrice de Russie ne paraît point du tout portée pour la superbe Albion, quoique son ministre à Londres, le sieur Simolin, soit corrompu par les guinées britanniques.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 690. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 16 avril 1781.

Ma chère Nièce. Je ne vous appelle pas en vain ma chère enfant;[1] vous êtes la fille d'un frère que j'ai toujours aimé, et j'ai cru que c'était mon devoir de le remplacer. A cela, ma chère enfant, m'encourage encore toutes les bonnes qualités qui se développent dans votre caractère et qui [font] que je vous estimerais, quand même vous ne m'appartiendriez pas de si près. Mais il est plus convenable dans ce moment de vous parler de vos affaires que de ma tendresse.

Ce traité que M. Joseph voulait négocier à Pétersbourg, rencontre journellement plus d'obstacles. Nous pouvons espérer avec quelque apparence qu'il ne sera jamais conclu, ce qui, dans les conjonctures présentes, fait beaucoup pour la Hollande. L'Impératrice est piquée

[1] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.

au jeu contre les Anglais, mais le ministre russe en Angleterre s'est laissé gagner par les Anglais. Cela pourrait devenir défavorable avec le temps, si ce Simolin n'était pas connu à Pétersbourg pour ce qu'il est,[1] et si le ministère britannique mettait plus de souplesse et moins de hauteur dans ses démarches, et comme le génie anglais ne se pli[e]ra point aux circonstances, qu'il n'adoptera aucun des ménagements qui serait convenable à sa situation, il y a tout à espérer qu'il ne vous fera aucun tort à Pétersbourg.

La médiation dont se flattait la cour de Vienne, doit se compter au nombre des espérances évanouies. Il n'en sera rien, au moins pour cette année. Point de troupes autrichiennes ne vont en Flandre; les Français feront un camp en Normandie, ce que je crois très bien imaginé. J'embrasse votre cher Prince, en lui souhaitant tout le bonheur imaginable et vous assurant, ma chère enfant, de la tendresse et de la véritable estime avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 691. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 15. April, auf den (nicht vorliegenden) Erlaß des Königs vom 14.: „J'ai reçu . . . l'ordre par lequel V. M. a daigné me donner une connaissance préalable de l'affaire que l'état de ma santé ne m'a pu permettre d'apprendre d'Elle-même.[2] Je ne m'attendais assurément pas à la nouvelle que l'Empereur voudrait épouser lui-même la princesse Élisabeth de Württemberg. Il faut convenir que ce Prince tracassier, qui met tout en usage pour enlever la cour de Russie à V. M., ne se dément pas dans sa conduite. J'espère cependant qu'il échouera dans ce nouveau projet, et en attendant les éclaircissements ultérieurs que V. M. me fait espérer, je me bornerai à observer qu'il est très heureux qu'Elle ait prévenu l'Empereur. Le prince et la princesse de Württemberg ayant une fois engagé leur parole,[3] je dois croire qu'ils la tiendront, et je m'en flatte d'autant plus que V. M. sera probablement secondée en cela par la jeune cour de Russie."

---

[1] Am 19. April schreibt der König an Lusi: „Toujours ne sera-ce par le sieur Simolin que vous apprendrez des nouvelles sur lesquelles vous puissiez tabler. Les guinées britanniques dirigent sa plume et sa langue, et cela seul suffit pour ne pas se fier à ce qu'il pourrait vous faire accroire. C'est dans des sources plus pures qu'il faut puiser, pour bien étoffer vos dépêches."

[2] Auf die (nicht vorliegende) Weisung des Königs vom 14., nach Potsdam zu kommen, hatte Finckenstein noch an demselben Tage sein Fernbleiben mit Krankheit entschuldigt. Auf dem Berichte findet sich die Bleinotiz des Kabinettssekretärs für die (gleichfalls nicht vorliegende) Antwort des Königs: „Es täte mir leid, daß er nicht gesund sei."

[3] Vergl. Nr. 28 664 und 28 665.

Potsdam, 16 avril 1781.

Mes ordres d'hier et leurs annexes[1] vous auront déjà découvert tout le pot aux roses de l'Empereur, pour obtenir par l'impératrice de Russie les promesses de mariage de son neveu de Toscane avec la princesse Élisabeth de Württemberg, ainsi que le parti que j'ai pris, pour prévenir les embarras de cette nouvelle tracasserie autrichienne. Elle ne laissera pas d'affecter bien plus les parents de notre jeune promise, qui, comme vous l'observez, ne sauraient guère retirer la parole qu'ils m'ont donnée, et craindront cependant de déplaire à l'impératrice de Russie en déclinant sa proposition. Aussi dans la voie que je leur ai indiquée, pour se tirer de bonne grâce de cette affaire épineuse que l'esprit turbulent et tracassier de l'Empereur seul leur a attirée,[2] n'ai-je considéré que leurs propres intérêts, et mon personnel n'y est entré pour rien. Mais vous aurez vu en même temps que la jeune cour de Russie ne pourra pas seconder mes efforts, de sorte que je n'en saurais attendre le succès que de la légitimité incontestable de mes titres et de l'empressement que le Duc régnant apportera à la sanction de nos promesses de mariage plus anciennes et arrêtées entre les parties intéressées. Dans une quinzaine de jours nous en saurons davantage.

Ein (nicht beiliegender) Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten und ein „Extrait" aus einem Schreiben von Groschlag, d. d. P[aris] 24. März, werden übersandt.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 692. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 3. April, unter Berufung auf seinen Bericht vom 2.[3] mit dem Antrag des Kaisers der Vermählung der Prinzessin Elisabeth mit Erzherzog Franz: „Dans le véritable accablement où je me trouve de la fâcheuse tournure que prend cette affaire, et de ma malheureuse situation de n'avoir que de mauvaises nouvelles à annoncer [à V. M.], il ne me reste qu'à attendre avec soumission les ordres et les résolutions que Sa haute sagesse Lui dictera. Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais peut-être il n'y a eu un tissu d'intrigues, de cabales et de trames à cette cour, comme il y en a dans ce moment ...

Quant à cet ordre, Sire, pour que les commis des affaires étrangères n'aient plus de liaisons avec les ministres étrangers, c'est encore un problème d'où part le coup. Il y en a qui en accusent l'Impératrice même, d'autres le prince Potemkin et d'autres celui qui seul a été exempté, savoir le sieur de Bakunin, ami et confident du secrétaire privé Besborodko, qui en homme

---

[1] Vergl. S. 386, Anm. 5.
[2] Vergl. Nr. 28 683.
[3] Vergl. S. 378 f.

rusé et ambitieux veut par là, vu surtout l'état inactif du comte de Panin et mal depuis longtemps avec le comte Ostermann, obliger les ministres étrangers de s'adresser à lui, à l'exemption de tous les autres, et jouer par là le rôle de ministre. Cette dernière opinion a le plus de vraisemblance; toutefois cela a fait une forte sensation et un mécontentement général . . .

Enfin j'ose demander en grâce que V. M. daigne être persuadée que ce n'est pas manque de courage ou de zèle que j'ai hasardé de La supplier de vouloir m'accorder mon rappel et me nommer un successeur.[1] C'est le bien de Son service qui le rend nécessaire, outre que ma santé est trop délabrée pour soutenir ces revers, et que ce serait déjà un mal; car les affaires exigent ici un homme toujours actif. Cette dernière circonstance paraît me le rendre indispensable."

Potsdam, 17 avril 1781.

Depuis quelques ordinaires vos dépêches indiquent l'agitation du théâtre politique à la cour où vous êtes, et surtout la dernière du 3 fait voir que tout y est dans une très grande fermentation. Cependant je sens qu'il n'y a absolument rien à faire que d'attendre sa fin, puisque je ne connais nul remède de la dissiper. Ce chaos d'intrigues, de cabales et de trames aura son terme, et le temps seul est capable de le débrouiller, pour juger quelle tournure les différents évènements prendront.

En attendant j'ai vu se former cet orage, et c'est pourquoi je vous ai toujours conseillé de vous attacher au prince Potemkin dont le crédit prenait depuis quelque temps un vol trop rapide et assuré, pour ne point supposer qu'il l'emporterait, à la fin, sur tous les autres. Ce n'était cependant point pour exiger que vous lui donniez toute votre confiance; non, telle n'a jamais été mon idée, et je sens trop les différents risques auxquels vous vous seriez exposé, sans apparence même de succès. Tout ce que j'aurais désiré, c'est que vous eussiez pu trouver moyen de le contenir dans une espèce d'indifférence et d'empêcher au moins qu'il ne prît pas effectivement parti contre moi. Après tout, plus je réfléchis sur le pli que les affaires ont pris, et plus je me persuade de la vérité de l'avis qui m'était revenu de bonne part et dont je vous ai informé par mes ordres du 14.[2] Cet avis portait que ce Prince avait reçu de l'Empereur la promesse de lui procurer la couronne de Pologne, appas trop puissant pour ne pas l'attirer entièrement dans son parti. Aussi voit-on assez qu'il l'a avalé, et qu'il s'occupe à préparer les voies pour y parvenir. J'y rapporte non seulement le commandement des

---

[1] Bereits in seinem Bericht vom 2. April hatte Goertz seine Abberufung beantragt, mit der Begründung: „Lorsqu'on sent qu'on ne peut pas être utile dans la place qu'on occupe, on le doit à son souverain de ne pas le dissimuler."

[2] Vergl. Nr. 28 682.

troupes qu'il a confié à son neveu Engelhardt,[1] mais encore le mariage qu'il a fait contracter au grand-général de la couronne avec sa nièce du même nom.[2] L'un et l'autre étant ses parents et ses créatures, il faut s'attendre à voir s'élever de nouveau toute une nuée de cabales et intrigues en Pologne. Malgré tout cela je ne crois pas que jamais il parviendra par de pareilles routes détournées à se mettre la couronne de Pologne sur la tête. Mais cette idée chimérique est cependant très propre à le rendre esclave de l'Empereur et à favoriser toutes ses vues, et il est difficile d'imaginer un autre canal par lequel l'Empereur ait pu s'emparer si fort de l'esprit de l'Impératrice et lui inspirer une inclination si extraordinaire pour ses intérêts.

Si, au reste, le chevalier Harris a de nouveau reçu des rimesses si considérables que votre dépêche les annonce,[3] vous ne serez apparemment pas longtemps sans apercevoir qui seront ceux qui auront part à ses nouvelles corruptions; peut-être est-ce quelque secrétaire ou autre homme en place qui ouvrira son cœur à ses guinées. Pour moi, je ne saurais faire usage de ces armes, et je sens bien par tout ce que votre rapport m'annonce, qu'il ne me reste que le digne et honnête comte Ostermann pour porter mes insinuations directement à l'Impératrice. Mais si vous aviez le bonheur de vous procurer au moins un confident, quoique, selon tout ce que vous me dites, vous aurez bien de la peine d'en trouver, ce serait toujours un canal pour éclairer les menées sourdes de nos adversaires et développer leurs intrigues.

Bref, il ne me paraît rester d'autre moyen pour soutenir cette violente crise, et vous sentirez maintenant vous-même combien vous vous êtes trompé, lorsqu'il y a quelque temps, vous paraissiez persuadé que le crédit de l'Empereur était entièrement tombé à la cour où vous êtes, et que l'Impératrice ne montrait plus pour lui cet engouement qu'elle avait fait paraître autrefois. L'évènement a bien prouvé le contraire, et ce Prince ne discontinue point de flatter sa vanité par toutes sortes d'attentions, jusques à lui adresser [les] plus riches carrosses et traîneaux avec des chevaux les plus beaux de ses haras. C'est tout ce que j'ai à ajouter à mes derniers ordres.[4]

---

[1] Vergl. S. 55.
[2] Vergl. S. 327.
[3] Nach Goertz 150,000 Rubel.
[4] Auf einem Schreiben des Königs vom 18. April an Prinz Friedrich von Württemberg mit der Erlaubnis für eine Reise ins schlesische Gebirge und nach Glatz findet sich der eigenhändige Zusatz: „Il y a bien du grabuge maintenant à Pétersbourg. Ce n'est qu'intrigue et corruption des puissances étrangères. Je hausse les épaules en attendant ce que le sort en décidera." [Stuttgart, Hausarchiv.]

Il ne me reste qu'une considération à faire sur la demande de votre rappel. Il me paraît que vous n'avez pas bien réfléchi, en y insistant, sur l'honneur de votre vocation. En effet, que diriez-vous d'un général d'armée ou de tout autre militaire qui, le jour d'une bataille, voudrait quitter son poste, et ne trouveriez-vous pas qu'il agirait en poltron et se couvrirait de honte et d'opprobre? Eh bien, un ministre étranger, ne court-il pas le même risque, lorsque, dans le temps où sa vocation l'expose à nombre de cabales et d'intrigues qui exigent toute son attention et savoir-faire, dans le moment même où sa présence est nécessaire et où il n'y a pas moyen de lui trouver d'abord un successeur, il voudrait descendre de la scène et quitter le poste qui lui a été confié et qui l'appelle presque toujours à de pareils combats? Il en est de la politique comme de la guerre, et ce n'est qu'en bien combattant et en redoublant d'efforts pour remporter la victoire, qu'on acquiert de la gloire dans l'une et dans l'autre.

Federic.

Nach dem Konzept.

28693. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 16. April: „J'ai reçu à la suite des ordres de V. M. en date d'hier la seconde dépêche du comte de Goertz avec toutes les lettres qui concernent le mariage que l'Empereur a formellement proposé, non pour lui-même, mais pour le Prince, son neveu.[1] V. M. a bien raison de dire que ces nouvelles ne valent rien.[2] A présent que j'en ai appris toutes les circonstances, je les envisage sous le même point de vue, et elles me paraissent très fâcheuses à tous égards. Je ne m'attendais à rien moins qu'à voir entrer la jeune cour de Russie par crainte et par faiblesse dans les vues de l'Impératrice et demander à V. M. un sacrifice si contraire à Ses intérêts,[3] et cela dans une affaire que la Grande-Duchesse elle-même a désirée avec tant d'ardeur. En attendant, le parti que V. M. a pris, est selon mes faibles lumières non seulement le meilleur, mais encore l'unique qu'il y ait eu à prendre, pour parer un coup si dangereux et pour le faire d'une manière qui ne compromette pas la jeune cour. L'objet essentiel est de contrecarrer le projet de mariage de l'Empereur qui serait un mal permanent dont il pourrait résulter avec le temps les suites les plus funestes pour la monarchie prussienne, au lieu que les impressions, fussent-elles même fâcheuses, que cette affaire manquée pourra produire à la cour de Russie, ne seront que momentanées et de nature à pouvoir être réparées."

Potsdam, 17 avril 1781.

Vous avez bien raison de taxer de très fâcheuses nos dernières nouvelles de Russie. Elles sont alarmantes tant pour mes intérêts en général que pour les promesses de mariage de mon petit-neveu de

---

[1] Vergl. S. 386, Anm. 5, und S. 390.
[2] Vergl. S. 386.
[3] Vergl. Nr. 28685 und 28691.

Prusse en particulier. Quant à ces dernières, il me semble avoir pris le meilleur parti qui me reste dans la position où je me trouve. Mais pour tous les autres phénomènes de la politique russienne, je ne vous dissimulerai point que l'aspect m'inquiète et m'ouvre une bien triste perspective sur l'avenir. Tout notre parti à la cour de cette alliée est, sinon déjà culbuté, du moins prêt de l'être. Si le prince Potemkin parvient à éloigner le comte Panin, c'en est fait du système actuel. Il s'emparera du gouvernail des affaires, elles passeront toutes par ses mains et par celles de ses créatures, et la cour de Vienne parviendra à son but de nous enlever entièrement la Russie; ce qui rendra ma position bien plus embarrassante encore qu'elle ne l'est déjà actuellement. Mais quelle digue me reste-t-il d'opposer à un torrent aussi impétueux et à ce péril imminent? Je n'y connais point de remède, et j'ai déjà fait usage de tous ceux que les conjonctures actuelles m'ont permis d'employer.

La dernière dépêche du comte de Goertz en date du 3, à laquelle vous trouverez ma réponse ci-jointe,[1] vous aura déjà appris que les extraits de mes dépêches au sujet de l'alliance avec l'Empereur ont été mis sous les yeux de l'Impératrice.[2] Elles contenaient bien tout ce qu'en pareille occasion on peut dire. Je lui ai exposé ses vrais intérêts d'un côté, et de l'autre, je ne lui ai point caché tous les inconvénients qui résulteraient de sa passion pour sa nouvelle alliance.[3] Mais si tout cela n'est pas capable de rompre les charmes dont ses yeux sont fascinés, et si elle persiste à ne pas vouloir contempler les objets par leur véritable côté, l'on voit bien que les corruptions et les illusions qu'elles ont fait naître, ont prévalu, et il n'y a pas moyen de percer le voile épais qui offusque sa vue. Car vous sentez bien que je ne saurais contre-balancer l'effet de ces armes dorées britanniques, qui, selon cette même dépêche du comte de Goertz, ont été tout nouvellement rafraîchies. L'opulente Albion pourra toujours pousser ses prodigalités plus loin que moi, et bien plus, je ne saurais même pas où employer mes corruptions avec quelque apparence de succès. Le prince Potemkin, maître absolu, pour ainsi dire, de la barque qu'il gouverne despotiquement, quelle probabilité y a-t-il de se le rendre propice par de pareilles offrandes, surtout après que l'Empereur lui a fait espérer la couronne de Pologne?[4] Quel que soit donc l'embarras où me jettent tous ces différents nuages dont le ciel politique de la Russie paraît couvert, je m'aperçois bien qu'il ne me reste plus rien à faire, et qu'il faut atten-

---

[1] Vergl. Nr. 28692.
[2] In seinem Bericht vom 3. April bezog sich Goertz dafür auf den Bericht vom 30. März (vergl. Nr. 28682).
[3] Vergl. Nr. 28542 und 28608.
[4] Vergl. S. 380 f.

dre du bénéfice du temps le remède de prévenir ou de dissiper l'orage que ces nuages annoncent.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 694. AU COLONEL BARON DE STEIN.

Potsdam, 17 avril 1781.

Je doute que votre séjour à Mergentheim, ainsi que vous paraissez vous y attendre dans votre dépêche du 6, vous ait mis à même d'apprendre de choses bien importantes.[1] Quoique les deux frères soient brouillés, il faut bien présumer que l'Empereur ait fait accompagner son frère Maximilien par un homme affidé, pour veiller à sa conduite et épier toutes ses démarches. C'est tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui, et après vous avoir adressé la ci-jointe pour la remettre au baron Dalberg,[2] je prie etc.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 695. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 18 avril 1781.

Si l'Empereur, selon votre dépêche de l'11, fait semblant d'indifférence pour son militaire, ce n'est qu'afin de jeter de la poudre aux yeux du public et lui faire oublier ses desseins ambitieux. Ce nouveau stratagème ne lui servira cependant de rien; ses vues me sont trop connues, ainsi que la marche qu'il tient pour les remplir, et d'autres puissances les ont également pénétrées et ne se laisseront pas endormir par ses grimaces.

Quant à la médiation, je ne refuse, à la vérité, pas toute créance aux avis qui vous en sont revenus,[3] mais je ne saurais me persuader que le congrès soit aussi prochain que vous pensez. Tout me fait plutôt présumer que son ouverture dépendra de la nécessité où l'une ou l'autre des puissances belligérantes pourrait se trouver avec le temps par les revers de ses armes d'avancer le retour de la paix.

---

[1] Auf die ihm erteilte Erlaubnis des Königs wollte sich Stein nach Mergentheim begeben, in der Erwartung, „que là et à Würzburg j'apprendrai dans le moment présent bien des particularités intéressantes." Vergl. S. 318.

[2] Dalberg dankte, Mannheim 27. März, für ein zweites (nicht vorliegendes) Schreiben des Königs. Er fügte hinzu: „A Mayence, j'ai trouvé les esprits dans des dispositions désirables", und verhieß die Mitteilung weiterer „observations" an Stein. Auf der Rückseite findet sich die Bleinotiz des Kabinettssekretärs für die (gleichfalls nicht vorliegende) Antwort des Königs: „Compliment obligeant."

[3] Nach Riedesel wurde bereits Quartier für Yorke (vergl. S. 387, Anm. 1) in Wien gesucht, und Golizyn und Breteuil waren schon im Besitz der Vollmachten.

Sans de pareils échecs elles resteront sous les armes, sans mettre beaucoup d'activité dans leurs opérations.

Pour ce qui est de la Russie, je doute que l'Impératrice abandonne la Hollande à son sort, et pour la médiation générale, les cours ne sont pas encore si bien d'accord sur les principes que l'on voudrait le faire accroire.

L'affaire de Julius en Pologne est dans les termes que vous en annoncez; le séquestre est levé,[1] il est vrai, mais j'ai tout lieu de douter que l'Empereur ait cédé de bonne grâce aux instances de l'Impératrice.

D'ailleurs j'apprends que la santé du comte Panin baisse journellement, et le retour des accidents auxquels il a été sujet, il y a déjà quelques années, ne permet pas de lui pronostiquer une longue vie.

Au reste, je ne vous dis rien des brouilleries qui ont éclaté sur les frontières vers Semlin entre les Autrichiens et les janissaires, où un couple de centaines des derniers ont été tués.[2] Dans le fond elles ne paraissent pas de nature à avoir des suites, et peut-être sont-elles déjà apaisées à l'heure qu'il est.

Enfin on me marque de France que l'Empereur fera pourtant encore son tour en Flandre, sans qu'on sache s'il viendra ou non à Versailles.[3] J'en doute, et pareille corvée ne me paraît pas vraisemblable.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 696. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 18 avril 1781.

L'opinion du comte de Stackelberg qu'un traité formel d'amitié entre sa cour et celle de Vienne ne gagnera point consistance, que je trouve dans votre dépêche du 10 de ce mois, est également la mienne à cet égard, et les difficultés que rencontre la conclusion de ce traité, me font supposer qu'il traînera en longueur et échouera entièrement à la fin. Malgré cette perspective l'Empereur n'a pas laissé, ainsi que vous pourrez le confier audit ambassadeur, de faire de plus grands progrès dans l'esprit de l'Impératrice qu'on ne s'en doutait; de sorte que, si ce traité vient à manquer, comme je l'espère, on en sera redevable à l'étiquette seule, à laquelle ce souverain n'a pu prendre sur lui de céder.[4]

---

[1] Die Nachricht entstammt dem Bericht von Goertz vom 3. April, aber nicht dem Bericht Riedesels.

[2] Bericht Gaffrons, Pera 16. März. Vergl. Nr. 28 688.

[3] Bericht von Goltz, Paris 2. April.

[4] Vergl. Nr. 28 674.

En attendant le malheur veut que le crédit du comte Panin baisse extraordinairement, et il paraît que ce n'est qu'aux guinées anglaises et aux fortes intrigues dont la cour de Pétersbourg doit être remplie, qu'il faut attribuer ce fâcheux incident.[1] Mais quoi qu'il en puisse être, gardez-vous bien de vous en laisser imposer par les discours du comte Branicki. Jamais le prince Kaunitz ne se prêtera à aller à Pétersbourg pour effectuer l'union projetée entre les deux cours impériales;[2] sa hauteur et son impertinence ne lui permettront jamais de s'abaisser à pareille démarche.

D'ailleurs l'on se flatte encore toujours à Vienne d'y jouer le rôle de médiateur entre les puissances belligérantes, quoique toute vraisemblance de pacification, au moins pour cette année, soit bien éloignée encore.

Si en attendant vous pouvez réussir par main tierce, comme vous le faites espérer, à me fournir des notions sûres et axactes de ce qui se passe en Lodomérie et Galicie, surtout relativement au militaire autrichien,[3] vous me ferez bien plaisir et me rendrez en même temps service.

Au reste, mes dernières lettres de Russie mettent en doute que les sommes, données au comte Branicki à l'occasion de son mariage, soient aussi considérables qu'on les a annoncées dès le commencement,[4] mais il paraît toutefois qu'elles ne doivent pas être médiocres, et que toujours il a touché une bien bonne portion d'argent. Enfin ces mêmes lettres font entrevoir assez clairement que le prince Potemkin a su gagner une prépondérance marquée à sa cour qui pourrait bien le mener peut-être même jusqu'à relever le comte Panin dans son poste. C'est tout ce que je puis vous marquer par cet ordinaire.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 697. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 19 avril 1781.

J'ai parlé hier à votre collègue, mon ministre d'État et de cabinet de Hertzberg, et je ne doute point qu'il ne vous ait rendu compte des différents sujets de notre entretien.

---

[1] Bericht von Goertz, Petersburg 3. April.

[2] Branicki, der aus Petersburg zurückgekehrt war, hatte diese Nachricht vertraulich einem Freunde mitgeteilt.

[3] Buchholtz meldete nach Nachrichten aus Wien, „que l'Empereur projette une augmentation assez considérable de son armée". Danach sollten 3 Regimenter Infanterie neu in Galizien ausgehoben werden.

[4] Bericht von Goertz, Petersburg 3. April. Vergl. dazu S. 327.

Mais je ne vous dissimulerai point que, sous quelle face que je regarde le tableau actuel de la cour de Russie, il me paraît alarmant. Mon plus grand embarras provient de la perspective qu'il m'offre pour le cas où le traité entre les deux cours impériales parvînt effectivement à sa consistance et conclusion. Alors je me trouverais sans allié et d'autant plus isolé que ce serait bien vouloir s'en imposer de gaieté de cœur que de se flatter dans les conjonctures actuelles d'attirer la France dans des liaisons avec moi. D'un autre côté, l'Empereur ne négligera sûrement pas d'entraîner l'Angleterre dans ce nouveau système, de sorte que je me verrais abandonné de toutes les grandes puissances et exposé à lutter seul contre les pernicieux desseins de mon ennemi héréditaire, l'Empereur. Il ne me reste donc que d'attendre avec courage la décision de la grande crise actuelle et à espérer qu'à la fin l'Impératrice ouvrira encore assez à temps les yeux sur le précipice vers lequel elle s'avance en prêtant l'oreille aux suggestions de son enchanteur Joseph qui, pour les faire d'autant mieux goûter, ainsi que je vous l'ai fait encore observer dans mes derniers ordres,[1] n'a pas laissé d'ajouter aux guinées britanniques encore la perspective de la couronne de Pologne, dans la vue de garrotter si bien le favori et directeur de l'Impératrice, le prince de Potemkin, qu'il ne saurait plus se dédire de ses engagements avec lui.

Ein (nicht beiliegender) Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten und ein (gleichfalls nicht beiliegender) „Auszug" aus einem Schreiben des Barons Weichs werden übersandt. „L'un et l'autre ne signifient pas beaucoup."

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 698. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 19 avril 1781.

Votre dépêche du 9 vient de m'être rendue, et les nouvelles de Russie[2] sont l'unique sujet dont je puis vous entretenir aujourd'hui. Il y a à l'heure qu'il est, bien d'agitations sur le théâtre politique de cette cour. Les deux partis se heurtent journellement, et il est impossible de prévoir lequel l'emportera sur l'autre. Ce qu'il y a cependant d'avéré et de bien certain, c'est que le chevalier Harris a reçu une nouvelle remise de 150,000 roubles, et on sait positivement que c'est pour étayer la négociation du comte Cobenzl, son intime ami, et avancer le traité projeté entre les deux cours impériales. D'un autre côté, jamais l'on n'a vu tant d'intrigues et de cabales qui changent du jour au lendemain, et il est impossible de juger d'avance quel en pourrait être à la fin le résultat.

---

[1] Vergl. Nr. 28 693.

[2] Bericht von Goertz, Petersburg 3. April (vergl. Nr. 28 692).

Vous aurez soin d'informer confidemment le ministère de Versailles de ces anecdotes, en ajoutant qu'il pouvait être très assuré que l'idée de chasser les Ottomans de l'Europe, faisait la première base de ce traité.[1] Tout ce qu'il y a, c'est que les deux parties contractantes ne sont pas encore tout à fait d'accord à ce sujet. Pour la Russie, il paraît à la vérité qu'elle est véritablement embéguinée de ce projet, tandis que l'Empereur voudrait par ce traité anéantir entièrement mes liaisons avec la Russie et se préparer les voies à employer après ma mort toutes ses forces contre mon successeur. Dans cette vue, il voudrait entraîner la Russie dans ces pernicieux desseins, et comme il sent que ses finances ne lui permettraient peut-être pas encore de soutenir une guerre onéreuse, il a dessein de faire accéder l'Angleterre à ce nouveau traité, afin d'obtenir de cette dernière de gros subsides pour y subvenir.

Tel est mon jugement sur la position actuelle des affaires, et en le confiant au ministère de Versailles, vous pourriez bien lui déclarer de ma part que, si mon pronostic ne lui paraissait pas bien fondé à l'heure qu'il est, je le priais de le faire déposer à son greffe, pour se convaincre en son temps par l'évènement que je n'ai pas voulu lui en imposer.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 699. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 19 avril 1781.

Je saisis l'occasion que me fournit la réception de votre dépêche du 13 de ce mois, pour vous confier ce dont le ministère de Versailles croit avoir sujet de se plaindre de la République. Voici comment, d'après mes lettres de France,[2] le comte de Vergennes s'est expliqué envers mon ministre. Le ton, lui a-t-il dit, des députés hollandais pour demander que leurs bâtiments fussent convoyés par des vaisseaux français, était celui de deux puissances absolument égales en dignité et forces; mais quoique ceci donnerait, a-t-il ajouté, matière à rire en tout autre temps, qu'il croyait cependant dans la crise actuelle ne devoir regarder qu'au bien réel de la cause commune, surtout avec la République dont l'apathie la perdrait sans faute, si on n'avait soin d'elle. Il regrette principalement de ce que la Hollande n'a pas même dans ce moment de quoi profiter de l'absence des flottes britanniques, comme, par exemple, de fermer l'entrée de la Tamise avec douze vaisseaux de ligne, de dévaster les chantiers

---

[1] Vergl. Nr. 28 573.

[2] Bericht von Goltz, Paris 9. April.

et surtout d'intercepter les charbons et toutes les provisions de grande nécessité pour la capitale. En vous communiquant ces notions, tout comme on me les a données, je les abandonne à vos propres réflexions.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 700. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 6. April, über eine Unterredung mit Panin, zunächst betreffend den Antrag des Kaisers für die Verlobung der Prinzessin Elisabeth mit Erzherzog Franz.[1] Danach hat Panin vertraulich erklärt, „que ce qui dans cette malheureuse affaire l'accablait le plus, c'était la faiblesse extrême qu'avaient témoignée ces jeunes gens pour lesquels nous nous intéressions;[2] que, pleinement convaincus comme ils l'avaient été de cette aliénation d'esprit — car on ne pouvait plus le nommer autrement, — cette mère, par des caresses et des flatteries purement enfantines, les avait dans le moment où elle leur avait fait l'ouverture de ce mariage autrichien, si entièrement subjugués qu'ils avaient oublié tout ce qu'ils se devaient, et qu'il était seulement bon que la faiblesse et la peur leur avait permis encore de ne pas trahir tout le secret; qu'il sentait, combien V. M. devait être étonnée de cette conduite, et que je devais juger de ce qu'il souffrait; que sûrement ils étaient et resteraient attachés à V. M., mais qu'on ne pouvait rien dire à leur excuse dans ce moment . . .

Lui demandant après cela si ce traité[3] allait donc être signé, il me répondit: »On n'en est point encore là, mais . . . nous en sommes au point que toute la sagesse humaine ne suffira plus pour nous faire prendre un parti sur des principes; il faut nous regarder comme dans un état d'aliénation entière où, la tête échauffée, on prend un parti dans un moment auquel on se refuse dans un autre, et c'est de cet état dont dépend la décision. Vous voyez, monsieur«, ajoutait-il, »quelle dure vérité vous m'arrachez.« Je lui dis que je m'étais toujours flatté que la vanité serait choquée de cette pointille d'étiquette, et que cela arrêterait tout. Il me dit: »Elle l'a choquée, mais de quoi peut-on répondre? Tout ce que je puis vous dire, c'est que mon parti est pris, et que je ne souillerai pas ma main par la signature.« Par ce récit V. M. jugera mieux que par tout ce que je pourrais Lui dire, de la vraie situation de cette cour."

Goertz überreicht abschriftlich die als Antwort auf seinen Antrag vom 5. März an ihn gerichtete „Note", d. d. Petersburg März (ohne Tagesdatum), betreffend den Schutz der preußischen Handelsschiffahrt.[4] „Le comte Panin désirerait que V. M. voulût demander de la manière que je l'ai marqué dans mon avant-dernier rapport,[5] l'accession formelle, pour donner au moins par V. M. une véritable consistance à ce plan formé pour le bien des nations, et il est persuadé que dans le moment présent toutes les cours bien-intentionnées verront avec la plus grande satisfaction que V. M. demande à

[1] Vergl. Nr. 28 682.
[2] Das Großfürstenpaar.
[3] Zwischen Österreich und Rußland.
[4] Vergl. S. 385, Anm. 2.
[5] Gemeint ist vielmehr der Bericht vom 27. März (vergl. Nr. 28 674).

accéder et à garantir en cas de besoin une ligue dont le but n'est que de conserver la tranquillité publique. On m'a de plus encore fait l'insinuation que l'Impératrice s'attendait à cette demande."

Potsdam, 21 avril 1781.

Selon votre dépêche du 6, les affaires publiques de la cour où vous êtes, sont toujours dans la même crise violente. Dans le flux et reflux des sentiments aussi opposés de l'Impératrice, il est bien naturel qu'elle change à tout moment de dispositions et de langage, et ni moi ni vous, nous ne saurions répondre de ce qu'il en résultera.

Mais ce dont vous ne sauriez vous disculper entièrement, c'est cette répugnance que vous avez toujours manifestée d'entrer avec le prince Potemkin dans des liaisons confidentes. C'est là où vous avez manqué, quoique son crédit et sa supériorité dans l'esprit de sa souveraine vous eût dû engager à vous entendre avec lui et à rechercher son appui. Vu aussi que ce Prince a à sa disposition les revenus de Toutes les Russies, je ne vous dissimulerai point que j'ai de la peine à me persuader qu'il soit capable de se laisser corrompre par des puissances étrangères; fussent même leurs largesses des plus extraordinaires, je ne crois pas que c'est l'argent qui le tentera. Il me paraît bien plus probable qu'il s'est laissé prendre à l'appas de la couronne de Pologne que l'Empereur, ainsi que je vous en ai déjà informé,[1] lui a présenté et qui n'a pu qu'encenser infiniment sa vanité. S'il ne s'est agi que de cette perspective flatteuse, je la lui aurais pu offrir également. Mais maintenant ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que par son influence l'alliance avec l'Empereur parviendra à sa consistance tôt ou tard, et que deux ou trois mois suffiront pour sa conclusion.

Quelles que soient aussi les assurances qu'on me prodigue, qu'[elle] n'affectera jamais mon alliance avec la Russie, vous pouvez compter que, l'Empereur n'y ayant d'autre but que d'entamer mon neveu et successeur après ma mort, de faire adopter ses principes à la Russie et d'attirer l'Angleterre dans la même ligue pour en obtenir de gros subsides, il inventera, comme du temps de l'impératrice Élisabeth avant la guerre de sept ans, mille et mille mensonges, pour me noircir et me brouiller avec la Russie et avoir ainsi les coudées plus franches à l'époque de ma mort, pour exécuter ses noirs desseins contre mon neveu.

Tel est le nœud de toutes ses cabales dont vous aurez soin de faire confidemment part au comte de Panin et de tâcher même de porter le comte Ostermann à mettre un extrait de ce que dessus, sous les yeux de l'Impératrice. Vous observerez en même temps d'ajouter à ce dernier les réflexions suivantes, en lui disant en propres termes:

[1] Vergl. S. 380 f.

„Les personnes âgées poussent quelquefois la prévoyance trop loin et portent trop loin les conséquences des choses. Aussi il ne faut pas s'étonner que le Roi, mon maître, qui touche au bout de sa carrière, craigne prévoir quelques évènements fâcheux pour la postérité de sa maison." Cette observation que vous ferez votre possible de faire passer, conjointement avec l'extrait susdit, à l'Impératrice, pourra peut-être encore fixer son attention et fournir un nouvel antidote contre les illusions autrichiennes en faveur de ce traité.

En attendant je profiterai de l'occasion de la note ministérielle sur mon accession à l'association maritime de neutralité, pour renouer ma correspondance immédiate avec S. M. I.,[1] et il ne s'agit que des expéditions nécessaires pour entamer cette négociation, que j'ai abandonnées aux soins de mon Département des affaires étrangères,[2] pour vous adresser ma lettre.

Enfin, pour ce qui est de l'affaire de mariage, ma réponse à la Grande-Duchesse[3] se trouvera déjà entre vos mains à l'heure qu'il est. Votre courrier en a été chargé à son retour de Memel, et je me réfère à ce que je vous en ai marqué à cette occasion.[4]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 701. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 20. April, auf die Erlasse des Königs vom [17.] und 19.[5]: „Je ne puis que me conformer au jugement que [V. M.] y porte et à tout ce qu'Elle a dit au ministre d'État de Hertzberg sur la situation critique des affaires de Russie. Il faudra nécessairement en attendre le résultat, pour voir les mesures qu'il conviendra de prendre selon les circonstances et qui exigeront, comme V. M. l'observe Elle-même, d'autant plus de prudence et de circonspection qu'il n'y a aucun fond à faire sur la France dans le moment présent."

Potsdam, 21 avril 1781.

Tout notre jugement sur la crise violente des affaires en Russie est bon, mais rien moins que suffisant pour nous tranquilliser sur les suites de ce phénomène extraordinaire. La grande science c'est de nous pourvoir à temps des moyens, soit pour les détourner entièrement, soit pour en prévenir les funestes effets, et voilà un labyrinthe dont il me paraît difficile de sortir, si tant y a que la Russie nous échappe effectivement. Plus j'y pense, et plus la possibilité d'un tel

---

[1] Vergl. Nr. 28 710.
[2] Vergl. Nr. 28 702.
[3] Vergl. Nr. 28 685.
[4] Vergl. S. 380.
[5] Vergl. Nr. 28 693 und 28 697. In der Vorlage war verschrieben: 18.

accident m'embarrasse et me paraît alarmant et désastreux, et je voudrais bien connaître la route qui pourrait me sauver du naufrage dont je suis menacé. Ce n'est ni de la France ni de l'Angleterre que je puis attendre du secours. La première est trop faible, et la seconde mon ennemie, et ce n'est pas à ces deux puissances que je pourrai m'adresser, pour contre-balancer le traité entre les deux cours impériales. Bien au contraire, tout me fait appréhender que l'Empereur ne fasse entrer l'Angleterre dans cette ligue, pour attraper de gros subsides de sa part; de sorte que toutes les apparences y sont qu'en ce cas je me trouverai entièrement isolé et sans alliance, et vous m'avouerez que ce serait la position la plus embarrassante où jamais je me suis trouvé et qui approcherait de celle de 1756.

Ce qui me fâche le plus, c'est que je ne saurais mettre toute cette fâcheuse scène en Russie que sur le compte de cette répugnance extrême et fort déplacée que le comte de Goertz a marquée de tout temps d'entrer dans des liaisons plus intimes avec le prince de Potemkin, ce maître-ressort de toute la politique russienne, et dont, malgré toutes mes représentations, il n'y a pas eu moyen de le faire revenir. Il aurait pu lui offrir de ma part tout aussi bien que l'Empereur l'appas de la couronne de Pologne.[1] Mais le mal est fait, et je voudrais bien connaître le moyen de le réparer. J'ai de nouveau tenté la voie des insinuations, ainsi que vous en jugerez par la copie ci-jointe de mes ordres d'aujourd'hui à ce ministre.[2] Mais ce que le comte Panin a confié au comte Goertz de la situation actuelle des esprits,[3] ne me permet pas de m'en promettre de grands succès.

Der Schluß betrifft die Beförderung der Korrespondenz der Königin Elisabeth Christine mit der Königin-Witwe Juliane Marie.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28702. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Potsdam, 21 avril 1781.

Le Roi approuve la marche que Son Département des affaires étrangères, selon son rapport d'hier, veut tenir dans la négociation d'un traité de commerce avec le Danemark,[4] et S. M. attend en son temps toutes les expéditions nécessaires, pour la mettre en train.

---

[1] Vergl. S. 402.
[2] Vergl. Nr. 28700.
[3] Vergl. S. 401.
[4] Die Minister berichteten, daß sie den von Bismarck übersandten dänischen Entwurf dem Generaldirektorium zur Prüfung übergeben hätten, und daß sie den preußischen Gegen-Entwurf nach seiner Fertigstellung dem König vorlegen werden.

En attendant, la dépêche du comte de Goertz du 6 exigera peut-être que les expéditions au sujet de l'accession du Roi à la neutralité armée soient encore mieux adaptées à ce que le comte Panin a insinué à ce ministre,[1] et c'est ce que S. M. abandonne entièrement aux soins dudit Département, pour quel effet Elle lui fait tenir à tout hasard ci-joint en copie la „Note" du ministère de Russie à ce sujet.[2]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 703. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 21 avril 1781.

La visite du duc régnant de Württemberg, je vous le réitère, me sera toujours agréable, dans quelque temps qu'elle ait lieu. Celui surtout où ce Prince se propose d'exécuter ce dessein, suivant votre dépêche du 11 de ce mois,[3] m'est très convenable, et je ne prétends rien déterminer de plus précis là-dessus. Son arrivée pour lors ici dépendra entièrement de son choix et de sa commodité, de même s'il voudra se faire accompagner de la comtesse de Hohenheim.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 704. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 22 avril 1781.

Votre dépêche du 14 me fournit occasion de vous confier mon jugement sur la conduite actuelle de l'Empereur, qui est le résultat de l'attention suivie et non interrompue que j'ai apportée à toutes ses démarches qui sont parvenues à ma connaissance. Elle est à l'heure qu'il est, calculée très mathématiquement.

Désirant de passer dans certaines cours pour très pacifique, il a un soin extrême d'éloigner jusques aux moindres apparences de son esprit turbulent et guerrier. Pour cet effet, il fait semblant d'une

---

[1] Vergl. S. 401 f.

[2] Unter Bezugnahme auf die russische „Note" wurde mit Ministerialerlaß vom 21. an Goertz das Original der Vollmacht übersandt, durch die er ermächtigt wurde, „à accepter en plein la susdite déclaration de la cour de Russie, à y accéder de mon côté et à promettre tout ce qu'on y exige de ma part". Mit Ministerialerlaß vom 28. April erfolgte ferner die Übersendung einer Abschrift der Zirkularnote vom 24. für die preußischen Gesandten in Paris, im Haag, in Kopenhagen und Stockholm. Vergl. dazu Nr. 28 686.

[3] Mit Rücksicht auf die Revuereisen des Königs und auf die Ausführung eigener Pläne hatte Herzog Karl Eugen vorgeschlagen, „de faire sa cour à V. M., si Elle l'agréait, pendant l'hiver après la mi-janvier". Vergl. Nr. 28642.

grande indifférence pour son militaire,[1] renonce à la plupart des camps projetés et ne veut voir, cette année-ci, que très peu de ses troupes. Mais comme il économise cependant, d'un autre côté, jusques à l'excès, pour amasser de toute part des fonds pour la bâtisse de ses forteresses, il faudrait bien s'aveugler à dessein, en comptant sur son air doucereux et tranquille. D'ailleurs, dénué, comme il est actuellement, de tout prétexte de remuer, il affectera peut-être un grand fonds de frivolités et de tranquillité en Russie et en France, pour en imposer à ces deux cours et endormir ceux mêmes qui, par une attention plus suivie à ses démarches, pourraient dévoiler ses vues secrètes. Je veux bien, en attendant, vous indiquer quelques époques où il lèvera sûrement ce masque et se montrera tel qu'il est. Ma mort, celle du duc de Modène, des démêlés avec la république de Venise ou de nouvelles brouilleries entre la Russie et la Porte: voilà quatre époques où sa passion dominante se réveillera et reprendra tout son essor. Jusques là, je doute fort qu'il la fasse éclater, et cette anticipation ne pourrait que dévoiler mal à propos ses vues ambitieuses et le mettre hors d'état d'exécuter ses desseins d'agrandissement.

Pour la négociation de paix, vous pouvez compter qu'à moins des évènements imprévus, il n'en sera question encore cette année-ci. Peut-être que dans l'an 1782 les esprits y seront mieux disposés, mais plus tôt, il n'y a jusques ici pas la moindre apparence.

Quant aux nouveaux arrangements, au contraire, que l'Empereur prend pour la réforme dans l'Église, ils pourront souffrir encore quelques changements, tandis qu'il ne touchera sûrement point à ceux contre sa suprématie du Pape, qui resteront bien intacts et inébranlables.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 705. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 22 avril 1781.

Tout ce que l'impératrice de Russie allègue dans sa lettre au roi de Pologne pour excuser les procédés de l'Empereur envers lui,[2] découvre trop évidemment le penchant secret de cette Princesse pour l'Autriche, pour pouvoir s'y méprendre. Ses vues sur la Turquie en sont le principal motif, et je crois même que c'est à elles seules qu'il faut attribuer un pareil ménagement pour ce Prince. Outre cela, l'on dit tout hautement même à Vienne que l'Empereur

[1] Vergl. Nr. 28 695.

[2] In der Angelegenheit des Barons Julius.

a su entièrement gagner le prince de Potemkin,[1] et qu'ainsi l'on peut compter que celui-ci fera sûrement tout ce qui dépendra de lui, pour favoriser la maison d'Autriche. Cependant les différentes intrigues qui agitent la cour de Pétersbourg, tiennent jusqu'à présent encore tout en suspens; de manière qu'il est impossible de rien prévoir avec certitude, et qu'il est ainsi incertain si le parti autrichien y prévaudra ou non.

En attendant, et quoi qu'il en arrive, les nouvelles que vous me mandez avoir reçues de Galicie,[2] sont bonnes. Je les tiens pour très fondées, de même que toutes les autres notions renfermées dans votre dépêche du 14 de ce mois. Pourvu que vous vous mettiez à même d'être informé tous les mois une fois de ce qui se passe dans ces contrées, cela suffira. Il est bien avéré, à la vérité, que l'Empereur ne songe pas dans le moment à attaquer et entrer en guerre avec qui que ce soit; mais cela ne doit pas nous retenir d'éclairer continuellement sa conduite et d'avoir surtout les yeux ouverts sur ses arrangements de ce côté-là, comme sur ceux qui pourront dévoiler indubitablement ses projets tant contre la Turquie que contre la Pologne ou même contre nous. Pour cet effet vous ne les perdrez pas de vue, mais les suivrez attentivement.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 706. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 23 avril 1781.

Ce n'est pas seulement mon idée particulière, mais bien celle de l'Autriche même que dans le moment présent il n'en sera rien de sa médiation offerte. La cour de Vienne commence, ainsi que sans doute vous l'aurez déjà appris d'autre part, à sentir que la diversité de ses principes avec ceux de la Russie et le refus de l'Espagne y apportent des obstacles insurmontables. Mais supposé que tôt ou tard on remette pareille négociation sur le tapis et que j'y sois invité, alors la France peut compter que je me concerterai surtout avec elle et ne permettrai rien qui pût être contraire à ses intérêts.[3]

En attendant, le comte Vergennes vous a dit vrai selon votre dépêche du 13 que c'est le cérémonial qui fait la principale anicroche du traité entre les deux cours impériales, et si l'occasion s'en présente, vous pouvez y ajouter que les intérêts des deux parties con-

---

[1] Riedesel erklärte am 14. April: Potemkin „est décidément vendu à la cour de Vienne."

[2] „Qu'on ne voyait dans toute la Galicie aucun vertige d'augmentation de troupes." Bericht von Buchholtz. Vergl. dazu S. 398.

[3] Die französischen Minister hatten den Dank Königs Ludwigs für die Eröffnungen von Goltz ausgesprochen. Vergl. Nr. 28 689.

tractantes par rapport à la Porte étaient trop opposés les uns aux autres, pour qu'on trouvât jamais moyen de les concilier. Toutes ces différentes chevilles n'empêchent cependant point l'Empereur de prodiguer son encens et ses flatteries à l'Impératrice, afin de l'attirer dans des engagements à lui avantageux, de sorte qu'il faut attendre le dénouement de cette crise, pour voir à quoi elle aboutira à la fin, et c'est ce dont je me réserve de vous informer en son temps, pour en rendre compte au ministère de Versailles.

Au reste, il est bien à désirer que la France profite cette campagne-ci de sa supériorité en nombre de vaisseaux, pour mettre sa marine au niveau de la britannique et la surpasser même dans ses opérations.

Mais d'ailleurs je suis bien aise de vous avertir que je suis tout près d'accéder à la neutralité armée maritime,[1] de sorte que les puissances unies prendront mes vaisseaux sous leur protection.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 707. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 23 avril 1781.

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes Thulemeiers vom 17. April und weist ihn an, nicht so weitläufig zu berichten.

Il aurait suffi de rapporter simplement en peu de mots le principal contenu de votre relation, savoir que les forces navales actuelles de la République consistent en 21, soit vaisseaux de ligne ou frégates, portant en tout tant de canons. Ma curiosité aurait suffisamment été contentée par ce récit, et j'aurais par là pu vous faire observer, tout aussi bien que je le fais présentement, qu'il est à présumer qu'on se gardera là où vous êtes, avec raison de se laisser entraîner par les persuasions françaises, vu une marine aussi faible, à se porter offensivement contre l'Angleterre,[2] mais qu'on s'y bornera entièrement à une défensive vigoureuse contre cette puissance, laquelle en effet, si elle est bien exécutée, est tout ce que l'on peut souhaiter et attendre de la République. Il est d'ailleurs à croire que la face que son ennemie est obligée de faire de tant de côtés différents, empêchera celle-ci de tourner ses principaux efforts contre elle, et que par là même elle pourra se flatter avec beaucoup de vraisemblance de soutenir ses possessions et de les conserver.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. S. 405.

[2] La Vauguyon hatte nach Thulemeier eine Landung an der Nordküste von England angeregt.

28 708. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 23 avril 1781.

Ma très chère Nièce. Jusqu'ici, ma chère enfant, je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner, et il paraît que la grande Catherine partage avec vous l'offense que vous font les Anglais. Mais à Pétersbourg, c'est de l'argent prodigué pour corrompre, des intrigues, des brigues, des cabales, mêlées à tout ce que la ruse a de plus noir, pour nous débaucher l'Impératrice et lui faire abandonner son alliance avec la Prusse et ses liaisons avec la Hollande. Tout cela inquiète votre vieil oncle et l'oblige à recourir à toute sorte d'expédients pour anéantir les cabales de ses ennemis. Voilà, ma chère enfant, où nous en sommes, ce qui m'oblige de me servir, en vous écrivant, toujours de cette élocution: *jusques ici.*[1] Car personne ne peut, dans une telle agitation où sont les affaires, répondre qu'elles soient bonnes le lendemain.

Je vous prie d'embrasser de ma part notre cher prince d'Orange et de lui dire que je lui souhaite qu'il trouve au Texel un Ruyter ou un Tromp à la tête d'une aussi belle flotte que celle par qui les Anglais furent défaits autrefois à Torbay[2] et dans la Tamise.[3]

Les Autrichiens ont été renvoyés avec leur médiation par le roi d'Espagne, qui n'en veut point. Tant mieux! Le César Joseph ne[4] vous tiendra pas sous sa griffe, et au moins de faux amis ne[4] vous porteront aucun préjudice à la paix.

Je dois vous notifier en même temps, ma chère enfant, que nous venons d'accéder à votre association maritime, non pas en qualité [de] porte-tridents — car nous n'avons point de flotte, — mais en qualité de marchands que les grandes puissances daignent protéger.[5]

Je vous notifie aussi en même temps que votre nièce vient d'être promise au pr[ince] royal de Danemark,[6] et j'espère que ces nouvelles ne vous feront pas de la peine, en vous assurant, au reste, [d'être] avec le plus tendre attachement, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

[1] In der Vorlage unterstrichen.
[2] Am 15. November 1688 landete vielmehr Wilhelm III. bei Torbay an der Südküste Englands.
[3] 11.—14. Juni 1666.
[4] Vorlage: „nous."
[5] Vergl. S. 405.
[6] Vergl. Nr. 28 709.

28 709. À LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

Die Königin-Witwe Juliane Marie antwortet, 10. April (ohne Ort), auf das Schreiben des Königs vom 24. März[1]: „V. M. sait que je n'ai pas encore perdu l'espérance de voir revenir notre chère Impératrice à ses anciens sentiments qui seuls sont les vrais et qui seuls ont fait la gloire de la Russie et une bien bonne partie de sa considération. Tout ce qui n'est pas naturel, n'aura point de consistance. V. M. a voulu l'amitié de la Russie pour l'amour de la paix, l'Empereur l'ambitionne pour faire la guerre et des conquêtes, et certainement il ne tardera pas à se dévoiler et à manifester des sentiments qui ne feront pas fortune à Pétersbourg . . . Je n'ai en vue que la politique autrichienne qui, aussi avide que hautaine, se contiendra difficilement dans les bornes de la modération. Elle peut présenter à l'Impératrice des avantages flatteurs, mais d'une nature à ne pouvoir être réalisés, et cela pour l'entraîner dans des mesures évidemment contraires aux vrais intérêts de ses États. Non! je ne crois pas que l'illusion puisse être de durée.

Pendant que cette intrigue se déconcertera, la Prusse et le Danemark iront serrer leurs nœuds sous les auspices de V. M. J'ai l'honneur de Lui présenter ici deux lettres du Roi, mon fils.[2] Elle en sait le contenu, et je me plais à y recevoir les réponses qui, je le sais, nous assureront ma petite-nièce, qui sera un jour la consolation de ma vieillesse. Si V. M. l'approuve et qu'Elle veuille bien avoir la bonté de m'en dire un mot, mon fils, le Roi, serait dans l'intention de vouloir d'abord, après la réponse de V. M., donner cette affaire à ses ministres, pour qu'elle pourrait parvenir à sa maturité préliminaire. Faisons des vœux pour cette alliance, qui m'est si chère et préférable à toute autre."

[Potsdam] 23 avril 1781.

Madame ma Soeur. En qui pourrais-je mieux placer ma confiance qu'au sein de mon incomparable Reine! Je suis convaincu des bontés qu'Elle a pour moi, et j'en reçois journellement de nouveaux témoignages.

Il serait à souhaiter que nous puissions compter de même sur la souveraine du vaste empire de Russie. Mais il s'en faut beaucoup. Le cérémonial a fait naître, à la vérité, quelques difficultés pour cette négociation impériale, mais l'Impératrice incline à la conclure, et quelques mois plus tard, je crois que cette alliance sera signée, sans qu'il soit possible de l'empêcher. Le comte Panin est mis de côté, et je crois qu'il se retirera du ministère,[3] dégoûté de la manière frivole dont les affaires se traitent présentement, et de la supériorité marquée que son antagoniste gagne sur lui. Je confesse à mon adorable Reine que cette révolution me met en de grands embarras, d'autant plus que j'en prévois les malheureuses suites, et que, de quelque côté qu'on se tourne, il sera impossible d'opposer à la masse autri-

---

[1] Vergl. Nr. 28 633.
[2] Schreiben König Christians VII. an König Friedrich und den Prinzen von Preußen.
[3] Vergl. S. 401.

chienne des forces suffisantes pour soutenir cet équilibre si nécessaire pour le maintien de la liberté germanique. Le mal est à naître, mais je prévois, comme la cour de Pétersbourg, ayant fait le premier pas, sera entraînée par l'Empereur à faire le second, et qu'ainsi elle sera engagée par une suite des démarches dont l'Impératrice ne prévoit pas les conséquences, à se brouiller enfin ouvertement avec la Prusse, tout comme nous avons vu qu'un tel évènement est arrivé du règne de l'impératrice Élisabeth. Voilà, Madame, où vise la politique viennoise, et cela pour tomber, à l'évènement de ma mort, sur les bras de mon héritier, qui, se trouvant dépourvu de toute alliance, serait — comme le César Joseph s'en flatte — à sa discrétion. Il est certain que la politique européenne se trouve à présent dans un chaos qu'il est difficile de juger, comment il pourra se débrouiller et comment la balance des pouvoirs pourra être remise dans son juste équilibre.

C'est en remerciant encore mon incomparable Reine de toutes les bontés qu'Elle me témoigne, et des nœuds d'une union plus étroite qu'Elle daigne resserrer par le mariage de ma petite-nièce entre le Danemark et la Prusse,[1] que je prends la liberté de Lui renvoyer en cette incluse les réponses pleines de reconnaissance de tous mes parents,[2] étant avec le plus tendre attachement et la plus haute considération, Madame ma Soeur, de V. M. le fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

28 710. À L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE À SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 23 avril 1781.

Madame ma Soeur. Entre tant de merveilles qui signalent le règne de V. M. I., la publication du code maritime qui protège le commerce contre toute piraterie,[3] n'en est pas une des moindres. Et celle qui avait donné de si sages lois à la plus grande monarchie de l'Europe, pouvait en donner à d'aussi justes titres à l'empire des mers. Témoin et admirateur d'aussi nobles entreprises, j'ai cru devoir profiter pour le petit commerce de ce pays de la protection que V. M. I. daigne si généreusement lui accorder.[4] Elle me permettra de La remercier et

[1] Mit Begleiterlaß vom 20. sendet der König das förmliche Werbungsschreiben Christians VII., d. d. Christiansburg 10. April, an Finckenstein, mit dem Befehl, die Antwort aufzusetzen, „comme ma réponse exigera peut-être quelque étiquette qui m'est inconnue". Die demgemäß im Ministerium in Form eines Handschreibens aufgesetzte Antwort ist vom 21. datiert.

[2] Ein (nicht vorliegendes) Schreiben der Königin Elisabeth Christine an Juliane Marie.

[3] Vergl. Bd. 44, 593 f.

[4] Vergl. Nr. 28 686 und 28 700.

de Lui témoigner toute l'étendue de ma reconnaissance de ce qu'Elle a consenti à mon accession à ce traité.

Elle peut être fermement persuadée que je ne relâcherai jamais les liens qui m'attachent à Son auguste personne, ainsi qu'aux intérêts permanents de la Russie, et que je rechercherai constamment toutes les occasions qui pourront les resserrer davantage, comme aussi d'en prolonger la durée au delà de la fin de mes jours. Même quand mon temps sera passé et que j'irai peut-être aux Champs-Élysées, je m'entretiendrai avec le czar Pierre le Grand — que j'ai vu dans ma jeunesse[1] — de tout ce qui s'est passé depuis sa mort: il entendra avec étonnement, comment des flottes russes ont été victorieuses en Archipel, l'humiliation de Mustapha, le Pont-Euxin chargé de vaisseaux de la grande Catherine, l'indépendance du kan des Tartares,[2] puis la paix de Teschen, dictée par cette même impératrice, l'Océan rendu libre par ses lois, la Hollande protégée par sa générosité, et en même temps que ces grandes entreprises se passent aux yeux de l'Europe attentive, la Russie dans son intérieur devenant de jour en jour plus florissante sous la sage administration de son auguste souveraine.

Pourvu, Madame, qu'après ma mort je ne conserve qu'un soupçon d'âme, V. M. I. peut être sûre que cet entretien aura lieu tel que j'ai l'honneur de le Lui tracer, et supposé que l'empereur Pierre Ier doutât de mon récit, j'appellerai Marie-Thérèse et Mustapha même comme des témoins de ce que j'ai avancé; aucun d'eux ne pourrait me donner un démenti. Thérèse même avouerait qu'indépendamment de certains arrangements qu'elle avait pris avec Mustapha,[3] elle avait été obligée de céder à l'ascendant vainqueur de la grande Catherine.

Mais je ne sais où je m'égare; il était bien question de parler en vieux radoteur des morts et des Champs-Élysées à celle qui rend sa vie si mémorable par les actions les plus signalées. Pardonnez-moi, Madame, cette faiblesse de vieillard; mais mon âge ni rien au monde ne m'empêcheront d'être avec persévérance, l'attachement le plus inviolable et avec la plus haute considération, Madame ma Sœur, de V. M. I. le fidèle frère, admirateur et allié

Federic.

Nach der Ausfertigung im ehemal. Archiv des Kaiserl. Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten zu St. Petersburg. Eigenhändig.

---

[1] Im Jahre 1717.

[2] Durch den Frieden von Kutschuk-Kainardsche.

[3] Anspielung auf das österreichisch-türkische Bündnis vom 6./7. Juli 1771 (vergl. Bd. 31, 878).

28 711. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Die Minister berichten, Berlin 22. April: „La »Note« du ministère russien que V. M. a daigné nous communiquer par Ses gracieux ordres d'hier,[1] nous a aussi été envoyée par le comte de Goertz. C'est la même que le prince Dolgoruki nous avait communiquée auparavant et sur laquelle nous avons dressé le plein pouvoir ou acte d'acceptation que V. M. a déjà signé[2] . . .

Comme le comte de Goertz est à présent dans le cas de pouvoir faire usage de ce plein pouvoir, ce sera peut-être à présent l'époque que V. M. voudra saisir, pour écrire une lettre de remercîment à l'Impératrice de ce qu'elle Lui a promis la protection de ses vaisseaux de guerre pour les vaisseaux marchands des sujets prussiens. S'il nous est permis de dire notre faible sentiment, V. M. pourrait y ajouter: que tant par reconnaissance que par Son attachement permanent au système politique de S. M. I., dont Elle croyait avoir donné et donnerait toujours des preuves non équivoques dans toutes les occasions essentielles qui s'étaient présentées et se présenteraient à l'avenir, Elle Se faisait un devoir agréable d'entrer par Son accession dans la grande et glorieuse vue de S. M. d'établir pour jamais un système de neutralité maritime, qui était déjà applaudi et serait sûrement adopté par toutes les nations qui ne mettaient pas leur intérêt dans le désordre et le pillage; que V. M. y coopérerait volontiers par tous les moyens qui étaient en Son pouvoir et qui étaient les mêmes que S. M. I. Lui avait demandés dans la déclaration de son ministère; qu'Elle Se flattait que cet engagement serait un nouveau nœud qui pourrait servir et contribuerait à rafraîchir et à éterniser ces liaisons étroites qui, par l'identité naturelle des intérêts communs, avaient si heureusement subsisté jusqu'ici entre les deux États; qui par leur nature paraissaient devoir être exclusives et supérieures à toute autre alliance et que V. M. ne cesserait jamais de cultiver de Son côté de la manière la plus fidèle et la plus empressée, comme Elle S'en flattait de même de la part de S. M. I., ayant pour garants de cette espérance ses lumières supérieures, l'expérience heureuse du passé et les preuves multipliées de son amitié aussi précieuse et utile qu'honorable.

Il nous semble qu'un raisonnement pareil serait assez naturellement amené par l'occasion de l'accession de V. M. à la neutralité maritime; qu'il pourrait peut-être faire quelque impression sur l'esprit de l'Impératrice, et que du moins il ne pourrait lui déplaire en rien."

Potsdam, 23 avril 1781.

Le Roi n'est nullement embarrassé de Sa lettre à l'impératrice de Russie.[3] S. M. sait trop bien, comment la rendre intéressante à S. M. I. Ce n'est pas non plus le moment actuel qu'Elle redoute. Elle sent bien que ce premier pas de l'Impératrice vers l'Autriche ne sera pas décisif. Ce n'est uniquement que l'avenir qui Lui présente une perspective alarmante. Ce premier pas fait, l'Empereur épiera bien l'occasion, pour faire avancer la Russie et l'enfoncer imperceptiblement dans ce labyrinthe qu'elle ne saura plus reculer et sera à sa discrétion, lorsque la Providence jugera à propos de disposer des

[1] Vergl. Nr. 28 702.
[2] Vergl. Nr. 28 686.
[3] Vergl. Nr. 28 710.

jours de S. M. C'est-là l'époque que l'Empereur paraît avoir fixée pour envahir les États de Prusse. Ce n'est pas tant pour Elle-même que pour Son successeur que S. M. appréhende le changement de système en Russie. En effet, Son neveu, le Prince de Prusse, se trouverait alors bien isolé et dénué des secours stipulés par notre alliance; le concours d'autres évènements encore pourrait bien rendre sa position plus scabreuse. Voilà les vrais rompements de tête de S. M. Sa lettre à l'Impératrice n'y entre absolument pour rien. Mais les remèdes aux maux à venir, lorsqu'Elle ne sera plus: voilà la pierre philosophale qu'il Lui importe de déterrer et que jusques ici Elle n'a pas encore pu trouver.[1]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 712. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 24 avril 1781.

C'est pour exprimer à ma bonne et éternelle alliée S. M. I. de Toutes les Russies toute ma sensibilité à la nouvelle preuve de son amitié qu'elle vient de me donner par son consentement à mon accession à la neutralité maritime, que je lui ai écrit de main propre la lettre ci-jointe,[2] et vous n'aurez rien de plus pressé que de la lui faire parvenir de la manière usitée et que vous jugerez la plus convenable.

Comme je sais de très bonne part et par expérience que S. M. I. n'aime pas qu'on l'entretienne dans pareille correspondance immédiate de beaucoup de politique, je me suis conformé à son goût et n'ai fait que fort peu d'observations qui y sont relatives, et je souhaite qu'elle y reconnaisse son ancien et fidèle ami qui ne cesse de prendre l'intérêt le plus vif à ses vrais intérêts et à sa gloire.

En attendant, vu le tableau des affaires actuelles que présentent vos dépêches précédentes et encore celle du 10, qui vient de m'entrer, il ne me reste dans le moment présent que d'être spectateur tranquille de la tournure qu'elles prendront.

En effet, l'incertitude et la fermentation où elles se trouvent, ne permettent pas de prendre un parti fixe et déterminé. Le sort de l'alliance avec l'Empereur dépendra de la réponse ultérieure sur

---

[1] Am 23. April übersendet Finckenstein den obigen Erlaß an Hertzberg und schreibt: „Il paraît que le Roi n'a pas trop bien pris que nous ayons voulu lui indiquer le contenu de la lettre à l'Impératrice. Je crois que le mieux sera de laisser tomber cette affaire."

[2] Vergl. Nr. 28 710.

l'égalité des deux parties contractantes.[1] Si la cour de Vienne l'a effectivement tant à coeur qu'elle fait semblant, elle n'insistera pas sur cette prééminence qu'elle a soutenue jusques ici; elle fera plutôt ce sacrifice pour s'assurer d'autant mieux le succès de ses desseins pernicieux, ou bien la sagacité rusée du prince de Kaunitz lui suggérera le tempérament de ne faire prendre à l'Empereur dans cette négociation que le titre de roi de Bohême et de Hongrie. En effet, à quoi ne doit-on pas s'attendre de la part de ce fin renard politique? Mais je vous conjure de me garder le secret le plus absolu sur ce stratagème et de n'en parler à âme qui vive; la plus légère confidence en serait dangereuse et pourrait en faire naître l'idée, si elle n'existait pas encore dans l'esprit intrigant de ce premier-ministre autrichien.

D'ailleurs, l'article de ce traité contre les Turcs[2] me paraît toujours insoutenable. D'un côté, la cour de Vienne ne saurait jamais prendre des engagements aussi étendus contre la Porte, qui est alliée avec la France, et, de l'autre, sans cet article qui paraît être le maître-ressort de la passion de l'impératrice de Russie pour cette alliance, je ne vois pas quel autre avantage pourrait en revenir à cette dernière. Jusques ici cependant cette vue de la Russie est encore cachée sous un voile épais, et si elle l'a effectivement conçue, ce traité viendrait toujours encore à temps, lorsqu'elle serait sur le point de la mettre en exécution.

Il faut donc supposer un autre motif à l'Empereur qui l'engage à cet empressement de se lier avec la Russie, et tout me persuade de l'attribuer à un dessein prémédité de me chicaner et d'attirer la Russie par cette alliance dans son parti; de sorte qu'à proprement parler, ce ne serait que ma maison qui en aurait le plus à redouter. Malgré toute cette fâcheuse crise, il ne me reste qu'à aviser aux moyens de détourner, autant qu'il dépend de moi, l'orage qui menace mes États, afin que, quel que soit le résultat des menées autrichiennes, ils y soient enveloppés le moins qu'il est possible, s'il n'y a absolument pas moyen de les arrêter. C'est aussi dans cette vue que j'ai fait usage de l'argument du second rôle que l'impératrice de Russie jouerait, en s'abandonnant au plan de l'Empereur, et qui ne saurait jamais être compatible avec sa gloire.[3] Comme l'ami intime du sieur de Besborodko vous a assuré que cet argument a fait un bon effet,[4]

---

[1] Wie Goertz berichtete, hatte am 9. April eine neue Konferenz mit Cobenzl stattgefunden. „Selon toutes les apparences elle n'a encore été nullement décisive."

[2] Vergl. Nr. 28 573.

[3] Vergl. S. 313 f.

[4] Der ungenannte „Freund" hatte dem Grafen Goertz gesagt: „Vous avez fait une très bonne chose de faire parvenir à l'Impératrice par le comte Ostermann deux dépêches du Roi (vergl. Nr. 28 682) . . . Elles ont fait plus

vous aurez grand soin d'y appuyer dans l'occasion et, s'il y a moyen de lui donner encore plus de force, comme aussi d'avancer en général mes intérêts par quelques corruptions, par le canal du susdit ami, c'est ce que j'abandonne entièrement à votre examen et à votre discernement. Car pour le prince Potemkin, je vous ai déjà fait observer que la pluie de Danaé la plus abondante ne serait pas capable d'amollir son cœur autrichien;[1] il lui faut des couronnes, et l'Empereur s'est déjà trop emparé de son esprit par la perspective de celle de Pologne. Aussi ne saurais-je qu'attribuer à lui seul l'engouement actuel de l'Impératrice pour tout ce qui sent l'Autriche, puisque personne que lui ne l'approche, pour lui faire prendre des dispositions aussi opposées à ses vrais intérêts.

Quant à la médiation générale, l'on peut bien poser en fait que pour cette année-ci il n'en sera rien. Le roi d'Espagne a tenu ferme et n'y a pas voulu donner les mains, et l'Angleterre a également refusé la médiation particulière de la Russie en faveur de la Hollande.[2] Tout restera donc, pour le présent, *in statu quo*, et la médiation armée[3] a eu le même sort. La cour de Vienne a bien vu que toutes ses peines pour l'établir seraient inutiles, et elle a mieux aimé y renoncer que s'exposer à des refus formels. Toutes ces idées de médiation seront donc mises à côté dans cette campagne et reposeront entièrement jusques à l'année prochaine, où peut-être elles trouveront de meilleurs auspices.

Pour ce qui est, enfin, du mariage de ma petite-nièce de Württemberg, votre ami en a porté un jugement très sensé.[4] Tout étant déjà arrangé et conclu de part et d'autre pour les promesses de cette Princesse avec le fils aîné de mon neveu le Prince de Prusse, elles resteront intactes et indissolubles, sans qu'il soit possible de s'en rétracter.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

d'effet que vous ne croyez. Il y est démontré d'une manière lumineuse qu'elle ne jouera qu'un second rôle, et si quelque chose arrête ou fait manquer le traité [avec l'Empereur], on le devra à cette communication dans le moment où elle s'est faite."

[1] Vergl. S. 402.

[2] Bericht von Goertz, Petersburg 6. April.

[3] Vergl. S. 330 f.

[4] Wie Goertz berichtete, hatte der „Freund" erklärt: „Le Roi, ayant pu s'arranger d'avance, l'aura fait et ne voudra pas le cacher. Cela pourra un moment donner de l'humeur à l'Impératrice, mais elle en aura autant du refus de l'Empereur sur la prééminence, qui fera manquer le traité. Aussi cela sera égal, et dans la suite la jeune cour, liée par tous les liens de la parenté, restera attachée au système, et il se soutiendra."

28 713. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 24 avril 1781.

Je viens de recevoir une dépêche très intéressante du comte de Goertz en date du 10, et comme il en aura sans doute adressé le double au Département, je veux bien vous confier dans la copie ci-jointe ma réponse[1] pour votre information et direction.

Ma lettre de main propre à l'impératrice de Russie au sujet de mon accession à la neutralité maritime[2] y a été également jointe, et la copie que vous en trouverez à la suite de la présente, confirmera pleinement ce que je vous en ai dit préliminairement dans mes ordres d'hier.[3]

Je me réfère à l'une et l'autre pour la manière dont j'envisage la position actuelle des affaires en Russie, qui effectivement me paraît telle qu'il n'est pas possible de former un pronostic fondé sur la tournure qu'elles prendront. Agités et fluctueux, comme les esprits y sont, je ne connais aucun moyen de les déterminer en faveur de la bonne cause, et il faut attendre du bénéfice du temps le remède désiré contre les maux imminents en apparence.

Das Departement soll Chambriers Bericht vom 4. April beantworten.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 714. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 25 avril 1781.

L'olivier de la paix n'est pas aussi avancé que les feuilles publiques l'annoncent. Ses bourgeons sont encore trop tendres pour pousser, et malgré tous les soins que, selon votre dépêche du 18, le prince de Kaunitz en prend, je doute fort qu'il vienne à verdoyer cette année-ci.

Mais vous vous faites illusion en présumant que l'Impératrice redoute la marine anglaise;[4] outre ses propres forces maritimes, celles de la neutralité armée ne sont pas non plus à mépriser. Selon le plan, cette dernière seule rassemblera 60 vaisseaux, et en y ajoutant les voiles que les maisons de Bourbon et la Hollande lui opposent

[1] Vergl. Nr. 28 712.
[2] Vergl. Nr. 28 710.
[3] Vergl. Nr. 28 711.
[4] Riedesel berichtete, daß Kaunitz die Zustimmung der Zarin zu erlangen wünsche, „que la Hollande attende son sort à Vienne au congrès et qu'elle soit dépouillée entièrement par les Anglais." Riedesel zweifelte nicht an dem Erfolg Österreichs, „d'autant plus que la Russie y pensera deux fois, avant que d'exposer ses flottes à celles d'Angleterre, un peu plus formidables."

dans les autres mers, l'Angleterre se trouvera dans un mortel embarras de faire face partout. D'ailleurs, l'Impératrice n'est pas aussi flexible que son ministre à Vienne. Tout souple et pliant que celui-ci est aux leçons de son instituteur, sa cour sait mieux soutenir sa dignité, et il y a une différence infinie entre leur façon de penser; de sorte que vous pouvez compter que la première ne souscrira pas avec tant d'empressement que la cour de Vienne s'imagine, aux conditions de paix qu'elle voudrait prescrire.

Au reste, ce que je vous ai mandé des nouvelles de Vienne,[1] n'était que pour vous faire comprendre que toute l'Europe avait les yeux ouverts sur les actions d'un aussi grand monarque que l'Empereur. Et pour ce qui est du privilège *de non appellando,* les ducs de Mecklembourg se féliciteront d'avoir au moins remporté ce bénéfice de la paix de Teschen,[2] et ne manqueront pas de se louer de la justice que l'Empereur leur a fait administrer dans cette occasion.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 715. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 25 avril 1781.

Les propositions britanniques pour le rétablissement de la paix dont votre dépêche du 16 m'apprend la première nouvelle,[3] viennent à l'appui des arguments qui m'ont fait juger que le ministère se sent effectivement fatigué de la prolongation de cette guerre. Sans cette impulsion, je doute fort qu'il descendît de ses hauts chevaux, et qu'il se relachât sur ses prétentions. Son embarras doit effectivement être à son comble. D'un côté, il a peur que tous ses membres perdent leur tête, s'ils consentent à l'entière indépendance des Américains, et en effet la perte des colonies porterait sûrement la nation à les en rendre responsables par une révolution et à porter leur tête sur le bloc. De l'autre, il sent de plus en plus l'impossibilité absolue de les subjuguer et de déterrer des ressources suffisantes pour soutenir la

---

[1] Vergl. Nr. 28 668.

[2] Colloredo hatte Riedesel von der Ablehnung des Einspruchs der Stände durch den Reichshofrat und der Übertragung des Privilegs an die mecklenburgischen Herzöge unterrichtet. Vergl. Bd. 42, 559; 43, 90; 44, 581.

[3] Goltz berichtete: L'Empereur „vient de communiquer confidemment les idées suivantes, envisagées, dit-il, par l'Angleterre comme propres à négocier." Es handelte sich um 6 Artikel; die beiden wichtigsten betrafen die amerikanischen Kolonien. Zwei, Georgien und Südkarolina, sollten ganz frei sein, die übrigen 11 „comme quasi libres", mit dem Recht, Handelsverträge mit den Bourbonen zu schließen. Nach einem zweiten Vorschlag sollten alle Kolonien in englischer Abhängigkeit bleiben, doch große Privilegien erhalten. „A leur alliance actuelle avec la France elles substitueraient un traité d'amitié et de commerce."

guerre plus longtemps. Aussi ai-je lieu de douter qu'il hasarde encore une campagne après celle-ci. Il ne lui faudrait pas moins que 12 millions d'écus pour la faire, et après les dépenses énormes que les précédentes ont déjà exigées, je ne connais point de voie pour se les procurer. Aucune puissance dans l'univers, rassemblerait-elle même toutes les richesses imaginables, ne saurait faire face à des frais aussi énormes, de sorte que je doute fort que le ministère voudra encore tenter une nouvelle campagne l'année qui vient. D'ailleurs la présente ne sera pas selon toutes les apparences fort mémorable par ses exploits. A moins que le théâtre des Indes orientales ne nous offre des actes éclatants, tous les autres seront analogues aux précédents, et je ne crois pas qu'on fasse effectivement quelques propositions de paix avant l'hiver prochain. Tout ce qu'il y a, c'est que les ministres britanniques dans l'alarmante alternative où ils se trouvent, de manquer des fonds pour soutenir leur gageure, ou de s'exposer par le consentement à l'indépendance des colonies à la fureur de la nation et à perdre leurs têtes, s'occuperont en attendant à chercher un tempérament pour rendre leur paix la moins odieuse et humiliante pour la nation.

Au reste, je n'ai rien de nouveau à vous dire de la Russie, si ce n'est qu'elle paraît un peu mécontente de l'indolence de la république de Hollande et désirer qu'elle mette plus d'activité et de nerf dans les mesures qui lui restent à prendre.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 716. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 25. April, auf den Erlaß vom 24. mit der Abschrift des Schreibens des Königs an die Zarin:[2] „Cette lettre où V. M. a employé une tournure si ingénieuse pour combiner les louanges les plus flatteuses pour cette Princesse avec les traits les plus propres à lui rappeler la duplicité autrichienne à son égard, sera sûrement bien accueillie et produira tôt ou tard un très bon effet. Je souhaiterais qu'elle pût le produire dès à présent, mais le chaos qui couvre l'horizon politique de la Russie, est si épais et si impénétrable qu'on ne pourra y voir clair qu'après qu'il se sera dissipé."

Potsdam, 26 avril 1781.

Je souhaite avec vous que ma lettre fasse l'impression désirée sur l'impératrice de Russie. Aimant, comme elle fait, les flatteries et étant en possession de recevoir cet encens de toute part, j'ai cru ne pouvoir lui en prodiguer trop, et si je ne suis pas entré plus avant

---

[1] Bericht von Goertz, Petersburg 10. April.
[2] Vergl. Nr. 28 710 und 28 713.

dans les affaires, c'est que j'ai été averti de toute part qu'elle n'aime pas la politique dans sa correspondance immédiate. Toujours lui en ai-je glissé assez, pour réveiller son attention, et il me semble que j'ai rempli ma tâche, et que dans les conjonctures actuelles il ne me reste rien à ajouter.

Tout ce que j'appréhende, c'est que l'Empereur ne sacrifie sa prééminence, pour captiver d'autant plus cette souveraine, et ne facilite par là la conclusion de son traité, qui, quelqu'innocent qu'il puisse être pour mes intérêts, me laissera cependant toujours en suspens sur ses suites. En effet, qui est-ce qui me pourra garantir que cet ennemi héréditaire de ma maison n'ajoute à cette première sape de mes liaisons avec la Russie encore celle de l'aigrir, comme du temps de l'impératrice Élisabeth, par mille et mille rapports farcis de mensonges et de calomnies et ne parvienne par de pareilles noirceurs à nous brouiller ou du moins d'affaiblir tellement les stipulations de mon alliance avec elle et au point que dans l'occasion je n'aurais absolument aucun secours à attendre de sa part? Telle est au moins la perspective qui m'inquiète, mais je ne connais aucun moyen de la prévenir, et il ne me reste qu'à m'en remettre au suprême arbitre de ma destinée.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 717. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 26 avril 1781.

C'est penser judicieusement là où vous êtes, que de ménager la Russie et d'écarter au possible tout ce qui pourrait lui déplaire. La République en effet n'a jamais eu plus sujet d'en agir ainsi que dans les circonstances actuelles, où certainement, comme le porte votre dépêche du 20 de ce mois. le sort des Provinces-Unies est entièrement dans les mains de l'Impératrice.[1] Que la République emploie ses armateurs dans la Manche et telle autre mer, cela ne saurait tirer en conséquence. Ils pourront y attaquer impunément les vaisseaux anglais et apporter le plus d'obstacle au commerce de cette nation, sans qu'on puisse y trouver à redire; mais qu'elle s'abstienne à délivrer des lettres de marque pour la Baltique. Cette démarche pourrait être envisagée de mauvais œil par la souveraine du vaste empire du Nord et préjudicier peut-être infiniment aux intérêts des Hollandais. Elle pourrait même augmenter le mécontentement, qui

---

[1] Der Erbstatthalter hatte sich auf die Vorstellungen, die Thulemeier gegen die Erteilung von Kaperbriefen in der Ostsee erhob (vergl. Nr. 28 673), in diesem Sinne ausgesprochen.

paraît se manifester déjà en Russie du peu d'efforts de la République pour sa défense, où l'on souhaiterait, comme de raison, de la voir agir avec plus de vigueur.[1] Mais il me semble entrevoir par tout ce que j'apprends, que cette inactivité provient uniquement des contradictions que l'on rencontre de la part des différents partis dans toutes les délibérations là où vous êtes, et qu'ainsi l'on ne saurait rien mettre à la charge du Prince-Stathouder.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 718. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 28 avril 1781.

L'Impératrice ayant pris le gouvernail de son empire entre ses propres mains et paraissant, selon votre dépêche du 13, ne plus consulter son ministère,[2] il me semble qu'il convient de choisir une autre voie, telle que serait celle des femmes ou autres personnes qui approchent S. M. I. dans ses appartements, pour approfondir ses sentiments et dispositions. Les anecdotes que contient votre dernière dépêche et qui sont très intéressantes, viennent à l'appui de ce sentiment. Elles indiquent clairement le grand ascendant que l'Empereur a pris sur son esprit. C'est sur son avis qu'elle a défendu aux commis de ses affaires étrangères toute liaison avec les ministres étrangers,[3] et cette déférence aux conseils de l'Empereur dans une affaire de son propre gouvernement prouve bien qu'elle ne veut prendre conseil de personne et conduire seule la barque. Aussi je ne saurais vous dissimuler que j'appréhende toujours que ce Prince ne sacrifie sa prééminence, pour se bien ancrer dans sa faveur et faire des progrès d'autant plus assurés dans son nouvel édifice politique. Mais si, au contraire, c'est une noix de trop dure digestion pour la vanité autrichienne, alors j'espère que l'Impératrice se raidira, à son tour, et qu'il n'en sera rien de ses nouvelles liaisons.

Que la paresse naturelle du prince Potemkin ne vous en impose en attendant point; s'il veut les favoriser, son activité se réveillera. La couronne qu'on lui a promise,[4] est un fort aiguillon de redoubler ses mouvements pour les faire agréer à sa souveraine, qui ne pourra

---

[1] Bericht von Goertz, Petersburg 10. April.

[2] Goertz berichtete: „Il est des plus probables que, se croyant plus de talents que tous les ministres, elle veut lors de l'éloignement du comte Panin les diriger par son cabinet, et tout s'arrange à cela, et elle veut et voudra faire par elle-même la plus grande partie."

[3] Vergl. S. 391.

[4] In Polen (vergl. S. 380 f.).

résister à tous les ressorts qu'il employera pour les faire réussir. En politique je ne sais s'il convient d'être si pointilleux sur le point d'honneur;[1] il me semble plutôt qu'un ministre étranger peut, sans blesser la dignité de son caractère, en relâcher dans des occasions où une nécessité urgente lui en fait la loi, et s'accommoder aux conjonctures.

Au reste, vous avez raison d'être surpris de la conduite de la Hollande.[2] A dire vrai cependant, le gouvernement de cette République est tel que le Prince-Stathouder n'est pas toujours maître de ses volontés, et de là vient que souvent les instructions de ses ministres ne sont pas toujours bien compassées aux conjonctures.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 719. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 27. April, auf den Erlaß des Königs vom 26.[3]: „Il est certainement fort à désirer que les difficultés sur la préséance puissent empêcher la conclusion du traité avec l'Empereur, et s'il parvient à sa consistance, il faudra sans doute s'attendre de la part de la cour de Vienne à tout plein d'insinuations contraires aux intérêts de V. M. Mais malgré cela j'espère que les temps malheureux du règne de l'impératrice Élisabeth ne reviendront pas, les circonstances n'étant plus les mêmes. Le préjugé de la nécessité de l'alliance autrichienne était encore alors dans toute sa force à la cour de Russie, et ce système était combiné avec celui de la Pologne sous la domination d'un prince saxon,[4] qui secondait toutes les vues de la cour de Vienne; l'Impératrice ne prenait presque aucune connaissance des affaires et en laissait tout le soin au chancelier Bestushew, dont la haine personnelle avait beau jeu pour se satisfaire. L'Impératrice d'aujourd'hui, malgré toutes ses faiblesses, est infiniment plus éclairée. Quelque prévenue qu'elle puisse être dans le moment présent pour l'Empereur, elle s'attendra à des insinuations artificieuses de la part de ce Prince et de son ministre. Les extraits que V. M. a fait mettre sous ses yeux et qui, selon la dernière dépêche du comte de Goertz, n'ai[en]t pas laissé que de faire impression,[5] doivent l'y avoir préparée, et en renouvelant ces avertissements à mesure que l'occasion s'en présentera, ils ne seront sûrement pas sans effet. Cette Princesse a d'ailleurs reconnu par expérience l'utilité de l'alliance de V. M. dans les affaires de Pologne et même dans sa dernière guerre contre les Turcs, et le désir de jouer un rôle dans les affaires d'Allemagne, doit nécessairement l'engager à la maintenir, pour l'opposer en cas de besoin aux vues ambitieuses de l'Empereur."

---

[1] Goertz berichtete: „J'ose assurer V. M. que je n'ai rien négligé de ce qu'humainement était possible, sans me permettre des bassesses indignes d'un ministre à Elle et à mon propre caractère, pour gagner ce favori." Diesen Vorwurf erhob er gegen Kaiser Joseph und Harris.

[2] Vergl. dafür Nr. 28 720.

[3] Vergl.Nr. 28 716.

[4] König August III.

[5] Vergl. S. 415, Anm. 4.

Potsdam, 28 avril 1781.

Toutes vos réflexions dans votre rapport d'hier sont bonnes et justes, et si l'Impératrice ne consulte que ses vrais intérêts, elle n'écoutera sûrement pas la voix des sirènes autrichiennes. Mais la dépêche qui vient d'entrer de la part du comte de Goertz,[1] vous apprendra que ce charme ne laisse pas de subsister encore, et qu'il amène même à tout moment de nouvelles décorations sur le théâtre de cette cour. Cependant je vous ai déjà appris par mes ordres précédents et confié les sentiments secrets de mon cœur sur cette scène singulière.[2] Ce n'est pas pour mon règne que je crains; il restera bien à l'abri de tout assaut de cette nouvelle ligue, mais c'est pour celui de mon successeur que j'en appréhende les suites. Croyez-moi, mon cher comte, je ne me trompe pas dans mon pronostic. Les pernicieux desseins de l'Empereur n'échappent point à ma pénétration. Son but est de se préparer les voies de détacher pour l'avenir la Russie de la Prusse, et ma mort est l'époque qu'il a fixée à ce bouleversement de système. D'autant plus important me paraît-il de renforcer dès à présent ce système, de façon que toutes ses ruses et artifices ne soient jamais capables de l'ébranler. Je sens bien que vouloir contre-balancer la correspondance de l'Empereur qui paraît avoir tant d'attraits pour cette souveraine, est chose impossible. Ce Prince a cet avantage sur moi d'avoir vu et parlé à S. M. I. Il peut entrer avec bien plus de facilité dans ses idées que, par ses entretiens avec elle, il a été mieux à même d'approfondir. Elles guideront actuellement sa plume, et il peut lui rappeler les sujets de leurs conversations, ses demandes et ses réponses, tandis que mes lettres à cette souveraine ne sauraient jamais toucher de pareilles cordes ni renfermer autre chose que de simples compliments. Il ne me reste donc que d'avoir recours à d'autres ressources, pour me tirer de cet embarras et conforter l'union de la Prusse et de la Russie par un ciment impénétrable, et pour cet effet je viens d'indiquer au comte de Goertz quelques nouveaux chemins ouverts, pour pénétrer jusques dans le cabinet de l'Impératrice et apprendre ce qui s'y passe.[3]

Das Departement soll Kellers Bericht vom 17. April beantworten.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 720. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 28 avril 1781.

Mes lettres de Russie me rendant compte du déplaisir que l'Impératrice trouvait dans le refus de l'Angleterre à se prêter à la mé-

---

[1] Vergl. Nr. 28 718.

[2] Vergl. Nr. 28 711 und 28 716.

[3] Vergl. S. 421.

diation particulière pour les différends avec la Hollande, offerte par cette Princesse,[1] je ne saurais me dispenser de vous communiquer qu'elles ajoutent qu'il était fâcheux que, dans ces circonstances, les Hollandais contribuaient peut-être par leur conduite à sauver l'Angleterre, vu que le courrier, chargé de l'acceptation de la République de la médiation particulière de l'Impératrice, avait apporté en même temps aux ambassadeurs une réclamation formelle pour le secours, avec ordre d'insister sur un oui ou non, démarche que ceux-ci paraissent être déterminés à exécuter au pied de la lettre, sans considération des circonstances qui pouvaient leur attirer un non décisif et de justes reproches de n'avoir encore rien fait eux-mêmes.

La présente n'étant à autre fin que pour donner à connaître, comme vous le sentirez vous-même, combien il serait à désirer pour les intérêts mêmes de la République que l'on y fût plus pliant dans les conjonctures actuelles, je vous abandonne à faire tel usage de ce que dessus, que vous jugerez convenable.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 721. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 29 avril 1781.

L'ambassadeur de France et le ministre britannique à Vienne jugent, selon votre dépêche du 21, très bien du congrès de paix. Je suis tout à fait de leur sentiment qu'il n'y a qu'un coup décisif qui pourra en amener l'époque, et que plus tôt il n'en sera rien.

En attendant, les insinuations autrichiennes en Russie n'ont nullement opéré, jusques ici, au point que la dernière entre dans toutes les vues de l'autre, et toute apparence y est plutôt que l'Empereur sera obligé de remettre leur exécution à un autre moment plus favorable à ses desseins pernicieux.

Il s'occupera dans cet intervalle avec son Église, et comme il y a encore quelque chose à gagner dans cette partie, il mettra cette occasion à profit pour sanctifier ses trésors par l'alliage des bénéfices des prêtres.

Je ne sais si c'est également par économie qu'il ne veut pas former, cette année-ci, des camps, qui, sans doute, sont toujours accompagnés de frais extraordinaires qu'il pourra épargner. Peut-être cependant aussi que c'est pour persuader l'Europe de ses dispositions pacifiques, qu'il veut éviter jusques à la moindre apparence guerrière, ou bien n'est-ce que par une suite de cette fluctuation perpétuelle qu'on observe dans ses démarches, qu'il change du jour au lendemain. Com-

[1] Bericht von Goertz, Petersburg 13. April.

me vous êtes sur les lieux, vous pourrez mieux apprécier que personne quel est proprement le vrai ressort de cette tranquillité et de ce calme dans son militaire.

En attendant l'affaire de Julius paraît être entièrement aplanie par la levée du séquestre en Pologne.[1]

Un chambellan comte d'Esterhazy vient d'arriver par Dresde à Berlin, et par les informations qui me sont parvenues, j'ai lieu de présumer qu'il a été dépêché exprès dans cette saison pour voir de ses propres yeux ce qui se passe à ma cour.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 722. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 29 avril 1781.

Tâchez de profiter maintenant et dans la situation avantageuse où, selon votre dépêche du 20 de ce mois, dont le contenu m'a fait plaisir, se trouvent, à l'heure qu'il est, les esprits du plus grand nombre des Polonais en notre faveur,[2] des occasions qui se présenteront, pour inspirer adroitement au roi de Pologne toujours plus de soupçons contre la conduite de la cour de Vienne ou du moins pour l'entretenir dans ceux qu'il paraît avoir déjà conçus contre elle. L'intérêt personnel de ce Prince, aussi bien que le tort qui résulterait en général pour son royaume d'un assoupissement à cet égard, exige qu'on le tienne éveillé là-dessus, et qu'on l'empêche de s'abandonner à la moindre sécurité, mais moins encore de lui laisser prendre du penchant pour ladite cour.

Témoignez en attendant au comte de Stackelberg dans les termes les plus vifs et les plus affectueux mes remercîments des avis dont il a bien voulu me faire part, relatifs à l'alliance proposée par l'Empereur à la Russie.[3] Suivant mes lettres directes de Pétersbourg il est indécis encore de quel côté la balance penchera dans cette négociation: si ce sera pour sa conclusion ou pour la voir échouer. Mais quoi qu'il en arrive, je ne doute pas que le sieur de Thugut ne fournisse dans peu de nouveaux sujets en Pologne, propres à dévoiler les véritables desseins de l'Empereur, et à donner par là la clef à déchiffrer ses intentions secrètes. Je m'y attends infailliblement.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. S. 397.

[2] Infolge der Sistierung des Edikts betreffend die „sujets mixtes" (vergl. S. 358f.).

[3] Nach Stackelbergs Mitteilungen an Buchholtz bestätigten alle Nachrichten aus Petersburg „qu'il s'en faut de beaucoup que l'Empereur en soit avec son alliance proposée à la Russie là où ce Prince voudrait être."

28 723. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 30 avril 1781.

Quoique la crise en Russie ne soit pas encore décidée, il est cependant singulier que l'Angleterre sonne partout la trompette sur ses succès à la cour de Pétersbourg. Elle se glorifie hautement en Hollande à l'heure qu'il est, qu'elle a entièrement gagné la Russie; qu'un traité d'amitié s'y négociait entre les deux cours impériales, et que, par ce traité, l'impératrice de Russie favoriserait entièrement ses intérêts à la prochaine médiation. Et elle y ajoute même qu'elle a fait perdre les arçons au comte de Panin, et que ce ministre a été mis entièrement hors de combat. Ces bravades britanniques accréditent beaucoup les soupçons du ministère de France que l'Angleterre se flatte d'obtenir par l'appui des deux cours impériales les meilleures conditions et de fournir les fonds nécessaires à cette fin. Nous verrons si toutes ces rodomontades se soutiendront et si la Russie se laissera prendre à toutes ces amorces trompeuses, ou si la considération de ses vrais intérêts l'emportera sur tous ces artifices autrichiens et britanniques.

En attendant voici une nouvelle feuille du jargon politique de Paris.[1]

Der König bewilligt dem österreichischen Kammerherrn Graf Esterhazy die erbetene Audienz für den 2. Mai in Charlottenburg (vergl. S. 425).

Federic.

Si vous vous portez mieux, venez demain après-midi à 4 heures à Charlottenbourg; si vous n'êtes pas mieux, faites m'en avertir.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

28 724. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Goltz berichtet, Paris 20. April: „Connaissant les sentiments de V. M. relativement à une mission réciproque de ministres entre Sa cour et celle de Madrid, il m'a paru que cette dernière la retardait trop, surtout après avoir été la première à la désirer[2] . . . Lié avec quelqu'un qui a d'intimes liaisons en Espagne, sans lui confier ce qui s'était déjà passé entre les deux cours, je lui jetai des propos sur l'utilité qu'une pareille mission peut avoir pour les cours de Bourbon. Je m'en tins là. Il y a peu de jours qu'il m'a dit avoir des lettres dans lesquelles on le remercie de son avis, en lui confiant que depuis quelque temps la cour d'Espagne en avait le désir, que des affaires, à présent si multipliées, en avaient retardé la réalisation, mais que cela allait se faire, et que S. M. Catholique elle-même avait ajouté que la situation actuelle des cours de Bourbon vis-à-vis de l'Empereur n'était pas telle à devoir arrêter sur cela Sadite Majesté par la considération que cette

---

[1] D. d. Versailles 19. April.
[2] Vergl Bd. 44, 540—542.

démarche ne plairait pas fort à la cour de Vienne." Goltz hat darauf erwidert, „qu'il ne doutait point que, le moment où ma cour apprendrait la nomination du ministre espagnol pour Berlin, elle nommerait de son côté."

Potsdam, 30 avril 1781.

Je n'ai rien à ajouter aujourd'hui à mes ordres précédents en réponse à votre dépêche du 20.

Ce qui est très certain, c'est que l'impératrice de Russie n'est pas bien d'accord encore avec l'Empereur sur les principes de la médiation, et que l'Angleterre prodigue ses guinées à Pétersbourg pour créer une alliance entre les deux cours impériales. Je ne saurais donc me persuader que les projets de l'Empereur qui attendent leurs succès de ces nouvelles liaisons, soient si près de leur exécution.

En attendant, la réponse que vous avez faite au sujet de l'établissement réciproque de ministres entre moi et l'Espagne, est très innocente. Rien ne presse cependant à cet égard, et une pareille mission ne mène pas d'abord à des liaisons plus étroites. Bien de ministres étrangers subsistent dans les cours de l'Europe, sans que celles-ci soient toujours liées avec leurs maîtres, et d'ailleurs ni l'Espagne ni la France ne peuvent changer de système et de parti qu'après la paix, sans s'attirer à dos la cour de Vienne, ce qui dans leur situation actuelle ne peut jamais convenir à leurs intérêts.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 725. À LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 30 avril 1781.

Ma très chère Nièce. Je n'ai point douté, ma chère enfant, de la confiance que vous mettez en ma tendresse;[1] mon cœur ne vous trompera jamais, et ce qui dépendra de mes moyens et de mes forces, je le ferai en toute occasion avec plaisir, pour travailler à vos intérêts et vous rendre tous les services qu'il sera en mon pouvoir de vous rendre.

Par cette raison, j'ai écrit à Thulemeier de remettre au Prince, votre époux, quelques griefs que l'Impératrice croit avoir contre les Hollandais.[2] Pour moi, je trouve que ce sont de grandes bagatelles. Toutefois cela n'empêche pas que vous ferez bien d'éviter tout ce qui peut déplaire à une cour comme celle de Pétersbourg, dont vous avez besoin d'être assistée et que les Anglais tâchent de corrompre

---

[1] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.
[2] Vergl. Nr. 28 720.

par des nouvelles sommes qu'ils y envoient presque journellement. Toutes ces intrigues n'empêchent pas que jusqu'à présent nous conservions encore le dessus, et j'espère de contrecarrer toutes les mauvaises menées de nos communs ennemis. Mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait par-ci par-là des quarts d'heure d'incertitude et des instants où tout est équivoque. L'Impératrice a été piquée au vif de la réponse que les Anglais lui ont faite sur la médiation qu'elle leur avait offerte pour réconcilier avec eux les Hollandais.[1]

Pour l'année présente il n'est point question du congrès de Vienne. L'Empereur a pris l'alarme de ce que j'ai conféré au duc de Brunswick le généralat des provinces de Westphalie,[2] et il n'y aura point d'Autrichiens qui iront en Flandre.

Voilà, ma chère enfant, l'abrégé de la situation actuelle des affaires. Vous pouvez compter que je vous informerai fidèlement de tout ce qui pourra être relatif à vos intérêts, étant avec autant de tendresse que d'estime, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28726. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 1er mai 1781.

Jusques ici les liaisons entre les deux cours impériales ne sont pas encore aussi avancées que le ministère ottoman, selon votre dépêche du 31 de mars, l'a soutenu à Frangopulo;[3] mais si elles font quelques progrès, je ne manquerai pas de vous en informer. En attendant, la Porte fait toujours parfaitement bien de se préparer à tout évènement et de se mettre dans une position à n'avoir rien à redouter des forces dont elle pourrait être assaillie. Toujours elle aurait à faire à très forte partie, si effectivement ces deux cours l'entamaient à la fois et avec des forces réunies. Jusques ici cependant il faut encore suspendre son jugement sur ce qui est à venir, et dès que j'en apprendrai quelque chose de plus positif, vous en serez instruit pour en faire confidemment part à la Porte.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Nr. 28720.

[2] Vergl. S. 360.

[3] Gaffron berichtete: „A n'en juger que par l'obstination avec laquelle les ministres turcs soutiennent depuis quelque temps à Frangopulo l'existence de cette liaison ..., je dois croire que ces gens-ci ont à Vienne de bons émissaires."

28 727. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 1er mai 1781.

J'ai prévenu les avis de nos amis dans ma lettre à l'Impératrice,[1] qui se trouvera déjà entre vos mains à l'heure qu'il est. A en juger sur votre dépêche du 17 d'avril, elle y est si conforme que s'ils me l'avaient dictée eux-mêmes. Son succès est à attendre; mais il ne m'échappe nullement qu'il doit y avoir une grande différence entre ma correspondance et celle de l'Empereur. Près de quarante ans sont passés que je n'ai pas vu cette Princesse;[2] l'Empereur, au contraire, lui a fait visite, il n'y a guère au delà de six mois. Il est donc bien naturel qu'il peut s'exprimer avec bien plus de naïveté, tandis que, ne connaissant point son humeur actuelle, je ne sais si elle aime un style grave ou enjoué, et comment elle aura accueilli ma dernière lettre. Toujours puis-je m'attendre à une réponse obligeante de sa part, où, selon toutes les apparences, elle n'entrera dans aucun détail sur les affaires politiques, tout comme je ne pourrai faire, à moins qu'elle ne commence à toucher cette corde la première.

Quant aux autres liaisons entre l'Impératrice et l'Empereur, il est bien avéré que leur position actuelle est opposée aux liens antécédents des deux parties et aux vrais intérêts de la Russie. Mais, d'un autre côté, il n'est pas moins vrai que personne peut répondre du caprice d'une dame; de sorte que, si S. M. I. s'est mise une fois son plan en tête, elle n'en démordra pas, et il surpasserait mes forces de l'en détourner ou de la faire revenir de son exécution. La patience reste mon seul refuge, et c'est principalement de votre part que j'attends le développement de cette crise violente.

En attendant l'on prône tant à Vienne qu'à Londres que le comte Panin est culbuté, et que le prince Potemkin sera peut-être nommé premier-ministre. Cet évènement serait tout ce qu'il pourrait arriver de plus fâcheux. Déjà avez-vous eu occasion d'observer la faiblesse de la jeune cour. Ajoutez-y maintenant la retraite du comte Panin, ce premier pilier de l'ancien système de la Russie, et l'élévation du

---

[1] Vergl. Nr. 28 710. Goertz berichtete: „Par tout ce que les personnes les plus à même d'en juger m'ont dit, il m'a paru que leur sentiment serait que V. M. essayât de lui écrire, à l'occasion de cette réponse qu'elle a donnée sur Sa réclamation pour la protection de Son commerce (vergl. Nr. 28 686), une lettre très amicale, dont le sujet politique qui y serait traité, n'eût rapport qu'à cela, et que V. M. n'y fît aucune mention de l'Empereur ni des affaires qui regardent la cour de Vienne, et qu'alors par sa manière de répondre, V. M. pourrait juger si Elle croyait convenable à Ses intérêts de continuer ce commerce direct."

[2] Die letzte Begegnung mit Katharina erfolgte während ihrer Durchreise im Januar 1744 auf dem Wege nach Petersburg (vergl. Bd. 3, 402).

prince Potemkin au timon des affaires, avec toutes les menées sourdes de ses créatures qui entourent le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, et vous sentirez de reste combien vous avez manqué de ne pas vous attacher plus fortement au prince de Potemkin. En effet, j'aurais pu lui promettre la couronne de Pologne avec la même facilité que l'Empereur. Si l'Impératrice y donne son consentement, il montera pourtant sur ce trône, et si elle ne le veut pas, ma promesse ne m'aurait engagé à rien. Mais si maintenant ce Prince parvient à prendre un certain ascendant sur le Grand-Duc, ainsi qu'il ne me paraît pas impossible, alors il gouvernera la Russie tout aussi souverainement que Pierre le Grand. Ce que le chevalier Harris pourra y contribuer, il le fera sûrement avec le plus grand empressement; il ne croira pas sa dignité compromise par l'encens qu'il prodiguera à ce Prince, et à cette occasion je ne saurais que revenir au principe général de tout ministre étranger: c'est de s'adresser dans le maniement des affaires qui leur sont confiées, toujours à ceux qui ont le plus de crédit et d'influence. Du temps de Louis XV, tous les ministres s'empressaient, à l'envie l'un de l'autre, de gagner le suffrage de la marquise de Pompadour, et si à Constantinople le Sultan mettrait son coupeur de bois à la tête des affaires et le nommerait grand-vizir, tout le corps diplomatique serait obligé de s'adresser à lui, sans craindre de déroger par là à sa dignité; de sorte qu'il en est de même en Russie, et qu'un ministre étranger, voyant le prince Potemkin le premier directeur de la barque et l'oracle de sa souveraine, agirait bien imprudemment en négligeant de le captiver par tous les soins imaginables. Qu'il soit haï et détesté, si vous voulez, par le reste de la cour et la nation, cela doit être indifférent à un ministre étranger, dont la vocation exige de ne pas s'éloigner, sous quelque considération particulière que cela puisse être, de la voie que la faveur du souverain pour un de ses favoris lui laisse ouverte, et ce sera toujours une très mauvaise excuse, s'il voulait alléguer que ce même favori est d'ailleurs le rebut de la cour et de la nation.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 728. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Charlottenbourg, 2 mai 1781.

A en juger sur votre dépêche du 25 d'avril, il paraît que l'Empereur ne s'occupe, à l'heure qu'il est, que des affaires courantes. L'avenir nous apprendra s'il s'y arrêtera ou si d'autres occasions n'amèneront d'autres objets pour y fixer son attention. Le militaire, la finance et la politique auront chacune son tour. Cette dernière comprendra

1° sa négociation en Russie;

2° sa médiation entre les puissances belligérantes;

3° ses bisbilles avec le Pape et

4° ses intrigues secrètes avec quelques Princes de l'Empire.

Tous ces différents articles sont cependant d'une trop grande étendue pour courir, dans le moment actuel, le risque de s'exposer aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer, et pour les écarter. S'il existe effectivement des différends entre lui et son ministre, le prince Kaunitz,[1] je ne doute nullement qu'ils ne soient dans peu levés, et que la même confiance entre eux ne soit bientôt rétablie.

D'ici je ne saurais vous rien mander d'intéressant; c'est de Pétersbourg, de Vienne, de Londres et de Paris qu'il faut attendre les grandes nouvelles. Ce qu'il y a de plus important ici, c'est que le chambellan comte Esterhazy a demandé de m'être présenté,[2] et vous pouvez bien compter qu'étant chambellan de la première maison d'Allemagne, nous autres petits Prussiens, nous nous empresserons de nous mettre à ses pieds et de lui rendre hommage.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 729. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.[3]

Berlin, 2 mai 1781.

Je n'ai pas voulu différer à vous informer d'une affaire qui vient de prendre une tournure que je n'avais pas lieu d'attendre, et qui est très embarrassante pour moi à tous égards. Il y a déjà quelque temps que j'avais projeté le mariage du fils aîné de mon neveu, le Prince de Prusse, avec ma petite-nièce, la princesse Élisabeth de Württemberg.[4] Cette union me paraissait assortie et convenable à cause des liens de parenté pour ma maison royale. Elle me semblait aussi propre à perpétuer les liaisons étroites qui unissent la Prusse et la Russie, et j'avoue que cette idée était entrée pour beaucoup dans ce projet.

Dans le temps que je m'en occupais, il me revint de plusieurs endroits de l'Empire et de Vienne même que l'Empereur songeait à demander cette Princesse pour son neveu, le prince de Toscane. Cette nouvelle eut lieu de me surprendre et attira mon attention par une raison indépendante du plan que j'avais formé moi-même, et relative aux engagements contractés sous ma garantie lors du mariage

---

[1] Riedesel berichtete: „Il doit y avoir une brouillerie entre le [prince Kaunitz] et son souverain, qui fait que le premier-ministre garde la chambre depuis trois jours sous prétexte de maladie."

[2] Vergl. S. 426.

[3] Vergl. dazu Nr. 28 730.

[4] Vergl. Nr. 28 551.

du duc Frédéric-Eugène avec ma nièce, la princesse de Schwedt.[1] Je vous communique à la suite de celle-ci l'article séparé et secret, conclu à cette occasion, et par lequel il a été stipulé sur les instances des états du duché de Württemberg en termes clairs et formels et sous ma garantie que toute la postérité de deux sexes qui proviendrait de ce mariage, devait professer la religion luthérienne, sans qu'il pût jamais être permis à la maison ducale de Württemberg de faire passer aucun des Princes et Princesses à la religion catholique. Je n'ai pas hésité, à la vérité, de faire une exception à cet engagement à l'occasion du mariage de la grande-duchesse de Russie,[2] puisque le cas était très différent, les Protestants n'ayant jamais regardé la religion grecque comme contraire à leurs principes, l'esprit de tolérance qui y règne, y étant plutôt conforme et l'article séparé étant d'ailleurs uniquement dirigé contre la religion catholique, dont les états, qui ont donné lieu à cette transaction, ont tellement craint l'influence qu'ils en ont étendu l'obligation jusqu'aux Princesses, et que ce n'est que sous cette condition et sous celle de ma garantie qu'ils se sont engagés à fournir un revenu annuel très considérable pour l'entretien du duc Frédéric-Eugène et de sa famille.

Cet exposé sert à faire voir que j'étais non seulement autorisé à empêcher un mariage avec un Prince catholique, mais même dans l'obligation de le faire, pour remplir mes engagements. J'ai cependant cru devoir agir dans cette affaire avec la plus grande circonspection. Pour ne rien entreprendre à la légère, j'ai fait écrire avant toutes choses au duc Frédéric-Eugène, pour savoir si ces bruits étaient fondés, et ce n'a été qu'après avoir reçu du Prince et de la Princesse son épouse les assurances les plus formelles qu'ils n'en avaient aucune connaissance, et qu'il ne leur avait été fait ni demande ni insinuation sur ce sujet,[3] que j'ai enfin pris le parti de leur proposer au commencement du mois de février dernier le mariage de mon petit-neveu avec la Princesse, leur fille.[4] Cette proposition fut acceptée en termes exprès et avec les sentiments de la reconnaissance la plus vive.[5] Il ne me restait donc qu'à mettre le sceau à cette affaire en faisant la demande formelle au Duc régnant comme chef de sa maison, ce que j'ai fait, il y a quelques semaines,[6] et je n'attendais que la formalité de cette réponse pour faire à S. M. l'impératrice

---

[1] Die Akte ist vom 23. November 1753 datiert; die Vermählung des Paares erfolgte am 29. November (vergl. Bd. 10, 160).

[2] Für die Vermählung der Großfürstin Maria Feodorowna mit Großfürst Paul am 7. Oktober 1776 vergl. Bd. 38, 543 und 557.

[3] Vergl. S. 9 und 37 und Bd. 44, 608. 609.

[4] Durch Prinz Ferdinand (vergl. S. 256, Anm. 3).

[5] Vergl. Nr. 28 599, 28 600, 28 664 und 28 665.

[6] Vergl. Nr. 28 684.

de Russie la confidence de cette union, dont l'accomplissement ne pouvait avoir lieu que dans quelques années et que je comptais par conséquent de tenir secrète jusque vers ce temps-là.

Telle était la situation de cette affaire, lorsque je reçois, il y a deux jours, une lettre du duc Frédéric-Eugène[1] par laquelle je vois que ce Prince veut retirer le consentement qu'il m'a donné, sous prétexte de la répugnance que la jeune Princesse se sentait à épouser un Prince qui était plus jeune qu'elle de trois ans et demi; considération qui m'aurait arrêté moi-même, s'il n'y avait des exemples de reste de mariages très heureux malgré cette petite différence d'âge. J'apprends en même temps par cette lettre que l'Empereur vient de faire effectivement la proposition qu'on lui avait attribuée, et que ce Prince a eu recours à l'intervention de l'impératrice de Russie pour appuyer cette demande.[2]

Dans cette position des choses j'ai cru devoir donner connaissance à cette Princesse de tout ce qui s'est passé dans cette affaire, et de la tournure imprévue qu'elle vient de prendre, et c'est dans cette vue que je vous autorise à faire part à ses ministres du contenu de cette dépêche que vous pourrez même leur communiquer *in extenso*, en leur remettant la copie de l'acte secret et séparé qui y est jointe, et en les priant de mettre le tout sous les yeux de S. M. I. Cette Princesse y verra du moins la pureté de mes intentions et les véritables motifs qui m'ont fait agir, et elle conviendra sans doute elle-même qu'ayant les mains liées par la garantie, dont je me suis chargé, il y a 28 ans, il ne me restait d'autre parti à prendre. Je suis aussi persuadé que l'Impératrice aurait décliné les propositions de l'Empereur, si elle avait eu connaissance de cet acte que je me serais fait un plaisir de lui communiquer, s'il m'avait été possible de prévoir ce qui arrive aujourd'hui, et connaissante le plaisir que je me fais de déférer à ses lumières, j'espère qu'elle voudra bien m'ouvrir son cœur et me communiquer ses idées sur cette affaire avec cette franchise que j'ai lieu d'attendre de son amitié, des liaisons intimes qui nous unissent, et de mes sentiments pour elle.

Vous pourrez également faire part dans l'occasion au Grand-Duc et à la Grande-Duchesse que cette affaire regarde de si près, de tout ce que je viens de vous mander, et de la pièce que je vous adresse, afin de les convaincre également qu'il n'y a eu que les raisons les plus graves qui m'ont porté aux démarches que j'ai faites et qui ont eu principalement pour objet de satisfaire aux engagements que j'ai contractés de la manière la plus solennelle.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Finckenstein. Hertzberg.

[1] Das Schreiben des Prinzen liegt nicht vor.
[2] Vergl. Nr. 28 685.

28 730. AU MINISTERE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 2. Mai: „J'ai l'honneur de présenter ... à l'approbation de V. M. la dépêche que j'ai dressée pour le comte de Goertz[1] en conformité des ordres qu'Elle m'a donnés hier.[2] J'ai tâché de lui donner la tournure qui m'a paru la plus propre à détruire les préjugés qu'on pourrait inspirer à l'Impératrice sur l'affaire en question, et j'ai écarté, autant qu'il m'a été possible, tout ce qui aurait pu compromettre la jeune cour."

Charlottenbourg, 3 mai 1781.

Je n'ai trouvé absolument rien à ajouter à votre dépêche au comte de Goertz sur l'affaire des promesses à Montbéliard. Elle épuise tout ce qu'il me convient de représenter à l'Impératrice à ce sujet. Je l'ai donc signée tout de suite et la ferai parvenir à ce ministre à la suite de mes ordres immédiats de l'ordinaire prochain. Tout ce que j'ai fait encore, c'est de lui ordonner en chiffres d'avoir soin que tout son contenu parvienne tout aussitôt à la connaissance de la Grande-Duchesse qu'à celle de l'Impératrice, sa belle-mère.[3]

Das Ministerium soll die letzten Berichte von Thulemeier und Lusi beantworten, aus dem Bericht von Stein vom 1. Mai einen Auszug anfertigen,[4] eine Antwort auf ein Schreiben des Barons Dalberg aufsetzen und mit dem Auszug dem König zur Unterzeichnung zustellen.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 731. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Charlottenbourg, 3 mai 1781.

J'ai reçu votre dépêche du 23 d'avril, et quoique je sache très bien qu'en gros la politique actuelle de France n'est pas d'un aloi extraordinaire, l'on ne saurait cependant pas disconvenir que son alliance avec la cour de Vienne la gêne trop, et qu'elle commettrait une très grande étourderie, si elle prît quelques engagements, avant d'avoir fait sa paix avec l'Angleterre. En attendant, je ne saurais répondre que sa grande faiblesse n'aille plus loin encore, et que, par les intrigues de la faction de la Reine, elle ne se laisse entraîner, non pas dans une plus grande intimité avec la cour de Vienne, mais dans une espèce de connivence à toutes ses volontés.

Au reste, il n'y a jusqu'ici encore nulle apparence que la Russie ait envie de prendre l'affaire de la Hollande si chaudement à cœur

---

[1] Vergl. Nr. 28 729.

[2] Bei der Konferenz in Charlottenburg (vergl. S. 426).

[3] Demgemäß Kabinettserlaß an Goertz vom 3. Mai.

[4] Am 3. Mai antwortet der König auf Steins Bericht vom 1.: „Je ne l'ai pu lire que d'un œil fugitif, et s'il y a quelque article qui exige réponse, je vous la ferai à Potsdam."

que de déclarer, pour la soutenir, la guerre à l'Angleterre. D'un côté, elle n'y a pas les fonds nécessaires et, de l'autre, les vues ultérieures de l'Impératrice ne permettent pas qu'elle s'engage maintenant dans une guerre. Bien au contraire, ils exigent qu'elle évite soigneusement un pareil embarras, de sorte que je regarde plutôt sa médiation armée comme une pure ostentation que comme un dessein prémédité de la faire valoir par les armes.

Quant aux différentes flottes françaises, leurs exploits sont à attendre, quoique je ne m'en promette pas davantage que l'année passée. Un seul évènement pourrait leur venir bien à propos, et c'est, si Hyder Ali avait encore quelques succès signalés.

Enfin, vous n'avez qu'à dire au comte Maurepas dans la plus grande confidence, mais pas autrement que les projets des deux cours impériales contre la Porte me paraissaient de nature qu'au lieu d'un parfait accord, ils pourraient être le germe de quelques nouvelles brouilleries entre elles.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 732. AU COMTE DE LUSI À LONDRES.

Charlottenbourg, 3 mai[1] 1781.

Vos dépêches du 13 et du 20 d'avril me sont bien parvenues. Mais elles ne me fournissent d'autre matière à réponse, laissant à mon Département des affaires étrangères le soin de vous instruire sur les prises,[2] que de vous manifester ma curiosité sur les sources qui fournissent tous les fonds pour soutenir la guerre. La mine si riche de la Hollande manque à l'heure qu'il est, entièrement à l'Angleterre. Le poids de ses dettes et de ses impôts est à son comble, et il me paraît inconcevable, comment elle peut encore faire face à tous les frais de la guerre. Pour la paix, il est certain qu'elle n'aura pas lieu cet été.[3] Reste à savoir ce qu'il en arrivera l'hiver prochain. Une affaire décisive de part et d'autre décidera de son époque.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Statt des zweimonatigen Urlaubs, um den Chambrier, Turin 15. April, mit der Absicht bittet, „de connaître plusieurs provinces de ce pays et quelques États voisins", bewilligt ihm der König am 4. Mai nur einen Monat. „Les voyages de pure curiosité ne sont pas pour des hommes faits, encore moins conviennent-ils à des hommes publics. L'un et l'autre a des devoirs à remplir qui ne permettent pas de longues absences. C'est votre cas."

[2] Demgemäß Ministerialerlaß vom 5. Mai. Lusi berichtete über die von England beschlagnahmten preußischen Schiffe.

[3] Lusi berichtete, London 13. April: „On ne parle plus ici ni de congrès ni de paix."

28 733. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 5 mai 1781.

Votre dépêche du 20 d'avril ne contient encore rien de plus positif sur les progrès de la négociation entre les deux cours impériales et sur leur traité. Tout en est plutôt dans le même état, et je vois bien qu'il serait difficile de former un pronostic fondé sur ce qu'il en arrivera. L'article de la préséance pourra, à la vérité, y apporter des anicroches, mais il me paraît toujours vraisemblable que, si l'Impératrice s'est effectivement mise cette alliance en tête, sa correspondance immédiate avec l'Empereur amènera bien des tempéraments pour aplanir cette difficulté et parvenir à la conclusion du traité.[1] En attendant, ce changement de scène vous convaincra maintenant que le voyage de mon neveu à Pétersbourg[2] n'a contre-balancé en rien l'impression que celui de l'Empereur avait faite sur l'esprit de l'Impératrice. J'ai bien prévu que son apparition n'aurait point cette influence sur nos intérêts qu'on en espéraît, et la crise actuelle ne prouve que trop que je ne me suis point trompé dans mon horoscope.

Quoi qu'il en soit, il s'agit présentement de redoubler d'efforts, pour vous procurer de nouveaux canaux pour pénétrer le secret des affaires et si c'est effectivement le prince de Potemkin qui en est le promoteur. Si pour cet effet il ne s'agissait que de mon choix, je préférerais certainement le comte Panin, ministre éclairé et d'une probité reconnue; mais dans sa position actuelle, qu'il se soutienne ou que, sous prétexte de soigner sa santé, il se décide pour une retraite de quelques mois,[3] il me semble que son suffrage ne saurait décider de rien, et que peut-être le seul service qu'il pourra me rendre pour le présent, c'est de prévenir au moins tout ce qui pourrait se glisser de préjudiciable à mes intérêts dans cette nouvelle alliance.

Autant que je puis deviner les idées de sa souveraine, il y a surtout deux motifs qui l'y ont déterminée. D'abord elle s'imagine que ce traité d'amitié la mettra à même de tenir la balance entre la Prusse et l'Autriche dans un si juste équilibre qu'aucune puissance n'osera interrompre la tranquillité publique. Le second motif, qui flatte principalement sa vanité, c'est qu'elle regarde son alliance avec l'Empereur comme le meilleur véhicule de fonder son nouvel Empire Grec en faveur de son petit-fils Constantin, et c'est dans cette vue

---

[1] Goertz berichtete auf Grund einer Mitteilung von Cobenzl an Vérac, „que l'Impératrice en ferait un objet de correspondance immédiate avec l'Empereur".

[2] Vergl. Bd. 44, 603 f.

[3] Vergl. S. 349.

qu'elle serait bien aise de former des liaisons plus intimes entre le Grand-Duc et l'Empereur. Ce qui rend toutefois ce raisonnement un peu vicieux, c'est qu'au lieu d'affermir cette prétendue balance, ce même traité ne soit un acheminement à se laisser entraîner contre moi plus loin qu'elle ne pense, et que cet Empire Grec est, dans le fond, si souverainement contraire et opposé aux intérêts autrichiens qu'il me paraît impossible que l'Empereur s'employât jamais tout de bon à son établissement. Ce qui fournit une preuve sans réplique à ce que je viens d'avancer, c'est que je sais de très bonne part que la cour de Vienne dans les guerres précédentes entre la Russie et la Porte a été toute déterminée à se brouiller avec la première et à lui faire même la guerre à la moindre apparence que, par le succès de ses armes, elle pût se rendre maîtresse de la Moldavie et de la Valachie.[1] Toutefois et comme la passion fait sentir, mais jamais voir les objets tels qu'ils sont, il se peut que l'Impératrice, se reposant sur les succès jusques ici non interrompus de ses entreprises, n'observe point toutes ces difficultés et se laisse entraîner par sa passion pour la gloire.

Quant à la médiation, rien n'autorise jusques ici à la considérer comme si prochaine. Malgré tout ce qu'on en débite dans le public, les maisons de Bourbon ne manifestent pas le moindre penchant de la confier à l'Empereur, et d'ailleurs, pour la mettre en train, il est bien naturel que les puissances médiatrices conviennent auparavant de certains principes pour en servir de base, et je vous avoue franchement que je ne saurais m'en imaginer auxquels la Russie puisse acquiescer dans la situation actuelle où elle se trouve; de sorte qu'à moins de vouloir agir absolument sans principes et au hasard du jour au lendemain, je ne vois pas comment cette médiation puisse prendre actuellement faveur.

Dans toutes ces différentes affaires cependant il s'agit de ne point perdre de vue les menées sourdes de l'Angleterre et de tenter l'impossible, pour vous ouvrir de nouveaux canaux pour approfondir les secrets tant de la négociation du traité que de celle de la médiation. Pour y réussir, il faut de toute nécessité vous adresser à des personnes que l'Impératrice voit souvent et qu'elle honore de sa confiance. Quelques amis de son secrétaire de cabinet, avec lesquels, selon votre dépêche du 27 de mars, vous êtes en liaisons,[2] ou de son ancien favori,[3] qui, selon votre dernier rapport, paraît se raffermir

---

[1] Vergl. Bd. 30, 518; 31, 849.

[2] Goertz hatte berichtet: „Ayant des liaisons avec ses amis, j'ai rendu compte dans plusieurs rapports des particularités qui se sont passées dans l'intérieur du cabinet que des personnes du ministère et nommément le comte Panin ignorent peut-être."

[3] Lanskoi.

plus que jamais dans les arçons, me paraissent, dans le moment présent, les meilleures sources où vous pourriez puiser les éclaircissements les plus intéressants, soit relativement à la véritable façon de penser de l'Impératrice, soit sur la nature des articles du nouveau traité avec l'Empereur. L'un et l'autre sont des objets trop importants pour mes intérêts, pour ne pas vous conjurer de vous adresser à tous vos amis et, s'il est possible, aux personnes susmentionnées, pour les tirer au clair et m'en rendre compte.

Enfin, je n'ai rien à ajouter aux détails int[éressants] contenus dans la dépêche ci-jointe du Département des affaires étrangères au sujet des promesses de mariage à Montbéliard,[1] si ce n'est de vous conformer avec la dernière exactitude à l'usage que je vous ai ordonné d'en faire,[2] et de faire tout votre possible, pour qu'ils soient mis sous les yeux de l'Impératrice et de la Grande-Duchesse, qui sûrement jusques ici n'en ont eu aucune connaissance.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 734. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 5 mai 1781.

La dépêche du comte de Goertz du 20 d'avril n'annonce pas encore le moindre changement de la crise actuelle à la cour de Pétersbourg.[3] Même engouement pour l'Empereur, même indifférence pour ses vrais intérêts et même abandon de ceux qui les ont véritablement à cœur, y perce de toute part. L'article même de la préséance qui m'a semblé devoir apporter la plus grande difficulté au traité entre les deux cours impériales, paraît s'acheminer à être arrangé par la correspondance immédiate des deux souverains, et la passion pour l'Empire Grec empêche l'Impératrice d'apercevoir les vues insidieuses de son nouvel allié. Cependant il me semble que l'on ne saurait former encore un pronostic bien assuré sur ce qui résultera enfin de cette fermentation de principes aussi opposés, et sur ce que j'en ai à appréhender ou à espérer, et c'est ce qui m'a engagé d'adresser les ordres ci-joints en copie au comte de Goertz,[4] pour voir si, d'une manière ou d'autre, il n'y a pas moyen de prévenir les progrès ultérieurs de ce charme autrichien.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. Nr. 28 729.
[2] Vergl. S. 434, Anm. 3.
[3] Vergl. Nr. 28 733.
[4] Vergl. Nr. 28 733.

28 735. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Madeweiß berichtet, Stuttgart 26. April, daß er am 25. dem Herzog Karl Eugen die Schreiben des Königs und des Thronfolgers[1] übergeben und dieser ihn darauf von einer am 22. stattgefundenen Unterredung mit Prinz Friedrich Eugen unterrichtet hat, in der der letztere erklärte: „qu'ayant reçu ... des lettres[2] dans lesquelles on lui avait proposé un autre Prince pour sa fille Élisabeth, il avait cru qu'il était de son devoir de faire part à sa fille de l'engagement pris avec V. M.[3] qu'elle avait ignoré jusqu'ici, sans lui dire pourtant d'aucune autre proposition qui lui avait été faite relativement à elle; que celle-ci avait déclaré contre toute attente ressentir une aversion invincible contre le fils aîné du Prince de Prusse,[4] objectant son âge et ajoutant qu'elle ne croyait pas que ni le Duc, son oncle, ni ses parents voudraient la contraindre d'épouser un prince qu'elle n'aimait pas. Le prince [Frédéric-]Eugène assura, de plus, son frère qu'il avait tâché de lui inspirer d'autres sentiments, lui donnant 24 heures pour faire ses réflexions. Ce temps écoulé, elle était restée ferme dans ses premiers sentiments et n'avait répondu que par des larmes et des sanglots, en déclarant qu'elle se jetterait entre les bras de l'impératrice de Russie ... [Le Duc] continua à me dire qu'il avait lu une lettre, écrite de main propre de l'Impératrice et envoyée par un courrier à son frère, du contenu de laquelle il avait conclu qu'il était question du fils aîné du grand-duc de Toscane, mais qu'il paraissait que ni le grand-duc ni la grande-duchesse de Russie étaient informés de cette démarche de l'Impératrice."

Potsdam, 5 mai 1781.

Quoique vous connaissez, on ne saurait mieux, le caractère du prince [Frédéric-]Eugène de Württemberg, à en juger tant par ce que vous m'avez déjà mandé précédemment, que par ce que renferme encore là-dessus votre dépêche du 26 d'avril dernier, et qu'ainsi sa conduite actuelle envers moi y soit assez analogue, je ne saurais cependant, je l'avoue, revenir qu'avec peine de l'étonnement où m'a mis son inconstance et la facilité avec laquelle sur une simple lettre de Russie il s'est porté à se dédire des engagements contractés avec moi pour le mariage de sa fille cadette. C'est tout ce que j'ai à vous marquer en réponse.[5]

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Nr. 28 684.
[2] Der Zarin Katharina II. (vergl. Nr. 28 685).
[3] Vergl. Nr. 28 664 und 28 665.
[4] Vergl. S. 433.
[5] Auf den Bericht von Madeweiß vom 2. Mai, daß ihm der Herzog trotz seiner Zusage unbegreiflicherweise noch nicht seine Antworten zugestellt habe, antwortet der König am 13.: „Pensez-vous qu'il m'importe ou à mon neveu, le Prince de Prusse, de recevoir réponse du duc régnant de Württemberg aux lettres (vergl. Nr. 28 684) que vous lui avez remises de notre part? Après la conduite impardonnable de son frère, le prince [Frédéric-] Eugène, envers nous cette réponse est très indifférente, et qu'il en donne une ou qu'il s'en dispense, cela est égal."

28 736. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 6 mai 1781.

Dans le monde spirituel il en est comme dans le corporel: une conformité parfaite n'y existe pas, et il y a toujours quelque différence entre les êtres qui le composent, quoiqu'ils appartiennent à la même espèce. Il ne faut donc pas s'étonner que l'Empereur et le prince Kaunitz participent à la même loi de la nature, et que de temps à autre ils pensent différemment et se boudent mutuellement.[1] Toutefois ces petites brouilleries ne regarderont qu'une bagatelle, et le mécontentement du dernier cédera bientôt à la volonté de son maître.

Pour l'article cependant qu'ils désirent tous les deux, savoir l'établissement d'un congrès de paix, toute apparence y est, ainsi que vous le sentez également dans votre dépêche du 28 d'avril dernier, qu'il n'en sera rien pour cette année-ci; de sorte qu'ils voudront bien en attendre l'époque avec résignation. En politique, comme dans toutes les autres parties, chaque chose a sa saison. On ne mange pas au mois de février des cerises, qui ne mûrissent qu'au mois de juin, et selon le cours ordinaire des évènements l'olivier de la paix ne pousse que lorsque le sort des armes a favorisé supérieurement sa culture.

En attendant je sens très bien que ce n'est ni du prince de Golizyn ni du baron de Breteuil que vous pourrez apprendre des nouvelles intéressantes. Le premier m'est connu depuis longtemps sous le caractère que vous lui attribuez, et l'autre, par les vues que vous lui supposez,[2] ne fera rien qui puisse déplaire à la cour où vous êtes. Mais si vous vous adressez au secrétaire d'ambassade de Russie et à quelque ami de celui de France,[3] peut-être serez-vous plus à portée de vous bien instruire. Le premier surtout déliera peut-être sa langue, lorsque vous lui prônerez les liaisons intimes qui subsistent entre moi et sa souveraine, et l'autre sera moins réservé vis-à-vis de ses amis, surtout si vous observez d'en choisir ceux qui lui paraissent le moins suspects d'avoir quelque commerce avec vous.

Au reste, je serais bien aise de savoir si l'Empereur a encore le même tendre attachement pour la princesse de Liechtenstein et s'il en fait moins de mystère que du vivant de l'Impératrice-Reine sa

---

[1] Riedesel berichtete: „Kaunitz a paru de nouveau dans le monde, mais avec tant d'humeur et de mécontentement qu'il était aisé de voir que son indisposition est venue de quelque altercation avec l'Empereur.“ Vergl. Nr. 28 728.

[2] Nach Riedesel suchte Breteuil mit Hilfe der Königin Maria Antoinette und des Wiener Hofes einen Ministersitz zu erlangen; „ceci fait qu'il cherche à plaire à la cour d'ici de son mieux“. Golizyn dagegen sei seit langer Zeit „l'organe du prince Kaunitz.“

[3] Poletica und Barthélemy.

mère, ou si une autre dame a pris sa place dans son cœur, et vous me ferez plaisir de me dire ce que vous en avez appris ou observé.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 737. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 6 mai 1781.

N'oubliez pas de remercier toujours très poliment et très affectueusement de ma part le comte de Stackelberg des avis qu'il veut bien me faire parvenir par votre canal. Témoignez-les-lui en particulier de ceux qu'il vient de vous confier suivant votre rapport du 28 d'avril dernier,[1] qui sont en gros, comme vous pourrez le lui dire, très conformes à ceux que j'ai reçus directement.

L'on me marque en même temps que le prince de Kaunitz doit être de très mauvaise humeur.[2] Ce premier-ministre impérial n'a pas le talent de pouvoir se contenir; dès que la moindre chose désagréable se présente à lui, il le fait apercevoir d'une manière à ne pouvoir s'y méprendre. Deux points peuvent lui déplaire souverainement dans les conjonctures actuelles: l'un de rencontrer des difficultés pour la conclusion de son traité projeté avec la cour de Russie, et l'autre de ne pouvoir jouer, à sa fantaisie, le médiateur entre l'Angleterre et les maisons de Bourbon. Mais je passe, sans approfondir davantage les raisons de son mécontentement, aux affaires relatives à la Russie et la Pologne.

Il me paraît des plus probables que le rappel des troupes russes de la Pologne est entièrement l'ouvrage du prince Potemkin et ne doit être attribué qu'à lui seul. Je pense au moins ne pas me tromper en conjecturant par ce que vous m'avez mandé précédemment, que les vues de ce Prince, en plaçant son neveu[3] à la tête des troupes qui restent en Pologne, n'ont pour objet que de pouvoir exécuter avec d'autant plus de facilité ses volontés dans ce royaume, de s'y former insensiblement un parti et de tenter, d'une façon ou d'autre, soit à la mort du Roi actuellement régnant ou à telle autre occasion qui s'offrira, à s'élever et se placer sur ce trône.

Mais comme tout est actuellement dans une espèce de crise à la cour de Pétersbourg, il est impossible de rien avancer avec solidité sur les ressorts qui la font mouvoir dans ce moment. C'est pourquoi jusqu'ici les raisons de la brouillerie de l'Impératrice contre le comte de Panin sont encore impénétrables.[4] Je sais que l'Empereur par flatterie a fait entendre à cette Princesse que la supériorité de son

---

[1] Vergl. dafür Nr. 28 738.
[2] Vergl. Nr. 28 736.
[3] Oberst Engelhardt (vergl. S. 55 und 393).
[4] Vergl. S. 333.

génie la dispensait entièrement de prendre recours aux conseils de ses ministres, et qu'elle ferait même infiniment mieux de suivre en tout ses propres lumières.[1] Mais j'ignore si cela est cause que cette souveraine ne consulte plus cet ancien ministre ou si plutôt sa conduite en ceci n'est pas un effet des intrigues du prince de Potemkin que l'on a soupçonné également ambitionner la place du comte Panin. Dans ce chaos des affaires en Russie il est difficile ou plutôt entièrement impossible de prévoir ce qui y arrivera, et de dire avec assurance si le prince Potemkin se mettra à la tête des affaires ou s'il les laissera manier par quelqu'un que l'Impératrice prendra de ses mains et qu'elle lui subordonnera. Tout ceci est incertain jusqu'à présent, mais il est à croire que dans un couple de mois le système de cette cour impériale, tant par rapport aux affaires étrangères que relativement aux intérieures, se développera, et que l'on saura alors au juste à quoi s'en tenir là-dessus.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 738. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 6 mai 1781.

Un avis secret vient de m'entrer, et je m'empresse à vous le confier pour en apprécier le mérite. Il regarde la principale anicroche du traité entre les deux cours impériales. Ce n'est pas, dit-on,[2] la prééminence pour la signature qui a occasionné des difficultés, mais la Russie doit avoir exigé dans ce traité un article par lequel il doit désormais subsister une égalité parfaite entre les deux cours impériales, de façon qu'elles seraient appelées l'une l'Empire d'Orient et l'autre l'Empire d'Occident. L'Empereur doit se trouver choqué de cette proposition qu'il regarde comme contraire à la dignité de l'Empire Romain, et on assure qu'un courrier arrivé de Vienne au comte de Cobenzl doit avoir apporté à cet envoyé des instructions de ne pas entrer du tout dans cette proposition.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 739. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein und Hertzberg berichten, Berlin 5. Mai, auf die Weisung des Königs vom 3.:[3] „Le baron de Stein envoie à V. M. un »Tableau de

---

[1] Vergl. S. 254.

[2] Bericht von Buchholtz, Warschau 28. April, auf Grund von Mitteilungen Stackelbergs.

[3] Vergl. S. 434.

l'état actuel des chapitres de Mayence, de Bamberg, de Würzburg et de Spire« avec un mémoire du capitulaire baron de Dalberg.[1] Selon ces pièces la partie patriotique et la plus sensée de ces chapitres s'est réunie par une pluralité décidée de n'élire aucun évêque ni coadjuteur que *ex gremio*, et on assure aussi que la cour de Vienne ne fait pour le présent aucune démarche directe ni ouverte, pour se frayer le chemin à la coadjuto[re]rie dans un de ces évêchés importants. Cependant, comme elle a encore assez de moyens, pour le faire sous main et imperceptiblement et même pour brusquer une élection en faveur d'un de ses candidats dans le cas subit d'une vacance, le baron de Dalberg propose deux moyens qu'il croit les plus propres pour y obvier:

1⁰ que V. M. accrédite un ministre plénipotentiaire aux cercles de Souabe, de Franconie et du Rhin, qui fasse une fois par an la tournée des villes où il y a des chapitres, qui renouvelle la connaissance de leur situation, qui avertisse les chanoines d'être sur leur garde et qui les assure que V. M. ne protégerait exclusivement aucun individu, mais qu'Elle maintiendrait efficacement la liberté des élections et la préférence que les chanoines des chapitres méritent sur tout étranger.

2⁰ Comme ce moyen ne pourrait pas être suffisant dans certaines circonstances, non plus que celui de l'usage de l'argent, le baron de Dalberg souhaiterait beaucoup que, pour faire passer l'envie à tout Prince d'une grande maison d'aspirer aux évêchés d'Allemagne, les cours de Berlin, de Pétersbourg et de Versailles conviennent entre elles d'abord en secret et ensuite publiquement de tenir la main, pour que les évêchés d'Allemagne ne soient possédés que par des personnes de la noblesse.

Le baron de Dalberg soutient ces idées dans son mémoire par des motifs qui nous paraissent bien raisonnés, mais dans le détail desquels nous ne croyons pas devoir entrer ici."

Potsdam, 6 mai 1781.

Je vous sais gré, ainsi qu'à votre collègue, le sieur de Hertzberg, de votre précis raisonné du dernier rapport de mon colonel, baron de Stein, et des propositions de son ami, le baron de Dalberg. Mais je ne vous dissimulerai point que jusques ici je ne me sens encore nullement porté à augmenter le nombre de mes ministres dans l'Empire. Les barons de Hochstetter, de Pfeil, de Schwartzenau et d'Emminghaus sont tous à portée d'épier les menées de la cour de Vienne dans les différents chapitres de l'Allemagne, et d'ailleurs il n'est à présent pas question d'aucune coadjutor[er]ie ultérieure en faveur d'un prince autrichien, le défaut d'âge canonique ne permettant pas encore de mettre ceux de Toscane sur les rangs. A cela vient que, quoique dans cet intervalle mon ministre pourrait obtenir une supériorité décidée, la chance tournerait cependant immanquablement du moment que le prince de Toscane serait en âge d'être postulé et que la cour de Vienne voudrait alors mettre la mitre sur sa tête et la crosse à sa main. Elle y employerait sûrement les mêmes armes

[1] „Note concernant les élections aux évêchés d'Allemagne, remise à M. le baron de Stein", d. d. 25. April (ohne Ort).

dorées dont elle a éprouvé les merveilleux succès à l'élection de son archiduc Maximilien,[1] et les chanoines n'y résisteraient pas; de sorte qu'ils planteraient là mon ministre avec toute son éloquence.

Il en est de même du concert que le baron de Dalberg propose avec les cours de Pétersbourg et de Versailles. Embéguinée comme l'Impératrice est du projet de mariage d'un prince de Toscane avec la princesse Élisabeth de Württemberg, il n'est jamais à présumer qu'elle puisse être portée à entrer dans un plan qui fermât à son frère l'accès aux archevêchés et évêchés de l'Allemagne. Et pour la France, vous connaissez trop la faiblesse de son ministère actuel, pour vous flatter de lui faire adopter un concert si opposé aux vues du frère de sa Reine. Toutes ces considérations me persuadent donc qu'il n'y a nul salut à espérer de la part de ces deux cours, et que toute tentative de les engager à faire cause commune avec moi contre ce nouvel établissement autrichien dans l'église, serait peine inutile et perdue. Tout cela n'empêche cependant pas que mes ministres dans l'Empire ne continuent leur attention à tout ce que la cour de Vienne voudrait entreprendre pour en assurer les progrès, et ne fassent leurs efforts pour les traverser, et c'est ce que j'abandonne, comme par le passé, entièrement aux soins du Département des affaires étrangères.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 740. AU COLONEL BARON DE STEIN À POTSDAM.

Potsdam, 6 mai 1781.

Maintenant j'ai lu et pesé plus mûrement vos dernières réflexions[2] et les propositions du baron de Dalberg sur les deux moyens qui restent, pour traverser les vues autrichiennes sur l'église de l'Allemagne. Tout bien raisonnés que me paraissent ses motifs allégués pour les appuyer, je ne vous dissimulerai cependant point que certaines combinaisons en rendent l'exécution impossible à l'heure qu'il est, et qu'ayant déjà des ministres accrédités dans tous les cercles de l'objet de la cupidité autrichienne, l'établissement d'un nouveau ministre, pour y veiller plus particulièrement, me paraît fort inutile et superflu. En attendant j'ai répondu au baron Dalberg d'une manière convenable.[3]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] In Cöln und Münster (vergl. Bd. 44, 566—569 und 581 f.).

[2] Vergl. Nr. 28 739 und S. 434, Anm. 4.

[3] Das Schreiben an Dalberg liegt nicht vor.

28741. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 6. Mai, auf den Erlaß des Königs vom 5.:[1] „Je suis obligé de convenir que la dernière dépêche du comte de Goertz n'est rien moins que consolante. Le parti que le comte Panin paraît avoir décidément pris de s'absenter dans la crise où les affaires se trouvent, et la résolution de l'Impératrice de vouloir arranger elle-même l'article de la préséance par la correspondance immédiate avec l'Empereur, prouvent que cette Princesse persiste toujours dans le dessein de mettre la dernière main au traité qui se négocie, et qu'elle semble craindre des difficultés de la part de son ministère. Avec tout cela on ne saurait encore prononcer avec certitude sur l'issue et sur les suites de cette négociation. La dépêche que V. M. vient d'adresser au comte de Goertz[2] et qu'Elle a bien voulu me communiquer, épuise tout ce qu'il y a à dire sur cette matière dans le moment présent."

Potsdam, 7 mai 1781.

Vous avez bien raison dans votre rapport d'hier. Je fais effectivement tout ce qui m'est possible, pour détourner mon alliée, l'impératrice de Russie, de la route tortue et dangereuse dans laquelle l'Empereur voudrait l'entraîner par son traité d'amitié. Mais rompre le charme dont l'idée de son Empire d'Orient a fasciné son esprit, et inspirer plus de fermeté au Grand-Duc et à la Grande-Duchesse, pour modérer la violence de sa passion pour cet Empire chimérique, surpasse mes forces. Il ne me reste pour unique consolation que l'espérance que l'Empereur ne saurait à la longue soutenir le masque qu'il a pris, et que tôt ou tard son esprit inquiet et turbulent le portera à quelques démarches qui le démasqueront entièrement et feront voir à S. M. I., combien elle s'est trompée dans la confiance qu'elle lui a accordée. Comme toutefois je ne puis ni accélérer ni retarder ces évènements, j'attends leur époque de l'ordre des choses dont plus d'une fois j'ai éprouvé les heureux effets.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28742. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 7 mai 1781.

Je ne doute nullement que le ministère de Versailles, selon votre dépêche du 27 d'avril, ne parvienne à culbuter le sieur Necker, si tant y a qu'effectivement il se soit brouillé avec lui.[3] Sa gloire et son intérêt particulier exigent un tel sacrifice, et si la partie est bien liée,

---

[1] Vergl. Nr. 28734.
[2] Vergl. Nr. 28733.
[3] Goltz berichtete über einen Streit zwischen Necker und dem Parlament und über Maurepas' geheime Gegnerschaft gegen Necker. Der Rücktritt desselben fand am 20. Mai statt.

ce financier étranger, malgré tout son mérite, n'échappera point à sa jalousie et animosité. Mais il s'en faut bien que ce ministère montre la même fermeté dans les grandes affaires d'État, et il est fort à appréhender qu'ayant la cour de Vienne et la Reine en tête, il ne montre plutôt la plus grande faiblesse et condescendance à leurs volontés.

Aujourd'hui en attendant je n'ai rien de nouveau à vous mander des opérations autrichiennes à Pétersbourg. La négociation pour un traité d'amitié y continue, et cet Empire d'Orient que l'Impératrice désire tant,[1] est cause que jusqu'ici l'étiquette a apporté quelque délai à la conclusion. Comme cependant cet article est susceptible de différents tempéraments, on ne saurait pas avancer positivement qu'il n'en sera rien du tout. Le crédit du comte Panin paraît d'ailleurs baisser infiniment, et tout me fait présumer que l'Empereur, à son dernier séjour en Russie, a trouvé moyen d'acquérir un plus grand ascendant sur l'Impératrice qu'on ne se l'est imaginé d'abord. A cela vient que, pour affermir encore plus ces nouvelles liaisons et les étendre même au delà du règne actuel, il y a négocié un mariage entre son neveu aîné de Toscane et la princesse Élisabeth de Württemberg, sœur de la Grande-Duchesse,[2] et ayant dessein de faire embrasser l'état ecclésiastique à son second neveu de Toscane[3] et de le faire parvenir à l'électorat de Mayence, il espère de trouver dans ce parentage un nouvel appui d'exécuter également son grand plan et de se frayer le chemin à une supériorité décidée dans le Collège électoral et par cela même à une prépondérance souveraine dans l'Empire.

Vous pouvez confier toutes ces anecdotes au ministère de Versailles et y ajouter toutes les observations qui vous paraîtront propres à le convaincre de plus en plus que l'ambition de ce Prince ne connaît point de bornes, et que partout il fait jouer tous les ressorts possibles pour la satisfaire.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 743. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 7 mai 1781.

Rien ne m'étant entré ultérieurement de nouveau et d'intéressant depuis ce que je vous ai mandé en dernier lieu relativement au déplaisir de la Russie de voir faire si peu d'efforts à la République pour

[1] Vergl. S. 442.
[2] Vergl. Nr. 28 685.
[3] Erzherzog Ferdinand.

sa défense contre l'Angleterre, son ennemie,[1] je dois m'y référer aujourd'hui en vous accusant la réception de votre dépêche avec son apostille du 1er de ce mois. Il est sûr que son inactivité, pour ne pas dire indolence à prendre des mesures efficaces dans la situation où elle se trouve, est insoutenable. Comment disculper sa conduite de réduire à six vaisseaux l'armement maritime qui d'abord devait consister en 21 voiles?[2] et quelles conséquences à en tirer?

Federic.

Nach dem Konzept.

28 744. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 7 mai 1781.

Ma très chère Nièce. Je rends à votre digne prince d'Orange toute la justice qui lui est due, et je n'attribue point à sa lenteur le défaut d'activité qu'on trouve dans les armements de la Hollande.[3] Ce vice est général dans toutes les Républiques, ce qui porte souvent préjudice au bien des affaires, et ce qui paraît étonnant à tous ceux qui ne connaissent pas les constitutions d'un État mêlé d'aristocratie et de démocratie. C'est ce qui arrive maintenant à Pétersbourg où l'on a bien de la peine à faire comprendre aux Russes qu'il ne faut pas juger d'un État républicain par ce qui se pratique dans un État despotique.

Cette cour est encore dans cette agitation qui, d'ordinaire, annonce des changements. Tout ce que peut la ruse et l'artifice de la politique anglaise et autrichienne, joint à tous les modes de corruption imaginables, fait mouvoir tous les ressorts possibles pour bouleverser le système actuel de cette monarchie, et tandis que dure cette fermentation, il est impossible de combiner de quelle façon elle se décidera.

Voilà, ma chère enfant, comme sont maintenant les choses dans ce pays, qui nous intéresse également tous les deux. Vous devez bien penser que je fais de mon côté tous les efforts imaginables, pour maintenir les choses sur l'ancien pied, mais autre est de travailler et autre de réussir. Ne m'oubliez pas, ma chère enfant, et soyez persuadée de la tendresse infinie et de l'estime avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. Nr. 28 717.

[2] Thulemeier berichtete: „Il me revient que 3 vaisseaux de ligne et 3 frégates sont jusqu'ici les seuls en état d'être employés." Die gesamte Flotte auf der Reede des Texel werde erst in etwa 6 Wochen in See stechen können.

[3] Vergl. Nr. 28 743. Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.

28 745. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN À BERLIN.

Potsdam, 7 mai 1781.

Der König lehnt ab, einer von Alvensleben als Spionin empfohlenen sächsischen Dame 2,000 Thlr. für eine Reise nach Karlsbad zu bewilligen.[1]

Tout ce qu'elle pourrait apprendre, en se rendant à Karlsbad, de quelques officiers qui peut-être s'y trouveraient, se réduirait, au plus, aux nouvelles que les Autrichiens n'ont point rappelé, cette année, les congédiés auprès des régiments, que leurs troupes formeront quelques campements et autres choses pareilles. Tout cela ne peut guère m'importer à l'heure qu'il est, où je suis très assuré de n'avoir pas à craindre de sitôt des démarches hostiles de la part de cette puissance.[2]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 746. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 24. April: „Ayant parlé [au comte Ostermann] sur les affaires de la Hollande et sur le refus de l'Angleterre de la médiation particulière, il me dit que S. M. I. ne s'était pas encore expliquée sur le parti qu'elle pourrait prendre; qu'il était difficile d'en prendre un; que les Hollandais ne faisaient rien eux-mêmes; que les autres cours du Nord n'aimeraient pas de se voir entraînées. Et il finit par dire qu'il désirerait que V. M. voulût encore accéder formellement,[3] qu'alors toute cette association acquerrait plus de consistance.

Ayant été chez le comte Panin, ce ministre, après l'avoir entretenu sur le contenu des ordres de V. M. du 4 et du 7,[4] me dit qu'il espérait d'être autorisé de me déclarer au nom de sa souveraine que, l'Empereur ayant proposé à S. M. I. un traité d'alliance, elle était entrée en négociation avec ce Prince pour un traité qui serait simplement d'amitié et défensif, où les deux souverains se garantiraient leurs possessions mutuelles; mais comme l'Impératrice était invariablement décidée à maintenir dans toute son intégrité l'alliance qui subsistait entre V. M. et elle, ainsi que celle avec le Danemark,[5] le maintien de cette alliance serait un des points du traité, en cas qu'il fût conclu, ce qui, ajouta-t-il, est encore incertain et ne sera pas

---

[1] Am 30. Juni beauftragt der König Alvensleben, einen österreichischen Offizier aus dem Gefolge eines Generals, möglichst aus der Umgebung des Kommandanten von Prag, General Draskovich, zu gewinnen.

[2] Auf Alvenslebens Bericht vom 7., daß lediglich die Streichung der auf die Schatulle der verstorbenen Kaiserin angewiesenen Pensionen zum Bau der Festungen Deutsch-Kopisch und Pleß hinreichen solle, antwortet der König am 12. Mai: „Il n'y a jamais eu lieu de douter que l'Empereur ne trouve les sommes nécessaires pour la bâtisse de ses forteresses en Bohême, de sorte que ce qui vous est revenu à cet égard, peut très bien être fondé."

[3] Vergl. S. 371 f.

[4] Vergl. Nr. 28 659 und 28 667.

[5] Die Allianz mit Dänemark war 1765 geschlossen.

décidé de sitôt; mais qu'en attendant il me priait de faire parvenir cette déclaration verbale et ces assurances à V. M.; . . . que, comme il n'y avait encore rien de conclu et que les choses n'en étaient pas encore là, il vaudrait mieux que cette déclaration de la part de l'Impératrice parvînt à V. M., et que, lorsqu'il Lui plairait de me munir de Ses ordres, il ferait parvenir à sa souveraine ce qu'Elle m'aurait ordonné de lui faire connaître à ce sujet.

Ce qui probablement a porté l'Impératrice à ouvrir la bouche à ses ministres, c'est qu'elle a été instruite que l'Empereur a fait faire par le comte de Mercy la même déclaration à la cour de France, et qu'elle aura senti que dans ces termes il ne conviendrait point d'en faire moins envers ses alliés.

Au reste, tout est encore dans cet état de crise qui ne permet pas de prévoir quel sera le système qu'on adoptera, ni les personnes avec lesquelles on aura dans la suite à traiter les affaires."

Potsdam, 8 mai 1781.

Dans l'agitation actuelle de la cour où vous êtes, qui, selon votre dépêche du 24 d'avril dernier, ne discontinue point, il n'est guère possible de prévoir à quoi tout ce flux et reflux de sentiments opposés aboutira à la fin. Tout ce qui me revient cependant de la négociation du traité d'amitié entre les deux cours impériales, ne me le fait pas regarder comme aussi dangereux et aussi préjudiciable à mes intérêts qu'il m'a paru d'abord. Il me semble plutôt que le principal but de l'impératrice de Russie n'est que de favoriser, d'un côté, sa passion pour son Empire d'Orient et, de l'autre, de mettre la balance entre moi et l'Autriche dans un si juste équilibre que ni l'un ni l'autre ne puisse exciter de nouveaux troubles. Toutefois et autant que je puis en juger, elle aura toujours quelque peine de voir ses vœux remplis à l'un et à l'autre égard. Quant au premier, leurs principes et leurs intérêts sont si différents qu'un parfait accord n'est nullement à espérer, et je suis extrêmement curieux d'apprendre les stipulations réciproques à ce sujet. Pour l'équilibre de la balance entre moi et l'Empereur, au contraire, S. M. I. pourrait bien n'être pas longtemps, sans se voir entraînée imperceptiblement par la ruse de ce Prince plus loin qu'elle n'a voulu, et sans savoir comment rompre des chaînes aussi opposées à ses vrais intérêts, dont il prétend la charger.

En attendant, si le comte de Panin vous fait effectivement la déclation verbale dont il vous a prévenu, vous n'avez qu'à l'assurer en réponse que ma confiance dans les sentiments d'amitié et d'attachement de sa souveraine était sans bornes; que les preuves convaincantes qu'il lui avait plu de m'en donner en différentes occasions, me rassuraient sur toutes les mesures que sa sagesse pourrait juger à propos de prendre, et que je faisais trop de fond sur son amitié pour m'abandonner à la moindre crainte ou appréhension au sujet

des nouvelles liaisons qu'elle désirait de prendre avec l'Empereur; que je me persuadais plutôt qu'elles n'apporteraient pas la moindre altération ou atteinte à notre alliance dont le bonheur de nos États mutuels faisait l'unique base et qu'il importait, par cela même, aux deux cours de laisser intacte et inaltérable et de rendre plutôt de jour en jour plus immuable, afin de la transmettre un jour à nos successeurs respectifs comme une source intarissable de prospérités et d'avantages réels pour eux et leur postérité jusques à la fin des siècles.

Pour le projet de mariage de l'Empereur entre son neveu aîné de Toscane avec la princesse Élisabeth de Württemberg, il ne me reste rien à ajouter à mes ordres précédents.[1] Plus je l'examine, et plus y entrevois-je un dessein prémédité de le faire servir à ses vues pernicieuses tant contre moi que contre l'Empire. En effet, qui ne voit [pas] qu'il espère par ce parentage entre les deux maisons impériales de saper peu à peu les fondements du système actuel de la Russie et de favoriser son projet de procurer l'électorat de Mayence à son second neveu de Toscane, afin de se frayer le chemin à cette supériorité décidée et cette prépondérance despotique tant dans le Collège électoral que dans tout l'Empire?

Enfin, le ministère de Russie a, à la vérité, sujet d'être étonné du peu d'efforts de la république de Hollande contre l'Angleterre, mais en réfléchissant un moment sur sa forme de gouvernement, où une unanimité des suffrages de toutes les Provinces-Unies est absolument nécessaire pour les grandes mesures à prendre, et où le défaut d'un seul arrête leur progrès, je me flatte qu'il reconnaîtra que ces Républicains, à l'instar des autres gouvernements de la même classe, ne sauraient guère apporter plus de promptitude à leurs résolutions. En attendant, je viens cependant d'apprendre que ses armements dans le Texel avancent, et que leur flotte sera dans peu en état de sortir.[2]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 747. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 8 mai 1781.

Selon la dépêche du comte de Goertz du 24 d'avril dernier le théâtre de Russie est toujours dans la même agitation.[3] Cependant il me semble y entrevoir que le traité entre les deux cours impériales, au cas qu'il parvînt effectivement à sa consistance, ne sera pas aussi

[1] Vergl. Nr. 28 729.
[2] Vergl. S. 447.
[3] Vergl. Nr. 28 746.

redoutable pour mes intérêts que son premier abord paraissait l'annoncer. J'en juge ainsi par la déclaration verbale que cette dépêche m'annonce de la part de l'Impératrice, et si effectivement c'est le comte de Panin qui en sera chargé, ce serait au moins un signe de quelque retour de S. M. I. vers ce digne ministre. Comme toutefois, dans la fermentation actuelle, les sentiments sont sujets à des variations continuelles, on ne saurait encore répondre de rien, et c'est aussi pourquoi je me suis borné à la réponse générale ci-jointe en copie au comte de Goertz.[1]

Der König beauftragt das Ministerium mit der Untersuchung eines Vorfalls in Coblenz, wo die Bevölkerung die von einem preußischen Werbeoffizier angeworbenen Rekruten mit Gewalt befreit hatte.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 748. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 2. Mai: „On dit . . . que l'Empereur [ne] restera que quelques semaines [à Laxenburg] et fera lui-même une course en Flandre; d'autres disent même que ce monarque partira d'abord pour Bruxelles, et que le séjour de Laxenburg n'aura pas lieu du tout. L'ordinaire prochain me mettra à même d'en rendre positivement compte. Toujours, si l'Empereur fait ce voyage si brusquement et après avoir fait tous les préparatifs pour s'amuser à Laxenburg, je voudrais bien assurer d'avance qu'il compte de faire une course à Versailles, pour y changer, à l'aide de la Reine, ou les dispositions du ministère ou le ministère même, s'il osait résister aux conditions que S. M. I. voudrait ménager à l'Angleterre pour la conclusion de la paix et à lui-même pour les ports d'Ostende et d'Anvers; objet dont il est fort occupé, à ce que je puis assurer. Qui sait si ensuite il ne compte pas de se rendre en Angleterre, après avoir amené la France au point qu'il désire, et de faire signer la paix par sa médiation personnelle?"

Potsdam, 9 mai 1781.

Que l'Empereur, selon votre dépêche du 2, dans son voyage en Flandre pousse jusques à Versailles et fasse ensuite un tour à Londres, c'est ce que j'ai bien de la peine à croire. Dans les conjonctures actuelles, de pareilles courses seraient bien déplacées, et sa médiation rencontrant les plus grandes oppositions de la part de l'Espagne, son apparition en France ne saurait y apporter quelque changement.

Le prince de Kaunitz est, à mon avis, dans la situation actuelle des affaires celui que vous avez à observer le plus attentivement. Sa physionomie sera votre meilleur baromètre. S'il ride son front et manifeste de l'humeur, c'est un signe certain qu'elles ne prennent pas la tournure qu'il voudrait leur donner. Si, au contraire, il est serein, vous pouvez compter qu'il est content de ses opérations.

---

[1] Vergl. Nr. 28 746.

Quant à l'impression secrète dont vous faites mention,[1] j'attendrai vos avis ultérieurs, quoique je doute qu'il s'agisse de quelque chose bien intéressante. J'aurai la même patience pour les autres objets. Dans une cour qui varie journellement d'idées et qui change, le lendemain, les projets qu'elle a formés la veille, il est difficile de porter un jugement bien sûr sur ses desseins, qui peuvent varier d'un jour de poste à l'autre.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 749. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 9 mai 1781.

J'applaudis fort au sentiment et à la résolution du comte de Stackelberg dont vous faites mention dans votre dépêche du 2 de ce mois, de ne pas se rendre, suivant les conseils de ses amis, à Pétersbourg, pour y dissiper les intrigues qu'on pourrait peut-être mettre en jeu contre lui pendant l'absence du comte Panin de sa cour. Le prince Potemkin se prévaudrait sûrement, comme le prévoit très bien cet ambassadeur, de son séjour là-bas, pour l'y arrêter tout à fait et envoyer à sa place tout autre duquel il pût disposer entièrement. Rien, je l'avoue, ne pourrait arriver de plus funeste dans les conjonctures actuelles qu'un pareil évènement. Sans parler et réfléchir à mes intérêts particuliers, je ne veux qu'envisager uniquement ceux de la Russie. Ils exigent, on ne saurait se le dissimuler, un ministre à Varsovie à qui la connexion des affaires relatives à la Pologne avec la Russie soit aussi connue qu'elle l'est au comte de Stackelberg; qui, de plus, soit foncièrement honnête homme et qui, avec cela, soit continuellement aux aguets, ainsi que parfaitement au fait des intrigues autrichiennes dans ce royaume.

Quant à la médiation proposée par la cour de Vienne, il paraît que c'est un article mis de côté pour le présent. On s'était flatté d'entraîner tout de grand l'Impératrice dans les arrangements projetés pour la pacification générale; mais cette Princesse, ayant essuyé un refus de la part de l'Angleterre à l'égard de ses offres de médiation particulière entre cette puissance et la Hollande, n'a pas jugé à propos d'accéder non plus à celle proposée par l'Empereur; de sorte que les choses sont encore en suspens à cet égard, et, selon les apparences, il n'en sera pas question cette année-ci.

Der Schluß betrifft Reparaturen am Gesandtschaftsgebäude.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Riedesel berichtete: „On présume que c'est un nouveau règlement pour l'armée."

28 750. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 9 mai 1781.

Voici encore des avis de bonne source qui méritent d'être approfondis. Il se confirme que l'Impératrice se chargera seule des soins du département des affaires étrangères, et qu'un de ses premiers secrétaires de cabinet, le sieur Besborodko, homme entendu et de bons principes, expédiera ses ordres. Mais on ajoute qu'un nommé Bakunin, un des principaux commis de ce département, protégé du prince Potemkin et vendu à la cour de Vienne, informe exactement le comte Cobenzl des secrets de la cour.[1] Il m'importe infiniment de savoir ce qui en est, et il me suffit de vous en avoir averti, pour me persuader que vous ferez tous vos efforts pour l'apprendre. Vos efforts ne seront aussi pas sans succès, et des personnes qui approchent l'Impératrice, ou les amis que vous avez su vous procurer, ou bien des personnes attachées au Grand-Duc seront les meilleurs canaux pour les favoriser, et vous mettront à même d'approfondir si tout ce qu'on m'en a voulu assurer, est bien fondé.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 751. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 9. Mai, auf den Erlaß des Königs vom 8.[2]: „Il paraît effectivement par le contenu de [la dernière dépêche du comte de Goertz] et par la déclaration que le comte Panin a été chargé de faire au nom de l'Impératrice,[3] que le traité qui se négocie entre les deux cours impériales, ne sera pas aussi préjudiciable aux intérêts de V. M. qu'on avait lieu de le craindre d'abord. Il est toujours bon qu'il y soit fait une mention expresse de l'alliance de V. M. comme devant être maintenue en son entier, et il semble aussi que l'Impératrice ait voulu empêcher par cette déclaration que V. M. n'envisage ses liaisons avec l'Empereur comme un changement de système de sa part."

Potsdam, 10 mai 1781.

A tous les motifs d'envisager le traité entre les deux cours impériales comme moins préjudiciable à mes intérêts qu'il n'a paru d'abord, on peut à la vérité encore ajouter la considération que l'impératrice de Russie n'y a en vue que de favoriser et d'étayer l'établissement de son prétendu Empire Grec. Mais qui ne sait qu'il est très difficile que de telles liaisons entre deux grandes puissances ne mènent imperceptiblement plus loin et ne franchissent les bornes qu'on a d'abord voulu y mettre? Celle qui a des lumières supérieures,

[1] Bericht von Buchholtz, Warschau 2. Mai.
[2] Vergl. Nr. 28 747.
[3] Vergl. S. 448.

sait très bien en profiter, pour en tirer plus d'un parti, et quoique je ne redoute pas beaucoup pour le moment présent, je ne suis pas pour cela rassuré que la cour de Vienne ne cherchât avec le temps par le moyen de cette alliance d'entraîner la Russie plus avant dans ses vastes et pernicieux projets. Pour l'impératrice de Russie, je suis persuadé qu'elle n'a d'autre but que d'établir son Empire Grec sur les débris de celui des Ottomans et de chasser ces derniers de l'Europe. Mais l'Empereur pousse sûrement ses vues plus loin, et il espère de si bien lier sa partie en Russie que d'y ramener peu à peu par ses menées sourdes le système de 1756 et de miner si bien mon alliance avec la Russie qu'il l'engagera même à se déclarer de nouveau contre moi. Les deux évènements sont encore éloignés, j'en conviens; cependant ils ne sont pas impossibles, et il s'agit simplement laquelle de ces deux puissances aura le plus d'adresse, pour tirer de cette alliance le plus d'avantages. Or je ne vous dissimule point que je penche, en fait de finesse et de ruse, bien plus pour la cour de Vienne que pour celle de Pétersbourg. Quoi qu'il en soit, j'ai rempli la tâche qui, dans le moment présent, me restait à faire, et pour ce qui est à venir, je verrai comment faire, pour traverser les desseins pernicieux de mes jaloux et ennemis.

Ein (nicht beiliegender) Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten wird übersandt.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 752. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 10 mai 1781.

Je suis bien aise que mes sentiments sur la médiation se rencontrent assez bien avec ceux du comte de Vergennes. Votre dépêche du 30 d'avril ne me permet pas d'en douter,[1] et je crois que nous ne manquerons pas de voir confirmé notre pronostic.

Mais je veux bien vous faire d'autres confidences, qui cependant ne seront que pour vous et pour le comte de Maurepas, après avoir conjuré ce dernier de les renfermer dans son cœur, sans les ébruiter. C'est la négociation d'un traité qui est maintenant sur le tapis entre l'Empereur et l'impératrice de Russie, et je ne veux pas différer de lui en faire part, quoique dans le plus grand secret, afin de le préparer aux évènements qui en pourront résulter. A la naissance du fils puîné du grand-duc de Russie, le prince Constantin, l'Impératrice a conçu l'idée de faire revivre l'Empire Grec et de l'établir sur les

[1] Vergennes hatte Goltz beigestimmt, „que . . . de grands évènements seraient seuls capables de rapprocher [les puissances belligérantes], et que nécessairement il fallait les attendre". Vergl. Nr. 28 689.

débris de l'Empire ottoman en faveur de ce petit-fils.[1] Il faut bien qu'elle en ait fait quelque ouverture à l'Empereur à son voyage à Mohilew, et ce Prince a été assez fin et rusé de saisir ce moment, pour flatter l'ambition de cette Princesse et l'attirer dans ses filets. Bien loin donc de faire le difficile sur ce projet, il y a au contraire fortement applaudi en lui offrant même son appui pour l'exécuter, s'il plaisait à S. M. I. d'entrer en alliance avec lui. Il est bien vrai que ce projet est dans le fond diamétralement opposé aux intérêts autrichiens. Mais, l'Empereur sentant bien l'appas extrême que ce dessein avait pour l'Impératrice, il y a topé, dans l'espérance de saper par cette nouvelle union les fondements de mon alliance avec la Russie et de remettre le système de cette cour dans l'état où il était en 1756. Pour réussir d'autant mieux dans cette ruse, il s'est attaché au prince Potemkin pour le gagner, et il a tâché de persuader en même temps l'Impératrice qu'elle était plus instruite que tout son ministère dans la bonne politique, et qu'elle n'avait nul besoin de le consulter sur le maniement de ses affaires.[2] D'un autre côté, il n'y a pas négligé entièrement ses propres intérêts, et trouvant le moment favorable, il a porté l'Impératrice à favoriser, également de son côté, ses vues ambitieuses avec ses petits-neveux de Toscane. Comme il destine l'électorat de Mayence au second Prince de cette maison et les évêchés de Bamberg et de Würzburg au troisième,[3] il a cru qu'un mariage de l'aîné avec la princesse Élisabeth de Württemberg-Stuttgart, ma petite-nièce et sœur cadette de la Grande-Duchesse, favoriserait merveilleusement tous ces différents établissements de ses neveux de Toscane, et l'Impératrice a effectivement cédé à ses instances et s'est intéressée à la cour de Montbéliard en faveur de ce mariage.[4] Dans toutes ces intrigues les guinées britanniques lui ont été d'un grand secours. Le chevalier Harris a été mis à même de les répandre à Pétersbourg à pleines mains, et l'Empereur est déjà parvenu, par ces largesses britanniques, à y brouiller les cartes à un certain point.

Le comte Maurepas peut compter qu'il n'y a rien d'exagéré dans ce tableau, et que la marche des intrigues autrichiennes en Russie est effectivement telle que je viens de vous la détailler.

Par d'autres canaux, quoique moins assurés, je viens d'apprendre que ce Prince a repris son dessein de se rendre encore cette année-ci en Flandre. L'on prétend même qu'il entreprendra ce voyage incessamment, qu'après y avoir fait certains arrangements, il poussera

---

[1] Vergl. Nr. 28 460.
[2] Vergl. S. 254.
[3] Erzherzog Karl.
[4] Vergl. Nr. 28 685.

jusqu'à Versailles, afin de faire avancer par sa présence l'ouvrage de la médiation, et que de là il passera en Angleterre, pour y faire également adopter son plan.[1] Quoique ces dernières anecdotes ne me paraissent pas hors de toute vraisemblance, je ne vous dissimulerai cependant point que j'ai encore quelque lieu de douter que, dans les conjonctures actuelles où sa négociation en Russie a tant d'attraits pour lui, il entreprenne effectivement ce voyage.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 753. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 10 mai 1781.

En montrant, comme fait la République, tant de faiblesse, elle se fait dans les conjonctures présentes le plus grand tort qu'il se puisse à elle-même, et bien loin de la voiler, comme il conviendrait, aux yeux de l'univers, elle semble l'annoncer, au contraire, d'une manière convaincante. L'abandon en son expédition projetée[2] et l'inactivité de sa flotte au Texel que vous mandez par votre dépêche du 4 de ce mois, la donne de nouveau à connaître. Je suis sûr qu'à peine a-t-elle dix vaisseaux en état de tenir la mer, pour agir et oser se présenter devant l'ennemi. Ce défaut de vigueur ne peut manquer de lui être des plus préjudiciables, au lieu que la moindre ostentation de sa part aurait peut-être porté l'impératrice de Russie à embrasser plus chaudement ses intérêts, et engagé les autres puissances associées à se ranger également déjà de son côté et à prendre sa cause en mains. C'est des évènements qu'il faut attendre maintenant la tournure que tout ceci prendra.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 754. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 27. April, daß er dem Grafen Panin die Antwort des Königs an die Großfürstin Maria Feodorowna[3] vorgelesen hat. „Sa première parole, après en avoir entendu la lecture, était qu'on ne pouvait pas s'attendre à une réponse plus sage, plus modérée et même plus obligeante. Je lui dis que j'espérais que madame la Grande-Duchesse elle-même n'en jugerait pas autrement, et que cette affaire s'arrangerait maintenant. Il répondit encore: »Assurément, l'expédient que le Roi propose, est dicté par la sagesse, et il n'y en avait pas de meilleur à prendre. Il faut attendre que

---

[1] Vergl. Nr. 28 748.

[2] Nach Thulemeiers Bericht vom 1. Mai (Postskript) sollte das Ziel dieses Unternehmens sein, „à intercepter les troupes allemandes embarquées sur le Weser".

[3] Vergl. Nr. 28 685.

la Grande-Duchesse le sentira, et qu'elle prendra courage. C'est une excellente Princesse, mais je crois que madame sa mère à Montbéliard qu'elle idolâtre, nous la gâte par toutes ses lettres.«" Goertz berichtet ferner: „En m'assurant un jour qu'il n'avait [pas] vu cette lettre à V. M.,[1] dont je ne pouvais lui cacher que le contenu m'avait accablé, il me dit: »C'est la Grande-Duchesse qui s'est laissée amollir et éblouir surtout par cette idée chimérique de l'électorat pour sa maison dont l'Impératrice, sans que l'Empereur en ait encore fait mention, a eu l'adresse de la flatter, et, ajouta-t-il, »cela était au point que, lorsque j'ai voulu lui en faire sentir l'illusion, elle a pensé se fâcher contre moi.« Il parla déjà alors de la mère de la Grande-Duchesse comme ayant toute influence sur elle et dont il n'approuvait pas les principes.

Le retour du courrier ayant tardé, j'ai été si accablé depuis 4 à 5 jours par des envois continuels qui marquaient la plus grande impatience et inquiétude et me mettaient en même temps dans l'embarras qu'à la fin on pût découvrir de quoi il était question. Pour y mettre fin, je confiai ma crainte au comte Panin, en lui témoignant que cette extrême inquiétude dans une affaire aussi désagréable ne parlait pas pour les dispositions favorables de la jeune cour. Il me répondit: »Ne l'interprétez pas comme direction; c'est l'effet de la poltronnerie. Ces jeunes gens me sont échappés, pendant que je n'ai pu les aller voir.« Ces traits, Sire, qu'il me coûte de transcrire, doivent dépeindre le vrai état des choses."

Potsdam, 12 mai 1781.

Par toutes les anecdotes de votre dépêche du 27 d'avril dernier il est fort aisé de former un pronostic sur le sort de la négociation actuelle entre les deux cours impériales. Elle pourra, à la vérité, être retardée par l'article de la préséance, mais dans quatre ou six mois cette anicroche disparaîtra, et leur alliance sera conclue et signée. Je veux bien me persuader en attendant que l'intention de l'Impératrice n'est point d'y prendre directement des engagements qui soient opposés à mes intérêts. Cependant je crains, ainsi que je vous l'ai déjà fait observer, que l'adresse et la ruse autrichienne n'y demande des complaisances, soit dans les affaires de Turquie ou de Pologne, soit dans celles d'Allemagne et peut-être même dans les miennes, qui indirectement et sans que S. M. I. s'en aperçoive, pourront l'entraîner plus loin qu'elle ne pense.

Le projet de mariage de l'Empereur pour son neveu de Toscane avec la princesse Élisabeth de Württemberg en fournit déjà une preuve, et je vous ai déjà détaillé précédemment les motifs qui ont porté ce Prince à le proposer.[2] Le comte Panin a bien raison d'attribuer à l'épouse du prince [Frédéric-]Eugène ce grand ascendant sur la Grande-Duchesse sa fille et de désapprouver ses principes. Quoique ma nièce, je vous avoue franchement que je n'ai nul sujet de prendre la moindre confiance dans ses sentiments ni dans ceux du Duc son époux. Je m'en consolerais cependant, si ces dispositions ne

---

[1] Vergl. S. 383 f.
[2] Vergl. S. 450.

me faisaient appréhender que cette Princesse ne parvienne à les faire si bien adopter à la jeune cour qu'à son avènement au trône impérial de Russie, elle ne soit encore moins favorable que l'Impératrice à la Prusse.

Tous ces évènements, il est vrai, n'affecteront pas selon toutes les apparences mon règne, mais l'aspect de l'avenir m'inquiète, et si malheureusement le comte Panin n'existe plus et que la jeune cour se trouvât abandonnée à elle-même, les souverains d'or des Autrichiens et les guinées britanniques auront une terrible influence en Russie. Mes spéculations politiques ne se bornent donc pas au terme de mon règne; c'est pour mon successeur que je désire de mettre notre système sur un bon pied, et dans cette perspective je crains que la Russie ne nous échappe par gradation. Or, vous savez que la bonne politique a des yeux de lynx, et que sa vue pénètre dans l'avenir le plus reculé, s'il est possible; de sorte qu'il s'agit d'aviser aux précautions pour écarter tout ce qu'il pourrait y arriver de sinistre et de préjudiciable à nos intérêts.

La dispute sur la préséance me paraît, à vous dire vrai, une faible ressource, et tout ce que vous venez de me confier de la besogne qu'on a confiée à un de vos amis,[1] m'a tout l'air que l'Impératrice penche déjà à abandonner une thèse qui, dans le fond, me semble insoutenable. Toutefois, s'il y avait moyen de l'affermir dans cette présomption, en lui faisant insinuer que sa qualité d'impératrice lui donnait le même rang avec l'Empereur, et que, pour se procurer une certaine prépondérance dans son alliance, il était absolument nécessaire qu'elle soutînt l'égalité, je crois que ce serait le seul moyen d'arrêter son indulgence à s'accommoder à la vanité autrichienne.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 755. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 12 mai 1781.

La dépêche du comte de Goertz du 27 d'avril dernier fournit malheureusement une nouvelle preuve que c'est souvent du sein de leur famille que les souverains ont à attendre les plus sensibles contradictions et traverses. Je suis fâché d'en faire l'expérience dans la mienne, et la conduite de ma nièce, la duchesse de Württemberg, dans l'affaire du mariage de sa fille Élisabeth est bien un monument

[1] Goertz berichtete: „Depuis quelques jours on s'est adressé à quelqu'un, pour lui commettre, comme à un homme versé dans le droit public, de faire des recherches sur ce point et s'il ne pouvait pas déterrer que d'autres puissances, surtout la France, eussent, dans un temps ou autre, difficulté cette préséance."

frappant de son ingratitude.[1] La peine que j'en ressens, ne regarde cependant pas tant le présent que l'avenir. Selon toutes les apparences mon règne n'en souffrira rien; les évènements fâcheux qui en pourront résulter, sont encore trop éloignés. C'est plutôt pour mon successeur que je les redoute, et c'est dans ce sens que je viens de répondre à ladite dépêche,[2] ainsi que vous verrez par la copie ci-jointe.

Das Ministerium soll den Bericht Kellers vom 1. Mai beantworten.[3]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 756. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 13 mai 1781.

Les affaires à la cour où vous êtes, varient trop pour apprendre avec précision ce que l'Empereur médite et quelle forme il veut leur donner. Votre dépêche du 5 en contient, à la vérité, différentes nouvelles,[4] mais on ne saurait y tabler, et souvent le lendemain fait éclipser des projets qui n'ont été conçus que la veille. Machiavel dit que l'âme des affaires est le secret et la taciturnité, et l'Empereur paraît posséder cette qualité dans un degré supérieur, puisque personne ne peut approfondir ce qu'il pense ni ce qu'il veut faire. Tous vos avis me paraissent donc de simples suppositions dont on ne saurait encore déterminer celle qui passera à l'exécution.

En attendant, vous me feriez plus de plaisir de vous attacher surtout aux projets politiques et de faire votre principale étude à les approfondir et à me fournir des dates qui me mettent à même de juger si leurs opérations vont à leur souhait ou si l'Empereur et son mentor en sont peu satisfaits.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 757. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 13. Mai, auf den Erlaß des Königs vom 12.[5]: „Quant à la négociation du traité avec l'Empereur et à la difficulté de la préséance, je l'envisage aussi sous le même point de vue que V. M. Nous avons fourni en attendant au comte de Goertz[6] quelques arguments qui paraissent fonder en quelque manière la prétention de la cour de Russie, tels que sont les exemples de la France qui a disputé quelquefois cette pré-

---

[1] Vergl. Nr. 28 754.
[2] Vergl. Nr. 28 754.
[3] Demgemäß Ministerialerlaß vom 12. Mai.
[4] Über Maßnahmen im Innern.
[5] Vergl. Nr. 28 755.
[6] Durch Ministerialerlaß vom 12. Mai.

séance des empereurs du Bas-Empire, qui ont fait difficulté de l'admettre, et de la Porte qui ne l'a jamais reconnue et qui soutient encore aujourd'hui l'égalité, circonstances qui, si elles parvenaient à l'Impératrice par ceux en qui elle a de la confiance, pourraient peut-être l'engager à vouloir soutenir cette pointille. J'avoue cependant que je n'y fais pas grand fond, puisqu'il est très vrai que la cour de Russie n'a obtenu la reconnaissance du titre impérial qu'en déclarant expressément que ce titre ne pourrait jamais tirer à conséquence. Je compte donc plutôt sur l'inconséquence de l'Empereur et sur les évènements, comme le serait, par exemple, une guerre avec les Turcs, où l'Impératrice ne tarderait pas à s'apercevoir de la mauvaise foi de la cour de Vienne."

Potsdam, 14 mai 1781.

Dans les gouvernements féminins il est impossible de pressentir les évènements. C'est la nature du sexe d'être chancelant dans ses principes et changeant dans ses projets. L'on ne peut jamais compter sur ses sentiments et dispositions dans la plupart des affaires, et tel étant le sort actuel de la Russie, il n'y a pas moyen d'asseoir un jugement solide sur le sort qu'aura enfin sa négociation avec l'Empereur. Le temps seul nous instruira de ce qu'il en sera à espérer ou à craindre; de sorte qu'il ne me reste aujourd'hui rien à ajouter en réponse à votre rapport d'hier.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 758. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 14 mai 1781.

Mes ordres précédents contiennent déjà tout ce qu'il y a eu d'intéressant à vous communiquer,[1] et je n'ai rien à y ajouter aujourd'hui. Il vous aura fait en même temps comprendre qu'il serait hors de saison de vouloir engager la Russie à l'heure qu'il est, à s'intéresser en faveur du duc de Deux-Ponts.[2] L'Impératrice est trop occupée de sa négociation avec la cour de Vienne, et peut-être ne pense-t-elle pas seulement dans ces conjonctures actuelles qu'il existe un Duc de ce nom; bien moins se rappellera-t-elle ses engagements à son égard.

En attendant, un avantage annuel de vingt millions à faire, selon votre dépêche du 4, à la cour de Vienne par l'Angleterre me paraît chimérique et outré.[3] Passe encore qu'elle lui prodigue ses faveurs pour le commerce d'Ostende et de Trieste.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Nr. 28 752.

[2] Vergl. Bd. 44, 609. Vergennes ließ den König durch Goltz um seine Ansicht fragen.

[3] Es handelt sich um Englands Gegenleistungen. Goltz berichtete: „On sait qu'il s'agit des facilités que donnera l'Angleterre, pour rétablir le mieux possible les ports du Brabant, qu'il est question entre autres de leur ac-

28 759. AU COMTE DE LUSI À LONDRES.

Potsdam, 14 mai 1781.

Der Empfang der Berichte vom 24. und 27. April und 1. Mai (Nr. 9—11) wird bestätigt.

Toute apparence y est que, si l'Angleterre se berce de l'espérance d'obtenir une paix avantageuse par la médiation de l'Empereur, elle ne ressentira pas au moins cette année-ci l'accomplissement de cette promesse. Car pour cette campagne-ci, il ne sera sûrement pas question encore de médiation, et si des évènements imprévus n'amènent pas de plus grandes facilités d'y travailler et qu'il faille encore une nouvelle campagne, je vous avoue franchement, malgré toutes les ressources britanniques, que je ne comprends pas, comment elle pourra rassembler les 12 millions qui y sont nécessaires.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 760. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

[Potsdam] 14 mai 1781.

Ma très chère Nièce. Mes dernières lettres de la Russie commencent, ma chère enfant, à vous être plus favorables;[1] je sais que l'Impératrice s'occupe des moyens de vous donner de l'assistance. Cependant je ne saurais vous en apprendre des détails, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'à Pétersbourg les choses changent quelquefois d'un jour à l'autre. Toutefois notre cher prince d'Orange a très bien fait de mettre en mer ces vaisseaux qui s'assemblai[en]t au Texel,[2] parceque cela fera de l'impression en Russie et encouragera ceux qui veulent vous porter des secours, à réaliser leurs idées.

On dit que l'Empereur veut lui-même faire un tour en Flandre, et l'on ajoute — toutefois cela mérite confirmation — qu'il veut aller à Versailles et puis à Londres, pour négocier la paix.[3] Si j'apprends quelque chose avec certitude sur ce sujet, vous pouvez compter que je vous en instruirai incessamment.

Je crois, ma chère enfant, qu'il est du devoir de l'amitié de servir ses amis et de ne rien négliger de ce qui est de leurs intérêts. Mes moyens sont circonscrits dans des bornes assez étroites, mais vous

---

corder le passage des paquebots qui ci-devant allaient en Hollande, que des établissements dans l'Inde en constituaient une autre partie. On ne serait pas étonné que cela fît un avantage annuel de vingt millions de florins."

[1] Goertz hatte, Petersburg 27. April, berichtet: „On continue de m'assurer que l'Impératrice est piquée contre l'Angleterre et portée à faire des démarches ultérieures en faveur de la Hollande."

[2] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.

[3] Vergl. Nr. 28 748.

pouvez vous reposer hardiment sur moi que je ne négligerai jamais rien en quoi je pourrais vous être utile, étant avec autant de tendresse que d'estime, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 761. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 14 mai 1781.

Tout le détail que votre dépêche du 14 d'avril contient de la fermentation actuelle dans le ministère ottoman,[1] n'est pas précisément ce qu'il m'intéresse dans le moment présent le plus de savoir. Mais le premier objet de votre attention doit être de pénétrer les mesures que la Porte prend, pour se préparer à l'orage dont elle paraît être menacée, afin de juger de ce que ses facultés lui permettront de faire pour en détourner les suites. Jusques ici il n'y a encore rien d'arrangé entre les deux cours impériales, et dès que j'en serai instruit, je vous en ferai part.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 762. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Madeweiß übersendet, Stuttgart 5. Mai, die Antwort des Herzogs Karl Eugen, d. d. Hohenheim 5. Mai, auf das Schreiben des Königs.[2] Darin heißt es: „V. M. voudra bien être persuadée de la joie que j'ai ressentie, lorsque le Prince, mon frère cadet, et la Princesse, son épouse, me firent les premières ouvertures des propositions faites pour l'union de S. A. R. le jeune prince de Prusse avec la princesse Élisabeth, ma nièce,[3] que la crainte seule de déplaire à V. M., a pu étouffer en moi un mouvement de reconnaissance publique, et qu'en mon particulier je regardais à juste titre cette nouvelle alliance comme un gage précieux des bontés renaissantes de V. M. tant pour moi que pour tout ce qui m'appartient. Voilà, Sire, où en étaient les choses, lorsque le Prince, mon frère cadet, arriva tout à coup dans ce pays pour me donner part des dispositions personnelles de la Princesse, sa fille,[4] et voilà, Sire, l'époque et le moment où je ne puis plus rien dire et où je suis obligé de me remettre entièrement à la lettre que le Prince, mon frère, a eu l'honneur d'adresser à V. M.[5]"

Potsdam, 15 mai 1781.

J'ai très bien reçu, sous couvert de votre dépêche du 5 de ce mois, les réponses du duc régnant de Württemberg à ma lettre et à

[1] Gaffron berichtete ausführlich über das Intrigenspiel der Großen.
[2] Vergl. Nr. 28 684.
[3] Vergl. S. 303 f.
[4] Vergl. S. 439.
[5] Vergl. dafür S. 433.

celle de mon neveu le Prince de Prusse. Peut-être que celles que j'attends de recevoir de Pétersbourg sur le même objet, redresseront en quelque façon les dispositions où l'on est à Montbéliard. Je ne veux, à la vérité, guère m'en flatter, mais aussi ne dois-je pas en désespérer, avant que cela ne soit décidé.

Suivant mes nouvelles, les Autrichiens auraient promis au Duc régnant d'ériger ses États en électorat, au prince [Frédéric-]Eugène une pension considérable et maintes autres convenances pareilles. Dans ce cas il est à croire que c'est cette perspective qui fait adopter à ces Princes un penchant préférable pour l'Autriche, et comme ces conjonctures pourraient très bien amener l'Empereur à Stuttgart, soit en se rendant en Flandre, où il doit aller en peu[1], soit en retournant de là, je ne doute pas que, si cette apparition avait lieu, vous ne serez tout yeux et tout oreilles, pour que rien ne vous échappe de ce qui s'y passerait, sans toutefois laisser apercevoir dans le public que vous y faites grande attention ou que vous y preniez la moindre part.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 763. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz antwortet, Petersburg 1. Mai, auf den Erlaß des Königs vom 17. April: „V. M., dans ces ordres ainsi que dans ceux du 14,[2] me renouvelle [l'ordre] d'éclairer la conduite du prince de Potemkin et mes efforts auprès de ce favori pour le captiver. Je puis assurer que, par devoir et par ambition de réussir, j'ai fait pour cela, depuis que je me trouve ici, ce qui m'a paru humainement possible et admissible avec les intérêts de V. M., et il m'a fallu même, comme vous ne l'ignorez point, Sire, et que le Grand-Duc ne l'a pas caché à Msgr. le Prince de Prusse, lorsqu'il a été ici, me voir privé pour cela pendant quelque temps de la confiance du comte Panin et de celle de la jeune cour.[3] Si je n'ai pu, et V. M. a daigné m'approuver, m'avilir, ainsi que Son ministère aux yeux de toute la nation, pour faire ce que les ministres de l'Empereur et d'Angleterre ont fait, j'ose L'assurer que de tous les autres ministres étrangers je lui ai toujours témoigné le plus d'attention, quelque pénible que cela soit . . .

J'ose toujours croire que ce n'est ni l'ouvrage de ce favori ni le personnel de l'Empereur, mais le projet chimérique de l'Empire Grec qui a le plus servi ce Prince et nui à vos intérêts. Le fait suivant paraît en former une preuve convaincante. Depuis 10 à 12 jours l'Impératrice s'est fait donner tous les papiers relatifs aux affaires de la Porte et des cartes géographiques de ces parties et tout ce qui peut y avoir rapport, et vendredi passé[4] elle vient d'expédier un courrier au prince Golizyn à Vienne lequel, étant chargé

---

[1] Vergl. S. 451.
[2] Vergl. Nr. 28 682 und 28 692.
[3] Vergl. Bd. 44, 605.
[4] 27. April.

du mémoire fourni par le ministère qui contient les principes pour lesquels on persiste sur l'égalité du rang,[1] a eu un très gros paquet de la propre écriture de l'Impératrice, cacheté par elle-même, à l'adresse de son ministre à Vienne, et je suis persuadé que les comtes Panin, Ostermann et même Cobenzl n'en savent pas le contenu. Quant à la prétention de l'égalité de cette couronne, mon ami dont j'ai fait mention dans mon dernier rapport, m'a fourni encore un argument qui paraît fait pour embarrasser la cour de Vienne. Celle d'ici ayant proposé à l'Empereur de traiter comme roi de Bohême et de Hongrie, la cour de Vienne a répondu que c'était une proposition inadmissible, puisqu'il n'existait point d'exemple qu'elle eût mis dans ces occasions sa dignité impériale de côté . . .

J'ai communiqué également au comte Panin ce que V. M. m'a fait connaître par Ses ordres du 14 sur l'expédient qu'Elle a pris, pour prévenir les inconvénients et embarras qui pourraient être résultés de la demande du mariage de la princesse de Württemberg avec le prince aîné de Toscane.[2] Ce ministre, en applaudissant encore à la haute sagesse de V. M. et convenant que c'était le meilleur expédient possible, ajouta: »Il faut maintenant laisser aller l'affaire que nos jeunes amis ont gâtée d'une manière inexcusable, et pourvu qu'à Montbéliard on ne les trahisse pas et qu'on n'accumule les fautes, il faut espérer que l'orage ne sera que passager, et que le coup fatal sera paré.«"

Potsdam, 15 mai 1781.

Je conviens que votre apologie du 1er au sujet de vos procédés envers le prince Potemkin a, au premier abord, quelque chose d'imposant qui paraît les justifier; mais il en est de cette dignité de caractère qui en fait la principale base, comme de toutes les vertus humaines. La délicatesse dans les sentiments a ses bornes qu'il ne faut pas surpasser et au delà desquelles elle dégénère en défaut. La bonne politique exige surtout qu'on soit souvent moins scrupuleux sur cet article, et elle offre, de temps à autre, de ces moments décisifs qu'il faut saisir, au risque même de ne pas soutenir ses droits et ses privilèges. Pour avoir du succès dans de grandes affaires, il faut bien sacrifier quelquefois les moindres. Telle m'a paru votre situation avec le prince Potemkin. Il se peut que ce Prince soit quelquefois en contestation avec sa souveraine, mais l'expérience a prouvé plus d'une fois qu'il tourne ni plus ni moins la chance, comme il veut, et qu'à la fin il parvient pourtant à son but. Car qui est celui qui a indisposé l'Impératrice contre le comte Panin, dont le crédit était encore inébranlable lors du séjour de l'Empereur en Russie? Personne assurément n'en a sapé les fondements et l'a mal mis dans l'esprit de sa souveraine que ce même Prince, son ennemi juré. Mais toutes ces réflexions sont maintenant inutiles. Le coup est porté, et il ne nous reste que des vœux à former que ce digne ministre trouve moyen de s'en relever.

---

[1] Vergl. S. 378.
[2] Vergl. Nr. 28 682.

Je passe aux affaires. Vous avez raison. Le sort de l'alliance entre les deux cours impériales dépend de la décision de la préséance, et il est plus à douter qu'à présumer que la cour de Vienne goûte le tempérament proposé de n'y paraître que sous la qualité de roi de Bohême et de Hongrie. Sans parler d'autres inconvénients, cet exemple autoriserait sans doute les autres têtes couronnées à former, dans l'occasion, les mêmes prétentions. Si cependant l'Impératrice veut absolument entrer en alliance avec l'Empereur, elle ne sera pas trop délicate sur les autres tempéraments capables d'aplanir cette difficulté.

D'ailleurs, si l'idée de son Empire Grec en fait la base, il est naturel que l'expulsion des Ottomans de l'Europe en fasse le premier et principal article, et cependant jusques ici on n'en entend [pas] sonner encore mot, et on se borne à ne qualifier ces liaisons que du simple titre de traité d'amitié. Cette observation me fait aussi présumer que l'Impératrice pense surtout de mettre par ce traité la balance entre moi et l'Autriche dans un parfait et inaltérable équilibre, et quoique, dans le fond, je ne saurais qu'applaudir à un but aussi glorieux et salutaire, elle aura cependant le chagrin de le manquer, et elle ne tardera pas de sentir qu'elle s'est faite grande illusion sur les dispositions de l'Empereur, et combien il est dangereux de se fier à ses protestations emmiellées pacifiques.

Quant au mariage de Montbéliard, j'attends l'impression que les ordres qui vous seront entrés depuis, et surtout le rescrit médiat où je suis entré dans un plus grand détail à ce sujet,[1] aura produit sur l'esprit de l'Impératrice et de la jeune cour. Si cet exposé ne fait pas changer ce mariage de face, je ne vois pas comment faire avorter le projet de l'Empereur avec son neveu de Toscane, et je vous avoue que je ne comprends pas trop à l'espérance du comte Panin de parer le coup. Si toutefois il peut me fournir quelques bonnes idées de l'éviter, vous aurez grand soin de les approfondir et de m'en faire part pour en faire le meilleur usage possible.

Au reste, vous avez bien raison de regarder comme un point décisif et des plus importants de faire tous vos efforts, dans les conjonctures actuelles, pour vous procurer quelques nouveaux confidents et amis, afin d'apprendre par leur canal, soit les articles secrets du traité d'alliance en question, au cas qu'il parvînt effectivement à sa consistance, soit les vrais sentiments et dispositions de l'Impératrice, ainsi que tout ce qui se traite et passe dans son cabinet. Dans cette vue, j'approuve parfaitement votre idée de gagner le secrétaire du secrétaire de cabinet aux conditions que vous venez de proposer, et

[1] Vergl. Nr. 28 729.

si vous ne pouvez pas l'obtenir à meilleur marché, une pension annuelle de 2,000 roubles sera à votre disposition.[1] Mais je laisse, en même temps, à votre pénétration s'il n'y aurait pas moyen de vous concilier l'amitié et la confiance du favori actuel de l'Impératrice.[2] Quoique je ne saurais déterminer le degré de son crédit, on dirait pourtant que, s'étant soutenu jusques ici malgré toutes les cabales du prince Potemkin, l'Impératrice en fait un cas infini, de sorte qu'il me semble qu'on pourrait en tirer grand parti. Peut-être pourriez-vous le gagner par vos attentions et empressements de vous lier avec lui, en flattant son ambition ou autre passion dominante, et comme il ne saurait ignorer les trames du prince Potemkin pour le supplanter, peut-être l'accès de son cœur vous sera d'autant plus libre. Un canal de cette nature nous est absolument et plus que jamais nécessaire, et sans lui il est à craindre que peu à peu je ne devienne hors de toute liaison avec mon ancienne alliée, qu'il m'importe cependant infiniment de me conserver. Aussi me promets-je de votre zèle et de votre attachement que vous tenterez l'impossible pour vous ouvrir l'une ou l'autre voie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 764. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 9. Mai: „Le comte Branicki doit avoir débité de belles nouvelles à son retour de Pétersbourg à Varsovie. Les lettres de cette dernière ville portent qu'il y a assuré savoir par le prince Potemkin que la cour de Russie venait de conclure un traité d'alliance avec celle de Vienne, et que ce traité éclaterait bientôt, qu'il portait un agrandissement commun aux deux cours aux dépens de la Porte, et que d'ailleurs le traité entre V. M. et la Russie ne devait souffrir aucune atteinte par celui avec la cour de Vienne. En même temps il a débité très contradictoirement que l'Empereur, étant mécontent du comte de Cobenzl, allait le rappeler. Voilà dont on parle aussi tout bas ici . . .

L'Empereur fera main basse sur 140 conseillers, employés dans les départements, qui seront tous renvoyés avec de petites pensions, objet sur lequel il gagnera annuellement 500,000 florins. Le cardinal Migazzi est en disgrâce pour avoir osé se présenter en faveur du clergé. L'Empereur en veut aussi aux hôpitaux et autres fondations pieuses. Enfin la terreur et l'effervescence est si grande qu'il n'y a sorte d'impôts et de réforme qu'on ne craigne . . .

Il parle beaucoup aux cercles les dimanches à la cour, et il a dit au dernier au marquis de La Torre[3] que chacun avait sa portion de bonheur, et que, lui ayant eu la sienne en fait de mariage,[4] il ne comptait pas de se

[1] Goertz erbat die Erlaubnis, „à lui faire promettre une pension de mille à deux mille roubles".
[2] Lanskoi.
[3] Der auf der Durchreise befindliche neue spanische Gesandte in Petersburg.
[4] Mit seiner zweiten Gemahlin, der 1767 gestorbenen Kaiserin Josepha Maria Antonia.

remarier. Deux appartements cependant qu'il a fait arranger au château en ville et à Schönbrunn, font croire à la cour qu'il est question d'un mariage prochain . . .

Il est arrivé un courrier du comte de Cobenzl de Pétersbourg, il y a 3 jours. Le prince Kaunitz a eu une vive explication avec le ministre de Russie, et celui-ci, contre son ordinaire, a vivement répondu le lendemain de l'arrivée de ce courrier. J'ignore le motif de cette conversation, mais je vois bien que les deux cours ne sont point d'accord sur la médiation et sur les principes de la pacification."

Potsdam, 16 mai 1781.

Le comte Branicki est un éventé fieffé. C'est une épithète que tous ceux qui le connaissent, lui donnent, et je l'ai trouvé tel de tout temps. Les nouvelles de Pétersbourg que, selon votre dépêche du 9, il a débitées à son retour à Varsovie, en portent l'empreinte. Il les aura peut-être rassemblées aux cafés et aux carrefours. Mais les contestations entre les deux cours impériales, ainsi que les disputes entre le prince de Kaunitz et le ministre de Russie n'ont rien qui m'étonne; il arrive souvent que deux aussi grandes puissances ne sont pas d'accord dans leurs opinions; différents intérêts et desseins produisent naturellement différents sentiments.

L'incertitude sur le voyage de l'Empereur[1] ne me surprend pas non plus. Selon les principes de Machiavel il faut qu'un souverain soit impénétrable.[2] D'ailleurs il peut être fort indifférent au public s'il entreprend ou non de pareils voyages. Il en est de même de son mariage, qui dépendra uniquement de son inclination et penchant à se procurer ce bonheur que, selon ce qu'il a dit au marquis de La Torre, il prétend avoir trouvé dans les précédents.

Son nouveau plan de finances, au contraire, perce de tous côtés. Retrancher de ses départements les gens superflus, en fait un principal article, et on attribue ici également la disgrâce du cardinal Migazzi à la raison que vous en donnez. L'humeur du prince de Kaunitz, soit bonne ou mauvaise, nous sera le meilleur baromètre, ainsi que les mots qui pourraient échapper, de temps à autre, à l'Empereur dans la société des dames. Vous ferez donc bien de ne pas discontinuer d'y prêter toute l'attention possible, d'autant plus que d'une aussi petite cour que la mienne l'on ne saurait mander des nouvelles intéressantes, et que mon sort est d'être aux écoutes des grandes nouvelles qui se débitent aux premières cours de l'Europe.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Nach Flandern (vergl. S. 451).
[2] Vergl. S. 459.

28 765. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 16 mai 1781.

Je suis bien aise, à la vérité, de voir par votre dépêche du 8 de ce mois que mes nouvelles de Russie se rencontrent très conformes à celles que le comte de Stackelberg en reçoit,[1] mais elles ne répandent jusqu'à présent aucun jour sur l'issue des affaires importantes qui y sont sur le tapis, et il reste encore toujours indécis si la négociation pour une alliance entre les deux cours impériales échouera ou non.

La sortie des troupes russes de Pologne dont vous faites mention,[2] pourra peut-être, quel qu'en soit actuellement le motif, devenir par ses suites un évènement favorable. Leur présence, ne retenant plus les Autrichiens, enhardira peut-être ceux-ci à se démasquer et à fournir par leur conduite sujet à l'Impératrice de s'apercevoir de leur véritable façon de penser. Il vaudra infiniment mieux que cela soit amené ainsi d'une manière aussi naturelle, que d'employer toute autre voie pour détromper cette Princesse de l'intérêt qu'elle s'imagine peut-être de trouver dans une alliance avec l'Autriche.

A l'égard de ce qui regarde le grand-général de la couronne comte Branicki, vous informerez le comte de Stackelberg que le prince Potemkin avait tâché d'engager l'Impératrice à lui faire présent de sommes considérables en faveur de son prochain mariage, mais que, n'ayant pu l'y porter, cela avait occasionné du refroidissement entre ce favori et sa souveraine.[3] Mais comme vraisemblablement ces bouderies ne seront pas de durée, il est à présumer qu'un raccommodement lui fera obtenir ce qui lui avait été refusé du commencement, et qu'ainsi il parviendra pourtant, à la fin, à son but. Mais quoi qu'il en arrive, toujours est-il très fâcheux que dans ces conjonctures le comte Panin veuille s'absenter de la cour, et qu'il ait demandé et obtenu, comme on me le mande,[4] un congé de quatre mois pour se rendre sur ses terres près de Moscou. Il est à craindre que pendant son absence il ne se passe, faute de surveillants, bien des choses désavantageuses, les factions et les cabales qui sont en vogue à l'heure qu'il est, auprès de sa cour, y rendant tout possible et incertain d'un jour à l'autre.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Nach Buchholtz' Bericht hatte Stackelberg ihm mitgeteilt, „qu'on lui écrivait que ce traité restait toujours indécis, et qu'il y avait toute apparence que ce traité s' assoupirait de plus en plus par l'opiniâtreté de la cour de Vienne sur l'article de la préséance".

[2] Das letzte russische Korps von 4000 Mann sollte aus Wolhynien in seine Quartiere bei Kiew rücken und am 29. Mai an der Grenze stehen.

[3] Bericht von Goertz, Petersburg 1. Mai.

[4] Bericht von Goertz, Petersburg 1. Mai.

28 766. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

Die Königin-Witwe Juliane Marie schrieb, 8. Mai (ohne Ort): „Il est vrai qu'à en juger sur les apparences et sur le ton qui règne à l'heure qu'il est, à Pétersbourg, on a raison de craindre que, le premier pas une fois franchi, on n'aille plus loin qu'on ne pense ... Notre bonne Impératrice ouvrira, j'espère, les yeux et n'ira pas contre l'avis de son ancien et plus fidèle ministre jusqu'à sacrifier ses plus chers intérêts et sa gloire établie aux appas des caresses que lui prodigue l'Empereur. Le comte Panin n'est pas dans l'intention de quitter le service, et aime trop sa patrie et la gloire de sa souveraine pour vouloir se retirer dans un moment, peut-être le plus critique pour la Russie et où plus que jamais il faut montrer ce que l'on vaut. La sagesse reconnue de ce ministre lui fera épier les vrais moments pour se faire entendre, et j'espère encore toujours que l'Empereur en fera naître, et que la politique viennoise ne tardera pas de se démasquer et de dessiller les yeux de la grande Catherine ...

Le Roi, mon fils, me charge des assurances les plus fortes de son amitié et des remercîments bien sincères de la lettre de V. M. et de celle du Prince de Prusse, Son neveu.[1] Nous regardons cette affaire de mariage comme arrangée et laissons à V. M. de nous indiquer, quand Elle voudra que nous y donnions la sanction formelle. Mon frère Ferdinand qui est avec nous,[2] me parle avec enthousiasme de son ancien maître."

[Potsdam] 16 mai 1781.

Madame ma Sœur. Je n'ai rien de caché pour mon incomparable Reine. Je Lui parle à cœur ouvert, comme si je me confessais à Dieu même. C'est pourquoi je ne Lui dissimulerai point que les intrigues et les négociations qui se font actuellement à Pétersbourg, ne me causent pas des soucis et des inquiétudes. Tout ce qu'on a pu faire jusqu'ici pour arrêter la conclusion du traité entre les deux cours impériales, roule sur les difficultés de l'étiquette,[3] et j'apprends de Vienne que la morgue autrichienne s'obstine à ne point céder à la hauteur russe,[4] de sorte qu'il est difficile jusqu'à présent de deviner quelle sera l'issue de ces grands projets. L'argent des Anglais a si bien sapé la confiance que l'Impératrice avait au comte Panin, que ce bon et sage ministre a demandé un congé de quatre mois qu'il veut passer à ses terres près de Moscou[5] et se retirer tout à fait du service, au cas qu'il voit qu'on prenne des mesures opposées au véritable intérêt de la Russie. Ces intérêts sont faciles à détailler, comme vient de faire mon incomparable Reine. Mais la vision de ce nouvel Empire Grec a tellement fasciné les yeux de l'Impératrice qu'elle se livre sans réserve entre les mains de celui dont l'intérêt est le plus

---

[1] Betreffend die Verlobung der Prinzessin Friederike mit Kronprinz Friedrich (vergl. S. 411, Anm. 1).
[2] Vergl. S. 336.
[3] Vergl. S. 371 und 464.
[4] Vergl. Nr. 28 764.
[5] Vergl. S. 468.

opposé au projet qu'elle médite. Elle ne tardera pas à s'en repentir, mais peut-être trop tard, et ses véritables alliés souffriront de ses fautes, sans compter des maux qu'elle s'attirera elle-même.

Un des malheurs attachés aux destins des grands monarques de ce monde est que pour un homme assez honnête qui se rencontre pour leur dire la vérité, ils trouvent un millier de lâches flatteurs qui les confirment dans les illusions auxquelles ils s'abandonnent, et j'ose dire à mon incomparable Reine que c'est ce qui arrive à présent à Pétersbourg. Car, en examinant le fond des choses, les intérêts de Joseph et ceux de Catherine se trouvent diamétralement en opposition, tant à l'égard de la Turquie, de la Pologne que de l'Allemagne. L'Empereur est un Protée, il prend toutes les formes. Il a persuadé à l'Impératrice qu'il ne désirait que la paix, tandis qu'il ne médite que la guerre, des conquêtes et d'établir en Allemagne son joug despotique. Avec cela, il a eu l'effronterie de lui dire qu'elle entendait mieux les affaires que les ministres,[1] et qu'ainsi ils feraient tous deux des grandes choses, s'ils réglai[en]t seuls, l'Empereur et l'Impératrice, leurs affaires, sans l'intervention du comte Panin. Voilà ce qui malheureusement a fait un effet aussi prompt que surprenant, et qui cause les embarras qui m'occupent maintenant.

Mais il ne faut pas se décourager pour quoi que ce soit qui peut arriver dans le monde. Il faut nager contre le torrent, si on y est forcé, et chercher, soit par industrie, soit par d'autres ressources, à regagner une situation au moins passable, supposé qu'elle ne peut être bonne tout à fait. Le temps et les évènements seront mes guides et m'indiqueront les mesures qu'il faut prendre pour se soutenir avec honneur.

Mon incomparable Reine voudra bien remercier le Roi, Son fils, en mon nom du compliment obligeant qu'Elle daigne me faire de sa part. Je serai constamment dans la ferme résolution de lui donner des marques de mon attachement, à l'égal de ce que peuvent opérer les plus fermes alliances. Je félicite le prince Ferdinand de se trouver auprès de son auguste sœur. Je voudrais bien partager avec lui le bonheur dont il jouit, mais je suis trop de ses amis pour l'envier. Si j'obsède, si j'importune le Ciel, c'est pour qu'il répande sur mon incomparable Reine toutes les félicités et toutes les espèces de bien et d'avantages dont les hommes peuvent jouir dans ce monde; que Sa santé soit invariable, et qu'Elle daigne me croire avec le plus tendre attachement et la plus haute considération, Madame ma Sœur, de V. M. le fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. S. 254.

28 767. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 16. Mai, auf einen (nicht vorliegenden) Erlaß des Königs vom 15.: „Je ne fais ... aucun fond sur les espérances que le comte Panin paraît avoir conçues de faire échouer le mariage du prince de Toscane,[1] puisque ce ministre ignorait encore alors la tournure que cette affaire a prise, et qu'il comptait probablement sur la fermeté du prince Frédéric-Eugène à remplir ses engagements et à saisir le moyen que V. M. lui avait proposé[2]. Tout l'effet que je me promets aujourd'hui des détails qu'Elle a fait parvenir à l'Impératrice,[3] c'est que cette Princesse verra du moins par là que V. M. n'a pas eu en vue de la contrarier, mais qu'Elle a agi en vertu d'anciens engagements qui lui étaient inconnus.

Pour ce qui est des autres affaires de la cour de Russie qui se trouvent toujours dans la même crise, il faudra attendre la réponse de Vienne."

Potsdam, 17 mai 1781.

Sans doute qu'il faut attendre de pied ferme l'issue des intrigues autrichiennes à la cour de Pétersbourg. Leur alliance projetée me paraît un chaos de passions et de vaines pensées dont personne ne peut prévoir le débrouillement. Après tout ce que j'ai fait jusques ici pour dessiller les yeux de l'Impératrice, je n'y saurais rien ajouter, et il ne me reste qu'à m'armer de la vertu stoïque, pour voir le dénouement de sa nouvelle politique. Des bagatelles peuvent avancer cette alliance, et des riens sont capables de la faire manquer. La dernière dépêche du baron de Riedesel vous aura déjà appris qu'il y a eu de vives contestations entre le prince Golizyn et son instituteur, le prince de Kaunitz,[4] et quoiqu'on tâche de parer cette négociation de tous les atours d'un parfait accord, deux ou trois mois se pourraient bien passer encore, avant que le sort en soit décidé. En attendant l'on observe assez que le prince de Kaunitz n'est nullement édifié de l'indocilité de la Russie, et qu'il voudrait qu'elle écoutât mieux ses suggestions, tout comme elle paraît avoir fait dans l'affaire du mariage de Montbéliard où, selon ce que vous observez dans votre rapport d'hier, les détails que j'ai fait passer à l'Impératrice, lui parviendront trop tard, pour produire l'effet désiré.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 768. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 17 mai 1781.

Tout ce que le ministère de Versailles et encore en dernier lieu, selon votre dépêche du 7, le comte Vergennes vous a fait entendre,

[1] Vergl. S. 464.
[2] Vergl. Nr. 28 683 und 28 735.
[3] Vergl. Nr. 28 729.
[4] Vergl. S. 467.

indique bien que la France manque de nerf d'agir de son côté contre les pirateries britanniques, qu'elle voudrait charger de cette besogne l'association maritime et la Russie en particulier.[1] Si telle est effectivement son idée, elle pourrait bien se tromper dans son calcul, puisque souvent il se forme en Russie de grands projets et qu'on ne s'empresse point de les mettre en exécution. Aussi longtemps donc qu'une supériorité décidée ne fait pas pencher la balance, je ne vois pas la fin de sa guerre actuelle, et l'Empereur ne parviendra pas à faire goûter à la Russie son plan de médiation. Tel est au moins l'état actuel des choses à la cour de Pétersbourg, et il ne me reste absolument rien à ajouter aujourd'hui à ce que je vous en ai déjà marqué dans mes ordres précédents.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 769. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 17 mai 1781.

Il faut avouer que c'est avec bien de la lenteur que l'on se met en mouvement là où vous êtes. Encore a-t-il fallu, selon votre dépêche du 11, des ordres souvent réitérés pour voir sortir du Texel le peu de vaisseaux de ligne qui viennent d'en faire voile.[2] Un peu plus d'activité de la part de la République dans les conjonctures présentes conviendrait cependant non seulement à ses intérêts, mais serait même en général fort à désirer. C'est tout ce que j'ai à vous faire observer.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 770. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 4. Mai: „Toutes les affaires importantes pour lesquelles s'agitent les ministres étrangers à cette cour, sont et paraissent rester encore dans la même indécision. Pour le traité avec la cour de Vienne, il faudra peut-être attendre de nouveau le retour des deux courriers, de celui expédié par le comte de Cobenzl et de celui que l'Impératrice a dépêché[3] . . .

On prétend que l'Impératrice a été piquée au vif de la démarche du comte Panin de demander dans ces circonstances un congé de 4 mois[4] et

---

[1] Vergennes hatte zu Goltz geäußert, daß noch täglich nach französischen Häfen bestimmte Schiffe aus Rußland, Dänemark und Schweden von den Engländern beschlagnahmt würden; „qu'il était donc important que l'association y mît fin une bonne fois".

[2] Nach Thulemeier waren es sechs Kriegsschiffe.

[3] Vergl. S. 463 f.

[4] Vergl. S. 468.

de traiter cela même si légèrement que de demander d'être dispensé de venir encore à la cour, pendant qu'il reste ici, sous prétexte de n'en pas avoir la force, tandis qu'il se croit celle de faire un voyage de 800 versts. Des personnes qui savent en juger, croient que l'Impératrice aurait été bien aise que ce ministre eût demandé sa retraite entière, mais que le congé l'a piquée vivement. Ils opinent cependant que, malgré cette aigreur, S. M. I. ne se portera pas à lui donner sa démission, à moins qu'il ne la demande, et ils ne croient pas que ce ministre qu'ils jugent par sa conduite passée et par la ténacité de son caractère, voudra la demander ... Ce qui me paraît peut-être le plus à appréhender pour la durée du ministère du comte Panin et en même temps pour le crédit du comte Ostermann, c'est l'idée de l'Impératrice de vouloir faire et diriger elle-même les affaires, qui augmente de jour en jour, et que le secrétaire du cabinet, dirigé par les Woronzow et par Bakunin, soutient cette idée, pour leur faire jouer à eux-mêmes le premier rôle. Si ce parti parvient à son but, à la tête duquel on peut placer le comte de Woronzow, autrefois à Londres,[1] il y aura un nouvel ordre des choses ... Depuis quelque temps il y a des indices qui marquent que l'Impératrice a une confiance distinguée dans le susdit comte. Il passe pour honnête et intègre, mais en même temps pour capricieux, hautain et d'un commerce difficile. On l'accuse d'être Anglais dans le cœur, mais il affecte de n'être que Russe."

Potsdam, 19 mai 1781.

Si je ne me trompe, le comte Woronzow que votre dépêche du 4 désigne pour le ministère, est celui qui a été envoyé a Vienne lors de l'avènement de Pierre III au trône. Il vint me trouver en Silésie,[2] et si mon horoscope est fondé, c'est un homme d'esprit et dont on peut se promettre quelque chose. Il est frère de la princesse Daschkow, et pour être bien assuré si j'ai bien présumé, vous aurez soin de m'éclairer sur cet article.

Quant au traité entre les deux cours impériales, je sais qu'après l'arrivée des courriers dont vous faites mention, le prince de Kaunitz a eu un entretien très vif et animé avec le prince de Golizyn, et que la chaleur que ces deux ministres ont mise dans leurs contestations, les a brouillés;[3] ce qui me fait présumer que l'article de la préséance y a eu beaucoup de part, et qu'ils n'ont pu encore en convenir. Toutefois ce ne sont que des vraisemblances. Si cette anicroche continue à subsister, ce traité ne parviendra pas à sa consistance; mais si l'engouement de l'Impératrice pour son prétendu Empire Grec la domine, il est bien possible qu'elle lui porte le sacrifice de l'égalité de son rang avec celui de l'Empereur. Peu de jours nous feront voir plus clair ce qu'il en sera.

---

[1] Graf Alexander Woronzow war von Juni 1762 bis Anfang 1764 russischer Gesandter in London.
[2] Vergl. Bd. 21, 595.
[3] Vergl. S. 467.

En attendant, la médiation entre les puissances belligérantes me paraît toujours encore éloignée.[1] Quoique la France ne l'ait pas refusée rondement, elle y attache cependant des difficultés, difficiles, pour ne pas dire impossibles, à écarter.

Au reste, je suspends mon jugement sur l'issue des agitations intérieures de la cour où vous êtes. L'Impératrice a trop de pénétration pour ne pas sentir que le comte de Panin est dégoûté de la tournure que S. M. I. donne aux affaires. Contraire et diamétralement opposée au système qui est son ouvrage et dont la Russie s'est trouvée jusques ici si bien, je ne voudrais pas garantir que son dégoût ne le porte, à la fin, à se retirer entièrement du service. Bien au contraire, il me paraît très vraisemblable qu'il prendra ce parti, et personne ne m'ôtera de l'esprit que c'est le prince Potemkin qui l'a aussi mal mis et perdu dans l'esprit de sa souveraine, qui encore pendant le séjour de l'Empereur en Russie marquait à ce ministre toute la confiance qu'il mérite.[2] Il faut donc que les guinées britanniques aient sapé son crédit, ainsi que cette cour se glorifie hautement d'avoir culbuté ce ministre. Or, si telle est la vertu de la magie dorée de faire perdre les arçons à un ancien ministre, qui a blanchi sous le harnois et dont le mérite a été généralement reconnu, vous m'avouerez, elle peut bien influer également sur d'autres objets de moindre conséquence. Le plus grand mal qui peut en résulter, c'est que le prince de Potemkin se frayera par les mêmes moyens dorés le chemin à être le premier moteur de toute la machine et d'en diriger tous les ressorts, fût-ce même derrière le rideau et sans y paraître. D'ailleurs, la jeune cour, entourée de gens corrompus par les mêmes largesses et principes, se trouvera abandonnée à elle-même, et imperceptiblement elle sera assujettie à nager avec le torrent, sans savoir éviter les écueils qu'elle trouvera sur cette route tortue et que ce nouveau parti lui fera rencontrer.

Le mauvais traitement que le prince Potemkin fait éprouver aux ministres de Vienne[3] et de Londres, n'aurait donc pas dû vous rebuter de le hanter et de le cajoler. Le prince de Kaunitz a bien fait attendre le duc de Württemberg des heures entières dans son antichambre, et il y a pourtant une bien grande différence entre un duc régnant et

---

[1] Nach Goertz lehnte der russische Hof ab, auf die Mitteilung der Bedingungen von Frankreich und Spanien zu antworten, „avant de savoir les sentiments de l'Empereur comme co-médiateur à ce sujet".

[2] Vergl. Bd. 44, 592.

[3] Goertz berichtete, daß Potemkin stundenlang Cobenzl im Vorzimmer warten lasse und bei seinem Eintritt zu den Anwesenden auf russisch sage: „»Je ne le soutiens plus avec cet ennuyeux personnage qui me persécute«. Lorsqu'il le voit entrer, il force d'abord quelqu'un de se mettre en jeu avec lui, pour ne pas lui parler."

un comte Cobenzl. Et le cardinal Richelieu a bien fait éprouver la même hauteur aux ducs et pairs de France, dont le rang n'est pas au-dessous d'un burgrave de Fribourg. Bref, le prince Potemkin s'avançant à grands pas au poste de modérateur souverain des affaires de la cour où vous êtes, il ne me reste, selon la nature des choses, d'autre parti à prendre que d'encenser cette idole, pour me la rendre favorable dans toutes les occasions possibles. La vanité de ses vues sur le trône de Pologne vous en fournit une bien naturelle, et vous ne négligerez pas de lui dire sur cet article des choses bien obligeantes et capables de le captiver, et quand même vos cajoleries n'auraient pas tout le succès possible, elles le flatteront cependant infiniment, et bien loin de me porter quelque préjudice, elles pourront au moins le disposer peut-être, sinon à faire avorter la négociation de l'alliance, du moins à en éclipser tout ce qu'on pourrait vouloir y faire entrer de pernicieux pour mes intérêts et mes anciennes liaisons avec la Russie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 771. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 12. Mai: „L'Empereur n'est pas hors de Vienne encore. L'incertitude et le mystère sur son voyage continuent ... Il est toujours le plus naturel et vraisemblable que S. M. I. ira à Bruxelles et de là à Versailles dans la présomption d'y faire la paix[1]. S'il est vrai que le général de Yorke est parti de Londres, ce monarque lui parlera à Bruxelles, et peut-être, après que les choses seront arrangées à Versailles sous les auspices de la Reine, cet ambassadeur s'y rendra-t-il lui-même, pour signer la paix sans la concurrence de la Russie. Tel est, il me semble, le projet de l'Empereur et de l'Angleterre, qui leur paraîtra plus facile à exécuter maintenant que l'on sait que le ravitaillement de Gibraltar a eu lieu, sans coup férir. Il est vrai que ceci prouverait que l'Empereur doit avoir de fortes raisons pour faire des avantages à l'Angleterre, et il est connu combien ce Prince a à cœur de gagner des avantages pour le commerce de sa Flandre, et je reviens toujours à soupçonner que la cour de Vienne est peut-être plus embarquée avec l'Angleterre qu'on ne pense, et qu'elle n'ait garanti la dépendance de l'Amérique. Ceci supposé, tout l'intérêt que la cour de Vienne prend à la paix, et que ce point soit réglé en faveur de l'Angleterre, devient très aisé à concevoir." Man versichere, daß der Kaiser am 14. die Reise nach Brüssel antreten wird.

Berlin, 20 mai 1781.

Balancé, comme l'Empereur paraît être, selon votre dernière dépêche du 12, entre ses différents projets,[2] il n'est pas étonnant que chaque jour amène un autre, que souvent le lendemain éclipse pour

[1] Vergl. Nr. 28 748.

[2] Riedesel berichtete: „Quant aux arrangements intérieurs de la monarchie, on parle toujours de beaucoup de changements, mais il faut les attendre."

y substituer un nouveau. Qu'il aille cependant en Flandre et de là en France, c'est ce qu'il faut attendre sans inquiétude.

Mais qu'il ait effectivement conclu une alliance avec l'Angleterre, c'est ce qui me paraît trop fort pour pouvoir m'en persuader. Les deux cours peuvent s'être stipulé, sans cette formalité, des complaisances mutuelles, et je pense par la poste prochaine d'apprendre avec plus de précision si le voyage susmentionné aura effectivement lieu, et peut-être plus de détails sur les projets qu'il médite de mettre en exécution.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 772. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Berlin, 21 mai 1781.

Je ne sais pas trop si la cour de Vienne, ainsi que vous le présumez dans votre dépêche de l'onze, a remis son projet de médiation à un autre temps. On continue plutôt à soutenir que l'Empereur est sur le point de partir pour Bruxelles d'où il se rendra à Versailles dans la vue de familiariser la France avec ses idées de conciliation et lui faire accepter sa médiation. Il présume même tant de son don de persuader qu'il se flatte qu'elle ne pourra résister à son plan, mais qu'elle y acquiescera sans répugnance.[1] Quoique je ne saurais être garant de cette anecdote et que d'ailleurs on change du jour au lendemain à Vienne, vous pouvez cependant en dire un mot au comte de Maurepas comme d'un bruit qui se soutenait, sans toutefois en assurer l'authenticité.

Les nouvelles de Russie dont ce ministre vous a fait confidence,[2] ne sont malheureusement que trop fondées. Le comte Panin y a effectivement infiniment perdu de son crédit et de son influence dans les affaires, et qui plus est, on ne saurait disconvenir qu'il n'y ait un peu contribué lui-même par sa sécurité et indolence.

La négociation entre l'Empereur et l'Angleterre au contraire est jusqu'ici *in statu quo*, sans que l'on puisse encore décider du succès qu'elle aura.

Mais pour les succès maritimes du sieur de La Motte Piquet et les autres opérations, c'est de votre part que j'attends d'en apprendre les suites, quoiqu'il me paraisse toujours que ceux de Hyder Ali[3]

---

[1] Vergl. Nr. 28 748 und 28 771.

[2] Goltz berichtete: Maurepas „parut inquiet sur la retraite peut-être prochaine du comte Panin. Moins que jamais il me dissimula le soupçon de l'intelligence entre le prince Potemkin et les envoyés de Vienne et de Londres."

[3] Goltz berichtete: „On sait que Hyder Ali Kan après la prise de Pondichéry s'occupait de celle de Madras."

seront bien plus sensibles à l'Angleterre que la perte des dépouilles de Saint-Eustache.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 773. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Berlin, 22 mai 1781.

Le refus que je viens d'essuyer de la part du prince [Frédéric-] Eugène de Württemberg relativement à la demande de sa fille cadette pour mon petit-neveu de Prusse,[2] ne peut manquer de refroidir, comme de raison, ma façon de penser envers tout ce qui tient de près à ce Prince, et je suis persuadé que, malgré tout ce que, selon votre dépêche du 12, le Duc régnant a répondu d'obligeant aux insinuations que vous lui avez faites en conséquence de mes ordres antérieurs à cet évènement,[3] ce Prince sentira de lui-même ou comme vous pourrez en tout cas lui glisser adroitement, qu'après un pareil affront son arrivée ici ne pourra pas être accompagnée du même agrément qu'il aurait éprouvé sans cela.[4]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 774. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 8. Mai, daß er eine „Note", d. d. Petersburg 4. Mai, mit der Anzeige, daß der König zum Beitritt zur bewaffneten Neutralität bereit und daß er, Goertz, zur Zeichnung des Abkommens bevollmächtigt sei,[5] dem russischen Ministerium übergeben hat. „Le comte Panin auquel j'en avais montré le projet, avant de le lui remettre, m'y a fait ajouter après le mot *accéder* ceux-là: *ou de garantir.*[6] Son idée est de sim-

---

[1] Nach Goltz hatte La Motte Piquet am 2. Mai von dem englischen Geschwader — „avec la dépouille de Saint-Eustache" — 21 Schiffe genommen. Vergl. S. 349.

[2] Vergl. S. 433.

[3] Auf die Einladung zum Besuche, die Madeweiß gemäß dem Erlaß vom 21. April (vergl. Nr. 28 703) ausrichtete, hatte Karl Eugen erwidert, „qu'il attendait avec impatience le moment où ses occupations lui permettaient d'être assez heureux de pouvoir faire sa cour au plus grand des rois".

[4] Am 29. Mai beauftragt der König Madeweiß, ihm eine Charakteristik der Prinzessin Elisabeth zu beschaffen, „surtout si l'on remarque en elle un esprit ouvert ou si celui-ci ne paraît être que borné, ... puisque de cette connaissance dépend, en bonne partie, l'idée à concevoir du rôle que cette Princesse pourra jouer un jour, et de l'influence qu'elle aura dans les affaires".

[5] Vergl. Nr. 28 686.

[6] In der „Note" vom 4. Mai heißt es: „Le Roi ... est entièrement disposé non seulement à avouer publiquement ces principes fondés sur la justice

plifier et de faciliter par là l'acte, vu qu'une garantie de V. M. de soutenir les principes de l'association maritime qu'Elle avoue, pourrait se faire entre les deux cours, sans qu'on eût besoin d'y mêler les autres. Cette idée n'est pas celle du comte Ostermann, qui y trouve des difficultés et qui croit que l'accession de V. M. devrait être à toute l'association maritime et de concert avec les autres cours. Pour m'assurer si c'est peut-être l'intention de l'Impératrice, j'ai été trouver hier le sieur de Bakunin, qui m'a bien fait entendre qu'il croyait que l'Impératrice n'agréerait point un acte de garantie ...

Ce qui dans cette crise extraordinaire augmente encore les embarras pour les ministres étrangers ici, c'est le peu d'intelligence et de confiance mutuelle qui subsistent entre les comtes de Panin et d'Ostermann." Bei einer Beförderung im Auswärtigen Departement sind nur „Verwandte und Kreaturen" Bakunins berücksichtigt; ein Anhänger Ostermanns dagegen ist übergangen worden.

„V. M. aura daigné voir par mes dépêches précédentes qu'on est déjà sur la voie de traiter avec l'Empereur comme roi de Bohême, mais que jusqu'à cette heure il a refusé cet expédient, persuadé que, s'il l'accepte, toutes les puissances ne traiteront plus avec lui que sur ce pied.[1]

L'affaire de la grande médiation ne peut aller que lentement; car il paraît décidé que les cours médiatrices ne proposeront rien que de concert, ce qui exigera des cours des courriers continuels et lassera les puissances belligérantes ...

On croit toujours que le prince Potemkin lutte contre le secrétaire du cabinet et son parti, et que tout dépendra s'il réussit ou échoue à faire prendre un nouveau favori."

Berlin, 22 mai 1781.

A ce que je vois par votre dépêche du 8, les affaires restent jusques ici dans la même fermentation à la cour où vous êtes, et rien n'y est encore décidé sur les deux grands objets que l'esprit tracassier et séducteur de l'Empereur y a mis sur le tapis. Pour l'alliance cependant, je la regarde, à vous dire vrai, comme tout à fait résolue et prête à se conclure, et l'Empereur avec son mentor rusé imagineront bien des expédients à écarter les anicroches que sa signature a rencontrées jusques ici. Toutefois dans une crise aussi violente il est impossible de juger encore de ce qu'il en arrivera, et on ne sait pas à quel Saint se vouer pour sauver la barque. La passion semble seule y présider aux délibérations; de sorte qu'il me semble qu'il s'agit, avant toutes choses, de faire tous vos efforts pour approfondir à qui l'Impératrice donnera sa confiance, et d'aviser ensuite aux moyens de le gagner, afin d'être instruit par lui de ce qui se passe dans son cabinet. L'ami de son secrétaire de cabinet vous sera toujours d'un grand secours, et votre zèle pour mon service vous animera assez à donner tous vos

---

et sur le droit des gens, mais même *à accéder ou à garantir* cette association maritime et à faire et signer sur cet objet généralement intéressant avec le ministère de S. M. I. tel acte ou convention propre à établir cet engagement."

[1] Vergl. S. 464.

soins à contracter avec lui des liaisons plus étroites et capables d'en faire un ami de cœur.

Quoi qu'il en soit, cet engouement extrême de l'Impératrice pour l'Empereur me paraît toujours très énigmatique. Je sais qu'on l'attribue à la facilité dont il a adopté et applaudi son idée de l'Empire Grec, et que c'est-là ce qui doit avoir si bien fasciné ses yeux qu'elle ne voit plus par leur véritable côté les objets qu'il lui présente. Mais j'avoue que j'ai toujours de la peine à m'en persuader, et qu'à bien des égards ce charme me paraît presque impossible. Ce serait donc déjà un grand article de pénétrer ce qui a effectivement produit cet enchantement extraordinaire. Ensuite il s'agirait de savoir quelle sera la nature et l'essentiel de son alliance avec ce Prince et quelle étendue elle pourrait vouloir lui donner. Quelque merveilleux que le projet lui en paraisse dans la spéculation, il sera toujours bien scabreux dans la pratique, et malgré toute l'activité qu'on voudra y apporter, il sera toujours extrêmement difficile de réunir des intérêts aussi différents.

D'ailleurs, je ne comprends pas trop comment cette alliance pourra s'accorder avec ses sentiments actuels vis-à-vis de l'Angleterre, contre laquelle elle paraît si piquée et choquée de ses procédés maritimes despotiques, et à l'égard desquels elle ne pourra jamais se promettre des secours de la part de l'Empereur qui, en considération des avantages qu'il attend de cette couronne pour son commerce, sera plutôt disposé à la favoriser qu'à faire cause commune avec la Russie pour faire retourner son pouvoir dans ses canaux réguliers. Sur tous ces différents articles et nombre d'autres tout aussi intéressants personne ne pourra mieux vous éclairer que celui que S. M. I. choisira pour dépositaire de ses intentions, et que ce serait son secrétaire de cabinet, son ancien favori ou quelque ministre ou le prince Potemkin, n'importe; ce sera toujours celui qui l'emportera sur les autres, dont il faudra rechercher l'amitié et la confidence par tous les moyens possibles.

Au reste, si les incendies à la marine de Russie recommencent,[1] je soupçonne fort que ce ne soit de nouveau un trait envenimé de l'Angleterre, qui par ses largesses aura gagné quelques traîtres. L'expérience au moins a assez prouvé déjà qu'elle n'est rien moins que délicate dans le choix des moyens pour parvenir à ses fins, et qu'elle s'embarrasse fort peu des principes de l'honneur et de l'humanité même.

---

[1] Auf einem Kriegsschiff im Hafen von Kronstadt war, wie Goertz berichtete, in der Nacht vom 3. zum 4. Mai Feuer entdeckt und von der Kaiserin Katharina daraufhin eine strenge Untersuchung angeordnet worden. Vergl. dazu Bd. 44, 593 und 599.

Enfin, je ne vous dis rien sur le changement du comte Panin à votre mémoire, et je me réfère, à son égard, à la dépêche de mon Département des affaires étrangères.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 775. AUX MINISTRES DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Berlin, 22 mai 1781.

Selon la dépêche du comte de Goertz du 4 les affaires se trouvent encore à la cour de Russie dans la plus grande crise, et rien n'est encore décidé sur les deux grands objets que l'esprit rusé et séducteur de la cour de Vienne y a mis sur le tapis.[2] La passion préside seule aux délibérations, et le vrai pilote de la barque la conduit toujours derrière le rideau. Quoique je sois persuadé que l'alliance entre les deux cours impériales sera tôt ou tard signée, et que la même finesse qui en a composé le plan, trouvera bien des moyens d'écarter les formalités qui jusques ici en ont retardé la signature, je sens cependant que l'unique parti qui me reste, c'est d'en dissimuler mon dépit et d'attendre de pied ferme le débrouillement de ce cahos d'engouement et de pensées vaines de l'Impératrice. Je vous avoue cependant naturellement qu'il me reste toujours quelque peine à me persuader que son idée de l'Empire Grec en soit le seul principe, et que c'est pourquoi je viens d'ordonner au comte de Goertz d'employer tout son savoir-faire et tous les moyens possibles pour connaître et se lier avec celui qui a actuellement le plus de part à la confiance de l'Impératrice, soit l'ancien favori ou son secrétaire de cabinet ou quelque ministre ou bien le prince Potemkin, afin de pénétrer par ce canal non seulement le vrai principe de cette alliance, mais encore son étendue, ainsi comment elle pourra s'accorder avec ses dispositions vis-à-vis de l'Angleterre, contre laquelle elle paraît si piquée, tandis que l'Empereur la favorise dans toutes les occasions.[3]

Die Minister sollen Goertz wegen der von Panin vorgeschlagenen Änderung der „Note" bescheiden (vergl. Nr. 28 774) und den Bericht von Chambrier vom 2. Mai beantworten.[4]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] In dem daraufhin ergehenden Ministerialerlaß vom 22. Mai wurde Goertz beschieden: „Je souhaite moi-même qu'on ne m'oblige pas à une garantie formelle, qui pourrait m'entraîner trop loin. L'affaire dépendra présentement de l'arbitre et de la décision de l'Impératice."

[2] Vergl. Nr. 28 774.

[3] Vergl. Nr. 28 774.

[4] Demgemäß Ministerialerlaß an Chambrier vom 22. Mai.

28 776. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 23 mai 1781.

Tout ce qu'on entend des arrangements de l'Empereur, ainsi que de ses grands et vastes projets, l'annonce comme un génie du premier ordre. Militaire, finances, politique, tout dévoile ses talents distingués. Votre dépêche du 16 y ajoute encore le département de justice,[1] et il est étonnant que pas une branche de son gouvernement n'échappe à son esprit pénétrant. Si le nouveau code des lois est à acheter, vous me ferez plaisir de m'en adresser un exemplaire, pour y admirer l'ordre de la justice du chef de l'Empire.

Au reste, tout étant suspendu tant pour son voyage de Flandre[2] que le gouvernement des Pays-Bas,[3] il faut attendre tranquillement s'il entreprendra le premier et laissera le second à son beau-frère. Il en est de même de ses projets d'alliance et de médiation, et le temps seul nous instruira sur le succès de l'un et de l'autre.

Ce n'est pas de mon petit coin que j'occupe dans le monde, que les grands évènements sont à attendre; des nouvelles importantes sont le partage des grandes cours, et c'est pourquoi c'est votre tâche de m'en informer.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 777. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

Die Prinzessin Wilhelmine antwortet, Haag 15. Mai, auf das Schreiben des Königs vom 7.:[4] „Quoique V. M. daigne nous donner encore quelqu'espoir que tout n'est pas perdu en Russie, je dois cependant Lui avouer avec cette franchise que mon respect pour Elle m'inspire toujours, que je commence à craindre que le parti anglais n'y triomphe, et que nous n'obtiendrons pas ce que nous nous étions promis de la part de l'Impératrice. Sa gloire ne lui permet pas de reculer, elle ne saurait aux yeux de toute l'Europe renverser les engagements solennels qu'elle vient de contracter avec nous, mais sur cette vigueur, cette énergie que nous attendions de ses secours, je n'ose plus compter ... [V. M.] ajoutera à toutes Ses bontés celle de nous conseiller ce qu'Elle croit qu'il serait convenable de faire en cas de défection de la Russie, pour tâcher de la ramener et pour tirer la plus grande

---

[1] Riedesel berichtete: „Il a paru, il y a quelques jours, une ordonnance impériale, qui règle et corrige les tribunaux de justice, sans établir un nouveau code de lois cependant ni la forme judiciaire. C'est cette production qui a été imprimée avec tant de mystère" (vergl. S. 452).

[2] Vergl. S. 451 und 475.

[3] Die Übertragung der Statthalterschaft an Prinz Albert von Sachsen-Teschen und die Erzherzogin Maria Christine.

[4] Vergl. Nr. 28 744.

partie possible des engagements que cette cour a contractés avec nous, et qu'elle ne saurait renier, sans se manquer à elle-même."

[Potsdam] 23 mai 1781.

Ma très chère Nièce. J'ai été obligé de différer ma réponse de quelques jours, pour laisser écouler le tourbillon des affaires dans lequel j'ai été pendant quelques jours. Je voudrais réparer cette dilation par quelque bonne nouvelle que je vous manderais volontiers, ma chère enfant, s'il y en avait.

Du côté de la Russie, la fermentation des esprits, alimentée par les intrigues anglaises et autrichiennes, va toujours en augmentant; dans ce moment-ci il m'est impossible de prévoir quel en sera le résultat. J'ai eu une dépêche de Copenhague qui me déplaît, d'autant plus que la cour de Russie ne s'est pas expliquée au sujet de la Hollande et de l'assistance que la ligue d'association devait y donner, comme j'eusse désiré que cela fût.[1] A Pétersbourg, le comte Panin est presque tout à fait mis de côté. Il y a des bisbilles entre tout le ministère. Enfin, dans ce moment de crise on ne sait à quel Saint se vouer, et il faut attendre de quel côté la fortune déterminera la balance qui pèse dans la tête de Catherine les intérêts de l'Europe. Je sens la peine, ma chère enfant, que ces nouvelles vous feront; mais j'aime mieux vous dire la vérité que vous flatter par des apparences trompeuses.

D'autre part, on a voulu mettre le feu aux vaisseaux de Kronstadt, et l'on croit que c'est par une manigance anglaise.[2] Si cela s'avère, ce sera un nouveau sujet qui brouillera la Russie et l'Angleterre.

Ainsi, ma chère Nièce, n'abandonnons pas toute espérance et attendons jusqu'au bout, pour voir comment toutes ces intrigues se débrouilleront. C'est un bel exercice pour la patience qui, au demeurant, est très fâcheux, lorsqu'il s'agit de choses aussi intéressantes, non pour des particuliers, mais pour des États. Je ne vous dis pas que je fais du bon sang, mais je m'arme de constance, et je me flatte que la Hollande et la Prusse se sauveront malgré les caprices russes, les friponneries autrichiennes et les guinées anglaises. Dès que j'aurai quelque chose de meilleur à vous mander, je vous le communiquerai d'abord. J'embrasse notre cher Prince, en vous assurant de toute la tendresse et l'estime avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

[1] Wie Bismarck berichtete, Kopenhagen 15. Mai, hatte Katharina II. dem dänischen Hofe erklärt, „qu'elle regardait la guerre éclatée entre l'Angleterre et la Hollande comme absolument étrangère à l'association maritime".
[2] Vergl. S. 479.

28 778. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 24 mai 1781.

Il paraît par votre dépêche du 14 que vous avez pris bien gauchement ce que je vous ai confié sur la médiation. Jamais je ne vous ai ordonné d'entrer à ce sujet en négociation, de sorte que j'ignore le motif qui vous a engagé à une conférence avec l'ambassadeur d'Espagne à ce sujet.[1] Bien au contraire, si vous consultez différents ordres précédents, vous y trouverez que j'ai toujours regardé comme plus convenable aux intérêts des maisons de Bourbon de faire leur paix sans médiation quelconque, et je ne vous ai point dissimulé la raison qui m'engageait à donner à cette négociation immédiate la préférence, savoir qu'il était fort à présumer que les médiateurs pourraient vouloir entrer plus loin dans leurs affaires qu'elles ne voudraient. Il est vrai que j'y ai ajouté qu'au cas que je fusse requis d'entrer dans cette médiation, je prendrais auparavant langue avec la France;[2] mais il y a une grande différence entre accepter et négocier sur la médiation. Quoi qu'il en soit, toute cette négociation paraît reposer à l'heure qu'il est, et j'ai lieu de présumer que la cour de Vienne n'y reviendra qu'après une affaire décisive entre les puissances belligérantes.

On continue à la vérité de parler du voyage de l'Empereur en Flandre et de là à Versailles.[3] Mais sans contester le premier, le second me paraît fort problématique et m'a tout l'air d'être simplement imaginé pour imposer.

Au reste, le courrier du M. de Vérac dont vous faites mention,[4] peut bien être le porteur de mauvaises nouvelles. Il est vrai au moins que le comte Panin a demandé un semestre de 4 mois, pour jouir de l'air de la campagne sur ses terres près de Moscou, et que les affaires sont encore fort embrouillées à Pétersbourg.

Les incendies paraissent vouloir recommencer dans la marine de cette cour, et il y en a eu un de tout nouvellement attenté à Kronstadt dont on soupçonne les Anglais,[5] de sorte que, si aux perquisitions qu'on en fait, il appert effectivement qu'ils en ont été les auteurs et promoteurs, l'Impératrice y trouvera un nouveau motif bien juste d'être animée contre la cour britannique, et cette découverte pourrait bien arrêter même la marche de sa négociation avec celle de Vienne.

Federic.

Nach dem Konzept.

[1] Goltz hatte nach seinem Bericht mit Aranda die Möglichkeit der preußischen Teilnahme am Friedensschluß erwogen.
[2] Vergl. Nr. 28 689.
[3] Vergl. S. 451 und 475.
[4] Goltz berichtete: „Je suppose qu'il annonce de nouvelles alarmes sur la retraite du comte Panin."
[5] Vergl. S. 479.

28 779. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 11. Mai, daß Panin ihm erklärt hat, „que l'Impératrice, ayant reçu avec satisfaction l'offre de V. M. d'accéder à l'association maritime,[1] avait ordonné qu'on expédiât les pleins pouvoirs russes pour entrer à ce sujet en négociation avec moi; qu'elle aurait désiré que cette accession pût se faire par un acte conforme à celui qu'on avait passé avec la Hollande, mais qu'alors il aurait fallu auparavant communiquer avec les autres cours liguées; que cela aurait pris du temps . . .; que donc, pour profiter du moment, il était bien aise que l'Impératrice avait approuvé que cette accession fût arrangée de la manière qu'il l'avait imaginé; que ce ne serait qu'un acte entre les deux cours par lequel V. M., reconnaissant et avouant les principes établis par l'Impératrice pour les puissances neutres, y accédait et les garantissait,[2] et que l'Impératrice, de son côté acceptant l'accession et la garantie de V. M., Lui promettait la protection de son pavillon pour Sa marine marchande . . .; qu'avant la fin de la semaine il comptait me communiquer le projet de cette accession de nos deux cours, et qu'il souhaiterait que nous pussions en venir à la signature avant son départ, qui reste toujours fixé vers le 22 de mai." Ostermann hat Goertz gleiche Mitteilung gemacht und hinzugefügt, daß ebenfalls Besborodko und Bakunin zu Bevollmächtigten für Verhandlung und Zeichnung ernannt sind.

In einem zweiten Bericht desselben Tages meldet Goertz, daß Ostermann ihn zu sich gebeten und ihm aus einem eigenhändig an ihn gerichteten Schreiben der Zarin die Hauptstellen zur Mitteilung an den König vorgelesen habe. „Elle dit au comte d'Ostermann que l'Empereur pendant son séjour à Mohilew lui avait déjà fait connaître ses intentions de rechercher la princesse Élisabeth de Württemberg, sœur cadette de madame la Grande-Duchesse, en mariage pour son neveu, le fils aîné du grand-duc de Toscane. Que, depuis, la reine de Danemark lui avait communiqué ces mêmes intentions d'unir cette Princesse à son petit-fils, le prince royal de Danemark;[3] que l'Impératrice, connaissant les vues de l'Empereur, avait conseillé à S. M. la Reine de suspendre ses démarches, vu qu'elle croyait qu'on ferait incessamment de la part d'une autre cour des propositions d'un établissement très considérable à la cour de Montbéliard pour la princesse Élisabeth. Que, peu après, l'Empereur s'était adressé directement à S. M. I., pour la prier de vouloir se charger de demander cette Princesse à ses parents.[4]

---

[1] Vergl. Nr. 28 674 und 28 686.

[2] Vergl. S. 477 f.

[3] Vergl. dazu Bd. 44, 569 f. und 604.

[4] In dem Briefe an Ostermann, d. d. Zarskoe-Selo 29. April (a. St.), den Goertz am 16. Mai abschriftlich übersandte, schreibt Katharina II. über die Vorgeschichte der Werbung Kaiser Josephs um die Hand der Prinzessin Elisabeth für seinen Neffen, Erzherzog Franz von Toskana: „Il y a quelques mois que le comte Panin m'apporta une lettre de la reine douairière de Danemark. Il me dit, en me la remettant, qu'elle contenait un projet de mariage que la Reine avait formé entre le prince royal de Danemark et la sœur cadette de la Grande-Duchesse, projet sur lequel ladite Reine souhaitait de savoir mon avis. J'ai dès alors dit au comte Panin que je regardais ce projet comme très propre à faire manquer à la princesse Élisabeth de Württemberg un établissement plus important pour sa maison, et nommément celui d'épouser le fils aîné du grand-duc de Toscane. De ce que je disais, je n'en formais aucun doute dans mon esprit, parceque dès Mohilew

Que S. M., ainsi que LL. AA. II., ignorant les intentions de V. M. de marier ladite Princesse au Prince de Prusse, Son petit-neveu, n'avaient pas balancé de faire cette demande à la cour de Montbéliard. Que le courrier qu'elle y avait envoyé à cet effet, était de retour, et que par les lettres qu'elle avait reçues du prince de Württemberg, père de madame la Grande-Duchesse, elle venait d'être informée de l'embarras extrême où se trouvait cette famille. Que ce Prince lui marquait qu'il y avait quatre semaines que V. M. leur avait fait l'honneur de demander cette Princesse, leur fille, en mariage pour le Prince de Prusse, Son petit-neveu.[1] Que les parents qui devaient la plus grande reconnaissance à V. M. pour les bienfaits dont Elle les avait comblés, avaient reçu cette demande avec joie et engagé leur parole pour ce mariage, sans consulter la Princesse leur fille. Que V. M. alors avait paru désirer que ces engagements restassent encore secrets.[2] Mais ayant, depuis, été instruits qu'Elle allait en faire la demande publique au Duc régnant pour son consentement,[3] ils avaient cru devoir instruire leur fille. Que, celle-ci ayant trouvé une si grande disproportion d'âge entre elle et le Prince de Prusse et témoignant par cette raison la plus forte crainte que cette union inégale ne pourrait être heureuse, elle avait demandé à genoux à ses parents de l'en dispenser.[4] Que dans cet embarras le prince de Württemberg s'était adressé à V. M. même, pour La prier de vouloir lui rendre sa promesse,[5] et qu'il venait d'implorer la protection et l'intervention de l'Impératrice près de V. M. pour cet effet. Que S. M. I. croirait manquer à l'amitié sincère et à la haute estime qu'elle portait à V. M., si elle ne Lui faisait part de ce que le Prince venait de lui confier,

---

même je ne pouvais ignorer les dispositions favorables de l'Empereur. Aussi dans ma réponse à la reine de Danemark je lui ai conseillé de ne rien précipiter, puisque j'avais lieu de supposer qu'à Montbéliard on était à la veille d'entendre des propositions de grande importance pour la maison de Württemberg au sujet de cette même Princesse. Au bout de six semaines ou deux mois mes suppositions se vérifièrent. L'Empereur m'écrivit une lettre et me pria de sonder les parents de la princesse de Württemberg sur cette affaire. Comme de raison, m'intéressant infiniment au bonheur de cette maison et à sa prospérité et nommément au bien-être de la princesse Élisabeth, sœur de ma bru, je n'ai eu rien de plus pressé à faire qu'à envoyer un courrier à Montbéliard par lequel j'ai communiqué au Duc et à la Duchesse, père et mère de la Princesse, les intentions de l'Empereur et du grand-duc de Toscane de demander cette Princesse en mariage pour l'archiduc François, et j'ai appuyé de mon mieux les intentions de l'Empereur. Mon fils et ma belle-fille en ont écrit de même à Montbéliard." Vergl. Nr. 28 685. Für die Mitteilung der Zarin vom 22. Januar (a. St.) an Joseph II. über ihren Briefwechsel mit der Königin-Witwe Juliane Marie und für die Antwort des Kaisers, der nach erfolgtem Gedankenaustausch mit Großherzog Leopold sie am 17. März aufforderte, die Verlobung von Erzherzog Franz mit der Prinzessin Elisabeth in die Wege zu leiten, vergl. v. Arneth, „Joseph II. und Katharina von Rußland. Ihr Briefwechsel", S. 40 und 61, und „Joseph II. und Leopold von Toskana. Ihr Briefwechsel", Bd. 1, S. 9 f., 13 f. und 323 ff. (Wien 1869 und 1872).

[1] Vergl. S. 256.

[2] Vergl. Nr. 28 664 und 28 665.

[3] Vergl. Nr. 28 684.

[4] Vergl. S. 433, 439 und 462.

[5] Das Schreiben des Prinzen Friedrich Eugen liegt nicht vor.

et qu'elle rendait aux sentiments généreux et élevés de V. M. la justice qu'Elle entrerait dans les angoisses où se trouvait cette famille dans cette circonstance singulière, qui provenaient des engagements qu'elle avait pris, sans consulter l'inclination de leur fille.

Je crois rendre à V. M., sinon mot pour mot, au moins le véritable sens de ce que S. M. l'Impératrice a écrit au comte Ostermann . . . Je dois la justice au comte Ostermann, lequel n'étant point au fait de tout ce qui s'est passé, qu'il en a été très affecté, et je lui ai fait sentir de mon côté tout ce que mon zèle pour le service de V. M. me permet, des suites à craindre de cette affaire pour le maintien du système et le bonheur des deux monarchies. Il m'a encore assuré en cette occasion que, lundi passé,[1] l'Impératrice, ayant été très sensible à la lettre amicale que V. M. lui avait écrite,[2] lui avait témoigné qu'elle croyait V. M. inquiète sur ses sentiments pour Elle; que sur cela il avait profité de ce que je lui avais fait connaître de Sa dépêche du 21, et dit que V. M. craignait surtout qu'après Sa mort l'Empereur ne tombât sur Son successeur,[3] et que sur cela elle l'avait chargé de m'assurer en son nom qu'aussi longtemps qu'elle serait amie de l'Empereur, V. M. et Sa maison n'auraient sûrement rien à craindre. Je sais du secrétaire du comte Ostermann qu'elle a ajouté: »Au bout du compte, j'empêcherai toujours l'Empereur de faire quelque chose contre le Roi et contre la Prusse.«"

Cörbelitz, 26 mai 1781.

J'ai reçu vos deux dépêches du 11 de ce mois, ainsi que celle du 13, ainsi que la lettre que l'Impératrice vient de m'écrire,[4] que renfermait cette dernière. Elle m'a fait plaisir, et je la trouve aussi polie qu'elle puisse l'être. Cependant je ne sais si je dois y répondre ou non, et je serais bien aise de recevoir votre avis sur ce point, qui

---

[1] 7. Mai.

[2] Vergl. Nr. 28 710.

[3] Nach seinem Bericht vom 8. Mai hatte Goertz dem Grafen Ostermann einen Auszug aus dem Erlaß vom 21. April (vergl. Nr. 28 700) übergeben. Je „lui ai dit les propres paroles que [V. M.] m'a ordonné de lui dire". Ostermann hatte zugesagt, davon Gebrauch zu machen, „s'il en trouve le moment".

[4] Katharina II. dankte, Zarskoe-Selo 26. April (a. St.), dem König für sein Schreiben vom 23. April (Nr. 28 710). „Je suis intimement convaincue que la neutralité armée ne peut qu'acquérir un nouveau lustre, lorsque parmi les noms des souverains qui ont reconnu les principes de ce traité conformes à ceux de l'équité et de l'indépendance des États, l'univers pourra compter celui d'un grand roi dont les vertus éclatantes et les actions héroïques inspirent aux nations un tout aussi grand et profond respect que sa puissance. Que V. M. me permette de Lui en témoigner ma gratitude. Je Lui suis aussi très redevable des bonnes recommandations qu'Elle me promet près de l'empereur Pierre Ier dans l'autre monde; cependant j'ai un intérêt pas moins grand de prier V. M. de remettre cette partie jusqu'au siècle qui suivra celui-ci. Alors j'aurai le temps de L'accompagner, pour être témoin de Sa première entrevue avec les illustres personnages dont Elle me fait l'honneur de me parler. Je voudrais surtout voir Marc-Aurèle, César et Alexandre se disputer le pas, pour venir au-devant de V. M., et faire tourner la conversation sur les Anciens, en rougissant un peu des faits de V. M., auxquels seuls ils porteront envie."

restera en suspens jusqu'à ce que vous me l'ayez fait connaître, remettant alors à me décider si j'en resterais là ou si je pousserais plus loin cette correspondance.

J'ai vu les ouvertures que le comte d'Ostermann vous a faites de la part de l'Impératrice, sa souveraine, relativement [au] mariage de la princesse Élisabeth de Württemberg avec le prince aîné de Toscane, et si, comme il le paraît, nonobstant le mémoire qui vous a été fourni par mon Département des affaires étrangères,[1] l'Impératrice persévère dans sa résolution, vous sentez bien que, quoiqu'elle ne puisse m'être que fort désagréable, les circonstances sont telles que je ne songe plus à empêcher ce mariage, préférant de garder le silence et de fermer les yeux sur ce qui s'est passé à cet égard. Vous vous bornerez simplement à remercier le comte Ostermann des ouvertures en question et lui direz que je ne chercherais point à contrecarrer cet établissement, quoique, à la vérité, je trouvasse le procédé malséant de la part des parents de cette Princesse après leur parole donnée.

Il me serait maintenant utile et fort essentiel de savoir si la Grande-Duchesse affectionne et aime beaucoup cette sœur cadette, et lequel des deux frères, l'aîné ou le plus jeune,[2] est son favori, afin que, si cette voie me manque, je puisse m'aider de la faveur de l'un ou de l'autre.

J'approuve ce que vous avez fait jusqu'ici touchant mon accession à l'association maritime. J'ai remis à mes ministres du Département des affaires étrangères le soin de préparer tout ce qui sera nécessaire, pour prendre avec les cours de Danemark et de Suède des engagements conformes aux désirs de l'Impératrice.[3] Quant aux présents à faire en Russie à l'occasion de la signature de cette accession, tant aux comtes Panin et d'Ostermann qu'aux sieurs Besborodko et Bakunin, vous m'obligerez de me dire de quelle nature ils doivent être pour leur plaire, si c'est en bijoux ou en argent; ce qui m'est égal, très aise de ne rien négliger pour m'attacher ces gens-là, surtout l'un des deux derniers.

Tâchez donc de découvrir ce qui leur conviendrait le mieux, afin de s'assurer à la cour où vous êtes, d'un quelqu'un sur lequel on puisse compter pour être instruit des menées autrichiennes en Russie, ainsi que de tout ce qui pourrait s'y tramer, dans la suite, de préjudiciable à mes intérêts; car je vous avoue que, nonobstant les assurances flatteuses de l'impératrice de Russie par la bouche du comte Ostermann, auxquelles j'ajoute entièrement foi, très persuadé que je suis de la sincérité des sentiments d'amitié que cette Princesse me

---

[1] Vergl. Nr. 28 729.
[2] Prinz Friedrich und Prinz Eugen.
[3] Vergl. Nr. 28 780.

conserve, les insinuations insidieuses que l'Autriche ne manquera pas de faire avec le temps contre moi, ne laissent pas de m'embarrasser. Il est vrai que le traité d'amitié entre les deux cours impériales n'est pas encore signé, et qu'il faudra voir si l'Impératrice se relâchera ou non sur l'article de la préséance, le seul qui doit décider de sa conclusion. Cette condescendance surprendrait d'autant plus qu'on a trouvé d'anciens documents qui prouvent que la cour de Danemark même contestait cette préséance à la cour impériale, ainsi que le comte de Finckenstein vous l'aura communiqué;[1] mais, enfin, ce traité une fois conclu et l'Autriche acquérant toujours plus de terrain en Russie, elle ne s'en tiendra pas là. Vous la verrez s'occuper à gagner la jeune cour et chercher à s'emparer entièrement d'elle par le moyen de la princesse de Toscane ou de quelque autre manière; c'est de quoi je réponds, ne prévoyant que trop bien tout cela. Vous ne manquerez pas de me faire, à tête reposée, un rapport détaillé sur ces appréhensions de ma part, en me disant, de votre côté, votre façon de lire dans l'avenir.

En attendant voici encore quelques observations dont je ne puis guère m'empêcher de vous faire part relativement à ce même traité. Supposé donc qu'un pareil traité d'amitié et défensif soit conclu et arrêté entre les deux cours impériales, qu'y gagnera l'impératrice de Russie, et quelles connexions aura-t-il avec les vues de cette Princesse contre la Porte et avec son Empire Grec? Cette souveraine, à la suite de ce traité, laissera-t-elle les Autrichiens agir arbitrairement en Allemagne? Verra-t-elle de sang froid l'Empereur assurer à sa maison par ses neveux de Toscane les différents évêchés et bénéfices ecclésiastiques qui viendront à vaquer, et obtenir par là même une prépondérance décidée dans le Collège électoral? Envisagera-t-elle d'un œil tranquille le renversement total des Constitutions de l'Empire, dont elle est devenue garante? Ce n'est pas à la Prusse seule que l'Autriche en veut, c'est à la liberté de l'Allemagne entière, et l'Empereur, sous le voile de sa parenté avec la cour de Russie, ira insensiblement si loin qu'à la fin tout le système de l'Empire Germanique se trouvera détruit et bouleversé de fond en comble. Ce sont des observations qui ne sont pas sans fondement. Vous pouvez les faire au comte d'Ostermann, en lui donnant même l'extrait de ce que dessus. Ce ministre connaissant notre Constitution, ces idées lui retraceront le danger que courrait le salut de l'Empire, si on laissait les mains libres à un Prince trop entreprenant qui ne rencontrerait de frein que sa volonté et son ambition.

Quant à la médiation offerte par la cour de Vienne à celle de Ver-

[1] Durch Ministerialerlaß vom 22. Mai.

sailles,[1] je sais que cette dernière ne l'a pas absolument refusée; elle s'est bornée à témoigner qu'elle désirerait savoir préalablement les articles préliminaires sur lesquels les Anglais entendaient [de] traiter, ce qui sans doute leur serait à eux-mêmes difficile à déterminer. Ainsi il y a toute apparence que la médiation reposera jusqu'à ce que les puissances belligérantes se soient portées des coups décisifs, soit en Asie ou en Amérique, aucune d'elles ne paraissant disposée à vouloir céder qu'à la force.

Selon ce que vous me dites des bisbilles survenues entre le comte de Cobenzl et le marquis de Vérac,[2] il me semble que ce serait une occasion excellente de porter ce dernier à informer sa cour de la prédilection trop marquée que le ministre autrichien manifeste pour la cause de la Grande-Bretagne.

Je vois que l'on continue les recherches pour découvrir les auteurs encore inconnus de l'incendie de la flotte de Kronstadt.[3] Ne soupçonnerait-on point les Anglais d'avoir commis cet attentat? Quoique ce soit une question de simple curiosité de ma part, vous n'oublierez [pas] de me répondre là-dessus dans vos rapports ultérieurs.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 780. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Cőrbelitz, 26 mai 1781.

Finckenstein soll Kellers Bericht vom 15. Mai beantworten.[4]

Vous aurez vu par les dépêches du comte de Goertz de Pétersbourg du 11 mai que l'acte de mon accession à la neutralité armée doit être signé à l'heure qu'il est, en Russie, et que S. M. l'Impératrice désire que je prenne les mêmes engagements avec les cours de Copenhague et de Stockholm.[5] Je suis tout disposé à entrer dans ses vues. Pour cet effet vous aurez soin de donner des instructions en con-

---

[1] Goertz berichtete: „Jusqu'à cette heure l'Empereur n'a point encore fait part de ses idées sur ce que les cours de Bourbon ont déclaré aux deux cours impériales sur la médiation."

[2] Wie Goertz berichtete, hatte Breteuil den Marquis Vérac von der ihm durch Kaunitz mitgeteilten Beschwerde von Cobenzl unterrichtet „de ce que lui, marquis de Vérac, n'avait pas de confiance en lui". Im Hinblick auf die intimen Beziehungen zwischen Cobenzl und Harris hatte Vérac seiner Empörung darüber gegen Breteuil Luft gemacht.

[3] Vergl. S. 479.

[4] Demgemäß Ministerialerlaß vom 29. Mai.

[5] Vergl. S. 484.

séquence à mes ministres à ces deux cours et de préparer toute chose, de manière que cela puisse s'arranger à mon retour à Potsdam.

Der Erlaß an Goertz vom 26. Mai (vergl. Nr. 28 779) sowie dessen Berichte vom 11. und 13. werden abschriftlich übersandt.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 781. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Cörbelitz, 27 mai 1781.

J'ai reçu ici votre dépêche du 18 de ce mois, après la lecture de laquelle je vous avoue que les Français me paraissent se reposer un peu trop sur leurs alliés. Ils exigent beaucoup d'eux et n'agissent que peu ou point eux-mêmes et sont dans le cas d'avoir besoin qu'on leur recommande le proverbe: „Aide-toi et Dieu t'aidera". Si, au surplus, ils se sont imaginés que la Russie entrerait en guerre avec l'Angleterre, les gens-là ont pris le change. C'est déjà beaucoup que l'impératrice de Russie soit indisposée contre les Anglais; la cour où vous êtes, y gagne infiniment. Mais quand même toutes les intrigues autrichiennes qui se jouent actuellement à Pétersbourg en faveur de la cour britannique, cesseraient, je doute que la Russie pût se résoudre à lui faire la guerre. Il est seulement à désirer de voir les officiers français adopter plus de résolution et mettre plus d'énergie dans leur fait; car, en vérité, ils me paraissent un peu indolents.

Mes ordres précédents vous ont fait connaître l'état actuel de la cour de Pétersbourg;[1] les ministres d'Autriche et d'Angleterre y sont inséparables et continuent à pousser leurs tracasseries et intrigues au possible. Cependant la conclusion du traité d'amitié entre les deux cours impériales est toujours suspendue et rencontre les mêmes difficultés que ci-devant. S'il parvenait à sa perfection, j'espère d'être informé sur quoi il vise, et j'aurai soin de vous en instruire. L'on prétend que l'Empereur se rendra dans peu dans le Brabant, et je crois qu'il ne fait cette tournée que pour attendre la tournure des évènements et offrir derechef sa médiation.

Quant au comte de Panin, vous pouvez dire de ma part aux comtes de Maurepas et de Vergennes que ce ministre avait quitté Pétersbourg pour se rendre près de Moscou où sa souveraine lui avait accordé la permission de passer quatre mois.[2]

Mit einem Postskript wird ein Schreiben an d'Alembert vom 28. Mai (gedruckt: Oeuvres, Bd. 25, S. 182 ff.) übersandt.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Nr. 28 752.

[2] Vergl. S. 468.

28 782. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Thulemeier berichtet, Haag 19. Mai: „La ville d'Amsterdam vient de faire aux États de Hollande une démarche très remarquable. Elle a déclaré qu'ayant été informée que l'escadre sortie récemment du Texel[1] était très mal pourvue de vivres. Elle exigeait qu'on fît à cet égard les recherches les plus sévères, afin de punir les auteurs de ces malversations. De plus, qu'il était de toute nécessité de faire la guerre avec plus d'activité et d'énergie, et que pour cet effet il convenait de faire une alliance défensive et offensive avec la cour de Versailles et de réclamer par des représentations pressantes le secours des puissances du Nord, stipulé par l'association maritime. Tel doit être l'objet des prochaines délibérations des États . . .

Une affaire, non moins importante, est celle qui vient d'être mise sur le tapis dans la dernière assemblée des États-Généraux. Leurs Hautes Puissances, informées que les États de Brabant avaient agréé les représentations des villes d'Anvers, Louvain et Bruxelles [et] s'étaient adressés à l'Empereur pour obtenir que la navigation de l'Escaut fût déclarée libre, ont fixé leur attention sur une affaire qui tient de si près au bien-être du commerce de leurs sujets, et il faut espérer qu'on s'opposera avec vigueur aux vues ambitieuses de la cour impériale à cet égard." Der Kaiser werde in Brüssel erwartet. „Son séjour aux Pays-Bas autrichiens engagera vraisemblablement le gouvernement de ces provinces à mettre sous ses yeux les progrès que le commerce de la Flandre et du Brabant pourrait faire dans les circonstances présentes, pour peu qu'il soit étayé par une protection directe de la part du souverain."

Thulemeier berichtet, Haag 22. Mai, daß die Deputierten von Amsterdam zur Beschleunigung der erforderlichen Maßnahmen die Einsetzung eines „comité secret" forderten. „Le chargé d'affaires de la République à Bruxelles[2] n'a pas dissimulé à ses maîtres que le projet d'ouvrir l'Escaut, en opposition directe du traité de Münster,[3] tel qu'il faisait l'objet actuel des sollicitations des États de Brabant, était le produit des insinuations de la cour de Londres."

Cörbelitz, 27 mai 1781.

Der Empfang der Berichte vom 19. und 22. Mai wird bestätigt.

Les détails qu'[ils] renferment des délibérations éternelles qui occupent le gouvernement hollandais, me confirment de plus en plus dans la persuasion où j'étais déjà qu'il se passerait encore bien du temps, avant de voir les affaires de cette République dans un certain ordre relativement à sa propre défense. Je vois jusqu'ici cet État dépourvu de tout, et ses préparatifs de guerre n'avancent que très lentement, tandis que de nouveaux embarras viennent encore l'inquiéter dans ce moment-ci, où certainement l'Empereur se donne toutes les peines possibles pour relever le commerce de la Flandre au grand préjudice de celui des sujets des Provinces-Unies.

Il me paraît que dans ces circonstances les États-Généraux ne feraient pas mal d'adresser sur cet article un mémoire à l'impératrice

[1] Vergl. Nr. 28 769.
[2] Baron van der Hoop.
[3] Der Friedensvertrag von Münster von 1648.

de Russie, pour lui détailler le tort qui résulterait au bien-être de la République, si, contre la foi du traité, la navigation de l'Escaut était déclarée libre, ne doutant point que cette Princesse ne le reçût comme une nouvelle marque de confiance, et qu'elle n'y répondît en employant ses bons offices, pour éloigner cet évènement.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 783. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

Cőrbelitz, 27 mai 1781.

Ma très chère Nièce. Je voudrais, ma chère enfant, avoir toujours des bonnes nouvelles à vous dire. Tout ce que je sais, est que, jusqu'à ce moment, il n'y a aucun traité de conclu entre la Russie et l'Autriche, et je ne saurais encore juger avec certitude si ce projet réussira ou non. Mais l'Empereur, qui s'intéresse vivement pour les Anglais, espère, en leur procurant une paix avantageuse, de gagner la liberté du commerce d'Ostende et d'Anvers, et je crois qu'il serait de l'intérêt de la République qu'elle fît parvenir par son ministre cette nouvelle en Russie,[1] parceque, si la cour de Pétersbourg n'est pas informée de ce que trame l'Empereur, elle peut se laisser entraîner par des insinuations autrichiennes et par ignorance nuire à vos intérêts.

Le comte Panin a pris congé pour 4 mois qu'il veut passer à Moscou. Tout cela ne vaut pas grande chose, et je vous conseille plus que jamais de redoubler d'activité et de mettre tout le nerf imaginable dans vos armements. Car, si l'Empereur l'emporte à Pétersbourg, cela portera préjudice à nos communs intérêts.

Saluez, je vous prie, notre cher Prince de ma part; personne ne vous souhaite plus que moi du bonheur et de la prospérité. Si je n'étais fort fatigué, je vous en dirais volontiers davantage; je me borne à cette fois de vous assurer du tendre attachement et de toute l'estime avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 784. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 28 mai 1781.

Tout ce que vous m'apprenez dans votre dépêche du 30 d'avril, est beau et bon, mais tout ne se rapporte qu'à l'intérieur de la Porte. Le

---

[1] Vergl. Nr. 28 782.

nom de son nouveau grand-vizir[1] m'est indifférent; ce qu'il m'importe de savoir, c'est s'il est bon Prussien ou Autrichien. Vous y suppléerez.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 785. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 28 mai 1781.

De retour de mes revues dans le Magdebourg, je ne veux pas différer de répondre à votre dépêche du 19. Je ne suis point surpris de la peine que vous avez d'approfondir les affaires de la cour où vous êtes. Le secret que les grandes puissances observent dans leur marche, y apporte des empêchements que celles du second ordre ne sauraient guère écarter.

Je doute encore toujours que l'Empereur aille à Versailles.[2] Du vivant de sa mère, de pareilles excursions pouvaient se faire plus facilement, mais maintenant que S. M. I. s'est chargée seule de tous les soins du gouvernement, son temps est trop précieux et sa présence non interrompue au timon des affaires trop nécessaire pour se permettre de telles promenades de plaisir.

Quant au traité entre les deux cours impériales, il me paraît impossible que le commerce en fasse le premier objet.[3] Quel qu'il soit toutefois, j'ai trop de confiance dans l'amitié de l'impératrice de Russie pour en appréhender des liaisons préjudiciables à mes intérêts. Tout ce que j'en sais, c'est qu'il n'est pas encore conclu ni signé.

Au reste, je n'ai rien de nouveau à vous mander, et je suis curieux d'apprendre ce qui se passera ultérieurement à l'auguste cour auprès de laquelle vous résidez.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 786. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 28 mai 1781.

Les notions que je trouve dans votre dépêche du 19 de ce mois, relatives aux soins intrigants de l'Autriche en Pologne pour y ébruiter

---

[1] Izet Mehemed Pascha.

[2] Wie Riedesel berichtete, hatte Breteuil ihm gesagt, „que l'Empereur se rendrait infailliblement à Bruxelles, et qu'il ne doutait point qu'il n'aille de là en France, quoiqu'on ne lui en avait point fait part formellement, mais que l'Empereur le lui avait donné à entendre".

[3] Der russische Legationssekretär (von Koch) hatte zu Riedesel geäußert, „que tout traité ne pouvait pas être nommé traité d'alliance, puisqu'il y en avait de commerce et pour d'autres objets de liaison". Daraus schloß Riedesel, daß es sich um den von Österreich längst erstrebten Handel im Schwarzen Meer drehen könne.

l'existence prochaine d'un traité d'amitié entre les deux cours impériales et afficher une grande intimité entre elles,[1] ainsi que celles qui se rapportent aux vues cachées de l'Empereur pour remettre la convocation d'une diète en Hongrie à l'année prochaine,[2] ne sont pas à mépriser. Il serait même à souhaiter que le comte de Stackelberg les mît à profit et les donnât à connaître à sa cour. Tâchez donc à l'y engager de votre mieux; elles ne peuvent qu'y produire un très bon effet et servir utilement au maintien du système actuel.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 787. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 15. Mai, zu der Frage der Verlobung der württembergischen Prinzessin Elisabeth mit Erzherzog Franz:[3] „L'Impératrice a chargé le comte Ostermann seul de cette affaire, et le comte Panin à qui j'en ai parlé, n'en est instruit que par la jeune cour et par moi. Il croit qu'on n'a encore aucun soupçon contre LL. AA. II., mais qu'on le soupçonne, lui. Il espère cependant que le secret ne sera pas dévoilé, et il ose seulement supplier V. M. que, quelque parti qu'Elle daigne prendre dans cette affaire, Elle veuille pour la conservation du système si heureusement établi ne rien faire ressentir de Son juste mécontentement ni à la jeune cour ni aux Princes qui ont le bonheur d'être à Son service, pour qu'on ne parvienne pas à faire changer LL. AA. II. des sentiments d'attachement, desquels pour V. M. il oserait toujours répondre.

Je dois encore faire part à V. M. d'un propos que m'a lâché avant-hier le comte Ostermann, lorsque je lui ai témoigné mes inquiétudes sur les suites qu'aurait le traité d'alliance avec la cour de Vienne pour les intérêts de V. M. Il me dit: »Soyez sûr que le but et le motif de cette alliance porte sur tout un autre objet qui ne regarde nullement votre cour, qui lui est étranger et auquel, il me semble même, quoique je ne le dise pas par ordre, S. M. le Roi pourrait coopérer en Se joignant à cette alliance.« Je lui répondis que je croyais deviner cet objet, qu'il me semblait d'une exécution difficile, même contraire aux vrais intérêts de la cour de Vienne pour coopérer sincèrement, et que d'ailleurs V. M., ignorant la nature des engagements que les deux cours impériales voudraient prendre, n'avait probablement pas pu y porter Son attention, et qu'il me semblait que, si la possibilité d'une alliance entre les trois cours pourrait exister, il faudrait commencer par établir bien positivement la sûreté de la Constitution germanique. Il répondit: »On n'y touchera pas, si nous sommes unis.« ...

L'ami intime du sieur de Besborodko m'a encore assuré ces jours-ci à trois différentes reprises qu'il était persuadé que par cet obstacle de l'éti-

---

[1] Buchholtz berichtete: „Les nouvelles de Vienne et de Pétersbourg ne manifestent encore rien de positif sur la conclusion du traité d'amitié ... entre les deux cours impériales. Le bruit de ce projet a déjà cependant transpiré en Pologne, et il paraît que cela s'est fait par les soins intrigants de l'Autriche, qui déjà depuis longtemps a affecté une grande intimité avec la cour de Pétersbourg, pour gagner du terrain en Pologne."

[2] Vergl. dafür S. 496.

[3] Vergl. Nr. 28 779.

quette le traité n'aurait pas lieu ... Il est averti et persuadé qu'on médite un changement, qu'on ôtera la direction des affaires au comte Panin à son retour, et qu'on le conservera comme ministre consultant, mais que l'Impératrice veut établir un comité secret dans lequel lui, le comte Ostermann, présiderait et aurait la représentation et la besogne de traiter avec les ministres étrangers, et que les autres membres de ce comité seraient le comte Alexandre Woronzow et le sieur de Besborodko et Bakunin. Si cela a lieu, cela ôterait sûrement au prince Potemkin l'influence dans les affaires politiques."

Potsdam, 29 mai 1781.

En réponse à votre dépêche du 15, je me réfère, quant au projet de mariage à Montbéliard, à mes ordres de Cörbelitz du 26[1] que vous trouverez ci-joints. Comme il n'y a nulle apparence que l'Impératrice change de sentiments à cet égard, que père et mère de la fiancée ont rétracté leur parole donnée et que la jeune cour même m'a déclaré la préférence qu'elle donne à la maison de Toscane,[2] il m'a paru le plus convenable de céder à un enthousiasme aussi général et marqué et de donner à S. M. et à LL. AA. II. cette nouvelle marque de ma déférence, ne doutant point qu'elles me tiendront compte d'un sacrifice, qui sera un monument éternel du cas infini que je fais de leur amitié. Le comte Panin peut être aussi parfaitement tranquille et très persuadé que je ne changerai pour cela rien dans ma conduite envers les Princes, frères de la Grande-Duchesse, qui sont à mon service. Ils n'ont aucune part à cette scène, et leur respect filial leur impose la loi d'acquiescer à de tels arrangements de famille que leur père et mère jugent à propos de faire. Bien au contraire, le frère cadet de S. A. I. de mon régiment de Zitzewitz a avancé précisément dans ces entrefaites au grade de colonel; de sorte qu'elle verra assez par là que, bien loin de leur faire ressentir mon juste mécontentement, je me fais plutôt un plaisir de leur faire éprouver, dans toutes les occasions possibles, l'estime parfaite et inaltérable que je conserve pour leurs aimables beau-frère et sœur, et qui ne finira qu'avec ma vie.

Mais en attendant il appert assez par la lettre que l'Impératrice a écrite à ce sujet au comte Ostermann[3] et dont j'ai trouvé la copie à la suite de votre dépêche du 16, que S. M. I. s'est laissée embéguiner par les cajoleries de l'Empereur dans cette affaire, et qu'elle n'a pas assez entrevu tout ce que son système politique en a à craindre et à appréhender.

D'ailleurs, ce que le comte Ostermann vous a confié au sujet de mon accession au traité entre sa souveraine et l'Empereur, est un vrai énigme pour moi, auquel, je vous avoue, je n'entends encore

---

[1] Vergl. Nr. 28 779.
[2] Vergl. Nr. 28 685.
[3] Vergl. S. 484, Anm. 4.

absolument rien. Il faudrait au moins que je susse auparavant quel est le vrai objet de ce traité, et je ne saurais jamais signer des engagements qui me sont cachés et inconnus. Ne s'y agit-il que de chasser les Turcs de l'Europe, pour élever le prince Constantin, second fils du Grand-Duc, à l'Empire Grec, à la bonne heure! je pourrai regarder cela avec beaucoup d'indifférence. Mais l'Empereur, vise-t-il à faire, au moyen de cette alliance, de grandes acquisitions, c'est autre chose, et vous m'avouerez que je ne saurais les regarder d'un oeil tranquille et que mes intérêts pourraient tôt ou tard en souffrir.

Déjà l'on vient de m'apprendre que l'Empereur a préalablement confirmé tous les privilèges de ses états de Hongrie, mais qu'il a renvoyé à l'année prochaine la diète qu'il a voulu y convoquer d'abord à son avènement au trône. Ce renouvellement ne doit avoir pour but que de s'attacher de plus en plus cette nation, et on prétend que le délai de la diète ne s'est fait que dans la vue d'engager ces états, dans cet intervalle, par ses créatures à demander à la diète future la réunion des provinces détachées de l'ancienne Hongrie, telles que la Valachie, la Moldavie, la Servie, la Dalmatie etc.[1] Quoique ces avis me viennent d'une assez bonne source, je ne prétends cependant point vous en garantir l'authenticité, et je ne vous les donne que pour des nouvelles qui se débitent, et qui se combinent parfaitement bien avec les vues d'agrandissement que de tout temps la cour de Vienne en général et son souverain actuel en particulier a manifestées.

Supposé cependant que ce traité ne consistât effectivement que dans des stipulations d'une simple amitié réciproque, je ne vois pas l'avantage que l'Impératrice pourra s'en promettre, tandis que par ces arrangements mon alliance avec elle pourra toujours péricliter d'être affaiblie. En effet, d'un côté, la Russie, au lieu de me fournir en cas de besoin les secours stipulés dans mon alliance, ne voudrait alors qu'être médiatrice entre moi et l'Autriche, et de l'autre, elle perdrait sûrement par là son influence dans les affaires d'Allemagne. L'Empereur se croirait, par son traité avec elle, plus libre à l'entraîner dans tous les projets qu'il a formés contre les libertés germaniques, et il obtiendrait par sa ruse et finesse une telle prépondérance et suprématie dans l'Empire que non seulement il ferait entrer dans la maison de Toscane tous les évêchés et autres bénéfices ecclésiastiques riches, mais agirait même, à l'élection d'un nouvel Empereur, ainsi que dans toutes les autres affaires importantes de l'Empire, en vrai dictateur. La Russie n'a peut-être pas une connaissance bien exacte des Constitutions germaniques pour apprécier l'importance de cette réflexion, mais tout membre de l'Empire qui a suivi

---

[1] Bericht von Buchholtz, Warschau 19. Mai.

la cour de Vienne dans ses démarches, en sent toute la justesse et tremble pour les suites que toute prépondérance autrichienne dans l'Empire peut avoir.

Au reste et pour ce qui est du changement dans la direction des affaires de Russie dont le comte d'Ostermann vous a fait confidence, je suspends mon jugement sur les suites qui en pourront résulter. Mais si le comte Woronzow est de ce comité secret qu'on prétend établir, vous n'oublierez pas de l'en féliciter de ma part en son temps et de l'assurer que je me rappelais avec plaisir le moment où j'avais fait sa connaissance en Silésie.[1]

En attendant, vous m'informerez, le plus tôt possible, de la nature et du prix des présents qu'il faudra faire à l'occasion de mon accession à l'association maritime, pour voir si je ne puis à cette occasion me faire quelque nouvel appui à la cour où vous êtes. En général, les affaires étant, à l'heure qu'il est, dans une si grande crise, vous serez attentif à tout, afin d'apprendre tout ce qui s'y passe, et prévenir à temps tout le préjudice qui pourrait en revenir à mes intérêts.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 788. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 28. Mai, auf den Erlaß des Königs vom 26.:[2] „Quoique les [dépêches du comte de Goertz] ne soient pas aussi satisfaisantes que je le désirerais, j'ai cependant été bien aise d'y voir que l'Impératrice commence à entrer en explication sur les objets qu'elle avait traités privativement jusqu'ici, ce qui fournit à V. M. l'occasion de S'expliquer à Son tour, comme Elle l'a fait dans l'instruction qu'Elle vient de donner au comte de Goertz,[3] sur les inconvénients qui doivent naturellement résulter des liaisons qui sont sur le tapis entre les deux cours impériales ...

Pour ce qui est des engagements à prendre entre V. M. et les cours de Suède et de Danemark au sujet de la neutralité armée, nous avons déjà instruit, il y a quelque temps, le baron de Keller et le sieur de Bismarck de faire les démarches nécessaires pour cet effet.[4] Mais ces deux cours qui se trouvent par leurs traités avec l'Angleterre dans une situation un peu différente et plus limitée que celle de la Russie, ont fait jusqu'ici des difficultés et paraissent surtout n'avoir pas envie d'en venir à un acte particulier sur ce sujet. L'exemple de la Russie pourra peut-être faire lever ces obstacles, du moins en partie, mais ce ne sera qu'après avoir reçu l'acte qui doit être signé actuellement à Pétersbourg, qu'on pourra les y déterminer."

---

[1] Vergl. S. 473.
[2] Vergl. Nr. 28 780.
[3] Vergl. Nr. 28 779.
[4] Vergl. S. 385 und 405.

Potsdam, 29 mai 1781.

Vous avez bien raison de regarder les nouvelles de Pétersbourg comme peu satisfaisantes. Un voile épais nous cache encore la vraie face des affaires de cette cour, et les dernières dépêches du comte de Goertz du 15[1] et du 16 n'y répandent pas plus de jour. Tout ce qu'il y a, c'est qu'elles m'inspirent quelque confiance dans les sentiments et les dispositions du vice-chancelier comte d'Ostermann, et comme il prétend que ce traité avec l'Empereur ne préjudiciait en rien à mes intérêts et qu'au contraire je pourrais y entrer également et le signer, je ne comprends à la vérité point quelle en peut être la base, mais je suppose qu'il ne s'y agit que de l'Empire Grec contre la Porte ou de quelque autre objet analogue. Il faut donc attendre qu'on y voie plus clair, et en attendant tenir bonne contenance, sans se laisser décourager par les apparences, afin de pouvoir aviser, en son temps, à tête reposée du parti le plus convenable à mes intérêts. Ce qu'il y a, en attendant, de très certain, c'est que, quand même ce traité parvient à sa conclusion et signature, les deux cours impériales ne tarderont pas de se brouiller de nouveau. La contradiction manifeste entre leurs principes et vues, tant sur la Porte et la Pologne que sur les affaires de l'Allemagne, ne saurait qu'amener tôt ou tard quelques bisbilles entre elles, de sorte que, tout bien considéré, il me semble que le meilleur parti pour moi, c'est de temporiser et d'attendre tranquillement le dénouement de la pièce.

La copie ci-jointe vous fera voir, au reste, ce que je viens d'ordonner au comte de Goertz tant sur ce sujet que sur l'affaire des promesses de mariage à Montbéliard.[2] Après les déclarations, faites de part et d'autre sur ce dernier article, je ne vois d'autre parti à prendre que de renoncer à notre projet, qui répugne tant à l'Impératrice qu'aux père, mère et sœur de la promise.[3] C'est un sacrifice que les conjonctures actuelles me demandent, et je suis tout disposé à l'offrir à S. M. I. et à la jeune cour de Russie.

Enfin, il s'agit de savoir si vous jugez nécessaire ou convenable que je réplique à la réponse de l'Impératrice, ci-jointe en copie, au sujet de mon accession à l'association maritime,[4] et j'attends votre rapport demain matin, pour me décider avant mon départ pour la Prusse. Mais si les cours de Stockholm et de Copenhague ne veulent pas passer un acte particulier sur ce sujet, peu m'importe. Dans le fond ce n'est qu'une formalité qui m'est fort indifférente.

Avant de finir, je vous régalerai encore du dernier bulletin de

---

[1] Vergl. S. 494 f.
[2] Vergl. Nr. 28 787.
[3] Vergl. Nr. 28 685, 28 735 und 28 779.
[4] Vergl. S. 486, Anm. 4.

France.[1] Vous le trouverez ci-joint, et il paraît par son contenu que la France commence au moins à soupçonner la fidélité de la cour de Vienne.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 789. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 23. Mai: „Le prince Golizyn ayant reçu un courrier de sa cour, il a eu dimanche, le 20, une longue conférence secrète avec le prince Kaunitz dans son cabinet, et hier il a renvoyé son courrier à Pétersbourg. On m'a voulu assurer que c'est dans cette conférence que le renouvellement du traité entre Vienne et Pétersbourg de l'année 1746 a été signé, et qu'on y a ajouté la clause réciproque que tout ce que ce traité porte, doit être sans préjudice aux liaisons entre la cour de Russie et V. M. et celles entre les cours de Vienne et de Versailles en vertu de leurs traités d'alliance. On ajoute même que le différend qui avait retardé la conclusion de ce traité, sur la préséance dans la signature avait été levé, de sorte que l'Empereur avait accordé l'alternative à l'impératrice de Russie, avec une déclaration salvatoire et réservant sa dignité impériale contre tout préjudice et conséquence ultérieure.[2]

On explique même par là le retard du départ de l'Empereur, comme effectivement il est parti hier pour Bruxelles ... L'Empereur a dit qu'il ne comptait rester que deux jours à Versailles, mais s'il peut réussir dans ses projets[3] aux dépens d'un plus long séjour, il est naturel qu'il y restera plus longtemps. Il veut aussi parcourir toute sa Flandre et y faire les arrangements nécessaires. On dit que son but est de rogner les privilèges de ces provinces; mais ce ne sera pas chose aisée."

Potsdam, 30 mai 1781.

Selon mes lettres de Pétersbourg j'ai lieu de douter que le traité entre les deux cours impériales soit effectivement déjà signé; mais quand même il le serait, selon vos avis du 23, je ne crois pas que ce soit un renouvellement de leurs anciennes liaisons de 1746, puisque j'ai appris qu'il ne contient point des stipulations préjudiciables aux intérêts des autres.

Quant au voyage de l'Empereur en Flandre, il y a toute apparence que ce Prince cherchera à y mettre ses finances sur le meilleur pied possible. Mais pour rogner les privilèges des provinces, je doute fort qu'il touche à un article aussi scabreux, et je présume plutôt que le commerce d'Ostende et d'Anvers et l'ouverture de l'Escaut absorbera toute son attention, pour en tirer le meilleur profit. Dans cette vue, il s'efforcera de s'arranger entièrement à ce sujet avec l'Angleterre et

---

[1] Die Beilage fehlt.

[2] Der Abschluß des Vertrages erfolgte vielmehr durch Austausch der Briefe Kaiser Josephs vom 21. Mai und Katharinas II. vom 24. Mai (a. St.), in denen die Bedingungen festgelegt wurden. Vergl. v. Arneth, „Joseph II. und Katharina von Rußland", S. 72 ff.

[3] Vergl. Nr. 28 748.

à resserrer encore davantage ses liens avec cette couronne, et je ne crois pas me tromper, en attribuant à cet objet l'arrivée du chevalier Yorke à Bruxelles, où l'Empereur voudra apparemment s'aboucher avec ce ministre.

D'ailleurs je viens d'apprendre que le comte Cobenzl a dit à quelqu'un à l'occasion de mon accession à l'association maritime: »Il faut avouer que c'est un peu tard que les Prussiens pensent à leur commerce.«

Au reste, il paraît que pendant l'absence de l'Empereur il ne se passera rien de fort intéressant à la cour où vous êtes; mais quoi qu'il en soit, vous ne discontinuerez point d'y être attentif comme par le passé, d'autant [plus] que d'ici, comme d'une cour du second ordre, je ne saurais vous mander que des bagatelles.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 790. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 30 mai 1781.

Votre rapport d'hier ne fait que me confirmer dans mon idée que rien ne presse pour la réponse à faire à la dernière lettre de l'impératrice de Russie, et que je puis très bien la remettre jusqu'à mon retour de Prusse.[1] J'en trouve un nouveau motif dans cette incertitude, qui continue et se soutient sans interruption sur le vrai objet de son traité avec l'Empereur. En effet, vous m'avouerez qu'il n'a guère existé une négociation dont on ait débité tant de nouvelles contradictoires. Les dépêches du comte de Goertz la donnent pour être entièrement innocente et ne regardant absolument rien qui pût préjudicier aux intérêts des autres. La dépêche du baron de Riedesel du 23 prétend, au contraire, que c'est un renouvellement de celui de 1746, quoiqu'avec certaines restrictions réciproques.[2] Toutes ces variations, je ne vous le dissimule pas, me rendent toute cette négociation bien problématique et me laissent en suspens sur son vrai objet. Le temps seul percera le voile qui le cache. En attendant, s'il est vrai que, selon le baron de Riedesel, l'Empereur a condescendu à l'égalité dans la signature, mon pronostic s'accomplit, et c'est un indice manifeste que ce Prince a absolument voulu ce traité, à quel-

---

[1] Finckenstein riet ferner dem König, die Rückäußerung von Goertz abzuwarten, „d'autant plus que l'acte signé de Son accession à la neutralité armée que [V. M.] recevra dans ces entrefaites, Lui fournira alors une occasion toute naturelle d'entamer de nouveau cette correspondance et de répondre en même temps à la lettre en question." Vergl. Nr. 28 788.

[2] Vergl. Nr. 28 789.

que prix que ce soit, et ce n'est sûrement pas sans un motif puissant qu'un Prince aussi ambitieux a fait ce sacrifice.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 791. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 31 mai 1781.

Votre dépêche du 21 vient de m'être fidèlement rendue, et un nouvel ordre des choses s'ouvre à votre attention. Il est maintenant décidé que l'Empereur viendra à Versailles. Il est déjà parti pour Bruxelles, et après y avoir fait quelques arrangements, il fera un tour en France. Il compte de ne s'arrêter à Versailles que deux jours[1] et se flatte peut-être d'en imposer si bien par sa présence personnelle et par ses arguments spécieux à son beau-frère et au ministère qu'ils se laisseront surprendre et accepteront son plan de médiation. Je me repose sur vos yeux d'Argus, et j'espère que rien de ce qui se passera à cette apparition, vous échappera.

D'ailleurs, mes lettres de Vienne assurent que le point d'égalité dans la signature de son traité avec la Russie est arrangé de façon que l'Empereur y a consenti moyennant un revers de la part de la Russie que cette condescendance ne dérogera en rien à sa dignité impériale.[2]

D'un autre côté, il est très certain que l'Impératrice est mécontente de l'Angleterre et piquée au vif contre le refus de sa médiation en faveur de la Hollande, ce qui plonge les affaires dans un cahos extrêmement difficile à débrouiller, jusqu'à ce qu'on voie plus clair quel parti les parties intéressées prendront. Vous pouvez en faire confidence au ministère de Versailles.

Während der Reise nach Preußen werden die Antworten des Königs nur kurz ausfallen.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 792. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 18. Mai: „J'ai eu tout lieu de m'apercevoir que le vice-chancelier par conviction s'est donné toutes les peines dans son entretien avec l'Impératrice, pour lui prouver que V. M. pourrait trouver ses démarches en faveur du mariage du prince aîné de Toscane[3] partiales pour la cour de Vienne. Il m'a dit lui-même qu'il lui avait fait l'observation que je lui avais glissée le jour d'auparavant qu'outre toutes les autres considérations l'Empereur, au cas que V. M. cédât, répandrait dans toute

---

[1] Vergl. S. 499.
[2] Vergl. Nr. 28 789.
[3] Vergl. S. 484—486.

l'Europe que c'était l'effet de l'amitié particulière de l'impératrice de Russie, qui devait lui être le plus sensible, mais qu'elle lui avait répondu avec vivacité qu'elle n'avait point de prédilection, mais qu'il devait me dire que, sans aucune autre considération que celle de l'intérêt qu'elle prenait à cette Princesse, la disproportion de l'âge et l'incertitude des évènements dans un terme aussi reculé que celui de six ans, fixés par V. M. pour ce mariage, l'engageaient à s'y intéresser; que d'ailleurs son amitié et son attachement pour l'alliance de V. M. resteraient toujours les mêmes ...

Comme, de plus, je viens d'apprendre que le propos du comte d'Ostermann que j'ai rapporté dans ma dernière dépêche, sur l'accession de V. M. à cette alliance avec la cour de Vienne[1] n'a nullement été lâché au hasard, et que plutôt il la proposera à V. M., dès que le traité sera effectivement conclu, cela viendrait encore à l'appui de ce sentiment, et vu les circonstances présentes j'ose ... demander à V. M. des ordres sur mon langage à tenir, au cas qu'on m'en fasse l'ouverture.

J'ai été avant-hier chez le prince Potemkin à Zarskoe-Selo; il m'a extérieurement très bien reçu. Je lui ai dit que les preuves fréquentes que V. M. avait reçues de son attachement, les assurances réitérées qu'il m'en avait données, celles qu'il avait faites à Msgr. le Prince de Prusse à son départ,[2] avec la façon de penser qu'il m'avait fait connaître souvent qu'il n'aimait pas les paroles, mais qu'on pouvait compter sur lui, enfin, les protestations répétées de sa souveraine de son invariabilité dans le système actuel — tout cela m'avait paru exiger de ma part une confiance entière, que même j'avais cru la lui mieux prouver par la tranquillité de ma conduite, que cependant je le priais au nom de V. M. de persévérer dans l'attachement qu'il avait professé pour Elle, et qu'Elle S'attendait de lui qu'il saisirait les occasions qui se présenteraient, pour entretenir l'Impératrice dans ces dispositions. Il me répondit sur cela que j'avais bien fait, que je savais qu'il n'aimait pas les intrigues et les voies de détour, et qu'il ne se laissait guider que par le bien de sa patrie, qu'il croyait connaître les intérêts de l'État, qu'on apprendrait de jour en jour mieux à entrevoir qu'ils consistaient à s'occuper de l'intérieur et de prendre moins de part aux affaires du dehors. Je lui répondis que ce principe me semblait favorable pour le système actuel, vu que, selon ce principe, V. M. était [sûrement] pour la Russie le meilleur allié, puisqu'Elle cherchait le moins à l'entraîner dans les affaires du dehors, au lieu que, sans parler d'autres considérations, une alliance de plus avec une autre cour, qui aurait de plus grands intérêts, serait très propre à entraîner la Russie dans beaucoup d'affaires étrangères et à multiplier ses embarras. Il me répondit: »On ne se laissera pas aisément entraîner«, et continua la conversation en propos rompus. Je le mis, après, sur le sujet du mariage de la sœur de la Grande-Duchesse, où il me dit simplement que c'était une idée que l'Impératrice avait déjà conçue à Mohilew, qu'elle n'avait pu imaginer les vues de V. M. sur cette même Princesse, et que naturellement elle était sensible que ses idées à elle se trouvaient en contradiction avec celle de V. M., surtout s'étant déjà tant

---

[1] Vergl. S. 494.

[2] Wie Goertz am 17. Oktober 1780 berichtete, hatte Potemkin dem Prinzen von Preußen bei seiner Abreise aus Petersburg erklärt, „qu'il était obligé de lui ouvrir son cœur; qu'on aurait dit et qu'on dirait également du mal de lui à S. A. R., mais que toute la grâce qu'il lui demandait, était de ne le juger que lui-même et après ses actions; qu'alors il était bien sûr d'avoir toujours son approbation".

avancée ... Il finit en disant: »Cette affaires s'arrangera entre eux.« On continue à m'assurer que sa souveraine ne le consultait pas sur les affaires mêmes ...

Les plénipotentiaires de l'impératrice de Russie ont été assemblés mardi passé,[1] et le comte Panin m'a appointé pour ce soir avec les plénipotentiaires de sa cour. Il m'a dit préalablement qu'il avait fait rédiger le projet d'une convention formelle avec des articles séparés d'une manière propre à resserrer encore les liens entre les deux États, qu'il s'estimait heureux d'y être parvenu, et qu'il se flattait que je trouverais ce projet tel que je ne ferais point de difficulté de signer encore avec lui."

Goertz übersendet, Petersburg 22. Mai, „l'acte pour le maintien de la liberté du commerce et la navigation neutres[2] qui vient d'être signé entre les plénipotentiaires de S. M. l'Impératrice et moi, sous l'espérance de la ratification de V. M. Outre l'acte même il y a des articles séparés et un article secret. On a pris pour modèle la convention de cette cour avec le Danemark,[3] en omettant seulement ce qui ne peut être appliqué qu'à des puissances maritimes ... Il m'a paru que tous les articles en étaient tels qu'ils obtiendraient votre approbation. Des articles séparés le premier qui établit la Baltique comme une mer fermée, m'a paru également de nature à être avantageux au commerce des sujets de V. M. En outre que, par les ordres médiats de V. M. du 27 mars, j'ai pu me persuader que V. M. adoptait ce principe, il m'a paru aussi conforme par le local de cette mer aux principes adoptés par la déclaration des puissances neutres auxquels V. M. a déjà adhéré.

Il n'y a que l'article secret[4] qui m'a causé les plus grands embarras et pour lequel je n'ai pu me porter à la signature que dans cette cruelle alternative de risquer ou de négliger dans ce moment important les intérêts de V. M. ou d'en être désapprouvé. Lorsqu'on m'en fit la première ouverture, je fis d'abord connaître que cet article outrepassait mes instructions, que je ne pourrais le signer, et que je croyais devoir demander sur ce point préalablement les ordres de V. M. ou de ne le signer que sauf ratification avec une réservation par écrit. Le sieur de Bakunin, qui fut celui qui m'en parla, me dit alors qu'outre que, selon toutes les apparences humaines, le cas où un secours serait à exiger, n'existerait probablement pas, puisque certainement on l'éviterait autant que possible ici et que l'Angleterre aussi ne voudrait pas y forcer la Russie, l'idée du comte Panin et de lui avait été de donner par cet article, en rappelant par là dans ce moment-ci dans cet acte l'alliance des deux cours, une nouvelle force et une stabilité à cette alliance même, et que les deux partis que je proposais, auraient de très grands inconvénients; que l'impératrice de Russie qui avait déjà approuvé le tout, regarderait peut-être ma répugnance comme une difficulté provenante des circonstances, que le parti contraire au moins [se donnerait] tous

---

[1] 15. Mai.

[2] Der Vertrag vom 8. Mai 1781 (a. St.) mit der Erklärung des Beitritts Preußens zur russischen „déclaration" vom 10. März 1780 (vergl. Bd. 44, 153, Anm. 1) und der Übernahme der Bürgschaft für diese ist gedruckt im „Recueil des traités et conventions, conclus par la Russie avec les puissances étrangères", hrsg. von F. v. Martens, Bd. 6, S. 110 bis 119 (Petersburg 1883).

[3] Vom 9. Juli 1780.

[4] Nach dem „article secret" sollte der Artikel VI der Konvention, der die gegenseitige Hilfeleistung für alle aus der Konvention entstehenden Zwischenfälle festsetzte, gelten „comme faisant partie du traité d'alliance et d'amitié".

les mouvements imaginables de la faire envisager comme telle. Que d'ailleurs. en ne signant pas, j'exposerai [le tout] au moins, vu l'état des choses, à un grand désagrément; qu'en demandant des ordres à V. M., je m'exposais à un délai et à toutes sortes d'incidents qu'on s'occupait à faire naître et qui pourraient faire manquer toute cette négociation ...; que, quant à ma réservation par écrit, je courais risque que l'Impératrice ne l'acceptât pas, et qu'enfin il connaissait les intentions de S. M. I., qui ne se relâcherait point sur cet article. Après la première conférence j'ai exposé les mêmes inquiétudes aux comtes Panin et Ostermann, chacun séparément, leur déclarant que V. M. n'avait pas voulu contracter l'obligation d'un secours déterminé, ainsi qu'on avait toujours voulu me le faire entendre. Mais ces ministres, en se servant des arguments ci-dessus allégués, m'ont conjuré que, pour le bien du système et les vrais intérêts de V. M., je ne fisse point de difficultés sur un objet qui, outre qu'il serait sensible à l'impératrice de Russie [et que] les malintentionnés en profiteraient, n'était pas d'une si grande conséquence, puisque certainement, selon toutes les apparences humaines, le cas où cet article pourrait être onéreux, n'existerait pas, et que, dans la supposition absolument pas probable où on pourrait avoir besoin de secours, l'Impératrice s'attendait certainement sans cet article en vertu de l'alliance seule que V. M. ne le lui refuserait pas ... Tous les bien-intentionnés que j'ai pu consulter sur cette matière, ont été du même avis, et la force de ces raisons m'a enfin déterminé à procéder à la signature, me contentant de faire connaître de bouche que l'intention de V. M. n'avait pas été de prendre un engagement déterminé pour le secours, que, connaissant les sentiments d'amitié indissoluble qui La liait à S. M. I. et à l'empire de Russie, j'espérais qu'Elle ne me désapprouverait pas ...

Besborodko m'a assuré que S. M. I. avait beaucoup applaudi à l'ordonnance de V. M. concernant le commerce maritime,[1] et le ministère en a été également satisfait. On m'a seulement dit de prier celui de V. M. de vouloir faire parvenir au plus tôt la formule des papiers de mer, pour qu'on puisse, afin d'éviter tous les inconvénients, donner connaissance à tous les commandants des vaisseaux russes.

J'ai remis sans délai la copie des ordres de V. M. du 2 avec celle du pacte secret du mariage du prince de Württemberg[2] au comte Ostermann, le priant de les mettre sous les yeux de sa souveraine, ce qu'il m'a promis ... Sur le conseil du comte Panin, qui approuve entièrement la tournure que V. M. a prise dans cette fâcheuse affaire, mais qui ne s'en promet guère un heureux succès, j'ai prié le comte Ostermann de mettre également le tout sous les yeux de la jeune cour et d'en demander l'agrément à l'impératrice de Russie. Toutefois le comte Panin en a fait part au Grand-Duc et à la Grande-Duchesse. J'ai appris, depuis mon dernier rapport, par différentes personnes que V. M. m'ordonne de rechercher, que l'impératrice de Russie, lorsque le courrier de Montbéliard est revenu, n'a pu cacher dans ce moment toute la vivacité de son ressentiment, et dans ce mouvement de dépit elle a dit que, persuadée que c'était une intrigue du comte Panin et de moi et que ce ministre m'avait révélé ce qu'elle lui avait dit à l'occasion de la reine de Danemark,[3] elle voulait nous le faire ressentir; qu'elle avait

---

[1] Vergl. S. 385, Anm. 8.

[2] Vergl. Nr. 28 729.

[3] Für die Anfrage der Königin Juliane Marie und die Antwort der Zarin vergl. ihr Schreiben an Ostermann vom 29. April (a. St.). Vergl. S. 484, Anm. 4.

sur cela ordonné l'expédition de la démission de tous les employés du comte Panin, et qu'elle avait voulu faire donner commission au comte d'Ostermann de me laver bien la tête. Telle a été l'expression; mais la première demi-heure et le premier feu passé, elle s'est calmée et a dit qu'il fallait s'y prendre autrement, et sur cela a été écrite la lettre au comte Ostermann ... Il n'est pas douteux, ainsi que V. M. l'a déjà observé, que l'alliance et le mariage en question ne tiennent à cœur à l'impératrice de Russie, pour favoriser et assurer son projet de l'Empire Grec, qui lui est si cher qu'elle est persuadée qu'une âme vulgaire ne peut la concevoir, et que par cette raison, soutenue par les parents de la princesse de Würtemberg, il est à prévoir qu'elle fera toutes les instances auprès de V. M., pour obtenir qu'Elle ne S'oppose pas à ce mariage, et qu'Elle veuille rendre aux parents leurs promesses."

Stargard, 3 juin 1781.

Vos dépêches du 18 et 22 de mai me sont très bien parvenues. J'ai trouvé à la suite de cette dernière les pleins pouvoirs et l'acte que vous avez signé avec les plénipotentiaires de S. M. I., de même que les articles séparés et l'article secret qui y étaient joints.

Vous avez très bien fait de signer ce traité et toutes les pièces en mon nom; car je ne vois pas qu'il y ait le moindre risque à courir, étant très éloigné de croire que l'Impératrice se brouille au point d'en venir aux voies de fait avec les Anglais. Ils s'en tiendront plutôt à des explications de part et d'autre plus ou moins vives. Je n'aurais pas tardé à vous renvoyer mes ratifications, mais, me trouvant actuellement en voyage, j'ai chargé mes ministres du Département des affaires étrangères d'en soigner l'expédition,[1] afin que cela soit prêt à mon retour à Potsdam le 14 de ce mois; ce sera alors seulement que je ferai partir mes ratifications, accompagnées des présents, pour Memel, où votre courrier s'en chargera pour vous les remettre. Vous pourrez faire part en attendant, là où vous êtes, des raisons de ce petit retard.

Pour ce qui est du mariage de la princesse de Württemberg, je me réfère entièrement sur son sujet à ce que je vous ai dit précédemment dans mes ordres du 26 et 29 de mai,[2] envisageant cette Princesse comme perdue pour nous.

Mais malgré la confiance aveugle de l'Impératrice dans sa supériorité sur l'Empereur, je crains bien qu'elle ne reconnaisse, dans peu, combien elle s'est trompée dans son opinion et dans les mesures qu'elle prend avec ce Prince qui, selon mes nouvelles de Vienne, doit, à ce qu'on prétend, vouloir plier sur l'article de la préséance,[3] de sorte que cet obstacle à la conclusion du traité d'amitié entre les deux cours impériales se trouverait levé.

---

[1] Vergl. Nr. 28 793.
[2] Vergl. Nr. 28 779 und 28 787.
[3] Vergl. Nr. 28 789.

Vous me dites que l'on me proposera d'accéder à ce traité, et quoique, sans doute, il vaudra toujours mieux d'y entrer comme partie accédante plutôt que de laisser agir ces deux cours toutes seules, vous sentez pourtant qu'avant de me décider définitivement, je veux être informé sur quoi il roule et en quoi il consiste proprement; ainsi, dès que vous m'en aurez fait part, je ne doute pas de pouvoir y donner les mains.

C'est avec plaisir que j'ai appris la visite que vous avez faite au prince Potemkin, et je serai toujours bien aise de voir que vous cherchiez à l'entretenir dans de bonnes dispositions à notre égard. Nonobstant qu'il ne soit pas entré maintenant dans le ministère, où je ne crois pas que sa souveraine veuille l'employer, il vous convient de le ménager, pour pénétrer toujours mieux la façon de penser de l'Impératrice et être à même de se régler en conséquence.

L'Empereur vient de passer dans le Brabant,[1] d'où l'on dit qu'il se rendra en France pour offrir sa médiation à la cour de Versailles. Dès qu'il me reviendra quelque chose de plus positif à cet égard, je vous en ferai part.

En attendant, je serais curieux de savoir quels sont maintenant les sentiments du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, et vous me ferez plaisir de les approfondir, pour pouvoir m'en rendre compte. Selon toutes les apparences, je ne prévois guère le retour du comte Panin, et je doute qu'il reparaisse à la tête des affaires; tâchez donc de vous procurer de bons amis et de vous mettre toujours mieux avec le secrétaire de cabinet, qu'il serait bien utile, selon moi, de gagner entièrement.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 793. AUX MINISTRES DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Stargard, 3 juin 1781.

Je viens de recevoir par estafette la dépêche ci-jointe en original du comte de Goertz de Pétersbourg du 22 mai que vous me renverrez à Potsdam en son temps. Vous trouverez de même ici les pièces qu'elle renfermait, savoir le plein pouvoir russe, l'acte d'accession à la neutralité armée, les articles séparés, un article secret, toutes déjà signées, et vous verrez par la copie ci-incluse de mes ordres d'aujourd'hui à mon ministre à Pétersbourg que j'approuve tout ce qu'il a fait jusqu'ici pour amener ce traité à sa conclusion.[2] Il ne me reste donc plus qu'à vous charger de soigner l'expédition des ratifications,

---

[1] Vergl. S. 499.

[2] Vergl. Nr. 28 792.

afin qu'elles soient prêtes à mon retour à Potsdam vers le 14 de ce mois et puissent prendre alors la route de Pétersbourg avec les présents destinés à l'occasion de leur échange au ministère de S. M. I. Celui-ci, ayant applaudi à mon ordonnance concernant le commerce maritime,[1] désirerait, pour éviter tout inconvénient, la communication de la formule des papiers de mer de nos bâtiments marchands, mais comme je ne sais pas trop ce qu'il entend par cette formule, vous me feriez plaisir de vous en informer, pour me dire ce que c'est,[2] et y pourvoir en même temps. En conformité de l'article II des articles séparés, vous ferez expédier en outre des ordres convenables dans tous nos ports sur la Baltique pour la bonne réception et l'approvisionnement des bâtiments russes qui voudraient y relâcher ou séjourner aux conditions stipulées dans ledit article.[3]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 794. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Stargard, 4 juin 1781.

Der König bestätigt den Empfang des Berichts vom 26. Mai und beauftragt Riedesel, „alle geheimen und interessanten Nachrichten" zu sammeln und ihm im August nach Schlesien zu senden, „afin que, pendant mon séjour dans cette province, je puisse vous écrire amplement et m'expliquer clairement avec vous".

En attendant, ce qu'il y a de certain, c'est que, si l'Empereur cède vis-à-vis de la Russie sur l'article de la préséance,[4] cette condescendance me fait prévoir la prochaine conclusion du traité actuellement sur le tapis entre ces deux souverains, qui, au reste, ne doit point être aussi dangereux ni inquiétant pour nous qu'on l'a d'abord imaginé.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 795. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Stargard, 4 juin 1781.

Votre dépêche du 26 mai m'est très bien parvenue, et j'ai vu avec plaisir les détails qu'elle renferme.[5] Comme elle n'exige point de

---

[1] Vergl. S. 504.

[2] Darauf berichteten die Minister am 5. Juni: „Ce sont les passeports et les certificats de douane dont les chambres de finance et les régences ou les amirautés de chaque province munissent les vaisseaux marchands, quand ils sortent des ports."

[3] Nach dem Artikel sollten die russischen Schiffe aufgenommen und behandelt werden „comme ceux d'une puissance amie et intime".

[4] Vergl. Nr. 28 789.

[5] Stackelberg hatte Buchholtz von seinem Briefwechsel mit Großfürst Paul und von der ihm aus Petersburg zugegangenen Weisung unterrichtet, „d'entretenir le roi de Pologne dans son éloignement pour la cour de Vienne".

nouvelles instructions de ma part, je me bornerai à vous communiquer mes avis de Vienne. Ils portent que l'Empereur était disposé à céder sur l'article du cérémonial vis-à-vis de l'impératrice de Russie,[1] ce qui me fait presque présumer que le traité sur le tapis entre les deux cours impériales pourrait bien parvenir à sa conclusion. Quoique ce ne soit qu'un simple traité d'amitié, qui ne renferme rien de préjudiciable à mon alliance avec la Russie, je suis cependant assuré que l'idée de l'Empereur n'est point de s'en tenir là, mais qu'il vise plutôt à s'emparer pas à pas de la confiance de la cour de Pétersbourg, pour miner successivement mes liaisons avec elle et saisir le moment favorable de nous brouiller ensemble. C'est ce qu'il faudra voir, afin d'être toujours sur nos gardes et parer le coup que ce Prince cherchera à nous porter.

En attendant il me paraît clair que les intérêts de ces deux puissances en Pologne sont diamétralement opposés; ils ne le sont pas moins à l'égard de la Turquie, où, en vérité, ils se trouvent également différents. Ces considérations me font croire que leur alliance ne saurait être de longue durée, et qu'ils ne tarderont pas à s'en apercevoir eux-mêmes. Mais quoi qu'il en soit, il s'agit de redoubler d'attention pour prévenir le mal que leurs liaisons actuelles pourraient nous faire.

Mes lettres de Pétersbourg m'annoncent le départ du comte Panin[2] et me parlent des sieurs de Besborodko et Bakunin de manière à faire croire que leur crédit augmente de jour en jour. Le trait suivant, dont vous ne manquerez pas de faire confidence au comte de Stackelberg, m'en fournit une nouvelle preuve, S. M. I. les ayant nommés, conjointement avec les comtes Panin et d'Ostermann, ses plénipotentiaires pour traiter et signer l'acte de mon accession à la neutralité maritime avec le comte de Goertz, mon ministre à Pétersbourg.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 796. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Graudenz, 6 juin 1781.

Der Empfang des Berichts vom 25. Mai wird bestätigt. Ein auf die „Déclaration et ordonnance" vom 30. April (vergl. S. 385, Anm. 8) bezügliches Schreiben von Vergennes ist dem Ministerium zur Erledigung übersandt.[3]

J'ai lu ce qui s'est passé dans vos entretiens avec les comtes de Maurepas et de Vergennes. Quand vous verrez ces ministres, vous pourrez ajouter à ce que vous leur avez déjà dit,[4] en confidence de

[1] Vergl. Nr. 28 789.
[2] Goertz berichtete, Petersburg 22. Mai: „Le comte Panin part demain."
[3] Demgemäß Kabinettserlaß an Finckenstein und Hertzberg vom 6. Juni.
[4] Gemäß dem Erlaß vom 10. Mai (vergl. Nr. 28 752).

ma part que, selon mes avis de Vienne, l'Empereur avait marqué la plus grande condescendance pour l'impératrice de Russie, en cédant à cette Princesse ce qu'elle avait exigé de lui à l'égard du cérémonial.[1] Si cela se confirme, je ne doute pas que le traité actuellement sur le tapis entre les deux cours impériales ne parvienne à sa conclusion. Mais comme il m'est déjà arrivé différentes fois de recevoir des nouvelles prématurées de Vienne, j'attends ce que celles de Pétersbourg me diront là-dessus, et je saurais dans peu de jours à quel point elles peuvent être fondées, ce dont je me réserve de vous instruire. Au cas que la chose soit avérée et que ce traité ait lieu, je vous en fournirai la communication, ce qui n'est pas encore en mon pouvoir aujourd'hui, vu qu'il me manque de certains renseignements.

• La venue de l'Empereur en France m'était déjà connue,[2] et ce Prince doit même s'être promis de parvenir, ainsi que cela lui a réussi en Russie, à culbuter le ministère français. Mais je doute qu'il trouve à Versailles autant de facilité dans l'exécution de son projet qu'il en a rencontré à Pétersbourg. Je vous donne tous les avis que je reçois des desseins de l'Empereur, sans cependant prétendre qu'il pousse les choses si loin. Il me semble plus apparent que le but principal de l'apparition de ce Prince à la cour où vous êtes, tend à lui faire agréer sa médiation, d'en appuyer l'offre par sa présence même, afin d'entamer la négociation d'une pacification générale et de profiter à cette occasion de la reconnaissance des Anglais, pour favoriser le commerce des villes d'Anvers et d'Ostende.[3] Voilà ce qui au moins me paraît plus plausible. Vous pourrez également, si vous le voulez, en faire part aux ministres français.

Vous aurez soin, tandis que je vous manderai mes nouvelles de Russie, de m'écrire ce qui vous reviendra d'intéressant là où vous êtes. Pour réussir, je vous recommande de redoubler d'attention et de vigilance, pour que rien ne vous échappe de tout ce qui se passera pendant le séjour de l'Empereur en France; car vous savez que souvent des bagatelles donnent du jour et éclaircissent de grandes choses.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 797. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Graudenz, 6 juin 1781.

Vous me communiquez, par votre dépêche du 29 de mois dernier, l'extrait d'une lettre attribuée au comte de Panin et adressée au

[1] Vergl. Nr. 28 789.
[2] Vergl. Nr. 28 748. Maurepas hatte Goltz unterrichtet, daß der Kaiser wahrscheinlich auf 4—5 Tage nach Paris kommen, aber voraussichtlich die Politik nicht berühren werde.
[3] Vergl. S. 451.

ministre de Russie à Copenhague, qui effectivement, si elle est authentique, développerait les dispositions de l'impératrice de Russie à l'égard de la République.[1] Quelles qu'elles soient, j'avoue au reste que, les affaires étant tellement confuses dans le moment présent en Russie, les États-Généraux font bien, selon mes lumières, de ne pas trop compter sur l'assistance de cette Princesse, et il vaudra infiniment mieux pour le salut et la conservation des Provinces-Unies de contracter une alliance formelle avec la France.[2]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 798. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz übersendet, Petersburg 25. Mai, abschriftlich ein Schreiben Katharinas II. an Ostermann, d. d. Zarskoe-Selo 9. Mai (a. St.), das ihre Antwort auf die Mitteilung des Erlasses vom 2.[3] enthält und von Ostermann dem Gesandten zunächst vorgelesen und dann auf seine Bitte zugestellt war. „Il m'a très sérieusement ajouté que l'Impératrice lui avait encore dit à cette occasion que l'idée de pouvoir abandonner l'alliance avec V. M. pour

---

[1] Danach war der russischen Admiralität mitgeteilt, daß weder Rußland noch Schweden und Dänemark zum Schutz der holländischen Handelsschiffahrt verpflichtet seien, da die Engländer noch vor der Zeichnung der Beitritts-Akte zur bewaffneten Neutralität Holland angegriffen hätten.

[2] Thulemeier berichtete, daß die russische Entscheidung angekündigt sei, aber voraussichtlich ungünstig ausfallen würde. „Il est à présumer qu'on pensera alors à contracter avec la France une alliance plus étroite." Am 10. Juni wiederholt der König dem Gesandten: „Le meilleur conseil qu'on puisse donner dans ce moment à la Hollande, c'est de se jeter dans les bras de la France et de s'allier formellement avec elle pour leur défense mutuelle et leur conservation respective."

[3] Vergl. Nr. 28 729. In der Antwort vom 9. Mai (a. St.) an Ostermann bezog sich die Zarin auf ihr Schreiben vom 29. April (vergl. S. 484, Anm. 4) und wiederholte den Wunsch, daß der König mit Rücksicht auf den Widerstand der Prinzessin Elisabeth die Eltern derselben, Prinz Friedrich Eugen und Prinzessin Dorothea, von dem gegebenen Wort entbinden möchte. Die gegenüber den württembergischen Ständen übernommene Verpflichtung der evangelischen Erziehung der Kinder des Prinzen Friedrich Eugen, auf die sich der König berief, erklärte sie für unverbindlich, „surtout cet enfant étant une princesse qui n'a ni aura aucun droit à la succession ni au duché." Die Zarin schloß das Schreiben: „J'ose m'intéresser pour tous les trois avec d'autant plus de hardiesse que l'une des vues de S. M. Prussienne dans cette alliance projetée se rapportait à son désir de perpétuer les liaisons qui subsistent entre la Russie et la Prusse. Je dois sans doute être très redevable au Roi de cette nouvelle preuve de son amitié, mais je m'en rapporte à S. M. elle-même si l'alliance de nos monarchies a pris naissance et est devenue permanente par d'autres liens et d'autres bases que ceux de l'amitié, de l'estime, de la conformité des principes, des vues, des intérêts et des convenances. Ce sont les seuls motifs qui perpétuent les alliances. La nôtre ne manquera pas de l'être indépendamment de l'affaire présente."

une autre, en était une qu'elle ne se permettrait pas, et qu'elle était trop persuadée de son utilité, et il a ajouté de plus qu'il croyait que sur toute cette affaire et sur ses véritables sentiments elle s'expliquerait dans une lettre de main propre à V. M., aussitôt que l'affaire présente aurait pris la tournure que S. M. I. désirait qu'elle prît maintenant. Qu'à l'égard de la jeune cour l'Impératrice s'était chargée de lui faire lire elle-même la dépêche de V. M., et j'ai appris du comte Panin que LL. AA. II. lui avaient marqué par un billet qu'elle l'a fait effectivement. Ce ministre les en avait prévenus la veille, et en me renouvelant encore à cette occasion les assurances de l'invariabilité de l'attachement du grand-duc de Russie pour V. M., il me dit, lorsque je lui communiquai la lettre de sa souveraine, qu'on voyait bien qu'elle mettait un prix infini à la réussite de cette affaire, dans laquelle elle s'était si fort avancée qu'il espérait que V. M. ne le taxerait pas de la favoriser, qu'il était persuadé maintenant, selon la tournure qu'elle prenait, qu'en cas que V. M. condescendît par grandeur d'âme à l'abandonner, cette même affaire servirait, pour ainsi dire, de contrepoids et empêcherait que le traité d'alliance, supposé qu'il eût lieu entre la Russie et l'Autriche, ne pourrait plus porter un vrai préjudice au système présent...

La réponse que les ambassadeurs de Hollande ont reçue et avec laquelle ils ont fait partir leur courrier, est peu consolante. Il leur a été dit avec beaucoup de compliments que l'Impératrice s'intéressera pour eux, et qu'elle saisira avec empressement les occasions où elle pourra raccommoder la République avec l'Angleterre, que, cette dernière ayant en attendant refusé sa médiation particulière,[1] elle se concertera avec les autres puissances de l'association, pour faire de nouvelles représentations à leurs ennemis, sans que d'ailleurs cette réponse fasse mention du *casus foederis*."

Graudenz, 7 juin 1781.

Votre dépêche du 25 de mai m'est très bien parvenue, avec la copie de la lettre de S. M. I. au comte d'Ostermann en date du 9 du même mois, qui y était jointe. J'ai bien cru que ce traité des états de Württemberg, confirmé par les garants, ne ferait pas grande impression sur l'esprit de l'impératrice de Russie. Vous aurez vu par mes dépêches précédentes que j'ai cédé, en faveur des idées de l'Impératrice, le projet que j'avais formé pour le mariage de la princesse de Württemberg.[2] Qu'elle devienne princesse de Toscane, à la bonne heure! pourvu que cela n'influe point sur la façon de penser du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse. Votre lettre me rassure de ce côté-là; je souhaite seulement que les sentiments de la jeune cour soient invariablement les mêmes.

A l'égard du traité qui se négocie entre la Russie et l'Autriche, je crois vous avoir écrit par ma dépêche précédente que les nouvelles de Vienne disent que l'Empereur a cédé à l'égard du rang;[3] de sorte qu'il est difficile de prévoir ce qui pourrait empêcher la cour de Vienne de cette alliance-là. Je crois bien que l'intention de l'Im-

---

[1] Vergl. S. 416.
[2] Vergl. Nr. 28 779 und 28 792.
[3] Vergl. S. 505.

pératrice n'est pas maintenant de rompre avec nous, mais une alliance contractée est un premier pas, qui peut mener à un second et celui-là à un troisième, qui sépare entièrement les intérêts des deux cours. Voilà ce que j'envisage ce qu'il y a de plus dangereux. Si on savait sur quoi cette alliance sera fondée et si elle consiste dans des articles dont il n'y en a aucun qui soit contraire à nos intérêts, je crois que le meilleur serait d'y accéder, mais je n'ose pas m'avancer trop de ce côté-là, faute d'en avoir assez de connaissances, et lorsque vous serez en état de me les fournir, je verrais moi-même quel parti il me faudra prendre, et ce qui sera faisable dans les circonstances.

A l'égard de la conduite que les Russes tiennent envers les Hollandais, je m'y suis bien attendu de leur part. Beaucoup de bruit et peu de besogne: c'est un symbole qu'ils ont choisi et auquel vise toute leur démarche. J'en excepte la guerre qu'ils ont eue avec les Turcs.[1] Mais d'ailleurs par l'assistance qu'ils voulaient me donner dans la dernière guerre, pour laquelle je devais acheter leur secours, consistant en 12,000 hommes, pour trois millions de subsides annuels,[2] je crois que l'association maritime et tout ce qui s'en est suivi, est plutôt pour faire parler de soi que pour agir réellement et faire de grandes choses, et je crois peut-être que le manque des espèces sera le plus grand inconvénient qui empêchera l'Impératrice de réaliser son projet favori d'établir cet Empire Grec auquel elle vise. Mais si le prince Potemkin est persécuté,[3] si le comte Panin l'est également, il faut nécessairement qu'il y ait quelqu'un que nous ne connaissons point, qui fomente ce changement de système qu'on voit paraître en Russie, et c'est ce qui serait le plus essentiel de pénétrer, pour qu'on connaisse au vrai quels sont les ressorts de ces révolutions qu'on voit arriver à Pétersbourg. Pour ces gens de cabinet, je conviens bien combien il est nécessaire et utile de les flatter, mais la principale chose est de savoir qui est donc le partisan de l'Empereur auprès de l'Impératrice, qui est celui qui l'encourage dans son système de l'Empire Grec; car il me semble qu'il faut qu'il y ait quelqu'un qui coopère nécessairement sous main à l'encourager et à la fortifier dans toutes les idées qu'elle a prises. Si vous pouvez parvenir à pénétrer ce mystère, nous verrons clair dans tout le reste; sans quoi nous agirons à tâtons et nous errerons de côté et d'autre, sans savoir à quoi nous en tenir, dont il résultera que nous prendrons de fausses mesures, et

---

[1] 1768—1774.

[2] Vergl. für die Verhandlungen über den Abschluß einer Militärkonvention Bd. 42, 575 f.; 43, 502.

[3] Goertz berichtete: Besborodko et Bakunin „sont attachés aux Woronzow, presque ouvertement ennemis du prince Potemkin et persécutés par lui et les siens".

que nous pourrons manquer notre but en nous adressant mal à des personnes qui pourront influer directement dans ces affaires-là.[1]

Federic.

Nach dem Konzept.

28 799. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Mockrau, 9 juin 1781.

J'ai reçu votre dépêche du 26 de mai dernier. Dès lors j'ai appris que l'Empereur ne dirigerait pas son voyage par Stuttgart,[2] et comme je crois que le mariage sur le tapis entre la princesse de Württemberg et le prince aîné de Toscane est actuellement une affaire finie, je ne doute pas non plus qu'il ne soit venu à votre connaissance, et je pense que vous saurez la connexion dans laquelle se trouve par là la maison de Württemberg avec celle d'Autriche.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 800. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Mockrau, 9 juin 1781.

Je sens très bien, ainsi que vous l'observez dans votre dépêche du [30] de ce mois [passé], que vous ne pouvez pas m'écrire grand'chose, et que pendant tout le temps de l'absence de l'Empereur les nouvelles de la cour où vous êtes, seront assez stériles. Il en est de même chez moi, et je n'ai rien à vous dire de fort intéressant pour le présent. Je pense, au reste, que dans ma tournée en Silésie je me verrai dans le cas de vous donner des détails plus essentiels, mais pas avant.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 801. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet Petersburg 29. Mai: „V. M. aura trouvé dans plusieurs de mes rapports postérieurs à celui du 1er de ce mois que les ministres mêmes et principalement le comte Ostermann avouent assez clairement que le but principal et peut-être unique de l'Impératrice dans l'alliance qu'elle voudrait conclure avec la cour de Vienne, n'est que de faire réussir son projet de l'Empire Grec. Il est même très vraisemblable que par ce même motif elle a imaginé et désiré ce mariage de la princesse de Württemberg avec le prince aîné de Toscane. Un mot que j'ai rapporté dans le temps à V. M., qu'elle a lâché au même comte Ostermann: [lorsque,] trouvant que dans le projet d'alliance autrichien il n'était fait mention

[1] Mit Begleiterlaß vom 7. Juni sendet der König die obige Antwort an Goertz abschriftlich dem Grafen Finckenstein.

[2] Madeweiß berichtete: „On ignore encore absolument ici ce dessein de l'Empereur."

de rien qui eût rapport aux affaires de Turquie, elle ordonna d'y insérer cet article secret par lequel la cour de Vienne doit s'engager à garantir dans son entier le traité de [Kutschuk-]Kainardsche et s'obliger à faire cause commune avec la Russie en cas de contravention à ce traité,[1] [elle] dit à ce ministre: »C'est le seul but que je me propose dans cette alliance, et si l'on fait difficulté sur ce point, alors je m'en fiche, et je puis m'en passer.« Comme ce point qui ferait le motif et la base de cette alliance, est justement celui où les intérêts des deux cours impériales seraient bien difficiles à concilier, il est par là même bien vraisemblable que cette union ne saurait subsister longtemps sincère. A juger même de la manière dont l'Impératrice s'expliqua dans le même temps et dont j'ai rendu compte à V. M., on doit croire qu'elle est du sentiment de son ministère que l'alliance de V. M. est la seule et vraie alliance pour la Russie, et que probablement elle ne se permettra pas de s'en écarter de son vivant.

La jeune cour est à la vérité, comme V. M. l'a reconnue, faible. Cependant, outre que le Grand-Duc est effectivement de cœur et d'âme attaché à V. M. et à la famille royale, qu'il est élevé dans ces principes, que la Grande-Duchesse a eu également jusqu'à cette heure ces sentiments, je fonde encore de fortes espérances sur l'influence qu'aura un jour sur LL. AA. II. le prince Frédéric, frère aîné de madame la Grande-Duchesse, qui est sincèrement celui de la famille qui est le plus dévoué à V. M. et avec lequel je sais qu'ils sont convenus qu'il viendra en Russie, dès que leur règne commencera, et j'ose croire que ce Prince aura plus d'influence sur sa sœur et sur le Grand-Duc que la Princesse, épouse du prince Frédéric-Eugène de Württemberg. Jusqu'ici aucun courrier de Vienne n'est revenu...

Les ambassadeurs de Hollande m'ont enfin communiqué la réponse ministérielle qu'ils ont reçue;[2] elle est aussi faible à peu près que possible. L'impératrice de Russie d'abord témoigne sa satisfaction de la confiance que la République lui a marquée en acceptant sa médiation; elle regrette que l'Angleterre n'a pas de même répondu à son attente, et elle remet l'accommodement de ses différends avec elle à la pacification générale. L'impératrice de Russie leur promet qu'en cas qu'elle ait lieu, de s'employer auprès de l'Empereur, pour qu'ils y soient compris d'abord; elle désire que les circonstances la mettent bientôt dans le cas de regarder la République comme puissance neutre et de la faire jouir dès lors des avantages de l'association maritime dans laquelle elle était entrée. En attendant elle se concerterait incessamment avec les trois autres puissances du Nord, pour parvenir bientôt à ce but et lui faire ressentir l'effet de son accession... Probablement que sa faiblesse déterminera la Hollande à s'attacher aux cours de Bourbon et à se lier avec les Américains."

Mockrau, 10 juin 1781.

Je reçois dans ce moment votre dépêche du 29 du mois passé, en réponse de laquelle je crois effectivement que l'Impératrice ne pense peut-être pas à mal, en s'alliant avec l'Autriche. Mais celle-ci en attendant est toujours dangereuse, elle est capable de faire changer cette souveraine pas à pas de principes pour l'éloigner entièrement

---

[1] Vergl. S. 277.

[2] Vergl. S. 511.

de notre système. Les nouvelles de Vienne disent que les deux cours sont d'accord sur l'article de la préséance,[1] et je pense que l'on recevra dans peu à Pétersbourg le courrier qui y est attendu; il est assez indifférent de savoir quelques jours plus tôt ou plus tard ce que tout cela deviendra.[2]

A l'égard des favoris, je ne vous en avais parlé que comme quelqu'un qui voudrait tout éprouver et s'accrocher où il peut.[3] D'un autre côté, j'ai vu avec plaisir ce que vous me mandez des sentiments du Grand-Duc; cela est très bon pour l'avenir. L'attachement de la jeune cour pour le prince aîné de Württemberg dont vous parlez, me promet aussi beaucoup, connaissant ses dispositions actuelles qui sont très bonnes. Mais toujours aurait-il mieux valu que ce mariage du prince aîné de Toscane n'eût pas eu lieu. Cependant c'est une affaire finie; il ne faut plus y penser.

A mon retour à Potsdam, je vous enverrai les ratifications, accompagnées des présents à faire à l'occasion de leur échange au ministère impérial.

En attendant, les mesures de l'Impératrice me paraissent bien faibles. Elle ne dit pas justement aux Hollandais: «Je vous abandonne», mais elle leur dit l'équivalent. En vérité, toute cette affaire de la neutralité armée ne lui fait pas grand honneur, depuis qu'agissant sans principes, elle ne soutient plus son ouvrage. Les Hollandais, comme vous l'observez, se jetteront dans les bras de la France en s'alliant avec elle.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 802. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Mockrau, 10 juin 1781.

Votre dépêche du 28 de mai dernier vient de m'entrer. La surprise que l'on éprouve là où vous êtes, de la conduite de l'impératrice de Russie dans les conjonctures actuelles, est naturelle, et ce que l'on

[1] Vergl. Nr. 28 789.

[2] Am 10. Juni dankt der König dem Herzog von Braunschweig für den Bericht vom 3. über die Revue der westfälischen Regimenter und fügt eigenhändig hinzu: „Tout est mieux ici que cela n'a été; il y a par[-ci] par-là quelques bagatelles à redresser, mais qui ne sont pas importantes. Pour ce qui regarde mes nouvelles de Russie, elles sont bien moins noires que celles, mon cher neveu, dont je vous ai fait part. Cependant il reste encore un bout de crise, dont il faut attendre le dénouement. Federic." Das angezogene Schreiben liegt nicht vor.

[3] Goertz erklärte diesen Weg für ausgeschlossen. „Si un pareil personnage osait se mêler d'affaires, il serait bientôt perdu, et leur existence est d'ailleurs déjà assez éphémère." Vergl. S. 466.

en dit, est conforme à la vérité: de magnifiques [et] de grands projets, mais beaucoup de faiblesse dans l'exécution.

L'on se blouse en imaginant que l'Empereur ne parlerait pas politique pendant son séjour à Versailles.[1] Non seulement il en parlera, mais il ourdira toutes sortes de trames et intriguera de toute manière, pour parvenir au but qu'il s'est proposé, de culbuter le ministère français à l'exemple de celui de Russie, dont le comte Panin a été la victime. Ainsi je crois que les personnes qui y sont intéressées, ne sauraient assez être sur leurs gardes; car s'ils ne préviennent [pas] l'effet de ses menées, je ne répondrai pas que ce Prince n'y réussisse à son gré. Je pense également qu'il profitera de la faiblesse du ministère de Versailles, pour travailler à l'exécution de ses vues pour le rétablissement du commerce des Pays-Bas, et la même considération me fait prévoir que ses démarches ne seront pas sans succès.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 803. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 13 juin 1781.

Ce n'est qu'à mon retour ici que j'ai lu vos dépêches du 2 et du 6 de ce mois. Si, d'un côté, il est tout naturel que, pendant l'absence de l'Empereur, il ne vous restera guère de choses intéressantes à mander, il n'est pas étonnant, de l'autre, qu'il y ait des altercations et des jalousies entre le prince de Kaunitz et le comte de Hatzfeldt.[2] C'est assez le sort des grandes cours, quand les ministres à la tête des départements ne sont pas bien d'accord ensemble et que l'un envisage les affaires sous un autre point de vue que l'autre.

En attendant, vous me ferez plaisir de me dire si, outre le général de Terzi, d'autres personnes de marque se trouvent dans la suite de S. M. I.

Car pour la médiation, mes lettres de France soutiennent toujours que l'Espagne s'y oppose le plus; de sorte qu'elle n'est pas aussi avancée qu'on voudrait peut-être le faire accroire.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 804. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ A VARSOVIE.

Potsdam, 13 juin 1781.

Votre dépêche du 1er de ce mois m'est bien parvenue. Ce sera sans faute en Pologne que la cour de Vienne donnera plus tôt que partout

---

[1] Vergl. S. 509, Anm. 2.

[2] Riedesel fügte in seinem Bericht vom 2. Juni hinzu: „puisque le dernier souffre avec peine d'être subordonné au premier."

ailleurs des preuves de sa duplicité et où l'impératrice de Russie s'apercevra la première les desseins cachés et perfides de l'Empereur. La clairvoyance du comte de Stackelberg me répond qu'aucune des démarches pernicieuses de cette cour ne lui échappera, et qu'il les saisira toutes pour les faire servir utilement à la bonne cause, en les mettant sous les yeux de sa souveraine dans leur véritable jour.

En attendant, il n'y a point de traité de conclu encore jusqu'à présent entre les deux cours impériales, et bien des personnes prétendent même qu'il n'aura jamais lieu, puisque, outre l'article du cérémonial, qui y met déjà obstacle,[1] il doit y avoir plusieurs autres points encore relatifs à la Porte, sur lesquels lesdites cours pourront difficilement tomber d'accord.

J'ai rencontré, au reste, à Mockrau un général polonais, nommé le comte de Hülsen, qui a voulu me faire des propositions, mais que je n'ai pas écoutées, me paraissant d'un caractère assez léger et superficiel.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 805. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 13 juin 1781.

Dans le fond, je ne saurais être vivement affecté des changements dans le ministère ottoman,[2] et je crois pouvoir les regarder d'un oeil assez tranquille et indifférent. Pourvu que le grand-vizir et les autres chefs soient portés pour moi, ainsi que vous me le faites espérer, dans votre dépêche du 14 de mai, du grand-vizir actuel, c'est le principal, et tout le reste ne m'embarrasse guère. En attendant, vous ne négligerez point de mettre les bonnes dispositions que vous lui attribuez, à profit et de lui recommander de favoriser ma remonte.[3]

Pour gagner aussi sa confiance, vous n'oublierez pas de l'avertir confidemment des intrigues autrichiennes à Pétersbourg, qui ne tendent qu'à soulever la Russie contre la Porte. Jusques ici j'espère, à la vérité, que ce seront des peines perdues, et aussi n'y a-t-il encore rien de signé entre les deux cours. Mais cela n'empêche pas que la

---

[1] Buchholtz hatte berichtet: „Des lettres particulières de Vienne portent que l'Empereur s'est relâché sur l'article du cérémonial, qui a empêché jusqu'ici la conclusion du traité."

[2] Gaffron berichtete über Umtriebe gegen den Großvezier und fügte hinzu, „que, supposé la conservation du grand-vizir et que dans ce cas il réussit, comme il n'est presque pas douteux, à purger le ministère de la foule d'ineptes qui le composent, il sera de corps et d'âme de tout ce que pourra désirer V. M., tant parcequ'il est imbu de principes fort sains, que parcequ'il a été de tout temps rempli d'admiration pour V. M."

[3] In der Moldau.

Porte n'ait tout sujet de se défier de l'Autriche et de se tenir en garde contre ses menées sourdes et secrètes, qui n'ont sûrement pour but que des projets diamétralement contraires et opposés aux intérêts de l'empire ottoman.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 806. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 13 juin 1781.

Der König übersendet durch Kurier die Ratifikationen des Vertrages vom 19. Mai (vergl. Nr. 28 792) nebst einer Anweisung auf 25 000 Rubel für die Geschenke für die Bevollmächtigten und einen Ring für Markof.[1]

Mais je profite en même temps de cette occasion, pour vous informer du chipotage qui existe entre l'Empereur et la cour britannique pour l'ouverture de l'Escaut et l'agrandissement de son commerce des Pays-Bas, qui fait le premier et principal mobile des soins qu'il prend de s'emparer de la médiation entre les puissances belligérantes. Tout opposé que pareil projet est au traité de Barrière de 1715,[2] l'Empereur regarde cependant le moment actuel, où l'Angleterre est brouillée avec la Hollande, comme trop favorable pour le laisser échapper, à parvenir à son but et à donner autant d'étendue au commerce de ses États qu'il désirerait de donner à ses domaines. Dans cette vue, il favorise sous main les intérêts britanniques, pour familiariser cette cour avec cette idée, et rusé, comme il est, il donnera sûrement un tout autre coloris à son plan vis-à-vis de la cour où vous êtes; de sorte que vous n'aurez rien de plus pressé que de rappeler de ma part au ministère de Russie les stipulations du traité susmentionné, afin qu'ils en aient pleine et entière connaissance. Vous y ajouterez encore que, comme la vraie origine de la guerre actuelle entre l'Angleterre et la Hollande était l'accession de la dernière à la neutralité maritime, je me flattais et étais très persuadé que l'Impératrice saurait bien soutenir sa dignité et n'admettrait absolument rien qui pût porter, dans cette occasion, le moindre préjudice aux intérêts de la Hollande, et qu'outre sa propre gloire elle se trouverait encore intéressée à soutenir cette République dans les droits acquis par ce même traité de Barrière, par la considération que par cela même son alliance avec elle pourrait devenir éternelle et contribuer infiniment à l'affermissement de son système actuel.

---

[1] Goertz hatte, Petersburg 22. Mai, die besondere Berücksichtigung von Markof empfohlen, „qui a reçu la direction de l'expédition étrangère et qui est une des créatures du sieur de Besborodko et [de] Bakunin".
[2] Vergl. S. 268.

Au reste, mes avis de Vienne soutiennent toujours que la signature du traité entre les deux cours impériales n'est pas encore faite, et que le prince Kaunitz, après l'arrivée d'un courrier du comte Cobenzl pendant l'absence de l'Empereur, a sermonné longtemps et avec véhémence le prince Golizyn, qui en a paru extrêmement peiné et embarrassé,[1] quoique d'ailleurs il donne entièrement et aveuglément dans les filets de ce premier-ministre. Pour le bonheur de la Russie même et de son système il serait bien à souhaiter qu'elle retirât un ministre aussi créature damnée de la cour où il réside, et je ne vous dissimulerai point que je le désire plus que jamais pour les propres intérêts de ma bonne alliée.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 807. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 12. Juni, auf den Erlaß des Königs vom 7.:[2] „Je ne crois pas ... aux espérances que le comte Panin a données avant son départ relativement au traité d'alliance entre les deux cours impériales. V. M. aura vu par la dernière dépêche de Varsovie qu'on y avait également la nouvelle que l'Empereur avait cédé sur l'article de la préséance,[3] et si cela est, tout me paraît dit. Mais je [ne] suis pas moins toujours de l'opinion que l'Impératrice ne tardera pas à s'apercevoir de la duplicité de la cour de Vienne, et que l'article même qui concerne la Porte et qui paraît lui tenir le plus à cœur, en fournira la première occasion."

Potsdam, 13 juin 1781.

Je pense tout comme vous dans votre rapport d'hier, et je ne vois jusques ici pas le moindre changement dans la crise de la négociation de l'alliance entre les deux cours impériales. Elle est plutôt sur le même pied, et il ne me reste d'autres armes à y opposer que la patience, pour voir enfin quelle en sera l'issue. Pour les premiers moments de ces nouvelles liaisons, je crois pouvoir me tranquilliser entièrement. Me fiant aux promesses réitérées de l'Impératrice, je n'en aurai rien à appréhender. Mais je n'en redoute pas moins pour cela les suites. Elles pourront être funestes ou du moins très préjudiciables à mes intérêts, et ce qu'il y a de fâcheux, c'est que jusques ici j'ignore parfaitement par où les prévenir ou les traverser.

Vous me ferez plaisir de vous rendre chez moi le 16, samedi prochain, pour un couple de jours. Vous pourrez ensuite retourner à Berlin pour aussi longtemps que votre collègue, le sieur de Hertz-

---

[1] Bericht Riedesels, Wien 2. Juni.
[2] Vergl. S. 513, Anm. 1.
[3] Vergl. S. 517, Anm. 1

berg, sera absent en Silésie,[1] et dès qu'il en sera de retour, je vous rappellerai ici.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 808. AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES À BERLIN.

Die Minister berichten, Berlin 12. Juni: „V. M. aura observé par la dépêche du comte de Goertz du 22 mai... et par celle du 29, qui est entrée hier, que le ministère russien croit que V. M. pourrait faire inviter les cours de Danemark et de Suède d'accéder à Son acte avec la Russie et accepter alors leur accession par un acte pareil à celui que l'impératrice de Russie a donné au roi de Suède."[2] Andrerseits gehe aus Kellers Bericht [vom 1.] hervor, „que le roi de Suède a fait donner à ce ministre une réponse, entièrement conforme à la demande de V. M.,[3] par laquelle il accepte notre déclaration publique du 30 d'avril[4] et promet la protection des vaisseaux de guerre suédois pour les vaisseaux marchands prussiens. Il n'y a point de doute que la cour de Danemark, à laquelle nous faisons communiquer cette réponse de la cour de Suède par le sieur de Bismarck, donnera une réponse et déclaration pareille.

Il dépend donc à présent de la résolution de V. M.:

si Elle veut choisir la méthode proposée par les ministres russiens, qui entraînerait une accession formelle et solennelle à toute l'association maritime et aux engagements de son maintien et qui exigerait des actes d'accession et d'acceptation à signer par les souverains de part et d'autre, des présents à donner aux ministres des deux cours de Suède et de Danemark et une négociation particulière, pour adapter ces actes aux traités de commerce que ces deux cours ont avec les puissances belligérantes et qui sont moins avantageux que ceux de la Russie;

si V. M. voudrait S'en tenir simplement aux déclarations et réponses ministériales des deux cours de Suède et de Danemark, par lesquelles elles acceptent la déclaration publique de V. M. du 30 d'avril et prennent en effet les mêmes engagements que la cour de Russie pour la protection de Ses vaisseaux marchands, sans que V. M. en contracte d'aussi étendus que ceux de toute l'association maritime.

Si V. M. agrée la dernière méthode, il faudrait à notre avis encore demander à la cour de Russie: si elle juge à propos qu'on communique aux deux cours de Suède et de Danemark l'acte que V. M. a conclu avec la cour de Pétersbourg."

Potsdam, 13 juin 1781.

En renvoyant à Son Département des affaires étrangères le rapport ci-joint du 12 sur l'accession au traité de la neutralité maritime, le Roi ne veut pas lui dissimuler que la seconde alternative, proposée pour l'invitation des cours de Suède et de Danemark, Lui paraît infiniment préférable à la première, et que S. M. veut S'en tenir

---

[1] Hertzberg bat am 14. Juni um einen 14tägigen Urlaub nach Schlesien.
[2] Vertrag vom 1. August 1780.
[3] Vergl. Nr. 28 686.
[4] Vergl. S. 385, Anm. 8.

simplement aux déclarations et réponses des ministères des deux cours, de sorte que ledit Département n'aura rien de plus pressé que de procéder dans cette négociation de la manière qu'il vient de proposer, et répondre également en conséquence à la dépêche du baron de Keller du 1er.

Die Minister werden von der Übersendung der Ratifikationen des Vertrages mit Rußland, sowie der Geldanweisung für die russischen Bevollmächtigten und des Ringes für Markof an Goertz (vergl. Nr. 28 806) unterrichtet.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 809. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 13 juin 1781.

J'ai très bien reçu votre dépêche du 2. Le meilleur et le plus convenable sera de laisser tomber entièrement l'affaire du mariage de la Princesse cadette du prince [Frédéric-]Eugène de Württemberg. Ne touchez donc plus là où vous êtes, ce qui peut y être relatif. Peut-être pourra-t-on arranger les choses à cet égard qu'il n'en résulte aucun préjudice à mes intérêts. Quoi qu'il en arrive, il ne faut plus qu'il en soit question, et au cas que, malgré cet incident, le Duc régnant persiste à venir ici,[1] l'on se gardera de lui laisser rien apercevoir là-dessus.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 810. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 13 juin 1781.

Je ne doute point de l'embarras que causera, selon votre dépêche du 1er, au ministère de Versailles l'apparition de l'Empereur.[2] Ce sera toujours une grande crise pour lui par les différents desseins qu'on lui attribue, et quoiqu'il en soit prévenu, je ne voudrais pas jurer que ce Prince, appuyé par le parti de la Reine, n'y réussisse à la fin, et que le ministère ne fasse à cette occasion quelques faux pas. En attendant ce ministère fera bien de tenir ferme, quant à sa médiation, qui par ses chipoteries avec l'Angleterre ne saurait jamais lui être avantageuse.

---

[1] Vergl. S. 477.

[2] Goltz berichtete: „Les mouvements de l'Empereur pour la médiation continuent presque par chaque courrier. L'embarras en augmente à Versailles en proportion de la certitude que les avantages promis par l'Angleterre au commerce des États de l'Empereur sont le grand motif de son ardeur à réussir dans cette médiation. Cet embarras sera bien plus grand encore dans le ministère, si ce monarque durant le peu de jours qu'il sera à Versailles, voudra négocier par lui-même."

D'ailleurs, il n'y a jusqu'ici encore rien de conclu entre la Russie et l'Autriche, et le ministère de Versailles peut compter que, si j'en apprends quelque chose, je ne le lui cacherai point, mais lui en ferai plutôt confidemment part jusqu'aux articles secrets mêmes dont il pourrait être question.

Ne faisant, au reste, que retourner de mes revues en Prusse et étant fatigué du voyage, vous ne serez point surpris de la laconicité de cet ordre.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 811. AU COMTE DE LUSI À LONDRES.

Potsdam, 13 juin 1781.

Für die Antwort auf seine Berichte vom 11. und 22. Mai (Nr. 12 und 15) wird Lusi auf das Ministerium verwiesen.

Je me borne simplement à vous autoriser à insinuer au ministère britannique que, comme toute puissance neutre avait droit de vendre les productions de ses États, je me flattais que S. M. Britannique ne me contesterait point cette liberté, fondée sur le droit des gens. Mais qu'au cas qu'elle ne trouvât point convenable que les Français et les Hollandais fussent mes chalands, il ne dépendait que d'elle d'y substituer ses sujets et de les engager à acheter les différents articles qui faisaient l'objet du commerce maritime, des miens, et que, pourvu qu'il ne fût point troublé, il m'était indifférent avec quels sujets il se faisait.

Au reste, je ne saurais vous dissimuler que vous ne me paraissez pas encore assez au fait des affaires britanniques, de sorte que vous redoublerez vos efforts pour les bien apprendre à connaître.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 812. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 13 juin 1781.

Il est étonnant qu'on n'entrevoie pas de soi-même là où vous êtes, les démarches convenables à faire et que le véritable intérêt de la République exige. Les insinuations que vous avez trouvé occasion d'y faire, suivant votre dépêche du 5 en conformité de mes ordres,[1] sont justes et bonnes. Je ne vois pas les raisons qui devraient retenir la République de bien mettre au fait la Russie des engagements que

[1] Thulemeier berichtete vielmehr nur: „J'insinuerai au prince d'Orange dans l'occasion, combien il serait convenable que les États-Généraux s'ouvrissent vis-à-vis de l'impératrice de Russie par un mémoire détaillé sur les griefs multipliés qu'ils ont à la charge de la cour de Vienne." Vergl. Nr. 28 782.

renferme son traité de Barrière, et en le communiquant là-bas, d'entrer dans un détail exact sur tous ces points. Cela empêcherait non seulement cette cour impériale de faire des faux pas par ignorance au préjudice de la République, mais lui faciliterait encore, le cas existant, les moyens de se décider convenablement. Ce que j'en dis, n'est que pour le profit de la République uniquement, et non pour aucun avantage qui pourrait m'en résulter.

Ein Schreiben an die Prinzessin von Oranien (Nr. 28 813) wird übersandt.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 813. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

Die Prinzessin Wilhelmine schreibt, „la maison du bois" 1. Juni: „Je regarde l'éloignement du comte Panin[1] comme un bien mauvais pronostic et dans une cour orageuse les guinées anglaises bien à craindre. Il n'y a que l'influence de V. M. qui puisse balancer les intrigues de nos ennemis. Je La supplie de vouloir nous continuer Sa protection."

Die Prinzessin antwortet, „la maison du bois" 5. Juni, auf das Schreiben des Königs vom 27. Mai:[2] „Nous voyons avec peine par ce que V. M. nous fait la grâce de nous dire, que les affaires continuent à aller mal en Russie. Tant que le traité avec l'Empereur n'est pas conclu, il nous reste une lueur d'espérance que les vicissitudes de cette cour pourraient encore tourner à notre avantage. Quelle que soit l'issue de la négociation à Pétersbourg, quels que soient les desseins de l'Empereur, je regarde le plan d'une paix dans laquelle l'on voudrait nous forcer à céder aux Pays-Bas la liberté du commerce, comme le dernier coup de grâce pour cette République. Ostende et Anvers deviendraient ce que sont Amsterdam et nos principales villes commerçantes ... Il serait fort à souhaiter que l'on mît en usage tout ce qui pourrait prévenir des conditions aussi dures que celles que nous craignons que l'on voudrait nous prescrire. Cependant la démarche de charger nos ministres à Pétersbourg d'informer l'Impératrice des projets de l'Empereur sur les Pays-Bas, est si importante et en même temps si délicate qu'elle ne peut se faire, sans que le gouvernement de cet État n'en délibère mûrement, et je doute que l'on se détermine avant le retour du courrier qu'on attend à tout moment de Russie, et qui nous apportera la réponse finale de l'Impératrice."

Potsdam, 13 juin 1781.

Ma très chère Nièce. Je réponds à deux de vos lettres, ma chère enfant, dont j'ai reçu l'une en chemin et aujourd'hui l'autre en arrivant ici. Étant un peu fatigué du voyage, j'en viens directement aux choses qui vous sont les plus intéressantes.

Quant à la Russie, il n'y a jusqu'ici aucun traité conclu avec les Autrichiens, et quand même il se fera, il ne contiendra rien contre nos intérêts; j'[entends] également les vôtres. Mais, pour vous parler

---

[1] Vergl. S. 482.

[2] Vergl. Nr. 28 783.

clairement, je crains, ma chère enfant, que, l'Empereur voulant entraîner la Russie à être co-médiatrice de la paix avec lui, il ne lui fasse condescendre par ignorance à des choses préjudiciables à la République. Par cette raison, j'envisage comme une démarche indispensable de la part de votre gouvernement qu'il communique le traité de Barrière et les autres appuis de son commerce à Pétersbourg, afin que l'Impératrice, instruite de vos droits et de vos possessions de commerce, ne sacrifie pas par ignorance vos intérêts aux ruses et aux intrigues que l'Empereur mettra en œuvre pour tromper l'Impératrice et vous dépouiller des plus belles branches de votre commerce.

Ce que je vous en dis, ma chère enfant, est par pure amitié pour vous et pour vous [faire] éviter les chagrins qu'une pareille friponnerie joséphine vous causerait. Je vous demande pardon; je suis fort las de mon voyage, et je me borne à vous assurer de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 814. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK À COPENHAGUE.

Die Königin-Witwe Juliane Marie antwortet, 29. Mai (ohne Ort), auf das Schreiben des Königs vom 16.:[1] „Je prends trop de part à tout ce qui regarde [V. M.], pour que Ses intérêts ne fussent pas les miens, et que tout ce qui L'affecte, ne me touche bien sensiblement. Je connais la situation présente de la cour de Pétersbourg et la marche de la cabale qui ne vise qu'à bouleverser le système du Nord. Tout ce qu'il plaît à V. M. de me dire là-dessus, n'est que trop conforme aux notions que nous en avons, à l'exception de ce qui concerne la retraite du comte Panin. Il est vrai qu'il a obtenu la permission de faire un séjour de 4 mois sur ses terres, et que sa santé toute délabrée, d'accord avec la politique, lui a conseillé de prendre cette récréation; mais j'ose assurer à V. M. qu'il est tout résolu de revenir vers l'hiver et de ne pas abandonner la patrie ... V. M. a la bonté de me dire qu'il ne faut jamais laisser se décourager. Étant du même avis, j'ose y ajouter qu'avec une alliée telle il faut aussi un parti de la bonne patience, et je suis presque sûre que l'acharnement pour cette bizarre alliance perdra de sa force à mesure que l'Impératrice s'apercevra qu'on y est indifférent et qu'on n'en compte pas moins sur son adhérence à l'ancien système.

Elle m'a fait de grands compliments sur le mariage entre la princesse de Prusse et notre Prince royal, et il me semble que ce parti est bien dans Son goût. Mais ceux [dont] le Roi, mon fils, m'a chargée pour V. M. en retour des assurances qu'Elle a bien voulu lui faire passer par mon entremise, partent du cœur et sont dictés par une amitié vraie et naturelle. Mon frère,[2] qui veut nous quitter en 8 jours, sensible au très gracieux souvenir

[1] Vergl. Nr. 28 766.

[2] Prinz Ferdinand (vergl. S. 469).

de V. M., se jette à Ses pieds et La supplie de lui conserver Ses précieuses bonnes grâces."

[Potsdam] 14 juin 1781.

Madame ma Soeur. Je retrouve, à mon arrivée, la lettre de mon incomparable Reine, dont je Lui fais mes sincères remercîments. Elle a non seulement la bonté d'entrer dans mes embarras, mais encore de les partager. Il est vrai qu'en ce moment l'aspect politique de l'Europe ne paraît pas nous être favorable. Un jeune Prince inquiet et d'une politique active intrigue d'un bout de l'Europe à l'autre. Là il veut nous enlever nos alliés, ici il veut se rendre le médiateur de la paix, en dépit des puissances belligérantes. L'Allemagne, il prétend l'assujettir. La Porte, il veut l'obliger de lui rendre le banat de Belgrade. La Pologne, il veut en partager l'empire avec la Russie. L'Angleterre, il veut s'en servir comme d'une bourse ouverte, pour en tirer les sommes requises pour fournir aux grandes entreprises qu'il médite. Enfin, il tracasse, il remue, il agit de tous côtés. Je le laisse faire, tant qu'il s'en tient aux projets. S'il poussait les choses plus loin, il faudrait, quelque fâcheux que cela fût, s'y opposer.

L'Impératrice cependant m'a écrit[1] et paraît vouloir me rassurer sur les liaisons qu'elle veut contracter avec l'Empereur. Le bon comte Panin est parti.[2] Je doute qu'il revienne, à moins que l'orage domestique de la cour de Pétersbourg ne soit calmé. Je conviens avec ma chère et incomparable Reine que nous n'avons, le moment présent, aucun sujet d'appréhension. Je conviens que l'Impératrice prend de fausses mesures, pour réaliser ses belles visions de l'Empire Grec. Je suis, de plus, persuadé que les intérêts de la Russie et de l'Autriche sont inconciliables à la longue; mais pendant que durera l'illusion de l'Impératrice pour cette malheureuse alliance, il peut naître des circonstances dans lesquelles cette liaison peut devenir funeste. Je parle à cœur ouvert à mon incomparable Reine et amie. Une complaisance en amène une autre. On voudra ménager l'Empereur. Il en profitera pour faire des usurpations d'autorité ou de provinces en Allemagne, et en donnant à ses usurpations des couleurs de justice, il obligera l'Impératrice à le laisser faire, en la flattant de la secourir contre les Turcs. C'est comme la scène des deux médecins: «Passez-moi l'émétique, et je vous passe la saignée.»[3]

Je demande pardon à ma chère Reine de Lui écrire si librement. Notre art est celui de prévoir l'avenir, et sur chaque évènement il faut deviner quels en seront les effets. Peut-être que je vois trop noir; peut-être le mal que je prévois, n'arrivera pas. Toutefois il n'est

---

[1] Vergl. S. 486, Anm. 4.
[2] Vergl. S. 508.
[3] Anspielung auf Molières Komödie: „Monsieur de Pourceaugnac" (I, 11).

pas temps de s'endormir, et il vaut mieux éprouver les convulsions de l'inquiétude que de languir dans la léthargie de l'indifférence. C'est aux temps à justifier ou à réprouver mes conjectures.

Mais ce temps et la séparation n'effaceront jamais mon incomparable Reine de mon cœur. Je me réjouis de revoir ici le cher pr[ince] Ferdinand. V. M. remplit toujours une partie de nos entretiens. Il n'est question que d'Elle, et j'ose dire qu'Elle est alors entre un duo des personnes qui Lui sont le plus inviolablement attachées. J'ose La prier de vouloir remercier le Roi Son fils de son souvenir et des choses obligeantes que V. M. a bien voulu me dire de sa part, mais je La prie surtout de me considérer comme le plus fidèle de Ses adorateurs, étant avec le plus tendre attachement et la plus haute considération, Madame ma Sœur, de V. M. le fidèle frère et beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv in Kopenhagen. Eigenhändig.

28 815. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 1. Juni: „On continue ici à être dans l'attente du retour des courriers de Vienne et par là dans une entière incertitude sur les deux affaires les plus importantes qui occupent cette cour, celle de l'alliance et celle de la médiation ... Pour ce qui est de la médiation générale, la faiblesse avec laquelle la Russie s'intéresse pour la Hollande,[1] n'augmentera pas le désir des cours de Bourbon à lui confier ses intérêts, surtout conjointement avec l'Empereur, et la république de Hollande croira sûrement aussi les siens en danger, connaissant les vues de la cour de Vienne pour étendre son commerce et sa navigation des Pays-Bas ...

Si l'on peut remarquer dans les affaires politiques de cette cour beaucoup de variations depuis quelque temps, il n'y en a pas moins dans la manière dont on dispense les grâces ... Dans cette semaine, au moment qu'on s'y attendait le moins, l'Impératrice a nommé le prince Repnin et le général Soltikow chez le Grand-Duc ses aides de camp généraux. Le comte Woronzow dont j'ai fait mention dans ma dépêche du 4 de mai, est le même qui, à l'avènement de Pierre III, fut chargé d'une commission près de V. M.,[2] et frère de la princesse Daschkow. C'est assurément un homme d'esprit et de caractère et qui, quand il ne serait pas nommé ministre dans ce moment, a beaucoup d'influence par le crédit qu'il a sur le secrétaire du cabinet et sur le sieur de Bakunin, qui est son parent."

Potsdam, 16 juin 1781.

La position de la négociation entre les deux cours impériales étant, selon votre dépêche du 1er, toujours la même, sans qu'on puisse encore rien décider de son sort, il faut l'attendre avec d'autant plus de résignation qu'il n'y a pas moyen d'y rien changer. A Vienne

---

[1] Vergl. Nr. 28 801.

[2] Vergl. S. 473.

même l'on en parle différemment; tantôt on prétend que tout est arrangé et qu'on a su écarter toutes les difficultés qui en arrêtaient la conclusion, et tantôt on en recule fort loin le terme; de sorte que dans ce flux et reflux perpétuel d'avis différents, il ne reste que d'attendre le dénoûment de toute la pièce.

Quant à la médiation, toute apparence y est qu'elle reposera encore cette année-ci. Reste à savoir si la fin de la campagne amènera peut-être des évènements plus favorables pour l'entamer. En attendant il sera toujours très convenable de dévoiler au ministère de Russie le premier et vrai motif de l'Empereur dans l'empressement qu'il manifeste de s'en emparer. C'est de rétablir le commerce d'Anvers, d'Ostende et sur l'Escaut aux Indes d'une manière diamétralement opposée aux traités de Barrière et d'Utrecht. Ce rétablissement ruinerait de fond en comble le commerce de Hollande, et la Russie aurait sûrement à rougir, si elle voulait sacrifier dans cette occasion les intérêts de son alliée, la Hollande, et favoriser les vues d'ambition et d'agrandissement de l'Autriche. Vous ferez donc bien de faire au ministère de Russie un tableau exact et fidèle de ces nouveaux desseins autrichiens, et je suis persuadé qu'en y faisant bien attention, il ne les regardera pas pour des bagatelles, mais sentira tout le préjudice qui résultera de leur succès pour la république de Hollande et pour le commerce en général.

Au reste, les variations de la faveur à la cour où vous êtes, me sont assez connues par le passé, pour convenir avec vous qu'on ne saurait jamais y compter, et qu'il faut se borner à observer seulement ce qui se passe effectivement d'un jour à l'autre. Au cas cependant que le comte Woronzow soit effectivement placé dans le ministère, vous n'oublierez point de lui faire un compliment poli de ma part, en l'assurant que je me rappelais avec d'autant plus de plaisir le temps où j'avais fait sa connaissance, que je l'avais trouvé très bien disposé pour le système de sa cour et de notre alliance, qui en fait le principal appui.

Federic.

Nach dem Konzept.

28816. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Buchholtz berichtet, Warschau 9. Juni, daß Stackelberg ihm erklärt hat, „que, comme l'Empereur pourrait se flatter de refroidir l'Impératrice pour V. M. et à donner de la consistance à ses vues, il dépendrait actuellement de V. M. d'anéantir toutes ces intrigues de la part de ce Prince, en témoignant à sa souveraine aucun soupçon et la plus grande indifférence sur cette nouvelle liaison; que lui, comte de Stackelberg, sentait bien que V. M. ne pourrait au fond pas l'empêcher, mais aussi qu'il était persuadé qu'une persévérance dans Ses sentiments d'amitié pour l'impératrice de Russie

ferait le plus grand effet sur l'esprit de cette Princesse, tandis que, si V. M. voulait lui témoigner Son mécontentement et prendre des mesures ouvertes contre ce nouveau traité d'amitié, cela encouragerait l'Empereur à en tirer du venin et à venir à bout de nous aliéner la Russie; que V. M. avait toujours reçu avec bonté les conseils que lui, l'ambassadeur, Lui avait donnés; que cette confiance l'enhardissait à Lui en donner dans le moment présent et qu'il La suppliait, si l'Impératrice venait à Lui en faire l'ouverture, de répondre que de nouvelles liaisons de la part d'une alliée avai[en]t souvent apporté dans l'histoire de grands changements, mais que celle-ci n'en apporterait aucun dans les sentiments de V. M. pour l'Impératrice et pour les liens qui subsistent entre la Prusse et la Russie. L'ambassadeur paraît être persuadé que cette manière de s'expliquer de la part de V. M. fera un grand effet sur l'esprit de sa souveraine et anéantira les intrigues cachées de la cour de Vienne."

Potsdam, 17 juin 1781.

Témoignez toute ma gratitude et mes remercîments au comte de Stackelberg des nouvelles et bons conseils qu'il vous a requis de porter à ma connaissance, dont vous venez de me rendre compte par votre dépêche du 9 de ce mois. La conduite que je me suis prescrite vis-à-vis de l'Impératrice, est parfaitement conforme aux désirs de cet ambassadeur; elle ne souffrira non plus aucune altération, tant que les choses resteront sur le pied qu'on les annonce, et à moins que les noeuds à contracter par une alliance entre les deux cours impériales ne deviennent si resserrés et étroits qu'ils m'obligent, malgré moi, d'apporter du changement dans les mesures de ma conduite actuelle. Mais je me flatte, ainsi que vous pourrez le dire au comte de Stackelberg, que l'Impératrice sa souveraine ne tardera guère à s'éclairer sur la façon de penser de l'Empereur, et que ses préjugés pour une alliance avec ce Prince se dissiperont du moment qu'elle s'apercevra des véritables motifs qui le font agir. A considérer, en effet, avec désintéressement et sans prévention les intérêts de l'Empereur, l'impossibilité d'une alliance sincère à contracter entre lui et l'Impératrice se présente du premier coup d'oeil. Il ne saurait jamais condescendre à chasser les Turcs de l'Europe, à moins qu'il n'en remporte la meilleure partie de la dépouille, ce qui, d'un autre côté, ne s'accorde nullement avec l'idée de l'érection d'un nouvel Empire Grec. Toutefois ce que j'appréhende le plus d'un traité, tel qu'il puisse être, entre les deux cours impériales, c'est que l'Empereur par ses cajoleries n'engage l'Impératrice à de dangereuses complaisances, tant pour les affaires de l'Empire que pour d'autres projets qui pourraient préjudicier à la république de Hollande.[1] L'on paraît être trop peu au fait en Russie des affaires de l'Empire et des engagements que porte le traité de Barrière, pour entrevoir tout de suite les pièges que l'astuce autrichienne pourrait tendre,

[1] Vergl. Nr. 28 815.

pour l'entraîner peut-être plus avant qu'il ne serait convenable à sa dignité et à ses intérêts. C'est tout ce que j'ai à observer.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 817. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 9. Juni: „Quant aux intrigues avec la Russie, voici jusqu'où j'en suis instruit. L'Empereur a proposé le renouvellement du traité de 1746[1] et a espéré par le prince Potemkin d'y faire consentir l'Impératrice, ce qui peut-être sans les représentations fermes du comte Panin serait en effet arrivé. Mais comme ce ministre s'y est opposé et que, d'un autre côté, il y avait des promesses faites par des lettres particulières entre les deux souverains, il en est résulté un projet de traité d'amitié, ayant pour base et pour but le maintien du repos et de la tranquillité en Europe et par lequel on s'engage réciproquement de se communiquer tout projet ou plan politique, avant que de songer à son exécution. Et, enfin, il s'y trouve la clause qu'aucune atteinte doit être portée par ce traité aux alliances entre les cours de Berlin et de Pétersbourg, ainsi que de Vienne et de Versailles. L'altercation pour la préséance doit encore arrêter la signature de ce traité, et peut-être heureusement cette étiquette arrêtera-t-elle la conclusion d'un traité qui à la vérité ne porte point atteinte au système politique présent, mais qui pourrait amener des liaisons et engagements plus essentiels selon les temps et les circonstances."

Potsdam, 17 juin 1781.

Maintenant je crois, selon votre dépêche du 9, que vous avez assez bien découvert les traces de la négociation entre les deux cours impériales pour leur traité d'amitié. Son succès cependant n'est pas encore décidé, et dans huit ou quatorze jours on saura mieux en juger. Supposé toutefois que ce traité soit effectivement signé, l'Empereur et son ministère n'en retireront cependant point l'avantage qu'ils en ont attendu. Peut-être même que tout se réduira à pouvoir en faire d'abord plus d'ostentation dans l'Europe en général et en particulier dans l'Empire, mais qui ne sera non plus que momentanée et s'évanouira, à mesure qu'on saura de quoi il est proprement question dans ce traité.

En attendant, selon tous les avis qui m'entrent, le voyage de l'Empereur en Flandre n'a pour objet que ses finances et le commerce sur la Meuse, à Anvers et Ostende qu'il voudrait rétablir sur l'ancien pied et libérer de la gêne que le traité de Barrière y a apportée.

Son désir, au contraire, de jouer le rôle de médiateur entre les puissances belligérantes, ne sera pas rempli sitôt. Cela n'empêchera cependant point que l'on ne remette cette médiation sur le tapis l'hiver prochain; de sorte qu'il faut attendre cette époque, pour voir

[1] Vergl. Nr. 28 560.

s'il y aura alors plus d'apparence qu'à l'heure qu'il est, pour le rétablissement de la paix.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 818. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Goltz berichtet, Paris 8. Juni, über eine Unterredung mit Maurepas und Vergennes: „Ils m'ont confié les nouveaux incendies projetés à Kronstadt.[1] Ils espèrent que cette conduite de la cour de Londres n'avancera pas les affaires dans l'esprit de l'Impératrice. Quant au traité entre les deux cours impériales, ils se flattent que la difficulté par rapport au titre subsistera longtemps. A ce que je leur opposai qu'un prince, allant au fait comme l'Empereur, pourrait bien sacrifier enfin la forme au fond, ils me répondirent le croire dans ce moment moins que jamais. Je soupçonne que c'est d'après les entretiens de la veille avec le baron de Breteuil.[2] Ils ajoutèrent que la cour de Vienne, de tout temps peu disposée à des cessions, sentait aisément que le susdit arrangement avec la Russie autoriserait les autres à l'expliquer pour elles, puisque leur alternative avec la Russie est constatée. Par rapport au projet des deux cours impériales relativement à la création d'un Empire Grec en faveur du second petit-fils de l'Impératrice, ils crurent savoir que ce projet déplaisait fort au Grand-Duc, puisqu'il s'agirait de diminuer l'empire russe actuel, pour ajouter à ce qu'on voudrait prendre aux Turcs, cette conquête dont la cour de Vienne voudrait sans doute avoir sa part, n'étant alors plus assez grande pour former dans la partie à donner à la Russie une puissance suffisante pour cette seconde branche. Ils avouèrent que l'Empereur pouvait avoir un grand intérêt à faire un traité avec la Russie et affaiblir ainsi les liaisons de celle-ci avec V. M. Plus, vu la difficulté, soit sur le titre, soit sur le partage des dépouilles de la Porte, ils espéraient que ce traité ne serait pas aisé à faire. Pour des oppositions de la part des Turcs, ces ministres n'en auguraient pas beaucoup."

Potsdam, 18 juin 1781.

Il paraît par votre dépêche du 8 que le baron Breteuil a non seulement mis le ministère de sa cour particulièrement au fait des intrigues autrichiennes, mais qu'encore ce dernier est très bien instruit de ce qui se passe en Russie. Comme de cette façon il ne me reste rien à lui apprendre de nouveau, vous aurez soin, la première fois que vous verrez les ministres, de les avertir que mes nouvelles y étaient parfaitement analogues, et que je pensais tout comme eux sur l'alliance entre les deux cours impériales. D'ailleurs, je suis très persuadé que, supposé même que celle-ci parvînt à sa consistance, l'opposition manifeste des intérêts de ces deux cours la rendra éphémère, et que leur union ne sera guère de durée.

Quant à l'apparition de l'Empereur à la cour où vous êtes, j'ai

[1] Vergl. S. 479.

[2] Nach Riedesels Bericht vom 26. Mai hatte Breteuil am 25. Wien mit Urlaub verlassen.

lieu de présumer que la médiation en fait le principal motif.[1] En effet, par les raisons que je vous ai détaillées précédemment, cet ouvrage lui tient extrêmement à cœur, et il est intéressé à son succès. Cependant il ne se dissimule point les difficultés qu'il rencontrera, et c'est pourquoi son dessein est de préparer au moins dans ce voyage les voies de les surmonter, afin de mettre l'hiver prochain la main à l'œuvre avec d'autant plus d'apparence de les écarter. On prétend que, pour y disposer la cour de France, il a dessein de l'effrayer par la perspective d'une guerre générale qui même sur le Continent pourrait résulter d'une prolongation des troubles maritimes. Cet argument toutefois serait tout autant qu'une menace, vu qu'effectivement ce serait l'Autriche seule qui de toutes les autres puissances de l'Europe pourrait attiser ce feu général.

Au reste, il est vrai que l'Impératrice a quelques soupçons contre la cour britannique d'avoir été l'auteur des incendies projetés à Kronstadt. Mais nulle apparence y est que ces soupçons l'animent au point de montrer plus d'activité contre les déprédations maritimes de cette couronne. Dans le fond elle craint de commettre sa flotte avec la britannique, de sorte qu'il en sera comme de celles de Suède et de Danemark qui, faute d'argent, seront assez mal équipées et ne sortiront que bien tard de leurs ports. Bref! Je ne me fais pas une grande idée des opérations de cette association maritime, et vous ne le dissimulerez point au ministère. Federic.

Nach dem Konzept.

28 819. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 18 juin 1781.

L'apathie de la République dans des conjonctures aussi intéressantes pour elle que les présentes et qui demandent la plus grande activité de sa part, indispose généralement toutes les puissances de l'Europe contre elle. C'est une vérité certaine et dont je puis vous assurer positivement. Le parti anglais et principalement le duc Louis de Brunswick me paraît être l'unique cause de cette indolence. C'est à leur influence que j'attribue l'inexécution des meilleures résolutions. Mais comme cette faiblesse dans le gouvernement actuel pourrait bien, si l'on n'y est [pas] attentif, entraîner la perte de bien des avantages procurés par le traité de Barrière et même la ruine du commerce de la République, évertuez-vous à animer de votre mieux ceux qu'il conviendra, pour que rien de pareil ne puisse arriver. C'est tout ce que j'ai à vous recommander, en vous accusant l'entrée de votre dépêche du 12 de ce mois. Federic.

Nach dem Konzept.

[1] Vergl. S. 451.

28 820. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 19 juin 1781.

Il appert par votre dépêche du 5 que l'alliance entre les deux cours impériales est dans sa plus grande crise, et que nous touchons à son dénoûment.[1] Je ne vous dissimulerai cependant point que, si sa signature ne s'accroche qu'à la préséance, je ne suis pas encore sans appréhension que l'engouement de l'Impératrice pour l'Empereur ne l'emporte sur toute considération de sa dignité, et que je n'apprenne dans peu qu'elle a fait le sacrifice de l'égalité à un Prince qui l'a entièrement embéguinée par ses cajoleries. Mais aussi, si le contraire arrive et que, selon les avis de vos amis, S. M. I. reste ferme sur cet article, si intéressant pour la vanité autrichienne, je regarde cette négociation comme rompue pour toujours, et je serai bien charmé de l'échec de ces nouvelles intrigues de l'Empereur.

Il faut voir maintenant quel en sera le succès, quant à la médiation, où je crains toujours que la Russie ne se laisse entraîner plus loin que ses intérêts et sa propre gloire le lui permettent. Dans le fond il est assez avéré qu'il peut être entièrement indifférent à cette puissance que les colonies américaines soutiennent ou non leur indépendance. Mais en adoptant les principes autrichiens dans cette négociation, elle deviendra peut-être, sans le savoir, l'instrument de porter par cette même médiation le coup le plus sensible au commerce des Hollandais, ses alliés reconnus; abandon qui ne saurait manquer d'imprimer une tache ineffaçable à son honneur et d'apporter, dans la suite, le plus grand préjudice à ses propres intérêts; de sorte que, si vous trouvez moyen de l'en détourner par vos représentations, vous ne manquerez pas d'y donner tous vos soins.

En attendant et autant que votre dépêche susmentionnée me permet de juger de l'humeur qu'a manifestée le prince Potemkin, j'ai tout lieu de présumer que l'origine de ces bisbilles ne provient que d'avoir manqué son but de supplanter le favori par un autre,[2] et comme de pareilles scènes ne sont à l'ordinaire que passagères, il est bien à supposer que ce Prince, en cédant à l'inclination de sa souveraine, recouvrera en plein son premier ascendant sur son esprit. Aussi se vante-t-on tout haut à Vienne que ce Prince est entièrement dévoué à cette cour; qu'il soutient haut à la main et est le plus ferme appui de ses intérêts auprès de sa souveraine. D'ailleurs

---

[1] Goertz berichtete, „que le courrier si longtemps attendu de Vienne était à la fin arrivé". Vergl. S. 526.

[2] Goertz berichtete: „Il est certain qu'il a dû renoncer ces jours-ci de nouveau au dessein de déplacer le favori, au moment même où il se croyait près de la réussite."

on y prétend également que la base du traité entre les deux cours est le maintien du repos et de la tranquillité de l'Europe, et que, pour cet effet, on s'y engage réciproquement de se communiquer tout projet et plan politique, avant de penser à son exécution.[1]

Je vous confie ces différents avis tels que je les ai reçus, afin de vous mettre à même de les approfondir et vérifier. Il est bien vrai qu'il vous sera difficile d'y voir bien clair, mais l'importance de bien connaître les dispositions des personnes d'une telle influence à la cour où vous êtes, vous fera, sans doute, redoubler d'efforts pour dévoiler celles qui sont Prussiens ou Autrichiens.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 821. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 19 juin 1781.

Voilà donc, selon la dépêche du comte de Goertz du 5, l'alliance entre les deux cours impériales dans sa plus forte crise.[2] Un courrier autrichien a porté à Pétersbourg l'ultimatum de l'Empereur sur la préséance, et nous touchons au moment du dénouement de cette négociation singulière. Peut-être à l'heure qu'il est, tout est décidé, soit pour, soit contre cette alliance, et ne tarderons-nous pas d'apprendre ce qui en est. A vous dire vrai, je suis toujours en suspens sur son succès, et je ne vous dissimulerai même point que, malgré tout ce que l'ami du secrétaire du cabinet russe et d'autres personnes en opinent, je ne suis pas sans crainte que l'engouement de l'Impératrice pour l'Empereur ne l'emporte, et qu'elle ne lui fasse le sacrifice de l'égalité. Supposé, au contraire, qu'elle l'imite dans sa fermeté sur cet article, alors je regarde cette négociation comme rompue pour toujours, et c'est effectivement ce qui pourrait arriver de plus avantageux pour mes intérêts.

Quant à la médiation dont ce même courrier a porté les propositions ultérieures, je crains également que la Russie ne soit entraînée plus loin qu'elle ne voudra, et qu'en adoptant les principes autrichiens, elle ne devienne, sans le savoir, l'instrument de porter le coup le plus sensible au commerce de la Hollande, son alliée reconnue, ce qui ne saurait que la couvrir de honte et d'opprobre aux yeux de toute l'Europe, d'autant plus que dans le fond l'indépendance des Américains lui doit être fort indifférente et ne saurait jamais être contraire à ses intérêts.

Au reste, si la mauvaise humeur du prince Potemkin, ainsi qu'il paraît par la dépêche du comte de Goertz, ne provient que d'avoir

---

[1] Vergl. Nr. 28 817.
[2] Vergl. Nr. 28 820.

manqué son coup contre le favori, elle ne sera que passagère. En cédant à l'inclination de sa souveraine, il ne tardera pas de recouvrer son premier ascendant sur son esprit, de sorte qu'il importera toujours de l'avoir pour ami, d'autant plus que, selon la dernière dépêche du baron de Riedesel, on publie à Vienne tout haut que c'est lui qui fait le premier appui du système autrichien à Pétersbourg.

Je viens de faire entrer toutes ces différentes réflexions dans mon ordre immédiat d'aujourd'hui au comte de Goertz et d'y ajouter les instructions convenables,[1] qui n'échapperont point à votre pénétration et dont je puis par conséquent vous épargner les détails.

Der König übersendet geschriebene Zeitungen, d. d. Wien 26. und 30. Mai, d. d. Versailles 30. Mai und 3. Juni, d. d. Hannover 7. Juni, nebst dem „Auszug eines Briefes aus Hannover vom 11. Junius", und befiehlt, Berichte von Keller, Chambrier und Madeweiss zu beantworten.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 822. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 20 juin 1781.

Je vous sais beaucoup de gré des exemplaires de l'ordonnance nouvelle de l'Empereur, tant pour ses tribunaux de justice en général que pour les affaires de crédit en particulier, que vous m'avez adressés par le même courrier qui a été porteur de votre dépêche du 13.

En réponse de celle-ci, je n'ai rien de nouveau à vous dire au sujet de la négociation du traité entre les deux cours impériales. Votre pénultième dépêche m'a appris que vous êtes assez au fait de sa marche,[2] et je m'attends d'en apprendre dans peu l'issue.

Quant à la médiation, l'Empereur l'appuyera principalement par la crainte d'une guerre générale, au cas qu'on ne travaillât point sérieusement à en arrêter les progrès ultérieurs entre les puissances belligérantes. Cet argument renferme cependant une menace tacite contre la France, puisqu'il est avéré que ce ne saurait être que lui-même qui pût attiser le flambeau d'une telle guerre générale.[3]

Quant à ses opérations en Flandre, on ne tardera pas d'en avoir un journal exact. Mais je vous avoue que son voyage à Versailles[4] me paraît incompatible avec les projets des finances qu'on lui attribue. Il peut y retrancher des pensions, mais ce n'est qu'un article, et il y en a bien d'autres qu'une bonne économie dicte et auxquels il ne paraît pas penser.

---

[1] Vergl. Nr. 28 820.

[2] Vergl. Nr. 28 817.

[3] Vergl. S. 531.

[4] Nach Riedesel hatte Joseph II. der Königin Maria Antoinette geschrieben, „qu'il viendrait un jour la surprendre et lui demander à dîner".

Au reste, ce que vous observez de la gelée et de l'influence qu'elle aura sur la récolte, c'est un fléau assez général en Allemagne pour cette année-ci, tous les avis en parlent;[1] mais la cour où vous êtes, a dans la Hongrie une ressource trop riche pour avoir à appréhender une disette.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 823. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 20 juin 1781.

Les notions venues au roi de Pologne par une seconde lettre de Vienne me sont égal[ement] confirmées, et mes avis directs de Pétersbourg et de Vienne se trouvent analogues à ceux de l'«Extrait» de ladite lettre joint à votre dépêche du 12 de ce mois. Ils ne diffèrent qu'à l'égard des sentiments de l'Impératrice.[2] Il n'est nullement décidé si elle entrera dans les raisons de l'Empereur pour se désister sur l'article de l'égalité du rang. Elle est impénétrable là-dessus, et il faudra attendre le parti qu'elle prendra, et voir quelles idées prévaudront auprès d'elle, avant de pouvoir rien déterminer au juste sur l'issue du traité projeté entre elle et l'Empereur.

En attendant donc les évènements qui auront lieu à Pétersbourg, je suis bien aise d'apprendre que le grand-duc de Russie se trouve dans des dispositions favorables à mon égard, et que la situation présente des affaires paraisse lui tenir fortement à coeur.[3] Je ne négligerai certainement rien pour l'y maintenir et l'y fortifier toujours davantage.

Au reste, un certain prince de Salm s'étant rendu à Varsovie, je suppose, comme il est grand joueur, qu'il sera très assidu à faire sa cour au Roi, et qu'il passera, pour ainsi dire, journellement auprès de lui. Mandez-moi, par pure curiosité, ce qui en est et si j'ai bien deviné ou non.

Der Schluß betrifft Reparaturen am Gesandtschaftsgebäude.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Am 16. Juni forderte der König Auskunft von Buchholtz über die Folgen der Kälte für die Getreideernte in Polen und über die Behinderung der Schiffahrt auf der Weichsel durch den niedrigen Wasserstand.

[2] Nach dem „Extrait d'une lettre de Vienne du 4 juin" hatte der Kaiser in einer Denkschrift ausgeführt, „qu'il aurait été prêt de céder à l'Impératrice l'égalité du rang, mais que son Conseil et le Corps Germanique soutiennent que la prééminence avait toujours été soutenue par ses prédécesseurs. On croit ici que l'Impératrice ... se relâchera sur l'article de l'égalité du rang".

[3] Buchholtz berichtete: „Il ne laisse échapper aucune occasion pour encourager cet ambassadeur à redoubler son zèle pour le soutien du système actuel."

28 824. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 20. Juni, auf den Erlaß des Königs vom 19.:[1] „Les premiers rapports du comte de Goertz seront très intéressants et décideront probablement du dénouement de la crise où les affaires de Russie se trouvent actuellement. Il est fort à désirer que l'Impératrice tienne ferme sur l'article de la préséance, mais j'avoue que j'envisage cette affaire sous le même point de vue que V. M. ...

Quant à la médiation, il est également à craindre que le prince Kaunitz ne trouve moyen de l'entraîner dans des démarches contraires au bien des choses et aux véritables intérêts de la Russie. Ce qu'on peut cependant prévoir, c'est que les puissances belligérantes voudront attendre les évènements de cette campagne, et que cette négociation ne pourra être mise en train que pendant l'hiver."

Potsdam, 21 juin 1781.

Vos sentiments sont, selon votre rapport d'hier, entièrement conformes aux miens, tant sur la crise actuelle en Russie que sur la médiation. Le plus profond politique ne saurait percer le voile qui cache à nos yeux le dénouement de l'une et de l'autre. Les nouvelles ultérieures de Pétersbourg seules nous serviront de flambeau dans les voies obscures et obliques de la politique autrichienne et seront en même temps notre meilleur guide dans la route qu'il nous conviendra de tenir.

Federic.

Ce voile que mon secrétaire ne peut percer et qui est la façon de penser de l'Impératrice dans le moment de détermination, sera percé par la signature ou le renvoi du traité. Mais je penche pour la signature; car le projet merveilleux du nouvel Empire Grec doit induire la Sémiramis du Nord à signer ce traité qu'elle croit si essentiel à l'accomplissement de cet admirable et inconcevable dessein.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

28 825. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 21 juin 1781.

Votre dépêche de l'onze, ainsi que nombre d'autres qui l'ont précédée, sont si confuses qu'on a quelquefois bien de la peine à comprendre ce que vous voulez dire. Il serait nécessaire d'y mettre plus de clarté et plus d'ordre. Faites écrire Rollin, qui écrit mieux que vous et qui du moins n'écrira pas des énigmes.

L'apparition de l'Empereur à Versailles, qui n'est plus douteuse, a sûrement la médiation pour principal objet.[2] Je suis persuadé qu'il tournera la France de tant de différents côtés qu'il parviendra à la

---

[1] Vergl. Nr. 28 821.

[2] Vergl. S. 530 f.

persuader que ses propres intérêts exigent qu'elle fasse la paix, et à lui faire adopter ses principes de médiation. Car si, comme jusqu'ici, une campagne après l'autre se passe, sans exécuter rien de décisif, il est bien naturel que les affaires restent *in statu quo*, et qu'à la fin la France se laissera imperceptiblement subjuguer par les sophismes autrichiens et signera la paix aux conditions que les médiateurs voudront bien lui proposer.

Mit einem Postskript wird ein Schreiben an d'Alembert vom 22. Juni (gedruckt: Oeuvres, Bd. 25, S. 188 f.) übersandt.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 826. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 21 juin 1781.

Appliquez-vous, maintenant que l'Empereur se trouve aux Pays-Bas et qu'il fera peut-être même une apparition en Hollande, à pénétrer ses opérations dans ces contrées-là, non pas tant celles dont tout le monde s'entretiendra, quoique vous ne les négligerez pas non plus tout à fait, mais principalement ce dont il pourra s'être occupé en secret et avoir voilé à la connaissance du public, pour pouvoir m'en rendre ensuite un compte exact et fidèle, vu qu'il m'importe d'être parfaitement au fait des démarches de ce souverain.

J'avais, au reste, déjà entendu parler des désagréments arrivés au duc Louis de Brunswick de la part de la ville d'Amsterdam, dont vous faites mention dans votre dépêche du 15 de ce mois.[1] N'oubliez pas de me marquer les suites ultérieures de cette fâcheuse affaire, et comme peut-être de certaines considérations ne permettent pas à la République d'instruire la Russie du traité de Barrière, je veux bien vous confier que j'ai pris cette tâche sur moi et en ai fait informer cette cour impériale,[2] pour prévenir qu'elle ne donne par ignorance dans des pièges autrichiens, préjudiciables aux intérêts de la Hollande.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 827. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 8. Juni: „Je m'estime heureux de pouvoir marquer aujourd'hui à V. M. avec certitude que la négociation entre les

[1] Amsterdam hatte von dem Erbstatthalter die Entfernung des Prinzen Ludwig Ernst gefordert, „prétendant que les conseils que ce Prince donnait au Stathouder, entretenaient la division qui régnait au sein de la République". Die Forderung wurde abschlägig beschieden. Vergl. Nr. 28 831.

[2] Vergl. S. 527.

deux cours impériales pour le traité d'alliance et d'amitié est entièrement rompue, et que le comte de Cobenzl a déjà réexpédié son courrier, pour donner cette nouvelle à sa cour. On me confirma encore le jour du départ de ma dernière dépêche les avis que j'avais eus que l'Empereur persistait irrévocablement à ne pas pouvoir se départir de sa préséance reconnue par toutes les puissances; qu'il devait même avoir allégué, dans sa lettre à l'Impératrice ou dans son espèce de déduction,[1] que tous ses ancêtres dans tous les traités de paix, souvent désavantageux, qu'ils avaient eu à conclure avec Louis XIV, avaient toujours maintenu cette prééminence, et qu'ainsi dans ce moment-ci où il ne s'agissait que d'une alliance volontaire, il s'exposerait à un blâme mérité, s'il s'en départirait. On ajouta que le comte de Cobenzl avait des ordres de déclarer, en cas que la cour de Russie persistât dans sa prétention, qu'il regardait la négociation comme rompue. Je fus informé, depuis, qu'il avait eu le même jour, mardi,[2] une longue conférence très vive avec le vice-chancelier, et on m'assura que le dernier avait été très animé et en était sorti avec humeur. Je me trouvai le même soir avec le comte de Cobenzl, et je pouvais bien m'apercevoir qu'il était accablé de chagrin. Le lendemain je fus chez le comte d'Ostermann, mais je crus ne devoir pas être le premier à lui demander des nouvelles de cette négociation, pouvant assez démêler à son air que mes notions étaient fondées, et connaissant surtout son extrême circonspection dans ce moment et persuadé qu'au fond on ne pourra qu'être un peu humilié des deux côtés de s'être avancé si loin, sans avoir pu parvenir à une fin.

Le comte Cobenzl était encore allé le même jour à Zarskoe-Selo où il n'a vu que le sieur de Besborodko, le prince Potemkin n'y étant point, mais en ville, apparemment pour savoir de ce secrétaire privé si les sentiments de l'Impératrice que le comte Ostermann lui avait fait connaître le jour d'auparavant, restaient invariables. En revenant le soir, il est encore allé chez le vice-chancelier, et c'est à la suite de cet entretien apparemment définitif qu'il a eu avec ce ministre, que le comte de Cobenzl, accablé de chagrin, n'a pas pu se cacher au marquis de Vérac et lui a confié avec amertume que la négociation était entièrement rompue, sans aucune espérance qu'elle puisse jamais être reprise. Il ne s'est aucunement ménagé, dans ce moment de douleur, dans ses expressions tant sur le compte même de l'Impératrice que sur celui de son ministère, en y ajoutant que la seule consolation qui lui restait, était que l'Empereur lui avait marqué approuver ce qu'il avait déjà dit à ce sujet, et prévu que cette affaire manquerait. Il a ajouté qu'il resterait renfermé toute la journée, pour expédier son courrier et faire part de cette nouvelle à l'Empereur.

C'est le ministre de France, qui m'a témoigné tout l'empressement à me confier cette nouvelle sous le sceau du secret, pour pouvoir en rendre compte à V. M., étant persuadé qu'elle Lui serait agréable, et il ne m'a pas caché le plaisir qu'il en ressentait lui-même, et qu'il est convaincu que sa cour en aura.

J'ose croire que V. M. approuvera que je continue maintenant à paraître ignorer cet évènement si agréable."

---

[1] Vergl. S. 371 und 378.
[2] 5. Juni.

Potsdam, 23 juin 1781.

Jamais nouvelle plus agréable ne pouvait me parvenir que celle de la rupture de la négociation entre les deux cours impériales que votre dépêche du 8 annonce. Comme cependant le ministère de Russie ne vous en a encore rien dit, j'approuve fort que vous fassiez semblant de l'ignorer, et j'en ferai tout autant de mon côté. C'est, en attendant, un grand bonheur pour l'Impératrice et la Russie même qu'elle ne s'est pas embarquée plus en avant avec l'Empereur, et elle sentira maintenant qu'il a été plus facile à lui [à] prodiguer ses politesses et encens dans la conversation qu'à lui sacrifier son rang ou la moindre chose incompatible avec ses intérêts. Tous ces heureux évènements dérangeront furieusement le plan autrichien. Nous y gagnons, il est vrai, le grand point que toute espérance d'une alliance entre la Russie et cet ennemi héréditaire de ma maison s'évanouit, et qu'il n'en existera peut-être jamais. Mais cela n'empêche pas que nous n'ayons besoin de suivre pas à pas ses intrigues ultérieures, afin que la tête abattue de cette hydre ne renaisse pas avec le temps.

Quoique l'Empereur ait manqué son grand coup de nous débaucher la Russie, il y a cependant toute apparence qu'il fera tous ses efforts pour la refroidir envers nous, afin qu'en cas de guerre elle reste neutre et n'y prenne aucune part directe. L'éloignement de l'Impératrice de devenir jamais partie belligérante, me paraît même favoriser pareil stratagème; de sorte qu'en s'y prenant avec adresse, l'Empereur pourrait bien y réussir avec le temps.

Un second point très intéressant est de prémunir la Russie, ainsi que je vous l'ai déjà fait observer,[1] contre toutes les vues pernicieuses de l'Empereur contre la république de Hollande, qui ne tendent pas à moins que d'énerver les stipulations du traité de Barrière. La moindre faveur qu'il rencontrerait de la part de la Russie à cet égard, pourrait avancer le rétablissement du commerce d'Ostende et d'Anvers, qui porterait le coup le plus funeste à cette République et augmenterait d'une façon inouïe la force et la puissance autrichienne.

D'ailleurs les desseins pernicieux de l'Empereur en Allemagne et qui percent de tous côtés, méritent également que la Russie y donne toute son attention. Le mariage de son neveu de Toscane avec ma petite-nièce à Montbéliard y a sûrement rapport, et il faut penser à temps aux moyens de prévenir le mal qui peut résulter de l'établissement de ce Prince en Allemagne. Tous mes avis concourent à m'assurer que l'Empereur espère de favoriser par là l'établissement du frère cadet de ce Prince en Allemagne et de faire entrer toutes

---

[1] Vergl. Nr. 28 815.

les mitres, l'une après l'autre, dans sa famille. Bamberg, Würzburg, Hildesheim et Paderborn ne sont pas les seuls évêchés que la cupidité autrichienne convoite. Sa gloutonnerie s'étend même à l'archevêché de Mayence, et comme elle a englobé dans sa maison Cologne et Münster,[1] il est évident qu'il sera fait de toutes les Constitutions de l'Allemagne, si l'on ne met pas bientôt une forte barrière à son agrandissement. Je conviens que ce n'est pas l'ouvrage d'un jour ni d'une année; aussi n'est-ce que pour l'avenir qu'il a formé ce beau plan. Mais comme je sais positivement que son dessein est de s'emparer successivement, par ses menées sourdes et à mesure qu'il y verra jour, de tout ce que l'Église de l'Empire offre de plus riche, il me paraît de la dernière importance, et je vous laisse le soin, d'en prévenir d'une manière convenable le Grand-Duc, afin qu'en son temps la cour de Vienne ne le surprenne par ses cajoleries et suggestions emmiellées, et qu'il sache d'avance, combien pareil projet saperait tous les fondements de la Constitution Germanique.

Voici d'ailleurs ce que je sais de source, que l'Empereur a dit au baron Breteuil, en partant pour la Flandre: »Je vais, Monsieur, empêcher que la Bavière américaine ne change de maître! En votre qualité de pacificateur vous devez être de mon avis; car vous concevez qu'il importe beaucoup au repos de l'Europe que l'Angleterre conserve sa puissance.«[2] Belle leçon, qui indique une partialité bien marquée de l'Empereur dans l'ouvrage de la médiation et dont peut-être vous trouverez occasion de faire bon usage.

Enfin, je ne saurais finir, sans ajouter encore une observation. C'est qu'en combinant tout ce que vous m'avez marqué pour m'éclairer sur les différents ressorts de la politique russienne, je commence à me persuader que le prince Potemkin n'est entré pour rien dans la négociation entre les deux cours impériales. S'il y avait pris quelque part, il me semble qu'elle serait tournée à l'avantage de l'Empereur, et qu'il aurait tenté l'impossible pour remplir ses vœux. Toutefois je ne m'y fie pas encore entièrement, et j'ai de la peine à supposer que l'Empereur laisse pour cela reposer ses intrigues. Il se pourrait plutôt sans miracle qu'il tâchât de donner une autre tournure à sa négociation pour la renouer, et c'est ce que le temps nous fera voir peut-être dans peu.

Federic.

Nach dem Konzept.

---

[1] Vergl. Bd. 44, 568 f. und 582.

[2] Nach dem Zeitungsbericht des anonymen Pariser Korrespondenten, d. d. Versailles 7. Juni.

28 828. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 23 juin 1781.

Je vous avoue que la bonne nouvelle de la rupture de la négociation entre les deux cours impériales m'est bien inattendue. Je l'ai apprise ce matin avec une satisfaction extrême par la dépêche du comte de Goertz du 8,[1] et je crois avoir sujet de m'en féliciter. L'Empereur a manqué par là son grand coup, et l'espérance de m'enlever mon alliée, la Russie, me paraît par là évanouie, sinon entièrement et pour toujours, du moins pour bien longtemps. Ce mauvais succès de sa politique insidieuse ne le rebutera cependant point. Ayant plusieurs cordes à son arc, il les éprouvera les unes après les autres, pour parvenir à son but, de sorte qu'il me paraît essentiel de ne les pas perdre de vue, mais d'avoir partout l'œil au guet, pour épier ses menées sourdes. Afin aussi d'y réussir d'autant mieux, il me semble que je ne saurais mieux faire que d'affecter la plus grande indifférence sur ses opérations et de ne pas faire semblant qu'il a échoué dans la négociation susmentionnée. En attendant vous verrez par la copie ci-jointe quelles instructions analogues je viens de donner au comte de Goertz,[2] et combien il me paraît important de veiller sans interruption aux intrigues autrichiennes.

Das folgende betrifft Beschwerden des Koadjutors von Kulm, Graf Hohenzollern, gegen den Bischof [Andreas Bayer].

Der König bewilligt dem holländischen Botschafter van Heeckeren die erbetene Audienz zum 25. und beauftragt Finckenstein, den Bericht Kellers vom 12. Juni zu beantworten.[3]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 829. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 23. Juni: „C'est avec une satisfaction bien vive que j'ai appris par la dépêche du comte de Goertz qui vient d'arriver, la rupture de la négociation entre les deux cours impériales.[4] Cette nouvelle si intéressante m'a causé une surprise d'autant plus agréable que, les choses en étant venues au point où elles l'étaient, je dois convenir que je m'attendais à la signature du traité. Il faudra voir à présent si l'Empereur ne tâchera pas au bout de quelque temps de remettre cette affaire sur le tapis, mais après qu'elle a une fois manqué, je conçois que cela ne sera pas aisé, puisque l'Impératrice a dû être piquée et que sa vanité aura été humiliée par la roideur de la cour de Vienne. Je crois plutôt avec le comte de Goertz que V. M. y gagnera à tous égards, et que cette Princesse n'en sentira que mieux le prix de Son alliance."

---

[1] Vergl. S. 537 f.

[2] Vergl. Nr. 28 827.

[3] Demgemäß Ministerialerlaß vom 23. Juni.

[4] Vergl. Nr. 28 827.

Potsdam, 24 juin 1781.

Vous avez raison dans votre rapport d'hier; la rupture de la négociation entre les deux cours impériales éloigne le danger dont la signature de leur traité me paraissait menacer. Cependant je ne m'abandonne pas encore à une sécurité parfaite à cet égard. Je vous en ai déjà fait observer quelque chose dans mes ordres d'hier,[1] et si ce Prince veut à toute force être l'allié de la Russie, il saura bien, à l'aide de son mentor rusé, imaginer quelque expédient, pour esquiver tout compromis de sa dignité impériale.

Je me promets bien plus des projets ambitieux qu'il roule sans interruption dans sa tête et qui tôt ou tard dessilleront les yeux à l'Impératrice et lèveront le masque dont il tâche de les couvrir. La Pologne et peut-être la médiation en fourniront l'occasion, et peut-être dans l'une et dans l'autre il ne gardera plus de mesures et lâchera la bride à son esprit d'ambition et d'agrandissement à un tel point que S. M. I. ne saurait plus s'y méprendre et sentira tous les risques de son alliance avec un prince aussi remuant et ambitieux, où elle n'aurait joué que le second rôle et que la cour de Vienne aurait tourné les choses de façon qu'elle en aurait tiré les plus grands avantages, et qu'il ne serait resté à la Russie que l'honneur de se dire son alliée et d'être dans sa dépendance. Pour le présent il se peut que l'engouement de l'Impératrice pour l'Empereur a encore trop de force pour s'apercevoir de tout ce qu'il y a eu d'insidieux dans cette alliance proposée, mais sa pénétration m'est un sûr garant qu'à mesure qu'elle reviendra de son enchantement, elle s'en fera toute une autre idée et bénira le moment où elle a pris la résolution d'y renoncer. En attendant je continuerai d'être tranquille et d'attendre les évènements, persuadé, comme je suis, que l'Empereur, par sa façon de penser et d'agir, ne tardera pas de brouiller ses affaires de façon que la Russie sentira toujours davantage le bonheur d'avoir rompu avec lui.

Der König bewilligt dem General Graf Bruce und dem ältesten Sohn des Feldmarschalls Graf Rumänzow die erbetene Audienz.[2]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 830. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Potsdam, 24 juin 1781.

Pour le coup, la négociation entre les deux cours impériales est rompue. Je viens d'en recevoir l'agréable nouvelle;[3] mais j'ai mes

---

[1] Vergl. Nr. 28 828.

[2] Nach Finckensteins Bericht vom 25. erfolgte die Audienz am 26. Juni.

[3] Vergl. Nr. 28 827.

raisons pour vous enjoindre de la garder encore pour vous et de ne faire semblant à personne que vous en êtes instruit. Depuis le départ de l'Empereur j'en ai conçu quelque soupçon, puisqu'il me paraissait tout simple que, s'il s'agissait de signer ce traité, l'Empereur attendrait à Vienne la signature, pour en faire expédier tout de suite la ratification. Reste à savoir comment les deux cours impériales s'arrangeront maintenant pour la médiation. Je doute fort qu'elles agissent selon les mêmes principes; de sorte que l'Empereur me paraît encore loin de l'exécution de ses projets. Peut-être que son ambition et son esprit d'agrandissement percera aussi à cette occasion, comme dans toutes les autres, où il prend si peu de soin de les cacher qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, que ses vues ambitieuses échappent aux puissances qui y prêtent un peu d'attention.

Au reste, je vous félicite du retour des bonnes grâces du prince Kaunitz dont, selon votre dépêche du 16, il veut bien vous honorer de nouveau.[1] C'est un grand avantage, et je sens qu'il faudra toute votre modestie pour n'en devenir glorieux. Je doute seulement que vous en jouissiez longtemps.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 831. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU À LA HAYE.

Die Prinzessin Wilhelmine schreibt, „la maison du bois" 19. Juni: „Depuis que je n'[ai] eu l'honneur d'écrire à mon cher oncle, nos affaires n'ont pas pris une tournure plus avantageuse. Au contraire, il semble qu'elles s'embrouillent de plus en plus tant extérieurement que dans l'intérieur. Le courrier de Russie que nous attendions avec tant d'impatience, est enfin arrivé avec la réponse finale de l'Impératrice. Cette Princesse se borne à des assurances d'amitié assez vagues,[2] et il paraît clairement que, si l'Angleterre ne veut pas prêter l'oreille à ses propositions de paix, nous ne pouvons pas nous flatter qu'elle nous assistera contre les attaques de cette puissance. Ce ne sera donc que dans notre intérieur qu'il nous faudra trouver des moyens de défense, et que peut-on attendre d'un gouvernement aussi désuni?

Le Prince vient de voir par un exemple bien frappant à quel point la hardiesse de ses ennemis fait des progrès par la démarche inconsidé[rée] que messieurs les bourgmestres d'Amsterdam viennent de se permettre. Ils ont envoyé une députation chez lui, et malgré les sentiments vraiment patriotiques que le Prince a toujours manifestés, ces messieurs ont osé l'accuser indirectement d'être en grande partie la cause de notre fâcheuse situation politique et en particulier du mauvais état de la marine. Ils ont ajouté que dans le public on en jetait la faute sur les conseils du duc Louis, et que par cette raison ils priaient le Prince de vouloir l'éloigner

[1] Riedesel berichtete: „Kaunitz commence à me moins bouder qu'il n'avait fait depuis quelque temps."
[2] Vergl. Nr. 28 801.

de sa personne et de sa cour. Le Prince, justement irrité qu'on voulût lui faire la loi et l'attaquer dans la personne de celui qui avait été son tuteur, qu'il a dû considérer comme un second père, leur a déclaré en termes exprès qu'il ne pouvait s'en séparer, qu'il lui doit trop pour cela et lui était attaché par trop de relations diverses qu'il croirait se déshonorer en le payant d'ingratitude, puisque cela prouverait qu'il donne lui-même créance à ce qu'on lui impute.

V. M. est trop éclairée pour ne pas sentir qu'il est à craindre que cette démarche n'ait des suites. Ces messieurs, ayant une fois levé le masque, ne s'en tiendront pas là probablement. D'un autre côté, le Duc témoignera sa juste sensibilité et vraisemblablement fera quelque démarche d'éclat pour prouver la fausseté des accusations. Le moindre mal pour la République que tout cela doit nécessairement produire, c'est une désunion totale entre les membres du gouvernement, et déjà ce mal est bien grand dans un État comme le nôtre, mais si l'on jette les yeux plus loin, si l'on réfléchit sur l'extrême animosité qui règne parmi le peuple, sur l'activité de ceux qui attisent le feu, on ne peut s'empêcher de prévoir la possibilité d'une émeute qui pourrait même avoir pour but le renversement de la constitution actuelle."

[Potsdam] 24 juin 1781.

Ma très chère Nièce. Votre lettre, ma chère enfant, m'a fait bien moins de plaisir que les précédentes, parcequ'elle contient et me peint vivement tous les embarras dans lesquels vous vous trouvez, et les dangers que vous craignez encore pour l'avenir. J'espère et j'ose croire que tout le mal que vous appréhendez, n'arrivera pas.

Premièrement, je vous annonce la bonne nouvelle que le traité qui se négociait entre la Russie et l'Autriche, est rompu,[1] et que j'ai mis au fait du traité de Barrière et de tout ce qui concerne vos intérêts, la cour de Pétersbourg,[2] afin que vos intérêts n'en souffrent point, au cas que les cours impériales se rendent toutes deux les médiatrices de la paix. Voilà ce que m'a dicté le tendre intérêt que je prends à votre chère personne.

J'en viens maintenant à la situation présente où vous vous trouvez, et je vous dirai que je sais depuis longtemps que la personne du pr[ince] Louis n'est pas aimée en Hollande, et qu'on l'a soupçonné d'être tout, excepté un bon Hollandais. Je ne veux ni l'excuser ni le condamner, parceque je n'ai jamais suivi ses démarches, qui ne me regardent pas. Je ne sais point les bornes du pouvoir du Stathouder ni celui des États, ce qui m'empêche de vous dire mon sentiment, qui serait téméraire, faute de porter sur une base réelle. Ainsi je ne saurais vous dire s'il est permis ou non aux États de faire des représentations et de se servir ou de mettre de côté les généraux dont ils sont mécontents, si la province de Hollande seule a ce pouvoir ou s'il faut le concours des Sept Provinces.

---

[1] Vergl. Nr. 28827.
[2] Vergl. S. 527.

Je vous fais l'aveu de mon ignorance; toutefois j'aurais de la peine à croire que ces représentations de la ville d'Amsterdam pourrai[en]t tirer à conséquence pour la sûreté du Pr[ince] et pour la forme de votre gouvernement. Ce qui saute aux yeux, est que vos marchands n'entendent pas raillerie sur l'intérêt de leur commerce, qu'ils sont fâchés que votre flotte, au lieu de les protéger, ne fait rien du tout, et que leur humeur s'en prend au tiers et au quart, pour inspirer de l'activité à leurs défenseurs. Votre forme de gouvernement, républicain par sa constitution, est faite pour engendrer des factions, et cela est tel dans toutes les républiques. Il n'y a que l'art et l'habileté qui puissent tourner les esprits du côté le plus avantageux pour le [Stathouder].[1] Si la Hollande était un État monarchique, je vous conseillerais tout de suite d'entrer en alliance avec les Français,[2] pour ne point être isolés et ne tenir à personne. Alors vous auriez de bons secondants, et vous trouveriez de l'appui, pour soutenir vos intérêts, lorsque la paix se fera.

Pour moi, ma chère enfant, vous pouvez compter sur moi, tant que le Ciel me laisse [en] vie; dites-moi en quoi je pourrais vous être utile, et vous trouver[ez] que je ne vous manquerai jamais en tout ce qui est de ma compétence. Je suis avec le plus tendre attachement et la plus sincère estime, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Je verrai aujourd'hui un de vos députés qui retourne de Pétersbourg à La Haye.[3]

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

28 832. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 25 juin 1781.

La chance a tourné à Pétersbourg, et la meilleure nouvelle que vous puissiez annoncer au ministère de Versailles, en conséquence de votre entretien avec le comte de Vergennes dont votre dépêche du 15 rend compte, c'est que la négociation entre les deux cours impériales est entièrement rompue par la fermeté de l'Empereur sur l'étiquette.[4] Que, dans le projet du traité proposé, il ait été question de quelques stipulations contre la Porte, c'est ce qui paraît assez par la conduite que l'on a tenue à l'égard de l'expédition du sieur Bulgakow, destiné à relever le sieur Stachiew à Constantinople. On l'avait arrêté jus-

---

[1] Die Seite schließt in der Vorlage, und so ist das Wort versehentlich ausgelassen.
[2] Vergl. Nr. 28 797.
[3] Van Heeckeren (vergl. S. 541).
[4] Vergl. Nr. 28 827. Goltz hatte mit Vergennes über die Aussichten auf Abschluß des Vertrages gesprochen.

ques ici à Pétersbourg, mais on n'a eu rien de plus pressé que de le faire partir pour son poste, immédiatement après que l'Impératrice a vu qu'il n'en serait rien de son traité avec l'Empereur.[1] J'espère que cette nouvelle fera beaucoup de plaisir au ministère de Versailles, et que maintenant les deux cours impériales ne procéderont pas avec le même accord et concert dans l'ouvrage de la médiation que si ce traité avait été effectivement conclu et signé.

Au reste et quoique par cela même l'apparition de l'Empereur[2] gênera moins le ministère, il est pourtant à appréhender qu'il n'ait à soutenir quelque nouveau choc des intrigues de ce Prince avec la Reine et les femelles en crédit, et dont son ambassadeur, le comte de Mercy, ne manquera pas d'être le fidèle moteur et promoteur. Il est bien à présumer cependant qu'elles n'éclateront pas d'abord par des effets sensibles, mais après son départ on observera mieux qu'il n'a pas été oisif pendant son séjour à Versailles, de sorte que vous serez extrêmement attentif, non pas tant à ce qui en percera dans le public, mais plutôt à ce qu'il échappera à ce Prince dans les différentes sociétés de confiance qu'il fréquentera.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 833. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 24. Juni, auf den Erlaß des Königs vom 23.:[3] „Je me suis bien douté que la rupture inattendue de la négociation entre les deux cours impériales ne pourrait que faire une nouvelle très agréable pour V. M. C'est en effet un évènement des plus importants pour Ses intérêts, non seulement parceque ce traité, quelque innocent qu'il eût été, aurait pu avoir par gradation des suites très fâcheuses, mais encore parceque tous les moyens que V. M. aurait employés pour y parer, et Son accession même à ce traité n'auraient pas été sans inconvénients."

Potsdam, 25 juin 1781.

Sans doute que, nonobstant l'heureuse rupture de la négociation entre les deux cours impériales, tout n'est pas dit encore. Le sexe est léger et inconstant. On ne peut pas toujours compter sur le parti qu'il prend. L'engouement de l'Impératrice pour son Empire Grec, tout comme pour l'Empereur, est connu, et qui sait si l'un et l'autre ne l'entraînera à se raccrocher avec lui? Les passions persuadent toujours, et celles des femmes sont plus fortes que les nôtres. Quand même elles ne produiraient pas un renouement de négociation formelle, les cajoleries de l'Empereur pourront au moins la rendre plus favorable à ses intérêts dans l'ouvrage de la médiation qu'il ne

---

[1] Bericht von Goertz, Petersburg 8. Juni.
[2] In Versailles (vergl. S. 534).
[3] Vergl. Nr. 28 828.

convient à ses propres affaires. Tout ce qu'il y a, c'est que nous n'en avons plus tout à redouter que si un traité formel avait resserré les liens entre les deux cours, et qu'il ne nous reste que d'attendre les effets de cette rupture et de ne point discontinuer à suivre de près les voies obliques de la cour de Vienne, pour parvenir à son but d'une autre manière.

Der König beauftragt Finckenstein, die Berichte Lusis vom 5. und 12. zu beantworten, sendet ihm die Zeitungsberichte des anonymen Korrespondenten, d. d. Versailles 10., 11. und 16. Juni, und die Übersetzung eines holländisch geschriebenen Briefes aus Amsterdam vom 15., ferner ein von ihm unterzeichnetes Schreiben an den Bischof von Kulm zur Beförderung und bewilligt die Auslieferung einer Erbschaft an den Wiener Arzt Lang.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 834. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON À CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 25 juin 1781.

Au lieu des nouvelles patriarcales[1] dont vous me régalez dans votre dépêche du 26 de mai, vous feriez mieux de m'instruire des succès de vos soins pour pénétrer les sentiments et dispositions du grand-vizir actuel et si son crédit va en augmentant ou en diminuant.

En attendant, vous ne manquerez pas de faire informer ce premier-ministre ottoman, quoique sous le scel du secret et à condition qu'il n'en parle pas encore, que je pouvais maintenant l'assurer positivement que l'alliance entre la Russie et l'Empereur a raté, et que la négociation en est entièrement rompue;[2] de sorte que la Porte n'en a plus absolument rien à appréhender. J'espère que ce ministre ne regardera pas cet important évènement comme une bagatelle, et qu'il me saura gré de lui en avoir fait part. Mais il faut aussi, de son côté, m'en garder le secret le plus absolu, sans quoi je ne saurais plus lui rien communiquer.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 835. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 12. Juni: „Je m'empresse à confirmer à V. M. les affaires agréables et intéressantes que j'ai eu le plaisir de Lui annoncer déjà par ma dernière dépêche.[3] Le vice-chancelier, encore le jour du départ de ma susdite dépêche, me voyant dans la conférence que j'eus avec lui, très abattu, lui cachant entièrement la bonne nouvelle dont

---

[1] Ein Streit, in den der armenische Patriarch mit dem diplomatischen Korps verwickelt war.

[2] Vergl. Nr. 28 827.

[3] Vergl. S. 537 f.

j'étais déjà assuré, après avoir longtemps balancé s'il devait s'en ouvrir envers moi, finit par me faire la confidence que la négociation pour le traité d'alliance entre les deux cours impériales venait d'être rompue, en y ajoutant que, le différend qu'il y avait eu entre ces deux couronnes par rapport à l'étiquette, n'ayant pas pu s'arranger, ce traité n'aurait pas lieu. Je témoignai à ce ministre ma sensibilité de cette ouverture amicale... Il me dit sur cela que la rupture de la négociation n'influerait pas sur l'amitié qui subsistait entre LL. MM. II. Je lui répondis encore que je le sentais parfaitement, mais que toutefois il y avait une différence entre une amitié personnelle et un traité d'alliance qui aurait lié les deux États. Il me pria sur cela de ne pas paraître encore instruit et de ne pas témoigner publiquement ma satisfaction... C'est de la manière suivante que cette négociation s'est terminée. Le comte de Cobenzl a déclaré au vice-chancelier que l'Empereur accordait tous les points que contenait le contre-projet de l'Impératrice,[1] mais que la seule chose pour laquelle il ne pouvait condescendre, était l'égalité demandée par la cour d'ici. Le comte Ostermann a répondu que sa souveraine se trouvait de son côté dans l'impossibilité d'admettre la préséance à l'Empereur, et sur cela le ministre de Vienne a répliqué que dès lors les ordres de son maître ne lui permettaient plus de terminer la négociation, à quoi le comte Ostermann a déclaré qu'on regarderait donc ici la négociation comme rompue...

Pour ce qui regarde la correspondance directe de V. M. avec S. M. I.,[2] j'oserais croire qu'elle serait toujours avantageuse, si Elle voulait continuer à l'entretenir sur le pied qu'elle a commencé. Outre que je sais que Sa lettre[3] lui a fait plaisir, ce commerce fournira peut-être imperceptiblement une occasion de s'ouvrir sur l'une ou l'autre affaire, flattera son amour-propre et obligera l'Impératrice à ne rien cacher à V. M., si dans la suite Elle voudrait entamer des affaires particulières comme celle de ce mariage, au sujet duquel le comte Ostermann m'ayant encore témoigné dans le dernier entretien qu'il désirerait maintenant que V. M. condescendît à complaire dans cette affaire à l'Impératrice, parcequ'alors tout ce qui pourrait altérer la meilleure harmonie possible, serait écarté, et ayant remarqué que S. M. I. qui s'est avancée si loin, y tient fortement, je ne balancerai plus, en conséquence des derniers ordres de V. M.,[4] de faire encore ce soir à ce ministre la réponse préliminaire que V. M. ne S'y opposerait plus, dans l'espérance que ce sacrifice serait un monument éternel de Son amitié pour cette cour impériale.

Je ferai également passer à LL. AA. II. les insinuations qui regardent les frères de madame la Grande-Duchesse au service de V. M.,[5] ce qui sûrement fera un très bon effet. Madame la Grande-Duchesse, connaissant peu sa sœur cadette, lui est, à ce qu'on m'assure, faiblement attachée. M'ayant souvent parlé elle-même de ses frères, je crois pouvoir dire avec sûreté à V. M. que le Prince aîné est celui qu'elle estime le plus et qui a le plus de crédit sur elle et sur le Grand-Duc, et que le prince Eugène est celui qu'elle aime le plus. L'aîné sera celui qui dans la suite aura probablement le plus d'influence, mais elle sera toujours très sensible à tout ce qui arrivera au prince Eugène."

---

[1] Vergl. Nr. 28 573.
[2] Vergl. S. 486 f.
[3] Vergl. Nr. 28 710.
[4] Vergl. S. 487 und 495.
[5] Vergl. S. 495.

Potsdam, 26 juin 1781.

Je conviens avec vous que la rupture de la négociation entre les deux cours impériales pour un traité que, selon votre dépêche du 12, le comte Ostermann vous a confirmée, est un grand bien; mais ce serait se faire une grande illusion que de se flatter que mes intérêts soient par cela à l'abri de toute atteinte. L'engouement de l'Impératrice pour l'Empereur et sa disposition à lui prodiguer ses complaisances, sont toujours à redouter. Pour le moment présent peut-être aucun mal n'en est à appréhender. Mais qui me garantit qu'à la première brouillerie entre moi et l'Autriche l'Impératrice ne fasse pencher la balance pour la dernière et s'intéresse plus pour elle que pour moi, si tant y a qu'elle ne me soit contraire? La seule consolation qui me reste, c'est que ce Prince par quelque démarche précipitée se montrera tel qu'il est, et que, soit les affaires de Pologne, soit d'autres évènements où il croira satisfaire son ambition et son esprit d'agrandissement, donneront lieu à de nouvelles brouilleries entre les deux cours impériales. Déjà, si l'Impératrice persiste dans son idée favorite d'un Empire Grec, elle peut compter que ce ne sera jamais par l'appui de l'Empereur qu'elle pourra la mettre en exécution. Dans les affaires de l'Empire, au contraire, dont on n'a qu'une connaissance très superficielle en Russie, il est possible que l'Empereur l'entraîne dans des démarches diamétralement opposées au système et à la Constitution de l'Empire, et pour la médiation, il est assez avéré que ce Prince désire à la vérité que le nom de l'Impératrice y brille, mais qu'après avoir déjà obtenu que le siège en soit établi à Vienne,[1] le prince de Kaunitz saura bien tourner toute cette négociation de façon que les intérêts de sa cour y soient supérieurement favorisés, fût-ce même aux dépens de la Hollande et de son traité de Barrière.

C'est dans la vue d'ouvrir à la Russie les yeux sur les pernicieux desseins autrichiens dans cette médiation, que je vous ai fait différents tableaux de la situation actuelle de la Hollande vis-à-vis de la cour de Vienne, afin de les mettre sous les yeux du ministère de Russie et le disposer à prendre au moins soin qu'à la paix future cette République ne soit au moins pas accablée sous le poids de la puissance autrichienne, si la Russie ne veut pas lui accorder son appui et sa protection.[2] Le sieur de Heeckeren a passé ici,[3] et lui ayant parlé, il m'a paru très mécontent des intrigues autrichiennes à Pétersbourg dont il a été témoin oculaire.

---

[1] Vergl. S. 280 und 288.
[2] Vergl. Nr. 28 815.
[3] Vergl. S. 541.

Quant à mon accession à l'association maritime, dont ma ratification vous sera parvenue, à l'heure qu'il est,[1] je n'en attends ni bien ni mal pour le commerce de mes sujets, et vous pouvez compter que les puissances européennes en général ont trouvé dans les démarches que la Russie a faites en conséquence de cette neutralité armée, un nouveau motif de se persuader que toutes ses entreprises se font plutôt par ostentation que dans le dessein de remplir ses engagements. Cela a paru bien clairement à la vue de la dernière réponse qu'elle a faite à la république de Hollande, lorsque celle-ci a réclamé les secours stipulés,[2] et qui a fait baisser extrêmement son crédit. L'Angleterre, aussi bien que toute l'Europe se sont convaincues par son contenu qu'elle aime plus paraître qu'être en effet, et que tout l'effet de cette association s'en ira à-vau l'eau. Je sais bien que ce sont des réflexions qu'on ne saurait faire publiquement à la cour où vous êtes, mais ce n'est toutefois que la pure vérité, et l'expérience ne les confirmera que trop.

Pour ce qui est du mariage de la princesse Élisabeth de Württemberg, nous ne sommes plus dans les siècles où pour l'amour d'une princesse on levait les boucliers et se déclarait la guerre. Ces temps sont passés, et l'Impératrice ayant une fois formé ce beau lien entre cette Princesse et le prince de Toscane, je ne m'en mêlerai plus. Je resterai plutôt entièrement tranquille et lui laisserai pleine liberté de la marier à qui bon lui semblera. En attendant, vu son âge, il se peut très bien que, comme vous dites, la Grande-Duchesse connaisse fort peu cette sœur cadette, et je suis bien aise d'apprendre que les princes Frédéric et Eugène ont le plus de part à l'estime et à la tendresse de S. A. I., étant effectivement de toute cette famille ceux qui la méritent le plus. Après tout, il me semble qu'on peut bien plus attendre de la solidité du Grand-Duc que de la Grande-Duchesse. Déjà je sais qu'il n'a pas été si épris qu'elle des cajoleries de l'Empereur, et qu'il a mieux apprécié toutes ses politesses et souplesses à leur juste valeur; de sorte qu'il faut mettre tout notre soin à nous conserver son amitié.

Au reste, vous sentirez bien tout ce qu'il y a de gênant et d'humiliant dans une correspondance où il faut porter toujours l'encensoir au bout de sa plume pour prodiguer ses louanges, souvent là où elles ne sont nullement à leur place. Aussi suis-je fort embarrassé quelle matière choisir pour entretenir S. M. I. dans les lettres immédiates que vous me conseillez de lui adresser. On m'a toujours assuré qu'elle n'aime pas qu'on y fasse entrer la politique, et c'est la raison, pourquoi j'ai interrompu depuis quelque temps ma correspondance immé-

[1] Vergl. S. 518.
[2] Vergl. S. 514.

diate avec elle, et que ce n'est que de temps à autre et dans de certaines occasions indispensables que je lui ai écrit de ma propre main. Autre chose est, si on a vu cette grande Princesse et qu'on lui a parlé. Alors mille sujets se présentent pour l'entretenir et lui dire des politesses. Mais vouloir l'assurer, par exemple, à l'heure qu'il est, que sa neutralité armée était le plus puissant boulevard de la liberté du commerce, serait lui dire le plus insigne mensonge dont il n'y a pas un mot de vrai. Tout aussi peu conviendrait-il de lui marquer quel temps il fait ici, s'il a plu ou fait un beau soleil, ou bien que ses généraux Bruce et Rumänzow ont passé par ici, et que je les ai admis en ma présence.[1] Tout cela seraient des choses qui ne sauraient jamais l'intéresser; de sorte que vous me ferez grand plaisir de me marquer plus positivement sur quoi il vous paraît le plus convenable de faire rouler mon commerce de lettres avec elle; car si c'est sur la politique, je verrai ce que je pourrai faire, quoique alors je crains bien que mes lettres ne courent risque de n'être pas toujours applaudies.

Federic.

Le comte Bruce que j'ai vu aujourd'hui, m'a fait un compliment très amical de la part du Grand-Duc; vous témoignerez à ce Prince toute l'étendue de ma sensibilité et de ma reconnaissance.

Nach dem Konzept; der eigenhändige Zusatz nach der Ausfertigung.

28 836. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 26 juin 1781.

La dépêche du comte de Goertz du 12 confirme bien mes réflexions d'hier sur la rupture de la négociation entre les deux cours impériales.[2] C'est toujours un grand bien que le traité, qui en faisait l'objet, n'est pas parvenu à sa consistance. Mais il s'en faut bien que je puisse me flatter pour cela d'un triomphe complet sur les ruses autrichiennes à la cour de Pétersbourg. Il paraît plutôt par la réflexion du comte Ostermann, en faisant confidemment part de cette rupture au comte de Goertz, qu'elle ne portera pas la moindre atteinte à l'engouement de l'Impératrice pour l'Empereur ni à leur étroite correspondance réciproque. Ce serait donc se faire une grande illusion que de se flatter d'une éclipse entière du crédit de l'Empereur en Russie. Non! pareil bonheur est encore éloigné, et il faut encore d'autres évènements pour démasquer ce Prince, et ma consolation est que son esprit remuant et tracassier en amènera qui dessilleront entièrement les yeux à l'Impératrice. En attendant la copie ci-jointe

[1] Vergl. S. 542.
[2] Vergl. Nr. 28 833 und 28 835.

de mes ordres d'aujourd'hui[1] vous présentera un tableau succinct, mais fidèle de la manière que j'envisage les différents articles de la dépêche susmentionnée du comte de Goertz.

Finckenstein soll die Berichte von Keller vom 15. und von Chambrier vom 6. Juni beantworten.[2]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

28 837. AU CONSEILLER DE LÉGATION MADEWEISS À STUTTGART.

Potsdam, 26 juin 1781.

J'approuve le compte que vous venez de me rendre, par votre dépêche du 16 de ce mois, des notions qui vous sont revenues sur le caractère et la figure de la princesse Élisabeth de Württemberg.[3] Quelque avantageux que soit l'ensemble du portrait qu'on vous en a fait, les choses sont trop avancées cependant à l'égard de son prochain mariage en Toscane, qui est tout arrêté déjà et conclu, pour qu'il y ait le moindre espoir d'y apporter aucun changement; de sorte que vous ferez bien, en conformité de mes ordres antérieurs, de laisser tomber entièrement ce qui est relatif à cette affaire.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 838. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL À VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 20. Juni: „On compte très fort ici sur l'acquisition de la navigation et du commerce perdu en Flandre, et si l'on n'y prend pas garde à temps, le coup sera fait plus tôt qu'on ne pense peut-être. Puis viendra en peu le tour des Vénitiens qui commenceront par céder l'Istrie, puis le Pape le Ferrarois, dès que l'Empereur aura le duché de Modène, et la Porte, enfin, si l'on réussit ici à faire à Pétersbourg que blanc est noir, devra immoler bien plus que tout cela, et de cette façon, sans coup férir, ce monarque augmenterait sa puissance d'une manière très considérable. D'après toutes mes notions le traité entre l'Impératrice et l'Empereur n'est point signé encore. N'y aurait-il pas moyen de faire dessiller les yeux en Russie sur les suites qui pourraient en résulter?"

Potsdam, 27 juin 1781.

Les avis que vous avez reçus, selon votre dépêche du 20, sont très fondés. Le traité entre les deux cours impériales n'est non seule-

---

[1] Vergl. Nr. 28 835.

[2] Demgemäß Ministerialerlasse an Chambrier vom 26. und an Keller vom 30. Juni.

[3] Madeweiß berichtete nach Mitteilung des Arztes Hopfengärtner, „que cette Princesse joignait à une figure belle et prévenante beaucoup d'esprit, qu'elle avait un caractère bon et doux, et qu'elle était très insinuante, qu'il ne la croyait pas intrigante". Vergl. S. 477, Anm. 4.

ment point signé, mais la négociation en est entièrement rompue par les incidents que mes derniers ordres vous ont indiqués.[1] Tous les autres projets d'agrandissement que vous attribuez à l'Empereur, ne sont pas nouveaux, la cour de Vienne les a couvés depuis longtemps, et j'en ai une parfaite connaissance. Mais vous considérerez que ces plans sont plus aisés à concevoir qu'à exécuter; de sorte qu'il ne faut pas s'en trop effaroucher.

Pour la négociation de paix, elle me paraît encore bien éloignée; il se peut cependant que l'hiver prochain on en fasse l'ouverture. Mais tant qu'un heureux évènement ne donne quelque supériorité à l'une ou l'autre des parties belligérantes, je doute fort de son succès. Quand même l'Empereur parviendrait à disposer la France à accepter son plan, l'Espagne, selon sa fermeté jusques ici assez prouvée, n'y donnera point les mains. En attendant, ce que ce Prince dira et fera dans les différentes cours qu'il visitera, ne restera pas secret. Mettant, comme il fait, peu de soin à contenir sa langue, il lui échappera sûrement par sa vivacité des propos qui nous dévoileront ses dispositions. Mais quand même tous ses discours parviendraient à notre connaissance, nous n'en serons pas plus avancés pour cela.

Quoi qu'il en soit, tout ce que dessus n'est que pour votre seule et unique information et direction, et, au reste, l'on prétend que ce Prince dirigera son retour par Strasbourg.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 839. AU RÉSIDENT BUCHHOLTZ À VARSOVIE.

Potsdam, 27 juin 1781.

L'influence de la Russie en Pologne est d'une nécessité absolue; elle ne saurait bonnement y renoncer et doit, au contraire, veiller, comme elle fait, suivant votre dépêche du 20 de ce mois, avec l'attention la plus scrupuleuse de l'y maintenir en entier.[2] Il y a toute apparence aussi qu'elle la conservera sur le pied primitif et actuel. Mais cela ne la disculpe nullement de la faute d'avoir retiré ses troupes de ce royaume.[3] Dans peu elle sera contrainte de les y renvoyer de nouveau, et la première Diète ou les moindres troubles qui pourront s'y élever, l'y obligera sûrement.

La nouvelle de la rupture de la négociation pour un traité d'alliance entre les deux cours impériales, mandée au comte de Stackelberg par

[1] Vergl. Nr. 28 830 und 28 835.

[2] Buchholtz berichtete: „La Russie continue toujours de veiller sur la Pologne et d'y maintenir son influence primitive." Als Beweis führte er an, daß außer den gewöhnlichen Geldern für Pensionen und Bestechungen noch ein besonderer Fonds in Warschau zu Stackelbergs Verfügung deponiert sei.

[3] Vergl. S. 36.

ses amis de Pétersbourg, dont votre apostille fait mention, se trouve fondée.[1] Elle m'a fait bien du plaisir, et je ne puis qu'être sensible aux assurances réitératives de l'ambassadeur de vouloir tirer de cette circonstance le plus grand avantage pour le soutien du système et de la bonne cause. Il paraît toutefois par mes avis directs que, malgré cela, l'Impératrice continue toujours à conserver une certaine prédilection pour l'Empereur, qui fait appréhender qu'elle ne s'est pas désistée encore entièrement de toutes liaisons avec ce Prince qu'elle pourrait bien consentir à renouer avec le temps. A quoi n'y ayant rien à changer, il faut attendre patiemment les évènements, qui, je suis persuadé, seront seuls capables de dessiller les yeux de cette Princesse sur les véritables desseins de l'Empereur, et comme ses entreprises, soit en Pologne ou ailleurs, ne tarderont guère à le démasquer, il faut espérer que ce sera le terme qui la fera revenir infailliblement du penchant qu'elle lui porte.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 840. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Finckenstein antwortet, Berlin 27. Juni, auf den Erlaß des Königs vom 26.:[2] „Le tableau que V. M. y trace, est exactement conforme à la situation actuelle des affaires de Russie. Quelque satisfaction que m'ait causée la nouvelle inattendue de la rupture de la négociation, j'ai bien compris que cela n'influerait pas d'abord sur les sentiments de l'Impératrice pour l'Empereur, et je n'ai pas été surpris par conséquent de ce que le comte Ostermann a dit sur ce sujet au comte de Goertz.[3] L'engouement était trop fort pour cesser tout d'un coup. L'Impératrice ne voudra pas non plus se donner tout de suite un démenti sur des sentiments qui ont été affichés avec une sorte de publicité, et l'Empereur est trop intéressé à l'entretenir dans ces dispositions, pour ne pas continuer son commerce de cajoleries. Je m'attends même, ainsi que je l'ai déjà marqué ... à V. M., qu'il fera de nouvelles tentatives pour remettre la négociation en train."

Potsdam, 28 juin 1781.

Rien de plus analogue que nos sentiments sur la rupture de la négociation du traité entre les deux cours impériales. Dans le fond c'est toujours un grand bien, dont cependant jusques ici il est difficile de bien apprécier la juste valeur. Ce sont les évènements futurs qui en fixeront le prix, et je les attends, pour déterminer plus particulièrement les avantages que je pourrai m'en promettre.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. Nr. 28 827 und 28 835.
[2] Vergl. Nr. 28 836.
[3] Vergl. S. 548.

28 841. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER À LA HAYE.

Potsdam, 28 juin 1781.

Tâchez d'apprendre toutes les particularités possibles sur la promenade actuelle de l'Empereur aux Pays-Bas, pour me les communiquer, et recueillez surtout les propos que vous entendrez lui être échappés, lesquels, bien loin d'être toujours indifférents, laissent entrevoir souvent, faute d'être sur ses gardes et aimant à parler beaucoup, des choses qu'il aura mieux valu taire. Vous me ferez plaisir de me mander également ce qui reviendra à votre connaissance des démarches et entreprises de ce Prince en France, où l'on prétend toujours qu'il a dessein de se rendre.

Du reste, il est bien temps, ce me semble, que la République se réveille de son assoupissement, et qu'elle commence à devenir active et à montrer quelque vigueur dans ses opérations maritimes. Le plus convenable à ses intérêts dans les circonstances présentes serait, ce me semble, pour ne pas se voir isolée et abandonnée à elle-même, de se lier avec la France.[1] Je sais bien que cela sera sujet à bien des difficultés, mais je ne connais certainement aucune autre ressource pour elle.

Enfin, n'oubliez pas de répondre de ma part et de témoigner toute ma sensibilité par un compliment convenable et des plus polis que vous pourrez imaginer, aux insinuations que le duc Louis de Brunswick vous a faites, suivant l'apostille de votre dépêche du 22 de ce mois,[2] qui m'est bien parvenue.

P. S.

Je suis curieux de savoir ce que l'abbé Raynal[3] fait à La Haye.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 842. AU COLONEL BARON DE GOLTZ À PARIS.

Potsdam, 28 juin 1781.

Votre dépêche du 18 ne fait que confirmer la faiblesse du ministère de Versailles. En effet l'on ne peut guère compter sur sa fer-

---

[1] Vergl. Nr. 28 797.

[2] Prinz Ludwig Ernst hatte eine schriftliche Beschwerde gegen die Bürgermeister von Amsterdam den Generalstaaten eingereicht und Beweise oder Genugtuung gefordert (vergl. Nr. 28 831). Gleichzeitig hatte er Thulemeier unterrichtet und ihm eine französische Übersetzung der Schrift für den König in Aussicht gestellt.

[3] Wegen der von ihm neu veranstalteten Ausgabe seines Buches „Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes" mit starken Ausfällen gegen Religion und Regierung war Raynal, wie Goltz am 25. Mai berichtet hatte, nach Brüssel und von da angeblich nach Holland geflüchtet.

meté, et il me semble que celle de l'Espagne arrêtera le plus la fougue de l'Empereur. Quoi qu'il en soit, je vous l'ai déjà fait observer, et je vous le répète: ce Prince ne fera nullement éclater tout d'un coup ses projets.[1] Peut-être en touchera-t-il quelque chose au roi de France. Mais ce ne sera que fort superficiellement et, pour ainsi dire, à la volée. Ce sera auprès de la Reine, sa sœur, et de sa clique que s'établira proprement le foyer de ses intrigues. C'est par son canal seul qu'il pourra s'en promettre quelque succès, et si le hasard veut qu'elle mette un Dauphin au monde, elle gouvernera tout le royaume. Jusqu'ici le moment n'est pas encore venu d'étaler ses vues. Rien n'est encore décidé entre les puissances belligérantes, et aucune ne peut s'attribuer quelque supériorité. La France ne sait pas même encore la position et le sort actuel de ses flottes. Ce ne sera donc qu'à la fin de la campagne que ses différents ressorts commenceront leur jeu, et jusque là je ne saurais me persuader qu'il fasse quelque démarche publique et précipité. Tel est au moins le point de vue sous lequel j'envisage la position actuelle des affaires entre les deux cours.

Ce que vous dites du baron Breteuil,[2] est très vrai.

En attendant, le duc de Glocester est venu faire visite à l'Empereur en Flandre. Il s'est abouché avec lui et est retourné à Londres,[3] très satisfait de cette entrevue. C'est un nouvel indice de l'intimité entre les deux cours, et il me paraît impossible que, la partialité de l'Empereur pour l'Angleterre se manifestant en différentes occasions trop ouvertement, elle échappe à l'attention du ministère de Versailles et ne lui fasse voir clairement que tous ses desseins sont contraires aux vrais intérêts de la France.

Au reste, le défaut de nerf, de fermeté et de vigueur dans ce ministère ne permet pas de compter beaucoup sur les efforts de la France et de ses alliés. La prise de Gibraltar me paraît au moins, malgré toutes les troupes que l'Espagne y destine, une vraie chimère. Cette forteresse résistera toujours contre la force de ses assiégeants par sa position naturelle, et ce n'est que par la famine qu'il sera possible de la réduire. Ce ne sera donc point de ce côté-là que les maisons de Bourbon recueilleront des trophées. Si elles en ont à attendre, ce ne sera que par les progrès ultérieurs de Hyder Ali, et comme une plus longue continuation de la guerre ne convient nullement à aucune des puissances belligérantes, peut-être que le

---

[1] Vergl. Nr. 28 832.

[2] Goltz berichtete: „Je ne crois pas qu'il ait été demandé par la cour." Breteuil besuche oft Paris, sei es, um Verwandte wiederzusehen, sei es, „pour trouver un autre moment favorable d'entrer dans le ministère." Vergl. S. 530, Anm. 2.

[3] Bericht Thulemeiers, Haag 22. Juni.

dépit leur inspirera à toutes les trois des dispositions plus pacifiques, et qu'au bout du compte chacune se trouvera à peu près loin de son but et peut-être au point d'où elle est partie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 843. AU COMTE DE LUSI À LONDRES.

Potsdam, 28 juin 1781.

Votre dépêche du 15 m'oblige de nouveau à vous exhorter de mettre plus d'intérêt dans vos rapports. Jusques ici leur contenu ne vaut pas la peine de les lire. Vous n'y touchez pas les sujets les plus importants dans le moment présent. Tels sont entre autres: si l'Angleterre a besoin de la paix et si elle presse l'Empereur de la lui procurer; des nouvelles favorables ou contraires à ses intérêts, ainsi que ce qu'on pense de l'Empereur et de son voyage en Flandre; comment on envisage la visite que le duc de Glocester y a faite à ce Prince,[1] et d'autres nouvelles relatives à la guerre et à la paix. Voilà des articles qui méritent toute votre attention, et en redoublant vos efforts, vous ne manquerez jamais de bien étoffer vos dépêches. Je m'y attends de votre zèle.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 844. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE GOERTZ À SAINT-PÉTERSBOURG.

Goertz berichtet, Petersburg 15. Juni, daß er gemäß den Erlassen vom 26. und 29. Mai[2] Ostermann unterrichtet hat, „que vous vouliez bien, Sire, en considération de l'intervention de S. M. I. rendre la parole à la cour de Montbéliard, mais que vous vous flattiez en même temps que S. M. et LL. AA. II. regarderaient ce sacrifice comme un monument éternel de cette amitié que vous leur portiez." Er hat dem Vizekanzler auf seinen Wunsch Auszüge aus den Erlassen für die Zarin zugestellt und durch den Prinzen Kurakin das Großfürstenpaar von dem Verzicht des Königs in Kenntnis gesetzt.

„J'ai cru devoir profiter de toutes ces circonstances présentes, pour tâcher d'obtenir ce que V. M. a désiré depuis longtemps et ce qui, obtenu dans ce moment, me semblerait en tout sens pouvoir produire un excellent effet. C'est la nomination d'un ministre russe, dont la résidence serait au centre de l'Allemagne. J'ai osé, dans l'espérance de Sa gracieuse approbation, prendre sur moi de dire au vice-chancelier que V. M. m'avait chargé de lui dire seulement verbalement si ce ministre ne croyait pas ce moment où V. M. faisait un sacrifice aussi essentiel à l'Impératrice, propre pour lui demander cette nomination comme un retour de complaisance, V. M. n'ayant au fond d'autre but que de voir l'Impératrice instruite par ses propres ministres et par là d'une manière impartiale de tout ce qui se passait

---

[1] Vergl. S. 556.

[2] Vergl. Nr. 28 779 und 28 787.

dans l'Empire, afin que vous ne soyez pas toujours dans le cas de faire des insinuations qu'on pourrait taxer de partiales." Ostermann hat den Vorschlag gebilligt und um dessen kurze schriftliche Formulierung gebeten, die er der Zarin vorlegen wird.

Goertz fährt fort im Hinblick auf die österreichisch-russische Verhandlung: „A juger humainement, il est des plus heureux [évènements], cette difficulté d'étiquette paraissant mettre une barrière à toute alliance même future entre les deux cours impériales et servir, pour ainsi dire, de sceau à la perpétuité de celle entre la Prusse et la Russie...

S'il y a quelque chose d'affligeant, c'est la faiblesse extrême de la jeune cour. Le Grand-Duc, prince vertueux et des meilleures dispositions, est excessivement faible, et madame la Grande-Duchesse a un cœur excellent et, avec un grand ascendant sur son époux, prend toutes les impressions qu'on lui donne. Cela rend l'avenir assez douteux, et il est difficile de rien prévoir sur de telles données. Toutefois, aussi longtemps que les frères resteront au service de V. M., il n'y a pas à craindre que ce mariage du prince aîné de Toscane, s'il a même lieu, puisse produire maintenant un grand effet."

Potsdam, 30 juin 1781.

Je sens, à la vérité, tout le prix de la rupture de la négociation entre les deux cours impériales; elle m'a fait un plaisir infini, et ma joie en sera complète, s'il en résultent tous les avantages que, dans votre dépêche du 15, vous vous en promettez. L'insinuation que vous avez faite, à cette occasion, au sujet de la nomination d'un ministre russe dans l'Empire, me paraît de même fort à sa place; j'y applaudis parfaitement, et si elle fait impression, l'on ne saurait que s'en promettre de grands avantages.

Mais après tout cela et si nous ne voulons pas nous précipiter dans nos espérances flatteuses, il me semble qu'on ne saurait présumer pour cela que toute liaison entre les deux cours soit coupée pour toujours. Pareil bonheur n'existera plus tôt qu'après que quelque démarche de l'Empereur que sa vivacité laissera échapper, l'aura démasqué et aura dessillé entièrement les yeux à l'Impératrice.

L'infraction du traité de Barrière, où il se mettra au-dessus des engagements les plus sacrés de sa maison, pour enlever ce commerce à la Hollande et porter, à leurs dépens, le sien à son comble, fera apparemment le premier éclat de sa concupiscence de préférer ses intérêts à toute considération de justice et d'équité.

L'Empire d'Allemagne fera le second foyer de ses intrigues, pour emporter tous les riches bénéfices de l'Église en faveur de sa maison et y ajouter encore d'autres avantages, soit de gré ou de force, et par les différentes manières dont il empiétera sur la Constitution germanique.

La république de Venise aura son tour également, et il tâchera, 3°, de lui escroquer ou l'Istrie ou telle autre de ses provinces qui pourra lui convenir, pour avoir une entrée plus libre dans le Milanais.

4⁰ La prétendue intelligence étroite avec la Russie lui servira de prétexte d'attraper de la Porte encore quelque morceau friand de ses provinces, et, sans parler de ses desseins pernicieux contre ma maison, dont je vous ai déjà souvent prévenu,[1] la mort du duc de Modène lui paraîtra, enfin,

5⁰ une époque très favorable pour obliger le Pape à lui céder le Ferrarois.

De cette façon, ce Prince ambitieux et conquérant parviendrait, imperceptiblement et à peu de frais, à une supériorité si décidée que sa puissance ne saurait manquer d'être redoutable à toutes les puissances de l'Europe. Elle l'approcherait de cette monarchie universelle à laquelle sa maison a aspiré depuis plusieurs siècles, et pour y parvenir, il n'épargnera sûrement rien pour dissimuler avec soin ses idées d'agrandissement à la Russie et l'endormir sur leur étendue par toutes sortes de ruses et d'illusions. A en juger même sur ce qui s'est passé jusques ici sous mes yeux, je ne vous cacherai point non plus que je ne suis pas sans crainte que la Russie par les adulations autrichiennes ne mollisse à la fin et ne se relâche précisément là où le bien de l'Europe exigerait la plus grande fermeté.

Selon tout ce que vous me dites du caractère de la jeune cour, il me semble surtout que ce relâchement est plus à appréhender dans leur règne futur que dans l'actuel. Il est bien vrai qu'il y a une grande différence à faire à cet égard entre le Grand-Duc et la Grande-Duchesse. Les bonnes dispositions du premier me sont connues, mais la dernière se laissant entièrement gouverner par ses père et mère, que l'intérêt le plus chétif est capable d'entraîner dans les plus fausses démarches, je crains infiniment qu'une petite pension de la part de la cour de Vienne ne mette ses parents entièrement dans [sa] manche et ne les rende absolument esclaves de ses volontés. Ajoutez à cela le mariage de leur princesse Élisabeth avec le neveu de l'Empereur et l'établissement de ce jeune couple à Vienne, et supposez pour un moment qu'alors il s'agisse d'une élection d'un Roi des Romains ou de quelque vacance d'une mitre considérable, et vous conviendrez que ce n'est pas pousser son imagination trop loin que de présumer que l'Empereur aura beau jeu de procurer la première dignité au beau-frère de la Grande-Duchesse et les autres à ses neveux puînés de Toscane, et qu'il trouvera bien moyen de disposer cette dernière par les impulsions de ses parents à ne lui pas être contraire dans ses vastes desseins; de sorte que, si elle a avec cela ce grand ascendant sur le Grand-Duc son époux que vous lui attribuez, l'aspect de l'avenir reste toujours alarmant, et il est bien à craindre que, sans alliance formelle, la cour de Vienne n'ait la plus

---

[1] Vergl. S. 379, 402, 415 und 458.

grande influence à la cour où vous êtes. D'ailleurs, qui sait si la gloutonnerie autrichienne ne couve encore le dessein de mettre un prince de Toscane sur le trône de Pologne? Enfin, de quelque côté qu'on tourne ses regards, il est de la dernière nécessité de prévenir, autant qu'il est possible, la jeune cour sur la cupidité sans bornes de l'Empereur, afin de l'y préparer et d'empêcher que, les différents cas existants, elle ne soit pas surprise et séduite par les suggestions autrichiennes. Les frères de la Grande-Duchesse, qui sont à mon service et dont elle fait tant de cas, vous paraissent, à la vérité, le meilleur boulevard contre toutes ces appréhensions. Mais vous savez tout aussi bien que moi qu'à la mort de l'Impératrice, sa belle-mère, la Grande-Duchesse veut procurer à son frère aîné, celui qui a le plus de part à son estime et tendresse, le duché de Courlande, et alors il sort de mon service, et qui sait si l'avènement de leur sœur au trône impérial de Russie ne fera changer tous ces Princes d'idées et ne leur inspirera d'autres dispositions nullement favorables pour moi?

Voilà, mon cher comte, assez de considérations, pour m'entretenir encore dans une certaine appréhension sur l'avenir, et tant que je n'y verrai plus clair, vous sentirez vous-même que je ne saurais me défaire entièrement de ma défiance sur la tournure que pourraient prendre mes affaires en Russie.

Federic.

Nach dem Konzept.

28 845. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN À BERLIN.

Potsdam, 30 juin 1781.

Finckenstein wird beauftragt, auf Zinzendorffs mündliche Anzeige der künftigen Vermählung des Prinzen Anton mit der Prinzessin Caroline von Savoyen ebenfalls mündlich zu antworten. „Il me paraît également suffisant que vous soyez l'interprète de l'intérêt que je prends à cet heureux évènement."

Au reste, le comte de Goertz me paraît se faire, selon sa dépêche du 15, une idée jusqu'ici au moins trop favorable de la rupture de la négociation du traité entre les deux cours impériales. Il pense que tout est dit, depuis que cette négociation a manqué.[1] Mais je crois avoir grand sujet de ne la pas regarder sous ce point de vue. Autant que l'expérience m'a fait connaître le manège politique de la cour de Vienne, elle ne se laisse pas rebuter par un premier revers. Elle a toujours plusieurs cordes à son arc; si l'une manque, elle a recours à une autre, et je suis persuadé que ce premier échec ne l'arrêtera pas. Elle redoublera plutôt ses efforts auprès de l'Impératrice, et s'il n'y a absolument pas moyen d'ébranler sa fermeté, elle attachera ses

[1] Vergl. Nr. 28 844.

filets à la jeune cour, pour la captiver. Rien ne sera négligé pour l'embéguiner et l'avoir dans sa manche, et sous les auspices du mariage [de] la soeur cadette de la Grande-Duchesse, elle employera toutes sortes de ruses et d'intrigues, pour parvenir à son but. Ce n'est toutefois pas que je ne contemple cette rupture avec beaucoup de plaisir et que je ne la regarde comme un grand bien. Mais ce serait se faire illusion que de se flatter qu'il ne nous reste maintenant plus rien à redouter. Bien au contraire, les détours insidieux de la politique autrichienne sont trop connus, et la prudence veut qu'on ne discontinue point de la suivre pas à pas, pour aviser à temps aux moyens d'en arrêter les progrès. Le comte de Goertz me paraît avoir besoin de cet avertissement, et j'ai tâché de lui en démontrer la nécessité et l'importance dans la réponse que je viens de faire à sa dépêche du 15[1] et dont je vous confie la copie à la suite de la présente.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. Nr. 28 844.

Personenverzeichnis[1]

Für die mit * bezeichneten Namen vergl. auch S. 576 f.

[1] Die Schreibung der Namen erfolgt, soweit möglich, nach den eigenhändigen Unterschriften.

C

D

E

G

H

L

M

P

R

S

T

Verzeichnis der Correspondenten[1]

[1] Vornamen und Titel der mit Familiennamen hier angeführten Correspondenten vergl. im Personenverzeichnis.

Sachregister

„L'Angleterre a eu du nerf et de l'énergie autrefois" 166. — „Le génie anglais ne se plie point aux circonstances" 390. — „Cette couronne a un front d'airain, et elle ne ménage aucune puissance" 113. — „Les Anglais ne pensent qu'à eux-mêmes" 141. — „Leur inconduite el leur imprudence se manifestent dans toutes leurs actions" 163. — Sie halten alle Welt für käuflich 141. — „Ces gens ont trop d'ennemis" 145; vergl. unter Holland und Rußland.

„Défaut d'argent" 30. 140. 166. 308. 325. 376. 418. 419. 435. 461. — Drohender Bankrott 22. 101. 166. — England greift zu Papiergeld 22. 30. — Die Kosten eines Feldzugs betragen 12, bzw. 15 Millionen Pfund Sterling 274. 325. 419. 461. — Solange England Geld findet, schließt es nicht Frieden 376. — Das Geld reicht nicht für einen neuen Feldzug 419; vergl. 435. — Das holländische Geld fällt aus 435; vergl. unter Holland.

Aufstand in den amerikanischen Kolonien: Die Torheit der englischen Regierung hat den Krieg verschuldet 212. — England besitzt die Überlegenheit in Amerika 103. 275, — wird sie ausnutzen, „pour débaucher l'une après l'autre des colonies américaines" 261. 262. — In Amerika herrschen Geldnot und Uneinigkeit 118. 206. — General Arnold tritt zu den Engländern über 111. 275. 301. — Frankreich macht die Unabhängigkeit der Kolonien zur Vorbedingung des Friedens 369. 375. 388. — Sie hängt von den französischen Waffenerfolgen ab 206. 348. — Die englischen Bedingungen für die Kolonien 418. — „L'indépendance des Américains sera toujours la grande pierre d'achoppement" 361. — Die englischen Minister setzen ihr Leben aufs Spiel, wenn sie diese anerkennen oder das Geld zur Fortsetzung des Krieges mangelt 418. 419. — Englands Sonderfriede wäre gleichbedeutend mit dem Verlust des Krieges für Frankreich 213.

Der Krieg mit Frankreich und Spanien: Der Seekrieg ist für 1780 beendet 22. — Auch das Jahr 1781 wird keine Entscheidung bringen 355. 362. 374. — Beide Teile halten den Gegner für erschöpft 348. — England kriegsmüde 269. 291. 418, — wird voraussichtlich keinen neuen Feldzug versuchen 419. — Der Krieg kann noch Jahre dauern 374. — Nachrichten von den Kriegsschauplätzen 111. 118. 331. 376. 476. 477. — Um die Verproviantierung von Gibraltar 275. 331. 348. 475. — „La prise de Gibraltar me paraît . . . une vraie chimère" 556. — Waffenerfolge von Hyder Ali 376. 476, — sind nur von ihm zu erwarten 556. — Nur in Indien werden noch größere Ereignisse stattfinden 419.

Die Kriegführung der Franzosen und Spanier bleibt erfolglos 261. 262. 435. 537. 556, — trotz ihrer Überlegenheit 262. — Sie treffen unzureichende Maßnahmen 261. 275. 276. — Im Felde wird keinerlei Entscheidung mehr fallen 537. — Die Franzosen werden lediglich die englischen Geldmittel erschöpfen 262. — König Friedrich ist mit ihrer Kriegführung unzufrieden 261. 262. 275. 276. 331. 332. 348. 408. 435. 490. 537. 556. — „Les officiers français me paraissent un peu indolents" 348. 490.

Der Streit mit Holland vermehrt die Nöte der Engländer 59; vergl. unter Holland. — Sie hoffen vergeblich, daß ein deutscher Krieg sie entlastet 140. 141.

Voraussichtlich kommt es 1781 noch nicht zum Frieden 276. 322. 344. 347. 350—352. 355. 374. 376. 390. 398. 406. 416. 417. 428. 435. 440. 452. 461. 527, — da die Feldzugsvorbereitungen fertig sind 322. — „Les affaires ne sont pas encore parvenues à une certaine maturité" 283. — Nur ein „coup décisif" führt zum Frieden 72. 234. 283. 336. 344. 352. 355. 362. 374. 396. 397. 424. 435. 440. 454. 489. — „Rien de décidé n'est encore survenu"

Goltz: „blanchi sous le harnais politique" 48. — König Friedrich mit ihm unzufrieden 3. 48. 123. 124. 130. 135. 290. 291. 301. 308. 318. 319. 483. 536, — droht, ihn abzuberufen 123. 124. 130, — da er über die österreichischen Eroberungsabsichten spricht 123, — wider das Verbot über die preußische Vermittlung zu sprechen beginnt 483. — „Faites écrire Sandoz, qui écrit mieux que vous" 536. — König Friedrich lehnt Fürsprache für Maillebois ab 219. 220, — erkundigt sich nach Raynal 555, — spricht Corberon 31. 36. 43, — schreibt ihm 43. 44, — empfiehlt ihn in Paris 31. 36. 43. 44. 73. — „C'est un garçon fort entendu" 31.

Frankreich und Österreich: Maria Theresia besitzt großen Einfluß auf Ludwig XVI. 35. 36. — Er ist dem Kaiser abgeneigt 30. — Der Tod Maria Theresias bringt der österreichischen Partei Einbuße 89. 90, — stellt die Allianz in Frage 30. 84. 92. 94. 103. 138; vergl. 130. — Ein Wechsel kommt zur Zeit nicht in Betracht 267, — erst nach dem allgemeinen Friedensschluß 94. 118. 130. 146. 434. — Frankreich wartet ab, daß Österreich Anlaß zum Bruch gibt 135, — nimmt große Rücksichten 36. 103. 200. 370. 434. 446, — kann nicht brechen, solange der Krieg mit England dauert 94. 103. 118. 135. 331. 370. 427. 434. — Der einzige Vorteil ist, daß es keinen Kontinentalkrieg zu befürchten hat 234. 267. 268. — Sobald Maurepas tot ist, wird Maria Antoinette das Bündnis neu befestigen 200. — Ein Bruch liegt zur Zeit nicht im Interesse Österreichs 141, — widerspricht dem System von Kaunitz 275, — dem französischen Interesse an der Erhaltung der Türkei: siehe unter Rußland und Türkei.

Die französischen Minister sind gegen Kaiser Joseph eingenommen 89, — wegen seiner nahen Beziehungen zu England 30. 35. 130. 331. 336; vergl. 71. 312 und unter England, — trauen nicht den Freundschaftsversicherungen von Kaunitz 175. — Die Eroberungspläne des Kaisers entfremden Frankreich 94. — Es wird sich auf diese nicht einlassen 142, — ihn bei einem Offensivkrieg nicht unterstützen 149. — Joseph II. täuscht die Franzosen durch sein friedfertiges Auftreten 220. 223. 226. 406; vergl. 409, — muß wegen ihrer Beziehungen zur Pforte Rücksichten nehmen 306. 312. 328. 415, — unterrichtet sie von seinen Verhandlungen mit Rußland über ein Bündnis 331. 343. 347. 369. 370. 449, — nur unvollständig 370. — Danach handelt es sich lediglich um einen Freundschaftsvertrag 343; vergl. unter Rußland.

Anläßlich seiner Reise nach den österreichischen Niederlanden plant der Kaiser den Besuch von Paris 71. 72. 397. 451. 455. 456. 461. 475. 476. 483. 493. 499. 501. 509. 516. 521. 530. 531. 534. 536. 537. 546. 556, — um den Weg für die Friedensvermittlung zu bahnen 71. 72. 451. 455. 456. 461. 475. 476. 490. 501. 506. 509. 516. 521. 530. 531. 536. 537. 556. — „La médiation en fait le principal motif" 531. 536; vergl. unter England. — Er wird versuchen, die französischen Minister dafür zu gewinnen 451. 456, — sie mit der Aussicht auf einen allgemeinen Krieg zu schrecken 531. 534, — andernfalls sie stürzen 451. 509. 516; vergl. 212. — Der Herd der Umtriebe wird bei der Königin sein 546. 556, — Frankreich schließlich nachgeben 537.

Mercy: „le fidèle moteur et promoteur" der österreichischen Umtriebe am französischen Hof 546, — das „Orakel" der Königin Maria Antoinette 267. 546.

Frankreich überläßt Rußland die Sorge für den ungestörten Schiffsverkehr zwischen beiden Ländern 472. 490, — sähe gern den Bruch Rußlands mit England 291.

— „La gloire s'acquiert en surmontant les plus grandes difficultés" 263. 394. — Vergleich zwischen dem General und dem Diplomaten 394. — Aufgaben des Diplomaten 394. 422. 430. 464. — „La délicatesse dans les sentiments a ses bornes ... La bonne politique exige surtout qu'on soit souvent moins scrupuleux sur cet article, et elle offre, de temps à autre, de ces moments décisifs qu'il faut saisir" 464. — „En politique, comme dans toutes les autres parties, chaque chose a sa saison" 440. — Pläne sind leichter gefaßt als ausgeführt 108. 289. — „Des accidents imprévus dérangent quelquefois les plans les mieux arrangés" 361. — „Souvent des bagatelles donnent du jour et éclaircissent de grandes choses" 509. — Die Zeit der Subsidienverträge ist vorbei 141. — Ohne Interessengemeinschaft keine Bündnisse 141. — „Sans argent et sans alliés on ne lève guère son bouclier" 142. — „Le sort journalier des armes" 206. — „La vertu de la magie dorée" 474. — Könige finden tausend Schmeichler für einen ehrlichen Menschen 470, — stoßen oft in der eigenen Familie auf Quertreibereien 458. — Blüte und Niedergang wiederholt sich bei allen Republiken 29. — Vorzüge und Nachteile der republikanischen Verfassung 29. 545. — Sie gebiert Parteiwesen 545. — „Le défaut d'activité: ce vice est général dans toutes les Républiques" 117. 447. — „La faiblesse et l'inconséquence du sexe féminin" 244. 247. 429. 460. 546. — „La force de l'imagination du sexe" 247. — „La sensibilité du sexe est connue" 366. — „Les passions des femmes sont plus fortes que les nôtres" 546. — „Dans les gouvernements féminins il est impossible de pressentir les évènements" 460. — Die Zeiten des Minnedienstes sind vorüber 550. — „Les voyages de pure curiosité ne conviennent pas à des hommes publics" 435.

Leidender Zustand des Prinzen Heinrich 1. 128. — Der Prinz verläßt Rheinsberg nicht 1. 128. — Der Thronfolger Friedrich Wilhelm kehrt von seinem Besuch in Rußland zurück (4. November 1780) 7. 8; vergl. unter Rußland, — erkrankt 163. 201. 214, — an einem „russischen Fieber" 201. — „Il n'y a aucun danger" 214. — Für das Verlöbnis des ältesten Sohnes desselben, Friedrich Wilhelm, mit der Prinzessin Elisabeth von Württemberg siehe unter Rußland. — Für das Verlöbnis der Prinzessin Friederike mit dem dänischen Kronprinzen Friedrich siehe unter Dänemark. — Prinz Friedrich und Prinzessin Augusta von Württemberg besuchen den König 1. 11. 15. — Der geplante Besuch des Prinzen Ferdinand von Braunschweig 336. 524—526. — Fremde in Berlin 31. 314. 425. 426. 431. 541. 542 545. 549. 551.

Der König ladet den Minister Graf Finckenstein als Gast nach Potsdam 519, — spricht ihn 249. 257. 426. 434; vergl. 386. 390, — schenkt ihm und Hertzberg seinen „Essai sur les formes de gouvernement" 204. 205, — nimmt Anteil an Hertzbergs Erkrankung 63. 64. 70. 96, — beruft ihn nach Potsdam 4, — spricht ihn an Stelle des erkrankten Grafen Finckenstein 398; vergl. 403, — ist mit den Ministern unzufrieden 414, — läßt Solms befragen 249. — Hertzberg geht auf Urlaub nach Schlesien 519. 520. — Die Minister sollen für tüchtige Gesandte im Reich sorgen 115. 116. 168. 181. — „Des esprits bornés et pesants n'y conviennent nullement" 168. — Der König unzufrieden mit Lusi 557, — mit Goltz: siehe unter Frankreich, — mit Goertz: siehe unter Rußland, — mit Gaffron 3. — Die Minister sollen dem Könige aus wichtigen Berichten von Schwartzenau Auszüge anfertigen 95.

Ernennung des Herzogs Karl Wilhelm Ferdinand von Braunschweig zum General-Inspekteur der westfälischen Infanterieregimenter „unter dem Namen von Generalat" (7. März 1781) 360. 362. 363. 428. — Der König

404, — „l'oracle de sa souveraine" 430, — beherrscht die Zarin 24. 148. 215. 257. 307. 312. 399. 402. 404. 410. 532. 534, — hat allein Einfluß 312. 392. 395. 398, — mit dem Großfürstenpaar verfeindet 62; vergl. 430, — wird vielleicht Panin ersetzen 398. 429. 430. 442. 474. 475, — die Bedeutung und Macht Zar Peters I. erlangen 430, — sieht die Aufgaben Rußlands im Innern des Staates 502, — Anwärter auf den Thron von Kurland 380, — und von Polen: siehe unter Polen, — sucht sich dort Zukunft zu sichern 392. 393. 441.

Potemkins Schicksal liegt in den Händen der Zarin 99. 430; vergl. 69. 70. — Widersprechende Nachrichten über seinen Einfluß 4. 5. 34. 43. 113. 118. 120. 131. 334. 468. 495. 503. — „Sa paresse naturelle" 421. — Angeblich ist er krank 257. 307.

Ostermann: „ministre intègre et bien-intentionné" 378, — besitzt das Vertrauen der Zarin 277. 347. — Sie überträgt ihm die Führung der Geschäfte 270. 293; vergl. 349. 350. 495. — „Il est fort timide et circonspect" 347. — „Le peu de consistance qu'il a" 254. — Zwischen ihm und Panin herrscht kein Einvernehmen 478.

Besborodko: „homme entendu et de bons principes" 453, — „dirigé par les Woronzow et par Bakunin" 473, — bestärkt die Zarin in dem Gedanken, die Leitung der Geschäfte zu übernehmen 473. — Bakunin: „homme rusé et ambitieux" 391. 392, — „ami et confident" Besborodkos 350. 391, — im Einverständnis mit den Woronzows und Orlows 350. 512. — Besborodko und Bakunin sind Gegner Potemkins 350. 478. 512; vergl. 453. — Täglich steigt ihr Ansehen 508. — Markof: ihre „Kreatur" 518. — Graf Alexander Woronzow: „honnête et intègre" 473, — besitzt Einfluß 526. — „C'est un homme d'esprit" 473. 526. — Seine Charakteristik 473. 526. — Der König läßt ihn zum Eintritt ins Ministerium beglückwünschen 497. 527, — beschenkt Markof mit einem Ring 518. 521, — spricht den General Kamenskoi 314, — die Generale Bruce und Rumänzow 542. 551.

„La crise du favoritisme" 19. 20. 34. 106. — Den Günstlingen ist die Einmischung in die Politik verwehrt 515. — „Leur existence est assez éphémère" 515. — „Le pouvoir et l'arrogance du favoritisme" 19. — Der Besuch des Prinzen von Preußen verzögert den Ausbruch der inneren Krise 5. — Es geht um den Sturz von Lanskoi 5. — Potemkin sein Gegner 466. 478, — vermag seinen Kandidaten nicht durchzusetzen 532—534. — „Peut-être le prince d'Orlow reprend la place" 34. — Lanskoi „paraît se raffermir plus que jamais dans les arçons" 437. 438. 466. 532.

„La scène actuelle paraît un chaos" 366. 442. — Die Lage ist äußerst verworren 113. 127. 131. 148. 161. 288. 349. 350. 366. 392. 393. 399. 402. 417. 438. 441. 442. 447. 449—451. 455. 474. 478. 482. 483, — „espèce de crise" 306. 402. 441. 478. 480. 497, — „un flux et reflux de sentiments diamétralement opposés de l'Impératrice" 131. 350. 402. 449. — Die Unsicherheit der Lage beruht auf dem Gegensatz zwischen Panin und Potemkin 126. 127. 131. 161. — „Il y a tant de vicissitudes à la cour" 113. — „Les variations de la faveur" 527. — Eine Krise folgt der anderen 350. — „Les deux partis se heurtent journellement" 399. — „Il y a bien du grabuge" 393. — „La passion semble seule y présider" 478. 480. — „Il y a des bisbilles entre tout le ministère" 482. — Ein Wechsel im Ministerium steht bevor 349. 449. 495. — Die Einsetzung eines „comité secret" soll erfolgen 495. 497. — Panin soll nach seiner Rückkehr aus Moskau „ministre consultant" werden 495, — Ostermann den Vorsitz führen 495, — Graf Alexander Woronzow, Besborodko und Bakunin ihm als Mit-

der Abbruch der Verhandlung das persönliche Verhältnis zwischen Kaiser und Zarin nicht beeinflussen 548. 551. 554. — Rückkehr des Kuriers nach Wien 538.

Der König und die österreichisch-russische Verhandlung: Auf die ersten Nachrichten glaubt der König, daß es sich um die Friedensvermittlung zwischen England und den Bourbonen handelt 229. 230. 232—234; vergl. 228. 239, — mit Ausschluß Preußens 229. 230, — wirft die Frage nach der Bedeutung der Einsichtnahme Katharinas in die preußischen Verträge auf 230. 233. 239, — erklärt den „Alarm" von Goertz für übereilt 228—230. 233. — Nach seiner Ansicht wird sie sich nicht auf die Verhandlung einlassen 228—230. — „Voilà bien des orages qui s'assemblent sur nos têtes" 229. — „Ce nouvel ouragon politique" 230.

Auf die weitere Meldung von Goertz, daß der Kaiser ein Bündnis beantragt, berichtigt der König seinen anfänglichen Irrtum 239. — Noch sieht er nicht klar 244. 255. 257. 259. — Die Verhandlung erfüllt ihn mit großer Besorgnis 229. 237—239. 242. 244. 247. 249. 251. 252. 254. 255. 258. 273. 274. 293. 295—297. 300. 342. 343. 357. 366. 404. 488. — „Je suis encore comme étourdi" 250. — „Ce nouveau phénomène" 233. 244. — „Voilà un orage de nuées autrichien formé à Pétersbourg" 251. — Der König erwartet baldigen Abschluß 242. 247. 249. 251. 252, — sieht die Lage Preußens als schwer gefährdet an 243. 249. 251. 273, — befürchtet schwere Folgen 246—248. 252, — will ihnen zuvorkommen 238. 239. 243. 244. 247. 249. — „L'horoscope de ce nouvel ordre des choses" 246—248. — Die anfänglichen Nachrichten sind übertrieben 281. 282. — Er schöpft neue Hoffnung 264. 269—271. 278. 280. 282. 283. 287. 288. 292. 297. 299. 317. 341—343. 347. 348. 379, — betrachtet die Lage ruhiger 449—451. 453. 507. 515. 523. — „Je commence à respirer" 280. — Er rechnet mit einem Freundschaftsvertrag zwischen Österreich und Rußland 255. 272. 275. 276. 280. 282. 294. 297. 306. 465. 507. 508, — erwartet davon nichts Nachteiliges für Preußen 264. 269. 272. 278. 280. 294. 507. 508. 523; vergl. 147. 148. — „Le tout se réduira à quelques civilités" 269. — „La patience est la seule égide" 251, — „mon seul refuge" 429. — „Je m'arme de constance" 482, — „de la vertu stoïque" 471. — Der König: „tranquille spectateur" 306. 414, — kann den Umtrieben des Kaisers nur Geduld entgegensetzen 251, — will den Ausgang der „Krise" abwarten 155. 202. 240. 243. 244. 251. 259. 271. 273. 288. 295. 296. 300. 306. 310—312. 317. 321. 327. 330. 333. 335. 339. 342. 343. 347. 351. 365. 366. 377. 378. 399. 403. 408. 429. 445. 471. 480. 482. 498. 515. 519. 526—528. 535, — trägt auf Rat von Panin, Ostermann und Stackelberg mit Goertz Gleichmut zur Schau 256. 257. 263. 264. 273. 277. 281. 341. 342. 347. 527. 528. 538. 539. 541. 542, — wünscht Aufklärung über Inhalt und Umfang des Vertrages 479. 480. 495. 496. 498. 500. 506. — „Le temps et les évènements seront mes guides" 470.

Um den Folgen des österreichisch-russischen Bündnisses zu begegnen, plant der König den Beitritt von Preußen und Frankreich 238—240. 247. 249. 256. 278. 312. — „Ce serait toujours une puissance de plus" 238. 256. — „La quadruple alliance serait le meilleur" 239. — Der Beitritt soll nur im Fall eines Freundschaftsvertrages erfolgen 255. 256. 278. 312, — oder im Fall eines Defensivbündnisses gegen die Pforte 256, — aber lediglich unter leichten Bedingungen 271. — Der König bezweifelt das Einverständnis der Zarin 306. — Nach Panin kommt der Beitritt Frankreichs erst nach Friedensschluß in Betracht 305. — In diesem Fall soll Dänemark an die Stelle Frankreichs treten 306. — Kommt die Quadrupelallianz nicht zustande, denkt der König, einer Anregung von Goertz folgend, an den


THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LOS ANGELES THE LIBRARY OF



DD
405.2
D83
1879
v.45
Friedrich II,
der Grosse, King
of Prussia. -
Politische Cor-
respondenz
Friedrich's des
Grossen
DD
405.2
D83
1879
v.45
UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 616 423 0

